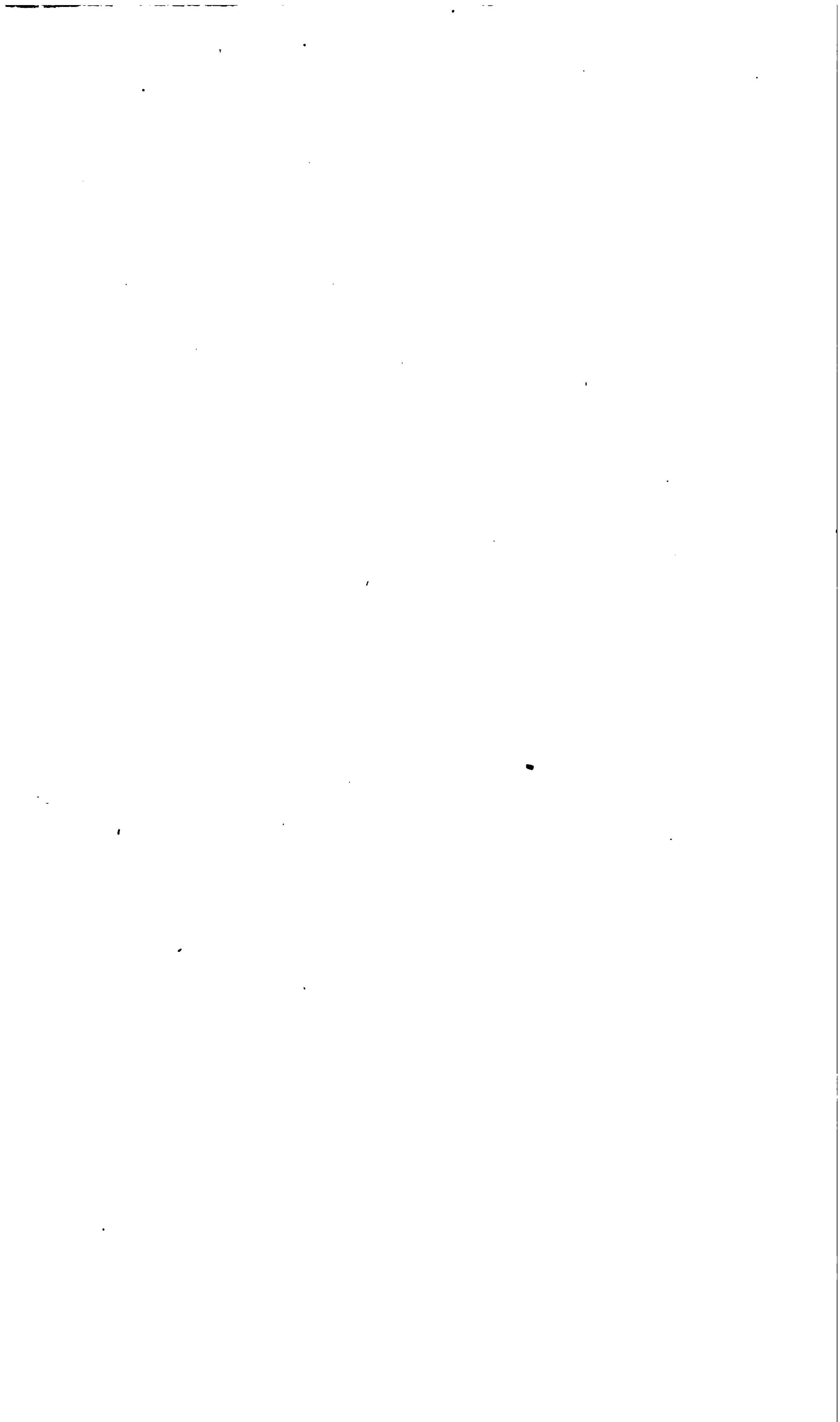






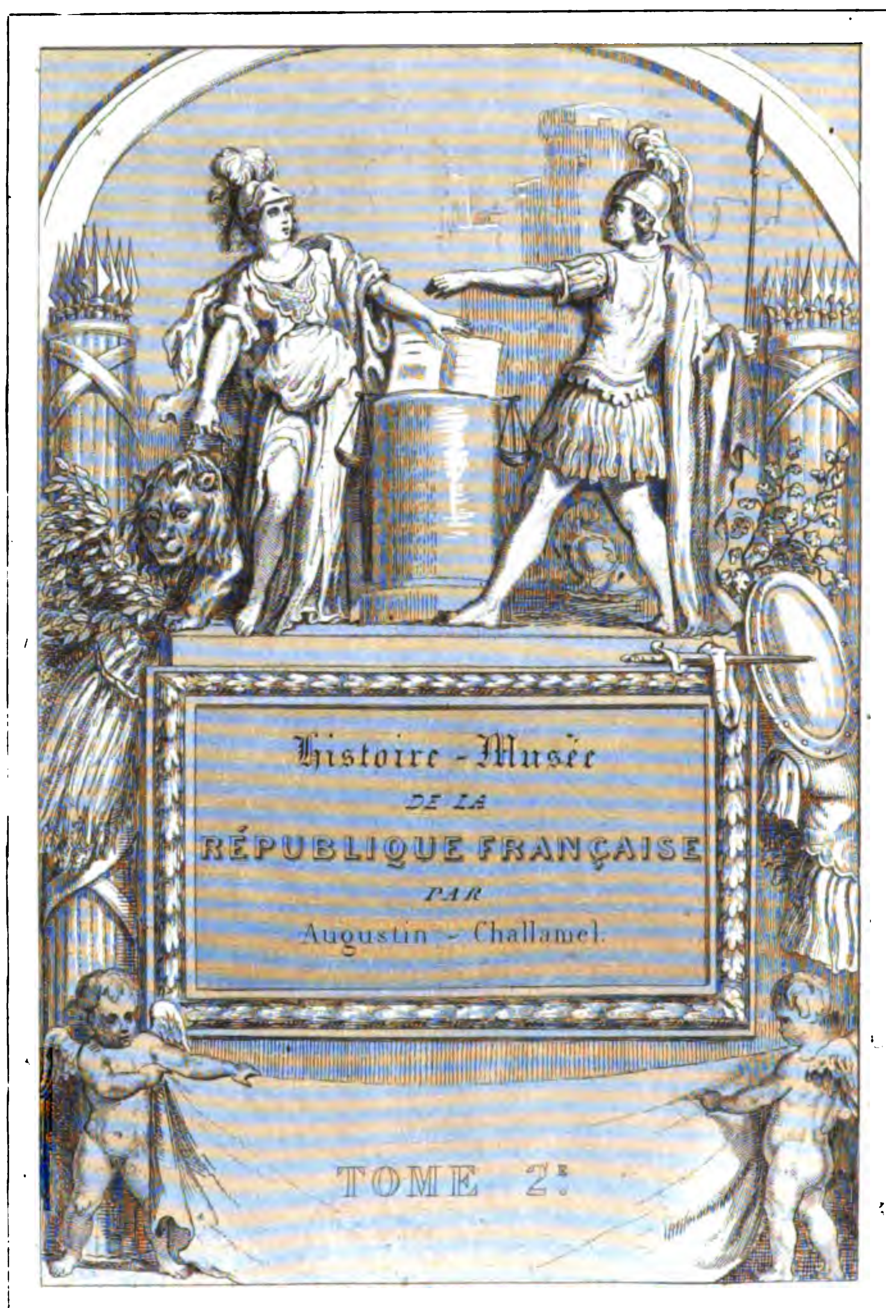
HISTOIRE-MUSÉE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TOME II

PARIS. — TYPOGRAPHIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



P Dien imp r Hautefeuille 3_ Paris

G Havard Editeur

HISTOIRE-MUSÉE

DE LA

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

DEPUIS L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES JUSQU'A L'EMPIRE

PAR

AUGUSTIN CHALLAMEL

AVEC

LES ESTAMPES, COSTUMES, MÉDAILLES, CARICATURES, PORTRAITS HISTORIÉS
ET AUTOGRAPHES LES PLUS REMARQUABLES DU TEMPS.

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

TOME SECOND



PARIS
GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, RUE GUÉNÉGAUD, 15

1858

HISTOIRE-MUSÉE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIVRE III

CONVENTION NATIONALE

SUITE

CHAPITRE VII

Représentants du peuple en mission. — Quelques caricatures anglaises. — L'indigestion mortelle d'un jacobin. — Les Loups et les Brebis. — Promenade d'un provincial à Paris pendant la Terreur. — Un vieux Itinéraire. — Les cartes à jouer. — Chanteurs des rues. — Au spectacle. — Conversations de « muscadins » dans un café. — Plaisanteries sur la Guillotine. — Mort de madame du Barry. — Les *dévotes* mâles et femelles de Robespierre. — Tricoteuses et Furies de guillotine. — Menaces faites à l'Incorruptible. — Les juges et les coupables du tribunal révolutionnaire. — Un repas de noces. — Cabinet de lecture. — Mort d'André de Chénier. — Mort de Roucher. — Retour à Gonesse et présence au club de cette ville. — Politique.

La situation politique était fort tendue en juin-juillet 1794, soit à Paris, soit dans les départements. Le gouvernement de la République devenait d'autant plus inflexible dans ses rigueurs,

que la contre-révolution, exploitant, d'une part, les soulèvements de la Vendée et de la Bretagne, et, d'autre part, la coalition étrangère, redoublait d'efforts pour discréditer les gouvernants. La discorde survenue entre les deux comités de salut public et de sûreté générale, les luttes de nuances au sein de la Convention, laissaient aux représentants du peuple envoyés dans les départements une autorité presque illimitée, dont plusieurs abusaient; aussi les mécontents déblatéraient contre les « triumvirs de Paris » et contre les « proconsuls de la province. »

Les historiens, qui se sont faits les échos de ces reproches amers, n'ont peut-être pas réfléchi assez aux obstacles que les représentants du peuple étaient forcés de vaincre, dans les villes où la Convention les envoyait; leur mission était souvent si difficile, qu'ils ne pensaient pas pouvoir l'accomplir sans appeler à leur aide les moyens terribles. Quelques-uns semblèrent assouvir une rage toute personnelle; mais le plus grand nombre, reconnaissons-le, ne tomba pas dans les excès reprochés à Fouché, à Tallien, à Lebon, à Maignet, à Carrier, etc., etc., qui méritaient bien que l'opinion publique les dénonçât au pays entier. Les hommes qui jouaient au proconsul étaient des exceptions, dônt les actes rejaillissaient sur le gouvernement. Si l'on songe à ceci, que la volonté des représentants du peuple faisait loi, qu'ils cumulaient les forces civile et militaire, qu'ils étaient justiciables de la Convention seule, on flétrira plutôt leurs fonctions que leurs personnes. Le salut public leur servait d'excuse; ils pouvaient tout décider sommairement : ils allèrent trop loin. D'ailleurs, plus d'un représentant se distingua par une modération courageuse. Gillet, revenu de Vendée, n'écrivit-il pas à Robespierre que, dans ce pays, « les généraux républicains ne seraient pas bons pour être des caporaux? » Beaucoup, au risque

LE CONTRASTE

EN 1793



Système français



Système anglais

Lequel est le meilleur?

de déplaire à certains fanatiques du pouvoir, surent joindre l'énergie à l'esprit de justice, et triompher des contre-révolutionnaires sans les tuer impitoyablement.

Mais les excès de quelques hommes étaient le meilleur texte à prendre pour chercher à déshonorer la République. Tous les gens intéressés à sa ruine, les alarmistes, les agents de l'étranger, les ambitieux déçus, les amis de l'ancien régime, colportèrent avec zèle les mauvaises actions et passèrent les bonnes sous silence. Des pamphlets, des caricatures anglaises, circulèrent, grâce à leurs soins. Nos voisins d'Outre-Manche plaisantèrent mille et mille fois sur notre amour pour la liberté; ils établirent, par exemple, une comparaison entre « la liberté française et l'esclavage anglais. A quoi servait, disaient-ils, cette liberté que désirait la France? Le Français est maigre, l'Anglais est gras[1]. » Ils érigeaient en vertu le matérialisme politique. L'Angleterre, ajoutaient-ils, se gardait bien, et pour cause, d'imiter la France; ils représentaient «l'arbre de la liberté avec des démons tentant John Bull, » et prétendaient que cet arbre-là, en France, ne portait que des fruits amers, c'est-à-dire le véritable esclavage, — la trahison, — le blasphème, — l'impiété, — la démocratie aveugle, — les révolutions, — le déisme, etc., etc. Ils établissaient, enfin, un « contraste » entre la liberté de l'Angleterre[2] et celle de la France, pendant l'année 1793 : la liberté française, selon eux, amenait avec elle l'athéisme, — la cruauté, — l'anarchie, — le meurtre, — la perfidie, — la ruine de la nation et des particuliers; tandis que la liberté anglaise faisait triompher la religion, — l'indépendance, — la loyauté, — la justice, — la prospérité nationale, — le bonheur. Et, ce contraste

[1] Collection Laterrade.
[2] Collection Laterrade.

étant établi, les deux systèmes anglais et français étant en présence, ils se demandaient : « Lequel est le meilleur[1] ? » Après la défaite de Tournay, les partisans de Pitt appelèrent nos soldats « barbares » et ils « maudirent la perfidie française, » en ridiculisant Théobald Dillon, qui avait fait retraite, que l'un de ses propres soldats avait blessé d'un coup de pistolet, et que d'autres avaient massacré.

Ainsi stimulés par leurs amis d'Angleterre, les contre-révolutionnaires de l'intérieur ne laissèrent échapper aucune occasion d'avilir la France républicaine. Selon eux, tous les représentants du peuple en mission étaient des Carrier, des Lebon, des Maignet; tous les ardents défenseurs de la République, des terroristes; tous les jacobins, des buveurs de sang. Ils ne voulaient voir que le mauvais côté des choses nouvelles; les souvenirs du passé monarchique les aveuglaient. Incorrigibles, au lieu de chercher à diminuer la somme des excès qui se commettaient sous le nom de la liberté, ils amoncelaient entraves sur entraves contre les hommes droits et purs, et enveloppaient dans leur haine commune tous ceux qui s'étaient mêlés au mouvement révolutionnaire. Avec eux s'apprêtaient à marcher les nombreux caméléons de l'époque, les hommes sans valeur, sans principes, sans dévouement. Bien qu'ils en affichassent la prétention, leur but ne consistait pas à améliorer le gouvernement de la République, mais à le miner sourdement, à l'abattre de fond en comble. Triste et fatale coïncidence ! Pendant que les hommes du pouvoir immolaient la chose publique à leurs divergences d'opinions, quelquefois bien légères, les « réagisseurs » s'entendaient à merveille, se recrutaient incessamment, croissaient chaque jour en nombre, pour étouffer l'idée révolutionnaire et

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

jeter l'oubli sur les événements les plus radicaux des quatre dernières années.

Assurément, il y avait du vrai dans les plaintes de ceux qui, vers la fin de la Terreur, s'indignaient de l'effusion du sang, qui parfois coulait à tort et à travers. Les habitants de Paris ne voyaient pas sans horreur les nombreuses charretées de condamnés qui se dirigeaient quotidiennement vers la place de la Révolution. Une partie de la France gémissait ou s'endormait dans une inaction voisine de l'apathie. Les plus audacieux dévoraient les plus timides; bien des innocents périssaient victimes de dénonciations infâmes; dans la mêlée générale, beaucoup de citoyens donnaient un libre cours à leurs mauvaises passions et croyaient à une impunité complète et perpétuelle. Les gouvernants ne l'ignoraient pas, mais ils connaissaient aussi leur impuissance pour arrêter le mal, qui durait depuis un long temps, pour déraciner les abus déjà invétérés. Les torrents débordés ne rentrent pas aisément dans leurs lits. La face de la France avait été renouvelée. L'édifice ancien s'était écroulé en laissant bien des décombres, et la reconstruction de l'édifice nouveau n'avait pu être accomplie avec tout l'ordre désirable, avec cette facilité que donne un terrain vaste, uni, libre de toutes constructions antérieures.

En vain des gravures nombreuses, inspirées par l'impatience du bien ou par le désir d'exagérer le mal, peignaient le triste état des choses et poussaient aux idées réactionnaires. La force républicaine ne s'évanouissait pas encore; elle résistait aux funestes erreurs des fonctionnaires du gouvernement, aux attaques réitérées de ses implacables ennemis. Pour assister à la chute du système qui était en vigueur, il fallait attendre, attendre encore. On répandit dans le public une caricature ayant pour titre:



« Indigestion mortelle d'un jacobin; » elle représentait un homme qui rendait des flammes et des piques par la bouche [1]. Oui, il y avait trop de sang versé, trop de violences, trop de terreur enfin. Les idées de raison et de calme étaient anéanties par les passions politiques. Les événements allaient trop vite; les républicains n'avaient pas le temps de « digérer » les principes au nom desquels ils agissaient.

Parmi les plaintes émises, les unes étaient presque latentes : la peur « d'être suspect » les rendait muettes; ou bien encore elles se taisaient par dévouement, afin de ne pas donner des aliments à la contre-révolution; elles venaient des gens modérés, mais républicains quand même. Les autres, plus audacieuses, se produisaient au grand jour; elles étaient tenaces et incessantes; ceux qui les proféraient ne voulaient pas tous seulement réagir contre le sang versé, mais gouverner la France à la place « des triumvirs, » ou substituer adroitement la royauté au gouvernement d'alors. Ces derniers mécontents colportaient des brochures mordantes, des estampes telles que celle intitulée « les Loups et les Brebis, » dans laquelle les loups, portant un drapeau dont la devise est: *Fraternité ou la mort!* dont la hampe est surmontée d'une tête de brebis, amadouaient d'abord leurs futures victimes, et plaçaient un féroce factionnaire à la porte de leur garde-manger.

Vers la mi-juillet 1794, assurément une révolution menaçait

[1] Collection Laterrade.



P. Dien imp. r. Hautefeuille 3. Paris

Les loups et les brebis.

G. Havard Editeur — Histoire Musée de la République Française

déjà, plus encore au sein de la Convention nationale que dans les rues. Les citoyens s'interrogeaient mutuellement sur les effets probables d'un mécontentement qui était devenu presque général.

Avant d'aller plus loin, quelques détails sur la Terreur semblent nécessaires. Mais comment en retracer l'exact, l'impartial tableau ? Intercalons ici, pour rendre notre esquisse plus colorée, une manière d'épisode ; supposons qu'à l'époque où nous sommes parvenus, un provincial se promène dans Paris pour en connaître les curiosités, et qu'il lui arrive toutes sortes d'aventures qui l'étonnent singulièrement, lui qui n'est pas familiarisé avec le langage, avec le mouvement révolutionnaire.

Le premier décadi de thermidor an II, un provincial débarqua dans une petite cour de messageries, située rue du Bouloy. Il était vêtu d'une carmagnole ou veste bleu de roi (c'est-à-dire bleu de tyran), d'une culotte de nankin clair et d'un chapeau rond à bords relevés. Il faisait « un voyage d'agrément, » et venait visiter Paris, dont on lui avait dit monts et merveilles. Sa bourse était bien garnie, non pas d'assignats, car cette monnaie-là « s'en allait en purée, » au dire d'une caricature, mais de bel et bon numéraire, à l'effigie du ci-devant roi Louis Capet. Muni d'un *Itinéraire* trop ancien, à la date de 1786, il se dirigea vers une marchande de jouets d'enfants et lui adressa la parole. « Citoyenne (il savait qu'on ne devait plus dire madame), voudriez-vous bien m'enseigner le chemin du Palais-Royal ? » Il en était à deux pas.

La marchande le regarda avec surprise. « Dis donc, beau *muscadin*, est-ce que tu es un aristocrate ? Parle mieux qu' ça ; tutoie ! » cria-t-elle. Notre voyageur, s'exécutant, recommença sa question, en mettant les *tu* à la place des *vous*. Mais il répéta

les mots *Palais-Royal.* — « Dis donc *Palais-Égalité!*... Tiens, là, en face. »

Une fois dans le Palais-Égalité, le provincial se promena, regarda les boutiques, qui déjà s'y trouvaient en assez grand nombre. Tout l'étonnait et lui arrachait des exclamations de surprise. Chez un bijoutier, il vit des tabatières en argent avec emblèmes républicains; des boucles d'oreilles de femme « à la guillotine; » des bagues en argent et en or à la Marat, aux « martyrs de la liberté; » des épingles de chemises au « bonnet de la liberté, » formées de pierres bleues, blanches et rouges; de riches boutons d'habits ciselés et dorés avec les portraits de Marat, de Chalier, de Lepelletier de Saint-Fargeau; d'autres avec une guillotine; enfin, un cachet de timbre en argent représentant également une guillotine. Il ne comprit pas bien pourquoi toutes ces choses étaient si vénérées, ouvrit son *vade mecum*, et voulut se renseigner lui-même sur la belle rue de Richelieu. Mais il chercha longtemps, n'apercevant sur l'écriteau indicateur que les mots : « rue de la Loi. » Heureusement il vit enfin une ancienne inscription mal effacée.

Il se promenait depuis une heure dans la rue qu'il cherchait : il en conclut que son *Itinéraire* n'était plus de saison, et qu'il fallait en acheter un autre. L'occasion ne se fit pas attendre. Il passa devant la boutique d'un libraire ayant pour enseigne : « A notre Dame de la Guillotine. » Il eut comme un frisson à cette lecture, mais, enfin, il entra et demanda un itinéraire *pour l'année* 1794 — (*appuyant sur le mot*).

Le libraire était un tout jeune homme, aspirant à l'*École de Mars*, voulant devenir *page de Robespierre;* il s'avança vers le provincial, et lui dit, avec un certain grognement significatif : « Tu es un *suspect*, un *fédéraliste* impuni. — Non pas, citoyen,

je t'assure, fit l'acheteur avec une excellente contenance. — Tu ne sais donc pas que nous sommes dans l'an II de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité? — J'oubliais. — A la bonne heure. Il y aurait là, camarade, de quoi te faire aller dans ce que les ennemis du peuple appellent « l'antichambre de la guillotine (Conciergerie), » puis, dans ce qu'ils appellent poétiquement, les scélérats! la « bière roulante (charrette conduisant à l'échafaud), » qui te traînerait à la « grande guillotine du faubourg de gloire (Saint-Antoine [1]), » où tu ne tarderais pas à « mettre la tête à la chatière (à être guillotiné), » comme dit le bon Achard, pour de là être enterré au cimetière, « en terre libre. » Cela t'arriverait, aussi vrai que je m'appelle Niveau [2]. Niveau! ce nom-là vaut bien celui de Leroy, ci-devant de Monflabert, juré du tribunal révolutionnaire, qui, honteux de son premier nom, se fait appeler « Dix-Août! »

A ces mots, le provincial éprouva une sorte d'étourdissement. Cependant le libraire prit un livre dans ses rayons, et le présenta au voyageur, en disant : « Il coûte un franc vingt-cinq centimes. » L'acheteur paya et partit, pendant que le marchand, habile aux offres de services, lui proposa, entre autres ouvrages, « la République, ou le Livre de sang, ouvrage d'une grande énergie républicaine, propre à former les bons citoyens, » assurait-il.

Le nouvel itinéraire portait bien la date voulue. A l'imitation des approbations anciennes, le provincial lut ces mots en majuscules : UNITÉ, INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE OU LA MORT [3]. Puis, feuilletant, il rencontra cette phrase au milieu du livre : « Cette

[1] *Étrennes aux amateurs du bon vieux temps*, pour 1795.

[2] Un homme changea son nom en celui de Niveau.

[3] L'auteur a vu, dans une collection particulière, des livres ainsi approuvés.

barrière est celle des Vertus, bien moins rares chez les hommes libres qu'elles ne l'étaient parmi les esclaves ou les satellites des despotes[1]. » — « Ah ! mon Dieu ! m'y voilà ; j'ai ce qu'il me faut ! s'écria-t-il. Et il parcourut une foule de rues, parmi lesquelles il remarqua celles de *la Raison*, de *Marat*, d'*Hébert*, de *Chalier*, de *Lucrèce vengée*, du 31 *Mai*, ci-devant du *Petit-Bourbon*.

Au détour de la rue du *Champ-du-repos* (des Martyrs) et du faubourg *Montmarat* (Montmartre), un homme lui donna une feuille volante. C'était le prospectus d'un fabricant cartier, qui disait au public : « Il n'est pas de républicain qui puisse faire usage (même en jouant), d'expressions qui rappellent sans cesse le despotisme et l'inégalité. » — Aussi l'inventeur appelait-il ses cartes : Cartes de la révolution. Les *génies* remplaçaient les rois : *génie de cœur* ou de *la guerre* ; — *génie de trèfle* ou de *la paix* ; — *génie de pique* ou des *arts* ; — *génie de carreau* ou du *commerce*. — Les *libertés* remplaçaient les dames : *liberté de cœur* ou des *cultes* ; — *liberté de trèfle* ou du *mariage* ; — *liberté de pique* ou de *la presse* ; — *liberté de carreau* ou des *professions*. — Les *égalités* remplaçaient les valets : *égalité de cœur* ou de *devoirs* ; — *égalité de trèfle* ou de *droits* ; — *égalité de pique* ou de *rangs* ; — *égalité de carreau* ou de *couleurs*. — Les *lois* remplaçaient les as. Les points seuls restaient les mêmes et échappaient à l'allégorie. — Mais comment faire ? se dit notre voyageur ; il faudra que j'apprenne de nouveau à jouer aux cartes. En faisant cette réflexion, il froissa le prospectus et envoya au diable l'inventeur, en ayant bien soin néanmoins de proférer à voix basse ses anathèmes, de peur de se compromettre. Au même instant un crieur public annonça la condamnation à mort

[1] *Indicateur des rues de Paris*, du temps.

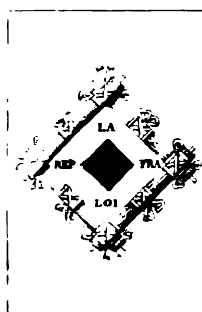
SOUS LA TERREUR.







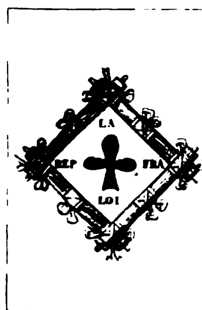


























de cinq ou six contre-révolutionnaires, agents de Pitt et de Cobourg. Ils devaient être exécutés à la « grande guillotine. »

Dès lors le provincial conçut l'idée d'assister à une séance de ce fameux tribunal révolutionnaire qui s'acquittait si franchement de sa besogne. Par malheur, c'était décadi : le tribunal ne jugeait pas. Donc partie remise au lendemain. Lorsque le promeneur arriva au boulevard Montmarat, il vit un cercle de monde formé autour de deux hommes dont l'un paraissai chanter, l'autre jouer du violon. Il s'approcha : la curiosité est la plus irrésistible passion du voyageur.

Des musiciens en plein air, vêtus de la carmagnole, du bonnet rouge, et portant la décoration des sans-culottes, annonçaient au public qu'ils pouvaient lui vendre des recueils de chansons « propres à entretenir dans l'âme des bons citoyens la gaieté républicaine. » En effet, le Garat ambulant lut avec emphase le titre d'une chanson ; c'était la *Ronde des guillotinés mettant leur tête à la trappe*, par le citoyen Ladré, dont la réputation était immense. Le provincial écouta chanter et retint ces deux couplets qui le frappèrent plus que tous les autres :

Vous vouliez être toujours grands,
  Traitant les Sans-culottes
De canailles et de brigands ;
  Ils ont paré vos bottes
Par le triomphe des vertus.
Pour que vous ne nous trompiez plus,
  La justice vous sape ;
Ducs et comtes, marquis, barons,
Pour trop soutenir les Bourbons,
Mettez votre tête à la trappe.

Vous qui paraissiez plus hardis
  Que des ci-devant pages,
Croyant d'aller en paradis,
  Suivant les vieux usages,
Vous riez allant au néant,
Dans la charrette en reculant
  Comme écrevisse et *crappe* (*sic*).
Montez le petit escalier,
Rira bien qui rira dernier.
Passez votre tête à la trappe [1].

Il avait sujet d'être scandalisé. Le ténor sans-culotte entonna une autre chanson, qui avait eu les honneurs de l'exécution au

[1] Collection Thiérat.

théâtre, et dont le refrain, répété à gorge déployée par les citoyens formant le cercle, lui parut d'un style vraiment sauvage :

Mettons-nous en oraison,
Maguingueraingon,
Devant sainte Guillotinnette,
Maguingueraingon,
Maguingueraingueite [1].

Effrayé par ce vacarme assourdissant, il se sauva comme si on l'eût poursuivi. Le jour baissait. Notre homme voulut aller au théâtre de la République. Il fit queue, paya sa place et s'installa dans le parterre. Avant le lever du rideau, l'orchestre joua la *Marseillaise*, le *Ça ira*, le *Chant du départ*, la *Carmagnole*, etc.; ce qui dura près d'une demi-heure. On représenta une pièce à spectacle : il fut tout yeux, tout oreilles. Mais, comme il hasardait quelques observations sur les données politiques de l'ouvrage, un voisin charitable lui poussa le coude et lui dit : « Silence, citoyen. Prends garde! Aux *sans-culottides* dernières, Champcenetz a été arrêté à cause d'un calembour; il avait plaisanté sur la pièce la *Constitution à Constantinople* : Quoi! déjà la Constitution à la Porte! avait-il dit. — Merci, monsi... citoyen, » fit le provincial, qui se tint pour averti. Dans la pièce, aucun intérêt véritable; point de dialogue ni d'esprit : mais des mots de circonstance, de fréquentes allusions. Fort peu récréé, notre ami sortit avant la fin du spectacle et parcourut encore, de nuit, le Palais-Égalité. Il entra chez un limonadier, pour lire les feuilles publiques et prendre du café.

Nouvel appât offert à sa curiosité. Des *muscadins* causaient, assis devant une table, au fond de l'établissement. Comme on se préoccupait déjà de la « tyrannie de Robespierre, » ils s'avouaient franchement ce qu'ils pensaient, peut-être en exposant leur tête. « C'est une horreur! disait l'un, sous quel régime vivons-

[1] *Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté.

nous? bon Dieu! nos puissants d'à présent déclarent « que la liberté a perdu un jour lorsqu'on n'a pas guillotiné[1]. » Tenez, citoyens, j'ai recueilli les synonymes du mot guillotine, d'après l'argot des robespierristes. On n'y croira pas dans cent ans. Achard, l'un des prôneurs du « tyran, » goûte assez la phrase « mettre la tête à la chatière; » Benet prétend « qu'il y a relâche au théâtre, » quand l'instrument fatal ne fonctionne pas. L'un dit : « couper la parole; » l'autre : « éternuer dans le sac; » un autre : « déblayer le sol de la République; » un autre enfin : « faire le saut de carpe. » Voulland s'est écrié, il n'y a pas longtemps, rue de la Loi, en voyant s'approcher une charretée : « Partons, allons, allons auprès du grand autel célébrer la messe rouge[2]. » Vadier « rit de la mine que ces gueux-là, les suppliciés, font à la fenêtre, » et du « plaisant passage du vasistas. » Un autre. dont je ne me rappelle pas le nom, a coutume de dire : « broyons, broyons du rouge. » Qu'on prétende encore, citoyens, que la langue française n'est pas riche en synonymes!

Le provincial retint son haleine, craignant que les *muscadins* ne missent un terme à leurs conversations, qui, après tout, l'intéressaient. « En revanche, répondit l'un des trois causeurs, nous avons aussi, nous autres, nos petites locutions caractéristiques, et plus d'un condamné ose braver ses juges en face. Tu sais qu'un mien ami a surnommé spirituellement Barère l'*Anacréon de la guillotine*, et que ce surnom a été partout adopté; que nous nous moquons bien des mariages civils, en disant de ceux qui les contractent : « Ils sont mariés *municipaliter*. » Mon parent a, mardi dernier, ironiquement demandé à la barre de

[1] Mot d'un contemporain.

[2] *Mémoires de Sénart.* Le lecteur ajoutera à cette liste les expressions qui lui sont déjà connues.

la Convention, « que la mort fût mise à l'ordre du jour. » Son exemple a été imité : un individu s'en est venu offrir une forte somme, « destinée aux frais d'entretien et de réparations de la guillotine. » Voilà pour nos moqueries; quant à nos bravades, il suffit de rappeler qu'une femme, montant à l'échafaud, a dit en riant à l'exécuteur : « Adieu, *Sanson*, » et au peuple : « Adieu, *sans farine*[1]. » C'était une âme d'élite. Il y a, au contraire, une courtisane célèbre, la du Barry, qui est morte sans courage. Cette ancienne maîtresse de Louis XV, accusée « d'avoir porté le deuil du tyran Louis XVI, » a été guillotinée le 8 décembre dernier, à l'âge de quarante-sept ans. « Bon peuple! criait-elle « à la multitude, délivre-moi, je suis innocente! » Elle disait au bourreau · « Monsieur le bourreau, ayez pitié de moi! Encore « un moment, plus rien qu'un moment! » On voit partout encore le portrait de cette femme, dont la faveur a coûté à la France trente-cinq millions de francs. Elle porte son costume brillant, ses dentelles fines, ses diamants précieux. Au bas du portrait, l'artiste a placé toutes sortes de phrases à effet contre cette du Barry, que Louis XVI avait exilée à l'abbaye de Pont-aux-Dames, près de



[1] *Étrennes aux amateurs du bon vieux temps*, pour 1795.

Meaux. Ah ! c'est qu'il faut avoir un grand cœur pour noblement mourir. Et dans les prisons, que le robespierriste Grégoire-Marie Jagot, membre du comité de sûreté générale, appelle « habits de pierres de taille, parements d'ardoises, doublures de briques, » nos amis persécutés s'amusent, composent des vers, des chansons, des morceaux de musique, se réunissent, donnent concerts, bals et fêtes. Vainement on a multiplié les cachots, — trente à Paris, plus de neuf cents en province. Cela ne sert qu'à rendre la terreur plus intense, à augmenter la disette, qui enveloppe tellement le pays dans ses réseaux, que nuit et jour les boulangeries sont assiégées, et que les citoyens s'attaquent avec acharnement, tantôt au sucre, au café, au savon, aux épices, tantôt aux voitures de roulage et de déménagements. Voilà qu'une partie du jardin des Tuileries est entr'ouverte par la charrue, et ensemencée. Dernièrement, l'administration des subsistances n'a-t-elle pas prévenu le public que le marché de Poissy avait été fort peu garni de bœufs ? N'a-t-elle pas sollicité de l'humanité des Parisiens que la distribution de viande ne fût faite qu'aux malades, aux infirmes et aux femmes en couche ? Le commerce va mal. Bravo ! La famine s'étend par toute la France. Bravo encore ! Il y a la queue du pain, la queue de la viande, la queue du savon, la queue de la chandelle, etc. Viennent quelques bonnes défaites sur les frontières, et la République sera véritablement en danger ! »

En parlant, le discoureur se frottait les mains, et son animation allait croissant, ce qui n'échappa point à la perspicacité, d'ailleurs fort mince, du curieux provincial. Le contre-révolutionnaire ajouta : « Nos adversaires ont peur des grandes villes. Laissez faire : leur règne passera bientôt. La disette et la dépréciation du papier les poussent à leur perte. « Ils battent sans « cesse monnaie sur la place de la Révolution, » comme ils di-

sent, ce qui signifie pour eux confisquer les biens des guillotinés. Mais qu'importe! L'argent devient de plus en plus rare. Tant mieux. Les propriétés des émigrés, rendues nationales, ne sont, toujours d'après leur langage, que « planches à assignats. » Sans argent, tout gouvernement boite. Nargue de la politique, sombre mégère! Nous voulons nous amuser un peu. Aussi, déjà, l'année dernière, Marseille a brûlé en place publique des numéros du *Moniteur* qui exaltaient les vertus de « l'Incorruptible[1]. » Les auteurs, aujourd'hui, s'indignent contre sa « Commission littéraire révolutionnaire, » car il est défendu de lire ou de chanter aucun couplet sur un théâtre, avant examen préalable par un homme de police. — Commission fort bien composée, interrompit le troisième *muscadin*, qui n'avait pas encore parlé. Au milieu de messidor, une excellente ode, faite le jour de la bataille de Fleurus, ne put être communiquée au public qui la réclamait, parce que le commissaire du jour ne savait pas lire[2]. — Aussi quelle décadence dans les beaux-arts! Louis David lui-même devient ridicule, à force de viser au gigantesque : il semble n'être propre qu'à dessiner des orateurs à la tribune, des « Marat dans le bain, » ou des décorations de fêtes. Et puis que veulent dire ces innovations dans la manière de compter? Le système décimal, qu'on désire introduire, ne prendra jamais. Pour mesures linéaires, nos gouvernants veulent adopter le *mètre*, le *décimètre*, le *centimètre*. Pour mesures itinéraires, le *millaire*, contenant mille mètres. Pour mesures agraires, l'*are*, le *déciare*, le *centiare*. Leurs mesures de capacité pour les liquides et pour les grains sont absurdes. Ils adoptent le *cadi* ou mètre cubique, le *décicadi*, le *centicadi*, enfin, le *cadil* ou déci-

[1] *Lettre à Robespierre*, par le citoyen G... (*Papiers de Robespierre*).
[2] *Moniteur universel* du 27 pluviôse an III.

mètre cubique. Leurs mesures de pesanteur ne sont guère mieux inventées ! Ils ont le *grave*, qui vaut deux livres cinq gros quarante-neuf grains de l'ancien poids; ils ont le *décigrave*, le *centigrave*, et le *gravet*, millième partie du grave. Enfin, lorsqu'il s'agit de fortes pesées, ils exigent qu'on emploie le *bar*, ou millier de graves; le *décibar* ou cent graves; le *centibar* ou dix graves. Leur monnaie se divise en *livre tournois;* en *décime* ou dixième partie de la livre; en centime [1]. Est-il possible de rien voir qui soit plus déraisonnable? et avec un pareil système nos derniers neveux sauront à peine compter ! — Ah ! ma *paole d'honneu*, dit le premier muscadin au second, notre ami devrait bien nous raconter des anecdotes et des faits curieux sur Robespierre et ses *dévotes* des deux sexes. Sa tête en est farcie ! Il est bon d'entendre répéter toutes ces choses-là, pour nourrir une haine vivace contre les partisans de l'*incorruptible*. — C'est mon avis, » répondit le deuxième muscadin.

Le conteur ne se fit pas prier. « Sa *Majesté* Robespierre, reprit-il, s'est entouré de véritables *pages*, créés exprès pour lui par la Convention, lorsqu'elle a fondé l'*École de Mars;* il a de plus une escorte, composée de Garnier Delaunay, de Didier, de Châtelet et de Nicolas; de plus encore, il a ses *dévotes*, du sexe féminin. Je connais une vieille baronne qui ne cesse de dire : « Ce Robespierre, c'est un Dieu; il est sans pareil; c'est l'homme « divin; c'est le fils de l'Être-Suprême [2]. » Sans doute, cette ci-devante-là a été une acolyte de Catherine Théos. Le nombre de ses *dévotes* au masculin est plus considérable; j'en sais parmi eux qui le comparent à *Aristide*. Aux premières, aucun nom ne

[1] Ce système, que l'on tenta de mettre en usage, trouva une multitude d'opposants. Le lecteur ne doit pas oublier que ce n'est pas l'auteur, mais bien le *muscadin* de 1794 qui parle.

[2] Cité dans les *Esquisses historiques* de Dulaure.

va mieux que celui de *tricoteuses*, et je ne puis résister au désir de vous faire connaître leur portrait, poétiquement tracé par un littérateur modéré, lors de la fête du 10 août en 1793. Vous vous rappelez la statue de la Nature et la fontaine de la Régénération, élevées alors sur la place de la Bastille[1]? Il s'écrie :

De ces effrayantes femelles
Les intarissables mamelles,
Comme de publiques gamelles,
Offrent à boire à tout passant;
Et la liqueur qui toujours coule,
Et dont l'abominable foule
Avec avidité se soûle,
Ce n'est pas du lait, mais du sang[2].

Elles ont aussi reçu le nom de « furies de la guillotine. » Les femmes sont les favorites de Robespierre, qui s'en sert pour faire applaudir dans les clubs les motions les plus incendiaires. Il faut croire que l'échafaud a bien des charmes pour certaines gens, car le nommé Descorches, à Constantinople, a chanté ces vers :

La guillotine là-bas (à Paris),
Fait toujours merveille.
Le tranchant ne mollit pas,
La loi frappe et veille.
Mais quand viendra-t-elle ici
Travailler en raccourci,
Cette guillotine, ô gué,
Cette guillotine?

Il voudrait, en Turquie comme en France, des « dévotes, » des « furies, » dansant autour de l'instrument fatal. L'incorruptible a organisé l'espionnage, et, de tous ses ennemis, Jean-Lambert Tallien, homme dont je ferais bon marché quant à moi, est celui que l'on épie le plus scrupuleusement. Grâce à Robespierre, on a accordé une indemnité de dix-huit francs par jour aux jurés du tribunal révolutionnaire, afin de payer la délicatesse de leurs consciences... vous comprenez? Toute personne a le droit de tuer impunément un homme « mis hors la loi » et les

[1] Voyez tome Ier p. 456.
[2] *Les Femmes célèbres de la Révolution*, par Lairtullier.

dénonciateurs peuvent porter témoignage [1]. Un représentant du peuple en mission a dit « que la mort était un sommeil, » afin d'y préparer les gens. Dès qu'on suspecte un homme, « c'est une tête à marquer [2], » à envoyer au vasistas. Or le nombre des suspects grandit et « les paniers s'emplissent [3] » après qu'on a envoyé les accusés « dans la piscine des carmagnoles [4], » c'est-à-dire devant le tribunal révolutionnaire. J'ai trouvé moi-même ce bel exemple d'espionnage dans une lettre à Robespierre : « On peut envoyer chercher la citoyenne Fiot, qui demeure même rue, n° 336 ; un jour, étant chez moi... la citoyenne Fiot se mit en colère et je lui dis : Tais-toi donc, à t'entendre on dirait que Robespierre est un intrigant. Elle me prit la main et me dit : Tu as mis la main dessus, tu mangeras de la bouillie. *Signé* f° LALASSE [5]. » Je vous laisse à deviner, mes amis, le sort de la citoyenne Fiot. La justice et la magnanimité du comité de salut public ont d'ailleurs fait merveille tous ces temps-ci. Le rôle de juges a été confié à des hommes parfaitement indignes. Puis il y a eu, par méprise, des substitutions de condamnés, ou, mieux, des exécutions d'office. Vous connaissez la lettre de ce jeune homme qui, après avoir perdu son ami sur l'échafaud, écrivait à Fouquier-Tinville : « Vous avez fait périr mon ami ; c'était le seul bien qui me restât au monde ; je ne me sens pas le courage de me donner la mort, *voulez-vous avoir la bonté de me délivrer de la vie ?* Je vous envoie mon adresse. » — Il a été guillotiné ! s'écrièrent les deux auditeurs. — Il a été guillotiné, répondit le narrateur ; et il continua : Le fils de l'im-

[1] Décret du 27 février.
[2] Expression de Vadier.
[3] Expression de Louis, du Bas-Rhin.
[4] Expression de Lebas.
[5] *Papiers de Robespierre.*

mortel M. de Buffon était emprisonné à Saint-Lazare, lorsqu'on condamna des prisonniers du Luxembourg pour avoir conspiré; celui-ci, invoquant l'alibi, reçut pour réponse : « C'est égal, tu as toujours conspiré ; » et il partagea le sort des conspirateurs coupables. Et encore : Une vieille femme, accusée aussi de conspiration, s'écria : « Eh ! comment aurais-je pu conspirer, je suis *sourde* ! » Vous l'entendez, reprit un juge ; elle avoue son crime, elle a conspiré *sourdement*. En condamnant à mort un maître d'armes, l'un des juges s'écria : « Allons, pare cette botte-là ! » La femme Maillet a été guillotinée à la place de la femme Maillée. Un certain citoyen Bologne a péri, en janvier dernier, à peu près pour avoir gardé avec soin des lettres de « chevaliers » et de « marquis. » Quelques accusés ont néanmoins le courage de plaisanter devant leurs juges. L'élégant chevalier de Champcenetz, envoyé à la mort, a demandé en riant si, au tribunal comme à la section, « on pouvait se faire remplacer ; » Alphonse-Louis-Dieudonné Martainville, ayant été appelé *de Martainville* par le président, se leva et dit : « Je ne me nomme pas *de Martainville*, mais bien *Martainville*. N'oublie pas que tu es ici pour me *raccourcir*, et non pour me *rallonger*. » On a ri aux éclats, et l'accusé a été acquitté à cause de son jeune âge, ou plutôt parce qu'il y avait parmi les jurés Antonelle, son compatriote. »

Le conteur ajouta : « Les amis du tyran ont proposé de faire raser les maisons où avaient logé les girondins Guadet, Salles, Pétion, Buzot et Barbaroux ; et ils ont poursuivi les modérés d'une façon terrible. Le citoyen Lacépède écrivit dernièrement à Paganel de demander pour lui au comité de salut public une autorisation de venir passer un jour au Jardin-des-Plantes, et d'y prendre des matériaux dont il avait besoin pour continuer l'Histoire des poissons. Paganel se rendit au comité et se plaça

auprès de Couthon, qui a été collègue du citoyen de Lacépède à l'assemblée législative. Là, il lui communiqua l'objet de la demande qu'il venait faire. Couthon interrompit : « Si tu le nommes, il est perdu ! » — Le cœur du théoricien avait été touché[1]. Tout cède à ces hommes. Toute chose ancienne doit, selon eux, être proscrite ; ce qui a fait rire nos pères leur semble même digne de pitié. Il y a quelques jours, Lebon, à Cambrai, s'est plaint « que le théâtre, au lieu d'être un foyer brûlant de patriotisme et l'école des vertus, paraît plongé dans l'*obscénité* et l'*insignifiance* des pièces de l'ancien régime. Au moment, dit-il, où tout doit embraser les citoyens d'amour pour la liberté, on les appelle à la représentation des *Fourberies de Scapin*, etc. Cela n'arrivera plus. » Pour ces gens-là donc Molière n'est qu'un pasquin ! L'éducation, voici comment ils l'entendent : Euloge Schneider, moine apostat, terroriste de Strasbourg, prétend que, pour faire un bon républicain, il faut que l'enfant « agite pour hochets des ossements et des sceptres rompus[2]. » L'amour de l'humanité et de la famille, ils le foulent aux pieds. Joseph Fouché, l'iconoclaste, l'épouvantail de Nantes et de Commune-affranchie, a écrit : « que ses yeux sont pleins de larmes de joie, parce qu'il a sacrifié deux cent treize rebelles. » Un maire, nommé Bertrand, s'est vanté d'avoir fait guillotiner son neveu et ses anciens amis. Un robespierriste a dit « que le jour le plus beau de sa vie serait celui où il apporterait à ses concitoyens la tête de son frère. » Ils plaisantent tous à propos de la guillotine. Outre les synonymes du mot *guillotiner*, qu'un de vous deux vient de m'apprendre, j'ajouterai quelques particularités sur nos plus fameux proconsuls. La santé de Pilot « ne se rétablit que

[1] *Essai historique et critique sur la Révolution française*, par Paganel.
[2] *Papiers de Robespierre*.

parce qu'on guillotine autour de lui. » Carrier s'écrie : « Quel torrent révolutionnaire que la Loire ! » Achard appelle le sang « du ciment pour la République. » Chalier, à Lyon, était, avant sa mort, « tout fier de sa sanguinaire exaltation. » Julien fils, à Bordeaux, Julien, âgé de dix-neuf ans, « veut que les sans-culottes dominent dans cette ville. » Maignet, près de Vaucluse, requiert un tribunal révolutionnaire « jugeant sans instruction écrite et sans assistance de jurés. » Fauvetti, lui, pense que « l'on peut juger sans preuves. » Darthé, à Cambrai, « ne dort plus tant il travaille. » Barère dit « que les morts ne reviennent pas. » Agricol Moureau ne parle que d'*épuration* et de *triaille*. Aignan, à Orléans, qualifie l'échafaud de « vengeance nationale. » Isabeau, à Bordeaux, met tout simplement « les prêtres à l'ordre du jour. » Lebon, a Arras, ne rêve qu'au moyen d'inspirer « la terreur civique. » Fréron, à Marseille et à Toulon, s'est fait nommer par ses pareils « le sauveur du Midi, » pour avoir inventé des supplices contre les suspects du crime de « négociantisme. » Torné, évêque constitutionnel, à Bourges, s'efforce « de mériter le surnom glorieux de petit Robespierre [1]. » Ricord, enfin, à Marseille, plaisantait sur ce que Toulon (appelée récemment *ville-plate*) allait être rasée. « Alors, a-t-il dit, elle sera doublement plate [2] » Voilà quels sont les faits et gestes du tyran Robespierre et de ses amis. Mais, par bonheur, quelques-uns d'entre eux sont déjà poursuivis de remords, et d'autres reviennent aux sentiments humains. Achard a écrit la lettre suivante à Emery, qui voulait se séparer d'avec sa femme : « Emery, ta femme mérite quelque égard ; il vient un temps où l'âme juste, reprenant son équilibre, se sent déchirée de remords. Crains ce

[1] *Journal républicain*, de Marseille.
[2] *Papiers de Robespierre*.

moment, il sera terrible; le mal que l'on fait ne vaut pas le bien que l'on aurait dû faire, et l'on est souvent coupable pour avoir été injuste, même envers soi-même. Un bon citoyen réunit toutes les qualités morales et physiques; l'amitié en est une, elle est une dette bien chère à acquitter envers un second soi-même. » Cette lettre ne vaut-elle pas qu'on la cite? Si Darthé fait hommage à Robespierre de ces mauvais vers :

L'amour de la vertu et de la liberté
Te fit mépriser l'or pour sauver ta patrie;
Contre tes faux collègues, soutint avec fierté
Les droits sacrés de l'homme en dépit de l'envie [1];

par compensation, un anonyme vient de lui envoyer une lettre menaçante et qui lui présage une chute prochaine : « Où est D... M...., l'infâme M....? Où sont les autres? Vous êtes encore, D..., S...., Ch....., lâches et vils meurtriers ! Tu es encore, tigre imprégné du plus pur sang de la France... bourreau de ton pays, furie sortie du tombeau d'un misérable rég.... [2] moins coupable que toi! Tu es encore! Écoute! Lis l'arrêt de ton châtiment. J'ai attendu, j'attends encore que le peuple affamé sonne l'heure de ton trépas; que, juste dans sa fureur, il te traîne au supplice. Si mon espoir était vain, s'il était différé; écoute, lis, te dis-je : Cette main qui trace ta sentence, cette main que tes yeux égarés cherchent à découvrir, cette main qui presse la tienne avec horreur, percera ton cœur inhumain... Tous les jours, je suis avec toi; je te vois tous les jours; à toute heure, mon bras levé cherche ta poitrine... Oh! le plus scélérat des hommes! vis encore quelques jours pour penser à moi; dors pour rêver de moi; que mon souvenir et ta frayeur soient le premier appareil de ton sup-

[1] Dans une lettre du 29 brumaire, an II.
[2] Allusion à Damiens, dont on dit que Robespierre descendait.

plice! Adieu... Ce jour même, en te regardant, je vais jouir de ta terreur[1]. » Oui, Robespierre périra bientôt. »

Les muscadins répétèrent ces paroles avec une joie visible; puis ils se retirèrent. Notre provincial n'avait rien compris à cette conversation qui est, historiquement, l'exposé des opinions émises par les antirobespierristes. L'intérêt qu'il avait éprouvé à entendre parler ces mécontents provenait plutôt de leur étrange langage que de leurs révélations. Il rentra à son hôtel, et se rendit en toute hâte, le lendemain, à une séance du tribunal révolutionnaire. C'était *primidi*. Il se promena longtemps dans les salles de la *Liberté* et de l'*Égalité*, qui formaient comme l'antichambre du tribunal. Il alla se renseigner sur l'heure des séances dans les deux greffes et au bureau des huissiers. Il entra enfin dans le sanctuaire même pour voir juger une « grande fournée. » Le coupable interrogé déclinait son nom, son âge, sa demeure, ses qualités. L'accusateur public avait pour ainsi dire seul la parole ; à peine si un défenseur officieux osait protéger son client. Ce jour-là, il y eut un abbé sur les bancs. « — Ton nom? — Je suis prêtre, je suis noble, je suis riche, c'est plus qu'il n'en faut pour être condamné. » L'accusé n'ajouta rien. Il fut convaincu de « royalisme, » et voué à la mort. Spectateurs et acteurs, dans l'enceinte du tribunal, tous lui paraissaient avoir des figures sinistres, de sombres regards. Son imagination le portait à voir les choses en noir. La « piscine[2] des carmagnoles » était remplie d'hommes passionnés qui, les uns par amour frénétique de la patrie, les autres par calcul d'ambition, condamnaient à mort des milliers de citoyens.

L'esprit tout effrayé, l'âme toute navrée, notre provincial se

[1] *Papiers de Robespierre*, t. II.

[2] Certaines gens appelaient ainsi la salle des séances. On l'a vu plus haut.

garda bien d'aller voir l'un de ses parents, directeur d'une prison de Paris. Il eût, d'ailleurs, une occasion de se distraire : il fut invité à une noce à laquelle il ne manqua pas de se rendre. Au dîner, où le rimeur Sylvain Maréchal avait pris place, les chansons se succédèrent comme de coutume. Quand arriva, pour Maréchal, le moment de chanter, il entonna, sur l'air de la *Marseillaise*, un couplet terminé ainsi :

> Aux armes, couple heureux, comblez votre destin,
> Neuf mois, neuf mois,
> Et donnez-nous un fier républicain [1].

Un autre convive roucoula, sur l'air fort rebattu des *Dettes*, une romance bien tendre :

> L'amour est père du désir,
> L'hymen est celui du plaisir,
> C'est un Dieu patriote.
>
> L'amour est souvent inconstant;
> Mais l'hymen est toujours charmant :
> C'est un vrai sans-culotte [2].

Bien qu'il trouvât ces inspirations assez étranges, le provincial fit comme les autres convives, dansa au son de la musique de plusieurs airs patriotiques, car c'était l'usage, et ne se permit aucune observation : se rappelant l'avis qu'on lui avait donné au théâtre de la République, il craignait de paraître suspect; il savait qu'un jardinier de l'hôtel de Biron avait failli être condamné, seulement pour avoir laissé venir des lis à floraison, et il ne se souciait pas de voir son enterrement succéder à la noce.

Aussitôt la pensée lui vint de se mettre en sûreté contre les mauvaises aventures qui pourraient lui arriver, et de se procurer quelque objet patriotique dont il se servît, à l'occasion, pour désarmer les dénonciateurs, s'il s'en présentait. Dans sa naïveté toute provinciale, il n'imagina rien de mieux qu'une mé-

[1] *Recueil d'hymnes républicains*, etc., par Sylvain Maréchal.

[2] La *Lyre républicaine*.

daille commémorative de la fédération du 14 juillet 1790. Il entra donc un jour chez un boutiquier spécialiste, décrivit le plus exactement possible la médaille que certains individus de Gonesse, sa ville natale, portaient encore, et demanda à en acheter une. « Je n'en ai pas, répondit le marchand ; c'est déjà



très-arriéré, cela, citoyen. — Mais on y voit un autel à la Patrie ! — Sans doute, mais les emblèmes modérés qui s'y trouvent n'ont plus guère de signification. Cela sent le « fayettisme, » le « modérantisme, » et nous sommes loin de ce temps-là. Depuis 1790, les choses ont diablement marché ! — Ah ! je m'en passerai alors. — Achetez plutôt des portraits de Marat, Chalier et Lepelletier. Voilà ce qui se vend à présent. — Eh bien ! j'en prendrai une. »

Le marché fut conclu ; pour vingt sols, notre acheteur eut sa médaille, c'est-à-dire un talisman contre les dénonciations, pensait-il.

Le lendemain, comme il s'était levé tard, il alla lire les journaux dans un cabinet de lecture. Outre les feuilles ordinaires, telles que le *Courrier de Marseille*, le *Courrier du soir*, la *Feuille du décadi*, il jeta les yeux sur d'autres gazettes dont les titres piquèrent sa curiosité. Il lut l'*Anti-Brissotin*, déjà bien vieux et rangé dans les rayons du cabinet ; il lut l'*Écho des journaux* ou le *Régulateur républicain*, ainsi que le journal *Entendons-nous*, dialogue entre deux jacobins, par Dubois de Crancé, et un autre intitulé : *Guerre aux royalistes et aux modérés* ou *Trompette du*

père Bellerose. Enfin, il termina sa séance de lecture politique par le *Journal des fondateurs de la République*, par Mithois, dont il remarqua l'épigraphe : « Il y a deux sortes de conspirateurs, les scélérats qui oppriment le peuple, et les lâches qui le laissent opprimer[1]. » Parmi les livres de toute sorte, il vit celui-ci, dans le sens contre-révolutionnaire : *Compte-Rendu aux sans-culottes de la République française*, « par très-haute, très-puissante et très-expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux, contenant le nom et le surnom de ceux à qui elle a accordé des passeports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leur âge et qualités, le jour de leur jugement, depuis son établissement au mois de juillet 1792 jusqu'à ce jour; rédigé et présenté aux amis de ses prouesses, par le citoyen Tisset... coopérateur du succès de la République française[2]. »

Il demanda les livres et les pièces de comédie les plus nouvelles. On lui présenta l'*Office des décades provisoires* ou *Discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison*, par Chénier, Dusaussoir, Dulaurens, etc. Mais il n'avait pas l'intelligence de ces étranges livres de messe. On lui présenta encore les *Décades des cultivateurs*, ou *Précis historique des événements révolutionnaires de la révolution française*[3]. Il eût désiré lire des comédies gracieuses, il trouva la *Famille indigente*, la *Discipline républicaine*, la *Réunion du 10 août* ou l'*Inauguration de la République française*, l'*École du village*, les *Épreuves du républicain*, *A bas la calotte!* ou les *Déprêtrisés*[4], les *Émigrés*

[1] Collection Deschiens.
[2] Bibliothèque impériale.
[3] Livres parus dans les premiers mois de 1794.
[4] Bibliothèque Pixérécourt.

aux terres australes. Pour comble d'infortunes, il mit la main sur le *Chansonnier de la République* pour l'an III, avec les portraits gravés de Brutus, de Mucius Scœvola, de Guillaume Tell et de Jean-Jacques Rousseau [1], sur l'*Almanach républicain national*, et, enfin, sur les *Étrennes aux amateurs du bon vieux temps*, brochure à peu près défendue, dans laquelle l'auteur mettait à l'article des sept planètes «*Saturne*. Ne dévorera plus les enfants mâles. — *Jupiter*. Remontera en pompe au Capitole. — *Mars*. Ne foudroiera plus que les rebelles. — *Le Soleil*. Ne reculera plus comme au festin d'Atrée. — *Vénus*. Rappellera les plaisirs, l'innocence et l'amour. — *Mercure*. Rendra au commerce son éclat et son activité. — *La Lune*. Ne montrera plus un visage sanglant, et éclairera les nuits douces et tranquilles qui nous sont destinées. »

Voyant qu'il ne pouvait satisfaire ses goûts de lecture, sans se heurter à la politique, il sortit tout colère du cabinet maudit pour se diriger vers la Bibliothèque Nationale. Mais l'établissement était fermé, et les livres étaient confusément entassés. Il alla en fiacre visiter la manufacture des Gobelins. Quand il arriva, il entendit des gens assurer qu'on avait fait un auto-da-fé des plus riches tapisseries, parce qu'elles avaient le chiffre royal et les armes de France. Aussi la collection lui sembla-t-elle moins intéressante qu'il ne s'y était attendu, et il se rendit à l'hôtel des Invalides, où l'on avait coiffé de bonnets rouges les saints ou les empereurs qui décoraient le monument. Il apprît qu'on avait supprimé toutes les académies : il ne lui restait à voir que le Conservatoire des arts et métiers, nouvellement créé; l'École normale, d'aussi fraîche date, destinée à rendre l'enseignement uniforme dans toute la République; la Pyramide

[1] Collection Maurin.

Fragment d'un Discours sur la Calomnie de Chénier

Narcisse et Tigellin, bourreaux législateurs,
De ces menteurs gagés se font les protecteurs :
De toute renommée envieux adversaires,
et d'un parti cruel plus cruels émissaires,
odieux proconsuls, régnant par des complots,
des fleuves consternés ils ont rougi les flots.
J'ai vu fuir à leur nom les épouses tremblantes ;
le moniteur fidèle, en ses pages sanglantes,
par le souvenir même inspire la terreur,
et dénonce à clio leur stupide fureur.
J'entens crier encor le sang de leurs victimes ;
je lis en traits d'airain la liste de leurs crimes.
et c'est eux qu'aujourd'hui l'on voudrait excuser !
qu'ai-je dit ! on les vante ! et l'on m'ose accuser !
moi, jouet si longtems de leur lâche insolence,
proscrit pour mes discours, proscrit pour mon silence,
seul, attendant la mort quand leur coupable voix
demandait à grands cris du sang et non des lois !
Ceux que la France a ~~j'ai~~ vus ~~longtems~~ yvres de tyrannie,
Ceux-là mêmes dans l'ombre armant la calomnie,
me reprochant le sort d'un frère infortuné
qu'avec la calomnie ils ont assassiné !
l'injustice aggrandit une âme libre et fière.

M. J. Chénier

du Cabinet de M. Bérard

en bois élevée sur la place des Victoires-Nationales, portant les noms des départements et des citoyens morts le 10 août, et une espèce de petite chapelle en l'honneur de Marat, sur la place du Carrousel, devant laquelle une sentinelle se tenait jour et nuit.

Le 6 thermidor, notre provincial se décida à rendre visite à son parent, — directeur de prison. Il arriva le soir, au moment où celui-ci signifiait aux détenus les actes d'accusation, ce qui s'appelait, en style adopté, le *journal du soir*. Parmi les gens qu'on appela se trouvaient André de Chénier et Roucher, auteur des *Mois*, tous deux hommes de lettres, ainsi que Goësman et le baron de Trenck. Il assista au *journal du soir*. Son parent, qui ne lui semblait pas aimable dans l'exercice de pareilles fonctions, venait faire l'appel des condamnés; ceux-ci tremblaient en entendant le bruit des « bières roulantes » qui allaient les emmener; ils accouraient au guichet, et écoutaient avec une attention et une anxiété indescriptibles. On appela André de Chénier, coupable d'avoir écrit, en 1790, dans le *Journal de Paris*, quelques articles contre les clubs des jacobins, d'avoir rédigé la lettre de Louis XVI aux députés de la Convention, et que son frère Joseph n'avait pas pu, suivant les uns, n'avait pas voulu, suivant les autres, arracher au bourreau[1]. On appela ensuite le poëte Roucher, dont le peintre Suvée, son ami, achevait le portrait. « Attendez un instant, » dit Roucher au guichetier; puis il sortit après avoir écrit au bas de la toile ce quatrain adressé à sa femme et à ses enfants :

Ne vous étonnez pas, objets charmants et doux,
Si l'air de la tristesse obscurcit mon visage :

[1] Voir tome 1er, page 380, et l'ode *Sur la Calomnie*, par Marie-Joseph de Chénier.

Lorsqu'un crayon savant dessinait cette image,
On dressait l'échafaud et je songeais à vous [1].

Le lendemain, de Chénier et Roucher étaient guillotinés.

Notre provincial avait lu les vers de ces deux poëtes. Plus tard, il connut la romance que Montjourdain composa avant de marcher à la mort, et qui commençait ainsi :

L'heure avance où je vais mourir,
L'heure sonne où la mort m'appelle, etc.

Il repartit, le 7 thermidor même, pour sa province, heureux de rentrer dans la petite ville de Gonesse, pour assister néanmoins, et sans doute par peur, aux séances de la Société popu-



laire. Son voyage à Paris avait fait de lui un homme politique, mais un homme politique de la plus mince étoffe, car il n'avait pas compris, pendant son séjour dans la capitale, que, sous les formes insolites, il existait un fond de puissantes et fécondes

[1] *Esquisses historiques* de Dulaure.

idées; car il était incapable de discerner, au milieu du chaos apparent, les grandes innovations qui devaient préparer l'avenir. Il n'avait vu que ce qui avait frappé ses regards, sans chercher à découvrir les choses cachées sous le tumulte et le bruit des rues. Au reste, à peine avait-il quitté Paris, que la relation de ses promenades ressemblait déjà à de l'histoire ancienne.

Il se passa tant de choses dans la capitale après son départ! Robespierre allait tomber, mais sa chute devait avoir peu d'analogie avec celle des girondins, des dantonistes, des indulgents; elle tenait à une question de personnes seulement. Les ennemis du triumvir approuvaient, au fond, son système, et l'on verra que la puissance qu'ils substituèrent par la suite à la Convention nationale ne fut autre qu'une unité gouvernementale. Par malheur, les excès du régime de la Terreur avaient séparé les Français en deux camps, — les révolutionnaires, les contre-révolutionnaires. La masse intelligente de la nation s'était trop habituée à ne voir que Robespierre dans tous les actes qui avaient coïncidé avec son passage au pouvoir, et bientôt ceux mêmes qui avaient renversé le « tyran » pour se mettre à sa place parurent indignes de commander. Plus d'autorité ferme, raisonnée, stable. Au dedans, la politique devenant molle; au dehors, la guerre étant constamment juste, brillante, admirable, il arriva que la même pensée dirigea la politique et la guerre. De là, ultérieurement, la fortune du premier consul.

CHAPITRE VIII

Commencement de la réaction thermidorienne. — Conciliabules rivaux. — Dernier discours de Robespierre. — Le *triumvir* est généralement accusé. — Journées des 8 et 9 thermidor. — Arrestation de Robespierre et de ses amis. — Adresse au peuple de Paris. — Troubles. — Proclamation au maire et aux patriotes de Bercy. — Le peuple « se met à la hauteur de la liberté. » — Mort des triumvirs. — Comment on traite les puissants de la veille. — Détails. — Libre cours donné à la réaction. — Le *Peuple français, ou le Régime de Robespierre*. — Le 9 *thermidor, ou la Surprise anglaise*. — Le *Temps resserrant les nœuds des frères et amis*. — Les *Formes acerbes*. — L'*Huître d'honneur d'Arras gobée*. — La Couvée du diable. — *Notre-Dame de thermidor; de septembre*. — Nombreuses brochures. — L'orang-outang Collot-d'Herbois. — Translation des cendres de Marat et de Jean-Jacques Rousseau au Panthéon. — La *Queue de Robespierre* et la Jeunesse dorée. — Quelle proportion? — Exécution de Carrier et autres.

Le jour où Pichegru prit Anvers et Jourdan Liége, la réaction ostensible commença contre les robespierristes, masse devenue compacte, composée des jacobins, de la Commune, de tous les juges et jurés du tribunal révolutionnaire. C'était une puissance capable de l'emporter sur les deux comités et sur la Convention, dont l'obéissance au système de Robespierre s'évanouissait de jour en jour. Avec de la résolution et de l'énergie, cette masse pouvait tenter et mener à bonne fin un nouveau 31 mai contre les députés. Mais Robespierre reculait devant une lutte à main armée; il comptait par-dessus tout sur l'effet de sa parole et sur une police occulte qu'il avait organisée pour surveiller ses adversaires. Il paraissait d'ailleurs assez rassuré sur le dénoûment du drame qui commençait. Habitant une belle maison de campagne à Maisons-Alfort, il recevait là ses plus zé-

les partisans; souvent, sur les routes, on apercevait Hanriot et ses aides de camp courant au galop sur cinq de front, faisant ce que nous appellerions aujourd'hui des *fantasias* de terrorisme, et se rendant à Maisons-Alfort pour y donner des conseils ou pour y prendre des ordres. Le silence était recommandé à tous les robespierristes, et pourtant leurs perpétuelles indiscrétions faisaient croire à un mouvement plus violent que celui dont le « triumvirat » s'occupait alors.

Aussi les chefs des anti-robespierristes travaillaient-ils en secret à diriger toutes les affaires, à profiter de l'espèce d'abdication de Robespierre, à enrôler sous leur drapeau Carnot, Robert Lindet, Prieur de la Côte-d'Or et la partie ultrà-modérée des conventionnels, quelques députés de la plaine, Boissy-d'Anglas, Durand de Maillane, Palasne-Champeaux. Barère, à Passy, chez l'ancien fermier général Antoine Dupin, celui qu'un auteur a appelé « le valet d'Amar [1], » celui qui a dit : « La guillotine est meilleure financière que Cambon, » se concertait avec Amar, Vadier et Vouland, et ridiculisait Robespierre, tandis que, à Paris, les montagnards menacés, Tallien, Lecointre, Bourdon de l'Oise, Thuriot de la Rosière, Panis, Barras, Fréron, Guffroy, Dubois-Crancé, Fouché de Nantes et quelques autres, en un mot, « la séquelle des terroristes [2], » essayaient de s'entendre en se communiquant leurs griefs contre les triumvirs. La force armée parisienne avait été réduite de manière à diminuer l'autorité active des partisans de Robespierre, à restreindre la puissance d'Hanriot, disposé à marcher à la tête des sections.

Le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), Robespierre se rendit

[1] *Nouveau tableau de Paris.* Antoine Dupin fut l'auteur du rapport contre les fermiers généraux (12 janvier 1794), à la suite duquel vingt-huit d'entre eux montèrent sur l'échafaud.

[2] Expression de Barère

à la Convention et fit un discours violent pour imposer silence à ses ennemis. Dans ce discours il commenta toute la Révolution française, il essaya de ramener à lui la Convention, qui lui échappait, en désavouant toutes les mesures odieuses qu'on lui avait imputées pour en charger la mémoire de ceux qui avaient succombé pendant sa *dictature*. « Est-ce nous, s'écria-t-il, est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes et porté la terreur dans toutes les conditions? Ce sont les monstres que nous avons accusés... Est-ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, avons promené le glaive sur la plus grande partie de la Convention nationale? qui demandions, dans les sociétés populaires, la tête de *six cents représentants du peuple?* Ce sont les monstres que nous avons accusés... On disait aux nobles : C'est lui seul, Robespierre, qui vous a proscrits; on disait aux patriotes : Il veut sauver les nobles; on disait aux prêtres : C'est lui seul qui vous poursuit, sans lui vous seriez paisibles et triomphants; on disait aux fanatiques : C'est lui qui détruit la religion; on disait aux patriotes persécutés : C'est lui qui l'a ordonné, ou qui ne veut pas l'empêcher... En voyant la multitude des vices que le torrent révolutionnaire a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques, j'ai tremblé quelquefois d'être souillé, aux yeux de la postérité, par le voisinage impur de ces hommes pervers qui se mêlaient dans les rangs des défenseurs sincères de l'humanité; mais la défaite des factions rivales a comme émancipé tous les vices. Ils ont cru qu'il ne s'agissait plus pour eux que de partager la patrie comme un butin, au lieu de la rendre libre et prospère; et je les remercie de ce que la fureur dont ils sont animés contre tout ce qui s'oppose à leurs projets a tracé la ligne de démarcation entre eux et tous les gens de bien... Ainsi donc des scélérats nous imposent la lo.

de trahir les peuples, sous peine d'être appelés dictateurs! Souscrirons-nous à cette loi? Non! Défendons le peuple, au risque d'en être estimés. Qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime, et nous par celle de la vertu. Dirons-nous que tout est bien? Continuerons-nous de louer, par habitude ou par pratique, ce qui est mal? Nous perdrions la patrie. Révélerons-nous les abus cachés? Dénoncerons-nous les traîtres? On nous dira que nous ébranlons les autorités constituées; que nous voulons acquérir à leurs dépens une influence personnelle. Que ferons-nous donc? notre devoir. Que peut-on objecter à celui qui veut dire la vérité et qui consent à mourir pour elle? Disons donc qu'il existe une conspiration contre la liberté publique; qu'elle doit sa force à une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la Convention; que cette coalition a des complices dans le comité de sûreté générale et dans les bureaux de ce comité; qu'ils y dominent; que les ennemis de la République ont opposé ce comité au comité de salut public et constitué ainsi deux gouvernements; que des membres du comité de salut public entrent dans ce complot; que la coalition, ainsi formée, cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal? Punir les traîtres, renouveler les bureaux de sûreté générale, épurer le comité de salut public lui-même, constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention nationale, qui en est le centre et le juge, et écraser ainsi toutes les factions sous le poids de l'autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté : tels sont les principes. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes sont proscrits et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive le taire; car que peut-on objecter à un homme qui a raison

et qui sait mourir pour son pays? Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir impunément la patrie. Les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits tant que la horde des fripons dominera. »

Une démarche hasardée dans la Convention, son champ de bataille habituel, lui avait semblé préférable à une insurrection dans les rues. Cette confiance le perdit. Il dut bien s'en apercevoir au silence de glace qui ne cessa de régner dans l'auditoire, autrefois si enthousiaste à son endroit. Une impénétrable froideur se lisait sur tous les visages. Robespierre avait commencé son discours dans le silence, ce fut dans le silence qu'il le termina. Seulement une rumeur sourde parcourait la salle des séances.

Il fallait répondre; on le fit indirectement. En effet, le discours de Robespierre, d'abord proposé pour l'impression, sur l'insidieuse motion de Lecointre de Versailles, fut simplement, après des objections diverses, renvoyé à l'examen du comité de salut public, que certaines gens appelaient « comité d'enfer public. » Mais Couthon monta à la tribune « pour épancher son cœur ulcéré, » et il demanda l'impression du discours, plus l'envoi à toutes les communes et à toutes les armées. Ses paroles soumirent l'assemblée encore une fois, et « la séquelle dantoniste » sembla frappée d'impuissance.

Non, car la lutte était à peine commencée. Plusieurs antirobespierristes demandèrent la parole, et Vadier le premier put justifier le comité de sûreté générale; Cambon put justifier ses lois de finance, invoquer sa probité notoire, « dire la vérité tout entière, » désigner Robespierre comme « s'étant rendu le maître de tout, comme ayant paralysé les volontés de l'Assemblée; »

Billaud-Varennes put déclarer « qu'il préférait que son cadavre servît de marchepied à un ambitieux que d'autoriser ses attentats par son silence ; » Panis put se plaindre des calomnies répandues contre lui par le « triumvir » qui l'avait sans cesse accusé d'être l'auteur des massacres de septembre. Ces étincelles enflammèrent les députés, qui exigèrent que Robespierre et Couthon nommassent les cinq ou six conventionnels dont ils avaient sans cesse demandé le sacrifice. Le désordre devint inexprimable. La Convention révoqua sa première décision, et déclara que le discours de l'Incorruptible ne serait pas imprimé, mais seulement renvoyé à l'examen des deux comités.

Robespierre, désespérant de tenir tête à l'orage, courut bien vite au club des Jacobins, en compagnie de Couthon. Il y lut son discours, et fut couvert d'applaudissements. Néanmoins le triumvir se montra fort abattu. « Je suis prêt à boire la coupe de Socrate, disait-il. — Je boirai la ciguë avec toi, s'écriait le peintre David. — Nomme tes ennemis, ajoutaient quelques autres ; ce sont les ennemis de la patrie : désigne-les, et ils périront. » Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, ayant paru au club, furent insultés et menacés. Ils se retirèrent, et la société des Jacobins se déclara en permanence.

Pendant ce temps-là, Saint-Just, qui avait reçu le surnom d'*Apocalyptique*, gardait, dans le sein du comité de salut public, un silence tout mystérieux, et, n'écoutant pas la voix de ses collègues, qui essayaient de le détacher du triumvirat, il dressait un acte d'accusation contre les « immoraux » ou derniers dantonistes. Après avoir quitté le comité, il lui envoyait un billet contenant ces simples mots : « Vous avez flétri mon cœur, je vais l'ouvrir à la Convention nationale. »

Quant à Robespierre, ses amis l'engagèrent à marcher en

armes contre la Convention. Il refusa, par peur ou par scrupule. Robespierre n'avait pas l'audace de Danton. La nuit ne fut calme qu'en apparence; une mine terrible allait éclater, briser les hommes du pouvoir.

Les ennemis de Robespierre se réunissent tous à la voix de Tallien. Les uns et les autres se disent : « Vous pleurez Vergniaud, nous pleurons Danton; réconcilions leurs ombres en frappant Robespierre. » C'en est fait : l'Incorruptible est luimême désigné comme un « ennemi du bien public dans l'*inventaire* des humains[1]. » Le lendemain, 9 thermidor an II (27 juillet 1794, vieux style), la lutte continue à la Convention : Couthon, Saint-Just, Robespierre, d'une part; de l'autre, Tallien, Billaud-Varennes et Vadier. Sur tous les bancs on s'attaque, et partout on se défend pied à pied. Après les reproches, les injures; après les injures, les menaces. Les conventionnels, pendant la discussion, crient plusieurs fois : *A bas le tyran!* L'arrestation du général Hanriot, commandant de la garde nationale parisienne, ainsi que celle de son état-major, sont décrétées. La Convention annonce qu'elle entre en permanence.

Successivement on propose et on décide d'incarcérer Boulanger, Dufraisse et Dumas, le président du tribunal révolutionnaire. Vadier met au jour tous les actes les plus secrets de son ancien « compère, » en les rembrunissant. Il l'accuse d'avoir dit à l'accusateur public, lors du procès de la Mère de Dieu : « Vous ne jugerez pas cette drogue. » Tallien montre qu'il a apporté un poignard « pour frapper le tyran, » si la Convention n'a pas le courage de faire justice; Tallien accable Robespierre à propos de son discours de la veille; un montagnard lui crie : « Malheureux! le sang de Danton t'étouffe! » Robespierre répond par des

[1] Expressions de Robespierre.

cris, couverts eux-mêmes par les murmures désapprobateurs d'une partie de la Convention. Le député Louchet tranche la question et propose de décréter Robespierre « d'arrestation; » Lozeau ajoute : « d'accusation. » La chute du triumvir va vite. Robespierre appelle le président *président des assassins ;* il adjure la montagne. Mais un député, Charles Duval, lui porte le dernier coup en s'écriant : « Est-ce que cet homme sera toujours le maître dans la Convention ! — Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! » ajoute Fréron. A ces mots les deux frères sont perdus. On les arrête, et, de tous les côtés, les cris de *Vive la liberté! vive la République!* se font entendre. Saint-Just, Couthon et Lebas, qui a « demandé sa propre arrestation, » subissent le même sort que Robespierre. Fréron a déclaré « que la patrie, en ce jour, et la liberté sont sorties de leurs ruines[1]. » L'Incorruptible s'écrie : « La République est perdue! les brigands triomphent! »

En apprenant l'arrestation de Robespierre et des autres députés, la commune ne se laissa pas abattre. Fleuriot, maire, et Payan, agent national, appelèrent à son de caisse les officiers municipaux. Il était cinq heures. Le conseil général du département s'assembla, et deux membres nommés par lui furent « chargés d'inviter les citoyens à s'unir à leurs magistrats pour sauver la patrie et la liberté[2]. » Une adresse au peuple parut : « Des scélérats dictent des lois à la Convention, qu'ils oppriment. On poursuit *Robespierre*, qui fit déclarer le principe consolant de l'existence de l'Être-Suprême et de l'immortalité de l'âme; *Saint-Just*, cet apôtre de la vertu, qui fit cesser les trahisons au Rhin et au Nord, qui, ainsi que *Lebas*, fit triompher les

[1] *Moniteur universel.*
[2] Arrêté de la Commune du 27 juillet 1794 (9 thermidor).

armes de la République avec *Couthon*, ce citoyen vertueux, qui n'a que le cœur et la tête vivants, mais qui les a brûlants de l'ardeur du patriotisme; *Robespierre le jeune*, qui présida aux victoires de l'armée d'Italie. Et quels sont leurs ennemis? Un *Amar*, noble de trente mille livres de rente; *Dubarran*, vicomte, et des monstres de cette espèce; *Collot d'Herbois*, le partisan de l'infâme Danton, comédien qui, dans l'ancien régime, avait volé la caisse de sa troupe; *Bourdon* (*de l'Oise*), qui calomnia sans cesse la commune de Paris; ce *Barère*, qui appartient à toutes les factions tour à tour, et qui a fait fixer le prix des journées des ouvriers pour les faire périr de faim. Voilà les scélérats que le conseil te dénonce, peuple! lève-toi, ne perdons pas le fruit du 10 août et du 31 mai, et précipitons au tombeau tous les traîtres. »

Puis le conseil proclama « l'insurrection contre les oppresseurs du peuple qui voulaient faire périr ses défenseurs; » appela à lui les autorités constituées, la force armée, les sections, et leur fit jurer à toutes l'union et la fraternité, le salut de la patrie. Hanriot dirigeait le mouvement. La gendarmerie se rangea sur la place de la Maison-Commune. On battit la générale dans les rues. La garde citoyenne s'arma en partie. Les canonniers des sections étaient prêts. Hanriot cria *aux armes!* et engagea les passants à marcher sur la Convention. Mais, chemin faisant, il fut pris et conduit au comité de sûreté générale. Entrave de quelques heures seulement à l'insurrection. Les députés arrêtés dans la journée, et Hanriot lui-même, ne tardèrent pas à être délivrés. Alors la position de la Commune sembla s'améliorer encore. Lebas écrivit au commandant du camp de la plaine des Sablons de faire marcher contre la Convention les Élèves de la patrie. Vaine demande, le commandant était arrêté.

Lettre de Collot d'Herbois

né à Soissons vers 1751, mort à Sinnamary (Ile de Cayenne) en 1796

Monsieur Potier de Selle commandant le poste de la rüe suivant prendra la force suffisante pour conduire Mr Montrazon logé rüe d'antin la première porte Cochere a gauche en entrant par la rüe des petits champs au comité de surveillance de la mairie auquel il fera communiquer la denonciation de la section de la butte des moulins

Collot-Dherbois
President de la section de la bibliothèque

Lettre de Henriot,

né à Nanterre (près Paris) en 1761, mort à Paris en 1794

Du 9 thermidor, l'an 2 de la République Française.

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

Tous les officiers de poste arretteront les proclamateurs tels quils soient et les emmeneront a la maison commune ici pour la [illegible] je recommande a mes freres d'armes cet ordre

le général Henriot

Lith. Delarue 16 r. N. D. des V.

Le conseil général envoya des proclamations aux différents maires de la banlieue, notamment à celui de Bercy : « Maire et patriotes de Bercy, Robespierre et les patriotes les plus purs de la Convention ont été arrêtés par des conspirateurs, et remis aussitôt en liberté par le peuple souverain. Accourez à la commune de Paris avec vos armes pour sauver la chose publique : le tocsin sonne pour donner l'éveil aux amis de la patrie[1]. »

Il n'y avait plus à reculer : Robespierre avait échoué à la tribune, et ses amis voulaient le défendre avec le canon. Hanriot donc, redevenu commandant de l'artillerie, pointa ses pièces sur la Convention. Les insurgés furent mis hors la loi. Cet événement ne déplaisait qu'à Robespierre aîné, gardien toujours fidèle de la légalité, et qui avait dit : « Je ne veux point donner l'exemple d'un nouveau Cromwell ; nous ne sommes rien que par le peuple, et nous ne devons point porter atteinte à la représentation nationale. » On le pressa vivement, car alors la Convention n'avait point un seul homme armé pour elle. Il délibéra. Pendant ses lenteurs, sa résistance honorable, après tout, et ses incertitudes accoutumées, aux jours d'action, des citoyens des différentes sections vinrent offrir leurs bras au président de la Convention. A minuit, « partout le peuple était à la hauteur de la liberté ; partout on entendait les cris de *Vive la République ! vive la Convention nationale*[2] ! » Le peuple avait juré de mourir pour ses mandataires, qu'une force armée respectable environnait.

Cependant Hanriot agissait à la place de Robespierre. Il envoya un gendarme porter aux troupes l'ordre formel de se retirer au plus tôt. Le député Féraud fit arrêter ce gen-

[1] Cette proclamation fut affichée dans Bercy.

[2] Discours de Barère dans la séance de nuit.

darme. Quelques militaires avaient aussi abandonné la cause des insurgés [1]. Tardivement, Robespierre se décida à triompher ou à succomber, d'après le sort des armes. On l'allait voir se mesurer avec Barras, devenu chef de la garde nationale. Il avait organisé un *comité des douze* et une commission exécutive. La place de Grève était couverte d'hommes, de baïonnettes, de canons. Jamais l'insurrection n'avait revêtu à ce point le caractère d'une guerre civile.

Ce fut vers la place de Grève que se dirigèrent, à deux heures du matin, les troupes de la Convention. Elles investirent la maison commune, et les huissiers de la représentation nationale, torches en mains, lurent hautement à la multitude le décret qui frappait les rebelles. Le peuple délaissa ces derniers. Il criait : *Périssent les traîtres et les tyrans!* Quelques employés pénétrèrent dans la salle des communes, où délibéraient trente-six municipaux revêtus de leur écharpe. Le président, effrayé, laissa tomber la sonnette de ses mains. Chacun s'enfuit. Robespierre jeune sauta par une fenêtre, puis se jeta du haut en bas de la corniche de la façade de l'Hôtel de Ville. Lebas et Robespierre aîné voulurent se tuer avec un pistolet, mais le premier seul réussit. Robespierre avait la mâchoire inférieure fracassée. On arrêta les municipaux. Prisonniers et blessés, tous furent conduits, partie à la Convention, partie au comité de salut public et à la Conciergerie.

On rapporte que Couthon agonisant fut traîné jusque sur le quai : des gens voulaient le jeter à la rivière. Robespierre aîné, qui souffrait cruellement, que ses collègues des comités étaient venus insulter, auquel on avait craché au visage et dans les chairs duquel des commis de bureau avaient enfoncé la pointe

[1] Même séance. Comptes rendus de Féraud et de Fréron.

de leurs canifs, fut placé sur un fauteuil et amené à la Convention. « Le lâche Robespierre est là, dit le président aux députés. Vous ne voulez pas qu'il entre? — Non! non! crièrent des voix nombreuses. — Apporter dans le sein de la Convention le corps d'un homme couvert de crimes, ce serait, opina Jacques Alexis Thuriot de la Rosière, enlever à cette belle journée tout son éclat! Le cadavre d'un tyran ne peut qu'apporter la peste. La place qui est marquée pour lui et ses complices, c'est la place de la Révolution. » Ce même Thuriot s'était distingué, pendant la séance du 9 thermidor, qu'il présidait, par son implacable partialité contre Robespierre: chaque fois que celui-ci voulait élever la voix, l'anti-robespierriste agitait incessamment sa sonnette et lui refusait la parole; il était l'ennemi personnel de Robespierre.

Saint-Just, Payan et Dumas furent dirigés vers la Conciergerie, après avoir passé quelque temps dans la salle qui précédait celle des séances de la Convention. Le premier, apercevant un grand tableau où étaient imprimés les Droits de l'homme, dit avec une sorte d'orgueil : « C'est pourtant moi qui ai fait cela! » Thibaudeau raconte que Saint-Just et Dumas avaient été amenés à pied de l'Hôtel de Ville aux Tuileries, comme il faisait déjà grand jour, attachés ensemble, ainsi que deux filous. Couthon, le paralytique, fut arraché tout meurtri aux fureurs d'une foule exaspérée.

Tous les vaincus de cette terrible journée, pendant laquelle Jean-Baptiste Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire, montra seul, il faut le dire, beaucoup de courage et de présence d'esprit, s'accusèrent réciproquement d'avoir perdu l'insurrection. Robespierre, son frère, Hanriot, Couthon, Saint-Just, Dumas, Payan, Simon, gardien de Louis XVII, etc., furent

exécutés sur la place de la Révolution. Les cavaliers qui escortaient Robespierre aîné, placé sur une charrette entre Couthon et Hanriot, et en compagnie de Robespierre jeune et de Saint-Just, désignaient aux spectateurs avec la pointe de leurs sabres la personne de l'Incorruptible, dont la tête était enveloppée d'un linge sanglant qui soutenait la mâchoire inférieure. Au moment de l'exécution, on lui arracha brutalement l'appareil mis sur sa blessure, ce qui lui fit pousser un cri d'angoisse, car la mâchoire s'était détachée et le sang avait jailli. On tortura presque le paralytique Couthon, que son infirmité empêchait de placer facilement sur la planche fatale.

Parmi les accusations portées contre Couthon, on remarque celle-ci : il voulait se faire roi. A quoi il avait répondu, en ôtant de dessus ses jambes paralysées le vêtement qui les couvrait : « Moi, me faire roi! et dans cet état! » La complexion de Couthon était fort délicate; son infirmité datait de loin, elle se rapportait à un fait curieux. Un jour, comme il allait présenter ses hommages à une jeune fille dont il était épris et qui demeurait à quelques lieues de son domicile, Couthon s'égara pendant la nuit, marcha sur un terrain mouvant, s'y enfonça jusqu'au milieu du corps et ne put se retirer qu'à grand'peine de cette épaisse fange. La santé ne lui revint ja-



mais. Presque tous les portraits de Couthon reproduisent, parfois en l'exagérant, son état valétudinaire. Il n'existe qu'un ouvrage imprimé de ce conventionnel, qui était avocat avant la révolution ; c'est son *Opinion sur le procès de Louis Capet*, in-octavo publié à Paris en 1792.

Saint-Just, né en 1768, n'avait que vingt-six ans quand il disparut de la scène politique, qu'il n'occupa que pendant deux années. C'était un homme d'un physique remarquable, dont plusieurs historiens ont vanté « la suave gentillesse, » mais dont Camille Desmoulins avait critiqué le maintien immobile et compassé, en disant « qu'il portait sa tête comme un saint-sacrement. » Œil large,



ordinairement pensif, arc des sourcils en ligne presque droite; teint pâle et grisâtre; lèvres molles, un peu charnues. Son langage avait quelque chose de bref, d'étranglé, parfois; son style, quelque chose de lacédémonien. Il laissait, outre des discours et des rapports, plusieurs ouvrages de genres différents : l'*Esprit de la Révolution et de la Constitution de France*, examen critique de l'œuvre de l'Assemblée constituante, paru en 1791; *Opinion concernant le jugement de Louis XVI*, prononcée le 13 novembre 1792; un *Essai de Constitution*; des *Fragments sur les institutions républicaines*, travail posthume;

Organt, poëme en vers, en vingt chants, publié *au Vatican* (Paris, 1792); *Mes Passe-Temps* ou le *Nouvel Organt de* 1792, poëme lubrique (en vers) en vingt chants, par un député à la Convention nationale, écrit dans la manière de Dulaurens, et imprimé à Londres et à Paris.

Ainsi finit le triumvirat. Le lendemain de cette exécution, accomplie au milieu d'applaudissements continuels, soixante-dix membres de la commune montèrent sur l'échafaud; le 30 juillet, il y eut encore douze victimes. La réaction contre le sang était sanglante. Tallien, pourtant, avait déclaré que le 9 thermidor était « l'un des plus beaux jours de la liberté. » Parmi les Robespierristes exécutés plus tard, on remarqua Coffinhal, le vice-président du tribunal révolutionnaire, dont la mort n'eut lieu que vingt jours après. Il s'était caché, et avait été découvert ensuite chez sa maîtresse, rue Montorgueil. Coffinhal répondit par des signes de mépris à la foule des réacteurs qui, faisant allusion à sa phrase ordinaire comme juge, lui disaient ironiquement lorsqu'il marcha au supplice : « Coffinhal, tu n'as pas la parole! »

Rappelons ici que les événements de thermidor coïncidèrent non-seulement avec la mort des poëtes André de Chénier et Roucher, exécutés le 26 juillet, mais encore avec une fête des jeunes Barra et Viala, fixée au lundi 28 du même mois. Le *Moniteur* inséra des stances patriotiques en l'honneur de ces héros. La Convention avait décrété « qu'un groupe de poëtes républicains joindrait ses chants aux efforts des arts, pour exprimer devant les mânes de Barra et de Viala les regrets de la patrie. » Billaud-Varennes dit aux conventionnels que la fête projetée était assurément une mesure prise pour envelopper la Convention et les comités. « Je ne veux pas, ajouta-t-il, élever de nuage ni sur le

patriotisme des jeunes gens, ni sur la vertu du peuple ; mais je crois qu'il ne doit pas y avoir de fête demain. Ce dont nous devons nous occuper est d'anéantir les scélérats. Nous irons au Panthéon avec plus d'enthousiasme, quand nous aurons purgé la terre. » On applaudit, et la fête fut ajournée[1]. L'Opéra-National, qui, après avoir joué *Agricole Viala, ou le Héros de treize ans*, avait fait relâche pour cause de réparations, et devait rouvrir ses portes le 15 thermidor, en donnant une représentation « de par et pour le peuple, » recula l'époque de sa réouverture, vu les circonstances politiques.

Dans la séance du 13 thermidor, un député de la Convention demanda que « le traître David, ce tyran des arts, fût à l'instant chassé du comité de sûreté générale. » L'illustre peintre ne tarda pas à entrer dans la salle ; on l'entendit se défendre d'avoir « embrassé Robespierre, » de l'avoir « touché même ; » on l'entendit faire amende honorable, déclarer que le triumvir l'avait trompé, promettre de ne plus s'attacher désormais aux hommes, mais seulement aux principes. Ces protestations ne l'empêchèrent pas de disparaître du comité réorganisé ; et, le lendemain (14), l'arrestation du terroriste Jacques-Louis David fut décrétée. Il subit une détention de près de cinq



[1] Séance du 9 thermidor.

mois, fut rendu à la liberté le 7 nivôse, réincarcéré après le 8 prairial, amnistié le 4 brumaire an IV, et, après la révolution du 18 brumaire, favorisé par Napoléon Bonaparte.

Quelques jours s'écoulent. La chute de Robespierre et de ses amis éveille de tous côtés les ambitions grandes ou petites. Beaucoup aspirent à remplacer ce « tyran abhorré, ce chef d'un triumvirat sanglant. » Ce ne sont que diatribes, que satires, que caricatures sur l'homme déchu, dont on vend le portrait avec des vers de la Harpe au bas. Louvet de Couvray, qui n'a pas paru à la Convention depuis la chute des Girondins, qui est hors la loi depuis le 28 juillet 1793, qui s'est caché dans les cavernes du Jura, puis dans la grotte de Saint-Émilion (Gironde), et qui a plusieurs fois attaqué Robespierre triomphant, prend la plume, et s'écrie dans un hymne :

Que si d'un nouveau Robespierre
Ton pays était tourmenté,
Mon fils, ne venge point ton père,
Mon fils, venge la liberté!

Dans une gravure, « *Le peuple français ou le régime de Robespierre*, » un citoyen, les yeux bandés, est livré à la merci de toutes les furies politiques, de la force, de l'injustice, de la mort, etc.; il joue à colin-maillard, etc., cherche le niveau de l'égalité, et dit :

En vain de tous côtés j'allonge chaque membre,
Tout s'enfuit sous ma main quand je crois y toucher.
C'est moi, dans ce jeu-ci, que l'on veut attraper,
Et j'en serai longtemps, je crois, le pot-de-chambre [1].

Joseph Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise*, écrit un hymne dithyrambique « sur la conjuration de Robespierre et la révolution du 9 thermidor [2]; » des poëtes obscurs célèbrent

[1] Collection Laterrade.
[2] Bibliothèque impériale.

1794



P. Dien imp. r. Hautefeuille 32, Paris

LE TRIUMVIR ROBESPIERRE

Ce maître impérieux n'est plus qu'un vil coupable.
Il invoquait la force, et la force l'accable;
D'autant plus malheureux, quand son règne est passé,
Que sur son propre sort lui même a prononcé,
Que rien en sa faveur ne peut se faire entendre,
Et qu'à la pitié même il ne peut plus prétendre.
La vengeance publique insulte son trépas,
Et mourant dans la fange, on ne le plaindra pas.

Voyez la Tragédie du [illegible]

[illegible]

Histoire illustrée de la République Française

l'événement par des poëmes historiques, des odes, des chansons sur « l'horreur triumvirale, » sur « l'affermissement de la République. » On compose cette épitaphe satirique du défunt Robespierre :

Passant, ne pleure pas son sort,
Car, s'il vivait, tu serais mort [1];

épitaphe qui s'accorde avec celle que l'on place sur la tombe de tout jacobin :

Sous cette pierre repose
N..., ce fameux vaurien;
Mourir est la seule chose
Qu'il ait jamais fait de bien.

Une très-piquante caricature, le *Neuf Thermidor, ou la surprise anglaise, aux honnêtes gens de tous les pays,* « représente la France sous la forme d'une autruche, qui a eu le malheur,



dans sa première ponte, de ne donner que des monstres tels

[1] Il n'est pas prouvé que cette épigramme soit du temps.

que Marat, Carrier, Robespierre, Joseph Lebon, » etc., etc., que le retour de la justice du 9 thermidor a en quelque sorte fait disparaître; tout nous fait espérer qu'elle continuera à nous délivrer de cette espèce de fléau. L'autruche, plus heureuse dans sa seconde ponte, n'offre que des amis de la paix, du bonheur universel et de la tranquillité des nations. Un Anglais, dont l'embonpoint annonce une existence bien nourrie, occupé à manger, est frappé de cet heureux changement, et en témoigne sa surprise. La *Justice* dit: Monstres, vous êtes anéantis pour jamais. Le *Français :* Europe, voilà nos seuls vœux. L'*Autruche :* Que je répare bien aujourd'hui mes torts ! L'*Anglais :* Goddem ! go on[1].... » Ce qui signifiait que l'Angleterre n'applaudissait pas, parce que cet événement renversait, disait-on, ses projets, en immolant les traîtres qu'elle avait payés pour plonger la Révolution dans des excès horribles.



Une autre caricature, adressée à tous les révolutionnaires, eut pour titre, le *Temps resserrant les nœuds des frères et amis*, avec ces vers :

[1] Communiqué par M. de Pastoret.

Le temps est le maître de tout ·
Il n'est rien dont il ne vienne à bout [1].

Une estampe enfin, dessinée par l'auteur du *Neuf Thermidor*, et intitulée les *Formes acerbes*, parut peu après. « Cette allégorie, dit le texte, représente Joseph Lebon, posté entre les deux guillotines d'Arras et de Cambrai, tenant deux calices dans lesquels il reçoit d'une main et s'abreuve de l'autre du sang de ses nombreuses victimes, immolées au delà de cinq cent cinquante dans les deux communes. Il est monté sur des groupes de cadavres entassés les uns sur les autres. D'un côté, deux furies, dignes compagnes de ce cannibale, animent des animaux moins féroces qu'elles à dévorer les restes des malheureuses qu'elles ne peuvent plus tourmenter; de l'autre, sont nombre de détenus de l'un et de l'autre sexe, avancés sur le bord du précipice, tendant les mains au ciel, où ils aperçoivent la Convention, à qui la Justice dévoile la Vérité, tenant deux brochures intitulées, l'une, les *Angoisses de la mort, ou Idées des horreurs des prisons d'Arras*, rédigées par les auteurs dans leurs fers; l'autre, *Atrocités exercées envers les femmes*. Le fond du tableau représente des prisons, et indique le résultat des ouvrages présentés par la Vérité, » etc. [2]. Ajoutons qu'une renommée sonne de la trompette, en s'écriant : 9 thermidor ! Humanité ! Justice ! Vertu à l'ordre du jour ! et que des rayons bienfaisants tombent du ciel sur les craintifs patients qui s'approchent du précipice. La société populaire de Saint-Omer n'allait pas tarder à imprimer cet écrit : « *Dernier coup porté aux hommes de sang*. Lebon assis sur des cercueils, portant un crâne pour couronne et pour sceptre un ossement, tendant la main à son ami Carrier [3]. »

[1] Collection Laterrade.
[2] Gravure fort bien exécutée. Bibliothèque impériale.
[3] Paru en l'an III. Bibliothèque impériale.

La chute de Lebon, à Arras, inspira encore une caricature, intitulée l'*Huître d'Arras gobée.* On y voit l'homme aux « formes acerbes, » gisant à terre, tenant d'une main un sabre, et de l'autre la sonnette de président du tribunal criminel du Pas-de-Calais. Deux individus, probablement de ceux qui ont dénoncé Lebon, ont un nez d'une longueur démesurée ; cela se comprend,



car, pratiquant la morale de l'*Huître et les Plaideurs*, un thermidorien, dont le pied est placé sur le terroriste abattu, ne leur donne que les écailles de l'huître que seul il a mangée. Au bas, ce quatrain :

> Ici gît, Dieu merci, pour ne plus revenir,
> L'horreur des temps présents et des temps à venir ;
> Qui nommera Lebon, ce monstre de notre âge,
> De tous les attentats nommera l'assemblage[1].

« Pour ne plus revenir, » en effet. Joseph Lebon avait en vain, six jours après le 9 thermidor, déclaré à la Convention « que l'infâme Robespierre avait voulu le faire périr; » Guffroy, qui, na-

[1] Collection Laterrade.



IMP. SIMON RAÇON.

Le Diable, après avoir longtemps couvé la ruine du plus bel empire, s'applaudissait de sa brillante couvée. « Nargue de tes efforts, lui dit son infernale moitié ; vois mon Jacobin. » — Le Diable demeura stupéfait. (*Caricature étrangère.*)

guère, l'avait accusé de modérantisme, lui reprochait maintenant son terrorisme. Lebon fut décrété d'arrestation provisoire; on nomma une commission de vingt et un membres pour examiner sa conduite. Cette commission ne présenta son rapport qu'en juillet 1795; Lebon, accablé, se défendit assez victorieusement sur plusieurs points; traduit néanmoins, le surlendemain, devant le tribunal criminel de la Somme, il fut condamné à mort le 9 octobre suivant. En mettant la chemise rouge, il s'écria : « Ce n'est pas moi qui dois l'endosser, il faut l'envoyer à la Convention, dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres. »

A l'étranger, une caricature eut beaucoup de succès. En voici l'esprit et la lettre. Le diable, après avoir longtemps couvé la ruine du plus bel empire, s'applaudissait de sa brillante couvée. « Nargue de tes efforts, lui dit son infernale moitié, vois mon jacobin ! » Le diable demeura stupéfait.

La complainte robespierriste qui suit produisit peu d'effet :

Ah! pauvre peuple, adieu le siècle d'or;
N'attends plus que peine et misère :
Il est passé dès le dix thermidor,
Jour qu'on immola Robespierre.

La réaction marche; les « sauveurs du pays » se montrent. Bientôt, dans le Midi, les réacteurs exercent des cruautés contre les sectaires de Robespierre et contre les autres républicains[1]. Les « apitoyeurs » ont le dessus; les « crapauds du marais » triomphent de la « sainte montagne. » La réaction s'étend bien plus loin encore. Il ne reste que quelques débris du parti que l'on nomme à présent « terroriste, » en présence du parti « thermidorien, » dont Tallien et Fréron sont les chefs, dont ils ont, en 1793, posé les premières bases dans des séances tenues

[1] *Histoire de la Révolution*, par deux amis de la Liberté.

au café Corazza, au Palais-Royal. Les thermidoriens ont surnommé la belle madame Tallien *Notre-Dame de Thermidor ou de Bon-Secours*, la *sœur du pot de la Révolution*, la *Providence*, tandis que les royalistes sont assez osés pour l'appeler *Notre-Dame de Septembre*, par allusion aux massacres des 2 et 3 septembre en 1792, pendant lesquels Tallien était secrétaire de la Commune. Le parti thermidorien est décidé à anéantir complétement les amis survivants du défunt triumvir, à écraser le parti qu'on désigne sous le nom de la « queue de Robespierre. » Et, dans l'ombre, les ci-devant, les aristocrates, les royalistes, travaillent à une restauration de la monarchie : après avoir agi dans l'ombre, ils affrontent le grand jour, enhardis par le succès des hommes de thermidor. Ce ne sont que brochures sur la « queue de Robespierre. » *Coupons-lui la queue!* s'écrie Y. Baralère. *Rendez-moi ma queue, défends ta queue*, dit ironiquement Méhée fils, le plus fécond des pamphlétaires thermidoriens. L. A. Pitou imprime des vers sur « la queue, la tête et le front de Robespierre; » Saint-Omer parle du « jugement du peuple souverain, qui condamne à mort la queue infernale de Robespierre; » *coupez les griffes au parti féroce*, opine Simon; et M. A. Martainville pose ce dilemme : « Donnez-nous leurs têtes, ou prenez les nôtres. » Barthel écrit contre les « Jacobins, assassins du peuple, » contre les Jacobins « reconnus aristocrates forcenés; » Baralère traite des « Jacobins convaincus d'imposture; » Martainville les déclare « hors la loi; » Olivier les jette « à l'eau; » Couriex constate « l'enterrement des Jacobins, ou le sang des patriotes qui crie vengeance; » Boisrue annonce seulement la « grande détresse des Jacobins qui n'ont plus le sol, » etc.; d'autres écrivains chantent la « Jacobinière en déroute; » Dusaulchoy donne la « pelle au cul des Jacobins; » Péran observe que, « pendant que la bête est dans

le piége, il faut l'assommer; » Piraut décrit la « première séance des Jacobins aux enfers, sous la présidence de Mirabeau; » Ptivar (probablement Privat) divulgue la « confession des Jacobins,» dont un autre écrivain énumère les « grandes litanies, avec leur *mea culpa;* Gracchus Babeuf leur fait faire « un voyage dans les quatre parties du monde[1]. »

Maintenant nous allons marcher de réaction en création. *Remettez vos culottes,* dit une chanson du temps. On a retiré de la salle de la Convention les bustes de Bauvais, de Marat, de Chalier et de Lepelletier, et les tableaux de David représentant la mort de ces deux derniers. Dans l'espace de quelques jours seulement, les conventionnels rapportent tous les décrets rendus sous l'influence de Robespierre. Ils prennent le parti d'épurer la commission populaire[2]; ils abolissent le tribunal révolutionnaire, et ne le rétablissent que sur une motion de Billaud-Varennes, mais avec d'autres jurés, d'autres juges, d'autres principes que ceux du passé[3]. Ils remplacent les membres du comité de salut public, guillotinés après les journées thermidoriennes, et décident que les comités seront dorénavant renouvelés par quarts tous les mois, en annulant un certain décret qui les autorisait à arrêter toute personne, fût-elle même membre de la Convention. Puis ils ordonnent une nouvelle organisation du tribunal, l'arrestation et la mise en jugement de Fouquier-Tinville[4]. Ils acceptent la démission de Barras, commandant général de la force armée, et font cesser la permanence des séances de la Convention. Le lendemain, des envoyés de la commune de

[1] Ces diverses brochures se trouvent à la Bibliothèque impériale.

[2] Séance du 10 thermidor (28 juillet.)

[3] Le président nouveau est Dobsent, et Leblaies est accusateur public; ils ont peu fait parler d'eux.

[4] Le comité de salut public s'était fait proroger quatorze fois.

Cambrai viennent dénoncer à la barre leur proconsul Joseph Lebon, et Lebon est décrété d'arrestation provisoire.

Le 21 thermidor (8 août 1794), Fouquier-Tinville, escorté par des gendarmes, est traduit à la barre. L'ex-accusateur public rejette tout l'odieux de ses actes sur Robespierre « au ton despotique. » Il accuse les amis de Robespierre, et se défend d'avoir pris place parmi eux. Interrogé sur les conspirations de l'étranger et du Luxembourg, il proteste de son dévouement sans réserve au salut de la patrie. Ces explications données, Fouquier-Tinville est reconduit en prison, et la Convention poursuit son œuvre de réaction, en abrogeant la loi qui accordait précédemment quarante sous de prime par jour aux indigents qui assistaient aux assemblées des sections. Enfin, Lecointre, de Versailles, ayant accusé devant la Convention Barère, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Amar, Vadier, Voulland et David, les députés repoussent avec adresse cette accusation « calomnieuse[1], » considèrent Lecointre comme « fou[2], » et déclarent qu'ils ne veulent pas sévir inexorablement contre les « terroristes. » La Convention a peur de se suicider elle-même, de donner trop de prise aux réacteurs royalistes, aux muscadins, à la « jeunesse dorée ; » elle craint de travailler au rétablissement de la monarchie.

Elle fit en cela preuve d'habileté. Les jeunes gens de Paris poursuivaient partout les jacobins, c'est-à-dire les républicains, dans les cafés, spectacles et promenades. Pendant ce temps-là, il y eut explosion de la poudrière de la plaine de Grenelle (31 août), catastrophe dont on ignora toujours les causes, et dont on pouvait avec quelque raison accuser la « queue de Robespierre. »

[1] *Moniteur universel.*
[2] *Histoire de la Convention nationale*, par Durand de Maillane.



Barrère, prononçant une carmagnole (un discours)

Gebrard Éditeur · Histoire-Musée de la République Française

Cette poudrière, en effet, avait été établie sur une très-grande échelle; c'était un dépôt gigantesque, provisoire, dirigé par des savants, mais pour lequel on n'avait pu prendre toutes les précautions nécessaires, à cause de la précipitation avec laquelle on fabriquait la poudre ; la moindre négligence, le plus léger accident était à craindre, et la police parmi les ouvriers ne se faisait que très-difficilement. On ne manqua pas d'attribuer le mal aux robespierristes, qui se seraient entendus, disait-on, avec des employés de la poudrière. La vérité sembla toute simple au directeur : l'explosion provenait d'une négligence non intentionnelle. Les robespierristes, eux, regardèrent le fait comme résultant d'un complot contre-révolutionnaire.

Avec cet événement coïncida l'apparition d'une foule de brochures : les *Anneaux de la queue, ou Coup d'œil du moment*, *Coupons-lui la queue*, *Défends ta queue*[1]. Elles maudissaient toutes les terroristes. La Convention se contenta de chasser Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Barère du comité de salut public, en prenant soin de disposer les élections à cet effet.

Vainement donc Collot d'Herbois avait, l'un des premiers, dénoncé Robespierre, oubliant que longtemps il l'avait secondé, mais concevant une basse jalousie contre l'Incorruptible, à cause de « ses hauteurs, » ou plutôt de sa supériorité dans les affaires de gouvernement. Collot d'Herbois, ennemi de la « faiblesse antirépublicaine, » était maintenant terrorifié par la terreur, si l'on peut dire ainsi; Lecointre l'avait dénoncé, et, dans le public, on le poursuivait de sarcasmes sans nombre. Il existe une brochure intitulée *Description ou vente curieuse*, où l'on trouve, entre autres portraits, celui de l'ancien comédien, de

[1] Bibliothèque Pixérécourt.

l'auteur de l'*Almanach du père Gérard*, du représentant de la Convention à Lyon, du « sobre » Collot :

L'ORANG-OUTANG COLLOT D'HERBOIS.

(*Simia jacobina*, Singe jacobin.)

« Cet animal est assez bien pris dans sa taille; il a la tête belle, surtout le visage extrêmement grêlé dans la partie inférieure. — Au premier abord, on le prendrait pour un homme, parce que les jacobins lui en ont donné l'habit. — On l'a acheté d'un marchand de baume vert qui passait à Lyon, lors de la foire de Bellecour. — Le directeur du théâtre de cette ville le mit au nombre des singes qu'il montrait au public. Un jour, l'Orang-Outang dont nous parlons ayant insulté le parquet, on le força à faire ses excuses. Depuis ce temps il garda rancune contre les habitants de cette ville, et, depuis, il fit tant, par ses tours et ses souplesses, qu'il eut la satisfaction de la voir réduire en cendres. Que de forfaits pour un singe! Il grogne, crie et hurle.



« Il y avait un autre singe nommé *Robespierre*, qui ne pouvait le voir sans jalousie. Ce singe voulut perdre l'*Orang-Outang*, et celui-ci fut plus adroit et lui fit couper le cou. Depuis, il fit tant de passes-passes aux jacobins, qu'il fut regardé comme un des

animaux les plus précieux, et c'est avec le plus grand regret que la société mère s'en défait; mais on doit s'en rapporter à la délicatesse de sa conscience et de son intègre probité : elle ne donnera point son cher *Orang-Outang* Collot à moins de 190,908,700,437 francs. »

Cet échantillon de l'esprit des muscadins méritait d'être cité. Billaud-Varennes n'obtint pas plus d'égards, quoique thermidorien de la veille. Comment eût-il pu triompher des dénonciations de Joachim Villate, dit *Sempronius Gracchus*, qui traçait ainsi son portrait : « Billaud-Varennes, bilieux, inquiet, faux, pétri d'hypocrisie monacale, se laisse pénétrer par ses efforts mêmes à se rendre impénétrable, ayant toute la lenteur du crime qui médite et l'énergie concentrée pour le commettre. Bas, rampant, implacable, son ambition ne peut souffrir de rivaux. Morne, silencieux, les regards vacillants et convulsifs, marchant comme à la dérobée. Sa figure au teint pâle, froide, sinistre, montre les symptômes d'un esprit aliéné[1]. » Billaud-Varennes, qui, lui aussi, avait accusé Robespierre de tyrannie, et qui avait rompu toute solidarité avec le « triumvir, » ne fournit pas une carrière brillante après l'événement. Ses *Éléments du républicanisme*, publiés en 1794, ne le sauvèrent pas. La Convention, qui avait d'abord déclaré que sa conduite révolutionnaire « avait été conforme au vœu national, » changea d'avis. Les thermidoriens du lendemain récompensèrent Billaud-Varennes en le déportant.

Barère n'eut pas un meilleur sort; il dut se repentir d'avoir prêté les mains à la réaction organisée par Tallien. Vadier, enfin, attaqué par Lecointre, de Versailles, le maître dénonciateur, parut vainement à la tribune, un pistolet à la main.

[1] *Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor*, par Villate.

comme prêt à se tuer « si la Convention ne proclamait pas son innocence et ne rendait pas justice à ses soixante ans de vertu ; » il fut condamné à la déportation. Quelques mois suffirent pour que le « triumvirat » fût vengé.

La Convention accorda à l'exaltation des derniers partisans du régime dictatorial la translation des cendres de Jean-Paul Marat, l'Ami du peuple, au Panthéon, d'où elle fit retirer les cendres de Mirabeau le « traître. » Les honneurs que l'on rendait à l'Ami du peuple n'étaient pas sincères. Aucun député cependant ne réclama. Par compensation, on transporta aussi les cendres de J. J. Rousseau dans le temple des grands hommes (octobre). Marie-Joseph Chénier composa, en l'honneur du philosophe de Genève, un hymne dont voici une strophe. Les vieillards et les mères de famille disent :

Toi, qui d'Émile et de Sophie
Dessinas les traits ingénus,
Qui de la nature avilie
Rétablis les droits méconnus,
Éclaire nos fils et nos filles,
Forme aux vertus leurs jeunes cœurs,
Et rends heureuses nos familles
Par l'amour des lois et des mœurs.

Le chœur reprend :

O Rousseau ! modèle des sages,
Bienfaiteur de l'humanité,
D'un peuple fier et libre accepte les hommages,
Et, du fond du tombeau, soutiens l'égalité.

Concilier, en politique, c'est presque chercher la pierre philosophale. Ce rôle ne put être longtemps celui de la Convention, qui remplaça encore Carnot, Robert-Lindet et Prieur, de la Côte-d'Or, au comité de salut public, défendit les corporations et les affiliations entre les sociétés populaires, et commença à proscrire l'ancien ordre de choses en faisant reprendre à Commune-Affranchie son nom de ville de Lyon, en déclarant que Lons-le-Saulnier n'était plus en rébellion, en exigeant que chacun por-

tôt le nom de son père simplement, non ceux de Brutus et de Scévola, en réintégrant dans la jouissance de leurs biens les prévenus d'émigration qui avaient obtenu des arrêtés favorables des corps administratifs. Ces conventionnels devaient désormais choisir entre la « queue de Robespierre » et la « jeunesse dorée, » vers laquelle penchaient les royalistes. Ils étaient désolés parce qu'on les accusait de laisser presque impunis les « crimes des terroristes, » en ne frappant pas les coupables comme ils le méritaient. « Quelle proportion ! » s'écriait-on.



Tallien avait failli être assassiné (11 novembre 1794) dans la rue des Quatre-Fils, au Marais. Alors les persécutions contre les jacobins redoublèrent ; la Convention anima contre eux la populace ; on les traqua de toutes parts. Un jour, le député Legendre se mit à la tête de quelques hommes dévoués à la réac-

tion, et il s'en vint, par ordre du comité de salut public, chasser les « anarchistes » de la salle de leurs séances et fermer les portes du club. Le lendemain, un décret de la Convention déclara que les séances de la société des Jacobins seraient suspendues. Proposition fut faite de « démolir l'Hôtel de Ville, à cause des crimes de la Commune. » Une gravure reproduisit la « dernière scène d'un comité révolutionnaire, » et l'éditeur en fit un débit considérable. Sur les lettres officielles ne parut guère plus la devise qui, depuis deux années, figurait sur beaucoup d'entre elles : « La liberté ou la mort ! » avec un emblème très-prononcé, — le bonnet rouge, le sabre nu, la branche de chêne et la branche d'olivier. Il allait sans dire que l'on ne se servirait pas désormais d'une tête de lettres que nous avons vue, et qui représentait — une guillotine prête à raccourcir le coupable qui ne respectait pas les volontés du gouvernement.



Mais on laissa subsister les vers de Fabre d'Églantine, que Chaumette avait fait inscrire sur le portail de Notre-Dame de Paris :

Français, la Raison vous éclaire,
Venez l'adorer dans ces lieux
Où sous le voile du mystère
Les prêtres trompaient vos aïeux.

Enfin l'infaillible Nature,
Conduite par la Liberté,
Fait de l'antre de l'Imposture
Le temple de la Vérité.

Cette inscription ne devait disparaître que sous le Consulat, après une véritable lutte. Effacée, elle se trouva reproduite une nuit; effacée encore, elle fut cinq fois gravée sur la pierre, à différents endroits des murs de l'église. On avait pris le parti de mettre là un factionnaire; mais, dès que celui-ci avait tourné

1794



M... del. P. Dien imp. r. Hautefeuille 3. Paris ... sc.

Dernière scène d'un Comité Révolutionnaire.

les talons, quelqu'un survenait pour coller un papier qui bravait la consigne. L'autorité retira le factionnaire et laissa le champ libre au public. Et la lutte cessa ; l'inscription disparut[1].

En décembre 1794, les soixante-six députés mis en accusation, au mois d'octobre 1793, pour avoir protesté contre la journée du 31 mai, reçurent l'invitation de reprendre place sur leurs bancs. On abolit la fête du 31 mai[2] ; et, pendant qu'on accordait une amnistie aux Vendéens et aux chouans qui déposeraient leurs armes dans le délai d'un mois, Carrier, Pinard et Grandmaison, à Nantes, étaient exécutés. Le premier, dont le nom s'est souvent trouvé sous notre plume, se défendit fiévreusement devant la Convention d'abord, puis devant le tribunal révolutionnaire. Un jour les conventionnels louèrent son « patriotisme; » il en prit acte et ne tarda pas à leur dire que, s'il était coupable, tout, dans l'enceinte de l'Assemblée, l'était comme lui, tout, « jusqu'à la sonnette du président. » Les juges du tribunal révolutionnaire frappèrent en lui l'auteur des « noyades nantaises, » qu'il appelait « baignades, déportations verticales, » et des « mariages républicains. » Malgré ses protestations d'innocence, mille charges pesaient sur Carrier, prototype des maniaques sanguinaires du temps, et l'on pouvait lui opposer plus d'un ordre semblable à celui qu'il avait récemment envoyé de Nantes au général Haxo : « Il vous est ordonné d'incendier toutes les maisons des rebelles, d'en massacrer tous les habitants et d'en enlever toutes les subsistances[3]. » Il s'était écrié, dans une circonstance grave : « Nous ferons un cimetière de la France, plutôt

[1] *La Vendée en* 1793, par Fr. Grille, tome troisième.
[2] *Mémoires de la Convention*, par Thibaudeau.
[3] *La Vendée en* 1793, par Fr. Grille, tome troisième.

qué de ne pas la régénérer comme nous l'entendons.» Pinard et Grandmaison furent condamnés comme ayant pris une part directe aux « noyades. » On rapporte que Carrier marcha à la mort avec fermeté (16 décembre 1794), en répétant sans cesse : « Je suis innocent; » que Pinard, au moment de l'exécution, éprouva une sorte de rage, se précipita tête baissée sur lui, le frappa à la poitrine et le jeta presque sans vie sur les degrés de l'échafaud.

On abolit toutes les lois sur le « maximum » et sur le commerce des grains ; on rapporta le décret, d'ailleurs inexécuté, qui avait autrefois ordonné aux Français de ne faire aucuns prisonniers anglais ou hanovriens. Les détenus de la Terreur devinrent libres, pour faire place aux prisonniers de la réaction thermidorienne, lesquels furent peu nombreux, car l'usage de « déporter » s'implantait en France. Les lois des 26 août 1792 et 23 avril 1793 avaient, extraordinairement, prononcé la déportation contre les prêtres insermentés ; la loi du 12 germinal an III généralisa cette peine ; elle en fit un châtiment politique ordinaire ; elle déporta plusieurs membres de la Convention nationale à la Guyane française. La déportation détrôna la mort. Le bourg de Sinnamary se peupla d'autant plus, que l'on guillotina moins à Paris et dans les départements.

Lettre de Carrier

né à Yolai (Auvergne) en 1756, mort à Paris en 1794

A Nantes le 29e jour de ~~[illegible]~~ l'an deux de la République Française, une et indivisible.

Les Représentants du Peuple près l'Armée de l'Ouest autorise le général haxo à mettre en réquisition vingt chevaux dont il a besoin pour une expédition importante. il les prendra sur plusieurs qui sont déjà mis en réquisition.

le représentant du peuple

Carrier

Fragment d'une Ode d'André Chenier à Charlotte Corday.

né à Constantinople en 1763, mort à Paris en 1794.

quoi! tandis que partout, ou sincères ou feintes,
des lâches, des pervers, les larmes et les plaintes
consacrent leur Marat parmi les immortels;
et que, prêtre orgueilleux de cette idole vile,
des fanges du Parnasse un impudent reptile
vomit un hymne infâme au pied de ses autels;
la vérité se tait! dans sa bouche glacée,
des liens de la peur sa langue embarrassée
dérobe un juste hommage aux exploits glorieux!
vivre est-il donc si doux! de quel prix est la vie,
quand, sous un joug honteux la pensée asservie,
tremblante, au fond du cœur se cache à tous les yeux!
non, non, je ne veux point t'honorer en silence,
toi qui crus par ta mort résusciter la france,
et dévouas tes jours à punir des forfaits.
le glaive arma ton bras, fille grande et sublime,
pour faire honte aux Dieux, pour réparer leur crime,
quand d'un homme à ce monstre ils donnèrent les traits

Lith. Delarue, 16, r. N. des Vres

CHAPITRE IX

Bataille de Fleurus et affaires de la guerre. — Les *honnêtes gens* et les *buveurs de sang*. — La *jeunesse dorée*. — Coiffure *à la victime*; bal *des victimes*; bonnets *à l'humanité*; corsets *à la justice*. — Café de Chartres. — Talma déclame le *Réveil du Peuple*. — Le mannequin. — Marat dans l'égout : on brise ses bustes. — La *république de sang*. — Réaction. — Journée du 12 germinal, an III (1er avril 1795). — Loi de « grande police. » — Le *Réveil du peuple* et la *Marseillaise*. — Troubles dans toute la France; *conspiration des œufs rouges*. — Les *réagisseurs* contre les *mathevons*. — Compagnies de Jéhu. — Massacres. — *Journée du 1er prairial an III* (20 mai 1795); assassinat du député Féraud. — *Boissy-famine*. — Thibaudeau *barre de fer*. — Plus de terroristes. — Anniversaires divers. — Chant du 9 thermidor. — Constitution de l'an III, ou la France violée trois fois. — Établissement du conseil des Anciens, du conseil des Cinq-Cents, et du Directoire exécutif. — Costumes officiels. — Aux frontières. — Mort du dauphin (Louis XVII); affaire de Quiberon. — Troubles au Palais-National. — Fête en l'honneur des amis de la Liberté, morts sous le régime décemviral. — Journée du 13 vendémiaire. — Proclamation; les insurgés sont repoussés. — Générosité de la Convention. — Le comte de Castellane, contumace. — Loi d'amnistie. — Dernière séance de la Convention; un mot sur elle. — Conseil des Anciens, des Cinq-Cents. Directoire.

Que de changements à l'intérieur! Aux frontières, les armées continuèrent leur marche triomphante, grâce au dévouement patriotique de la France entière. Le 29 thermidor, les administrateurs du département de l'Eure firent un appel à leurs concitoyens « pour la souscription d'un vaisseau destiné à l'anéantissement des féroces Anglais[1]. » La première nouvelle apportée par la ligne télégraphique de Paris à Lille, fut un succès, — la reprise de Condé, ville qui, par décret de la Convention, dut s'appeler dorénavant *Nord-libre*. Les généraux grandissaient en courage et en génie, malgré les plaisanteries des émigrés. La

[1] *Évreux*, pièce imprimée par J. J. L. Ancelle.

bataille de Fleurus avait exalté leur âme. Pichegru, Jourdan, Moreau, Moncey, et bien d'autres qui combattaient sous leurs ordres, repoussaient la foule envahissante des alliés. Le premier avait pris Ostende, Tournay, Gand, Neuport et Anvers, puis Valenciennes, puis Oppenheim, Alzey, Vanloo, puis Nimègue. Le second avait pris le château de Namur et Liége, repris Aix-la-Chapelle, pris Cologne et Coblentz, Maëstricht, gagné la belle victoire d'Aldenhoven. Les deux derniers triomphaient aussi, l'un sur les frontières d'Espagne, l'autre sur le Rhin.

Aussi publia-t-on la *Gazette de Hollande*, ou la fuite des trois Guillaumes et des trois Guillemettes, pot-pourri parlé [1], et une chanson patriotique sur les victoires de la République.

Quant aux *chouans*, qui avaient succédé aux Vendéens, la Convention cherchait à les ramener par la douceur, et elle leur adressait une proclamation, où l'on remarque ce passage : « Que vos yeux se dessillent enfin. N'est-il pas temps de mettre un terme à tant de calamités? Affaiblis par des pertes multipliées, désunis, errants par bandes éparses, sans autre ressource que celle du désespoir, il vous reste encore un asile dans la générosité nationale. Oui! vos frères, le peuple français tout entier veut vous croire plus égarés que coupables ; ses bras vous sont tendus. La Convention vous pardonne en son nom si vous posez les armes, si le repentir, si l'amitié sincère vous ramènent à lui ; sa parole est sacrée, et, si d'infidèles délégués ont abusé de sa confiance et de sa vertu, il en sera fait justice. » Quelques insurgés mirent bas les armes. Immense résultat, bien qu'il n'y eût encore qu'une pacification partielle.

C'était un bruit assez accrédité, assez admissible aussi, que le 9 thermidor avait été une lutte personnelle entre Robespierre et

[1] Bibliothèque impériale.

Tallien. Quelques gens, même, prétendaient que celui-ci avait voulu perdre l'Incorruptible, aussitôt que Robespierre s'était décidé à abandonner le système de « destruction » pour fonder un gouvernement stable, acquis à force d'énergie et de sang. La « séquelle des muscadins » afficha dans une commune[1] :

Oui, Dieu veut délivrer la France
De tous les comités pervers;
Leur criminelle surveillance
Tendait à nous donner des fers.
Voici l'heureux moment de notre délivrance,
Que des honnêtes gens *tous* les yeux soient ouverts.

Il semblait qu'il n'y eût plus que deux sortes de citoyens : les « honnêtes gens, » c'est-à-dire les contre-révolutionnaires, et les « buveurs de sang, » c'est-à-dire ceux qui acceptaient la révolution avec ou sans « bénéfice d'inventaire, » selon l'expression d'un écrivain célèbre. Acharnée après ses antagonistes, la jeunesse dorée s'irritait contre tous les actes de la Convention qui rappelaient l'époque antéthermidorienne, et n'admettait en aucune façon l'esprit conciliateur qui les avait d'abord motivés. Des muscadins à cravates osaient crier dans la rue : A bas les jacobins ! à bas les intrigants ! à bas la queue de Robespierre !

Qu'était-ce donc que cette jeunesse réactionnaire dont Paris voyait chaque jour les exploits? Qu'était-ce donc que la *jeunesse dorée?* Elle se composait d'habitués de cafés et d'estaminets, de commis marchands, de clercs de notaires et d'avoués, ennemis de la révolution, parce que la révolution avait infiltré dans le pays les idées sérieuses, ou, peut-être, parce qu'elle avait supprimé le carnaval. Ces contre-révolutionnaires avaient mis à la mode une coiffure dite *à la victime*, c'est-à-dire une coupe de cheveux ressemblant à la *toilette* des condamnés à mort; ils por-

[1] Lettre écrite de l'Aigle.

taient les cheveux très-courts par derrière, très-longs et abaissés sur les yeux par devant; ils avaient donné l'idée du *bal des victimes*, où une femme n'était pas admise si quelque membre de sa famille n'avait péri sur l'échafaud. Les invitées revêtaient un châle rouge et se coupaient les cheveux à fleur du cou. Ces usages ridicules obtinrent quelque succès. Les femmes, en général, se coiffèrent de bonnets *à l'humanité* et se servirent de corsets *à la justice*. Quant aux élégants de premier ordre, ils eurent des oreilles de chien, des cheveux longs et poudrés flottant des deux côtés sur la poitrine, une cadenette rètroussée, un habit court et carré, et des gilets chamois à boutons de nacre. Les femmes de la haute société adoptèrent les robes transparentes, qui rappelaient le plus possible les costumes des courtisanes grecques. Hommes et femmes parlèrent le langage des anciens marquis : « Ma paole d'honneu, c'est incoyable... » Madame Tallien et madame Récamier furent les héroïnes, les reines de cette société. Leurs salons *dorés* devinrent les plus recherchés. On publia dans le *Journal de Paris* un article assez spirituel *sur la jeunesse dorée*. Le titre était MÉDECINE.—*D'une nouvelle maladie de jeunesse nommée le sexa*. (Pour dire : *Qu'est-ce que c'est que cela?* les muscadins prononcent : *sexa?*) L'auteur de l'article se désolait de la dégénération dont la race humaine se trouvait affectée, et ajoutait : « Les signes pathognomoniques de cette dégénération sont d'abord un relâchement total du nerf optique, ce qui oblige le malade de se servir constamment de lunettes, dont la nécessité croît en raison de la proximité des objets, et un refroidissement de chaleur naturelle qu'il est difficile de vaincre, à moins d'un habit boutonné très-serré, et d'une cravate sextuplée, où le menton disparaît, et qui menace de masquer bientôt jusqu'au nez. » L'auteur signalait encore, comme preuve de vieillesse anticipée,

l'extinction à peu près totale de la voix, « réduite à un bourdonnement confus qui ne ressemblait pas mal au pz-pz-pz par lequel on appelle un chien de dame, » et aussi l'usage d'un gros bâton plombé, etc., etc.

La jeunesse dorée, ou séquelle des muscadins, se réunissait principalement dans le jardin du Palais-Royal et dans le café de Chartres ; ces réacteurs y tenaient conciliabule, sous l'inspiration de Fréron et de Dussault, formulaient des projets, adressaient aux faubourgs des manières de proclamations, et, toujours au nom de la « République, une, indivisible et démocratique, » parlaient de venger leurs familles, de soutenir leur liberté, de s'unir « contre les brigands vivants. » Plusieurs fois, des ouvriers du faubourg Saint-Antoine et de différents quartiers vinrent fraterniser avec eux. Ce fut alors que, dans le théâtre de la République, la jeunesse dorée s'avisa de faire réciter les vers du « Réveil du peuple » par l'illustre tragédien François-Joseph Talma.

L'artiste, dont les opinions n'avaient jamais dépassé celles des girondins, s'adressa au parterre, se recommanda de ses amis morts sur l'échafaud, et, soutenu par des encouragements, par des bravos enthousiastes même, fit entendre pour la première fois le « Réveil du peuple, » qui n'était pas encore mis en musique. La jeunesse dorée exigea que l'acteur Fusil, qui naguère avait suivi Ronsin et l'armée révolutionnaire à Lyon, se mît à genoux près de Talma, et tînt un flambeau pour l'éclairer pendant qu'il déclamait les strophes, que terminait un serment de vengeance [1] :

Oui, nous jurons sur votre tombe,
Par notre pays malheureux,
De ne faire qu'une hécatombe
De ces cannibales affreux.

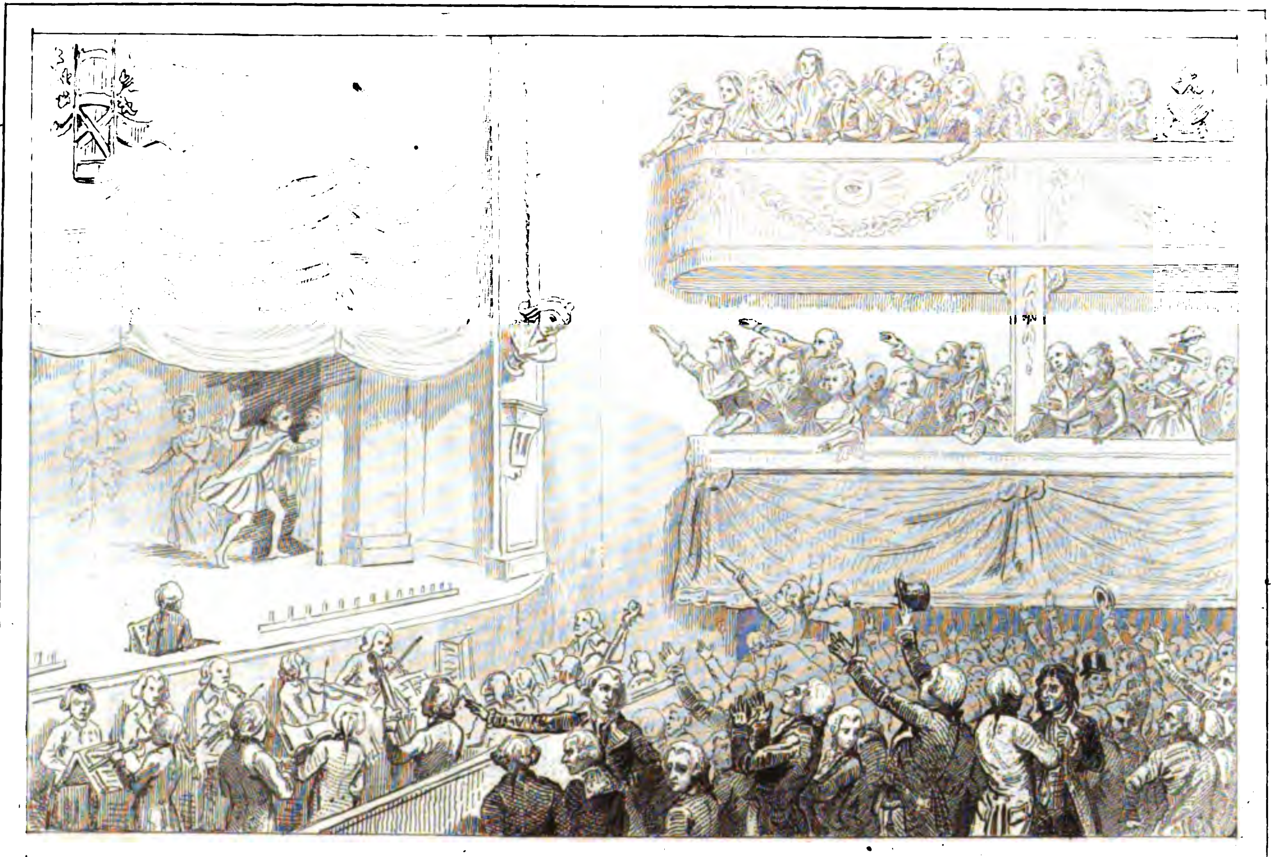
[1] *Histoire de la Convention nationale*, par M. de Barante, tome V.

Bientôt la haine des muscadins pour le nom de Marat, dont Fréron s'était pourtant intitulé « le disciple chéri [1], le successeur de son choix, » n'eut pas sa pareille. Le 1er janvier, ils coururent au théâtre Feydeau briser le buste de celui qu'ils appelaient *Cartouche* Marat. Le buste fut réparé; mais, un mois après, les agitateurs recommencèrent. On jouait *Phèdre*. Avant le lever du rideau, ils crièrent : « à bas Marat! » Un spectateur, placé dans le balcon voisin du buste, escalada la loge et précipita l'ami du peuple du haut de la console qui lui servait de piédestal. Le même jour le buste de Marat fut renversé au théâtre de la République et au théâtre Montansier, sans opposition de la part du public.

Le 21 janvier 1795, deuxième anniversaire de la mort de Louis XVI, malgré un froid très-vif, il se forma un cortége de jeunesse dorée, accompagné d'adhérents de toutes classes. Il promena sur un brancard, jusqu'à la place du Carrousel, un mannequin qui représentait un jacobin, avec les longs cheveux plats, coupés en rond, avec une couronne sur la tête, avec une chemise et un pantalon rouge sous sa houppelande. D'une main, le mannequin, ressemblant un peu à Marat, et assis sur un fauteuil de paille, portait un portefeuille à assignats; de l'autre il tenait un poignard. Lorsque le cortége fut arrivé à l'espèce de chapelle dans laquelle étaient déposées la baignoire et la lampe, et toutes les reliques de l'ami du peuple, on mit le mannequin à genoux devant le buste; puis on le conduisit à la porte des Jacobins, rue Saint-Honoré. Là un orateur lui reprocha véhémentement ses crimes, et, après le discours, le mannequin fut brûlé. On en jeta les cendres dans l'égout de Montmartre, en criant : « Marat! voilà ton Panthéon! » En effet, l'inscription

[1] *L'Orateur du peuple*, journal de Fréron, citait Marat à tout propos.

RÉACTION THERMIDORIENNE.



P. Dien imp. r. Hautefeuille, Paris

J. P. Marat apôtre sanguinaire.

« Panthéon des jacobins » fut appendue au-dessus de l'égout. A ce propos, la Convention ne reçut aucune plainte.

Avec le temps, la réaction contre Marat ne connut plus de bornes. On brisa en grande pompe les bustes de l'Ami du peuple, sur les places, dans les théâtres et autres lieux publics. La section Marat reprit son ancien nom de section du Théâtre-Français. On enleva la chapelle érigée en l'honneur de l'implacable journaliste, sur la place du Carrousel. Un jour, son effigie fut trouvée pendue à la porte d'un droguiste. On vendit publiquement les « crimes de Jean-Paul Marat, » et l'on publia le « panégyrique de Marat, prononcé devant une nombreuse assemblée, le 15 germinal, dans l'antre qui lui servait d'asile dans les temps difficiles, par le docteur CANNIBALE, vice-président perpétuel des Jacobins, ouvrage où les principes du terrorisme et du jacobinisme sont peints en activité, ainsi que les principales époques de la Révolution française[1]. » La nouvelle épitaphe du défunt circula dans les rues :

Appui de l'assassin, opprobre de la France,
J'ai plongé le poignard au sein de l'innocence;
Par les plus grands forfaits je me suis fait un nom.
Passant, les jacobins m'ont mis au *Panthéon*.

Sous le buste de Jean-Jacques Rousseau, remplaçant celui de Jean-Paul Marat, on écrivit :

Des lauriers de Marat il n'est point une feuille
Qui ne retrace un crime à l'œil épouvanté;
Mais ceux que le sensible et bon Rousseau recueille
Lui sont dus par la France et par l'humanité.

Louis-Stanislas Fréron goûtait peu les croisades de ses adeptes contre l'Ami du peuple, bien qu'il eût, on le sait, contribué de

[1] Imprimerie impériale.

toutes ses forces à la révolution de thermidor, et qu'il eût demandé que la Convention « envoyât Fouquier-Tinville cuver dans les enfers tout le sang dont il s'était enivré. » Mais les thermidoriens ne suivaient pas ses volontés. A l'Ambigu-Comique, les muscadins se battirent avec le peuple du faubourg Saint-Antoine, à l'occasion d'une pièce où les jacobins étaient fort mal menés. On avait fait de l'emplacement de leur salle un *marché du IX Thermidor*. Un décret (8 février 1795) porta qu'aucun citoyen, à l'avenir, n'obtiendrait les honneurs du Panthéon et n'aurait son buste placé dans les lieux publics, avant qu'il se fût écoulé dix années depuis sa mort.

Marat et Lepelletier de Saint-Fargeau sortirent donc du temple des grands hommes : leur apothéose n'avait eu qu'une courte durée. L'extermination des jacobins était certaine. On ne voulait plus, disait-on, de la « République » telle qu'ils l'avaient faite, ainsi personnifiée dans la gravure du frontispice d'un almanach[1] : femme armée d'un poignard, portant une torche, entourée de serpents, ayant une robe illustrée de têtes de morts et marchant à côté de l'incendie et de la guillotine.



[1] Collection Maurin.

Le 22 février 1795, on réorganisa la commune de Paris sur des bases nouvelles. Elle se divisa en douze municipalités, avec traitement affecté aux officiers de l'état civil et à leurs substituts. Le 24, on permit le libre exercice des cultes, non manifesté à l'extérieur par signes, affiches ou proclamations. Ainsi tombaient une à une les lois des purs jacobins. Tous les limonadiers ayant pour enseignes : *Café des jacobins*, *Café des montagnards*, etc., avaient disparu. Les clubs de Lajowski et des Quinze-Vingts avaient été fermés provisoirement. « ...Tous les cœurs, lisons-nous dans les *Annales patriotiques* et littéraires de Mercier et Carra, étaient épanouis à la lecture du décret salutaire de la Convention. Le soir, les rues et les places publiques retentissaient d'un frémissement d'allégresse, de chansons folâtres, de jeux et de danses; chacun serrait la main à son ami en lui apprenant la nouvelle qu'il savait déjà; on s'embrassait en disant : *Eh bien! c'est une affaire faite*. Dans les cafés, dans les cabarets, on buvait à la santé de la Convention; dans les jardins, des rondes joyeuses s'exécutaient sur l'air de la *Carmagnole*; on chantait : *Les jacobins avaient promis de faire égorger tout Paris*, etc. Plusieurs citoyens avaient illuminé leurs fenêtres[1]. » Autrefois, observa Fréron, on persécutait tous les muscadins à redingote carrée, à souliers luisants, à bas de soie chinés; aujourd'hui, ces muscadins ont leur tour : ils traitent de jacobins tous ceux qui ne portent pas les cheveux poudrés. Ces jours-ci on a insulté, aux théâtres du Vaudeville et de la Cité, plusieurs citoyens parce qu'ils n'avaient pas les cheveux en rond; on a même voulu fouetter, comme jacobines, les citoyennes qui leur donnaient le bras[2].

[1] *Annales patriotiques et littéraires.*
[2] *Orateur du peuple*, journal.

Le parti vaincu tenta alors une insurrection à laquelle la disette régnant dans Paris servit de prétexte. Des rassemblements se formèrent le 17 mars 1795; des députations des sections du Finistère et de l'Observatoire se présentèrent à la barre, et un orateur adressa ces paroles aux conventionnels : « Le pain nous manque; nous sommes à la veille de regretter tous les sacrifices que nous avons faits pour la révolution... » Aux murmures désapprobateurs des députés, les pétitionnaires répondirent par les cris : *Du pain! du pain!* et l'orateur populaire continua : « Ne laissez pas flotter au milieu de nous l'étendard de la famine; déployez tous les moyens que le peuple a mis entre vos mains, et donnez-nous du pain. Huit cents de nos camarades attendent votre réponse. Jusqu'à ce que vous ayez satisfait à notre demande, nous crierons : *Vive la République*[1] *!* »

Cependant la tranquillité ne fut presque point troublée. Le 15, un décret avait fixé la ration journalière de chaque habitant de Paris à une livre de pain : une livre et demie était accordée aux ouvriers.

Bientôt, sous la pression de la misère et d'une famine trop prolongée, d'autres rassemblements se formèrent et prirent, cette fois, un caractère franchement politique. Le 21 mars, une députation des sections des Quinze-Vingts et de Montreuil vint demander l'exécution pleine et entière de la constitution de 1793; elle avait été précédée des pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine et des sections Lepelletier et de l'Arsenal. Puis vint une députation de Popincourt, exprimant, au contraire, « sa haine contre les partisans de la terreur et de la tyrannie. » La Convention, inspirée par Tallien, ne fit pas attention aux doléances des pétitionnaires mécontents; mais elle adopta le sen-

[1] *Moniteur universel.*

timent de la section Popincourt. Des attroupements, formés sur plusieurs points, furent dissipés par l'autorité militaire : on vota, sur le rapport de Sieyès, la loi de *grande police*, pour assurer la garantie de la sûreté publique, du gouvernement républicain et de la représentation nationale. Cette loi ressemblait à une proclamation du danger de la patrie; elle faisait pressentir l'approche d'une guerre civile. Les uns la considéraient comme un acte de prudence; les autres voyaient en elle un défi et une provocation adressée au côté gauche de la Convention. Elle occasionna un violent tumulte parmi les députés, et, après le vote, les tribunes de droite applaudirent. « C'est un piége! on trompe la Convention! » s'écria Pierre-Joseph Duhem « qui voulait mourir à la montagne, » qui était, selon Dussault, « hargneux, aigre, caustique, insolent et babillard, » qui ne manquait jamais l'occasion de parler contre les thermidoriens. Ceux-ci l'avaient surnommé « le Palladium de la sans-culotterie, » mais chacun reconnaissait sa probité et son désintéressement. Pierre-Charles Ruamps, l'adversaire décidé de Barras et de Fréron, qu'il accusait de dilapidation, le dénonciateur des « représentants libellistes, » c'est-à-dire des députés qui écrivaient dans les journaux, et auxquels il voulait qu'on répondît « avec le bras, » afin de les faire taire, menaça les thermidoriens de son pistolet. On put craindre que la salle ne devînt un champ de bataille. La loi de grande police reproduisait à peu près l'esprit et la lettre de la loi martiale de 1791, si reprochée à Bailly et à la Fayette[1].

Le 22 mars, à la séance, la jeunesse dorée avait envahi les tribunes, dont avaient été repoussées les « veuves de Robespierre. » Aucune femme n'avait été introduite. Au commence-

[1] Voir, tome I, page 203 et suivantes.

ment des délibérations, les muscadins entonnèrent le *Réveil du peuple*, leur chant de ralliement, l'œuvre du jeune journaliste Souriguières de Saint-Marc, pour les paroles, et de Pierre Gaveaux, pour la musique. Les conventionnels entendirent la première strophe :

Peuple français, peuple de frères,
Peux-tu voir, sans frémir d'horreur,
Le crime arborer la bannière
Du carnage et de la terreur?

Tu souffres qu'une horde atroce,
Et d'assassins et de brigands,
Souille de son souffle féroce
Le territoire des vivants.

Ce chant, que l'on appelait « la Marseillaise de la réaction, » était déjà répandu dans le public par suite des réunions de la jeunesse dorée au café de Chartres et au Palais-Royal; mais son retentissement dans l'enceinte de la Convention était une sorte d'émeute. A peine quelques voix lui opposèrent-elles la Marseillaise de 1792. Le 27 mars, une foule de femmes, indignées de l'injustice qu'on leur avait faite cinq jours auparavant, se présentèrent à la porte de la Convention, pour être admises à la séance. Elles criaient à bas la Convention! et voulaient être reçues en masse, non par députation. Sur un refus formel, elles se décidèrent à n'entrer qu'au nombre de vingt! *Du pain! du pain!* s'écrièrent-elles.

Des séances confuses se succédèrent. Le 31 mars, nouvelle députation des sectionnaires des Quinze-Vingts, dont l'orateur parla ainsi : « Depuis le 9 thermidor, nos besoins vont croissant. Le 9 thermidor devait sauver le peuple, et le peuple est victime de toutes les manœuvres. On nous avait promis que la suppression du *maximum* ramènerait l'abondance, et la disette est au comble. Les incarcérations continuent. Le peuple enfin veut être libre; il sait que, quand il est opprimé, l'insurrection est un de ses devoirs, suivant un des articles de la Déclaration

des droits. Pourquoi Paris est-il sans municipalité? Pourquoi les sociétés populaires sont-elles fermées? Où sont nos moissons? Pourquoi les assignats sont-ils tous les jours plus avilis? Pourquoi les fanatiques et la jeunesse du Palais-Royal peuvent-ils seuls s'assembler? Nous demandons, si la justice n'est pas un vain mot, la punition ou la mise en liberté des détenus; nous demandons qu'on emploie tous les moyens de subvenir à l'affreuse misère du peuple, de lui rendre ses droits, de mettre promptement en activité la constitution démocratique de 1793. Nous sommes debout pour soutenir la République et la liberté. »

Pétition significative, manifeste de la journée du lendemain. Jamais la misère du peuple n'avait été si grande; la faim trouble tous les cerveaux!

Le 1er avril (12 germinal an III), le faubourg Saint-Antoine, le Marais et la Cité s'ébranlèrent. La distribution du pain avait été réduite de moitié. Le bruit courait que la Convention allait quitter Paris. Les masses, dont les femmes formaient le plus grand nombre, se ruèrent sur la Convention, enfoncèrent les portes, pénétrèrent dans la salle des séances. Les femmes agitaient leurs bonnets et criaient : *Du pain! du pain!* Parmi les hommes, beaucoup avaient écrit sur leurs chapeaux : *Du pain et la constitution de* 1793. La Convention se leva majestueusement et cria : Vive la République! Legendre voulut parler; mille voix l'interrompirent : A bas! à bas! nous n'avons pas de pain! Quelques députés se firent entendre au milieu des cris. Des orateurs de différentes députations parlèrent. La Convention demanda à délibérer, et les mécontents se retirèrent à l'approche de la garde nationale. On s'occupa activement des subsistances. Mais les membres accusés des anciens comités furent condamnés à la déportation, la ville de Paris fut déclarée en état de siége, et

l'on déféra le commandement de cette capitale au général Charles Pichegru, qui soumit facilement les faubourgs, et fut, pour la seconde fois, proclamé par la Convention « sauveur de la patrie. » Pichegru, rendant compte de sa mission à l'assemblée, avait dit : « Représentants, vos décrets sont exécutés. » A quoi le président avait répondu : « Le vainqueur des tyrans ne pouvait manquer de triompher des factieux. »

L'insurrection des hommes de Barère contre ceux de Tallien n'avait pas réussi; mais Gracchus Babeuf devenait chef de parti, et les derniers montagnards ne se regardaient pas encore comme terrassés. Un mois durant il y eut des émeutes à Rennes, à Rouen, à Montpellier, à Amiens, à Brest, à Cherbourg, etc. [1]. Les royalistes, eux aussi, se montrèrent. Il existe une pièce, « Les femmes françaises à la Convention nationale [2], » dans laquelle on demande le rétablissement de la monarchie. Les royalistes hasardèrent une insurrection, et d'abord ils poursuivirent les terroristes qu'ils nommaient « Mathevons. » La « jeunesse dorée de Rhône-et-Loire » les égorgeait impitoyablement, sans même épargner les femmes, et, quand une victime tombait, assommée, fusillée ou noyée, on disait : « Ce n'est rien, c'est un mathevon de moins. » Il y eut des massacres dans les prisons d'Aix en Provence, au fort de Tarascon, au fort Saint-Jean de Marseille. Les assassins se nommaient « les vengeurs, » ou plutôt « compagnons de Jéhu ou du Soleil, » « compagnons de Jésus, » disait le peuple. « Leur nom sacramentel était fort bien approprié à leur cruel ministère, observe un spirituel écrivain [3], Jéhu étant, comme on sait, un roi

[1] *Moniteur universel*. Passim.
[2] Parue en juillet 1795. Bibliothèque impériale.
[3] *Souvenirs et portraits*, par Charles Nodier.

d'Israël qui avait été sacré par Élisée sous la condition de punir les crimes d'Achab et de Jésabel, et de mettre à mort tous les prêtres de Baal. » Les compagnies de Jéhu, spontanément organisées, avaient néanmoins leur hiérarchie, leurs cadres, leurs statuts, leur discipline; on distinguait parmi eux, entre les volontaires, les mercenaires, les « enfants perdus, » et c'était dans certains salons, dans les cafés surtout, qu'ils débattaient le sort de la France, occupant ensuite la rue et la place publique, marchant à découvert et tenant un poignard de leur main gantée. « On n'avait jamais tant vu d'assassins en bas de soie, » remarque encore Charles Nodier. Ils avaient les cheveux en cadenette, et ils portaient des lunettes pour la plupart. Les jéhuistesses recrutaient généralement de jeunes hommes, libertins ou athées, des gens que nous nommerions aujourd'hui des viveurs, tuant et volant par fanfaronnade, et prétendant punir les personnes qui avaient suivi les principes de la révolution. Plusieurs historiens ont vu les successeurs des compagnons de Jéhu dans les membres de « l'Institut, » qui, plus tard, livrèrent Bordeaux aux Anglais, après avoir fourni des armes et des munitions aux Vendéens; dans les *chevaliers de Marie-Thérèse* et *du Brassard*; dans les assassins du maire de Toulouse, à Bordeaux, et du maréchal Brune, à Avignon. Un imprimé de l'époque stygmatisa ainsi les événements : « Liberté, égalité, fraternité ou la mort. RUFFIER, fourbisseur et arquebusier, patriote d'Avignon, victime de l'aristocratie du Midi, pillé, vexé, incarcéré par les ennemis de la révolution, avant l'établissement de la République; pillé, vexé, incarcéré et ruiné par les factieux qui ont voulu détruire la République, au mois de juillet dernier, aux représentants du peuple[1]. »

[1] Bibliothèque impériale.

Pendant ces terribles exécutions du Midi, les montagnards qui étaient encore debout cherchaient à faire évader leurs chefs nouvellement condamnés. On appela leurs menées la *conspiration des œufs rouges*, parce que les conjurés s'envoyaient mutuellement, en signe de ralliement, des œufs moitié rouges moitié blancs.

Louis XVIII lança une « Déclaration du roi, » donnée au mois de juillet 1795, et de « son règne le premier[1]. » Le royalisme se montra plein d'espoir et sembla compter, non sans raison, sur les compagnons de Jéhu, parce qu'il avait une sorte de quartier général à Lyon, la ville où les égorgeurs avaient le plus impunément sévi contre les révolutionnaires; à Lyon, où les soldats des compagnies franches n'allaient pas tarder à mettre une ganse blanche à leur chapeau en guise de cocarde blanche, et où l'on allait faire circuler bientôt une estampe représentant Louis XVI, Marie-Antoinette et leurs enfants. La cause royaliste était chaudement servie à Paris par des agents nombreux, notamment par Lemaître, ancien secrétaire des finances, Brottier, Duverne de Presle, dit Dunan, et Lavilleheurnois (Berthelot); enfin, Louis XVIII s'imaginait qu'il parviendrait à exploiter à son profit la réaction thermidorienne, ainsi que le prouve une lettre écrite au duc d'Harcourt, dans laquelle on lit : « Je ne peux pas douter que Tallien ne penche vers la royauté; mais j'ai peine à croire que ce soit la royauté véritable[2]. » Le rétablissement des Bourbons avait-il donc été l'objet d'une négociation avec Tallien? Le frère de Louis XVI comptait-il des partisans influents dans le sein de la Convention? Était-ce à cause de cela que le pouvoir thermidorien laissait faire, ou à peu près; un 2 sep-

[1] Bibliothèque impériale.
[2] Lettre de Louis XVIII au duc d'Harcourt, datée de Vérone (3 janvier 1795.)

tembre contre les « mathevons? » A ces trois questions répondra l'affaire de Quiberon, dont il sera ultérieurement parlé.

Quoi qu'il en soit, les terroristes ou les républicains regardés comme tels voyaient chaque jour disparaître de la scène politique, par l'exil ou la guillotine, quelques soutiens de leur cause. Billaud-Varennes, Collot d'Herbois et Barère étaient déportés. Le 6 mai, Fouquier-Tinville et quinze ex-jurés du tribunal révolutionnaire furent condamnés à mort. La détention de l'ex-accusateur public avait été horrible. « Transféré depuis quelque temps à la maison de l'Égalite, ci-devant collége du Plessis, il avait été réduit, pour sa sûreté, à ne jamais ouvrir sa porte ni ses fenêtres; le 23 du mois de frimaire (13 décembre 1794), il sollicita de prendre l'air dans la cour, mais les cris des détenus lui firent craindre d'être mis en pièces; le lendemain, il voulut ouvrir sa fenêtre, les imprécations le forcèrent à la fermer sur-le-champ [1]. »

Les jacobins organisèrent, pour leur revanche, la journée du 1er prairial (20 mai 1795). Leur but était de dissoudre la Convention et de sauver la constitution de 93. A peine le tocsin eut sonné, que les insurgés, toujours criant : *Du pain et la constitution de* 93! se dirigèrent sur la Convention. Une proclamation avait été affichée dans les rues; elle s'intitulait : *Insurrection du peuple, pour obtenir du pain et reconquérir ses droits.* Or le peuple y arrêtait ce qui suit : « Aujourd'hui, sans plus tarder, les citoyens et les citoyennes de Paris se porteront en masse à la Convention pour lui demander : 1° du pain ; 2° l'abolition du gouvernement révolutionnaire, dont chaque section abuse tour à tour pour affamer et pour asservir le peuple; 3° la proclamation et l'établissement, sur-le-champ, de la constitution démo-

[1] *La Vedette, ou Gazette du jour.*

cratique de 1793; 4° la destitution du gouvernement actuel, son remplacement instantané par d'autres membres pris dans le sein de la Convention, et l'arrestation de chacun des membres qui composent les comités actuels de gouvernement, comme coupables de lèse-nation et de tyrannie envers le peuple; 5° la mise en liberté, à l'instant, des citoyens détenus pour avoir demandé du pain et émis leur opinion avec franchise; 6° la convocation de l'Assemblée nationale législative, qui remplacera la Convention, pour le 25 messidor prochain... Le peuple s'emparera des barrières, de la rivière, du télégraphe, du canon d'alarme, des cloches destinées pour le tocsin, et des tambours de la garde nationale, afin qu'il n'en puisse être fait aucun usage... Les canonniers, la gendarmerie, les troupes à pied et à cheval qui sont dans Paris et aux environs sont invités à se ranger sous les drapeaux du peuple et à s'unir avec lui par les liens de la fraternité, pour reconquérir les droits communs... Les citoyens et les citoyennes, de toutes les sections indistinctement, partiront de tout point dans un désordre fraternel et sans attendre le mouvement des sections voisines, qu'elles feront marcher avec elles, afin que le gouvernement astucieux et perfide ne puisse plus emmuseler le peuple comme à son ordinaire et le faire conduire comme un troupeau par des chefs qui leur sont vendus et qui nous trompent. Le peuple ne se rassoira pas qu'il n'ait assuré la subsistance, le repos et la liberté de tous les Français. Le mot de ralliement du peuple est : *Du pain et la constitution démocratique de* 1793. Quiconque, durant l'insurrection, ne portera point ce mot de ralliement écrit à la craie sur son chapeau, sera regardé comme affameur public et comme ennemi de la liberté. Tout drapeau, guidon ou enseigne qui paraîtra devra porter également le même mot de ralliement.

Tout autre signe ou point de ralliement est absolument défendu et proscrit, » etc., etc.

A cette proclamation, plan d'insurrection clairement développé, dernier mot du parti terroriste, suprême défi porté à Tallien et à ses amis, la Convention répondit par une adresse aux citoyens de Paris, où des rassemblements s'étaient tout à coup formés. Mais l'assemblée avait à peine adopté cette adresse, que les femmes des tribunes se levèrent tumultueusement et crièrent : *Du pain! du pain!* Le président se couvrit plusieurs fois; quelques femmes se retirèrent; d'autres poussèrent des clameurs plus violentes encore. Un général de brigade les força de sortir. Pendant ce temps, des coups redoublés se firent entendre à la porte de la salle des séances, du côté du salon de la Liberté. La porte fut brisée et céda : un flot d'hommes armés de baïonnettes, de pistolets et de sabres déborda dans l'enceinte. Le tumulte fut au comble et dura longtemps. Cependant les insurgés étaient partis, le calme était revenu, lorsque l'orage gronda de nouveau dans le salon de la Liberté, dont la porte fut gardée par la force armée, impuissante à contenir les furieux. Ils revinrent; le député Féraud s'élança vers eux, découvrit sa poitrine, et cria : « Frappez, je vous abandonne ma vie; mais respectez les représentants de la nation française. » Peu de temps après, Féraud, dont les efforts avaient été inutiles, tomba atteint d'un coup de feu. Les insurgés le saisirent et l'entraînèrent hors de la Convention. L'un d'eux monta à la tribune et vint lire un imprimé « renfermant, dit-il, la volonté du peuple souverain au nom duquel il parlait. »

Et bientôt les meurtriers de Féraud reparurent portant sa tête au bout d'une pique; ils la présentèrent au président Boissy d'Anglas, qui, calme, impassible, s'inclina devant elle. Jusqu'à

minuit le trouble continua. Mais, tandis que les insurgés délibéraient, un bataillon se présenta, somma la multitude de se retirer, croisa la baïonnette, et, après un combat opiniâtre, la mit en fuite.

Cette journée du 1[er] prairial (20 mai 1795) valut une réputation européenne au conventionnel François-Antoine Boissy d'Anglas. Ce député n'était certes point un homme nouveau ; déjà son nom a figuré dans cette histoire. D'abord avocat au Parlement de Paris, il n'en exerça pas les fonctions, et devint ensuite maître d'hôtel ordinaire de Monsieur (depuis Louis XVIII) ; il s'occupa alors, presque exclusivement, de littérature, vécut « en citoyen obscur et ignoré, cultivant les lettres, mais sans prétention, et uniquement pour le charme qu'elles répandent sur la vie de celui qui les aime[1], » et entra dans plusieurs académies. Membre du tiers état à l'Assemblée nationale, il se déclara en faveur de la cause populaire ; quand cette assemblée eut clos ses séances, Boissy fut élu procureur-syndic du département de l'Ardèche, et prit rang parmi les modérés. Envoyé à la Convention, il ne tarda pas à remplir des missions relatives aux subsistances de Lyon ou aux approvisionnements de l'armée



[1] Ce sont ses propres expressions. *Lettre à Malesherbes*, 17 mars 1787.

des Alpes, ce qui lui créa une spécialité dangereuse, à une époque où les disettes se succédaient. Après le 31 mai 1793, Boissy d'Anglas, qui avait toujours voté avec les girondins, fit imprimer et distribuer une lettre dans laquelle il conseillait formellement à ses concitoyens de l'Ardèche de se révolter contre les montagnards. Aussi, à quelque temps de là, Chabot l'avait-il interrompu un jour, en lui disant : « Tais-toi, coquin ! nous savons ce que tu as écrit ; tu devrais déjà être guillotiné. » La situation de Boissy était périlleuse, pendant la domination de la montagne; il garda prudemment le silence jusqu'au 9 thermidor, qu'il appela de ses vœux et auquel il contribua. En octobre 1794, Boissy d'Anglas, zélé thermidorien, fut élu secrétaire de la Convention; le 5 décembre de la même année, il entra dans le comité de salut public.

Toujours considéré comme homme spécial, Boissy avait été chargé principalement des subsistances et de l'approvisionnement de Paris. Grave responsabilité, dans un moment où le peuple, qui souffrait de la disette, accouplait sans cesse les mots *pain* et *constitution de* 1793. Aussi des pamphlétaires le surnommèrent-ils *Boissy-famine*, et les Parisiens l'accablèrent-ils, à différentes reprises, d'injures et de menaces. C'était la faute de Boissy d'Anglas, disait-on, si l'on ne délivrait à chaque individu, « muni d'une carte de la section, » que quelques onces de pain, avec un pareil poids de riz; c'était sa faute, si l'on faisait queue à la porte des boulangers; c'était sa faute enfin, si, chez les restaurateurs, comme dans les maisons particulières, les *dîneurs* devaient apporter leur pain. Chaque jour Boissy montait à la tribune, discutait, présentait des adresses pour calmer les inquiétudes du peuple sur les subsistances, dénonçait l'agiotage, proposait de rouvrir la bourse, et, dans

un rapport fait le 28 février 1795, rapport imprimé et placardé, prouvait que, malgré six semaines de la gelée la plus rigoureuse, il avait livré à la consommation parisienne six cent mille quintaux de farine, « à travers tous les obstacles. » Du 20 mai 1795 data la carrière politique de Boissy d'Anglas, qui, par la suite, fut tour à tour membre du Conseil des Cinq-Cents (1795), tribun (1801), sénateur et comte (1804), pair de France (1814); il est mort, le 21 octobre 1826, à l'âge de soixante-dix ans, laissant un grand nombre de discours et brochures.

La Convention décréta d'accusation ceux de ses membres qui avaient le plus applaudi à l'insurrection du 1er prairial : Bourbotte, Duquesnoy, Duroy, Goujon, Romme, Soubrany, Albitte, Prieur de la Marne, Rulh, Peyssard, Lecarpentier, Pinet et Fayau. Avec eux mourait le dernier espoir réel des révolutionnaires qui voulaient la démocratie avec toutes ses conséquences.

On prépara une fête funèbre en l'honneur du député Féraud, dont Thibaudeau fut l'un des panégyristes. Antoine-Claire Thibaudeau, fils d'un fédéraliste, sorti de prison après Thermidor, s'appelait lui-même « Barre de Fer, » et Fréron, dans son journal, avait dit que, dans cette barre de fer, il y avait une « paille, » appréciation laconique et assez exacte du caractère de Thibaudeau. L'illustre Étienne-Henri Méhul dut, par ordre du comité d'instruction, composer en toute hâte la musique de la cérémonie funèbre [1].

Le tribunal révolutionnaire fut supprimé, et un décret porta que la célébration des cultes aurait lieu dans les temples qui leur étaient primitivement affectés (30 mai 1795). Un autre décret défendit à toute autorité constituée de reprendre le nom

[1] Voir l'autographe de Méhul.

Lettre de Méhul au Citoyen Langlers.

né à Givet en 1763, mort à Paris en 1817

Je vous prie, mon cher maître, de ne point m'attendre ce matin: je viens de recevoir une espèce d'ordre de la part du comité d'instruction pour composer à la hâte un chant funèbre à l'honneur de ferrand

Méhul

La Revellière-Lepeaux (Louis Marie)

né à Montaigu en 1753, mort à Paris en 1824

Mon cher ancien collègue,

Le directoire executif a cru devoir arrêter qu'il seroit fait une cérémonie funèbre au champ de mars decadi prochain en memoire du général hoche il desireroit qu'indépendament des chants qui peuvent s'appliquer à toutes les pompes funèbres il en eut un particulier en l'honneur de ce jeune heros. mes collègues et moi nous avons pensé que personne plus que vous ne pouvoit remplir dignement cet objet ils m'ont chargé de vous prier de vous en occuper, le civisme qui vous a dirigé pendant votre carrière législative le charme que vous êtes en possession de répandre sur nos fêtes nationales par vos hymnes l'enthousiasme qu'elles y font naitre ont du faire tout naturellement jetter les yeux sur vous par les amis de la liberté et par ceux du goût si connus

Salut et fraternité L M. Revellière-lépeaux

de « révolutionnaire » (12 juin); un autre réorganisa les gardes nationales. L'anniversaire du 14 juillet 1789 fut célébré dans la salle même des séances de la Convention. On exécuta une symphonie, ainsi que la *Marseillaise*, négligée depuis quelques jours. Au couplet *Amour sacré de la patrie*, tous les députés se levèrent spontanément, et se découvrirent. On demanda l'auteur, Rouget de l'Isle, qui était aux armées. Après, on entonna le *Chant du Départ;* mais on s'abstint du *Réveil du Peuple*, l'hymne favori des muscadins. Aussi, les jours suivants, des jeunes gens se répandirent dans Paris, firent des menaces, et forcèrent les acteurs des différents théâtres à réparer l'oubli volontaire des députés. Ils avaient obtenu, à cet effet, un arrêté du Comité de sûreté générale.

Vint aussi l'anniversaire du 9 thermidor, que la Convention fêta en grande pompe. L'Institut national de musique exécuta des chœurs et des symphonies. Marie-Joseph Chénier composa expressément pour la cérémonie son *Chant du Neuf thermidor*, poésie pâle et peu inspirée :

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance;
Tu vins purifier un sol ensanglanté;
Pour la seconde fois tu fis luire à la France
    Les rayons de la liberté.

. . . .

Vous que chante en pleurant l'amitié solitaire,
Femmes, guerriers, vieillards, beauté, talents, vertus,
Vous ne reviendrez pas consoler sur la terre
    Vos parents qui vous ont perdus.

Ah! de vos noms sacrés la mémoire chérie,
Peut du moins quelquefois soulager nos douleurs,
Du moins sur nos tombeaux la plaintive patrie
    A vos pleurs mêlera ses pleurs.

Un troisième anniversaire restait à célébrer, avant que le

gouvernement thermidorien octroyât, lui aussi, sa constitution. C'était le 10 août. A cette fête, on chanta le *Réveil du Peuple*. La contre-révolution commençait à l'emporter complétement.

Enfin, la *Constitution*, dite *de l'an III*, fut adoptée, le 22 août 1795, comme une charte réactionnaire. Constitution de l'an III! ce qui donna aux plaisants l'idée de mettre ces paroles dans la bouche de la France républicaine: « En me violant trois fois, ils m'ont causé la mort[1]. »

D'après notre manière accoutumée, nous nous contentons de mettre sous les yeux du lecteur la nouvelle *Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen*. Matière à comparaison avec la précédente; droits et devoirs y sont scrupuleusement déterminés. Point de préambule comme dans la déclaration de 1789, où les représentants parlent au nom du peuple; comme dans celle de 1793, où le peuple parle en personne. Elle se met, ainsi que la précédente, sous l'invocation de l'Être suprême. Les exemplaires de cette constitution ont les mêmes attributs que ses devancières.

DÉCLARATION DES DROITS ET DES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

Le peuple français proclame, en présence de l'Être suprême, la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen.

DROITS.

ART. I. Les droits de l'homme en société sont la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété.

II. La liberté consiste à faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui.

III. L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs.

IV. La sûreté résulte du concours de tous pour assurer les droits de chacun.

[1] Collection Laterrade.

F. Dien imp. r. Hautefeuille, Paris — Mouvin sc.

La constitution lue au peuple Français.

V. La propriété est le droit de jouir et de disposer de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

VI. La loi est la volonté générale exprimée par la majorité ou des citoyens ou de leurs représentants.

VII. Ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché. Nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VIII. Nul ne peut être appelé en justice, accusé, arrêté ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites.

IX. Ceux qui sollicitent, expédient, signent ou font exécuter des actes arbitraires, sont coupables et doivent être punis.

X. Toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de la personne d'un prévenu, doit être sévèrement réprimée par la loi.

XI. Nul ne peut être jugé qu'après avoir été entendu ou légalement appelé.

XII. La loi ne doit décerner que des peines strictement nécessaires et proportionnées au délit.

XIII. Tout traitement qui aggrave la peine déterminée par la loi est un crime.

XIV. Aucune loi, ni criminelle, ni civile, ne peut avoir d'effet rétroactif.

XV. Tout homme peut engager son temps et ses services; mais il ne peut se vendre ni être vendu : sa personne n'est pas une propriété aliénable.

XVI. Toute contribution est établie pour l'utilité générale; elle doit être répartie entre les contribuables en raison de leurs facultés.

XVII. La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens.

XVIII. Nul individu, nulle réunion partielle de citoyens ne peut s'attribuer la souveraineté.

XIX. Nul ne peut, sans une délégation légale, exercer aucune autorité, ni remplir aucune fonction publique.

XX. Chaque citoyen a un droit égal de concourir, immédiatement ou médiatement, à la formation de la loi, à la nomination des représentants du peuple et des fonctionnaires publics.



XXI. Les fonctions publiques ne peuvent devenir la propriété de ceux qui les exercent.

XXII. La garantie sociale ne peut exister si la division des pouvoirs n'est pas établie, si leurs limites ne sont pas fixées, et si la responsabilité des fonctionnaires publics n'est pas assurée.

DEVOIRS.

Art. I. La déclaration des droits contient les obligations des législateurs : le maintien de la société demande que ceux qui la composent connaissent et remplissent également leurs devoirs.

II. Tous les devoirs de l'homme et du citoyen dérivent de ces deux principes gravés par la nature dans tous les cœurs : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir.

III. Les obligations de chacun envers la société consistent à la défendre, à la servir, à vivre soumis aux lois, et à respecter ceux qui en sont les organes.

IV. Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon fils, bon père, bon frère, bon ami, bon époux.

V. Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois.

VI. Celui qui viole ouvertement les lois se déclare en état de guerre avec la société.

VII. Celui qui, sans enfreindre ouvertement les lois, les élude par ruse ou par adresse, blesse les intérêts de tous; il se rend indigne de leur bienveillance et de leur estime.

VIII. C'est sur le maintien des propriétés que reposent la culture des terres, toutes les productions, tout moyen de travail, et tout l'ordre social.

IX. Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la liberté, de l'égalité et de la propriété, toutes les fois que la loi l'appelle à les défendre.

La Constitution créait un *Conseil des Anciens* et un *Conseil des Cinq-Cents;* le premier devait être composé de deux cent cinquante membres. Elle nommait un *Directoire exécutif* de cinq membres; elle organisait le tribunal de cassation, la haute cour de justice, les gardes nationales et l'instruction publique. Une loi, adoptée d'après le rapport de Grégoire (14 septembre 1795),



porta que « toutes les matières ou étoffes employées aux costumes des fonctionnaires seraient du crû du territoire de la République ou de fabrique nationale. » Le membre du Conseil des Cinq-Cents dut porter « la robe longue et blanche, la ceinture bleue, le manteau écarlate (le tout en laine), la toque de velours bleu. » « Nos vêtements, disait le législateur, gênent la circulation par des ligatures multipliées; ils enchaînent les articulations. »



Le membre du Conseil des Anciens eut « la même forme de vêtements que celui des Cinq-Cents : la robe en bleu violet, la ceinture écarlate, le manteau blanc (le tout en laine), la toque de velours, même couleur que la robe. »

« Ces deux vêtements ornés de broderies de couleurs. »

Le directeur porta deux costumes, l'un pour ses fonctions

ordinaires, l'autre pour représenter dans les fêtes nationales, etc. Le premier se composait ainsi : « habit-manteau à revers et à manches, couleur nacarat, doublé de blanc, richement brodé en or sur l'extérieur et sur les revers ; veste longue et croisée, blanche et brodée d'or ; écharpe en ceinture bleue à franges d'or, pantalon blanc (le tout en soie), chapeau noir, rond, retroussé d'un côté et orné d'un panache tricolore ; épée portée en baudrier sur la veste ; la couleur du baudrier nacarat. » Le second, le grand costume, comprit l'habit-manteau bleu, et par-dessous un manteau nacarat. On voit que les façons muscadines s'infiltraient jusque dans le gouvernement par la Constitution de l'an III.

Mécontents de cette Constitution, quelques hommes ayant dit que les conventionnels étaient « des brigands, des scélérats, » et qu'il fallait que leur session se terminât bientôt, ou que « le titre de conventionnel en exercice devait devenir un titre de proscription[1], » les clubs et les sociétés populaires furent abolis.

Au reste, plus la République s'en va, plus la gloire vient ; si la confusion et l'anarchie règnent au dedans, l'ordre et la victoire, au dehors, marchent sous nos drapeaux. Il est certain qu'une aube éclatante se lève, et qu'un astre magnifique fera bientôt pâlir pour toujours toutes les petites constellations qui se meuvent dans un ciel sombre et brumeux. Étrange destinée des choses humaines ! Lorsque des milliers d'hommes ont rendu l'âme pour défendre les principes républicains, les principes républicains n'existent déjà plus. Aux frontières, on les a défendus avec l'épée ; à l'intérieur, on les a anéantis avec l'épée. La gloire militaire est-elle donc un poison pour une république ?

[1] *Mon dernier mot aux Parisiens*, brochure.

Tout héros doit-il devenir César? Les drapeaux victorieux sont-ils les langes de l'autorité absolue?

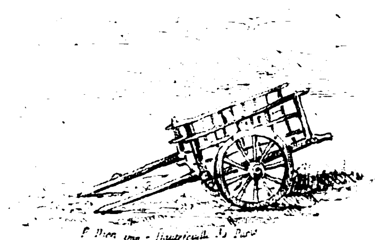
Du train dont vont les choses, quand Tallien est accusé de vouloir succéder à Robespierre, et partant n'a déjà plus d'influence; quand un des derniers jacobins est appelé « le croque-mort du terrorisme; » quand la Convention est obligée de déclarer à tout instant « qu'elle saura mourir à son poste; » quand la misère est à son comble, et que chacun gagne son pain deux fois, par le travail et par la perte de temps; quand les émigrés, ainsi que nous l'allons voir, reviennent et lèvent la tête, il faut bien que les soldats soient les maîtres, puisque eux seuls maintenant accomplissent de grandes actions.

Pendant la marche de la réaction thermidorienne et les mouvements du 12 germinal et du 1er prairial, voici ce qui s'est passé aux armées, soit contre les chouans, soit contre les coalisés :

Une première pacification de la Vendée s'est effectuée, grâce au général Lazare Hoche[1]. Malgré les odieux exploits de la chouannerie, on pouvait dire qu'une réconciliation entre les « bleus » et les « blancs » était devenue non-seulement probable, mais imminente. Des actions généreuses étaient accomplies par la partie vraiment politique de la cause républicaine et de la cause royaliste. On se rappelle le cri de Bonchamp expirant en faveur de prisonniers républicains; quelques mois après, la veuve du héros royaliste, ayant été prise et condamnée à mort, avait été sauvée de l'échafaud par le souvenir même de la noble mort de son mari. On faisait maintenant des échanges de prisonniers. Les « bandes » de Charette, devenu, avec Stofflet, le plus vigoureux chef de la guerre vendéenne, et dont le portrait

[1] 22 février 1795.





Charrette, Portrait symbolique.

symbolique circulait dans le Bas-Poitou et la Bretagne, présentaient seules encore une résistance tout à fait sérieuse. Dans les pays où la guerre civile continuait, les habitants étaient évidemment lassés, découragés. Quelquefois, aux avant-postes républicains, les paysans s'entretenaient avec les soldats de la Convention et ne cachaient point leur envie de cesser la guerre; mais leur défiance éclatait quand on leur parlait d'amnistie.

La Convention posa des limites aux actes de sévérité; elle déclara que les poursuites ordonnées contre les généraux coupables d'excès en Vendée « avaient déjà enlevé un grand nombre de partisans à Charette et à Stofflet. » Elle envoya des représentants pour négocier avec les chefs des rebelles; de son côté, Charette dépêcha des officiers à Nantes. Peut-être celui-ci eut-il traité de la paix; mais Stofflet, entièrement donné à l'abbé Bernier, vivait en mauvaise intelligence avec Charette et se refusa à négocier. Quand Charette eut signé la pacification, en même temps que Sapinaud, Stofflet entra dans une véritable fureur, et flétrit publiquement les renégats « dont la main avait signé sans frémir l'arrêt déshonorant qui détruisait parmi les Vendéens la religion, le trône et la noblesse. » Ces paroles ne rendirent pas l'activité à la lutte déjà à demi éteinte.

Bientôt d'autres généraux « blancs » imitèrent l'exemple de Charette, et Stofflet lui-même signa la pacification le 2 mai 1794, au château de la Baronière, près de Saint-Florent. Les chouans, eux aussi, avaient adhéré à la paix, fausse de tous points, et que raisonnablement on pouvait à peine considérer comme un armistice, pendant lequel la chouannerie continua ses ravages et ses cruautés. La Convention la mit à profit pour se disposer à frapper un coup décisif et définitif, aussitôt que les Vendéens et les chouans relèveraient complétement la tête.

Quant aux rois coalisés contre notre pays, ils doivent commencer à perdre l'espoir. Huit armées défendent la France et font respecter l'intégrité de son territoire. « La république entretient, indépendamment d'une marine nombreuse et qui s'accroît chaque jour, plus de douze cents bataillons, quinze cents escadrons et soixante mille hommes d'artillerie [1]. » Les actes les plus héroïques et les plus inouïs se sont succédé. Deux armées espagnoles ont été anéanties dans les Pyrénées; des cavaliers français ont pris une flotte hollandaise retenue par les glaces. L'Autriche et la Prusse sont repoussées, et le grand duc de Toscane refuse toute adhésion à la coalition (9 février 1795). Plusieurs traités de paix ont réconcilié la République française avec le roi de Prusse, à Bâle (5 avril), avec les Provinces-Unies (16 mai), avec l'Espagne (22 juillet), cinq mois après la prise de Roses par le général Pérignon. La France a acquis la Flandre hollandaise. « Ah! dit une caricature, les ennemis comptaient sur la peau de l'ours avant de l'avoir couché par terre. » Dans une autre, Catherine II est représentée « donnant congé à François et à Brunswick le *foireux.* »

Deux événements avaient ému les royalistes : le premier, c'était la mort du Dauphin, fils de Louis XVI, au Temple, en juin (le 8); ce prince, depuis la chute de Robespierre, avait été isolé de sa sœur, et l'on avait redoublé de rigueurs à son égard. Les royalistes firent à dessein courir le bruit de son empoisonnement. On enterra le Dauphin « avec le moins de pompe possible. » Cette fin violente et prématurée de Louis XVII, mort des suites d'une enflure au genou droit et au poignet gauche, laissait croire à un crime. Chacun se rappelait que le député Joseph-Marie-François Sévestre, membre du comité de sûreté gé-

[1] Rapport sur la situation des armées, par Dubois-Crancé.

nérale depuis le mois d'avril 1795, avait dit, en parlant de l'enfant captif : « Cet enfant ne sera jamais roi. » Le même député fit le rapport à la Convention sur les derniers moments du Dauphin, et Brival de la Corrèze s'expliqua ainsi devant ses collègues : « Nous avons commis tant de crimes inutiles, qu'on aurait bien pu y en ajouter un susceptible de nous délivrer de beaucoup d'inquiétude. » Cette phrase ne passa point sans commentaires plus ou moins accusateurs. Le prince de Condé annonça cette mort à son armée par une proclamation que terminaient ces mots : « Messieurs, le roi Louis XVII est mort; vive le roi Louis XVIII ! » Et les royalistes, forts de ce principe « que le roi ne meurt point en France, » continuèrent leurs manifestations antirévolutionnaires.

Le second événement, l'affaire de Quiberon, avait augmenté leur haine contre la République. Là, soit trahison, soit mauvaise fortune, les troupes du roi avaient été anéanties par les « bleus. » Reprenons de plus haut, à ce propos, l'histoire de la chouannerie.

Les chouans, d'abord collègues, puis continuateurs des Vendéens, s'étaient toujours plus signalés que ceux-ci comme ne reculant devant aucun excès. Les forêts du Pertre et de Fougères avaient vu leurs premiers rassemblements; Jean Cottereau, surnommé *Jean Chouan*, avait été leur premier chef de bandes. Les chouans, amateurs de combats nocturnes, de surprises, d'attaques de convois, de caisses publiques et de courriers, n'avaient pas tardé à faire à la République une guerre plus redoutable encore que celle de la Vendée. Dès septembre 1793, le représentant Jean Bon Saint-André avait pris un arrêté relatif à leur « extermination. » Le comte Joseph de Puisaye, maréchal de camp en 1791, et qui, l'année suivante, avait

projeté de lever une armée en Normandie « pour délivrer Louis XVI, » devint le général en chef de l'insurrection. Cet homme, dont la tête avait été mise à prix pour avoir, en qualité de chef d'état-major du général Félix de Wimpfen, défenseur militaire des girondins, commandé l'avant-garde de l'armée départementale de l'Eure, destinée à marcher contre la Convention, armée que battirent les troupes conventionnelles (Pacy-sur-Eure, juin 1793), Puisaye s'était réfugié en Bretagne, et il y avait rallié les chouans déjà désorganisés. Mais les commencements de la guerre civile ne lui avaient pas été favorables. Quelque temps après la mort de Jean Chouan, Puisaye conçut un audacieux projet, d'ailleurs inexécuté, celui d'enlever la ville de Rennes, où se trouvait le quartier général de l'armée des Côtes-de-Brest, que commandait Rossignol. Ce projet fit naître une telle consternation dans Rennes, que le comité de salut public se décida à donner de l'unité aux différentes armées de l'Ouest, dont les chefs étaient continuellement en querelle, en investissant Hoche de l'autorité suprême. Puisaye, aussitôt, s'aboucha avec les Anglais qui fournirent des munitions et des subsides à la chouannerie; mais la parcimonie de l'Angleterre en cette occasion le décida à s'embarquer pour aller se concerter avec Pitt en personne, et il laissa le commandement à un officier de fortune nommé Désoteux de Cormatin, lequel signa, comme nous l'avons dit, un traité de pacification.

Le serment des chouans n'admettait pas de compromis, à en juger par sa formule : « Je jure sur le sang de mon roi indignement massacré, sur celui de mes frères qui coule chaque jour sur l'échafaud, par-devant Dieu et sur mon honneur, de ne reconnaître de souverain que Sa Majesté Louis XVII (puis Louis XVIII), et d'autre religion que la catholique, apostolique

et romaine, telle qu'elle m'a été enseignée et telle que je la tiens de mes pères. Ainsi Dieu me soit en aide! » La raison avait conseillé à certains chefs de négocier avec la République, la passion les poussa à revenir bien vite sur cet acte. Sans doute aussi Puisaye avait reçu des encouragements nouveaux en Angleterre; sans doute, au delà de la Manche, des subsides « plus efficaces » lui avaient été promis. Ce qu'il y a de certain, c'est que, les chouans s'étant empressés de violer la paix signée, Lazare Hoche dut sévir contre eux. Par suite des voyages de Puisaye à Londres, douze mille Anglais, commandés par lord Moira, parurent sur les côtes de l'Ouest pour débarquer en France, aussitôt que, préalablement, se serait effectué le débarquement de huit cents émigrés, déserteurs et prisonniers français enrôlés presque tous contre leur gré, et commandés par le jeune Charles Vérot de Sombreuil, second fils de cet ancien gouverneur des Invalides que sa fille avait sauvé en septembre 1792.

La division de Sombreuil débarqua, le 27 juin 1795, dans la presqu'île de Quiberon. Depuis neuf jours, la division du comte d'Hervilly avait pris terre sur cette même côte et occupait la presqu'île et les forts qui s'y trouvaient, notamment le fort Penthièvre, qui, en cas de revers, pouvait devenir un excellent appui. Pendant ce temps, Sidney Smith, lord Cornwallis, faisaient des menaces sur toutes les côtes françaises, afin de tromper la Convention sur le véritable point du débarquement. Mais des démêlés eurent lieu entre les principaux chefs au sujet des opérations. Puisaye envoya des émissaires par toute la Bretagne pour stimuler le zèle endormi de Charette, Stofflet et autres vendéens. De sérieux combats allaient être livrés.

Si le bruit du débarquement s'était, en moins de deux jours,

répandu en Bretagne, il n'avait pas tardé non plus à être connu de la France entière. Le gouvernement eut besoin d'être rassuré par une lettre de Hoche : « Du calme, de l'activité, des vivres, dont nous manquons, et les douze mille hommes que vous m'avez promis depuis si longtemps. » Le 7 juillet 1795, dès la pointe du jour, les profondes colonnes républicaines attaquèrent les chouans, au secours desquels les émigrés n'accoururent pas, et que les Anglais laissaient au dépourvu. L'expédition se trouva resserrée étroitement dans la presqu'île de Quiberon, longue de deux lieues, défendue en tête par le fort Penthièvre et sur les bords par les escadres anglaises. Hoche n'hésita pas ; il chercha à pénétrer dans la presqu'île, y parvint, et il y eut une grande boucherie de chouans et d'émigrés, qui, souffrant autant du feu de l'escadre anglaise que des décharges des soldats républicains, se noyèrent ou se percèrent de leurs épées.

Les désastres de Quiberon et les exécutions militaires qui suivirent sont une des pages les plus épouvantables des épisodes de la guerre civile pendant la Révolution. La plupart des royalistes les imputèrent à Puisaye et à l'Angleterre ; ils accusèrent Pitt d'avoir sacrifié sans pitié les défenseurs de la royauté. Quoi qu'il en soit, il parut bien prouvé désormais aux royalistes que la Convention ne travaillerait pas à la restauration de Louis XVIII ; que Tallien, l'un des commissaires envoyés près de Hoche pour l'aider à repousser le débarquement, ne « penchait pas vers la royauté véritable ; » enfin, que, si le gouvernement de la République était mou pour réprimer les désordres du Midi, il ne reculait pas à l'Ouest et au Nord devant ses ennemis armés.

Outre Puisaye, Sombreuil et d'Hervilly, l'affaire de Quiberon fit connaître plusieurs chefs ou rebelles de valeur, — Scépeaux,

Solîlhac, Jarry, Garet, de la Haye, Dufour, la Nouraye, Boisgontier, de Silz, Bois-Hardi, Tinteniac, Dubois-Berthelot, de Vauban, de Contades, de Guerry, de Lamoignon, Chambray, Saint-Morys, de Hercé, de Broglié, de Senneville, de Rieux, Georges Cadoudal surtout. Beaucoup avaient succombé dans cette journée si funeste au parti royaliste, mais qui laissait voir combien ses espérances ou ses illusions avaient été immenses. Tallien, le 9 thermidor, jour anniversaire de la chute de Robespierre, établit dans un discours aux conventionnels « qu'aucune relation ne pouvait exister entre lui et ces rebelles ; » et il montra un poignard pris aux chouans, en s'écriant : « Il faut apprendre à toutes les nations que, un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que la blessure était empoisonnée. » La Convention vota que l'armée des Côtes-de-Brest avait bien mérité de la patrie, et elle accorda des mentions honorables à des républicains qui s'étaient distingués devant le fort Penthièvre.

Parmi les rebelles exécutés après le combat, on distinguait Charles de Sombreuil, de Hercé, évêque de Dol, Joseph de Broglie et le comte de Senneville. Ils subirent leur jugement, rendu par une commission militaire, sur la promenade publique de Vannes ; le 2 août 1795, soixante-dix émigrés furent fusillés ; le 3, quarante-deux. Ceux qui survécurent au désastre redoublèrent de zèle royaliste, et la pensée d'une revanche leur vint au cœur. Nous ne tarderons pas à les revoir à l'œuvre, et tenter de nouveau la restauration du gouvernement monarchique, dont le *Spectateur de la Révolution* a exalté les avantages. Le *Domine salvum fac regem* continue à être chanté dans quelques villes. Une prairie des environs d'Auray, où étaient les tombes des exécutés, recevait et gardait le nom de « Champ des martyrs ; » les royalistes voudront les venger. D'un autre côté, il

paraît une chanson nouvelle, en pot-pourri, intitulée : « La gaieté républicaine sur la reprise de l'île de Quiberon et du fort Penthièvre, etc., par l'armée de la République[1]. » Suivons maintenant le cours des événements.

Le 24 septembre 1795, il y eut des troubles alarmants au Palais-Royal, troubles existants depuis la fin du mois d'août, et dont le motif était la décision prise par la Convention d'admettre la réélection des deux tiers des députés pour la nouvelle législature. Le lendemain, la fermentation devint plus grande. Insultes à des soldats, coups de feu, cris : *A bas les deux tiers!* La Convention se préoccupa de ces rumeurs, fomentées, disait-on, par des chouans venus de l'Ouest. Le 29, elle refusa d'admettre des citoyens porteurs d'un écrit intitulé : *Déclaration à la représentation nationale, au nom de la majorité des assemblées primaires de Paris, signée des commissaires de ces assemblées.* Elle ne se croyait point, d'ailleurs, en danger, et, le 2 octobre, elle fixa, par un décret, l'ouverture des séances du corps législatif au 22 ; puis elle adopta un projet de fête funèbre « en l'honneur des amis de la liberté morts sous le régime décemviral. »

Cette fête eut lieu le 3 octobre 1795. Tous les députés avaient le crêpe au bras pour la séance. La salle était décorée d'inscriptions et d'attributs. Au bas de la tribune on avait placé une urne funéraire, couverte de crêpes, de couronnes; entourée de chêne, de cyprès; surmontée d'une palme. Sur le socle on lisait :

« Ils ont recommandé à la patrie leurs pères, leurs épouses et leurs enfants.

« Aux magnanimes défenseurs de la liberté morts dans les prisons ou sur l'échafaud pendant la tyrannie. »

La Convention compromettait ici sa dignité. Au lieu de don-

[1] Bibliothèque impériale.

ner des regrets au passé, n'était-il pas plus convenable de veiller sur le présent? Au moment où la fête commençait, une députation de la ville de Valenciennes fut introduite et se plaignit à l'assemblée de ce qu'elle « laissait usurper la souveraineté nationale par trois mille faquins qui agitaient les sections de Paris. » Mais, les députés « voulant pleurer sur les mânes des Vergniaud, des Condorcet, des Camille Desmoulins, avant de marcher contre ceux qui disputaient de puissance avec la Convention, » dit Tallien, la fête fut continuée. L'Institut de musique exécuta un chant funèbre qui sembla produire sur les députés et sur les spectateurs une profonde impression[1].

Les électeurs des sections de Paris devaient se réunir, le 3, dans la salle du Théâtre-Français (Odéon). Ils y parvinrent, pour se retirer bientôt devant les troupes des comités. Cependant les sections Lepelletier, de la Butte des Moulins, du Contrat-Social, du Théâtre-Français, du Luxembourg, Poissonnière, de Brutus, du Temple et quelques autres, s'étaient déclarées en rébellion contre la Convention. Le 4, la générale retentit et appela l'insurrection au nom des assemblées primaires. Une commission centrale s'organisa dans la section Lepelletier. Les dépôts des chevaux du gouvernement tombèrent au pouvoir des insurgés, qui interceptèrent des envois d'armes et des subsistances pour les troupes. La Convention comprit que ces troubles étaient dus aux menées des royalistes; elle rédigea une proclamation finissant par ces mots : « Non, citoyens; dussions-nous périr sous le fer des assassins ou des bourreaux, jamais nous n'invoquerons le crime pour fonder le règne de la vertu : jamais la Convention ne tendra la main au terrorisme : elle l'a détruit pour toujours. Ce n'est qu'une affreuse calomnie pour diviser les ci-

[1] *Moniteur universel.*

toyens. Les méchants vous ont trompés si souvent! Quelle foi devez-vous à leurs discours? Ne les croyez jamais que lorsqu'ils vous diront que nous organisons la République au prix de tout notre sang. »

Les troupes de la Convention se dirigèrent d'abord sur la section Lepelletier. Plusieurs généraux s'étaient montrés incapables. Barras, muni de pleins pouvoirs, nommé commandant de la force armée de Paris, s'adjoignit son protégé, le jeune Napoléon Bonaparte. Sur tous les points, les insurgés furent repoussés; mais les vainqueurs usèrent de générosité. Le tribunal criminel, jugeant les révoltés, les acquitta « parce qu'il n'y avait pas eu de révolte au 13 vendémiaire. » Le comte Boniface-Louis-André de Castellane, maréchal de camp depuis mars 1792, incarcéré après le 10 août et condamné à mort par contumace, se montrait en public. Rencontré, une nuit, par la patrouille, au cri de : *Qui vive!* il répondit : « Parbleu! c'est moi, Castellane, contumace! » Et on le laissa continuer sa route[1]. Les sections Lepelletier et du Théâtre-Français déposèrent les armes sans mot dire. On destitua le maire et le procureur de la commune de Choisy-sur-Seine.

Généreuse à l'égard des vaincus, la Convention prouva sa reconnaissance envers ses défenseurs. Des gratifications, des pensions et des places leur furent accordées. Le général Bonaparte obtint, sur la motion de Barras, le grade de général en chef de l'armée de l'intérieur, poste important qui lui ouvrait la carrière politique.

Les députés pensèrent à se séparer. Mais préalablement ils décrétèrent qu'à dater du jour de la publication de la paix générale la peine de mort serait abolie dans toute la République

[1] *Mémoires* de Thibaudeau. Cité dans les *Esquisses* de Dulaure.

Lettre de De La Rochejaquelein.

Faites moi je vous prie une paire de escarpins à boucles, faites les le plutot posible tachés de trouver une occasion de me les envoyer a la durbellierre faite les plus etroit un peu que ceux que vous m'avés fait.

Henry

Apostille d'une lettre adressée de Milan, le 8 Fructidor an 4, par Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie, au Général Baraguay d'Hilliers.

[illegible]

Bonaparte

Apostille d'une lettre adressée de Malmaison, le 30 Fructidor an XI, au Citoyen Général Soult, Comm.t en Chef le Camp de Boulogne, par Bonaparte Premier Consul de la République Française.

[illegible]

Bonaparte

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

française; que la place de la Révolution porterait désormais le nom de *place de la Concorde*, et la rue qui conduit du boulevard à cette place le nom de la *rue de la Révolution*. Ils rendirent la loi d'amnistie, dite loi du 4 brumaire an IV, avec d'assez nombreuses exceptions. Cette loi abolissait tout décret d'arrestation ou d'accusation, mandat d'arrêt exécuté ou non exécuté, toutes procédures, poursuites et jugements portant sur des faits purement relatifs à la Révolution. Elle exceptait de l'amnistie ceux qui avaient été condamnés par contumace pour la conspiration de vendémiaire; ceux à l'égard desquels il y avait une instruction commencée ou des preuves acquises relativement à la même conspiration, ou contre lesquels il en serait acquis par la suite; les prêtres déportés ou sujets à la déportation; les fabricateurs de faux assignats ou de fausse monnaie, les émigrés rentrés ou non sur le territoire de la République.

C'était la dernière séance de la Convention. Après le vote de la *loi d'amnistie*, le président déclara que la séance était levée, et dit : « Union, amitié, concorde entre tous les Français, c'est le moyen de sauver la République. » Et il ajouta, sur une observation à lui faite par Thibaudeau : « La Convention déclare que sa mission est remplie et que sa session est terminée. » On se sépara aux cris de *Vive la République!*

La mission des conventionnels était remplie; la session était terminée le 26 octobre 1795, et, le 29, le *Conseil des Anciens* et celui des *Cinq-Cents* se réunissaient, le premier dans la salle des séances de la Convention, le second dans la salle du Manége.

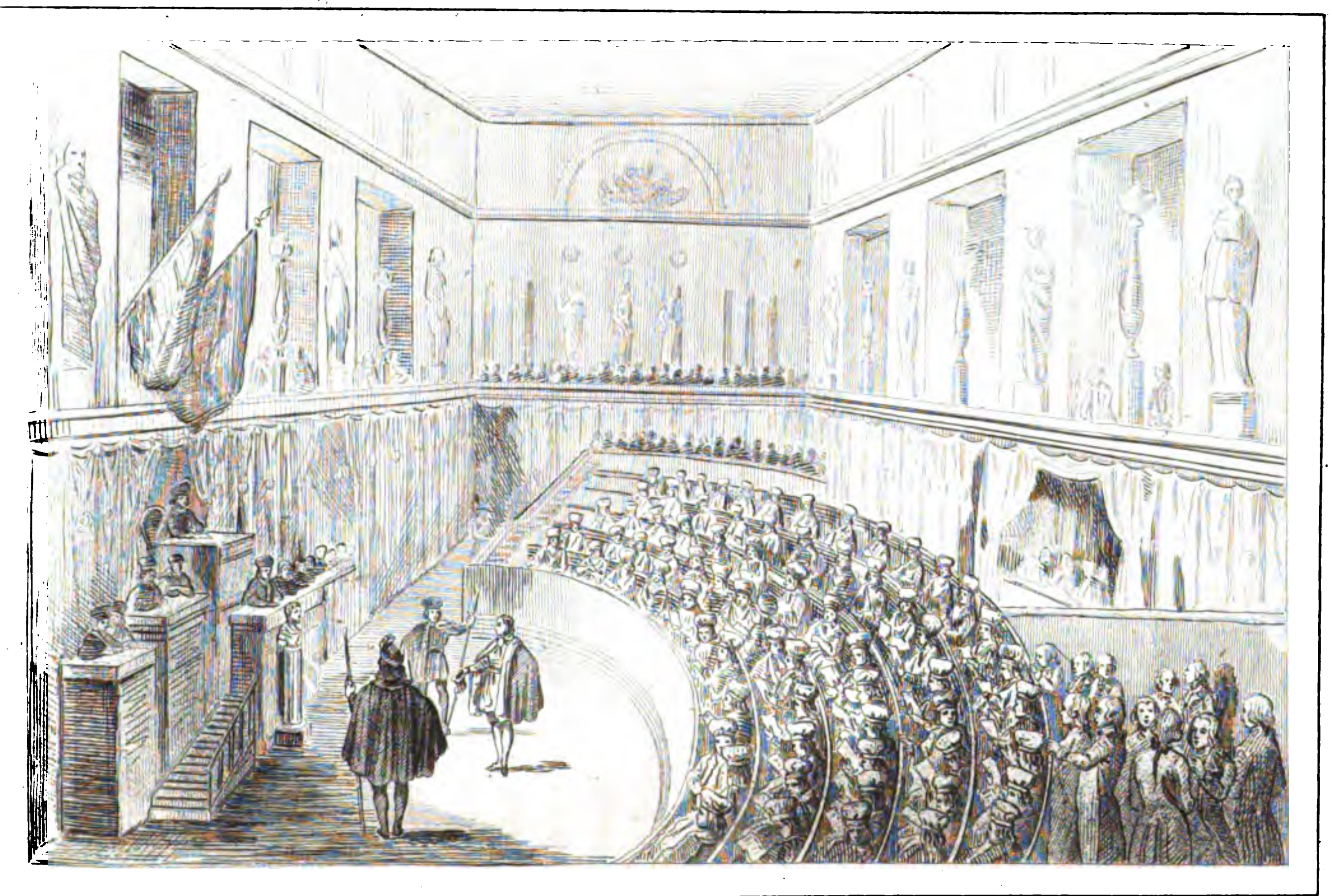
L'assemblée qui se séparait avait cumulé le pouvoir délibérant et le pouvoir exécutif. Elle effaça le nom de roi, jugea Louis XVI et fut tour à tour sous l'influence de Robespierre et de Tallien.

Sa marche avait ressemblé à une campagne pendant laquelle de nombreuses batailles furent livrées et bien des combattants mis à mort. Sur sept cent cinquante membres, cent trente manquèrent au dernier appel. Elle était lasse, dans ses dernières séances; haletante, elle aspirait au repos de ses fatigues; aussi fit-elle un peu légèrement ses adieux au peuple français qui l'avait choisie. Elle avait commencé sa carrière, et elle la termina, dans la pratique des principes révolutionnaires. Elle rendit, pendant sa session, huit cent trente-sept décrets[1].

Sieyès l'a jugée ainsi : « La session actuelle se partage en trois époques : jusqu'au 31 mai, oppression de la Convention par le peuple; jusqu'au 9 thermidor, oppression du peuple par la Convention tyrannisée elle-même; enfin, depuis le 9 thermidor, la justice règne parce que la Convention a repris tous ses droits. » Il appartient au lecteur de décider si l'examen des faits corrobore l'opinion de Sieyès, et si le rôle de la réaction thermidorienne a été aussi brillant que le déclare le panégyriste du tiers état. Constatons seulement que la Convention renferma toutes les sortes de talents, politiques, oratoires, scientifiques et littéraires. Sa première période, depuis l'ouverture de ses séances (21 septembre 1792) jusqu'à la fin du procès de Louis XVI (20 janvier 1793), fut le règne des girondins; sa seconde période, depuis le supplice de l'ex-roi jusqu'au 9 thermidor, vit triompher les montagnards; sa troisième et dernière période, depuis le 9 thermidor jusqu'à l'installation du Directoire, se passa en résistances contre ceux qui tentaient de détruire son omnipotence. Elle semblait, au reste, s'effrayer elle-même et craindre le retour des luttes passées; aussi s'empressa-t-elle de modifier la machine gouvernementale, en séparant, pour l'ave-

[1] Suivant la collection Rondonneau.

1795



Vue perspective de la salle des anciens.

nir, le pouvoir exécutif des pouvoirs judiciaire et délibérant. Sa charge avait été si lourde, tant de gens avaient succombé sous le fardeau, les événements avaient été si rapides et en même temps si graves, que ses actes ne devaient pas être jugés trop légèrement, qu'il ne fallait pas trop lui reprocher le mal, ni la trop louer du bien qui s'était accompli pendant sa session.

Le conseil des Cinq-Cents et celui des Anciens ne pouvaient être considérés comme succédant à la Convention. On assistait à l'aurore du gouvernement représentatif. Les deux conseils délibérèrent; le Directoire exécuta. Aussi, sur la carte des Cinq-Cents, par exemple, nous ne voyons que la justice et la liberté; les attributs de la force manquent. Elle rend hommage à la Constitution de l'an III.



Nommer les cinq directeurs, telle fut la grande question du jour. Suivant la Constitution, les Cinq-Cents présentèrent aux Anciens une liste de cinquante candidats. Six candidats seulement étaient connus et sérieux; les autres étaient des hommes nuls; de sorte qu'en réalité les Cinq-Cents choisirent, non les Anciens. Ces derniers passèrent au scrutin, qui amena pour résultat les noms de la Révellière-Lepaux, le théoricien Sieyès, Rewbel, Letourneur de la Manche et Barras. Quatre d'entre eux acceptèrent avec empressement. Sieyès refusa. Le conseil des Cinq-Cents forma une nouvelle liste de dix membres, dont les seuls noms connus étaient Carnot et Cambacérès. Carnot, élu, remplaça Sieyès. Louis-Marie la Révellière-Lepaux, homme de

peu de consistance politique, ex-avocat, ci-devant gentilhomme, et dans la suite proscrit comme girondin, passait ses journées dans le Jardin des Plantes, à faire de la botanique : il eut dans ses attributions l'éducation, les sciences, les arts, les manufactures. Jean-Baptiste Rewbel, ex-procureur fiscal en Alsace, et, au dire de beaucoup de gens, tiède révolutionnaire, bien qu'il comptât parmi les accusateurs de Louis XVI, eut la justice, les finances, les relations extérieures. Barras, le héros des dernières émeutes, ex-gentilhomme, galant à bonnes fortunes, successivement montagnard et thermidorien, eut la police, élevée à la hauteur d'une des plus hautes branches de l'administration. Carnot, celui qui avait « organisé la victoire, » ancien membre du comité de salut public, resté tout à fait républicain, et presque jacobin, eut la guerre. C'était son lot; on peut dire : « C'était son droit. » Quant à Charles-Louis-François-Honoré Letourneur, c'était un mathématicien de quelque mérite, *légifère*, puis conventionnel, connu par des travaux de génie militaire et maritime, auxiliaire de Carnot, son camarade; il avait partagé les opinions de la Gironde; il avait récemment (4 octobre 1795) fait décréter que « quiconque sortirait de sa commune avec un passe-port des sections serait considéré comme un de leurs agents et puni de mort. » Sa motion, fort thermidorienne, l'avait mis en évidence.

LIVRE IV

DIRECTOIRE EXÉCUTIF

CHAPITRE PREMIER

Premiers actes du Directoire. — Le ministère. — Proclamation du Directoire exécutif au peuple français. — Médailles des membres des deux conseils pour leur première législature. — Nouveaux assignats. — Emprunt forcé. — Échange de prisonniers; Madame Royale est mise en liberté. — Couplet de romance royaliste. — Revue de l'année 1795. — Sciences, arts, théâtre, presse, etc. — *Paris pendant* 1795, par Peltier : détails sur cette publication. — Fondations diverses. — Amour des fêtes. — Le *Dialogue constitutionnel*. — Création du ministère de la police générale. — Les cinq... singes. — Épigrammes. — L'*emprunt forcé*. — France *débarrassée;* Angleterre *dépitée*. — Anniversaire de la mort de Louis XVI; la tête de veau de M. Palloy. — On brûle les instruments servant à la fabrication des assignats. — Mandats territoriaux. — Le *Thermomètre français*. — Stances libres. — Les cinq sens. — Le *marchand de bois des Tuileries*. — L'impayable rentier de l'État. — Les babouvistes. — Chants des babouvistes. — Conspiration de Babeuf. — Arrêté insurrectionnel. — Les panthéonistes et la société de Noailles. — Héroïsme, vertu républicaine. — Notre-Dame des Victoires. — Opinions des journaux sur la conspiration. — Attaque du camp de Grenelle. — Procès de Babeuf et des « Enfants perdus » de Drouet.

Le Directoire, assez peu estimé de tout le monde, parce qu'on savait qu'il était élu par une cabale et non par une opinion vraiment victorieuse, s'empressa de nommer un ministère encore moins estimé que lui. Aubert-Dubayet, né à la Louisiane, général plein de bravoure, ancien membre de l'Assemblée législative, héroïque défenseur de Mayence en 1793, envoyé ensuite

contre les Vendéens, qu'il avait souvent maltraités, mais qui le battirent néanmoins à Clisson, fut ministre de la guerre, bien qu'il se déclarât lui-même impropre à la gestion d'un département ministériel ; Philippe-Antoine Merlin, de Douai, que nous connaissons tous comme savant compilateur du *Répertoire de jurisprudence*, était un thermidorien fougueux : il eut le portefeuille de la justice ; celui des finances fut vainement offert à Martin-Michel-Charles Gaudin, homme spécial, peu connu, ancien commissaire de la trésorerie sous la monarchie constitutionnelle ; après le refus de Gras-Préville, qui s'excusa sur son grand âge, le contre-amiral Laurent-Jean-François Truguet administra la marine ; Charles Delacroix, ancien conventionnel réélu au conseil des Anciens, souvent envoyé en mission pendant les années précédentes, fut appelé au ministère des affaires étrangères, ministère qu'avait refusé Sieyès. Pierre Bénezech, propriétaire des *Petites-Affiches de Paris* et chef de la commission des armes de guerre et des poudres et salpêtres sous la Révolution, géra le département de l'intérieur ; c'était un homme honnête, mais sans célébrité. Le Directoire choisit, en outre, pour secrétaire général le citoyen Claude-Joseph Trouvé, journaliste influent, lequel donna sa démission quelques jours après, pour reprendre la direction en chef du *Moniteur universel*, et fut remplacé par le citoyen Joseph-Jean Lagarde, homme fin et délié, dont le train de maison et les dépenses excessives s'accordaient avec les idées de luxe qui étaient à l'ordre du jour.

En même temps parut la proclamation du Directoire au peuple français, manifeste dans lequel il annonçait qu'il ne serait pas le gouvernement d'un parti, ni de la majorité conventionnelle, déjà diminuée :

« Français, le Directoire exécutif vient de s'installer [1].

« Résolu à maintenir la liberté ou à périr, sa ferme volonté est de consolider la République et de donner à la Constitution toute son activité et toute sa force.

« Républicains, comptez sur lui ; son sort ne sera jamais séparé du vôtre ; l'inflexible justice et l'observation la plus stricte des lois seront sa règle. Livrer une guerre active au royalisme, raviver le patriotisme, réprimer d'une main vigoureuse toutes les factions, éteindre tout esprit de parti, anéantir tout désir de vengeance, faire régner la concorde, ramener la paix, régénérer les mœurs, ranimer l'industrie et le commerce, étouffer l'agiotage, donner une nouvelle vie aux arts et aux sciences, établir l'abondance et le crédit public, et mettre l'ordre social à la place du chaos inséparable des révolutions, procurer enfin à la République française le bonheur et la gloire qu'elle attend : voilà la tâche de nos législateurs et celle du Directoire exécutif; elle sera l'objet de la constante méditation et de la sollicitude des uns et des autres. De sages lois, secondées par les mesures d'exécution les plus promptes et les plus énergiques, amèneront bientôt l'oubli de nos longues souffrances.

« Mais tant de maux à réparer et tant de bien à faire ne peuvent être l'ouvrage d'un jour. Le peuple français est juste et loyal. Il sentira que, dans la confusion où se trouve l'État, au moment où son gouvernement nous est confié, nous avons besoin du temps, du calme et de la patience, et d'une confiance proportionnée aux efforts que nous avons à faire. Elle ne sera pas trompée, cette confiance, si le peuple ne se laisse plus entraîner aux suggestions perfides des royalistes qui renouent leurs trames, des fanatiques qui embrasent sans cesse les ima-

[1] Proclamation insérée au *Bulletin officiel*.

ginations, et des sangsues politiques qui calculent toujours sur nos misères.

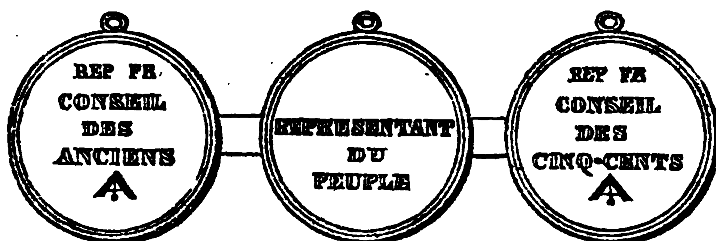
« Elle ne sera pas trompée, si le peuple n'attribue pas aux autorités nouvelles des désordres amenés par six ans de révolution, qui ne peuvent se réparer qu'avec le temps ; elle ne sera pas trompée, si le peuple se rappelle que, depuis trois ans, chaque fois que les ennemis de la République, profitant du sentiment de nos maux, ont exaspéré les esprits et occasionné des mouvements sous prétexte d'en diminuer le poids, ces agitations n'ont eu d'autre effet que d'augmenter le discrédit et d'éloigner la reproduction et l'abondance, qui ne peuvent être que le fruit de l'ordre et de la tranquillité publique.

« Français, vous n'entraverez pas un gouvernement naissant ; vous n'exigerez pas de lui, dès son berceau, tout ce qu'il peut faire quand il aura acquis toute la vigueur dont il est susceptible; mais vous seconderez avec sagesse les efforts toujours actifs et la marche imperturbable du Directoire exécutif vers le prompt établissement du bonheur public, et bientôt vous assurerez irrévocablement, avec le titre glorieux de républicain, la paix et la prospérité nationale. »

Le Directoire, on le voit, se posait en redresseur des torts de la Révolution ; il se donnait comme modéré ; il voulait fermer toutes les blessures, il promettait « le bonheur public, la paix et la prospérité nationale. » Les deux Conseils commencèrent, à cet effet, les travaux de leur première législature.

On ne distribua pas des cartes, mais bien des médailles, aux représentants du peuple. Il y aurait lieu de croire, en vérité, que les Anciens et les Cinq-Cents étaient annihilés et qu'on leur retirait toute influence politique : sur les médailles de leurs

membres, nous ne voyons même plus la Liberté ni la Justice. Le niveau a été conservé ; est-ce par habitude?



Ces médailles officielles changèrent de forme à chaque législature [1].

Le gouvernement directorial entra en fonctions au moment où le louis d'or valait à la Bourse 3,050 francs en assignats. La dépréciation du papier-monnaie était extrême. Il y avait crise dans les subsistances et les approvisionnements des villes ; l'agiotage avait envahi, corrompu le commerce. On fit un emprunt forcé de 600 millions sur les citoyens aisés, avec clause que « les assignats ne seraient reçus que pour un centième de leur valeur nominale. » On demanda, par message, au conseil des Cinq-Cents, 3 milliards en assignats; 50 millions étaient demandés pour le ministre de la justice, 900 millions pour le ministre de l'intérieur, « y compris ce qui était relatif aux achats de grains, comme suite naturelle de ses attributions; » 100 millions pour les dépenses ordinaires, extraordinaires et secrètes du Directoire exécutif; 1 milliard 100 millions pour le ministre de la guerre ; 600 millions pour le ministre de la marine et des colonies; 50 millions pour le ministre des relations extérieures.

[1] *Histoire numismatique de la Révolution française*, par M. Hennin.

La vue d'un assignat mettait certains hommes en fureur, et



beaucoup cherchaient à se composer en numéraire un trésor, si petit qu'il fût, bien caché à tous les regards. Déjà l'on s'occupait en haut lieu de remplacer l'assignat par un papier-monnaie de nouvelle espèce. C'était par suite de besoins très-urgents que les directeurs avaient pris la résolution de créer tant d'assignats; ils espéraient ajourner la banqueroute, regardée depuis longtemps comme inévitable.

Une des premières mesures honorables du gouvernement consista dans l'échange de la fille de Louis XVI contre les conventionnels Lamarque, Camus, Quinette, Bancal, l'ex-ministre Beurnonville, livrés aux Autrichiens par Dumouriez[1]; — contre le député Drouet, le fils du maître de poste de Sainte-Ménehould, fait prisonnier à l'armée du Nord; — enfin, contre Hugues Maret (depuis duc de Bassano), et Charles-Louis Huguet de Sémonville, arrêtés par les impériaux au mépris du droit des gens. Rappelons, au reste, que le décret de délivrance de « Madame Royale » était émané de la Convention. La négociation pour

[1] Voir tome Ier, p. 416.

cet objet avait été longtemps entretenue en secret avec l'Autriche; il est présumable aussi qu'il en avait transpiré quelque chose dans le public, car on redisait dans beaucoup de salons cette romance de Lepître, officier municipal, l'une des cinq que madame Cléry, femme du valet de chambre de Louis XVI avait mises en musique et qu'elle chantait au Temple devant la jeune princesse :

Calme-toi, jeune infortunée,
Bientôt ces portes vont s'ouvrir;
Bientôt, de tes fers délivrée,
D'un ciel pur tu pourras jouir;

Mais, en quittant ce lieu funeste,
Où règne le deuil et l'effroi,
Souviens-toi du moins qu'il y reste
Des cœurs toujours dignes de toi.

Le 19 décembre, à onze heures et demie du soir, le ministre de l'intérieur, Bénezech, alla prendre Mademoiselle au Temple, lui offrit le bras, monta en voiture avec elle et Gomin, son gardien, la conduisit jusqu'au boulevard, où se trouvait une berline de voyage tout attelée, et l'y laissa aux soins de madame de Soucy et de Méchain, capitaine de gendarmerie. Madame Royale, qui, pendant le voyage, portait le nom de *Sophie*, arriva sans encombre à Huningue le 24 décembre, y passa la journée du 25, franchit la frontière avec une grande émotion, fut remise au prince de Gavre, commissaire de l'Autriche, dans la maison de campagne d'un négociant de Bade (au bourg de Richen), vers sept heures du soir, coucha à Bade, puis à Lauffembourg, et entendit, le 28 décembre, une messe célébrée en mémoire de ses parents. Beurnonville, Maret et Sémonville, ayant été échangés, crièrent : « Vive la République ! » et s'en allèrent joyeusement souper dans une auberge de Bade.

Tel fut le dernier fait important de l'année 1795, dont le tableau général mérite à tous égards qu'on le présente au lecteur. Cette année avait été entièrement réactionnaire, et, si la

politique s'était amoindrie, les sciences et les arts, au contraire, avaient fait d'immenses progrès. La fameuse *Décade philosophique* était en cours de publication, ainsi que le *Bulletin de littérature, des sciences et des arts*. Thomas Payne, Constantin-François Chassebœuf de Volney, César Chesneau-Dumarsais, avaient écrit leurs principaux ouvrages. Charles-François Dupuis, qui, en avril 1792, « avait offert à la patrie cent jetons d'argent, fruit de ses travaux à l'Académie des Belles-Lettres [1], » jouissait du succès obtenu par son ouvrage sur l'*Origine des cultes* ou la *Religion universelle*. Qu'on juge donc jusqu'à quel point la Révolution semblait déjà un fait accompli, passé, hors de toutes les atteintes ! Les *Mémoires* sur l'orageuse époque commençaient à paraître. Dumouriez publiait lui-même, à Hambourg, la *Vie et ouvrages du général Dumouriez;* Joseph-Dominique Garat, « jacobin malgré lui, » a-t-on dit, ministre de la justice en 1792, ministre de l'intérieur en 1793, prétendait expliquer et justifier, dans ses *Mémoires sur la Révolution*, sa conduite pendant qu'il était aux affaires ; les *Mémoires de madame Roland*, intéressants, curieux, éloquents même parfois, apparaissaient comme l'oraison funèbre de la République idéaliste. Beaucoup d'hommes politiques en appelaient à la postérité du jugement de leurs contemporains. Les voyages et les études historiques se créaient une noble position dans la littérature, dont le côté sérieux s'efforçait de grandir. Le droit et la médecine se formulaient en traités spéciaux, dont quelques-uns n'ont rien perdu de leur valeur. Jean-Jacques-Régis de Cambacérès, chargé en 1793, avec Merlin de Douai, d'un grand travail sur la classification des lois et leur réunion en un seul code, avait déjà rédigé un « Projet de Code civil. »

[1] Voir, ci-contre, la lettre autographe de Dupuis au président de la Commune.

Lettre de Dupuis au Président de la Commune

né à Trie-Chateau en 1742, mort à Is-sur-Til en 1809.

Paris ce 23. avril 1792, l'an 4.me de la liberté

Monsieur le Président

Les devoirs sacrés, qui lient tout citoyen à sa patrie, exigent qu'il vienne à son secours dans ses dangers, et qu'il contribue a l'entretien de ceux qui la defendent, Penetré de ce sentiment & jaloux d'imiter l'exemple genereux de nos sages legislateurs, j'offre a la Patrie cent jettons d'argent, fruit de mes travaux a l'academie des Belles Lettres.

Je suis avec respect, Votre tres humble & tres obeissant serviteur

Monsieur le President, Dupuis Commissaire de l'Instruction publique

Lith. Delarue, 16. r. N. D. des Vres

Au théâtre, Marie-Joseph de Chénier, Antoine-Vincent Arnault, Benoît Picard, Stanislas Andrieux et Benoît-Joseph Marsollier de Vivetières, tenaient le sceptre de la tragédie, de la comédie et du poëme d'opéra-comique. Les musiciens Méhul, Gossec, Catel et Berton attiraient la foule aux théâtres lyriques. Henri Montan Berton, principalement, plaisait à la « jeunesse dorée, » aux amateurs de la musique divertissante, à ceux qui avaient soif de « s'amuser. »

On jouait encore des pièces patriotiques, telles que *Viala* ou le *Héros de la Durance*, *Encore une victoire*, *Quintus Fabius*, *Toute la Grèce* ou *Ce que peut la liberté*, *Toulon soumis*, les *Épreuves du républicain* ou l'*Amour de la patrie*, les *Brigands de la Vendée*, l'*Intérieur d'un ménage républicain*, etc.; mais les pièces de circonstances d'opinion thermidorienne étaient plus nombreuses. Citons le *Tolérant*, par Demoustier; le *Souper des jacobins*, par Charlemagne; la *Clubomanie*, par Leprévost d'Iray; les *Montagnards*, par madame Monnet, etc.[1]. Aux approches du Directoire, il était bien naturel qu'on représentât des pièces gaies ou joviales, — la *Perruque blonde* et les *Amis de collége*, par Picard, qui débutait dans la carrière; la *Pauvre femme*, de Marsollier; la *Supercherie par amour*, de Davrigny; le *Souper imprévu*, par Alexandre Duval; le *Souper de Molière* ou la *Soirée d'Auteuil*, par Cadet-Gassicourt; *Arlequin-Pygmalion* ou la *Bague enchantée*, par Auguste Dossion; *Madame Angot* ou la *Poissarde parvenue*, etc. L'Opéra national, le théâtre de la République, le nouveau Théâtre-Italien, le théâtre de Louvois, celui du Marais, celui de la Cité, celui des Variétés-Amusantes, celui du Vaudeville, celui des Variétés (ou Montansier), celui de la Gaîté (ou d'Émulation), celui de l'Ambigu-Comique, renfer-

[1] Bibliothèque dramatique de Soleinne.

maient chaque soir un public nombreux à qui l'on offrait des pièces de transition entre les comédies jacobines, déjà vieillies, et les comédies guerrières, à peine naissantes. Le théâtre est véritablement le miroir de toutes les époques, une sellette où chaque génération vient voir et ne pas reconnaître ses défauts, ses qualités ou ses ridicules.

Somme toute, la littérature, proprement dite, a étendu son cercle pendant l'année 1795 et dans les commencements de 1796. Les chansons ont grandi jusqu'aux romances; les pamphlets ont fait place aux voyages; les revues, les *Magazines*, l'ont emporté sur les feuilles spécialement politiques.

Parmi ces dernières, nous citerons : l'*Ami de la Convention*, contre les jacobins; — l'*Ami de la Constitution;* — l'*Ami des lois*, avec cette épigraphe : Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois; — l'*Éclaireur* ou le *Défenseur de vingt-cinq millions d'opprimés;* — le *Courrier des deux Conseils;* — le *Journal de la liberté de la presse;* — le *Journal des droits et des devoirs de l'homme;* — le *Linx français;* — la *Trompette du père Bellerose;* — le *Ventriloque* ou le *Ventre affamé*, journal royaliste[1]; — le *Journal des incroyables* ou les *Hommes à parole d'honneur;* — le *Journal des paresseux;* — le *Libre penseur;* — le *Journal des rieurs* ou le *Démocrite français*, avec cette épigraphe :

Rire de tout, c'est ma folie,
Rira bien qui rira le dernier.

Dans les brochures, il faut remarquer : les *Sermons républicains* du premier apôtre de la Raison, par Pithou; — les *Voyages du petit furet patriote;* — les *Crimes de Marat et des égorgeurs*,

[1] *Bibliographie de Deschiens.*

par Maton [1]; — *A sa majesté fréronienne Stanislas Ier du nom, très-humbles et très-respectueuses remontrances de vingt-quatre millions de sans-culottes et d'un million de soldats victorieux*, par Ganoi; — *Vous avez abattu la guillotine des têtes, abattez aussi la guillotine des fortunes;* — l'*Alleluia des honnêtes gens* ou la *Mort des jacobins*, poésie; — *Dialogue des morts de la révolution*, etc.; — le *Cri du peuple français contre ses oppresseurs*; — l'*Anniversaire* ou le *Libera de Joseph Lebon*, etc., « dédié à Arras et à Cambrai, » signé par QUONIAM BONUS, maison du Souvenir, rue de l'Ardeur, section de l'Espérance, département de la Persévérance, » poésie; — « Prenez garde à vos poches! vous êtes volés et vous le serez toujours. Manœuvres des fournisseurs pour faire de nouveaux accaparements. Proposition d'un maximum pour s'emparer de toutes les denrées et affamer le peuple; » — *Ode* à Madame, fille de Louis XVI, Marie-Charlotte-Thérèse de France, duchesse d'Angoulême, « composée en latin et imprimée à Munster (1796), pour célébrer le premier instant de la liberté de Madame; » — Ordonnance burlesque du gouvernoire de la république iroquoise, traduite en français par Dulys, grammairien, rue de la Liberté, n° 36. « Donné à Laboue, au Palais gouvernorial, le premier jour du mois des ivrognes, l'an trente millième de la république iroquoise et le premier de la pacification universelle. Signé : MAGISTER, président. Par le gouvernoire, signé : IGNORANTIN, secrétaire d'État, ayant le département des sciences et des arts [2]. »

Une multitude de plans de finances, de mémoires sur les assignats, d'observations sur le gouvernement, de pétitions, d'adresses, de pièces justificatives, de réfutations, de dénonciations,

[1] Bibliothèque Pixérécourt.

[2] La plupart de ces brochures se trouvent encore à la Bibliothèque impériale.

de lettres, de comptes rendus, de mots, d'idées, etc., virent le jour et n'éclaircirent que bien imparfaitement les questions pendantes.

La grande publication royaliste de l'année fut celle qui a pour titre : *Paris pendant l'année* 1795, parue à Londres et rédigée par Jean-Gabriel Peltier, qui s'était réfugié en Angleterre aussitôt après l'entrée de Louis XVI au Temple. Immense compilation périodique, très-rapidement faite, écrite sans beaucoup de soin, mais pleine de détails et de pièces historiques fort curieuses. Peltier est déjà connu de nos lecteurs. En 1789, il avait adressé à l'Assemblée nationale un écrit intitulé : *Sauvez-nous ou sauvez-vous*; puis il avait publié un pamphlet contre Mirabeau aîné et le duc d'Orléans : *Domine, salvum fac regem*. Peu après, avec Rivarol, Suleau, Champcenetz, Mirabeau cadet, dit *Mirabeau-Tonneau*, il avait imaginé les *Actes des apôtres*[1]; il avait écrit, en Angleterre, le *Dernier Tableau de Paris* ou *Précis historique de la Révolution des 10 août et 2 septembre*, puis une *Histoire de la campagne de* 1793, qui prédisait le prochain triomphe des armées coalisées. Non-seulement l'avant-dernier des ouvrages de Peltier fut réimprimé à Paris en 1795, mais le *Paris pendant* 1795 y pénétra en cachette et, conséquemment, y attisa les ardeurs contre-révolutionnaires. On lisait, dans la nouvelle compilation, des phrases telles que celles-ci : « Quant à la RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE, déjà quelques journaux l'appellent en plaisantant la République NULLE et INVISIBLE. » Elle rapportait qu'au Palais-National des jeunes gens exprimaient leur vœu secret pour Louis XVII, en se demandant : « Combien font huit et demi et huit et demi ? ou bien : Quelle est la moitié de trente-quatre ? » que, lorsqu'on leur répondait : « Dix-sept ! » ils répliquaient :

[1] Voir tome Ier, p. 69.

« Vous êtes au pas. » Elle parlait de marchands qui, après avoir dit à leurs acheteurs le prix de leurs denrées contre des assignats, ajoutaient : « J'aimerais encore mieux un Louis. » Elle plaisantait sur les hommes les plus benins de l'époque révolutionnaire et, dans ses *États de Paris*, ne manquait pas de peindre la capitale avec de sombres couleurs. A propos de la distribution de trois cent mille livres faite aux savants et artistes, d'après le décret du 8 octobre 1794, elle annotait le nom de le Brigant, placé sur la liste officielle, sans qualités, en disant : « Cet artiste n'a pas de qualité désignée dans la liste du comité; on serait tenté de le croire l'historiographe de la Convention. » Ce le Brigant était un linguiste distingué.

Peltier imprimait, dans son *Paris pendant* 1795, un « chant du départ pour l'armée des chouans; » une « épitaphe satirique de Robespierre; » une « épître à ma dernière chemise, par un Parisien; » les « derniers moments de la Convention nationale; » puis ces vers :

La Convention touche à son heure dernière :
Tout le monde le dit, l'on ne saurait s'en taire;
Elle seule s'obstine á ne le croire pas.
Et n'est-ce pas toujours au moment du trépas
Qu'un malade abusé croit revoir la lumière?

Sur le Directoire, Peltier faisait de nombreux calembours. « Le palais du Luxembourg, qu'habitent aujourd'hui les membres du Directoire exécutif, disait-il, est appelé maintenant à Paris : *la maison de Saint-Cyr* (cinq sires); » et encore : « On a appelé les cinq membres du Directoire *les cinq schellings*, parce que cinq schellings font la monnaie d'*une couronne*; » et encore : « On appelle les membres du Directoire *les quatre livres seize sols*, parce qu'il faut cinq fois cette somme pour faire un *louis*. » Il ajoutait : « On dit, au sujet des assignats, qu'il faut, pour

restaurer les finances, brûler les 500, briser le moule des 250 (Anciens) et échanger les 5 (directeurs). » Il annonçait que, le 2 décembre 1795, à Paris, le pain valait soixante francs la livre, et que le louis d'or était à trois mille six cent neuf francs en assignats. La compilation de Peltier portait pour épigraphe ces mots : *Panem et circenses*, — du pain et des fêtes. On y retrouvait le style, l'acrimonie et le sarcasme habituels de l'auteur des *Actes des apôtres*, et ce travail était, sous tous les rapports, comme un *Moniteur* de l'émigration.

Quoi que prétendissent les détracteurs de toutes sortes, — émigrés, étrangers, royalistes, — de grandes choses avaient été récemment faites en France : des *Écoles centrales* avaient été créées pour l'enseignement des sciences et des arts dans toute l'étendue de la République (28 février 1795); l'*École polytechnique* avait été instituée sous le nom d'*École centrale des travaux publics*, et on y avait nommé pour premiers professeurs Monge, Lagrange, Prony, Fourcroy, Hassenfratz, Chaptal, Guyton-Morveau, Berthollet et Vauquelin, — réunion de savants qui devaient former des phalanges de héros (21 mars). Le *Conservatoire de musique* (3 août) et l'*Institut des sciences et des arts* (25 octobre) avaient été fondés, ainsi que le *Conservatoire des arts et métiers* et le *Bureau des longitudes*. Une loi (16 octobre) avait organisé la Bibliothèque nationale ; une autre (du 24), le tribunal de cassation et les écoles primaires.

Depuis la journée de vendémiaire surtout, les esprits étaient pleins de joie. Les hommes « paisibles » avaient vu avec plaisir établir dans Paris douze municipalités et la promulgation de la loi de *grande police*; les dévots avaient applaudi au décret qui accordait le libre exercice des cultes: les économistes admiraient autant l'adoption de l'uniformité des poids et mesures que la



Fête de l'alliance entre les républiques française et batave

création du Grand-Livre; les propagandistes proclamaient partout l'alliance de la République française avec la République batave et songeaient aux beaux résultats qu'elle pouvait amener. Il est vrai qu'au delà du Rhin nos nouveaux alliés avaient célébré, à ce propos, une fête de tous points flatteuse pour la France[1]; les patriotes modérés, — sincères, sinon malins, — auguraient bien de l'accord qui régnait entre les deux Conseils et le Directoire; le parti de Babeuf et les amis de Tallien eux-mêmes, — les premiers, descendant des maratistes en droite ligne, les seconds, girondins au petit pied, — espéraient en l'avenir; les royalistes, enfin, toujours enclins aux illusions, se réjouissaient de voir le gouvernement républicain confié désormais à des mains peu habiles, tandis que Madame était délivrée de prison et que «Sa Majesté Louis XVIII» se proposait de commander en personne l'armée royale, dite des «mécontents.»

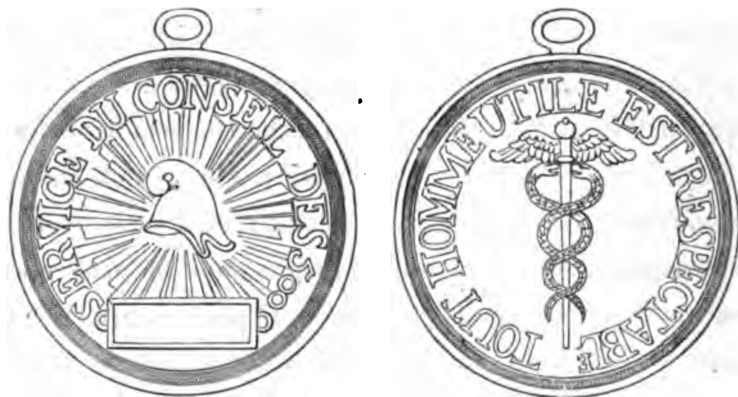
Assurément l'année 1796 promettait d'être tranquille : toutes les nuances de partis allaient se neutraliser au bruit des grelots et des fêtes. Tant de factions existaient en France, qu'il était bien difficile que l'une d'elles l'emportât sur ses rivales. Il y avait : les *accapareurs* ou *affameurs*, gens qui spéculaient sur la misère publique et qui visaient au renchérissement des denrées de première nécessité; — les *alarmistes*, qui répandaient avec empressement les mauvaises nouvelles, réelles ou fausses; — les *avilisseurs*, qui affectaient du mépris pour les actes et les hommes du gouvernement républicain, et pour les armées françaises; — les *babouvistes*, partisans des doctrines de Babeuf, dont nous parlerons; — les *chouans*, qui attaquaient les passants sur les grandes routes de Bretagne et de Vendée; — les

[1] En 1795. La gravure que nous reproduisons ci-contre est étrangère. La rue de Valois-Saint-Honoré prit le nom de *rue Batave.*

clichiens, ex-conventionnels royalistes qui voulaient rétablir la royauté et se réunissaient pour y parvenir; — les *compagnons de Jéhu* et *du Soleil*, qui se vengeaient de la terreur par une autre terreur, blanche; — les *quiétistes*, qui ne prenaient aucune part aux affaires publiques; — les *vandales*, destructeurs des monuments de sciences et d'art; — les *vendémiairistes*, reste des sectionnaires qui avaient récemment attaqué la Convention; — la *queue de Robespierre*, les derniers des *dévots* du triumvir; — sans compter une foule d'autres factions infiniment petites et qu'il est inutile d'énumérer ici.

Ces factions formaient une mer aux flots innombrables; on pouvait craindre encore de légères agitations de vagues, mais point de violentes tempêtes. Un rayon de soleil devait suffire pour établir partout un calme plat.

L'une des deux grandes questions sociales était « l'utilité, » c'est-à-dire l'épanouissement des arts, de l'industrie, du commerce. Le conseil des Cinq-Cents, lui-même, avait dit, puis



écrit sur la médaille de ses gens de service : « Tout homme utile est respectable. »

L'autre question consistait dans le plaisir, les fêtes, les jouis-

sances matérielles, le luxe. De ces deux principes, réunis et poussés trop loin, était né « l'agiotage, » qui grandit vite et dépassa toutes les limites.

La génération présente ne rêvait que fêtes; le gouvernement nouveau était sûr de lui plaire en les multipliant : il n'y manqua pas. L'acte constitutionnel porta qu'il serait établi des fêtes nationales, afin d'entretenir la fraternité parmi les citoyens, afin de les attacher à la constitution, à la patrie et aux lois. Peu de temps avant leur séparation, les conventionnels avaient, d'ailleurs, décrété (25 octobre 1795) la célébration de sept fêtes nationales chaque année : — Celle de la fondation de la République française, le 1er vendémiaire; — celle de la Jeunesse, le 10 germinal; — celle des Époux, le 10 floréal; — celle de la Reconnaissance, le 10 prairial; — celle de l'Agriculture, le 10 messidor; — celle de la Liberté, les 9 et 10 thermidor; — celle des Vieillards, le 10 fructidor. Elles devaient se passer en chants patriotiques, en discours sur la morale du citoyen, en banquets fraternels, en divers jeux publics propres à chaque localité, en distribution de récompenses civiques.

Ici, nous nous arrêtons un moment, pour nous bien rendre compte des choses. La révolution est terminée, oubliée déjà, même par beaucoup de gens. La contre-révolution a seule quelque force et quelque moyen d'agir. De jour en jour la guerre dévore la jeunesse; celle qui ne combat pas s'amuse : elle s'amuse d'abord sous la protection des hommes politiques; puis, bientôt, à l'ombre des lauriers conquis par les soldats.

Désormais nous n'aurons plus de scènes sanglantes à raconter. Nous voilà presque sous le règne des ridicules, et l'histoire-musée de l'époque est surtout composée de caricatures, de chansons et d'épigrammes. Les craintes d'envahissement de territoire

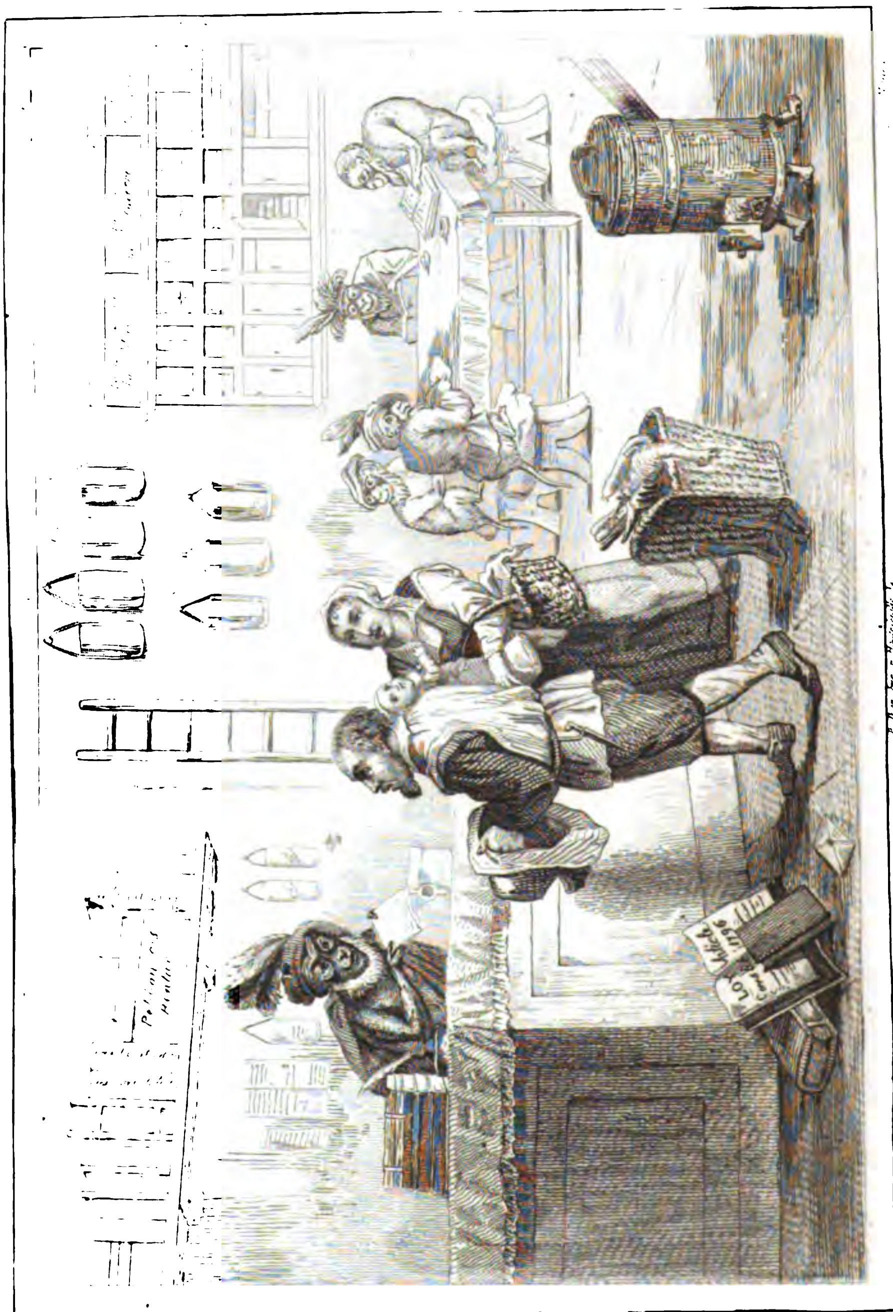
sont passées; nos armées se font conquérantes. Les événements qui se succèdent ont toujours maintenant un côté comique et un côté sérieux, celui-ci moins prédominant que l'autre. Le peuple français se livre aux éclats d'une gaieté folle, après s'être dégoûté à l'aspect des tourments et des horreurs. Mais, en riant, il perd pour ainsi dire connaissance, et quelqu'un est là, tout près, qui ne rit pas, qui poursuit un but unique, qui lui donne des victoires comme matières à plaisir, et qui, un beau jour, le poussera rudement, en lui disant d'un air à la fois superbe et sévère : C'est assez!

La liberté! la plupart ne voulaient plus lui faire de sacrifices et ne se rappelaient que ses pénibles compensations. Le *Dialogue constitutionnel* devenait presque un chorus principal, sinon universel :

— Mon cher ami, vive la liberté!
— Ah! d'en jouir, monsieur, je n'ai pas le courage.
— Comment! que dis-tu là! Vive la liberté!
— Hélas! monsieur, je manque et de place et d'ouvrage.
— Oui, mais, mon cher ami, vive la liberté!
— En soldat déguisé, malgré moi volontaire,
J'ai sur mes pieds passé la nuit entière.
— Cela n'est rien... Vive la liberté!
— Mourant de peur, de froid, chargé d'une giberne,
D'un sabre, d'un fusil, j'ai gardé la lanterne.
— Mais aussi pense donc... Vive la liberté!
— J'ai tout perdu; mais, grâce au sénat que j'honore,
Bien plus que l'an dernier il faut payer encore.
— C'est vrai, mais malgré ça... vive la liberté!
— Mais, monsieur, je n'ai plus ni pain, ni sou, ni maille,
Et, sur ma foi, je crois qu'il n'ont rien fait qui vaille.
— Oui, mais mon cher ami... vive la liberté!
— Allons, puisqu'il le faut, vive la liberté [1]!

Le 1er janvier 1796 (17 nivôse an IV), on créa un septième ministère, sous le nom de *Ministère de la police générale*, lequel

[1] Pièce de vers du temps.



fut accordé à Merlin de Douai, remplacé à la Justice par Génissieux, travailleur infatigable, l'un des patriotes les plus animés du conseil des Cinq-Cents, et choisi au refus de Treilhard. Aussitôt les amis de Merlin de Douai imprimèrent :

Que le choix de l'État l'appelle,
Nul ne peut en être surpris;
De ses talents et de son zèle,
Sans doute c'est le digne prix;
Mais, s'il accepte, la justice
En lui va perdre d'Aguesseau;
S'il refuse, embarras nouveau :
D'Argenson manque à la police [1].

Aucune conspiration, royaliste ou autre, n'était dénoncée et ne motivait, par conséquent, la création du nouveau ministère. On s'appuya donc sur des causes générales. « La commune de Paris, dit-on, ce centre de toutes les lumières, ce berceau de la Révolution, ce foyer de patriotisme, est aussi le rendez-vous de tous les ennemis de la République, le quartier général des contre-révolutionnaires, le point de ralliement de toutes les factions... C'est surtout le peuple de Paris qu'on cherche à égarer, à exaspérer, à porter au désespoir. C'est par les mains qui ont renversé la Bastille qu'on voudrait rétablir le trône. Il est infiniment urgent d'établir une police active et sévère qui déjoue les complots, contienne les séditieux, éclaire les intrigues et maintienne le calme. » Comme Hardi avait déclaré « que les conspirations sont la maladie périodique des républiques, » le ministère de la police parut être un remède suprême. Camus et Alquier avaient refusé ce portefeuille si important.

Pour le moment, il s'agissait d'imposer silence aux séditieux qui plaisantaient sur les cinq directeurs et les appelaient les *cinq... singes* [2]. Les médisants s'acharnaient contre ceux-ci. Il y avait unanimité parmi les mécontents, parmi les envieux : qui

[1] Vers faits par le citoyen Regnard.
[2] Collection Laterrade.

les trouvait trop modérés, qui les trouvait trop royalistes, qui les trouvait trop révolutionnaires. Cette épigramme, *imitée de Piron*, ne tarda pas à courir dans le public :

Dans l'absence de mon valet,
Un colporteur borgne ou bancroche
Pénètre dans mon cabinet,
Avec force gravure en poche.
« Nos cinq rois pour quatorze francs,
Me dit-il; parfaits, je vous jure.
Boz, dont on vante les talents,
Les a tous peints d'après nature.
C'est le Directoire craché,
Et gravé... mais, en conscience,
Ce sont les grands hommes de France
Qu'on se procure à bon marché.
De ce recueil pesez chaque homme;
Ces têtes-là se vendent bien :
Oui, le *Rewbel* seul vaut la somme,
Et vous aurez Barras pour rien.
— Que cent fois Beelzébuth t'emporte ! »
Lui dis-je, bouillant de fureur.
Et puis de mettre, avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Nos cinq directeurs à la porte [1].

Au sujet de l'emprunt forcé dont il a été parlé plus haut [2], des plaintes se manifestèrent. On afficha un jour au Palais-Royal :

Sortant de l'Opéra, j'étais tout transporté,
Ne songeant qu'à l'Amour, à Vénus, à Psyché,
Lorsque je fis très-mauvaise rencontre,
Car un filou me déroba ma montre.
Je le saisis : « Coquin, tu m'as volé !
— Non, citoyen, c'est un *emprunt forcé* [3]. »

De plus, un citoyen se promena dans le jardin. Les deux goussets de sa culotte étaient renversés. Sur l'un, on lisait : *Emprunt forcé;* sur l'autre : *Fin de non-recevoir*. Comme l'Arsenal avait été vendu, quelques gens disaient : « La paix sera bientôt faite, car nous n'avons plus que cinq *Cartouches* et l'Arsenal est vendu. »

Cependant il y eut des citoyens de bonne volonté, à en juger par cette annonce de théâtre : « L'administration du théâtre, rue Feydeau, après avoir satisfait à la loi de l'emprunt forcé, ayant

[1] *Almanach des gens de bien*, deuxième édition pour 1797.
[2] Voyez tome II, p. 111.
[3] *Mémorial de la Révolution de France*, 1801.

aperçu dans les artistes, tant de la ci-devant Comédie-Française que de l'Opéra et de l'orchestre, ainsi que dans tous ses employés, le regret de ne pouvoir contribuer par leurs facultés pécuniaires à l'emprunt auquel tous les Français sont appelés, *a indiqué le 1er pluviôse prochain* pour donner en leur nom une représentation dont le produit sera versé dans le trésor national ou entre les mains de tel percepteur qui sera nommé par le ministère de la police générale. » Mais, à une représentation de l'opéra de la *Caverne*, au moment où les quatre voleurs parurent, un plaisant s'écria : « Il n'y en a que quatre; où est le cinquième? » On placarda sur le palais du Luxembourg : *Manufacture de cire à frotter*. Un acteur d'une ville frontière, chantant sur la scène la *Marseillaise*, affecta d'écarter ses *cinq doigts* pendant le couplet : *Tremblez, tyrans, et vous, perfides*, etc.

Des calembours aussi s'attaquaient au Directoire. On disait : « La France sera plus tôt *débarrassée* (Barras) que l'Angleterre ne sera *dépitée* (Pitt)[1]. » Le jour des Rois, on envoya aux directeurs un gâteau sur lequel était figuré un Soleil dans lequel était enchâssée une image de la Liberté avec cette inscription : « La liberté dans le plus grand *des astres*. » Ce que Peltier imprimait hors de France trouvait des échos et des imitateurs dans Paris.

Le Directoire, ainsi moqué, vilipendé, appelait à son aide le ministre de la police. On faisait taire les plaisants, au moins en public, et l'on ne doutait pas de pouvoir, en temps utile, mâter les insurrections, auxquelles ces manques de respect envers les gouvernements conduiraient tôt ou tard. Pour conserver, malgré tout, vis-à-vis du plus grand nombre de gens, une répu-

[1] Voyez un article fort intéressant de M. Émile Deschamps, dans la *France littéraire*, revue, 1841.

tation de patriotisme, le Directoire empêcha de chanter dans les spectacles le *Réveil du peuple* et ne permit que l'hymne des Marseillais. Le 21 janvier 1796, jour anniversaire du supplice de Louis XVI, il se rendit au Champ de Mars et prêta serment de haine à la royauté; le conseil des Cinq-Cents fit le même serment dans la salle des séances, avec accompagnement de morceaux de musique patriotique et d'un chœur « à effet, » composé par le citoyen Marie-Louis-Charles-Zénobie-Salvador Cherubini, que son opéra de *Lodoïska* avait fait apprécier en France et qui appartenait au personnel du nouveau Conservatoire de musique. On remarqua, dans cette séance des Cinq-Cents, les paroles du député Jean-Pierre-André de la Lozère : « Je jure haine à la royauté et à toute espèce de tyrannie, quel que soit le masque dont elle voudrait se couvrir; car le tyran coiffé d'un bonnet rouge m'inspire autant d'horreur que le tyran couronné. » Mais, à cette occasion, le président invita les députés à ne point donner d'extension à la formule consacrée par la loi.

Cet anniversaire du 21 janvier 1793 fut aussi solennel que les précédents; toutes les communes de France, toutes les armées de terre et de mer, le célébrèrent, et l'on vit N. Palloy faire à ce propos une démonstration des plus ridicules. Il avait invité à un banquet patriotique bon nombre de citoyens. On servit une tête de veau sur laquelle était plantée une petite pique avec cette inscription :

> *Cette tête de veau représente, par son emblème, le vrai courage des républicains anglais, qui en mangent une tous les ans, pour faire l'anniversaire de leur roi, puni justement* [1].

[1] Ce monument de l'enthousiasme habituel de N. Palloy se trouvait dans la collection Maurin.

De cette façon, le peuple français était entretenu dans des sentiments antiroyalistes. Plus les émigrés espéraient et proclamaient leurs espérances, plus le Directoire, lui, affectait de vouloir renverser tous leurs projets.

Pour essayer de rétablir un peu la bonne renommée des assignats, le 19 février on brûla et brisa, publiquement et solennellement, sur la place Vendôme, tous les instruments qui avaient servi à leur fabrication. « En entrant dans la place par la rue Saint-Honoré, les passants remarquaient à gauche une cage de fer dans laquelle brûlait une grande quantité de papiers, et l'on disait au public qu'elle contenait huit cents millions en assignats. A droite, de l'autre côté du piédestal, on voyait une enceinte circulaire en planches, à hauteur d'appui. En dehors de cette enceinte était le public[1]. » Au milieu, se trouvait une espèce de four à plâtre avec un feu ardent, et dans lequel on jetait des caractères et des planches d'imprimerie. On dénaturait les matrices et les autres instruments en les mettant dans deux forges construites exprès. Les poinçons étaient passés dans des laminoirs. Des hommes montraient au public de petits morceaux d'acier et disaient : *Voilà la matrice des assignats de cinquante francs; voilà la matrice des assignats de cent francs*, etc.

Malgré cette opération, les assignats restèrent sans valeur. Le 22, un louis valait huit mille six cents livres; le demi-kilogramme de viande se vendit cent cinquante, cent soixante et cent quatre-vingts livres. Ce qui faisait rire les Parisiens de joyeuse humeur, ce qui leur faisait dire qu'un savetier ayant été mis à l'emprunt forcé, avait répondu : « J'ai cinq cents galoches, deux cent cinquante savates, quinze tire-pieds, six sabots, cinq

[1] *Almanach des gens de bien.*

tyrans ; tout cela ne vaut pas un LOUIS : comment veut-on que je paye ? »

Dans quel embarras était plongé le Directoire ! Il essaya d'en sortir, temporairement, en créant (18 mars) des *mandats territoriaux* pour la somme de deux milliards quatre cents millions. Ces mandats étaient destinés à retirer les assignats, tout à fait dépréciés, de la circulation ; nouvel expédient, ils devaient retarder encore la banqueroute qui menaçait. Ils avaient cours forcé. Un mandat territorial valait trente assignats et emportait hypothèque, privilége et délégation spéciale sur tous les domaines nationaux, qui se vendirent facilement. L'arrêté du Directoire fut sanctionné par les Anciens, le 19, juste un mois, jour pour jour, après le brûlement des machines à assignats. Ce fut matière à plaisanterie ; on afficha la petite pièce suivante à plusieurs coins de rue :

Thermomètre français.

Les jacobins à la tempête.
Les Cinq-Cents à l'orage.
Les Anciens au tempéré.
Le Directoire au variable.
Les assignats au vent.
Le peuple au très-sec.
Le patriotisme à la glace.

Selon le mot de Mazarin, « les Parisiens payaient » et chantaient ces *stances libres* :

Quel avenir à nos yeux se présente !
Quel changement dans notre heureux pays !
Cinq potentats qui passent notre attente
Règnent en paix au milieu de Paris ;
Chaque jour, chaque instant, leur âme bienfaisante,
Recherchant des abus la source renaissante,
Nous enrichit en nous appauvrissant :
Oh ! le bon temps que celui d'à-présent [1] !

Cette misère du peuple faisait penser aux royalistes que les

[1] Recueil de chansons du temps.

Français appelleraient avant peu « le gros monsieur de Ham » (Louis XVIII); et ils avaient lancé dans le public cette chanson sur l'air : *Femmes, voulez-vous éprouver?* intitulée : LES CINQ SENS :

Jusqu'à ce jour, de nos cinq sens
On a vanté la jouissance;
Mais aujourd'hui moi je prétends
Qu'un seul est nécessaire en France :
Pour respirer un air malsain,
Que sert un *odorat* facile?
Et réduits à mourir de faim,
Le *goût* peut-il nous être utile?

Dépouillés de tout, sans argent,
Du *toucher* que pouvons-nous faire?
Et la *vue* est-elle un présent
Pour ne voir que de la misère?
Mais pour d'un heureux changement
Avoir la nouvelle prospère,
Des cinq sens l'*ouïe* (Louis) est vraiment
Le seul qui nous soit nécessaire[1].

Le *nec plus ultrà* de leurs manifestations consista dans une chanson ayant pour titre : le *Marchand de bois des Tuileries*, air des *Visitandines*, dont voici le premier couplet :

On dit que dans les Tuileries
Est un chantier fort apparent,
Où cinq cents bûches bien choisies
Sont à livrer en ce moment.

Le vendeur dit à qui l'aborde :
Cinq cents bûches pour un *Louis*;
Mais bien entendu, mes amis,
Qu'on ne les livre « qu'à la corde! »

Le second couplet assurait qu'on pourrait « écarteler » certaines bûches, au lieu de les « brûler; » le troisième promettait, par dessus le marché, « deux cent cinquante vieux souchons » et « les cinq. »

Comme l'indifférence en matière de politique croissait, certaines gens, ne sachant plus à quels saints se vouer, étaient véritablement d'avis d'appeler le roi Louis XVIII; parmi ceux là figuraient en première ligne les rentiers de l'État, dont le sort commençait à devenir malheureux, qu'on représentait maigres et tristes, nez allongé, vêtements râpés ou en loques, pleurant

[1] *Almanach des gens de bien*, deuxième édition.



leur fortune « éventée » en même temps que les assignats, avec cette légende au bas de l'estampe : « Impayable rentier de l'État[1]. »

D'autres mécontents, ruinés, mais non résignés, non résolus à sacrifier la république à la monarchie, se rejetaient volontiers sur les idées de « bonheur commun » et « d'égalité territoriale, » mises au jour par François-Noël Babeuf, dit Gracchus Babeuf, noms qu'il se donnait lui-même.

En cette occurrence, le Directoire laissa « pleurer » les rentiers de l'État devenus royalistes par calculs d'intérêt, mais il s'occupa activement de réprimer les tendances des « babouvistes. » Le 4 mars 1796, il envoya aux Cinq-Cents un messager d'État pour leur annoncer qu'il venait « de faire fermer les réunions politiques du *Salon* dit *des Princes*, à Paris; la *réunion de la maison Sérilly*; la *Société* dite *des Échecs*, au Palais-Égalité; la *Société du Panthéon*; la *réunion* dite *des Patriotes*, rue Taranne; ensemble le théâtre de la rue Feydeau et l'église Saint-André-des-Arts[2]. » Il se mettait ainsi en garde contre les éventualités d'une insurrection dont quelques symptômes latents avaient été découverts. La légion de police comprenait déjà un assez grand nombre de babouvistes; le 24 avril, le Directoire fit voter d'urgence par les Anciens un décret qui l'autorisait à envoyer cette légion aux armées; et, comme elle refusa d'obéir au décret, elle fut bientôt supprimée. Ce ne fut pas tout. Le pouvoir exécutif destitua plusieurs des municipalités de Paris, « in-

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.
[2] *Moniteur universel*. Compte rendu de la séance du 9 nivôse.

1796



Gracchus Babeuf

[illegible] de la République Française

[illegible]

fectées de babouvisme, » et, le 27 avril, il prit un arrêté contre les hommes de germinal et de prairial, récemment amnistiés, avec ordre à Vadier, Amar, Voulland, Chaudieu et autres, de quitter Paris sur-le-champ, de regagner leurs départements respectifs.

Ces rigueurs ou, si l'on veut, ces menaces, firent éclore prématurément le complot, au lieu de l'anéantir.

Le *Tribun du peuple,* — nom nouveau donné depuis le 14 vendémiaire an III au *Journal de la liberté de la presse,* — était l'organe de Babeuf et de ses adhérents. Il publiait des théories égalitaires; et, à la même époque, dans des séances occultes, qui devaient certainement aboutir à un mouvement armé, une jolie chanteuse, appelée Sophie Lapierre, redisait des couplets tels que celui-ci :

Évoque l'ombre des Gracchus,
Des Publicola, des Brutus;
Qu'ils te servent d'enceinte.
Tribun courageux, hâte-toi;
Nous t'attendons : trace la loi
De l'égalité sainte[1] !

Au café des Bains-Chinois, dont la « société des Égaux » avait pris possession, on chantait aussi :

Tu nous créas pour être égaux,
Nature, bienfaisante mère !
Pourquoi des biens et des travaux
L'inégalité meurtrière?
Pourquoi mille esclaves rampants
Autour de quatre ou cinq despotes?
Pourquoi des petits et des grands?
Levez-vous, braves sans-culottes...
... Soyez-en sûrs, le peuple est las,
La faim l'agite et le réveille;
Il veut du pain, non des débats,
Ventre affamé n'a point d'oreille.
N'est-ce pas assez gouverner?
Plus longtemps vous serait funeste.
Capet aussi voulut régner !
Comme nous, vous savez le reste.

Les babouvistes prêchaient la réhabilitation de Marat, Saint-Just et Robespierre, « Lycurgue français. » Çà et là, dans des endroits publics, où on lisait à haute voix le *Tribun du peuple*

[1] Par Sylvain Maréchal.

et l'*Avis aux soldats*, d'Antonelle, ils répétaient le refrain suivant :

La guillotine vous attend,
Nous vous raccourcirons,
Vos têtes tomberont !
Dansons la carmagnole.

Leur armée se composait, écrivaient-ils, de quatre mille révolutionnaires, de quinze cents membres des anciennes autorités, de mille canonniers de la garde nationale, de cinq cents officiers destitués, de mille révolutionnaires venus des départements, de mille grenadiers du Corps-Législatif, de six mille hommes de la légion de police, de mille invalides et de cinq cents militaires détenus; ce qui formait un total de dix-sept mille hommes, avec lesquels ils espéraient bien punir le Directoire de ses variations politiques, le Directoire transfuge des conventionnels dans le camp des modérés.

Les babouvistes « se hâtèrent, » selon le conseil donné par Sylvain Maréchal. Le 13 avril, une affiche, collée sur les murs des maisons, contenait entre autres phrases celle-ci : « *Toutes* les autorités établies depuis la Constitution de 1793 sont illégales et contre-révolutionnaires. » Pendant ce mois, il y eut une grande agitation dans Paris; partout se formaient des groupes, et des orateurs populaires catéchisaient la foule. Le Directoire adressa un nouveau message aux deux Conseils : « Citoyens législateurs, disait ce message, un horrible complot devait éclater demain (le 10 mai) dès la pointe du jour; son objet était de renverser la constitution française, d'égorger le Corps-Législatif, tous les membres du gouvernement, l'état-major de l'armée de l'intérieur, toutes les autorités constituées de Paris, de livrer cette grande commune à un pillage général et aux plus affreux massacres. Le Directoire exécutif, informé du lieu où les chefs de cette affreuse conspiration étaient rassemblés et te-

naient leur comité de révolte, a donné des ordres pour les faire arrêter. Plusieurs d'entre eux l'ont été en effet, et c'est avec douleur que nous vous apprenons que parmi eux se trouve un de vos collègues, le citoyen Drouet, pris en flagrant délit. » Le Directoire demanda, en outre, des pouvoirs qui lui furent accordés. On éloigna de la capitale tous les ex-conventionnels, tous les fonctionnaires destitués, tous les militaires sans emploi, ainsi que les chouans et les Vendéens amnistiés.

Il s'agissait d'une redoutable conspiration ourdie par Babeuf et ses partisans, qui furent arrêtés et emprisonnés à l'Abbaye, puis transférés à la tour du Temple. Un *directoire secret de salut public*, composé de quatre membres, devait diriger les affaires et avoir sous ses ordres un *comité insurrecteur de salut public;* des *agents principaux* dans chacun des douze arrondissements de Paris; des *agents militaires* dans l'intérieur des provinces; des *agents intermédiaires* transmettant les lettres et les arrêtés du directoire secret de salut public aux *principaux* et aux *militaires*, et réciproquement.

Le gouvernement « babouviste » publiait indirectement ses actes présents et futurs au moyen du *Tribun du peuple* et de l'*Éclaireur* ou le *Défenseur de vingt-cinq millions d'opprimés*, par Babeuf, sous le nom de *Lalande*, « soldat de la patrie[1]. » L'arrêté insurrectionnel des conjurés contenait entre autres articles :

« 1° Le peuple est en insurrection contre la tyrannie.— 2° Le but de l'insurrection est le rétablissement de la Constitution de 1793, de la liberté, de l'égalité et du bonheur commun. — 3° Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens et les citoyennes

[1] Il faut lire, sur la conspiration de Babeuf, l'ouvrage publié en 1828, à Bruxelles, par Ph. Buonarotti.

partiront en désordre de tous les points et sans attendre le mouvement des quartiers voisins qu'ils feront marcher avec eux. Ils se rallieront au son du tocsin et des trompettes, sous la conduite des patriotes auxquels le comité insurrectionnel aura confié des guidons portant l'inscription suivante : *Constitution de* 1793; *égalité, liberté, bonheur commun.* D'autres guidons porteront ces mots : *Quand le gouvernement viole les droits du peuple l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré et le plus indispensable des devoirs ; ceux qui usurpent la liberté doivent être mis à mort par les hommes libres.* Les généraux du peuple seront distingués par des rubans tricolores flottant très-visiblement autour de leurs chapeaux;— ... 6° Les barrières et le cours de la rivière seront soigneusement gardés. Nul ne pourra sortir de Paris sans un ordre formel et spécial du comité insurrecteur. Il n'entrera que les courriers, les porteurs et conducteurs de comestibles, auxquels il sera donné protection et sûreté. — 7° Le peuple s'emparera de la trésorerie nationale, de la Monnaie, de la poste aux lettres, des maisons des ministres et de tout magasin public ou privé contenant des vivres ou des munitions de guerre. — 8° Le comité insurrecteur de salut public donne aux légions sacrées des camps environnant Paris, qui ont juré de mourir pour l'égalité, l'ordre de soutenir partout les efforts du peuple. — ... 10° La Convention se réunira à l'instant et reprendra ses fonctions. — 11° Les deux Conseils et le Directoire usurpateur seront dissous : tous les membres qui les composent seront immédiatement jugés par le peuple. — ... 14° Il est ordonné à tous envoyés des puissances étrangères de rester dans leur domicile durant l'insurrection ; ils sont mis sous la sauve-garde du peuple. — 15° Des vivres de toute espèce seront portés au peuple sur les

places publiques. — 16° Tous les boulangers sont en réquisition pour faire continuellement du pain qui sera distribué gratis au peuple; ils seront payés sur leur déclaration. — 17° Le peuple ne prendra de repos qu'après l'entière destruction du gouvernement tyrannique.— 18° Tous les biens des émigrés, des conspirateurs et de tous les ennemis du peuple seront distribués sans délai aux défenseurs de la patrie et aux indigents. Les indigents de toute la République seront immédiatement logés et meublés dans toutes les maisons des conspirateurs. Les effets appartenant au peuple, déposés au Mont-de-Piété, seront sur-le-champ gratuitement rendus. Le peuple français adopte les épouses, les enfants des braves qui auront succombé dans cette sainte entreprise; il les nourrira et entretiendra; il en sera de même à l'égard de leurs pères et mères, frères et sœurs, à l'existence desquels ils étaient nécessaires. Les patriotes proscrits et errants dans toute la Républigne recevront tous les secours convenables pour retourner dans le sein de leurs familles; ils seront indemnisés des pertes qu'ils auront souffertes, etc. [1]. »

D'autres pièces annonçaient qu'il fallait tuer les cinq directeurs, les sept ministres, le général de l'intérieur et son état-major, le commandant temporaire et son état-major, — s'emparer des salles des Anciens et des Cinq-Cents, et faire main basse sur tout ce qui s'y rendrait.

Gracchus Babeuf voulait rétablir les choses au point où elles étaient avant le 9 thermidor; il voulait suivre la marche du progrès révolutionnaire. Il avait écrit aux membres du Directoire exécutif en leur demandant de traiter avec lui de « puissance à puissance; » mais le Directoire avait passé outre. Le public, égaré par les journalistes contre-révolutionnaires, regarda la lettre

[1] Pièce saisie chez Babeuf.

de Babeuf du mauvais côté; il la considéra comme une sorte de demande en grâce. Il est vrai qu'on y lisait : « Les patriotes ne vous haïssent pas; ils n'ont haï que vos actes impopulaires; je vous donnerai aussi alors (si vous gouvernez populairement), pour mon propre compte, une garantie aussi étendue que l'est ma franchise perpétuelle. Vous savez quelle mesure d'influence j'ai sur cette classe d'hommes, je veux dire les patriotes; je l'emploierai à les convaincre que, si vous êtes peuple, ils ne doivent faire qu'un avec vous..» Cette lettre, le Directoire exécutif la publia et la fit imprimer dans tous les journaux de Paris, dès le 21 mai. C'était une malice du gouvernement, car la plupart des gens ne virent dans cette lettre qu'un monument singulier de l'orgueil, de l'enivrement, des illusions du tribun.

Égalité réelle! bonheur commun! fraternité! Ces mots-là pouvaient bien encore surexciter quelques têtes ardentes, mais l'esprit des masses ne les comprenait plus. Les projets de Babeuf ne fondèrent que la société populaire du Panthéon, réunie gratuitement dans le réfectoire de l'ancien couvent de Sainte-Geneviève, société qui recevait facilement des membres, pour ainsi dire de simples curieux. Chez les « panthéonistes, » il y avait deux partis, celui du gouvernement et celui des patriotes mécontents; on y rédigeait quelquefois des adresses au peuple, publiées par voies d'affiches et qui, dans les premiers temps, ne furent pas mal vues du Directoire. Certaines sollicitations ou recommandations des panthéonistes furent même très-bien accueillies en haut lieu. Le gouvernement ne voulait pas entraver des réunions qui contrebalançaient les centres royalistes, — la société de Noailles et celle que l'on connut plus tard sous le nom de club de Clichy[1]. Les panthéonistes ne

[1] *Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez et Roux Tome XXXVII.

poussèrent pas de profondes racines. Aussi, la mise à exécution des principes de Babeuf aboutit à un simple complot, non à une insurrection.

Il faut le dire, ce qui occupait surtout l'attention du peuple, en 1797, c'était l'œuvre des armées de la République. Point de famille qui n'eût un parent aux frontières; et nous savons, en outre, que nos soldats avaient entrepris une guerre offensive sur tous les points et que leur marche, à de très-rares exceptions près, était triomphante. Bientôt nous enregistrerons leurs victoires. La vertu républicaine, par exemple, maintenant, semblait ne plus consister dans l'Unité, ni dans l'Égalité, ni dans la Fraternité, ni dans cette Indivisibilité dont les principes avaient coûté tant de sang. Ce qui tournait les têtes, depuis le commencement de la première campagne d'Italie par le général Bonaparte, nommé commandant en chef le 23 février, c'était l'Héroïsme, l'Héroïsme guerrier, un drapeau dans une main, un glaive dans l'autre, cuirassé et coiffé encore du bonnet républicain [1]. Madame Tallien, *Notre-Dame de Thermidor*, était éclipsée par *Notre-Dame des Victoires*, Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve du vicomte Alexandre de Beauharnais, remariée avec Napoléon Bonaparte, le 8 mars 1796.



On ne connaît guère qu'une seule estampe, très-mal faite, indigne d'être reproduite, qui ait trait à la conjuration de Gracchus Babeuf. Elle célèbre le triomphe du Directoire sur les

[1] Collection Maurin.

conspirateurs. « La France, sous la forme d'une mère nourrice, jeune et vigoureuse, admire l'harmonie de sa constitution, des autorités établies et des départements; l'Anarchie, furieuse et jalouse, conseillée par un serpent astucieux, va plonger ses poignards dans le sein de la Patrie; mais le génie défenseur de la République l'arrête dans ses fureurs. » Le texte explique trop de choses pour que le dessin parle aisément aux yeux.

Quant à la presse contemporaine, elle s'occupe longuement de Babeuf et de ses adhérents. Plusieurs journalistes assurent que les auteurs du complot sont des « forcenés jacobins, de vrais buveurs de sang, » et que « ce fait expliquera peut-être les vols, les assassinats, les brigandages qui se renouvellent chaque jour : l'argent est le nerf des conjurations...[1]. » D'autres affirment que « ce sont les forcenés royalistes; c'est le prêtre désespéré, furieux, l'œil étincelant de vengeance... c'est le noble ou l'émigré rentré... c'est le faux patriote, pétri d'orgueil, farouche par ambition, féroce par calcul, destructeur par principes, etc... qui ont conspiré et conspireront toujours[2]. » Selon quelques-uns, « ce sont des factieux royalistes qui, sous le voile de la démagogie, veulent ramener à la monarchie par l'anarchie[3]; » selon quelques-autres, « l'intrigue et l'or de l'étranger ont contribué à cet usage[4]; » selon d'autres, « les conspirateurs sont des brigands rassemblés dans Paris, réunis aux royalistes et aux anarchistes[5]. » Il en est qui font des conjectures plus spéciales; ils disent : « C'est la faction impie et scélérate de d'Orléans qui, de nouveau réunie aux jacobins pour et

[1] Le *Courrier universel* du 23 floréal.
[2] Le *Bonhomme Richard*.
[3] Le *Rédacteur*, journal du Directoire.
[4] L'*Ami des lois*, ou *Mémorial politique et littéraire*, par Poultier.
[5] *Journal des défenseurs de la patrie*.

par le crime, s'apprêtait à relever le trône sur les ruines sanglantes de la République [1]. » Le *Journal des hommes libres* s'écrie : « Vous parlez de conspiration !... mais... Paris est très-calme ; il ne paraît pas que les alarmes soient proportionnées à la grandeur des dangers qu'a annoncés le Directoire dans sa proclamation... » Les nouvelles politiques annoncent « que Babeuf a avoué, avec audace, les principes consignés dans ses journaux, qu'il a déclaré qu'il voulait extirper toutes les tyrannies qui pesaient sur la France et rétablir la Constitution de 93, la seule qui fût démocratique et convînt à un peuple libre. » Enfin, on remarque ces paroles d'un journaliste : « On ne m'ôtera pas de la tête que ce Babeuf est un royaliste [2]... Que les chefs tombent à l'instant même sous les coups rapides, mais éclairés, de la justice. »

Ainsi, partout l'entreprise était condamnée, comme terroriste par les amis du gouvernement, comme royaliste par les républicains, et, par certaines gens, comme tentée à l'instigation des puissances étrangères.

Le gouvernement fit le procès aux *baboúvistes* arrêtés. La haute cour de justice, siégeant à Vendôme, instrumenta. Les accusés étaient nombreux : au milieu d'eux figuraient Vadier, Amar, Chaudieu, Ricord, Antonelle, Drouet, Babeuf, Buonarotti, Laignelot, Rossignol, etc.

Jean-Baptiste Drouet, l'un des principaux conspirateurs, ex-conventionnel, membre des Cinq-Cents, trouva moyen de s'échapper de prison dans le courant du mois d'août. Bien des gens pensèrent que les Directeurs avaient facilité son évasion de l'Abbaye, pour ne pas laisser périr sur l'échafaud l'homme qui avait rendu de

[1] Le *Gardien de la Constitution*.

[2] La *Sentinelle*, par J. B. Louvet et Lœuillette.

si grands services à la révolution, qui avait fait arrêter Louis XVI, et, par conséquent, « changé la face du monde [1]. » La carrière politique de Drouet n'était pas encore terminée. Les autres accusés furent transférés, avec grandes précautions, de la tour du Temple à Vendôme. On demandait avec opiniâtreté leur jugement. Mais, dans la nuit même de leur translation, on tira dans les rues de Paris des boîtes et des pétards; on répandit partout des cocardes blanches et des proclamations manuscrites. Le matin, la police trouva cinq drapeaux blancs portant pour inscription : « Mort aux républicains! Vive le roi! » Sur une affiche manuscrite placée au-dessous d'un des drapeaux, affiche ornée de fleurs de lis, de fleurons, de cœurs enflammés, on lut : « Brave jeunesse, *levez-vous en masse*; on n'a jamais douté de votre attachement et de votre fidélité à votre roi, le *soleil* va luire sur la France; frappez, exterminez, que la Seine soit rougie du sang des patriotes, vous n'avez à craindre *que les soldats des camps*, » etc.

L'événement fit peu de bruit. Comme les drapeaux étaient des mouchoirs blancs (sales), un journaliste plaisanta et dit qu'il fallait appeler l'émeute... la *conspiration des mouchoirs;* il ajouta : le ministre de la police donnera ses ordres pour que

Quatre mouchoirs de royauté salis,
Portent au blanchisseur ces roses et ces lis.

Il n'y avait pas de quoi avoir peur, mais il n'y avait pas non plus de quoi rire. Peu de jours après, la chose fut plus sérieuse. Le 9 septembre (23 fructidor), six ou sept cents hommes armés se rassemblèrent à Vaugirard, et se dirigèrent vers le *camp de*

[1] Mot de Napoléon en donnant à Drouet la croix de la Légion d'honneur (1807). Voir la *Biographie universelle*, au mot Drouet.

Grenelle. — Qu'on n'oublie pas ces mots de la prolamation : « Vous n'avez à craindre que les soldats des camps. »

Ces hommes armés voulaient soulever les troupes du camp et les engager à marcher avec eux. Ils s'avancèrent, bouteille en main, pour fraterniser avec elles, ainsi que le représente une estampe de l'époque. En entrant, ils s'écrièrent : « Vive la République ! Vive la Constitution de 93 ! A bas les Conseils! A bas les nouveaux tyrans ! » Mais le complot avait transpiré...



Les soldats chargèrent les insurgés au lieu de se rendre à eux; ils en tuèrent, blessèrent et prirent quelques-uns. Au nombre des prisonniers était un certain Fyon, ex-général, que l'œil de la police cherchait depuis la conjuration de Babeuf et qu'il n'avait pu découvrir.

Les deux Conseils autorisèrent le Directoire exécutif à faire des visites domiciliaires de jour dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. De plus, on décida que les coupables passeraient devant une commission militaire. Il importait au gouvernement que l'instruction fût expéditive. Il avait osé demander, pour y parvenir, qu'il n'y eût qu'*un seul défenseur* pour *tous les accusés*, ce qu'on ne lui accorda pas. Le 15 septembre, cinquante-deux prévenus comparurent. L'un d'eux, échappé de la veille, fut condamné à mort par contu-

mace, avec douze de ses collègues; dix-neuf furent acquittés. Les condamnés furent bientôt fusillés au camp même de Grenelle. Le 27, un autre jugement condamna quatre des accusés à mort, six à la déportation, trois à la réclusion; neuf furent mis en liberté. L'ex-général Fyon, en qualité de complice de Babeuf, fut renvoyé devant la cour de Vendôme. Les jugements suivants eurent pour résultats la condamnation à mort de Hugues, Cusset et Javogues, trois ex-conventionnels; de Bertrand, peintre, ex-secrétaire de Drouet, ex-maire de Lyon; de Gagneux, ex-hébertiste, etc., sur un bon nombre d'accusés. Il y eut quatorze déportés, douze détenus, dix-neuf acquittés.

En cinq semaines, le procès des assaillants du camp de Grenelle était terminé. On les avait surnommés « les enfants perdus de Drouet, » sans doute parce qu'ils avaient marché à l'aventure. Quant à Babeuf et à ses compagnons, ils ne furent jugés que quelques mois plus tard. Babeuf et Darthé furent condamnés à mort le 25 mai 1797. Tous deux se poignardèrent, mais Darthé seul expira; Babeuf fut porté, vivant encore, sur l'échafaud. On déporta sept accusés et on renvoya les autres acquittés. La conspiration des babouvistes apparaît comme la dernière tentative de la démocratie la plus radicale pour ressaisir les rênes du gouvernement. Il ne se produisit plus de doctrines demandant un nouveau partage du sol de la France, excitant les pauvres contre les riches, poussant, enfin, jusque dans leurs extrêmes conséquences les principes de l'ochlocratie pure.

CHAPITRE II

Renouvellement des hostilités en Bretagne, en Vendée, en Poitou. — La royauté doit revenir en... charrette. — Perplexités de Hoche; ses efforts; mesures sérieuses. — Charette a mission de venger Stofflet. — Derniers jours de Charette. — Il est fusillé. — Soumissions nouvelles. — Républicanisme de Hoche. — Fêtes à Paris. — Description de la fête de la Reconnaissance ou des Victoires. — Description de la fête de l'Agriculture. — Fête de la Liberté. Détails. — Fête de la Vieillesse. — Anniversaire de l'indépendance des États-Unis. — Plaisanteries sur les législateurs et sur Marie-Joseph de Chénier. — Nos campagnes militaires sur le Rhin. — Mort de Marceau. — Succès immenses de l'armée d'Italie en 1796. — Médaille anglaise sur la bataille de Castiglione. — Parallèle entre Moreau et Bonaparte. — Fête de la fondation de la République française, le 22 septembre 1796. — Le héros de l'Italie.

La conspiration de Babeuf et l'attaque du camp de Grenelle nous ont forcé d'anticiper un peu sur les faits chronologiques. La connexion de ces deux événements exigeait de l'unité dans notre récit. Nous n'aurons plus à en reparler; il nous reste maintenant à dire un mot de la reprise des hostilités en Vendée et en Bretagne, à décrire quelques fêtes nationales déjà célébrées, et à suivre enfin les armées françaises sur le Rhin et en Italie.

L'expédition de Quiberon devait produire encore de fâcheux résultats; commentée par les royalistes, elle était devenue un nouveau brandon de guerre civile, et tout portait à croire que d'autres tentatives la suivraient. Puisaye était retourné en Bretagne pour y préparer un redoublement d'hostilités; Charette était entré en contestation avec les autorités républicaines, au sujet de désordres commis dans son arrondissement; Stofflet, Sapinaud, Scépeaux et autres ne pouvaient manquer de reprendre les

armes. Le comte d'Artois et les Anglais menaçaient d'opérer une descente en Poitou : ils ne tardèrent pas à séjourner dans l'île d'Yeu. La situation des soldats républicains était déplorable, — sans pain, sans souliers, sans vêtements, sans argent, entourés d'ennemis [1]. Charette, au contraire, rayonnait d'espérance et de joie : sa nomination de commandant en chef des pays catholiques excitait singulièrement son zèle. Autant Lazare Hoche éprouvait d'inquiétude et de découragement, autant le général des royalistes s'attendait à triompher. Charette espérait bien prouver que son désaccord avec Stofflet venait de sa propre supériorité en toutes choses; il n'ignorait pas que ses partisans faisaient circuler un « hiéroglyphe » ou rébus à sa gloire. Ce rébus consistait en deux lignes. La première, allusion au départ de Louis XVI pour Montmédy, portait : LA ROYAUTÉ EST PARTIE DE PARIS EN... et la représentation d'un carrosse à six chevaux, avec la famille royale dedans, achevait la phrase. La seconde ligne, allusion au général de la Vendée, portait : ELLE REVIENDRA EN... et l'on avait gravé, pour compléter cette pensée, une CHARRETTE avec un enfant [2].

Mais Hoche ne céda pas à l'inquiétude ni au découragement. Les difficultés semblèrent raviver son activité, sa résolution, son énergie. Aussitôt que la lutte eut franchement reparu, il mena ses volontaires avec une admirable habileté. Le désarmement recommença; les villes de Vendée et de Bretagne, approvisionnées, furent déclarées en état de siége; Hoche, autorisé à exercer une dictature militaire, ferma les clubs jacobins, formés à Nantes et à Angers par des patriotes réfugiés des pays environnants; ces clubs, par leurs motions exaltées,

[1] Lettre de Lazare Hoche à un représentant.

[2] *Paris pendant* 1795, par Peltier. N° 1er. En note.

provoquaient trop l'exaltation des royalistes. Hoche se hâta de dissoudre surtout une société connue à Nantes sous le nom de *Chambre ardente*. Aussi les affaires de la guerre prirent-elles promptement une tournure favorable au Directoire. Dès le 17 novembre 1795, le comte d'Artois et les Anglais évacuèrent l'île d'Yeu, et une nouvelle soumission, temporaire encore, s'effectua en Vendée, où Stofflet reprit les armes le 30 janvier 1796. Le 21 février de la même année, la correspondance de Charette avec le comte d'Artois tomba au pouvoir du gouvernement; quatre jours après, Stofflet fut livré aux républicains, à Jallais, par ses propres affidés. On l'avait attiré dans une ferme, sous prétexte d'une conférence, et on l'y avait saisi et garrotté. Conduit à Angers, Stofflet subit un interrogatoire, fut condamné et fusillé (26 février 1796). Il déclara que « Charette saurait le venger et tiendrait jusqu'à la dernière extrémité. » Charette, en effet, resserré chaque jour par Hoche dans un cercle plus étroit, soutint seul dorénavant le poids de la guerre vendéenne, pendant que Puisaye caressait une utopie, celle de faire admettre un agent du parti royaliste dans les conférences européennes; pendant que Georges Cadoudal pouvait à peine réunir cinq mille chouans. Charette avait dans le sein même de son armée un parti de la paix; il lui résista; mais son énergie se trouva bientôt au dépourvu. Plus de quartier général, plus de magasins, plus de centre d'opérations, plus de vivres : il lui fallut errer de paroisse en paroisse, çà et là combattant, tantôt vaincu, tantôt presque vainqueur, jusqu'au moment où Hoche lui fit offrir de passer en Angleterre avec sa famille et tous ceux qui voudraient l'accompagner, ou de se retirer en Suisse, en conservant les revenus de ses biens. Charette enfin, n'ayant que quarante-huit heures pour se décider à traiter avec les géné-

raux républicains, déclara qu'il « aimait mieux la mort que de sacrifier son armée, son pays et son roi. » Il écrivit à Stofflet une lettre qui n'arriva qu'après la mort de celui-ci, et, malgré l'avis contraire de ses divisionnaires qui n'obéirent point et ne convoquèrent point les paroisses, il tenta un effort désespéré.

Les dragons républicains sabrèrent les Vendéens de Charette, qui perdit son frère, son neveu, puis Baumel, neveu de la Rochejacquelein, et resta entouré de cinquante cavaliers seulement. Avec un noyau de trois cents jeunes hommes accourus à ses côtés, il lutta de nouveau et vit périr le reste de sa cavalerie. Dès lors, il ne s'agit plus de guerre entre ses amis et les soldats « bleus. » C'était une véritable chasse qu'on faisait à Charette; on le traquait incessamment; à peine pouvait-il passer plus de deux heures dans le même endroit. Le 24 mars, comme il venait de passer la nuit dans une maison sûre, près du village de Mormaison, des coups de fusil se firent entendre dès l'aube du jour. Charette était poursuivi par les patrouilles républicaines. Il erra à travers les haies et les fossés, et, blessé en plusieurs endroits, il arriva dans un petit bois. Épuisé, il tomba à genoux au pied d'un arbre, et dit encore : « Courage, mes amis, combattons jusqu'à la mort pour Dieu et pour le roi! » Peu après, l'adjudant général Jean-Pierre Travot, qui lui avait tendu une embuscade, s'avança et cria : « Est-ce-toi, Charette? — N'est-ce pas Travot qui me prend? Eh bien! oui, je suis Charette. » Travot montra beaucoup d'égards à son prisonnier, qui fut conduit d'abord à Angers, puis à Nantes, où il arriva en bateau. « Voilà donc, dit Charette en débarquant, où m'ont conduit ces gueux d'Anglais. » Quelques historiens ont ajouté qu'il exhala un vif ressentiment contre les princes qu'il avait servis, et surtout contre le comte d'Artois, dont il se regardait comme abandonné. Le 29 mars 1796, le

général vendéen parut devant ses juges, subit un interrogatoire qui dura cinq heures, avoua qu'il était le serviteur fanatique de la royauté et l'ennemi acharné de la République, entendit sans émotion visible son arrêt de mort, se confessa, descendit l'escalier du palais de Justice de Nantes en récitant le *Miserere*, et, avec fermeté, quoique affaibli et tout sanglant, car il avait perdu trois doigts dans son dernier combat, il arriva sur le lieu de l'exécution. Là, le bras en écharpe, il ne voulut pas qu'on lui bandât les yeux et reçut la mort (29 mars 1796).

Charette expiré, la guerre civile s'achevait forcément; le royalisme perdait toutes chances favorables, car il n'avait plus en campagne que les petites armées de Scépeaux et de Sapinaud, qui firent leur soumission. L'abbé Bernier, agent général près les armées royalistes, demanda (avril) un passe-port pour se rendre en Suisse; puis, Georges Cadoudal et les autres chefs de chouans, successivement, traitèrent avec Hoche ou quittèrent le pays. Puisaye seul s'opposa constamment à la paix; ses théories royalistes ne l'abandonnèrent pas.

Hoche avait terminé la guerre; sa présence et celle de son armée n'étaient plus nécessaires en Bretagne que pour y faire la police, réprimer les brigandages et prévenir les conspirations qui, peut-être, s'ourdissaient encore. Une insurrection royaliste en Berri fut promptement comprimée (2-10 avril). Le Directoire offrit à Hoche, au nom de la République reconnaissante, les deux plus beaux chevaux existants dans les dépôts de la guerre, avec leurs harnais, et une paire de pistolets de la manufacture nationale de Versailles. Ce « pacificateur de la Vendée » n'avait jamais cédé aux intentions antirépublicaines de certains membres des conseils législatifs. « Je ne suis pas terroriste, mais je suis républicain, disait-il; j'ai juré haine et malheur à

qui trahirait son devoir : je remplis le mien avec toute l'énergie qu'on me connaît. »

A Paris, on célébrait des fêtes, conformément à l'un des derniers décrets de la Convention. Le 21 mars 1796, eut lieu la « fête de la Jeunesse, » qui passa inaperçue. Le 29 avril, la « fête des Époux, » célébrée dans les douze municipalités de Paris, avait paru presque ridicule. Dans l'église du Roule, les assistants, ennuyés de discours, s'étaient séparés sur l'air : *Allez-vous-en, gens de la noce!* joué par l'orchestre. Le 29 mai, ce fut au Champ-de-Mars que se fit la *fête de la Reconnaissance* ou des *Victoires*. Deux lions, « symboles de la force, du courage et de la générosité, » étaient à l'entrée de la plate-forme disposée pour la cérémonie, et entourée de canons. On y voyait quatorze arbres auxquels appendaient les trophées et les drapeaux des quatorze armées dont les noms étaient inscrits sur des boucliers. Les distances entre les arbres étaient remplies par des enseignes militaires, liées ensemble par des guirlandes en forme de festons. Sur un piédestal se voyait la statue de la Liberté. Pauvre Liberté! que venait-elle faire là? On l'avait assise sur des trophées d'armes; d'une main elle s'appuyait sur la *Charte constitutionnelle* [1]; de l'autre, elle soutenait une baguette surmontée du bonnet de Guillaume Tell. Quatre trépieds antiques étaient autour et servaient à brûler des parfums. Derrière elle s'élevait un arbre immense auquel étaient appendus les drapeaux pris à l'ennemi. Des deux côtés, à trente pieds de distance, étaient des Victoires, sous la figure de Renommées, chacune d'elles tenant à la main une palme ornée de couronnes, chacune d'elles embouchant la trompette guerrière. Au devant, s'élevait un autel couvert de couronnes de chêne et

[1] Expression employée dans le programme officiel de la fête.

de laurier. Puis des tentes sur les talus du Champ-de-Mars et une multitude d'arbres décorés de flammes tricolores, et parmi lesquels on en distinguait supportant des boucliers sur lesquels on lisait les noms des départements de la République[1].

A dix heures du matin, une salve d'artillerie donna le signal de la fête. La garde nationale, en armes, se rendit au Champ-de-Mars ; l'armée de l'intérieur se dirigea vers le même endroit. A onze heures, les autorités constituées se mirent en marche ; des vétérans invalides, accompagnés de leurs drapeaux, se présentèrent devant le Directoire, et les drapeaux par lui furent couronnés au bruit des symphonies, des chants civiques et des décharges d'artillerie. Après la cérémonie, il y eut un banquet pendant lequel on chanta des strophes de Lebrun, — qu'on a surnommé le Pindarique, — musique du citoyen Charles-Simon Catel, à qui l'on devait déjà plusieurs morceaux « à l'usage des fêtes nationales. » Voici les plus remarquables; elles montrent le style lyrique de l'époque :

O jour d'éternelle mémoire!
Embellis-toi de nos lauriers.
Siècles! vous aurez peine à croire
Les prodiges de nos guerriers.
L'ennemi disparu fuit ou boit l'onde noire;
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits!
Enivrons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar petillant et frais :
Buvons, buvons à la Victoire.
Fidèle amante des Français.

Rival de la flamme et d'Éole,
Le Français triomphe en courant ;
Pareil à la foudre qui vole,
Il renverse l'aigle expirant.
Le despote sacré tombe du Capitole.
Sous des lauriers, etc.

Sous la main de nos Praxitèles,
Respirez, marbres de Paros!
Muses! vos lyres immortelles
Nous doivent l'hymne du héros :
Il faut de nouveaux chants pour des palmes nouvelles.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits!
Enivrons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar petillant et frais :
Buvons, buvons à la Victoire,
Bientôt nous boirons à la Paix[2].

[1] Programme de la fête de la Victoire.
[2] *Moniteur universel.*

Cette fête était presque toute en l'honneur de Napoléon Bonaparte; on avait envoyé cet impromptu-calembour sur lui au *Journal de Paris :*

A ton début, des vieux routiers de l'art,
Tu surpasses tous les prodiges;
Complétement vainqueur, malgré ruses, prestiges,
Au tas de nos lauriers tu joins ta *bonne part;*

on avait envoyé au *Moniteur universel* les quatre vers suivants, dédiés « A nos braves frères d'armes de l'armée d'Italie : »

Les mener au combat, c'est courir à la gloire :
On dirait qu'ils ont l'art d'enchaîner la victoire;
Ils la traînent partout, elle suit tous leurs pas,
Et doit une conquête à leurs moindres combats.

S'il faut en croire les relations contemporaines, cette fête n'eut pas beaucoup d'écho dans les masses. Le président du Directoire prononça un discours qu'on n'entendit pas; les symphonies musicales eurent le même sort. « Chanter devant le peuple, remarque un journaliste, ce n'est d'ailleurs que lui donner un *spectacle*. Pour que ce fût une *fête*, il faudrait qu'il chantât lui-même[1]. » Loin de là, on n'y chanta rien qui ne fût officiel, froid et sans expression d'enthousiasme. Le Conservatoire y exécuta une symphonie militaire de Louis-Emmanuel Jadin, auteur d'un bon nombre de morceaux patriotiques; — un *Hymne à la Victoire*, paroles du citoyen André-François de Coupigny, « qui tenait le sceptre de la romance, » musique de François-Joseph Gossec, compositeur officiel, qui, le premier, avait imaginé d'accompagner les hymnes et les chœurs avec des orchestres d'instruments à vent, pour produire de l'effet en plein air; — le *Chant des Victoires*, paroles de Chénier, musique

[1] Article de Rœderer sur la fête des Victoires, dans le *Journal de Paris*.

de Méhul; — un *Hymne à la Victoire*, de Flins des Oliviers, musique de Chérubini; — le *Chant martial*, de Poisson de la Chabeaussière, musique de Méhul, — enfin, le chant lyrico-bachique de Lebrun, dont nous avons cité plus haut quelques strophes [1].

A peine existait-il dans ce programme un morceau connu, apprécié. Seul, l'hymne de Chénier pouvait exalter un peu l'imagination des spectateurs. Hélas! le caractère populaire des fêtes précédentes de la République ne se retrouvait pas dans celle des Victoires. Ces cérémonies devenaient tout officielles, spéciales aux autorités constituées, excepté néanmoins au corps législatif qui, d'après la Constitution, n'y devait pas assister [2]. Le peuple n'était plus à la fois spectateur et acteur; il n'était pas encore « bonapartiste, » s'il ne pouvait plus être républicain.

Lebrun-Pindare avait terminé son ode par ce vers : « Bientôt nous boirons à la paix. » Là tendaient les vœux : on demandait l'avénement de la paix, du commerce et de l'agriculture. Aussi la *fête de l'Agriculture*, célébrée dans le Champ-de-Mars le 25 juin 1796 (10 messidor), fut-elle digne, touchante, magnifique. L'architecte Peyre, ordonnateur, fit raccourcir de moitié le Champ-de-Mars, dont deux taureaux blancs de grandeur colossale gardèrent l'enceinte. Deux lions regardèrent de face le tertre sur lequel un autel avait été dressé. Là se tinrent les autorités constituées, le Directoire du département et des musiciens.

Rien de plus pompeux que le cortége. Une charrue d'or était

[1] Ordre spécial de la marche et des cérémonies qui doivent avoir lieu à la fête de la Victoire, au Champ-de-Mars, le 10 prairial. (Imprimé du temps.)

[2] Article 72 du titre II de la Constitution de l'an III.

placée sur un char antique traîné par deux bœufs presque blancs, aux cornes dorées et garnies de banderoles, de feuillages et de fleurs. La Liberté, assise sur un autre char plus grand et plus élevé, traîné par huit bœufs marchant quatre de front, avait à ses pieds deux jeunes vierges occupées à brûler des parfums; autour d'elles, des gerbes, des fleurs, des fruits et tous les attributs de l'agriculture.

La Liberté se tenait à l'ombre d'un chêne vert.

Les deux chars partirent de l'École militaire et firent le tour du Champ-de-Mars. Lorsque le cortége fut arrivé devant l'autel de la Patrie, le président du département prononça un discours suivi d'hymnes patriotiques. Deux laboureurs, offerts comme des modèles d'habileté et d'intelligence, de bonne conduite et de patriotisme, vinrent proclamer solennellement leurs noms et reçurent des mains du président une couronne civique; ce dernier, accompagné par eux, précédé d'un militaire qui guidait les bœufs, traça un sillon autour de l'autel, au bruit de la musique et des applaudissements de tous les spectateurs. On y chanta un *Hymne à l'agriculture*, paroles de Constance de Salm, musique de Jean-Paul-Égide Martini, auteur de l'opéra de *Sapho*, représenté en 1794. On y remarquait ces deux strophes :

Allez, simples héros qu'adopta la nature;
Que vos bras vigoureux fécondent vos guérets!
Couronnez votre front de fleurs et de verdure,
Bientôt vous l'ornerez des palmes de la paix.

Et toi, divinité qui protéges nos fêtes,
Achève ton ouvrage, auguste Liberté!
Et, quand tu fais planer la gloire sur nos têtes,
Jette aussi sur nos champs un regard de bonté!

Une *Ode sur la moisson*, œuvre du pindarique Lebrun, rendit hommage à la charrue, à Cérès, aux bras « libres et triom-

DIRECTOIRE



Fête de l'Agriculture

dessin d'éventail

phants, » qui ensemencent la terre, la cultivent et lui font produire des trésors réels dont « un vain luxe » n'approche pas.

Par toute la France, cette fête fut célébrée de la même manière, dans une plaine, dans un champ, à proximité de chaque commune. Devant l'autel, un groupe de laboureurs, choisis parmi les plus anciens et les plus recommandables, ayant à côté d'eux leurs femmes et leurs enfants, tenaient d'une main les ustensiles du labourage et, de l'autre, un bouquet d'épis et de fleurs. Les chapeaux des assistants étaient ornés de feuillage et de rubans tricolores. A un signal donné, les laboureurs s'avancèrent vers deux détachements de citoyens armés, et firent échange des instruments de labourage contre des fusils: puis, ils rendirent les fusils ornés d'épis et de fleurs, et reprirent leurs instruments, au bout desquels flottaient des rubans tricolores. Enfin, tout le cortége revint vers l'autel ; le président et les deux laboureurs modèles y déposèrent tous les ustensiles et les couvrirent d'épis, de fleurs et de diverses productions de la terre [1].

Cette solennité du 10 messidor, antique de forme, plut au public. On fabriqua des éventails à la *fête de l'agriculture* [2]. Pour tout dire cependant, cette cérémonie elle-même, privée, morale, pacifique, étrangère aux rancunes des partis, ne fut pas courue ni exaltée autant que les fêtes de Robespierre, selon la remarque faite au Champ-de-Mars par un témoin oculaire. Le peuple, certainement, ne possédait déjà plus l'enthousiasme républicain, devenu le partage d'une minorité impuissante.

Lorsque les 27 et 28 juillet, correspondant aux 9 et 10 ther-

[1] Programme de la fête de l'Agriculture, pour les grandes communes qui renferment plusieurs municipalités. (Imprimé du temps.)

[2] Collection Laterrade.

midor, on fêta la chute de Robespierre, il ne se laissa pas aller à la joie, il n'y prit que du « plaisir. » Cette fête avait bien moins de signification que celles dont nous avons parlé plus haut. Elle dura deux jours. On l'avait réunie à celle du 14 juillet [1], sous le nom unique de *Fête de la Liberté*.

Sur la place de la Bastille, on planta sur les débris de la forteresse un drapeau tricolore portant cette inscription : *Elle ne se relèvera jamais*. Au milieu de la place du Carrousel, on éleva un bûcher, sur lequel furent placés les attributs de la royauté et de la féodalité. Cela figurait la royauté. Le président du département de Paris alluma le bûcher, puis il planta un drapeau tricolore, portant cette inscription : 10 *août* 1792 ; *la royauté en France est abolie : elle ne se relèvera jamais*. Au Champ-de-Mars, on plaça aussi sur un bûcher les emblèmes et attributs de l'anarchie, auxquels le président du département mit le feu ; on exécuta des symphonies ; on alluma sur l'autel de la patrie le « feu sacré » de la liberté, en chantant l'*Hymne à la liberté*, paroles de Rouget de Lisle, musique d'Ignace Pleyel ; le Directoire exécutif prêta le serment de défendre la Constitution de l'an III, serment répété par les spectateurs.

Ainsi se passa la première journée ; la seconde consista en courses à pied et à cheval, en un concert dans les Champs-Élysées, en un feu d'artifice, en danses et en illuminations. « Point d'enthousiasme en cette occasion ; mais l'oubli des affaires, l'oubli des partis, l'abandon au plaisir, la simple et franche gaieté [2], » dit Rœderer.

Enfin, l'anniversaire du 10 août eut un aspect semblable, et nous nous abstenons d'en parler. Il est une fête qui mé-

[1] Programme de la fête de la Liberté. (Imprimé du temps.)
[2] *Journal de Paris*.

rite, au contraire, toute notre attention, à cause de sa physionomie particulière : c'est celle du 10 fructidor, celle de la Vieillesse, sur laquelle les détails sont assez rares [1]. A l'exemple des républiques anciennes, la République française voulait honorer les vieillards. L'éclat de cette cérémonie fut tout patriarcal. A Paris, aussi bien que dans les autres communes de France, elle parut belle, principalement eu égard à sa simplicité.

A Paris, dans la journée, chaque municipalité rassembla les vieillards les plus recommandables des deux sexes. Les jeunes gens les mieux famés furent chargés d'aller orner de guirlandes de feuillages la porte des vieillards désignés. Des enfants des deux sexes, de huit à douze ans, accompagnés de musiciens, de jeunes gens armés et des administrateurs municipaux, allèrent chercher les vieillards dans leurs maisons. Les vieillards avaient la tête couverte : ils s'appuyaient sur ces enfants dont la tête était nue. On les amena au chef-lieu de leur municipalité, où on leur rendit les honneurs : un magistrat prononça un discours sur le respect dû à la vieillesse, et plaça une couronne de chêne sur la tête de chaque vieillard. De jeunes épouses présentèrent aux vieillards des corbeilles de fleurs et de fruits. Le tout avec de la musique et des chants analogues à la circonstance. Tel était le vaudeville républicain : *Honorons les vieillards*, du citoyen Pierre-Antoine-Augustin de Piis, chanson dont voici deux couplets, et qui se disait sur l'air : *C'est un enfant :*

Il est des chênes respectables,
Que le fer ne toucha jamais,
Et dont les cimes vénérables
Sont l'orgueil des vastes forêts.

A la république,
Quel ombrage antique
Fait plus d'honneur, à tous égards
Que les vieillards? (*Bis*)

[1] Cette description de la fête de la Vieillesse est en partie tirée des *Esquisses historiques* de Dulaure.

Quand le peuple, aux fêtes publiques,
Voit, sur le front des vétérans,
Le vert des couronnes civiques
Se marier aux cheveux blancs,

Ce tableau sublime
Lui plaît et l'anime;
Il chante en chœur, de toutes parts :
Gloire aux vieillards[1] ! (Bis.

Le soir, les héros de la fête furent menés à l'Opéra, où ils occupèrent douze loges, ornées de draperies et de guirlandes de fleurs. A leur entrée, la salle éclata en applaudissements. On joua *OEdipe à Colonne*, puis le *Devin du village*, avec un intermède expressément composé pour la cérémonie. Le théâtre représentait un village. Le devin venait annoncer qu'on y célébrait la fête de la Vieillesse. Bientôt apparaissait un groupe de paysans. Deux jeunes gens traînaient une charrue sur laquelle étaient assis leurs pères. Ils chantaient des couplets terminés par ce refrain : « Honneur! honneur à nos vieillards! » Émus, et se mêlant au jeu de la scène, les spectateurs répétaient : « Honneur! honneur à nos vieillards! » Ensuite, on tressa des couronnes pour les distribuer, et le devin chanta :

Le temps blanchit leur tête vénérable,
Enfants, couronnez-la de fleurs!

Après ce chant, il se fit du bruit dans toute la salle, des enfants s'élancèrent dans les loges des vieillards, les couronnèrent et les enlacèrent de guirlandes.

Le peuple ne fit pas la moindre attention à cette fête, dont les journaux du temps parlèrent à peine. Répétons-le, il fallait maintenant du luxe, de pompeux appareils, des réjouissances matérielles pour attirer un peu la curiosité publique. Toutefois une estampe reproduisit la *fête de la Vieillesse*. Le 6 juillet encore, anniversaire du jour où les États-Unis ont déclaré leur indépendance, il y eut un banquet de deux cent cinquante cou-

[1] Air noté du temps.

AN II DE LA RÉPUBLIQUE,



Fête de la Vieillesse

verts dans la maison Maillebois, rue de Grenelle-Saint-Germain. On avait réservé un couvert : sur la serviette était un papier avec le nom du « général La Fayette, commandant l'infanterie légère américaine. » Seize toasts furent portés en l'honneur des seize États-Unis ; le dernier, notamment, s'adressait « au beau sexe de l'un et l'autre hémisphère. » Il va sans dire que ce banquet fut célébré comme en famille et qu'il ne s'y produisit que des sentiments politiques anodins. Les « intrépides armées de France » y reçurent de chaleureux applaudissements, et, en trinquant à la « liberté des mers, » les convives firent allusion aux prises que les Anglais multipliaient. Ils manifestèrent aussi leurs vœux pour une paix honorable.

Cette série de fêtes excita la verve des plaisants. A propos de celle des Victoires, on écrivit « qu'elle n'avait pas été tout à fait stérile, » puisqu'elle avait valu un jour de congé aux législateurs ; on ajoutait :

Le plus profond calme a régné
Ce jour-là dans chaque séance ;
Le vrai ne fut pas dédaigné,
On respecta la présidence.

Tous les spectateurs écoutaient,
Tout orateur était modeste ;
Mais c'est que les portes étaient... (*Bis.*)
Vous devinez le reste [1].

Vers la même époque, on fit circuler sur Joseph de Chénier, dont les vers étaient si souvent officiellement chantés ou déclamés, une épigramme intitulée : « L'habit d'été d'un poëte législateur que la calomnie persécute : »

Mes amis, pour punir la fortune cruelle,
Je sais m'envelopper de toute ma vertu.
— Parbleu, monsieur Chénier, voilà ce qui s'appelle
Être légèrement vêtu.

Voyons maintenant jusqu'à quel point la France pouvait

[1] Extrait de la *Feuille du jour*, cité par Peltier.

s'enorgueillir de ses triomphes et raisonnablement espérer la paix.

Nos soldats avaient éprouvé des défaites à Montbach et à Manheim (29 octobre 1795), mais, par contre, le 1er décembre, l'armée de Sambre-et-Meuse avait pris Creuznach. Un traité avec la République batave était intervenu le 16 mai 1796, et, dix jours après la reprise des hostilités sur le Rhin avec les Autrichiens, commandés par le prince Charles (21 mai), Kléber avait battu l'ennemi sur la Sieg, et une seconde fois (4 juin) à Altenkirchen. Les généraux Jean-Victor Moreau et Louis-Charles-Antoine Desaix avaient passé le Rhin, s'étaient emparés du fort de Kehl (24 juin, 6 messidor): Jourdan aussi avait franchi le fleuve frontière près de Coblentz, et le prince de Condé avait été défait aux environs d'Etlingen (1er juillet, 13 messidor). Victoire de Moreau à Rastadt (5 juillet), prise de Francfort-sur-le-Mein par Kléber (16 juillet), prise de Stuttgard par Gouvion Saint-Cyr (21 juillet, 3 thermidor), prise de Bamberg par Jourdan (4 août), traité de Berlin entre la République française et le roi de Prusse (5 août), traité de Paris entre la République et le duc de Wurtemberg, cédant la principauté de Montbéliard, les seigneuries d'Héricourt, de Passavant, etc. (7 août), bataille de Néresheim gagnée par Moreau sur l'archiduc Charles (10 août), traité signé à Paris entre la République et le margrave de Bade (22 août), défaite des Autrichiens par Moreau à Friedberg (24 août), armistice avec la Bavière (7 septembre), victoire de Moreau sur les Autrichiens à Biberach (2 octobre, 11 vendémiaire), pendant sa savante retraite sur le Rhin, — telle était la liste de nos principaux succès dans le Nord et à l'Est. Seulement, à Neumarck, Jean-Baptiste Bernadotte avait été défait; à Altenkirchen (19 septembre), Jean-Baptiste Jourdan avait été

forcé de battre en retraite, et le jeune général François-Séverin Desgraviers-Marceau, protégeant cette retraite, avait reçu une blessure mortelle en repoussant les Autrichiens. Un chasseur tyrolien l'avait ajusté presqu'à bout portant. Marceau, expiré à vingt-sept ans, laissait un nom vénéré; Kray et l'archiduc étaient venus le visiter mourant. Les ennemis s'étaient unis aux Français pour lui rendre les derniers honneurs militaires; Kléber, son ami, donna le dessin du tombeau dans lequel il repose. Patriote désintéressé, âme d'élite s'il en fut, Marceau mérita qu'un des magistrats de Coblentz dît de lui : « Il ne séduisit point nos filles; il n'outragea point les époux, et, au sein de la guerre, il soulagea les peuples, préserva les propriétés, protégea le commerce et l'industrie des provinces conquises. » Et, plus tard, lord Byron, l'illustre poëte anglais, s'écria en présence du tombeau de Marceau : « Salut, pyramide simple et sublime! Tu couvres les cendres d'un héros... Sa vie fut glorieuse, brève et immortelle... Il fut magnanime, et ses ennemis ont pleuré sur son cercueil[1]. » Encore un général de la phalange républicaine, encore un homme d'avenir qu'une mort prématurée enlevait à la France!

En Italie, nos succès étaient plus éclatants que sur le Rhin. Le général André Masséna avait battu les Autrichiens à Loano (Piémont, 23 novembre 1795); Napoléon Bonaparte, commandant en chef, avait gagné successivement les batailles de Montenotte (11 avril 1796), Millesimo (14 avril), Dego (15 avril), Mondovi (22 avril), et, après l'occupation de Cherasco (25 avril), après un armistice conclu avec les Piémontais (28 avril), il avait remporté la grande victoire de Lodi (10 mai, 21 floréal). La ville de Milan était prise par Masséna (14 mai), et aussitôt se

[1] *Child-Harold*, chapitre III, strophe 56.

concluait un traité de paix entre la République française et le roi de Sardaigne, nous cédant la Savoie, Nice et Tende (15 mai). On chassait les Anglais d'Ajaccio (16 mai). Masséna occupait Vérone (3 juin); l'armée française entrait dans Bologne et dans Ferrare (19 juin), et, à Bologne, un armistice avec le pape était signé (23 juin). Occupation de Livourne (27 juin), du château de Milan (29 juin); prise des lignes du Tyrol (6 juillet); siége de Mantoue (8 juillet); bataille de Lonato, gagnée par Bonaparte sur Dagobert Sigismond, comte de Wurmser, général des Autrichiens (3 août, 16 thermidor); mémorable victoire de Castiglione, gagnée par le même Bonaparte (5 août), vainqueur, un mois après, à Roveredo (4 septembre); occupation de Trente (5 septembre); nouvelle défaite de Wurmser, à Bassano (8 septembre); déroute des Autrichiens dans la bataille du faubourg Saint-Georges, à Mantoue (15 septembre); traité de paix entre la France et le roi de Naples (10 octobre); organisation par Bonaparte des républiques cispadane et transpadane (11 octobre); expulsion des Anglais de l'île de Corse par les généraux Gentili et Casalta (22 octobre, 1er brumaire); traité de paix entre la République française et le duc de Parme (5 novembre); bataille d'Arcole, enfin (15-17 novembre), journée de luttes acharnées, où les pertes des Autrichiens et les nôtres furent très-considérables, et dont le résultat fut immense : — voilà les travaux militaires de nos armées au Midi.

Ainsi, pendant plus de huit mois, les soldats français avaient fait merveille sur le Rhin et en Italie ; mais Bonaparte avait plus de renommée que Moreau. Le passage du Mincio était plus admiré que le passage du Rhin, et la bataille de Millesimo paraissait de beaucoup supérieure à celle de Rastadt. Sans doute, on parla de celle-ci; mais la première donna l'occasion de frapper

une médaille ; on en frappa une aussi pour la bataille de Castiglione [1].



La bataille de Castiglione et la bataille dite « des cinq jours, » qui l'avait précédée, achevaient d'illustrer le protégé de Barras et lui donnaient la réputation d'aller toujours en avant, irrésistiblement, de commander à la fortune. Moreau, au contraire, n'obtenait que des triomphes négatifs, pour ainsi dire. Successeur de Charles Pichegru, qui, détaché de la cause révolutionnaire, avait ordonné la retraite à ses troupes dans plusieurs occasions favorables pour vaincre, Moreau, dès le 11 septembre 1796, avait été forcé d'employer tous ses talents militaires à diriger la plus habile des marches rétrogrades. Battant tour à tour les corps ennemis qui voulaient s'opposer à son passage, depuis les frontières d'Autriche et de Bavière jusqu'aux bords du Rhin ; montrant un religieux respect pour la neutralité de la Suisse ; se mettant assez au-dessus des bas sentiments de rivalité, lui, nouveau Fabius [2], pour détacher de sa propre armée un corps capable de renforcer Bonaparte, pressé par les forces autrichiennes en Italie, l'homme appelé naguère « le général du par-

[1] *Histoire numismatique de la Révolution française*, par M. Hennin.
[2] « O Moreau ! ô mon cher Fabius ! » a dit plus tard Carnot à propos de ce fait.

lement de Rennes[1] » s'était acquis une réputation de républicain austère. Il avait oublié que son père était mort sur l'échafaud révolutionnaire, pour ne voir que la patrie dans les camps. Sauveur de son armée, en 1796, Moreau ne jouissait pas d'un prestige personnel aussi grand que celui de Bonaparte. Comme Desaix, le successeur de Pichegru ne portait rien, à l'exception de son sabre, qui pût le faire distinguer d'un bourgeois. Même dans les occasions d'apparat, il aimait à ne point revêtir l'uniforme de général, et, il faut en convenir, cette simplicité plaisait fort à son armée.

Une comparaison perpétuelle fut établie par les contemporains entre les deux plus puissants hommes de guerre de l'époque. Les vrais républicains aimaient Moreau, que Napoléon déclara plus tard, un peu légèrement, « vieux général de la monarchie. » Les tièdes et les royalistes préféraient Bonaparte, dont Peltier chantait quelquefois les louanges : les royalistes voyaient dans le dernier un futur Monk, « un futur restaurateur du monarque légitime ; » les tièdes républicains saluaient déjà en lui un heureux César. Bientôt la rivalité des deux généraux deviendra grave ; elle dégénérera peut-être en haine réciproque, par le fait de maladroits amis.

Combien les affaires de la guerre exerçaient une influence décisive sur celles de l'intérieur ! Nos victoires, plus encore que la Constitution de l'an III, fournissaient matière à des fêtes continuelles, dont beaucoup de gens se moquaient. Celle que l'on célébra en commémoration de la fondation de la République excita néanmoins l'enthousiasme. Elle fut étrange, hybride, moitié politique, moitié militaire, ainsi qu'on va le voir.

[1] Nom donné à Moreau en 1787, quand il était prévôt de droit à Rennes, parce qu'il figura dans les premiers troubles parlementaires de cette ville, comme chef de la jeunesse.

Au reste, que le lecteur ne s'étonne pas de ces descriptions multipliées de fêtes nationales : l'époque du Directoire consiste presque toute en victoires qui amènent le consul, puis l'empereur; en fêtes qui amènent le consulat, puis l'empire.

Le 1er vendémiaire an V de la République (22 septembre 1796) est le jour même de l'équinoxe d'automne, le moment où le soleil entre dans la Balance. Cela épargna des frais d'imagination aux ordonnateurs de la fête, qui ressembla beaucoup à une leçon pratique d'astronomie, à une expérience du bureau des longitudes, récemment créé.

Au beau milieu du Champ de Mars, on vit un segment du zodiaque en toile peinte, offrant à sa partie supérieure le signe de la Balance. Une salve d'artillerie se fit entendre et annonça l'entrée d'un char magnifique, portant la figure du Soleil sous les traits d'Apollon et dans des proportions colossales. Ce Soleil de bois doré était assis; son char était traîné par douze chevaux, entouré par les Heures, suivi par les Saisons. Chaque Heure, chaque Saison avait son chariot particulier et d'une bien moindre dimension que le char du Soleil; elles avaient pour escorte des groupes de musiciens, des détachements de hussards et d'autres troupes. Le cortége astronomique fit le tour de l'arène. Une nouvelle décharge d'artillerie annonça le moment où le char du Soleil, arrivé devant le segment du zodiaque en question, effectuait son passage sous le signe équinoxial. Simultanément, et sans que le spectateur, pas plus que l'historien, pût comprendre la corrélation existante entre les deux choses, la flamme prenait à un monceau d'emblèmes de la royauté qui s'en allèrent en fumée et laissèrent voir à leur place, sur un fût de colonne, la majestueuse statue de la République, s'appuyant d'une main sur le faisceau départemental

et de l'autre montrant la statue de la Liberté. Bientôt se succédèrent des courses à pied, à cheval et en char, celle-ci apparaissant pour la première fois[1]; Franconi fit des exercices qui obtinrent un grand succès. Les illuminations étaient magnifiques. Somme toute, on préféra les réjouissances publiques à la fête du zodiaque. Un plaisant dit, à ce propos, que la *direction générale des lumières* (chargée des illuminations) était sans doute autre chose que la *direction générale de l'instruction* qui avait rédigé le programme astronomique[2].

Dans les départements nous ne voyons pas qu'on ait adopté ce genre de cérémonie. A Toulon, par exemple, où la fête de la fondation de la République et celle des Vieillards furent célébrées en même temps, on donna dans le goût républicain. Le matin, les autorités de la ville avaient appris et publié le succès de Bonaparte dans le Tyrol.

Dès l'aurore, tous les vaisseaux de l'armée navale se couvrirent d'une infinité de pavillons et de banderoles de toutes couleurs. La bannière de la municipalité portait cette inscription : — « La commune de Toulon ne reconnaît et ne suit d'autre Constitution que celle de 1795 (an III), acceptée par le peuple souverain. » Au milieu de la place du Champ-de-Bataille, s'élevait une grande pyramide, de style égyptien, et dont chaque face avait quarante pieds de base. Sur le sommet paraissait un globe azuré, surmonté d'un bonnet rouge. On lisait à l'entour : « Vive la République! » Sur les quatre faces de la pyramide, paraissaient les quatre inscriptions suivantes, en *style lapidaire* : — 1° ELLE EST IMPÉRISSABLE. — 2° LES PATRIOTES L'ONT FONDÉE. — 3° ELLE EST GLORIEUSE ET TRIOMPHANTE. — 4° LES PATRIOTES LA SOU-

[1] *Esquisses historiques* de Dulaure.
[2] Compte rendu de la fête dans le *Journal de Paris*.

TIENDRONT. Des troupes défilèrent autour de la pyramide, et l'on chanta des airs patriotiques. Un officier municipal lut à haute voix la Déclaration des droits et des devoirs de l'homme. Pour terminer, les troupes « saluèrent la République » par trois décharges de mousqueterie, auxquelles le vaisseau amiral répondit par vingt coups de canon, suivis d'une salve de l'armée navale. L'après-midi, il y eut un « dîner spartiate » entre les jeunes gens et les quatre vieillards choisis pour recevoir les honneurs. On y porta des toasts à la République, au gouvernement, à la vieillesse, aux victoires nationales, à la paix, à la liberté. Puis, des danses commencèrent, sur l'herbe, autour de la pyramide républicaine, et, le soir, il y eut illumination et spectacle [1].

Établissez une comparaison entre Toulon et Paris ; voyez combien les deux fêtes sont différentes. A Toulon, on parle encore de république, de patrie, de liberté ; à Paris, tout cela n'existe plus qu'en statues. A Toulon, les victoires de nos armées soulèvent des cris d'enthousiasme, font adresser des vœux au ciel pour la prospérité de la France ; à Paris, le peu de gens qui participent à la cérémonie exaltent surtout les succès du général Bonaparte, et le reste s'occupe d'agiotage.

Le héros de l'Italie grandit tous les jours. Un corsaire a donné à son navire le nom de « Bonaparte. » Sous les auspices du jeune général, la nation milanaise a proclamé son indépendance. Toutes les bouches redisent ses exploits, que tous les burins reproduisent. Son héroïsme du pont d'Arcole est représenté dans une foule d'estampes. On répand la biographie de

[1] Précis de la fête de la Fondation de la République française, célébrée dans la commune de Toulon, le 1er vendémiaire an V, et à laquelle était jointe celle des Vieillards. (Imprimé du temps.)

Bonaparte, jusqu'alors resté républicain; de « l'actif jeune homme » auquel les royalistes conseillent d'opposer, en Italie, le « jeune archiduc. » Des citoyens chantent :

Si le héros de l'Italie
Guide nos compagnons vainqueurs,
Dans Hoche et Moreau la patrie
Comptera ses imitateurs.

On se redit même les bons mots du général Bonaparte pendant la campagne de l'Adige. Celui-ci, interrogé par une dame sur son âge, a répondu : « Eh! madame, j'aurai mille ans (Milan) dans dix jours. » Cette dame, ajoute le narrateur, s'étonne de ce que, étant si jeune, le héros « italique » ait déjà montré tant de talent. Çà et là, d'ailleurs, quelques méchancetés apparaissent : « Quand on demande des nouvelles de l'Italie, remarquons-nous dans la *Gazette française*, on vous répond qu'il y neige ou que madame Bonaparte a fort bien dansé aux bals que lui ont donnés les seigneurs génois. » Peltier imprime : « Si j'avais été marchand d'estampes, et que j'eusse vendu le portrait du général Bonaparte, je serais parti ces jours derniers pour aller battre ce général autrichien Alvinzi, qui tôt ou tard fera beaucoup de tort à ceux qui débitent l'image du général français. » Fausse prophétie assurément, car le baron Alvinzi, battu à Rivoli et à Arcole, termina bien vite sa carrière militaire sans gagner la moindre victoire, et il se vit accuser d'impéritie, de trahison même, par ses compatriotes.

CHAPITRE III

Revue de l'année 1796. — Sobriquets injurieux donnés à Léonard Bourdon, à Merlin de Douai, à Garat. — Le chaos. — L'Incroyable chez le dentiste. — Les Incroyables; les Inconcevables; les Merveilleuses. — La mode du temps. — Moralité. — Dialogue du chevalier et du marquis, en prose et en vers. — Agioteurs et parvenus. — Les remplaçants et les remplacés. — Fortune et misère. — Rétablissement des cloches; les églises de Paris. — Assignats. — Cherté des vivres et des objets de première nécessité. — Les *chauffeurs* ou *garrotteurs*. — Malfaiteurs de toute sorte. — Beaux-arts; littérature; ouvrages sérieux. — Le théâtre en 1796. — Liste des journaux de l'année. — Brochures de toutes sortes. — Le grand monde de madame Tallien. — Sur les fournisseurs. — Plaisirs divers; bals. — Le 1er janvier et la promenade de Longchamps. — Séance des deux Conseils. — L'*âge d'or* et l'*âge de fer*, estampe. — Transition.

L'état de la France, à la fin de 1796, est facile à dépeindre. Non-seulement il paraît de nombreuses caricatures sur les ex-jacobins, mais encore les écrivains, journalistes ou autres, ne cessent d'insulter à leur défaite ou d'injurier leur mémoire. Parmi les hommes qui figuraient encore sur la scène politique, il en était à qui l'on donnait des sobriquets fort expressifs. Léonard-Jean-Joseph Bourdon, le thermidorien, voyait attacher à son nom le sobriquet de « Léopard, » à cause de sa participation aux troubles du 12 germinal an III; Merlin de Douai, ministre de la justice, était toujours appelé, comme autrefois, par bien des gens *Merlin-suspect* (il était l'un des auteurs de la loi des suspects), et par quelques-uns *Merlin-potence*, « à cause de sa férocité. » On parlait encore de *Garat-septembre*. Plusieurs écrivains conseillaient de purger le gouvernement directorial,

d'en chasser les personnages qui s'étaient fait connaître par leur ardeur révolutionnaire, bien que cette ardeur fût considérablement attiédie.

Par contre, on se moquait des royalistes en donnant le *chaos* comme allégorie de la journée du 13 vendémiaire[1], dont on les accusait d'être les instigateurs. Les amis de la révolution s'attaquaient surtout, dans leurs moqueries, aux *incroyables* et aux agioteurs. De nombreuses caricatures ridiculisèrent les premiers. Citons l'*Incroyable chez le dentiste*, avec ce texte au bas : « Contre les républicains ils ont conservé une dent implacable qu'il faut arracher[2]. » On leur offrait pour futures épouses les *inconcevables*, — mariage de pure convenance et dont heureusement il ne naîtrait pas de postérité : *inconcevables!* cela disait tout. Toutefois cette dénomination ne fut que très-peu en vigueur à l'égard des femmes élégantes du jour, ordinairement appelées *merveilleuses*. L'incroyable et la merveilleuse formaient un double type dont le portrait se trouvait chez les marchands de gravures, exposé derrière les vitres des boutiques. C'étaient les représentants de la mode ambulante, exagérée, les viveurs de



[1] Collection Laterrade.
[2] Cartons de la Bibliothèque impériale.

l'époque. Bras dessus bras dessous, l'homme avec sa cravate « écrouélique, », avec son pantalon de nankin, avec sa botte militaire, avec ses oreilles de chien ; la femme avec sa robe à la romaine, son poétique cothurne, ses lanières gommées autour des chevilles, ses anneaux d'or aux doigts des pieds, avec son petit bâton de vigne à la main, en un mot, avec ses nudités gazées, ils allaient dans les promenades étaler leur luxe effréné et leurs grâces équivoques. Il faut à une Parisienne, écrivit Kotzebue, trois cent soixante-cinq coiffures, autant de paires de souliers, six cents robes et douze chemises seulement, car le nu est la suprême loi des merveilleuses. Un chansonnier s'écrie :

Grâce à la mode,
Un' chemise suffit,
Un' chemise suffit.
Ah ! qu' c'est commode !
Un' chemise suffit,
C'est tout profit.

Dans les salles de spectacle, l'incroyable et la merveilleuse occupaient les meilleures places; au café, ils régnaient en maîtres; dans les salons, ils servaient avec passion la cause du plaisir. Les incroyables chantaient, par exemple, ce refrain immoral :

Pourquoi nous marier,
Quand les femmes des autres
Pour être aussi les nôtres
Se font si peu prier ?
Pourquoi nous marier ?

Ils se donnaient des airs d'hommes politiques et prétendaient avoir des accointances avec le club de Clichy. C'était par genre. A quelques rares exceptions près, ils n'avaient que de l'extravagance, et, s'ils ne voulaient pas entendre parler des terroristes, c'était parce que les terroristes avaient détrôné le plaisir et sacrifié les formes athéniennes au sérieux des Spartiates. Danser, rire, boire, faire l'amour, aller au club de Clichy par curiosité ou désœuvrement, ou pour se faire voir : voilà ce que les incroyables

aimaient par-dessus toute chose. Ils aidaient à la réaction, sans se préoccuper des moyens qui pouvaient la rendre complète, et, s'ils la servirent dans plusieurs occasions, par des actes plus ou moins sanguinaires, ainsi qu'on l'a vu, leurs excès furent de simples caprices, des jeux de roués; ils ne restèrent pas longtemps sur la brèche. Toutefois certains politiques virent en eux des émigrés déguisés, ennemis dangereux, qu'il fallait à la fois ridiculiser et combattre.

Nous avons sous les yeux un *canard* curieux, annonçant « l'*arrivée à Paris de deux généraux de l'armée des* INCROYABLES, *soixante mille hommes, et leur plan d'attaque pour un second vendémiaire.* » Nous transcrivons cette pièce en entier. C'est un modèle de style *incroyable*.

« Dernièrement, un chevalier et un marquis, costumés en habits carrés, en cadenettes, en caniches et en bottines, se rencontrèrent dans l'allée du Palais-Royal. Le marquis tira sa lorgnette, et, après avoir longtemps regardé le chevalier, il s'écria :

AIR du *Prévôt des marchands*.

Ma paôle! je me t'ompe pas!
C'est toi, chevaïer Fier-à-bras!
Tu n'es donc plus dans la misère?
« LE CHEVALIER. — Non, gràces aux soins déicats
De ma bonne et folle gan mère,
Je viens pésider aux états.

« LE MARQUIS. — Tant mieux, paole supême! es-tu rayé? — Combien as-tu payé [1]?

« LE CHEVALIER. — Rien, d'honneu.

« LE MARQUIS. — Pas possible!

« LE CHEVALIER. — Z'ai une zolie petite zœur... sarmante, déli-

[1] Allusion aux radiations des listes d'émigrés, parfois obtenues d'employés corrompus.

cieuse, en péüque blonde, lutine comme anze, en péüque bùne et... et ta petite zœur, elle m'aime tant que tout s'est arranzé; mais entons au café, nous prendrons le punch... Z'ai mal à l'estomac, paôle verte. (*Les deux incroyables entrent dans un café et parlent contre-révolution; le chevalier jure sa* paôle supême *qu'il a à Paris soixante mille émigrés bien armés qui ramèneront le roi.* — De la pùdence! *dit le marquis.*)

AIR : *Dans les gardes françaises.*

« LE MARQUIS. — J'ai vu bien des affaires
Depuis quatre-vingt-neuf.
Qu'a-t-on fait? de l'eau claire,
En croyant pondre un œuf.
Le vayant rôalisme,
Toujours berné, battu,
Comme le fanatisme,
Eut de la pelle au ...

« L'ami, vous y étiez, ze m'en zouviens.

Même air.

« LE CHEVALIER. — Marquis, ton insolence
Et tes mauvais propos
Lassent ma patience
Et font tort aux royaux;
Quoi! douter que la France
Ne tombe à nos genoux...
« LE MARQUIS. — L'ami, point de jactance,
Allons, tout doux, tout doux.

(*La querelle s'échauffe, ils se prennent aux cheveux. Le maître du café les sépare en leur disant* : Des nobles, se prendre aux cheveux, ah! cela est un peu bas pour d'*honnêtes gens*.)

« LE CHEVALIER. — Monsieur a raison : parlons plus agréablement. Écoutez. » (*Ils s'assoient, et le chevalier chante le plan de la contre-révolution.*)

Air de *Malbroug.*

Depuis l'année passée,
Ah! quelle heureuse destinée!
Depuis l'année passée,
Nous avons travaillé;
Le peuple est désarmé,
De misère accablé.

Que voulez-vous qu'il fasse?
Bientôt il va demander grâce,
Car de tout on se lasse,
Il ne peut plus remuer,
Et pas beaucoup parler;
Il s'est incarcéré.

Conseils et Directoire,
Quoique entourés de la Victoire,
Et rayonnant de gloire,
Ils sont tous empêtrés;
Ils nous sont tous livrés,
Les soldats sont gagnés.

Et par notre prudence,
Nous remettrons un roi en France.
Bientôt mille potences
Nous réjouiront tous,
Oui, le peuple est pour nous,
En dépit des jaloux.

Aux assemblées primaires,
Nous aurons des commissaires
Qui feront nos affaires
Au gré de nos souhaits.
Nos choix sont déjà faits,
Nos hommes sont tout prêts.

« LE MARQUIS. — Mais n'oublions pas, amis, le 14 juillet, le 10 août et le 13 vendémiaire. Paôle d'honneu, c'est du sérieux.

« LE CHEVALIER. — Ne parlons pas de cela. C'est horrible! paôle panasée!

Air : *Ton humeur est, Catherine*, etc.

« LE MARQUIS. — Tous nos titres de noblesse
Brilleront avec éclat;
La marquise, la comtesse,
Le parlement, le prélat,
Reprendront leur ancien lustre;
Le bourgeois et le soldat,
Le négociant et le rustre
Rentreront dans leur état.

« UNE BONNE FEMME, *qui les écoute, leur dit* : — Mais, messieurs, vous ne parlez pas de nos saints prêtres réfractaires... Le bon Dieu nous a abandonnés quand il a vu qu'on les persécutait! Mais nos prêtres vont nous être rendus. Eh! bon Dieu! Mon doux Jésus! Que n'ai-je quinze ans! Je chanterais, mais je

ne sais que l'air de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'importe. » (*Elle chante d'une voix tremblotante.*)

AIR de la *Passion.*

Quand nos prêtres on a chassé,
Tout a fui dans la France,
Rien n'a plus été respecté,
Pas même l'innocence.

Loin des secours de nos bons saints,
Pleines d'extravagance,
Nos filles, livrées aux mondains,
Béniront la licence.

Dieu qui vient exaucer mes vœux,
Va nous rendre la vie;
Le Tout-Puissant, du haut des cieux,
Écrasera l'impie.

Oh! combien on les fêtera,
Ces prêtres pleins de zèle!
L'épouse auprès d'eux jurera
D'être femme fidèle.

Le mari s'en réjouira,
L'enverra à confesse..., etc.

« LE MARQUIS, *l'interrompant.* — Fort bien, bonne maman, fort bien. En voilà assez; vous nous enrhumez, paôle verte! » (*La bonne femme se fâche, et s'en va en grondant.*)

« LE MAÎTRE DU CAFÉ, *sortant de sa place, en éclatant de rire.* — Ah! ah! qu'ils sont donc plaisants!

« LE MARQUIS. — Cet homme-là est un jacobin.

« LE PATRIOTE, *en s'approchant d'eux.* — Qu'entendez-vous par jacobin? vous jugez tous tant que vous êtes de l'arbre par l'écorce, vous trompez le peuple en donnant aux véritables citoyens une épithète déshonorante, parce que quelques scélérats ont trompé le peuple; apprenez qu'un vrai patriote est un parfait honnête homme, et qu'il est ami de la patrie et ennemi des fripons. On est bon républicain, mais on n'est pas jacobin, c'est le feu et l'eau.

AIR des *Visitandines.*

Vous qui calomniez sans cesse
Sous le titre de jacobins,
Tous les hommes que la sagesse
A faits de purs républicains,
Vous n'êtes contre eux en colère
Que parce qu'ils abhorrent les rois,
Qu'ils savent respecter les droits
De l'homme dont ils sont le frère.

Parce que des hommes perfides
Ont souillé, par leur trahison
Et par leurs discours homicides,

La sage Constitution (de 1795)[1] !
Vous croyez que le peuple ignore
Tous leurs crimes, tous leurs forfaits;
Eh bien, qu'ils servent vos projets !
Il peut bien se venger encore.

La nature ne nous fit naître
Que pour la douce égalité;
Elle ne créa point de maître;
Sa fille, c'est la liberté.
Sous ce délicieux auspice
L'honnête homme se trouve heureux,
L'humanité, voilà ses dieux;
Sa règle est l'exacte justice.

« LE MARQUIS. — Il a raison, paôle d'honneur! ze crois, meyeur avis, mon ser sevalier, que nous ferions beaucoup mieux de laisser les intrigants se noyer sans nous : allons à Clissy, manger un pizon, le citoyen maître du café ne sera pas de trop, et, ces zours-ci, nous reprendrons chez lui notre conversation sur les moyens de vivre en paix, en proscrivant toute épithète odieuse.

« LE CHEVALIER. — Bien pensé, paôle verte[2]. »

En analysant ce pot-pourri, on voit que les incroyables avaient pour la plupart tourné au royalisme, et que quelques-uns s'étaient ralliés aux « honnêtes gens; » on voit que l'épithète de jacobin était devenue injurieuse et que les amis du gouvernement ne savaient jamais trop s'en défendre. Les projets de quelques incroyables royalistes sont réels, et nous assisterons bientôt à ce « second vendémiaire » dont il est ici question. Les vœux de la « bonne femme » sont ceux d'une foule de citoyens qui désirent que les autels se relèvent. Les incroyables s'en vont à Clichy, c'est-à-dire au club fondé par les mécontents et par les monarchiens. Ce club acquerra bientôt une grande célébrité.

[1] On a toujours soin de mettre 1795, pour éviter l'erreur. Les hommes qui aimaient la Constitution de 1793 étaient regardés comme des *buveurs de sang;* les soutiens de celle de 1795 étaient, disait-on, les seuls et véritables honnêtes gens.

[2] L'auteur de ce pot-pourri signait *Villenois*.



L'arrivée des Remplaçans



F. Pien imp. r. Hautefeuille, 34 Paris

Le départ des Remplacés

G. Havard Editeur

Les constitutionnels de 1796 n'étaient pas assaillis par les caricatures, grâce à la police et au zèle de Merlin de Douai ; mais les chansons, qui s'apprennent par cœur et qui échappent facilement à la censure, n'épargnaient ni le Directoire, ni les Conseils, ni la haute cour de justice, ni le « parvenu, » partisan né du gouvernement actuel. Lisez-en effet le PARVENU DE LA RUE VIVIENNE, chanson qui se disait sur l'air : *On compterait les diamants :*

Au pont Neuf ou dans quelque coin,
J'ai végété plus d'un carême ;
Dans mes loisirs, mon premier soin
Fut d'apprendre par cœur Barême ;

A la rampe j'ai réussi ;
Je jette aux flammes ma boutique.
Me voilà riche, Dieu merci.
Je me moque de la critique [1].

Ainsi faisait l'agioteur ; une fois riche, il laissait dire les plaisants et se pavanait dans les spectacles, les fêtes, les bals, les concerts, les promenades. On joua *Tout le monde s'en mêle* ou la *Manie du commerce*, à propos-vaudeville [2]. Une gravure représenta l'*Arrivée des remplaçants à Paris ;* une autre, le *Départ des remplacés*. Des premiers aux seconds, la métamorphose est complète, et c'est l'histoire du parvenu ou de l'agioteur, un peu aussi celle de l'incroyable. Paris voit des enrichissements énormes, « des fortunes colossales nées comme des champignons. » On agiote pour vivre, on vit pour agioter. Et pourtant une profonde misère épouvante la France, et l'on peut spéculer sur tout, dit un auteur dramatique, même sur la famine. En juillet 1796, la maréchale de Duras meurt à l'hôpital Saint-Antoine, et Valmont de Bomare, qui a publié le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, réduit aux deux onces de pain noir, s'en va sur le soir, assure-t-on, à l'âge de soixante-sept ans, chercher des gla-

[1] Au bas d'une estampe.
[2] Bibliothèque Pixérécourt.

çons à la rivière pour les faire fondre et boire. La citoyenne Dupuy Corneille Dangely, filleule de Voltaire, est misérable; l'acteur Préville demande et se voit refuser une place aux Incurables.

C'est à l'escalier du Perron (Palais-Royal) que se font les trafics de l'agiotage. Ici on s'enrichit, là on se désespère et l'on se tue. Le wiski de l'homme enrichi écrase le malheureux que la ruine a frappé, et les rentiers de la veille sont les indigents du lendemain. Jamais, depuis la banque de Law, les Parisiens n'ont vu de telles choses. Les beaux hôtels princiers abritent les parvenus de la finance. L'hôtel de Salm appartient maintenant à l'ancien vigneron de Corbigny.

Bien des choses avaient été rétablies depuis le 9 thermidor, mais la religion n'avait pas encore été mise de nouveau sous la protection du gouvernement. Loin de là, l'usage des cloches avait été aboli par la loi du 11 avril 1796, sous peine d'emprisonnement; toute autre espèce de convocation publique pour l'exercice d'un culte était aussi sévèrement interdite, et les prêtres qui osaient transgresser cette loi pouvaient être, en cas de récidive, condamnés à la déportation. Le culte restait entaché d'idées païennes, ou peu s'en faut. Les églises de Paris, par exemple, étaient placées sous des invocations allégoriques; Saint-Philippe du Roule était regardé comme un temple à la Concorde; Saint-Roch, comme un temple au Génie; Saint-Eustache, comme un temple à l'Agriculture; Saint-Germain-l'Auxerrois, comme un temple à la Reconnaissance; Saint-Laurent, comme un temple à la Vieillesse; Saint-Nicolas-des-Champs, comme un temple à l'Hymen; Saint-Merry, comme un temple au Commerce; Sainte-Marguerite, comme un temple à la Liberté et à l'Égalité; Saint-Gervais, comme un temple à la Jeunesse;

Notre-Dame, comme un temple à l'Être-Suprême, protecteur de la République; Saint-Thomas-d'Aquin, comme un temple à la Paix; Saint-Sulpice, comme un temple à la Victoire; Saint-Jacques-du-Haut-Pas, comme un temple à la Bienfaisance; Saint-Médard, comme un temple au Travail; Saint-Étienne-du-Mont, comme un temple à la Piété filiale.

C'était un avant-goût de la secte théophilanthropique, dont nous expliquerons plus tard les dogmes et les rites.

Les assignats n'avaient pas de cours; leur dépréciation devenait telle, qu'un journalier recevait jusqu'à mille livres en papier pour douze heures de son travail. Cent millions d'assignats, émis chaque jour, suffisaient à peine à la moitié des besoins, et Dubois-Crancé avouait que le gouvernement avait été sur le point de faire banqueroute, par manque de matière première, par manque de papier. « Au nom de Dieu, secourez-moi, disait un mendiant, il me manque deux cent trente livres pour payer mes souliers. » Un paquet de chandelles valait six cent vingt-cinq livres en assignats; une voie de bois, sept mille cent livres; un demi-kilogramme de café, deux cent dix livres; la moitié d'un porc, sept mille livres. Pour comble, l'agiotage avait rendu l'or et l'argent si rares, qu'ils n'étaient plus un signe représentatif de la valeur d'un achat ou d'un payement. Cette cherté des objets de première nécessité achevait de ruiner les travailleurs et les petits rentiers, tous ceux qui n'ayant pas de biens-fonds ne pouvaient rien se procurer en nature.

Dans des crises pareilles, les malfaiteurs ne manquent jamais de pêcher en eau trouble, non plus que les mécontents d'exploiter les malheurs publics pour arriver à des changements politiques. Il leur semblait si doux, aux uns et aux autres, de mettre à profit les embarras du Directoire! Dans les campagnes,

la désolation était permanente. Des meneurs s'efforçaient de lasser le peuple, de l'ameuter contre ses gouvernants. Les *chauffeurs* ou *garrotteurs*, dignes émules des chouans, mais sans prétexter la politique, infestaient, non-seulement la Bretagne et la Vendée, mais plusieurs départements du Midi et de l'Est. Apparus en 1795, ils attaquaient les cultivateurs, les liaient eux et leur famille, et leur faisaient griller les pieds et les jambes, afin de leur arracher l'aveu de la cachette où ils mettaient leur argent. A tout instant, les feuilles publiques annonçaient des arrestations de courriers et de diligences. Ce n'étaient partout que paysans égorgés, routes interceptées[1]. La disette était toujours la même; on ne mangeait que par ration. Les amis du système républicain devenaient de plus en plus rares, grâce à l'embargo mis sur la liberté de la presse, et à la peine de mort prononcée contre les « provocateurs à l'anarchie et à la royauté. »

Aussi la politique a moins dominé les écrits que par le passé, la littérature et les beaux-arts ont profité de son amoindrissement. En 1795, on avait admiré *Bélisaire*, tableau de David; en 1796, on s'extasiait sur l'*Amour et Psyché*, de Gérard. Les travaux sur la jurisprudence, l'agriculture, les sciences exactes et naturelles, ont afflué. Un code des délits et des peines, code d'instruction criminelle, a été promulgué. Benjamin Constant de Rebecque a publié sa brochure : *Force du gouvernement actuel de la France, et de la nécessité de s'y rallier;* Adrien Lezay a traité *Faiblesse d'un gouvernement qui commence, et de la Nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale;* Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre a fait paraître ses *Harmonies de la nature*. Montlosier s'est occupé des *Effets de la*

[1] Voir des rapports faits à la Convention les 12 et 17 brumaire.

violence et de la modération dans les affaires de France; Doit-on obéissance à la Constitution de 1795? s'est demandé un citoyen.

Le théâtre n'a plus qu'une influence morale ou littéraire. Dorvigny néanmoins a composé les *Réclamations contre l'emprunt forcé*, et Bizet, les *Boîtes* ou la *Conspiration des mouchoirs*. Citons encore le *Dernier Couvent de la France*, ou l'*Hospice*, anecdote; — *Madame Angot* ou la *Poissarde parvenue;* la *Mort d'Hercule*, pantomime[1]. Collin d'Harleville et Alexandre Duval occupent la scène comique avec distinction.

En journaux et en brochures, l'année a été peu féconde. Avaient paru : — les *Affiches républicaines*, remplies de plaisanteries et de sarcasmes contre les républicains; — l'*Argus du Palais-Royal et des Tuileries;* — l'*Aurore*, journal du tiers; — la *Boussole* ou le *Régulateur;* — l'*Appréciateur;* — la *Clef des cabinets des souverains;* — le *Courrier des patriotes français;* — le *Démocrate*, journal politique, in-4°; — l'*Éclaireur du peuple;* — l'*Étoile*, journal du soir; — l'*Impartial républicain;* — l'*Invariable*, avec cette épigraphe : « L'univers peut changer, mon âme est inflexible; » — le *Journal des Fonctionnaires publics;* — le *Menteur*, ou le journal par excellence, avec cette épigraphe[2] : « Rien n'est beau que le vrai, etc. » — le *Miroir*, par Beaulieu; — l'*Observateur démocrate*, ou réveil des sans-culottes, *rédigé par un citoyen qui n'a pas cessé de l'être;* — le *Troubadour républicain*[3].

Parmi les brochures, nous remarquons : — « Le Directoire exécutif traité comme il le mérite par le peuple malheureux, ou pétition des ouvriers, rentiers, pensionnaires, marchands

[1] Bibliothèque dramatique de Soleinne.
[2] Bibliographie de Deschiens.
[3] Bibliothèque Pixérécourt.

en gros et en détail, manufacturiers, commis et employés de la République et fonctionnaires publics, au Gouvernement. Vérités terribles adressées au Directoire sur ses opérations et sur la misère qui accable le peuple,.... » par R. F. Lebois; — « Questions sur les serments ou promesses politiques en général, et en particulier sur le vœu de haine éternelle à la royauté; » — « La Grande Joie des rentiers, d'apprendre qu'ils vont être payés en numéraire; » — « le Cri des rentiers; » — « Grande Conspiration des pommes cuites, ou le Jacobin à Notre-Dame; » — « Compte rendu de la fête du 21 janvier, par un jacobin; » etc., etc.[1] On a écrit beaucoup sur les émigrés et leurs parents, sur l'emprunt forcé, sur les finances, sur les assignats, sur les moyens d'avoir une prompte et bonne paix, sur les troubles intérieurs.

Mais tous ces journaux et brochures étaient moins lus que le *Courrier de l'armée d'Italie*, où l'on apprenait jour par jour les nouvelles des succès de Bonaparte. Tous les honneurs appartenaient maintenant aux généraux. L'armée était applaudie par tous: la rue de Rohan avait été appelée *rue Marceau*, en mémoire de ce brave tué sur le champ de bataille, et dont Joseph Lavallée fit l'éloge historique.

Les mœurs étaient toujours bien relâchées : Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade, le chantre le plus éhonté du libertinage, était sorti de prison le 10 thermidor. Personne ne se contraignait, et l'on riait de l'austérité des mœurs républicaines. Le temps avait fui des procès en adultère portés à la Commune et aux Jacobins. *Pourquoi nous marier?* disait la chanson citée plus haut; c'était la maxime des Incroyables, maxime suivie par beaucoup de gens. Les filles publiques, ru-

[1] Bibliothèque impériale.

dement menées en 1793, les jeux et les bals de prostituées avaient à peu près disparu dans le même temps. Après thermidor, tout cela reprit le haut du pavé, tout cela servit la réaction, la terreur blanche de 1795; tout se rua en une immense bacchanale. Aux furies de la guillotine succédèrent les bacchantes, pleurant des parents qu'elles n'avaient pas eus, et décorant du nom de sensibilité leur libertinage.

Madame Tallien (Térésa Cabarrus), femme belle et spirituelle, avait un salon recherché; elle influait sur le « grand monde » et y prêchait le doux laisser aller. C'était une reine qui entendait la plaisanterie, et qui ne manifesta jamais aucune haine, même à l'endroit des gens irrités contre « la Cabarrus et la foule d'intrigants et de fournisseurs qu'elle traînait à sa suite. » Un journaliste observait assez spirituellement, d'ailleurs, qu'il y avait quatre choses que les femmes de Paris ne pouvaient pardonner à madame Tallien : sa voiture, sa figure, sa tournure et sa parure. « Il serait plaisant, disait un écrivain, de lire sur le dos des fournisseurs les moyens dont ils se sont servis pour s'enrichir; on verrait sur l'un ces mots : *J'ai fourni des souliers de carton;* les épaules de l'autre nous révéleraient qu'il a fourni des *farines avariées;* sur le châle de cette femme si élégante, on lirait qu'elle a fourni de l'*eau-de-vie aux soldats.* » Voilà, sous un de ses principaux aspects, le grand monde de 1796. Il va sans dire que certaines femmes avaient une de ces renommées que donne le scandale, et que les promenades renfermaient des parvenus des deux sexes, « protégés par l'Amour ou par Plutus, » ayant leurs favoris, leurs ennemis, leurs panégyristes déclarés.

Dans les couches de la société un peu moins élevées, les muscadins avaient rendu les jeunes gens fort coquets et avides de jouissances anticipées. La galanterie passait pour être la première

qualité, presque la première vertu d'un citoyen, et tout tendait à développer encore cet usage. La galanterie « fadasse » ne devait disparaître que devant la roideur militaire. Guillaume-Charles-Antoine Pigault-Lebrun, auteur de l'*Enfant du Carnaval*, était lu avidement. Les journaux étaient remplis de petits vers aux actrices, à mademoiselle Devienne, à la citoyenne Philis, ou à l'*Orphée moderne*, Garat. Le *bal des Victimes* était toujours très-fréquenté. Les femmes élégantes, en outre, feignaient d'être enceintes, pour repeupler la France; leur toilette s'appelait « demi-terme. »

On aimait les spectacles à grand effet, les jeux pyrotechniques de Claude-François Ruggiéri, dont l'annonce tenait toujours un quart de colonne au moins du *Journal de Paris*; on aimait les concerts d'harmonie, les ascensions d'aérostat du *Jardin-Boutin*, et les bals du Vauxhall. Plus de six cents bals publics existaient dans Paris, les uns donnés par souscription, les autres moyennant une rétribution des plus minces, tous à l'usage des commis, des ouvrières, et même de ce que l'on appelait la bonne compagnie. Puis, si Polichinelle avait disparu pendant les années orageuses de l'époque, le théâtre mécanique, ou « opéra en miniature » du sieur Séraphin attirait de nombreux spectateurs. Mainte petite habitation de plaisance s'élevait dans les environs de Paris, où se dirigeaient une foule de voitures bourgeoises, cabriolets, phaétons, demi-fortunes, soufflets, *bockeis* et *carricks*.

Comme on allait fêter le premier jour de l'année 1797, les citoyens achetèrent, en décembre, bonbons et cadeaux, ils préparèrent madrigaux, épithalames et couplets; reprenant l'ancien usage de la monarchie, ils rendirent visite aux marchands de la rue des Lombards, qui étalaient des merveilles de sucreries. Le temps des faux embrassements, des souhaits sans sincérité, des



P. Bion imp. r. Hautefeuille 30 Paris

L'âge d'Or. — L'âge de Fer.

C. Havard Éditeur

étrennes forcées revenait, et il allait ramener prochainement l'exhibition de Longchamps, cet immense concours des toilettes. Les goûts du passé renaissaient : les badauds parisiens « chantaient l'aurore d'une prospérité nouvelle; » ils voyaient avec joie reparaître ces causes de luxe que la Révolution avait prohibées pendant trois années entières.

Nul sérieux dans les esprits avides de plaisirs; aussi les séances des deux Conseils étaient-elles peu suivies par le public qui n'y trouvait pas un assez grand attrait de curiosité, car peu de questions palpitantes étaient débattues. A peine s'il prêtait attention aux procès politiques, aux séances du tribunal de Vendôme, jugeant les compagnons de Babeuf; à la commission militaire jugeant les *Enfants perdus* de Drouet. Les actes du Directoire ne donnaient guère lieu même qu'à des épigrammes ou à des estampes publiées, comme on dit, « sous la couverture, » et jamais à de sérieuses réfutations. Telle est la gravure à sujet double, que nous reproduisons, et qui retrace l'*âge d'or*, c'est-à-dire le temps de l'ancienne monarchie, et l'*âge de fer*, c'est-à-dire l'époque actuelle. Ici, un beau château avec une magnifique allée d'arbres, là un château incendié; ici une grange toute pleine, là une guillotine; ici Jupiter et son aigle, là le génie de la guerre avec toutes ses fureurs; ici des moutons qui paissent tranquillement l'*herbe tendre*, là des militaires en bataille; ici l'olivier qui croît en paix, là le saule pleureur qui se renferme dans sa douleur. On distingue *cinq décorateurs de grenouilles*, sur le devant de la partie de la gravure qui représente l'âge de fer[1].

[1] Fort jolie gravure du temps.

CHAPITRE IV

Fastes militaires de deux années. — Capitulation de Kehl; batailles de Rivoli et de la Favorite. — Capitulation de Mantoue; traité de Tolentino. — Faits de guerre en Italie; armées du Nord. — Conspiration de La Villeheurnois, Duverne de Presle, etc. — La législature de l'an V. — Procès des conspirateurs. — Caricature sur le club de Clichy. — La démocratie en Italie. — Journée du 18 fructidor. — Placards contre les royalistes. — Déportation. — Poursuites contre les journalistes. — Tiers consolidé; les méchants et les *bons*. — Mort de Lazare Hoche. — Fête funèbre. — Augereau remplace Hoche. — Portrait physique et moral d'Augereau. — A Venise; à Gênes; république ligurienne; république Émilie. — Le quartier-général de Bonaparte à Montebello. — Traité de Campo-Formio. — La paix et ses poëtes. — Lutte entre les Anglais et les Français. — Armée d'Angleterre. — Popularité de Bonaparte. — Fête du 10 décembre 1797. Le chant du retour. — Le mécanicien de la Victoire. — Assassinat du général Duphot, à Rome.

Depuis le 15 pluviôse an III (3 février 1795), jusqu'au 1er ventôse an V (19 février 1797), la République française gagna 171 victoires, dont 36 en batailles rangées; elle tua 68,950 ennemis; elle fit 124,837 prisonniers de guerre; elle prit d'assaut 151 places fortes ou villes importantes; elle enleva 236 forts, camps ou redoutes; elle capta 4,038 bouches à feu, 78,561 fusils, 1,958,150 livres de poudre, 135 drapeaux, 3,936 chevaux, etc. Tel était l'extrait le plus saillant d'un tableau publié en floréal sur les avantages remportés par les armées françaises.

On ne parlait, en janvier 1797, que de la capitulation du fort de Kehl, commandé par Desaix et devant lequel le prince Charles, général de l'armée autrichienne, avait fait d'immenses sacrifices d'hommes et de matériel; — que du combat de Saint-Michel, où Masséna prit neuf cents hommes aux Autrichiens; —

que des batailles de Rivoli et de la Favorite, gagnées par Bonaparte sur les Autrichiens (14-16 janvier); — que de la paix de Trente par le général Joubert (29 janvier). Quels succès! Quels résultats! A Paris, on crut à la conquête définitive de l'Italie, et l'on publia les nouvelles apportées le soir par le courrier au milieu des éclats de la joie la plus vive. La garnison avait été rassemblée sur-le-champ; partout des torches et des fanfares.

En février 1797, le général Serrurier força Mantoue à capituler; les Français prirent Faenza; le général Victor s'empara d'Ancône. Bonaparte, en Italie, agissait en conquérant; il était despote ou clément, selon la manière dont les vaincus se comportaient à son égard. A Bologne, il avait déclaré que « tous les prêtres, religieux et ministres de la religion, seraient protégés et maintenus dans leur état actuel[1]; » au quartier général de Macerata, il autorisa les prêtres réfractaires réfugiés en Italie à rester dans les États du pape conquis par l'armée française; il défendit, sous les peines les plus sévères, aux soldats et aux habitants, prêtres ou religieux du pays, de molester, sous quelque titre que ce fût, les prêtres réfractaires; il termina en annonçant « qu'il verrait avec plaisir ce que les évêques et autres prêtres charitables feraient pour améliorer le sort des prêtres déportés[2]. » Cela détermina un arrêté du Directoire portant qu'il pourrait être délivré des passe-ports à tous les prêtres retirés en Italie.

D'ailleurs, le traité de Tolentino, entre la République française et le Pape, avait été signé (19 février), et le Directoire, dont on se moquait toujours à l'intérieur, inspirait une telle crainte aux puissances étrangères, que Mallet-Dupan écrivait au

[1] Proclamation du 30 janvier.
[2] Proclamation du 15 février.

gouvernement de Venise : « La moitié de l'Europe est aux genoux de ce divan, et marchande l'honneur de devenir son tributaire. » Les cinq directeurs comptaient déjà, en effet, quinze mois de brillant règne, et ils semblaient ne devoir se perdre que par des divisions intestines.

Malgré les mesures généreuses de Bonaparte, un complot ourdi à Rome avait menacé ses jours. Ce complot, demeuré sans effet, et corroboré par les victoires de l'armée française, donna matière au traité de Tolentino. Le pape fit les avances : il écrivit à Bonaparte pour empêcher le cours des hostilités, et le général accepta les offres du Saint-Père, puis il passa triomphalement le Tagliamento, en battant l'archiduc Charles (16 mars). Le 19 du même mois, nos armées prirent Gradisca, le 21, Gortz et Brixen, le 25, Botzen et Trieste; Masséna fut vainqueur à Tarvis (24), et s'empara de Klagenfurt (29), deux jours avant la prise de Laybach, par Bernadotte. Les plénipotentiaires de l'Autriche étaient forcés d'en venir aux préliminaires de paix de Léoben. Nous signions un traité d'alliance offensive et défensive avec la Sardaigne (5 avril). Nous vengions le sang français qui avait coulé à flots dans les *Pâques véronaises* (9 avril), à Vicence, à Padoue, à Vérone et à Bergame, lors de la révolte de la Vénétie, lorsque les officiers vénitiens avaient voulu vérifier le proverbe « que l'Italie est le tombeau des Français. »

Pendant ce temps encore, Hoche, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, passait le Rhin et battait les Autrichiens à Neuwied (17 avril), et Moreau, à la tête de l'armée de Rhin-et-Moselle, passait aussi le fleuve frontière, et ne s'arrêtait qu'en apprenant la signature des préliminaires de paix à Léoben (20 avril).

Mais, en France, à la fin de janvier, un « second vendé-

miaire » avait été essayé. Une conspiration royaliste, dirigée par la Villeheurnois, Duverne de Presle, Frédéric Poly, Charles Brottier, etc., fut découverte au commencement de février. Un comité royaliste existait à Paris, et il commandait son parti avec unité et intelligence. On y comptait des magistrats, des savants, des militaires et des commerçants. La Villeheurnois était un homme à expédients, s'appelant Étienne de son *nom de guerre*, comme on dit; Duverne de Presle avait exercé autrefois la profession d'huissier et se faisait passer pour épicier; Frédéric Poly était un fils de l'Allemagne, dit *Baron de Poly*, et qui prétendait être fabricant de verre; Charles Brottier, âgé de quarante-six ans, était rénommé pour son zèle, pour sa perspicacité et pour son audace. Ils avaient reçu les instructions des princes émigrés; ils étaient prêts à tout événement. Le moment semblait opportun; les Conseils et le Directoire ne s'entendaient déjà plus. Il y avait une centaine de députés qui attendaient, avec autant d'impatience que les directeurs, le moment où le royalisme voudrait bien se compromettre et leur offrir les moyens de prendre leur revanche[1]. Les conjurés, profitant de la triste figure des membres des deux Conseils, enhardis par les caricatures de l'époque sur la législature de l'an V[2], vieille femme édentée, maigre, pleurant à chaudes

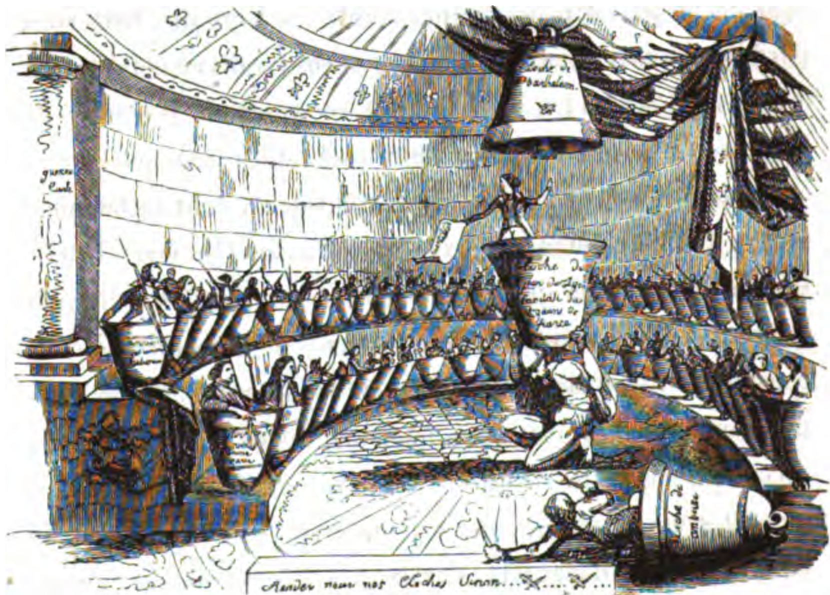


[1] *Mémoires de Thibaudeau.*

[2] Nous reproduisons l'allégorie de la législature de l'an V, estampe du temps.

partenait à « la faction orléaniste, » ou à la branche aînée des Bourbons.

Le complot de Duverne de Presle avait des ramifications dans le club de Clichy, rendez-vous des royalistes purs et d'anciens républicains ralliés au royalisme. Les émigrés nouvellement rentrés en France, et qui entretenaient une correspondance suivie avec ceux du dehors, en faisaient partie. Les « clichiens » haïssaient le Directoire et la Révolution tout entière; ils se recrutaient parfois d'étrangers; quelques-uns de leurs orateurs n'étaient pas Français. On représenta leurs assemblées sous la forme de cloches réunies, afin d'indiquer, sans doute, que leurs



séances ne produisaient que du bruit. Remarquons, dans la caricature, la cloche de Saint-Barthélemi. Les clichiens n'avaient pas de force réelle, et leur influence sur l'opinion publique était à peu près nulle; mais ils parlaient haut, affectaient un

dédain profond des idées de conciliation, et lançaient çà et là des phrases propres à allumer la discorde parmi les gouvernants. Ils se disaient modérés, sans pratiquer en quoi que ce fût les principes de la modération. Bonaparte, bientôt, déclara qu'il redoutait « les poignards de Clichy. »

Pour contrebalancer ce club, qui prenait de jour en jour quelque influence, il se forma un *Cercle constitutionnel*, composé d'hommes tenant le milieu entre les clichiens et les républicains. Dans le conseil des Cinq-Cents, on comptait, parmi les plus zélés, Pastoret, l'auteur des *Lois pénales*, Boissy-d'Anglas, Jourdan des Bouches-du-Rhône, Henri Larivière, René-Gaspard Lemerer, Camille Jordan, Pichegru, Isidore-Étienne Delarue, Demersan, etc. Dans le conseil des Anciens, on trouvait Tronçon-Ducoudray, Siméon, Émery, Portalis, Barbé de Marbois, Dumas et Béranger. A la réélection du tiers renouvelant les deux conseils, les constitutionnels et les clichiens avaient eu le dessus. Aussi, les deux Conseils étaient-ils devenus entièrement contraires au Directoire. Pour preuves, citons les nominations de Pichegru à la présidence des Cinq-Cents, et de Barbé de Marbois à la présidence des Anciens. Battus en brèche par les Conseils, qui prétendaient être, avant tout, les défenseurs de la Constitution de l'an III, et qui laissaient sur leurs cartes d'entrée



les emblèmes d'un républicanisme mitigé, les membres du Directoire n'en devinrent pas pour cela plus étroitement unis, au

contraire. Barras surtout voulait dominer ses collègues. Un journal, pour mettre le holà, imprimait, sous le titre *Les* CINQ *contre* UN :

Français, pour qui tout est objet d'agiotage,
Voulez-vous, par un calcul sage,
Assurer le bonheur commun,
Et fixer à la fois la fortune et la gloire?
Agiotez le Directoire,
Et donnez *cinq* pour *un* (Bonaparte).

D'autre part, le moment était venu de remplacer, non comme le voulait le journaliste, les *cinq* directeurs par un *seul* homme, mais bien tout simplement l'un des directeurs. La Constitution avait exigé qu'on tirât au sort pour savoir lequel s'en irait, ce qui donna lieu à des caricatures. Le sort amena le nom de Letourneur de la Manche. Les clichiens hésitèrent entre Cochon de l'Apparent, ministre de la police, et Barthélemy, pour le remplacer, et ils fixèrent enfin leur choix sur le dernier, ambassadeur en Suisse, lequel fut nommé membre du Directoire. A son nom s'attachait une idée de paix. Ce fut donc Barthélemy qui *arriva* pour *faire cesser la querelle des cinq chiens*, selon une caricature composée à ce sujet[1]. Un rimeur gascon fit ces vers sur la nomination du nouveau directeur, qui avait eu, disait-on, des liaisons avec les émigrés et leurs chefs; il les envoya au Directoire :

Sandis! pour notre liberté
Ce Barthélemy m'embarrasse;
Ce vilain nom-là nous menace
Du rétour de la royauté.
C'en est fait, si l'on né surveille,
Car l'almanach, il est certain,
Donne Barthélemy la veille,
Et saint Louis le lendemain[2].

Tel était le premier succès des constitutionnels et des clichiens réunis pour tenir tête aux derniers jacobins. Ils avaient eu déjà le pouvoir de faire annuler au conseil des Cinq-cents l'élection de Bertrand Barère, le déporté (20 mai 1797). Barras

[1] Collection Laterrade.
[2] *Mémorial* ou *Journal historique de la révolution de France*, par Leconte, 1801.



IMP. SIMON RAÇON.

LEQUEL FAUT-IL DONNER ?

Pièce publiée à propos de l'entrée du marquis François Barthélemy au Directoire.

étant renommé pour ses orgies, et les finances étant dans l'état le plus déplorable, — les deux partis contre-révolutionnaires poursuivirent la tâche qu'ils s'étaient imposée, et cela sans trouver dans leur collègue une sérieuse résistance. Le Directoire, lui aussi, avait son parti, à la tête duquel on remarquait Bailleul, Chénier, Boulay de la Meurthe, Jean Debry, etc., dans les deux Conseils; et, aux armées, les généraux les plus renommés, Bonaparte, Berthier, Lannes, etc. Ainsi les membres des deux conseils étaient divisés en trois camps, les *directoriaux*, les *constitutionnels* et les *royalistes* [1].

Les derniers étaient les plus forts, au point de vue parlementaire. Bonaparte servit bientôt de prétexte à la lutte. Après la reddition de Venise, le général en chef de l'armée d'Italie avait favorisé l'émancipation des peuples conquis. A Venise, un gouvernement démocratique avait été établi; à Gênes, un descendant des Doria avait proclamé la souveraineté du peuple et présidé à la formation de la République ligurienne (31 mai 1797). Tout cela n'agréait pas aux députés nouvellement élus. Le 5 messidor (23 juin), un d'entre les plus fameux royalistes, Dumolard, membre du conseil des Anciens, prit la parole et demanda comment il se faisait que le conseil n'eût pas été instruit des événements qui venaient de changer la situation des États de Venise et de Gênes. N'était-ce pas là une véritable usurpation de pouvoir tentée par les Directeurs? N'y avait-il pas, de leur part, système politique à ne pas consulter le Corps législatif pour une affaire aussi importante? Pourquoi, à son tour, le Corps législatif s'était-il arrogé le droit de s'immiscer dans la constitution politique d'un peuple? « Outragés par les Vénitiens, était-ce à leur institution politique que les Français avaient le

[1] *Mémoires de Thibaudeau.*

droit de déclarer la guerre? Vainqueurs ou conquérants, leur appartenait-il de prendre une part active à leur révolution, en apparence inopinée? » Selon lui, il fallait, à cet égard, adresser un message au Directoire. Une discussion très-vive s'ensuivit, et la proposition fut renvoyée à l'examen d'une commission.

Le défi était porté au Directoire et aux généraux qui le soutenaient. Bonaparte, au même instant, formait la république Cisalpine (8 juillet); dix jours après, le Directoire exécutif lui adressa des félicitations sur sa conduite en Italie, et approuva, notamment, sa politique touchant les États de Venise et de Gênes. Le 14 juillet, dans un dîner donné à propos de la prise de la Bastille, le général Berthier opina à la façon des militaires, et porta ce toast : « A la Constitution et au Directoire de la République française ! qu'il soit, par sa fermeté, digne des armées et des hautes destinées de la République, et qu'il anéantisse les contre-révolutionnaires qui ne se déguisent plus! » Lannes porta cet autre toast : « A la destruction du club de Clichy. Les infâmes! ils veulent encore des révolutions : que le sang des patriotes qu'ils font assassiner retombe sur eux! » Enfin, Bonaparte avait terminé sa proclamation sur l'anniversaire du 14 juillet par cette phrase : « Soldats! le Gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui est confié. Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu ; soyez sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux : *Guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III!* »

Il est vrai que, dans le Midi, des massacreurs, des *jacobins blancs*, désolaient les provinces. Ces dernières paroles montrent la puissance des clichiens qui se rassemblaient non-seulement

au club, mais encore chez un citoyen nommé Gibert-Desmolières, où les principaux plans étaient agités. Le conseil des Cinq-Cents alla plus loin que celui des Anciens. Il adressa un message au Directoire pour lui demander si Barras avait l'âge requis par la Constitution, à l'époque où il fut nommé directeur. Le Directoire répondit affirmativement, et, le surlendemain, une loi prohiba provisoirement les sociétés particulières qui s'occupaient d'affaires politiques. Certes, la querelle s'envenimait. Une adresse en forme contre le Corps législatif parvint aux directeurs (7 août). Il y était dit que la route de Paris n'était pas plus encombrée d'obstacles que celle de Vienne; que les armées la prendraient, afin de défendre la liberté, et que bientôt leurs ennemis *auraient vécu*; qu'ils *tremblent*, parce que les triomphateurs arrivent. Thibaudeau, pour réponse, fit un rapport tendant à empêcher les armées de délibérer. On réorganisa complétement la garde nationale; on abrogea les lois pénales contre les prêtres insermentés; on anéantit des décrets prononçant des mises hors la loi.

Cependant l'inquiétude était dans les esprits. La garnison de Paris avait été renforcée. Partout les citoyens notables recevaient des lettres et des avis menaçants et anonymes. Le bruit courait que soixante-quinze députés seraient arrêtés, que les barrières étaient fermées, que les troupes cantonnées dans la banlieue marchaient sur la capitale. Fausses nouvelles qui engendrèrent la panique. Toutefois, dans les premiers jours de septembre, un mouvement éclata. On l'appela la *journée du 18 fructidor* (4 septembre 1797).

Dès l'aurore, le canon d'alarme fut tiré, les salles des séances des deux Conseils investies, les commissaires inspecteurs arrêtés, Pichegru et Ramel arrêtés aussi. Augereau, général pour le

Directoire, occupa les principaux ponts de Paris. Les soldats crièrent avec frénésie : *Vive la République! A bas les royalistes!* Une proclamation directoriale, affichée, annonça que la cause de ce mouvement était la découverte d'une conspiration tramée en faveur de Louis XVIII.

Un arrêté faisait savoir aux Parisiens que quiconque « rappellerait la royauté, la Constitution de 93 ou la famille d'Orléans, serait sur-le-champ fusillé. » Le directeur Barthélemy était arrêté; Carnot avait pris la fuite. Des placards rendaient compte de la trahison de Pichegru et des offres que le prince de Condé lui avait faites. Condé, disait-on, l'avait nommé maréchal de France, gouverneur d'Alsace, cordon rouge. Il lui avait promis le château de Chambord avec son parc, et douze pièces de canon enlevées aux Autrichiens, un million d'argent comptant, deux cent mille livres de rente, un hôtel à Paris[1].

Les *directoriaux* des deux Conseils se réunirent, les Anciens dans l'amphithéâtre de l'École de santé, les Cinq-Cents à l'Odéon. Ils autorisèrent le gouvernement à prendre les mesures nécessaires au maintien de la tranquillité publique. On y approuva des résolutions coercitives contre les émigrés, les parents d'émigrés, les prêtres déportés, les journalistes, les membres des sociétés politiques, etc.; on y décida les déportations d'une foule de députés, de deux directeurs, et d'hommes connus pour leurs sentiments royalistes. « L'expédition du 18 fructidor fut d'ailleurs exécutée aussi tranquillement qu'un ballet d'opéra, dit Thibaudeau dans ses *Mémoires*. Il n'y eut aucune résistance. Le bon peuple de Paris resta immobile. » Le Corps législatif, qui n'était plus composé que de *directoriaux*, fit envoyer une adresse aux départements et aux armées, et le Directoire lui-même ré-

[1] Extraits d'un des placards affichés.

digea une proclamation aux Français. A la place de Barthélemy, les Conseils nommèrent Merlin de Douai; à la place de Carnot, François de Neufchâteau. Enfin on opéra une épuration complète, dans le gouvernement, de tous les gens qu'on supposait avoir des principes royalistes ou jacobins.

Les placards, un entre autres, le *Voile est déchiré*, appelèrent la mort sur la tête des royalistes[1], et les partisans de la journée de fructidor reçurent le surnom de « fructidorisés. » Un acte odieux fut commis à l'égard des déportés; au lieu de les emmener hors de Paris dans des berlines, ainsi que le Directoire l'avait d'abord ordonné, on les plaça dans quatre fourgons, où l'on avait ajusté des espèces de cages formées de barreaux de fer. Le convoi partit sous l'escorte d'un détachement de six cents hommes, traînant avec eux deux pièces d'artillerie. On emmenait ainsi Laffon-Ladebat, président du conseil des Anciens, Barthélemy, Delarue du conseil des Cinq-Cents; Barbé de Marbois, Pichegru, Willot, Rovère, Aubry, Murinais, Tronçon Ducoudray, Bourdon de l'Oise, Ramel, Dossonville, La Villeheurnois, Brotier, Letellier. Les déportés firent environ dix lieues chaque jour, fort durement traités, et ils arrivèrent à Rochefort le 21 septembre, après douze jours de route. Le 8 novembre, ils débarquaient à Cayenne; le 23, ils étaient à Sinnamary, où la plupart ne tardèrent pas à mourir. Cependant huit condamnés du 18 fructidor réussirent à s'échapper : Pichegru, Willot, Delarue, Barthélemy, Ramel, Dossonville, Letellier et Aubry.

L'autorité se mit à poursuivre un grand nombre de journalistes opposés aux directeurs, et qui se cachèrent ou s'enfuirent. Outre Jean-Baptiste-Antoine Suard, auquel le mot seul de révo-

[1] *Almanach Violet*, pour l'année 1798.

lution faisait horreur, et Pierre-Samuel Dupont de Nemours, vieux encyclopédiste monarchique, citons des contre-révolutionnaires ou modérés d'une valeur réelle : La Harpe, de Fontanes, l'abbé du Vaucelle, Lacretelle, Michaud, Fiévée, Beaulieu, Richer-Sérisy, Royou, Bertin, Gallais, Ladevèze, l'abbé de Boulogne et Isidore Langlois. De ces journalistes, quelques-uns seulement furent arrêtés; mais, en général, ils n'expièrent que peu cruellement les diatribes, les railleries, les anecdotes vraies ou fausses, accumulées dans leurs feuilles contre les directeurs et les partisans du Gouvernement.

Le Directoire exécutif, vainqueur, risqua un coup d'État pour les finances, comme il l'avait risqué pour la politique. Il fit rendre une loi par laquelle la dette publique était convertie, 1° les *deux tiers* en bons au porteur échangeables seulement en biens nationaux; 2° le dernier tiers en tiers *consolidé*, seul payable en argent. C'était une banqueroute. Les rentiers, indignés contre le Directoire, le vouèrent à l'exécration. Mais on fit des caricatures sur leur douleur : on représenta « le vieux rentier et le vieux pensionnaire de l'État sur le chemin de Bicêtre[1], » et on mit dans leur bouche ces paroles :

Les méchants me tourmentent,
Les *bons* me ruinent.

Pour combler la mesure du mal, la loterie fut rétablie le même jour, et elle sembla former le pendant du tiers consolidé. Ceux qui avaient perdu de leurs rentes pouvaient essayer de gagner des quines. Mais, au fond, ces pauvres rentiers n'espéraient plus qu'en la victoire. Plusieurs historiens ont dit que Bonaparte aspirait aux fonctions de directeur; assurément bien des rentiers souhaitaient de le voir parmi les cinq.

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

ANNÉE 1797



IMP. SIMON RAÇON.

VIEUX RENTIER ET VIEUX PENSIONNAIRE SUR LE CHEMIN DE BICÊTRE

L'un avec son inscription, l'autre avec son brevet de pension.

Au milieu du désarroi financier, on célébra la fête de la fondation de la République pour l'an V, fête que nous ne décrirons pas, afin d'éviter les redites. Elle fut d'ailleurs troublée par une nouvelle des plus tristes : on y apprit que le jeune général Hoche était mort à Wetzlar, à l'âge de vingt-neuf ans, en disant à ceux qui étaient près de lui : « Adieu, mes amis, adieu, mes amis; dites au gouvernement de veiller sur la Belgique; adieu, mes amis. » Les regrets furent unanimes, et, le 10 vendémiaire an V (1er octobre 1797), une cérémonie funèbre, en sa mémoire, eut lieu au Champ-de-Mars. Le 21, la cérémonie fut célébrée dans chaque chef-lieu de canton et dans toutes les armées.

A Paris, on éleva une pyramide au milieu du Champ-de-Mars. Sur ce monument avaient été gravés le nom de Hoche et ceux de ses principales victoires :

HOCHE, PACIFICATEUR DE LA VENDÉE.
LIGNE DE WEISSEMBOURG.
PASSAGE DU RHIN.
DÉBLOQUEMENT DE LANDAU.

Sur des colonnes tumulaires qui entouraient la pyramide, on lisait :

SON NOM SEUL ÉPOUVANTA
LE DESPOTE D'IRLANDE.
IL VÉCUT ASSEZ POUR SA GLOIRE,
TROP PEU POUR LA PATRIE.
IL ALLAIT ÊTRE
LE BUONAPARTE DU RHIN.
WEISSEMBOURG, LANDAU, QUIBERON,
PARLENT DE SA GLOIRE,
ET LA VENDÉE DE SES VERTUS.
LES DISTANCES, LES FLEUVES, L'OCÉAN,
RIEN N'ARRÊTAIT SON AUDACE.
IL FUT HUMAIN DANS LA GUERRE,
ET CLÉMENT DANS LA VICTOIRE[1].

[1] Ces détails d'inscription sont rapportés au bas d'une gravure.

Des parfums brûlaient; l'École militaire était couverte de tentures et de drapeaux tricolores; toute la matinée, le canon grondait de quart d'heure en quart d'heure; la garnison avait pris les armes au complet; les directeurs, les ministres, les ambassadeurs, les généraux, l'Institut, les professeurs des Écoles centrales, étaient présents et avaient dans la main une branche de chêne ou de laurier; au milieu du cortége était portée l'effigie du général Hoche placée sur un brancard confié à quatre anciens militaires. Un corps de musique exécuta une marche funèbre, de la composition du citoyen Gossec; le président du Directoire prononça un discours; des groupes de jeunes filles vêtues de blanc, avec des ceintures de crêpe, se rangèrent autour de la pyramide, et chantèrent en chœur; un membre de l'Institut national, tenant une branche de laurier à la main, monta sur les gradins de la pyramide et prononça l'éloge funèbre du général Hoche; le chœur des jeunes filles recommença; on exécuta l'hymne des *Marseillais*, puis le *Chant du départ;* les troupes, armes renversées, défilèrent devant la pyramide, que les généraux et officiers saluèrent de l'épée; les autorités constituées allèrent tour à tour déposer leurs branches de laurier près de l'effigie du héros; et, pendant la cérémonie, le canon fut tiré par intervalles, les tambours furent voilés, et la musique militaire fit entendre des sons lugubres[1].

Lazare Hoche fut regretté; « les hussards le pleurèrent. » C'était le véritable soldat républicain, de génie et de courage précoces, de modestie et de clémence sans exemple, de mœurs simples, de bonne amitié, de patriotisme ardent. Qu'il nous suffise ici de rapporter un fragment des discours prononcés en son honneur. L'historien et le contemporain exaltent à l'envi

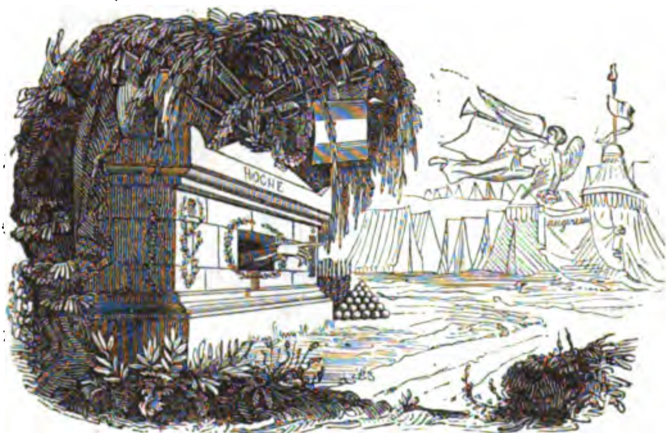
[1] Cérémonie funèbre en l'honneur du général Hoche, etc. (Programme.)

sa grandeur d'âme. « Le jeune héros, dit l'orateur, sera le modèle de ceux qui lui survivent; il sera l'objet constant de la reconnaissance des bons Français, qui ne pourront se dissimuler qu'à l'âge le plus tendre encore il avait déjà épuisé tous les genres de gloire. Général, il fut toujours suivi de la victoire; ah! s'il m'était possible de parler dignement de ses travaux guerriers, je le peindrais attaquant et enlevant les fameuses lignes de *Weissembourg;* je le peindrais débloquant *Landau;* je le peindrais détruisant, sans coup férir, les hordes carnassières que l'infâme Angleterre avait vomies à Quiberon; je le peindrais enfin battant les Autrichiens, sur les bords du Rhin, leur faisant neuf mille prisonniers, leur tuant cinq mille hommes, et ne s'arrêtant dans ses glorieux exploits que parce qu'on lui apportait les préliminaires de la paix signés par l'empereur; mais un titre à mon gré, plus recommandable aux âmes sensibles, le caractérise d'une manière plus particulière : Hoche a pu vaincre les rebelles vendéens; Hoche a préféré d'en être le *pacificateur*.... le *pacificateur*.... que ce titre sublime émeut mon âme! qu'elle en est sensiblement affectée! Qu'il fixe un instant votre attention, citoyens, et vous partagerez mon juste attendrissement. Je n'ai pas assez d'éloquence pour vous le peindre, et je suis trop délicieusement touché pour exprimer ici tout ce que



j'éprouve[1]. » Ce *peu d'éloquence* de l'orateur qui propose Hoche pour modèle aux généraux à venir est aussi un modèle de style grandiose de l'époque directoriale.

Une gravure représenta le tombeau de l'illustre défunt. Hoche désigne de la main les camps de l'armée française, et dit au général Pierre-François-Charles Augereau (depuis duc de Castiglione) : « Prends mon poste, viens, sauve la patrie[2]! »



Soit que Hoche eût effectivement désigné Augereau pour son successeur, soit que le gouvernement s'y trouvât porté de lui-même à cause de la conduite méritoire de ce dernier, lors des troubles de fructidor, — les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse, ou mieux l'*armée d'Allemagne*, fut placée sous les ordres du général Augereau, dès les premiers jours de vendémiaire. On a pensé, non sans apparence de raison, que, si le Directoire choisit Augereau, malgré son absence totale d'instruction, son défaut de vues et son caractère difficile, ce fut justement pour éloigner de Paris un homme bruyant, regardé par beaucoup de

[1] Discours du commissaire du Directoire exécutif près le canton de Houdan, etc. (Imprimé.)
[2] Collection Laterrade.

Lettre de Hoche à Mme Hoche le lendemain de la Victoire de Neuwied.

né à Montreuil (près Versailles) en 1768, mort en 1797.

La paix est faite et ton mari vainqueur
se porte bien. aie bien soin, ainsi que
moi de notre petit enfant je t'embrasse

L. Hoche

Lettre de Cabanis à Mr. Thuron

né à Conac en 1757, mort à Rueil en 1808.

Voici mon bon voisin et excellent ami,
le paquet que je vous ai annoncé hier.
C'est un gros et lourd péché : cependant
si vous m'en donnez l'absolution, je me
consolerai de l'avoir commis. en abusant
de vos bontés comme je le fais, je vous
prouve au moins combien je compte sur
elles ; et combien ma confiance et mon
dévouement pour vous sont également
complets. je vous salue et vous
embrasse tendrement.

Ce 21 frim. à auteuil. Cabanis

P. S. tâchez de venir diner avec nous
samedi : mde Condorcet y viendra.

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

gens comme un chef jacobin. Augereau, qui se distingua dans toutes les batailles d'Italie en 1796, et que sa conduite pendant le combat de Castiglione avait rendu populaire, ne cessait de se déclarer « enfant de Paris. » Il était, en effet, le fils d'un ouvrier maçon et d'une marchande de fruits du faubourg Saint-Marceau. Le 18 fructidor, il avait ponctuellement exécuté les ordres du triumvirat directorial; il avait dirigé lui-même l'invasion du Corps législatif, arraché les épaulettes du général Jean-Pierre Ramel qui en commandait la garde, fait arrêter et conduire au Temple Pichegru, Willot et autres, mérité enfin que les députés restés sur leurs siéges lui décernassent le titre de « sauveur de la patrie. » Bientôt après, il aspira à une place dans le Directoire, celle d'un des directeurs proscrits, et il fut porté sur la liste des candidats, sans obtenir plus d'une seule voix. Il exhala aussitôt sa mauvaise humeur de s'être vu jouer par les constitutionnels; ceux-ci, pensant bien plaire à Bonaparte, dont Augereau n'était pas alors fort aimé, éloignèrent « l'enfant de Paris; » non pas qu'ils eussent grande confiance dans ses talents comme général en chef, mais parce que, la guerre ayant pour un moment cessé, ils n'étaient pas fâchés de remplacer le républicain Hoche par le républicain Augereau. En



Allemagne, l'influence personnelle d'un général mécontent sur les événements de la France devait disparaître. Mais Augereau, éloigné, ne cessa pas d'entretenir une correspondance suivie avec ses amis de l'intérieur, et il se fit l'antagoniste de Bonaparte, qui connaissait sa nullité politique, qui le considérait simplement comme un vigoureux homme d'action.

Qu'est-il arrivé, en Italie, pendant les événements politiques accomplis en France? Quelle a été la marche du général en chef de nos armées? A tout instant il a pu envoyer au Directoire des généraux porteurs de drapeaux pris sur l'ennemi. D'après les ordres de Bonaparte, le général Louis Baraguay d'Hilliers s'est emparé de Venise, l'a occupée (13 mai 1797), et, devenu commandant de la ville où la plus ancienne des républiques a aussitôt cessé d'être, il a déployé un faste inouï, dépouillé les Vénitiens de leur marine, de leurs monuments des arts, tout en plantant solennellement un arbre de la liberté sur la place Saint-Marc, en brûlant le Livre d'or au pied de cet arbre, en faisant décréter la démolition des prisons de l'inquisition d'État, pour mettre à leur place cette inscription : « PRISONS DE LA BARBARIE ARISTOCRATIQUE TRIUMVIRALE, » etc.[1]. Le pavillon tricolore a flotté dans Venise « démocratisée, » où le lion de saint Marc montre aux passants les mots : *Droits de l'homme et du citoyen*. Par suite de la révolution de Gênes (22 mai), pendant laquelle Philippe Doria, à la tête de douze mille ouvriers, a demandé l'abolition du gouvernement aristocratique, la République ligurienne a été formée par Bonaparte « le grand libérateur. » L'île de Corfou a été prise par les Français (28 juin, 10 messidor). La Romagne avait proclamé son indépendance sous le nom peu connu de *République Émilie;* la Lombardie autrichienne a

[1] Daru, *Histoire de Venise*, t. V, p. 421. Paris, 1819.

établi la fédération de Milan, la République cisalpine (9 juillet).

Le quartier général de Bonaparte, qui veut convertir l'Italie entière au système républicain, ressemble déjà à une cour; le château de Montebello devient presque une résidence royale, dont madame Bonaparte, Notre-Dame des Victoires, fait tout gracieusement les honneurs. On dirait que Bonaparte commence son apprentissage de souverain. Un corps diplomatique est, de fait, accrédité auprès de ce « libérateur, » qui a déjà pour courtisans les généraux de second ordre, car Masséna, Augereau, Bernadotte et Serrurier ne s'accoutument point encore à ses habitudes nouvelles. Ses victoires l'ont rendu cher aux directeurs; sa parole est écoutée, et ses conseils ont une influence réelle sur les affaires de l'intérieur. Les villes lui envoient des députés pour savoir à qui elles appartiendront ou quelle sera la forme de leur gouvernement.

Comme couronnement de la campagne d'Italie, Bonaparte signe (17 octobre), de concert avec Louis de Cobentzel, le traité de Campo-Formio, qui conclut la paix entre la France et l'Autriche. Enfin, il termine sa mission d'homme de guerre, en réunissant la Valteline, Chiavenna et Bormio à la République cisalpine (26 octobre).



Ainsi, disent les faiseurs de médaillons du temps, la Victoire et la Paix couronnent ce héros[1], vers lequel l'attention

[1] Collection Laterrade.

publique est exclusivement tournée, en qui le Directoire a, pour quelque temps, la plus grande confiance, et dont les succès perpétuels ont fait « reconnaître la République française » par l'empereur d'Autriche et par la cour de Rome; ainsi, dit un poëte à Bonaparte,

Aucune gloire, désormais,
Ne vous sera donc étrangère?
Et vous savez faire la paix
Comme vous avez fait la guerre[1].

Ainsi Constance de Salm peut composer les vers, et Méhul la musique, d'un hymne sur la paix, chanté sur le théâtre Feydeau[2], hymne dans lequel on lit :

Gloire au vainqueur de l'Italie,
Gloire au héros de l'univers!
Il fait d'une même patrie
Dépendre vingt peuples divers.
Vous qu'immortalisa l'histoire,
Cédez à ce jeune Français;
Vous combattiez pour la victoire,
Il a combattu pour la paix.

Par extraordinaire, les courtisans, peintres ou poëtes, disaient vrai, cette fois. Le traité de Campo-Formio était un acte accompli à la façon des actes habituels de Bonaparte, usant d'un pouvoir discrétionnaire. Par cette négociation, la Belgique était cédée à la République française, et la Lombardie autrichienne à la République cisalpine. Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, l'Albanie, devenaient possessions de la France; l'Istrie, la Dalmatie, une partie du territoire de Venise, étaient cédées à l'Autriche.

Mais ce mot de paix semblait dérisoire. Il s'agissait tout simplement d'un déplacement d'hostilités. En effet, des tentatives de conciliation avaient eu lieu à Lille (17 septembre 1797), entre l'Angleterre et la France, pour n'aboutir qu'à une rupture complète. L'Angleterre, depuis longtemps, s'était posée en en-

[1] *Œuvres d'Arnault*, t. IV.
[2] *Œuvres de la princesse de Salm*, t. II.

nemie de notre Révolution; dans tous les conseils de l'Europe sa haine avait éclaté. Elle avait aidé aux mouvements de la Bretagne et de la Vendée; elle avait profité de nos embarras politiques pour prendre le Fort-Royal à la Martinique (28 mars 1796); puis, chassés d'Ajaccio, les Anglais avaient occupé l'île d'Elbe (16 juillet 1796); ils s'étaient emparés du cap de Bonne-Espérance et de la flotte hollandaise (15 août 1796). Déjà, en octobre 1796, lord Malmesbury était venu à Paris assister à des conférences avec le Directoire, et ces conférences avaient été rompues en décembre. Les deux nations étaient aigries l'une contre l'autre; la perte récente de la Corse attristait le gouvernement anglais, et l'expédition d'Irlande, entreprise par Hoche, mise « sous la protection des tempêtes[1], » mais complétement manquée, laissait à la France le vif désir de prendre une revanche.

Un arrêté du Directoire ordonna (26 octobre 1797) la formation d'une armée, dite *armée d'Angleterre*, sous le commandement du général Bonaparte. De son côté, le roi des îles Britanniques envoya un manifeste aux cours étrangères; il joua le rôle de victime dans les négociations; il déclara que les arrangements de paix n'avaient pas eu de suite, à cause des prétentions exagérées de la France. La politique européenne, d'ailleurs, allait prendre une marche certaine au moyen d'un congrès qui devait s'ouvrir à Rastadt entre les plénipotentiaires de tous les souverains.

Le général Bonaparte n'était pas homme à s'endormir au milieu de ses triomphes, mais bien à en recueillir tous les fruits possibles. La campagne d'Italie avait exalté son imagination, et il n'était pas fâché de venir dans la capitale, pour savoir *de*

[1] Expression de Pitt.

risu où en étaient les affaires politiques, pour éprouver le Directoire, dont il s'était déclaré le partisan, jusqu'à ce qu'il voulût en être le protecteur et le maître. A Paris chacun le jugeait indispensable aux grandes entreprises ; de là sa nomination au commandement en chef de cette armée d'Angleterre destinée à punir « la perfide Albion. » Or, remplacé provisoirement en Italie par son ami Louis Charles Antoine Desaix de Voygoux, qui jouissait d'une haute réputation militaire, Bonaparte avait quitté Milan (15 novembre 1797), avait passé par Rastadt, afin d'assister en personne à l'ouverture du congrès, et était arrivé incognito à Paris.

Il descendit dans sa petite maison de la rue Chantereine, que, par une délibération spontanée, le corps municipal appela « rue de la Victoire[1], » afin de « consacrer le triomphe des armées françaises. » L'enthousiasme était universel. Le comité du conseil des Anciens pensa à décerner, comme récompense nationale, « au héros pacificateur » le domaine de Chambord et un grand hôtel à Paris. Aussitôt les directeurs, que Bonaparte appelait dédaigneusement « les cinq rois à terme, » jalousèrent son influence et sa popularité, et ils s'effrayèrent des vivat qu'on lui prodiguait. Ils tentèrent d'esquiver le danger d'une pareille situation, d'être seuls à rendre honneur au général; leur politique se réfugia dans une fête extraordinaire, triomphale, inusitée, dans une exagération ostensible de reconnaissance. La remise du traité de paix par Bonaparte servit de prétexte à la fête, qui eut lieu le 10 décembre 1797.

Dans la vaste cour du palais du Luxembourg, disposée à cet effet, en présence des ambassadeurs d'Espagne, de Naples, de Sardaigne, de Prusse, de Danemark, de la Porte-Ottomane, des

[1] L'hôtel se trouve aujourd'hui compris dans l'établissement des Néothermes, n° 48.

ministres des républiques batave, cisalpine, helvétique, ligurienne, genevoise, et des envoyés de Toscane, de Wurtemberg, de Bade, de Francfort, de Hesse-Cassel, on reçut le général en chef de l'armée d'Italie. Au milieu de la cour avait été élevé un autel à la Patrie, surmonté des statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix. Les généraux Barthélemy-Catherine Joubert et Antoine-Francois Andréossy y tenaient le drapeau donné par le Corps législatif à l'armée d'Italie, et qu'ils ramenaient couvert d'inscriptions : en lettres d'or figuraient les noms de soixante-sept combats, et de dix-huit batailles rangées ou affaires importantes. Les autorités étaient placées dans un amphithéâtre. Au dessus des cinq directeurs, flottaient, en forme de dais, les drapeaux conquis en Italie ; c'était, pour les gouvernants, costumés à l'antique, avec une magnificence théâtrale, une sorte d'épée de Damoclès. Bonaparte avait revêtu son simple uniforme de Lodi et d'Arcole, et son cortége se composait de quelques officiers d'état-major. Partout des faisceaux d'armes et des trophées, et à tout instant les cris de Vive la République! Vive Bonaparte! Vive la grande nation! Charles-Maurice Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures, adressa au héros un discours « républicain. » « Ainsi, dit-il, tous les Français ont vaincu en Bonaparte ; ainsi sa gloire est la propriété de tous ; ainsi il n'est pas un républicain qui ne puisse en revendiquer sa part, etc., etc. » A cela le général répondit « que la paix de Campo-Formio assurait la liberté, la prospérité et la gloire de la République. Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. » Paul Barras, président du Directoire, s'étendit longuement sur le 18 fructidor ; il déclara « que Bonaparte avait médité ses conquêtes avec la pensée de Socrate, qu'il avait réconcilié l'homme avec la

guerre, » et il l'invita à aller planter l'étendard tricolore sur la tour de Londres.

Le Directoire lui donna l'accolade, et le peuple entier l'appela « le libérateur de l'Italie, le pacificateur du continent. » Le Conservatoire de musique exécuta une symphonie, suivie du *Chant du retour*, paroles de Joseph Chénier, musique de Mehul ; en voici le refrain :

Tu fus toujours l'effroi, sois l'amour de la terre,
O République des Français !
Que le chant des plaisirs succède aux cris de guerre :
La Victoire a conquis la Paix.

Le soir, il y eut un dîner magnifique, puis un bal, en l'honneur de Bonaparte. Dix jours après, le Corps législatif lui donna une fête dans la galerie du Muséum, où l'on avait dressé une table de huit cents couverts. Les Conseils présentèrent deux drapeaux d'honneur à l'armée d'Italie. Talleyrand-Périgord fit au général la réception la plus brillante. Le royaliste vicomte Louis-Gabriel-Ambroise de Bonald offrit au héros son livre de la *Théorie* du pouvoir politique et religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'histoire ; le républicain Louis David voulut le représenter à cheval, au pont d'Arcole ou de Lodi. Enfin, l'Institut l'admit à la place de Carnot, nomination qui fit adresser à cet illustre corps le quatrain suivant :

Collègues, amants de la Gloire,
Bonaparte en est le soutien ;
Pour votre mécanicien,
Prenez celui de la Victoire [1].

Quel homme avait, jusqu'alors, cumulé de tels honneurs ! N'allait-il pas absorber, dans son individualité rayonnante, la pâle communauté des directeurs ? Avec Bonaparte, encore plus qu'avec Augereau et Bernadotte, les craintes commençaient de

[1] *Œuvres poétiques de Lebrun.*

naître; le Directoire, par instinct de conservation, aspira à se défaire du vainqueur de l'Italie, ou tout au moins il chercha à l'éloigner. Il voulut que Bonaparte retournât à Rastadt; mais celui-ci refusa, en disant « qu'il ne pouvait pas tenir d'une même main la plume et l'épée, » et il resta à Paris, sous prétexte de s'occuper des préparatifs de la descente en Angleterre, chose que, dans sa conscience, il regardait comme impossible, malgré tous les expédients indiqués par divers citoyens, — armements innombrables, transport d'une armée dans un ballon, multitude de radeaux, etc.

Or, pendant que Bonaparte examinait à fond le théâtre de la politique et tenait essentiellement à ne pas quitter la capitale, un grave événement se passa à Rome. L'un des frères de Napoléon, Joseph Bonaparte, ambassadeur de la République française, fut insulté dans son palais, et le général Léonard Duphot périt assassiné par la soldatesque romaine (28 décembre), la veille du jour où il devait épouser mademoiselle Clary, belle-sœur de Joseph (depuis femme de Bernadotte et reine de Suède). Cet assassinat combla la mesure des griefs que le gouvernements français articulait contre la cour de Rome. Notre ambassadeur quitta la ville éternelle le 29 et se rendit à Florence, sans avoir conféré avec les autorités papales. A la fin de décembre 1797, encore, l'organisation constitutionnelle de nos colonies s'opéra sans difficultés.

CHAPITRE V

L'année 1797. — Oubli du passé. — Ginguené à l'arbre de la Liberté. — « La tyrannie révolutionnaire écrasée par les Amis de la Constitution de l'an III. » — Rêve d'un rentier. — Arlequin journaliste. — *L'Évangile du jour*. — *La Petite Poste de Paris*. — Religion civile. — Culte des théophilanthropes. — La Révellière-*laid-peau*. — Liturgie théophilanthropique; le *Pater;* les danses saintes. — École théophilanthropique. — Hymnes de printemps, d'été, d'automne et d'hiver. — Fêtes religieuses et morales. — Costumes. — Baptêmes; mariages; décès, billet de convocation. — Fêtes particulières. — Les théophilanthropes et les catholiques. — Le culte dans les départements; missionnaires. — Détracteurs de la religion naturelle. — Jordan-Carillon, Jordan-les-Cloches. — Les philanclocbes. — Fin du culte. — Dispute entre le Dimanche et la Décade. — Testament et mort de la Révellière-Lepaux, « chef des filous-en-troupe; » legs du défunt. — Conseil de Barras au pape des théophilanthropes. — Pourquoi le culte n'a eu qu'une courte durée. — Revue des livres et brochures. — Théâtre en 1797. — Caricatures. — L'homme propose et Dieu dispose. — Le triomphe des armées françaises. — Journaux.

Toute l'année 1797 avait continué l'œuvre de réaction; à peine voulait-on se rappeler les événements passés, pour lesquels on ne trouvait jamais de paroles assez flétrissantes. Le passé! il était déjà si loin! Chacun oubliait le fait accompli, la Révolution; chacun était prêt à recommencer les actes condamnables qui avaient creusé l'abîme. Combien de leçons perdues, parmi celles que la Providence nous donne! Quelques hommes chantent encore l'amour de la liberté; mais c'est surtout par des paroles que cet amour se traduit. Les « Constitutionnels » font la guerre aux derniers jacobins; d'une part, ils célèbrent la défaite des royalistes, dans la journée du 18 fructidor, et Pierre-Louis Ginguené, directeur général de la commission exécutive

d'instruction publique, l'un des détenus libérés après la chute de Robespierre, membre du cercle constitutionnel, compose sur l'air *Je l'ai planté, je l'ai vu naître*, des couplets redits au pied de l'arbre de la liberté :

A te planter, à te voir naître,
Que nous goûtons de volupté !
Ce lieu te doit un nouvel être,
Bel arbre de la liberté !

Puissions-nous, au déclin de l'âge,
Te voir en tous lieux respecté,
Et mourir sous ton doux ombrage.
Bel arbre de la liberté !

d'autre part, essentiellement « modérés, » plus modérés peut-être que ceux de 1790, ils aiment à s'arrêter dans les rues, devant des gravures pareilles à l'estampe que nous reproduisons ici, et qui représente « la tyrannie révolutionnaire écrasée par les amis de la Constitution de l'an III[1]; » ils ne comprennent pas qu'ils accusent toute la Révolution, au lieu d'en attaquer purement et simplement les excès; ils ne devinent pas que les politiques du jour commettent le plus souvent des actes ridicules; ils ne voient pas que l'agiotage dévore tout, que les hommes de plaisirs ont le dessus, que les traîtres se succèdent, que les réputations militaires menacent l'existence même du Directoire.



En 1797, les citoyens « paisibles, » les rentiers, calculaient la hausse ou la baisse des fonds sur les victoires, ce qui donna matière à un quiproquo gravé, intitulé *Rêve d'un rentier.* Le rentier voyait les puissances ci-après énumérées rassemblées

[1] Collection Laterrade.

autour d'une table, tenant des cartes à la main, et s'exprimant ainsi : — *L'Angleterre* : Je fais *va-tout.* — *La France :* J'ai beaucoup de *piques ;* si je ramasse les *cœurs*, je gagne la partie. — *L'empereur d'Allemagne* : J'ai suivi de mauvais avis ; je suis *débanqué*, je quitte la partie ; je ne puis faire une seule levée. — *Le roi de Sardaigne :* J'ai retiré mon enjeu. — *La Hollande :* Quelle folie de me faire jouer! je suis à la bête. — *L'Espagne :* Je n'ai qu'un roi de carreau : je renonce à la *triomphe.* — *Le roi de Prusse :* Voici de nouveaux paquets ; je couvre *mon jeu.* — *L'Italie:* C'est moi qui mêle. — *La Russie :* J'attends la *retourne.* — *La Turquie :* J'ai la *main.* — *Le Pape :* Je *passe*[1].

Dans *Arlequin journaliste*, vaudeville, Arlequin et sa maîtresse décidaient ensemble les titres sous lesquels on doit insérer dans le journal les divers morceaux de prose qui sont adressés au rédacteur en chef. C'est à l'article « Changement de domicile » qu'on mettra des « Considérations sur les fortunes, » et c'est aux « Effets perdus » qu'on placera un morceau sur « l'Innocence et les bonnes mœurs. » Dans la même pièce, un colporteur, se plaignant de n'avoir point vendu ses journaux depuis la paix, disait qu'il eût mieux fait ses affaires à crier le journal pendant la guerre. Oui, s'exclamait-il,

En spéculant sur les exploits
Des Enfants de la Gloire,
J'aurais fait fortune en trois mois,
A deux sous par Victoire[2].

Les nouveaux enrichis et les partis multipliés avaient fait publier l'*Évangile du jour*, où on lisait : « En ce temps-là ceux qui auront de l'esprit seront des sots ; ceux qui auront du bon sens seront des fous ; ceux qui auront de la bonne foi seront des dupes ; ceux qui auront des mœurs seront ridicules ;

[1] *Mémorial*, ou *Journal historique de la Révolution française*, par Lecomte, t. II.
[2] Cité par Peltier, dans *Paris pendant* 1797.

AVRIL 1797



Promenade du boulevard italien

ceux qui suivront la religion de leurs pères seront bafoués; ceux qui auront des talents mourront de faim; ceux qui auront de l'or seront volés; ceux qui posséderont seront dépouillés; ceux qui n'auront rien auront tout; ceux qui ne seront rien seront tout; et, quand toutes ces choses seront arrivées, l'esprit soufflera de l'Orient, et ceux qui étaient aveugles verront; ceux qui étaient sourds entendront; ceux qui étaient perclus marcheront; ceux qui étaient humiliés seront élevés, » etc., etc.

Et toujours on chansonnait le Directoire. Nous remarquons cette prière du soir dans la *Petite Poste de Paris*, journal : « Je vous rends grâce, ô mon Dieu! de ce que vous avez daigné me préserver, pendant cette journée, des mandats d'arrêt et des interrogatoires du bureau central, des visites domiciliaires, du poignard des jacobins, des coups de sabre de la nouvelle légion de police, des embûches de *Satan-Merlin*, et de l'amitié du Directoire, dont je vous prie de me rendre indigne de plus en plus[1]. »

La mode avait ses passionnés admirateurs, et le boulevard des Italiens était le rendez-vous de la belle société. Le divorce, admis pour incompatibilité d'humeur entre époux, et le rétablissement de la loterie, avaient porté atteinte à la sécurité d'un grand nombre de familles. Aussi certaines gens, affectés du désarroi général dans lequel se trouvaient les esprits, avaient employé tous leurs soins à fonder une nouvelle religion, ou plutôt une continuation, avec variantes, du culte à l'Être suprême établi par Robespierre. Jean-Baptiste Leclerc, membre du conseil des Cinq-Cents, ami de la Révellière-Lepaux, avait déjà parlé de la nécessité d'une religion, comme seule base véritable de la morale. « Nous avons, avait-il dit, une religion civile,

[1] La *Petite Poste de Paris, ou le Prompt Avertisseur*, par J. J. Lucet.

ayant son dogme, ses pratiques et ses prêtres; son dogme, c'est l'existence de Dieu, reconnue par la Déclaration des droits; ses pratiques seront les institutions, lorsque vous les aurez ordonnées d'une manière digne de leur objet; ses prêtres, enfin, sont les officiers civils. » Le conseil des Cinq-Cents n'avait point adopté le projet de Leclerc; mais la Révellière-Lepaux vint à bout de mettre à exécution ses principes.

L'amour de l'Être suprême, combiné avec l'amour du genre humain, Robespierre concilié avec Anacharsis Cloots, — donnèrent naissance à une secte religieuse et morale, célébrant le culte de la Nature. D'abord, les sectaires avaient voulu s'annoncer sous le nom de *Théoanthropophiles*. Mais le mot était trop difficile à prononcer : ils s'appelèrent *Théophilanthropes* ou *adorateurs de Dieu* et *amis* des hommes.

D'après son Manuel, le théophilanthrope croyait à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, ces deux colonnes de feu qui illuminent toute religion, et qui réduisent à néant ceux qui veulent y toucher. Son *Credo* n'était pas plus long. Son *Pater*, tel qu'il fut proposé par un auteur sectaire, avait proscrit la phrase *qui êtes aux cieux*, parce que Dieu est partout ; — la phrase *pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, parce que c'était lui dire *stupidement :* Imite-nous ; — enfin, la phrase *et ne nous induisez point en tentation*, comme changeant *Dieu* en *diable*. Ce projet de Pater, adopté par plusieurs théophilanthropes, comprenait douze vers français, que voici :

Créateur des humains, des mondes et des cieux,
Que ton nom soit béni ! qu'il le soit en tous lieux !
Sur terre, au firmament, ta volonté soit faite !
Règne enfin, règne seul... Écarte la disette.
Sous tes yeux paternels que le blé, dans nos champs,

Multiplie... et suffise à nos besoins pressants!
Dans nos cœurs ta justice a placé la clémence :
Nous pardonnons... Grand Dieu! pardonne à qui t'offense,
Épargne la faiblesse et fais grâce à l'erreur.
De nos maux passagers allége la souffrance,
Et que tout homme juste, après son existence,
Repose dans ton sein... tous ont droit au bonheur [1].

Son dogme puisait à la source de toutes les religions, dans la Bible, dans l'Évangile de Jésus-Christ, dans le Vedam indien, dans le Coran, dans la théogonie grecque, dans les œuvres de Socrate, de Cicéron, de Sénèque, d'Épictète, de Marc-Aurèle, de Zoroastre, d'Aristote, d'Isocrate, de Guillaume Penn, d'Young et de Fénelon. Quintessence d'éclectisme, de tolérantisme, et aussi de vague croyance, immense fusion de tous les dogmes suivis jusqu'à ce jour.

Catholique, protestant, juif, mahométan, chacun pouvait être théophilanthrope, en gardant son *quant à soi* de religion. La théophilanthropie se déclarait *secte*, admettant toutes les *autres*. Les nouveaux croyants disaient : « Nos frères les sectaires catholiques, » et ils prêchaient sur toutes choses la concorde et la bonne intelligence. Ils ne disaient que « Jésus, vivant en Judée, il y a dix-huit cents ans. » En général, « des danses saintes » terminaient leurs réunions, comme cela avait lieu chez les peuples de l'antiquité.

Ce fut en janvier 1797 que la théorie se formula nettement et qu'elle commença à être pratiquée; une *École théophilanthropique* inséra son prospectus dans le *Moniteur* (8 juin 1797).

Le chef de la secte fut la Révellière-Lepaux, directeur, — appelé par les méchantes langues *Mahomet théophilanthrope* ou le *Pape théophilanthropique*, ou encore la Révellière-*laid*-

[1] Par le citoyen Félix Nogaret.

peau, à cause de sa ressemblance avec Ésope. On attribuait sa



fortune politique aux événements du 18 fructidor, et on l'appelait le saint-père des *citoyens-filous-en-troupe*. « L'idée de ce dernier nom est sans doute venue, dit un de leurs ennemis, de ce que le malheur veut que, dans les assemblées théophilanthropiques, il y ait toujours des filous fort adroits à fouiller dans les poches [1]. »

A chacun ce qui lui est dû : la Révellière-Lepaux a été le prophète; le citoyen Valentin Haüy, fondateur de l'Institution des jeunes aveugles, a été le promoteur de la théophilanthropie, dont Chemin-Dupontès se fit le catéchiste. La postérité, capricieuse, a néanmoins particulièrement adopté le premier. Haüy avait fait connaître la nouvelle secte par les cent bouches des journalistes; Mahomet théophilanthrope lui donna une forme, des rites, des assemblées.

Au coin de la rue des Lombards, rue Denis, n° 34, se tinrent les séances d'organisation. Dans ce local provisoire, on célébrait deux *fêtes religieuses et morales* par décadi [2]; et déjà, pour être reconnu apte à exercer le culte, le récipiendaire devait nécessairement prêter *serment de haine à la royauté et à l'anarchie, de fidélité et d'attachement à la République et à la constitution de*

[1] *Almanach violet*, pour l'an 1798.
[2] *Année religieuse des théophilanthropes*, par Chemin-Dupontès.

l'an III, ce dont était dressé procès-verbal[1]. Déjà la liturgie était en vigueur. Dans la salle, sur les murs, étaient des tableaux imprimés en gros caractères. On y lisait le fonds des vertus à l'ordre du jour chez les théophilanthropes, les maximes suivantes :

Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. — Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la patrie. — Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. — Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer. — Enfants, honorez vos pères et mères, obéissez-leur avec affection. — Soulagez leur vieillesse. — Pères et mères, instruisez vos enfants. — Femmes, voyez dans vos maris les chefs de vos maisons. — Maris, aimez vos femmes, et rendez-vous réciproquement heureux[2]. Excellente morale, assurément, telle que « la religion civile » pouvait et devait la prêcher à un peuple libre.

Les théophilanthropes disaient que Dieu avait la nature entière pour domaine, mais qu'il ne lui en fallait pas moins des temples en pierre, élevés par la main des hommes. Dans leur premier édifice religieux, provisoirement une maison de la rue Saint-Denis, ainsi que nous l'avons déjà dit, ils avaient élevé un autel simple, carré, couvert d'une étoffe rouge à fleurs d'or, sur lequel ils plaçaient des corbeilles de fleurs ou de fruits, selon les saisons. Tout auprès était une chaire, ou plutôt une tribune. Aux grandes solennités, les murs étaient tendus de tapisseries.

On officiait. On chantait des hymnes d'anciens poëtes, ou composés exprès, soit pour les paroles, soit pour la musique.

[1] Circulaire envoyée aux aspirants théophilanthropes. (Imprimé du temps.)

[2] *Manuel des théophilanthropes.*



Tous les décadis, avaient lieu les exercices du *jour de repos*. Pendant les chants, des enfants, ou un *lecteur* en tunique bleu céleste, en ceinture rose et en robe blanche, déposaient des fleurs sur l'autel. Les hymnes changeaient selon les saisons; on en consacrait un pendant trois mois. — Au printemps, on entonnait l'ode de J. B. Rousseau :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur.
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps!
Quelle grandeur infinie!
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!

Pendant l'été, on chantait deux strophes, dont la première :

Suprême auteur de la nature,
Pour t'aimer tu fis les mortels.
En vain l'erreur et l'imposture
Voudraient détruire tes autels :
Dans le cœur de l'être qui pense,
Le sentiment de ta présence
Naît et s'accroît par tes bienfaits;
L'athée en vain cherche à l'éteindre;
Son souffle encor n'a pu l'atteindre :
Il vit pour ne mourir jamais, etc., etc

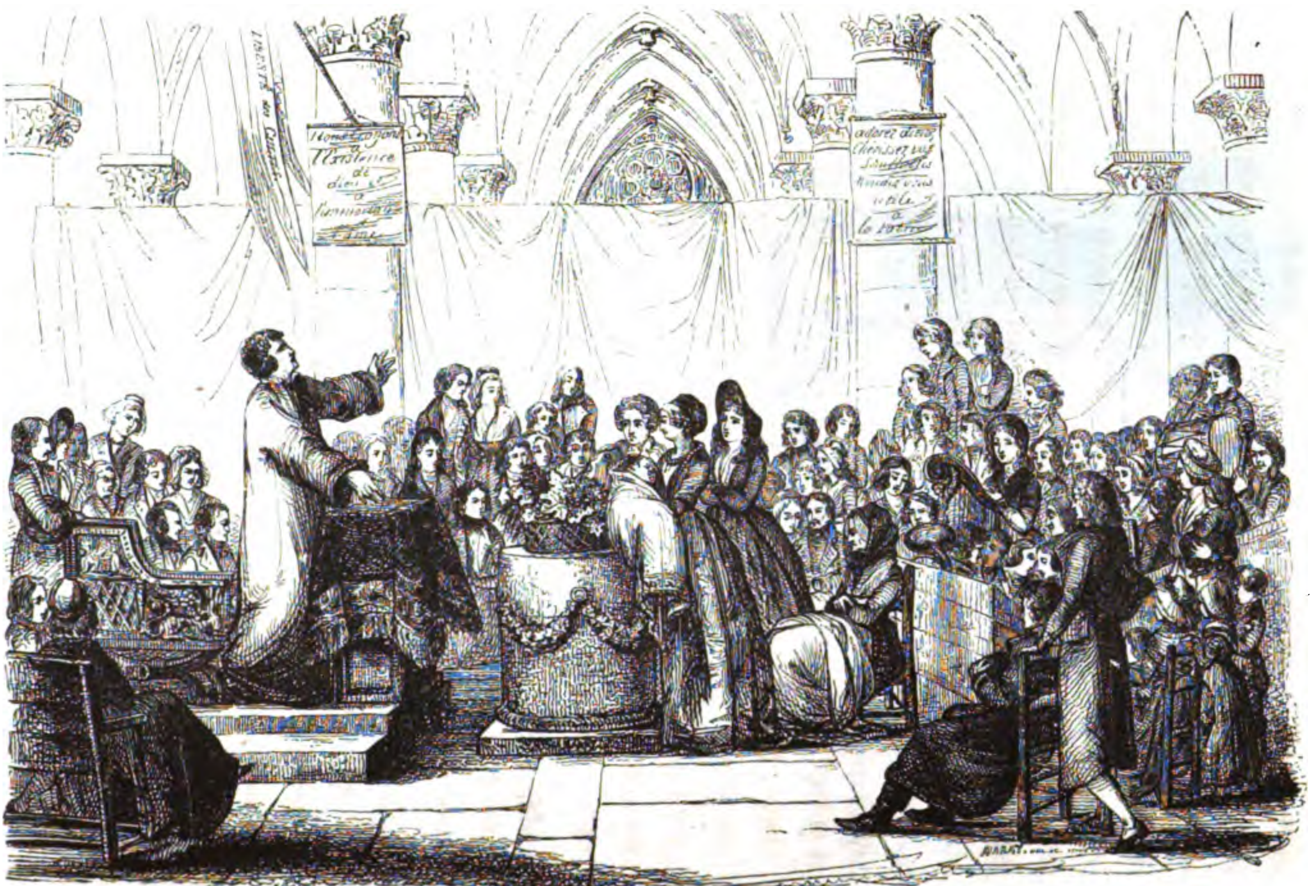
Pendant l'automne, trois strophes, dont la première :

Homme, adore un être suprême,
Dit Zoroastre au Bactrien.
Avant d'être tu n'étais rien :
As-tu su te créer toi-même?
Homme, adore un être suprême;
Il est ton père et ton soutien;
Il te nourrit, t'éclaire et t'aime;
Proscris le mal et fais le bien, etc.

Pendant l'hiver, quatre strophes, dont la première :

De votre Dieu, de vos semblables.
Accourez, sincères amis;
Avec ces titres respectables,
Parmi nous vous serez admis.
Cette enceinte heureuse et sacrée
S'ouvre aux cœurs purs et bienveillants;
Déposez loin de son entrée
Jusqu'aux moindres ressentiments, etc., etc.

ANNÉE 1797 — UN BAPTÊME SOUS LE DIRECTOIRE



IMP. SIMON RAÇON.

LE CULTE NATUREL (THÉOPHILANTHROPES.)

Ces hymnes étaient entremêlés d'invocations, en manière d'orémus faits par un *chef de famille*. Ils étaient variés : il y en avait deux *pour la Patrie*. L'office une fois achevé, le lecteur annonçait la fin de l'exercice par la formule suivante : « *La fête religieuse et morale est terminée.* » Il faut convenir que tout cela ressemblait beaucoup à la messe, moins la révélation et le sacrifice; c'était le vain effort d'hommes qui cherchaient instinctivement à se rapprocher de la religion sans en comprendre la révélation ni le dogme consolant et sacré.

Outre cet exercice général, on célébrait la *naissance des enfants*, avec un hymne et une invocation du chef de famille; l'enfant était apporté dans l'assemblée à la fin de la *fête religieuse;* le père, ou un autre parent, donnait ses noms et le tenait élevé vers le ciel. Le plus souvent, il y avait un parrain et une marraine, répondant de la morale future du nouveau-né. Bernardin de Saint-Pierre fut, à Saint-Thomas d'Aquin, le parrain théophilanthropique d'un enfant.

Les *mariages* donnaient lieu à des cérémonies plus nombreuses, mais toujours aussi simples. Après la *fête* ordinaire, les époux paraissaient près de l'autel, entrelacés de guirlandes de rubans ou de fleurs, dont les extrémités étaient tenues par les anciens des deux familles. Alors le *chef de famille* disait à l'époux: *Vous prenez N... pour épouse?* L'époux répondait : *Oui.* — A l'épouse : *Vous prenez N... pour époux?* L'épouse répondait : *Oui.* — Parfois, suivaient la pré-



sentation de l'anneau, la médaille d'union. Le chef de famille faisait un discours sur les devoirs du mariage, et la noce terminait la journée.

Au décès, après la *fête religieuse*, on suspendait aux murs du temple un tableau sur lequel étaient inscrits ces mots : « LA MORT EST LE COMMENCEMENT DE L'IMMORTALITÉ[1]. » Devant l'autel, on plaçait une urne ombragée de feuillage. Le plus proche parent du défunt envoyait aux théophilanthropes de son assemblée une lettre de faire part ainsi conçue, par exemple :



C.

M

Un de vos frères vient de perdre sa fille.

Conformément à la sixième et dernière section des Pratiques des *théophilanthropes*, décrit dans leur Manuel, page 50, un des lecteurs rappellera la défunte au souvenir des assistants, dans la fête religieuse et morale qui sera célébrée dimanche prochain, 7 mai (vieux style), octodi, 18 floréal an V, à onze heures précises du matin, rue Denis, 34, près celle des Lombards.

Le Père vous invite à venir avec lui attacher une fleur à l'urne de son Enfant, et prier le Créateur de la recevoir dans son sein paternel[2].

[1] *Manuel des théophilanthropes.*

[2] Ce billet se trouvait dans la collection du colonel Maurin.

Amis et parents se réunissaient. Le chef de famille faisait un discours dans le goût antique; après quoi on entonnait l'hymne funèbre, et les assistants jetaient des fleurs sur l'urne du défunt.

Les fêtes particulières étaient celles de Rousseau, de Socrate, de la Tolérance, de saint Vincent de Paul, de la *Fondation de la République*, de la *Souveraineté du peuple*, de la *Jeunesse*, des *Époux*, de l'*Agriculture*, de la *Liberté*, de la *Vieillesse*. C'est par là que le culte de la théophilanthropie tenait à la politique. Les prêtres des sectaires, priant pour tous les actes du gouvernement, attirèrent sur eux sa protection immédiate. Les temples catholiques leur furent accordés de moitié avec les premiers possesseurs, et bientôt la même église servit, de six heures du matin jusqu'à onze, aux rites catholiques, et, depuis onze heures, aux rites des théophilanthropes. Alors l'*administration du culte philanthropique* prévint du fait la fabrique de chaque paroisse, à peu près en ces termes : « Nous vous prévenons, citoyens, que, décadi prochain, nous prendrons possession du temple, pour l'exercice de notre culte. Nous vous invitons, en conséquence, à faire cesser le vôtre à onze heuzes précises du matin, ainsi que l'exige l'arrêté du département de la Seine, dont nous avons donné lecture[1]. »

Ce furent, dès ce moment, d'étranges cérémonies que les leurs. Des billets imprimés étaient envoyés pour inviter les citoyens aux fêtes extraordinaires. On continuait d'emprunter des tapisseries au patriote Palloy, qui donnait assez dans la théophilanthropie. Des officiers de paix faisaient leurs rapports sur la manière dont les séances s'étaient passées, mesure qui s'étendit bientôt aux offices des catholiques. Aux cérémonies théophilanthropiques, en effet, il arrivait souvent aux curieux de mon-

[1] Lettre manuscrite envoyée à la fabrique de Saint-Thomas d'Aquin.

ter sur les autels; et puis quelques-uns n'ôtaient pas leur chapeau ou parlaient haut, ce qui occasionnait du trouble et des discussions.

Cependant cette co-propriété des temples religieux suscita des différends entre les catholiques et les théophilanthropes. Parfois ceux-ci voulaient entrer trop tôt, ou bien ceux-là donnaient les clefs trop tard. Un ordre supérieur statua aussitôt sur le litige. Les clefs étaient remises chez le commissaire dont la juridiction s'étendait sur la paroisse, et c'était lui qui les donnait aux *administrateurs* de chacun des deux cultes[1]. Toutes choses furent légalement, judicieusement réglées. La fabrique catholique et l'administration théophilanthropique payèrent chacune leur écot, pour entretenir le temple où elles célébraient leurs cérémonies. Dans certaines églises, les théophilanthropes avaient la jouissance du buffet d'orgue.

Nous ajouterons que le gouvernement protégeait beaucoup ces derniers. Le ministre de la police générale leur allouait quelquefois des sommes à titre d'indemnité; mais ils n'en quêtaient pas moins pour les frais du culte. François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, envoyait gratuitement leur *Manuel* dans les départements. Ils avaient des adeptes parmi les membres du Directoire et des deux Conseils, parmi les savants, les artistes, les hommes de mérite. A Versailles, ils officièrent dans la chapelle du château; à Bordeaux, dans l'église de Saint-Éloi; à Bourges, dans la cathédrale : à Bourges, ils placèrent l'empereur Antonin dans le ciel, ils le canonisèrent. Le département de l'Yonne fut celui où la théophilanthropie obtint le plus de succès et dura le plus longtemps. Elle envoya des missionnaires en

[1] Extrait du registre des délibérations de l'administration centrale du département de la Seine.



IMP. SIMON RACON

UN THÉOPHILANTHROPE OU SECTAIRE DU CULTE NATIONAL

Suisse, en Italie et en Piémont. Dans ce dernier pays, un de ses apôtres, le prêtre Morardo, ci-devant piariste, publia des *Pensées libres sur le culte religieux et ses ministres.*

Si les théophilanthropes eurent des enthousiastes, ils eurent aussi de rudes détracteurs. Les catholiques détestaient autant que des païens ces hommes qui, pour ainsi dire, célébraient la messe en français. Une femme, à laquelle on demandait ce que les théophilanthropes allaient faire dans une église, répondit : « Ce sont des chrétiens qui vont apostasier[1]. » Leur adversaire politique le plus acharné était Camille Jordan, membre du Conseil des Cinq-Cents, qu'on avait surnommé Jordan-Carillon, Jordan-les-Cloches, parce qu'il avait, en pleine séance, demandé leur rétablissement, ce qui avait inspiré à Pons-de-Verdun une chanson dont le refrain était :

Que serait la religion,
Sans les dindin, dindin, dindon.

On envoya cette « Adresse des cloches de Lyon à Camille Jordan : »

« Din, don; din, don; din, don; din, don; din, don;din, don;
« Vos très-humbles et très-obéissantes servantes,
« Les Cloches de Lyon[2]. »

Enfin le peuple appelait par dérision « philancloches » ceux qui partageaient les idées de Camille Jordan. Mais le *Censeur des journaux* imprimait contre les sectaires : « Ces théophilanthropies ne sont autre chose que des clubs où, sous prétexte d'adorer Dieu en esprit et en vérité, on délibère *très-séditieusement* sur les affaires du temps. On s'y rassemble la nuit, etc. » Aussitôt,

[1] *Almanach violet*, pour l'an 1798.
[2] *Mémorial*, ou *Journal historique de la Révolution française*, par Lecomte. 1801.

Lachapelle prit leur défense dans le *Moniteur* (11 août 1797).

Plus tard Bonaparte, étant devenu consul, faisant du concordat une question politique des plus importantes, et s'imposant la mission de relever partout le culte catholique, abolit la secte des théophilanthropes. La chose se fit soudainement, à petit bruit, d'après sa manière accoutumée. Le culte de la nature avait envahi les départements, même l'étranger; aussi les préfets reçurent un beau jour la circulaire suivante, datée du 17 vendémiaire an X (1801) : « L'intention du gouvernement, citoyen préfet, est que les sociétés connues sous le nom de Théophilanthropiques ne puissent plus se réunir dans les édifices nationaux. Il me charge de vous en prescrire l'exécution; je lui rendrai compte de ce que vous aurez fait pour la remplir, et je vous prie de m'en prévenir avec exactitude. — *Le ministre de la police générale*, — FOUCHÉ [1]. »

Il fallut obéir, et sans attendre. Les détracteurs de la religion abolie eurent beau jeu pour rire et pour se venger des temps de persécution qu'ils avaient supportés. Parmi les plaisanteries faites à propos des théophilanthropes, nous citerons « La dispute du diable entre monsieur Dimanche, la citoyenne Décade, le curé de la paroisse des Innocents, le curé des théophilanthropes. Réconciliation de la Décade avec le Dimanche. Signé *Astaroth;* traduit de l'hébreu par Isaac *Nathan*[2]. » Parmi les pièces publiées contre La Révellière-Lepaux, *chef des filous-en-troupes*, il s'en trouve une, intitulée son *Testament et sa Mort*. On y remarque cette série de legs. « Je lègue à l'administrateur en chef des latrines du Palais-Égalité mes œuvres complètes, qu'il ne faut pas confondre avec celles du *père Bossu*. Elles se

[1] Pièce trouvée dans les cartons du colonel Maurin.

[2] Bibliothèque impériale.

trouvent en entier chez mon libraire. Quelque attaché que je sois à ma bosse, qui ne m'a jamais quitté, je la lègue à Barras, mon plus cruel ennemi, afin qu'il m'ait toujours à son dos. Je lègue au poëte Chénier, mon collègue de l'Institut, 100,000 francs, pour qu'il compose en mon honneur et gloire une ode, de sa façon et dans le genre qui lui est familier, comme la strophe suivante :

O divin La Révellière!
Des philanthropes le père,
Tout l'univers te révère:
Tu fis trembler tous les rois.
Aidé de ta seule bosse,
Tu renverses sceptre et crosse,
Et c'est du fond de ta fosse
Que tu leur dictes des lois [1].

« Je vous lègue à vous, mes chers théophilanthropes, vrais et braves jacobins, 500,000 francs pour rétablir vos sociétés populaires et hâter le retour des sacrifices humains. Vous placerez, dans le lieu de vos séances, mon buste fait d'*après la bosse*[2]. »

Barras avait dit un jour à La Révellière : « Mon cher collègue, fais-toi pendre; c'est le seul moyen de faire des prosélytes : les religions ne réussissent que par des martyrs. » Mais le pontife n'avait pas goûté, n'avait pas suivi ce conseil. Aussi sa religion dura-t-elle seulement six années, malgré Dupont de Nemours, Valentin Haüy, Moreau, Chemin-Dupontès et Janes, ses initiateurs. Une fois pourtant, aux Cinq-Cents, des membres se plaignirent « de ce que les prêtres catholiques abusaient de quelques mots échappés à la tribune contre le culte théophilanthropique pour en persécuter les partisans[3]. »

La secte des théophilanthropes, comme ces arbres exotiques

[1] Cette strophe nous semble être une parodie excellente de la poésie de Joseph Chénier.

[2] Testament et mort de La Révellière-Lepaux, chef des filous-en-troupes, par Fournier. (Imprimé du temps.)

[3] *Moniteur universel* du 29 juin 1797.

auxquels le sol et le climat de notre pays sont contraires, n'a pu prendre des racines profondes en France. Elle a donné quelques fleurs, obtenues par une atmosphère de serre-chaude, par la disposition morale des esprits sous le Directoire; mais ce n'a été que l'affaire d'un moment. Pourtant elle a laissé dans bien des imaginations une certaine religion vague et indéfinie, le déisme, le culte de la morale et de la nature. Les essais de religions qui se sont succédé depuis ont beaucoup emprunté à la théophilanthropie et n'ont pas fourni une plus longue carrière, parce qu'il n'y a pas de religion possible sans révélation. Le culte des théophilanthropes, aussi bien que celui de l'Être Suprême, prouvent d'ailleurs la nécessité d'une croyance chez les masses, en supposant même que l'on pût se réduire au seul point de vue politique. A cet égard, ces deux événements de la Révolution méritent de fixer l'attention des historiens et de toutes les intelligences qui cherchent à apprécier les phénomènes qui se produisent aux différents âges de la vie des peuples.

Revenons à notre point de départ; continuons notre revue de l'année 1797. Bien des livres avaient traité des questions politiques, philosophiques ou religieuses. Le comte Joseph de Maistre avait publié à Londres ses *Considérations sur la France;* dans la même ville avait paru la *Défense des émigrés français*, par Trophime-Gérard de Lally-Tollendal. Mentionnons les opuscules De la *Situation intérieure de la République*, par Charles Theremin, — sur les *Dernières Négociations et sur la Situation politique de l'Europe*, par Eschassériaux aîné, — de la *Pensée du Gouvernement*, par Barère, imprimé à Genève, — des *Moyens* « de régénérer la France et d'accélérer une paix durable avec ses ennemis, » par le citoyen Delacroix, — *Lettre de Thibaudeau à ses commettants*, — des *Réactions politiques*, des *Effets de la Terreur*,

par Benjamin Constant; — *Soldat, arrête encore*, pamphlet contre le Directoire, — le *Fléau des tyrans et des septembriseurs, ou Réflexions sur la Révolution française*... par un vrai patriote de 89 (Auguste Danican?)—La *Nourrice de Barras au président du conseil des Cinq-Cents*, signé *La Mère Gaudichon*, —*J'ai peur! et je leur fais peur!!!* « Lettre d'un militaire à l'un de ses camarades de l'armée d'Italie, sur la cause des débats actuels entre les majorités du conseil des Cinq-Cents et du Directoire exécutif, » par Lesage, — *Départ des cinq rois et des cinq reines pour Saint-Cloud*, suivis de leurs plus fidèles sujets, de leurs flatteurs, de leurs secrétaires, de leurs valets de chambre, de leurs dames de tabouret et d'honneur, etc., etc. » — *De la France, relativement à l'Angleterre et à l'Autriche*, par J. A. Mourgue, — *Le Peuple et le Sénat traités comme ils le méritent*, par Marmontel, — *Buonaparte dévoilé aux yeux de la France et de l'Europe entière*, par J. T. Bigrat[1].

La Harpe avait écrit sur « le fanatisme dans la langue révolutionnaire, » ou de la persécution suscitée par les barbares du dix-huitième siècle, contre la *religion chrétienne et ses ministres*. Le citoyen Lachapelle avait imprimé des *Considérations philosophiques sur la Révolution française*, et Fantin Désodoards, l'*Histoire philosophique de la révolution de France*. Madame Necker avait depuis longtemps mis au jour les *Réflexions sur le divorce*, et son livre de l'*Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*.

Les publicistes s'occupaient incessamment des rentiers et de leurs embarras, des émigrés et de leur retour, de la vente des biens nationaux de la France et de la Belgique, surtout de nos triomphes en Italie. Il parut une « Chanson poissarde sur la

[1] Bibliothèque impériale.

prise de Mantoue, » — une ode sur les succès de l'armée d'Italie, par T. Poulle, — de nombreuses chansons sur la paix, — des vers à la louange de Hoche, — et une foule de brochures relatives à la journée de fructidor.

Le théâtre était une école de galanterie. Grétry a mis en musique, pour l'Opéra, *Anacréon chez Polycrate*, de J. H. Guy; au Théâtre-Français, on a représenté *Junius* ou le *Proscrit*, par Monvel fils; *Agamemnon*, par Lemercier; *OEdipe à Colonne*, par Ducis; le *Journaliste* ou l'*Ami des mœurs*, par Lombard de Langres; *Mirza*, par Patrat: la *Paix*, par Aude; les *Modernes Enrichis*, par Pujoulx. Le théâtre de l'Odéon a ouvert ses portes le 20 mai 1797, dans la salle du faubourg Saint-Germain, où était le *Théâtre de la Nation*. Au nouveau Théâtre-Italien, on a joué *Lisbeth*, paroles de Favières, musique de Grétry, et *Ponce de Léon*, par Berton; à l'Opéra-Comique, la *Famille suisse*, paroles de Saint-Just, musique d'Adrien Boiëldieu, l'*Heureuse nouvelle*, des mêmes auteurs, le *Barbier de village* ou le *Revenant*, de Grétry, et enfin le « Programme de la fête funèbre du général Hoche, » paroles de Joseph Chénier, musique de Chérubini, ont attiré les spectateurs. Le théâtre Molière a donné la *Baronne de Chantal*, par Cubières; celui du Vaudeville, *Arlequin jaloux*, par A. F. Coupigny, et le *Troubadour*, par Leprévot d'Iray et Philipon la Madelaine; celui de la Gaîté, le *Mariage de Nânon*, l'*Enfant du bonheur*, le *Moine;* celui de l'Ambigu-Comique, les *Diableries* ou *Gilles ermite*, *Anacréon à Suresnes*, parodie, *Coraline* ou l'*École du théâtre*, le *Libelliste* ou les *Effets de la Calomnie*, le *Prisonnier d'Olmutz* ou le *Dévouement conjugal*, la *Restitution légitime* ou les *Portraits du jour*, la *Paix* ou les *Amants réunis*. Les titres de toutes ces pièces en disent assez sur les goûts de l'époque.

Les caricatures étaient mieux réussies que par le passé, tant sous le rapport de l'art que sous le rapport de l'esprit. Comme toujours, elles s'attaquaient aux événements les plus importants ou dégénéraient en personnalités. Souvent même, maintenant, elles faisaient acception des personnes plus que des choses. Par exemple, le coup d'État de fructidor avait inspiré, outre la caricature de Mahomet-théophilanthrope, une autre caricature sur Pichegru, un des principaux déportés. Pour texte, d'un côté on voyait le plan de campagne du général passé aux royalistes; de l'autre, on voyait l'exécution de ce même plan :

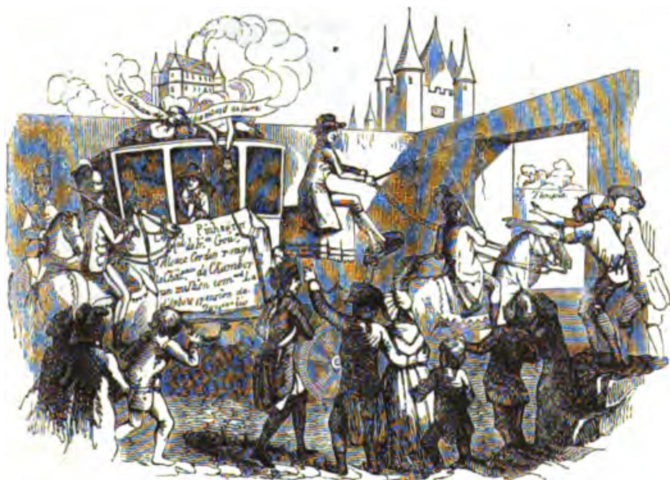
Plan de campagne de Pichegru.

Je passe le Rhin avec des soldats de toutes les armes choisies. Je proclame le roi, j'arbore le drapeau blanc. Le corps de Condé et l'armée de l'empereur s'unissent à nous. Je repasse le Rhin et je rentre en France. Nous marchons sur Paris, et nous y serons dans quatorze jours.

Plan que Pichegru exécute.

Destitué... le.. du Rhin. Je marche sur Arbois pour planter mes choux. Élu député au conseil des Cinq-Cents, premier président du nouveau tiers, je vais au Temple de la...[1]

L'homme propose et Dieu dispose.



Je sais monter à cheval. | On m'apprend à monter en voiture[2]

[1] Voir, pour l'entière intelligence de ce plan, le plan véritable de la trahison de Pichegru.

[2] Cartons de la Bibliothèque impériale.

Une animosité sans pareille contre les Anglais existait chez le peuple. Un journal s'était intitulé l'*Ennèmi du gouvernement anglais*[1]. On célébrait partout le *Triomphe des armées françaises* et de nos généraux déchirant à belles mains la carte de l'Europe, — comme on avait autrefois célébré le triomphe de la République et celui de la Montagne, — comme on devait célébrer plus tard le triomphe de Bonaparte.

Les journaux parus dans l'année sont : — l'*Avis du peuple*, — le *Journal typographique et bibliographique*, — le *Babillard*, journal du Palais-Royal, — le *Bien-Informé*, — le *Palladium de la Constitution*, avec cette épigraphe : « Vouloir changer sans cesse de gouvernement, c'est s'exposer à changer sans cesse de vêtements ensanglantés. » — Le *Questionneur*, etc., etc.

[1] Bibliographie Deschiens.



IMP. SIMON RAÇON.

LE TRIOMPHE DES ARMÉES FRANÇAISES

A PROPOS DU TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO

CHAPITRE VI

Armements contre l'Angleterre. — Projet d'envahir la Suisse. — Anniversaire du 21 janvier. — Berthier à Rome. — Les émigrés à Rome. — Louis XVIII à Mittau. — Mort de Stanislas-Auguste, dernier roi de Pologne. — Révolution romaine; dépossession du pape. — République helvétique. — Projet d'une expédition en Égypte — Embarquement; généraux, savants, hommes de lettres, artistes. — La « situation des Maltais. » — Bonaparte en Égypte; Alexandrie; les Pyramides; Aboukir; Seydenan; révolte du Kaire. — Création de l'*Institut d'Égypte;* la *Décade égyptienne;* le *Courrier d'Égypte.* — Faction des « Amoureux. » — Affaires de Naples. — Championnet et Mack, dit le *général Saint-Janvier.* — Caricature sur l'Achille aux pieds légers. — Descente en Irlande. — Établissement de la conscription militaire. — Adresse du Directoire aux Français. — Sa situation. — Treilhard remplace François de Neufchâteau. — Portrait historié de Barras. — Les brigands de Royal-Carnage. — Anniversaire du 18 fructidor. — Fête de la fondation de la République. — Première Exposition des produits de l'industrie française. — Fête de la Liberté ou du Dix Août; monuments des arts rapportés d'Italie. — Mœurs du pays. — Journaux. — Plaisirs divers.

Le déplacement des hostilités occupait toutes les têtes. Le cri de *Mort aux Anglais!* était unanimement poussé, et le Directoire, dès le 4 janvier 1798, avait fait saisir toutes les marchandises anglaises; le 5, il avait été autorisé à ouvrir un emprunt de 80 millions, pour opérer une descente dans les îles Britanniques. La France d'alors renouvelait presque l'*Invincible Armada,* rassemblée au seizième siècle par Philippe II d'Espagne. Les charpentiers faisaient des dons pour aider à la construction des vaisseaux, et des volontaires nombreux se présentaient pour aller « combattre les agents de Pitt et de Cobourg dans leur pays. » Bonaparte visitait les ports de la Manche, afin d'étudier la question relative à cette descente dont chacun parlait. Le gou-

vernement français ne se bornait pas, d'ailleurs, à menacer l'Angleterre, il songeait aussi à envahir la Suisse, projet que Carnot et Barthélemy avaient toujours combattu, et que leur disparition faisait renaître et exécuter. Un club helvétique était établi à Paris, et l'on pouvait facilement susciter une révolution en Suisse contre les « oligarques de Berne et de Fribourg, » dénoncés à l'Europe dans une *Adressc.* Le 28 décembre dernier, le Directoire avait décrété que la République française prenait sous sa protection les personnes qui réclamaient contre la souveraineté de Berne et de Fribourg; il soutenait les cantons qui, subordonnés aux autres, n'avaient pas une entière égalité de droits politiques; dans les commencements de 1798, après des soulèvements divers sur le territoire helvétique, nos soldats envahissaient le pays de Vaud pour intervenir. Ce fait devait être fécond en résultats.

Le député Bailleul avait proposé d'élever dans l'enceinte du conseil des Cinq-Cents un monument en l'honneur de la journée de fructidor (5 janvier); un anniversaire bien solennel du 21 janvier 1793 devait encore plus frapper de stupeur les royalistes: le Directoire ne lâcha point l'occasion, et, dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice), toutes les autorités se réunirent, notamment Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures, et La Révellière-Lepeaux, président des *Cinq* et chef des théophilanthropes. Celui-ci prêcha contre la royauté; le Conservatoire de musique exécuta un hymne dans lequel on remarque cette strophe :

Rien n'absout les tyrans. Quand un roi fut rebelle,
Toujours la nation peut dicter son trépas.
La voix d'un peuple entier n'est jamais criminelle,
Et nous le sommes tous si Louis ne l'est pas
S'il en est qui veuillent un maître,

De rois en rois dans l'univers,
Qu'ils aillent mendier des fers,
Ces Français (*Bis.*) indignes de l'être.

La salle du conseil des Anciens était ornée de festons de verdure, et sur la tribune, très-richement décorée, reposait le Livre de la Loi. La séance s'ouvrit au son des fanfares, au bruit de l'artillerie placée dans le jardin des Tuileries; et Garat, président, établissant un parallèle entre Louis XVI et Charles Ier, s'écria : « Le supplice de Charles fut l'opprobre des Anglais dont il commença l'esclavage; celui de Louis fut l'honneur de la France dont il assure la liberté... »

L'institution de la fête de la souveraineté du peuple (décret du 1er février 1798) et la mise en état de siége des villes de Montpellier et de Lyon (7 février), entachées de royalisme, coïncidèrent aussi avec de graves complications extérieures. Le général Louis-Alexandre Berthier (depuis prince de Neufchâtel) avait été chargé de venger, à Rome, l'outrage fait à l'ambassadeur français et la mort de Duphot. Il s'avança contre la capitale des États pontificaux, s'en empara, occupa le château Saint-Ange (10 février), et chassa les émigrés du territoire italien. On consacra ce fait par une caricature avec ces couplets sur l'air des *Pendus* :

Par une proclamation
On chasse la condition.
Quoi! nous chasser de l'Italie!
Que la noblesse est avilie!
Traiter ainsi gens comme nous,
C'est allumer notre courroux!

Ah! si nous pouvions nous venger!
Nous pouvons nous dédommager.
Soutenons la noblesse antique,
Détruisons cette République...
Mais ils ont pour eux la raison,
Et, pour l'appuyer, du canon.

Que deviendront tous nos projets!
Nous n'obtenons aucun succès:
Ah! quand un peuple s'émancipe,
Tous les rois y cassent leur pipe;
Hélas! nous sommes sans pouvoir!
A quoi sert notre désespoir?

Ces vers figuraient au bas de la gravure les *Émigrés à Rome*,

que nous reproduisons. La proclamation de Berthier anéantissait les émigrés en Italie, dans le moment même où Louis XVIII voulait organiser une coalition plus redoutable que les précédentes, quittait le duché de Brunswick, et, cherchant un asile plus éloigné de la France, se rendait en Russie, à Mittau, résidence que lui offrait le czar Paul Ier (Pétrowitz), successeur de Catherine II. Paul Ier, empereur depuis le 17 novembre 1796, reçut Louis XVIII à bras ouverts, et le « roi de France » se consolait à Mittau, château où il retrouvait avec bonheur des apparences de royauté, des gardes du corps, un grand aumônier et des courtisans. Un revenu de deux millions lui fut assigné. Stanislas-Auguste, dernier roi de Pologne, avait expiré à Saint-Pétersbourg (12 février 1798), après avoir reçu deux cent mille ducats de pension en compensation de sa renonciation au trône de Pologne, de la déposition de sa couronne. Le 26 janvier 1797, une convention entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, avait établi le partage définitif des États de Stanislas-Auguste. La France avait perdu une alliée fidèle.

Ce que chacun prévoyait arriva : une révolution eut lieu à Rome; la *république romaine* se constitua sous les auspices de Berthier (15 février); le pape Pie VI fut dépossédé par le Directoire, sans cependant quitter d'abord son palais, où le garda un poste de cinq cents hommes. Cinq jours après, Pie VI, escorté par un détachement de dragons français, fut conduit à Sienne; les cardinaux et les grands propriétaires de l'État romain furent déclarés émigrés. Il va sans dire que la République française s'empressa de reconnaître la République romaine. Le 23 février, l'amirauté anglaise mit en état de blocus les côtes au nord de la Seine, à cause des préparatifs de descente en Angleterre.

1798



Les émigrés à Rome.

G. Havard Editeur — Histoire — Musée de la République française

Du côté de la Suisse, les choses marchèrent avec non moins de promptitude. Le congrès de Rastadt reconnut le Rhin pour limite de la France (1er mars). Guillaume-Marie-Anne Brune, commandant en chef des troupes dirigées vers la Suisse, remporta la victoire à Fribourg (2 mars); la ville de Berne capitula, et la *République helvétique*, une et indivisible, fut constituée d'autorité par le général vainqueur. Brune détruisit la chapelle de Morat, « pour élever, écrivit-il à Bonaparte, l'arbre de la liberté sur ses décombres. » Le Directoire donna aux Suisses une constitution unitaire, contre laquelle se soulevèrent plusieurs cantons, notamment ceux de Berne et de Lucerne (12 mars); le 16 mars, il fallut que Brune procédât au désarmement de la Suisse; le 26 avril, Genève fut réunie à la France. Le Corps législatif helvétique s'ouvrit (12 avril) à Arau.

Cependant Bonaparte s'ennuyait d'être inactif; l'expédition contre l'Angleterre lui semblait folle, ou tout au moins intempestive; il trouvait que « Malte était à vendre » et qu'il convenait de s'emparer de l'Égypte. Ses études étaient dirigées vers ce but. Peu lui importait que Bernadotte, ambassadeur à Vienne, fût insulté, assailli dans son hôtel par une foule mécontente de voir arborer le drapeau tricolore, et qu'il quittât la capitale de l'Autriche (13 avril); que les Anglais évacuassent Saint-Domingue (9 mai); que de sérieuses difficultés s'élevassent à propos des élections des députés élus pour remplacer le tiers sortant des Conseils, et que le Directoire les annulât en grande partie (11 mai). Il disait : « Les Directeurs ne veulent pas de moi. Il faudrait les renverser et me faire roi... J'ai sondé le terrain. La poire n'est pas mûre... » Et il demandait à commander une expédition en Égypte.

En maintes circonstances, le Directoire s'était vu critiquer

par le vainqueur de l'Italie, et, par suite, il était devenu de plus en plus jaloux de sa propre autorité. Les désirs de Bonaparte ne trouvèrent que peu de résistance de sa part; la politique directoriale s'en arrangea : le Directoire avait surtout peur de ses glorieux amis. On abandonna donc les projets de descente en Angleterre, et Bonaparte, chargé d'ordres secrets, partit le 3 mai pour Toulon, où une flotte considérable se composait. On envoyait le jeune général en Égypte, espérant bien, tout porte à le croire, que l'Égypte l'ensevelirait sous ses sables. La flotte comptait trente et une voiles de guerre, cent quarante bâtiments de transport, et dix-neuf mille hommes de troupes, ayant pour généraux l'élite de nos armées, — Bonaparte, chef de l'expédition, Kléber, Berthier, Desaix, Louis-Nicolas Davoust (depuis prince d'Ekmülh), Louis-Marie-Joseph-Maximilien Caffarelli-du-Falga, Lannes, Murat, Junot, Leclerc, Antoine-Guillaume Rampon, etc. Une compagnie de savants suivait l'armée et se recrutait, entre autres, de Berthollet, Desgenettes, Larrey, Thouin, Geoffroy, Delille, Champy, Conté, Fourrier, Monge, Girard, Costaz, Redouté, Lapeyre et Denon. L'amiral Brueys commandait la flotte et était escorté des contre-amiraux Villeneuve, Duchayla, Decrès et Gantheaume. Bonaparte aspirait tant à de nouvelles expéditions, que, retenu à Paris par les lenteurs du pouvoir exécutif, il ne put contenir ses ressentiments; il exigea impérieusement son départ. Aussi, dans un entretien qu'il eut au Luxembourg, il menaça de donner sa démission si les tergiversations du Directoire ne cessaient pas. Le directeur Rewbel, lui présentant une plume, répondit froidement : « Signez-la, cette démission, général. » L'impatient se calma, et les difficultés s'aplanirent.

En s'embarquant à Toulon (19 mai 1798), Bonaparte fit cette

proclamation : « Soldats! vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre : vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges, il vous reste à faire la guerre maritime. Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, mais point encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette mer et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles. Soldats! l'Europe a les yeux sur vous. Vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre. Vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire. Soldats, matelots, fantassins, canonniers, soyez unis; souvenez-vous que le jour d'une bataille vous avez tous besoin les uns des autres. Matelots, vous avez été jusqu'ici négligés; aujourd'hui, la plus grande sollicitude de la République est pour vous. Vous serez dignes de l'armée dont vous faites partie. Le génie de la liberté, qui a rendu dès sa naissance la République l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers et des contrées les plus lointaines. » Le jour de son arrivée à Toulon, le général avait dit : « Je promets à chaque soldat qu'au retour de cette expédition il possédera de quoi acheter six arpents de terre. »

Certes, le Directoire avait eu tort de remettre Bonaparte à la tête d'une armée; s'il voulait le perdre, il n'avait peut-être qu'à en faire prématurément un homme politique. Qu'arriva-t-il? le héros de l'Italie devint aussi le héros de l'Égypte. La France eut les yeux sur lui. Chemin faisant, il prit l'île de Malte et soumit sans combattre l'ordre des chevaliers à une capitulation honteuse. Une gravure représenta la *Situation des Maltais*, avec ce texte : « Le 24 prairial an VI, le grand maître de Malte et tous

les chevaliers des différents ordres remirent à la République



française la ville et les forts, et renoncèrent de suite à leur suzeraineté[1]. » L'ordre de Malte s'était vainement placé sous la protection de l'empereur de Russie. Caffarelli, parcourant l'île dont il admirait les fortifications, s'écria : « Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes. » Voilà comme les Français s'étaient emparés de l'un des premiers ports du monde !

Le *petit caporal* glorifiait ainsi sa route à travers les flots de la Méditerranée. Débarqué à Aboukir, il ordonna à ses soldats de respecter la religion de Mahomet, pour ne pas exaspérer les infidèles. « Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont mahométans ; leur premier article de foi est celui-ci : *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.* Ne les contredites pas ; agissez avec eux comme vous avez agi avec les juifs, avec les Italiens ; ayez des égards pour leurs muftis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques. »

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

Ses amis n'eurent plus rien à craindre et ils cessèrent de chanter :

On porte aux cieux un héros,
Tant qu'il est utile;
On jouit de ses travaux,
Ensuite on l'exile.
Cela n'est pas trop décent,
Mais c'est l'usage à présent
D'une ré, ré, ré,
D'une pu, pu, pu,
D'une ré,
D'une pu,
D'une république
Bien démocratique.

Le lendemain de son débarquement, Bonaparte prend Alexandrie (2 juillet), dont il confie le commandement à Kléber. Une médaille anglaise consacre ce fait d'armes.



A la bataille des Pyramides (21 juillet), il s'écrie, inspiré comme le prophète : « Soldats ! songez que du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent ! » Il remporte une victoire signalée, qui le conduit aux portes du Kaire (29 juillet). A Aboukir, il se montre supérieur à sa mauvaise fortune ; et, apprenant la ruine de la flotte, il dit à son armée : « Eh bien, il faut rester ici ou en sortir grands comme les anciens ! » Deux vaisseaux et deux frégates ont seuls échappé au désastre (1er août). La bataille de Seydenan, gagnée par Desaix sur Mourad-Bey, rehausse les espérances de notre armée (7 octobre). Le Kaire s'est révolté (21 octobre) ; Bonaparte lui impose silence par son adroite politique, en accolant son nom à celui de

Mahomet. Il assiste à la fête du départ de la caravane du Kaire pour la Mecque, et il veut que les Égyptiens participent à la fête de la fondation de la République.

Il a créé l'*Institut d'Égypte*, dont il est le président (23 septembre). Cet institut s'occupa de dresser un tableau comparatif des mesures égyptiennes et françaises; de composer un dictionnaire français-arabe et un calendrier égypto-cophto-grégorien. Deux journaux furent rédigés au Kaire, la *Décade égyptienne*, feuille des savants, et le *Courrier d'Égypte*, feuille politique. On avait fondé un *Tivoli* égyptien. Les arts et l'industrie étaient importés au Kaire; aussi les ennemis de Bonaparte ne pouvaient plus chanter ce couplet composé à propos de l'expédition d'Égypte :

Que de talents jetés à l'eau,
Et que de fortunes perdues!
Que de gens courent au tombeau
Pour porter Bonaparte aux nues!

Ce guerrier vaut son pesant d'or;
En France personne n'en doute;
Mais il vaudrait bien plus encor
S'il valait tout ce qu'il nous coûte[1]!

Nos succès en Égypte étaient tels, que la Porte Ottomane, dans l'intérêt de l'islamisme et par suite de traités antérieurs avec la Russie et l'Angleterre, avait déclaré la guerre à la France. En outre, l'Égypte avait été inondée d'exemplaires d'un manifeste publié par le Grand Seigneur, et où on lisait ces phrases propres à soulever les vaincus contre les vainqueurs : « O vous, défenseurs de l'islamisme! ô vous, héros protecteurs de la foi! ô vous, adorateurs d'un seul Dieu! qui croyez à la mission de Mahomet, fils d'Abder-Allah, réunissez-vous et marchez au combat sous la protection du Très-Haut! Grâce au ciel, vos sabres sont tranchants, vos flèches sont aiguës, vos lances sont perçantes, vos canons ressemblent à la foudre! Dans peu, des troupes aussi

[1] *Mémorial de la Révolution de France.*

nombreuses que redoutables s'avanceront par terre, en même temps que des vaisseaux aussi hauts que des montagnes couvriront la surface des mers... Il vous est, s'il plaît à Dieu, réservé de présider à leur entière destruction. Comme la poussière que les vents dispersent, il ne restera plus aucun vestige de ces infidèles, car la promesse de Dieu est formelle : L'espoir du méchant sera trompé, et les méchants périront. Gloire au Seigneur des mondes! »

La campagne d'Égypte échappait donc aux prévisions du Directoire. Non-seulement Bonaparte y consolidait sa réputation de général, mais cette guerre avait agrandi le cercle de la coalition contre la France. De tous les côtés les ennemis se levaient; dans un temps donné, le bras du petit caporal devait être nécessaire au salut du pays. Bonaparte ne se trompait pas dans ses pressentiments, quand il pensait que l'Égypte lui donnerait un nouveau baptême de gloire militaire, quand il se disait « qu'il en reviendrait à son aise, » absolument comme il le voudrait; quand il prétendait « que les grands noms ne se font qu'en Orient. » Relégué sur la terre africaine, il n'en surveillait pas moins les affaires de France; il se formait un cercle dévoué parmi les généraux et les savants qu'il avait emmenés avec lui. Les hommes de guerre qui n'étaient point hors de France ne devaient pas, selon ses prévisions, jouer un rôle comparable au sien. Les soldats, mangeant la « sainte pastèque, » disaient que leur général en chef s'était laissé déporter en Égypte, comme « un bon enfant; » mais l'absence de Bonaparte, loin de lui être préjudiciable, le servirait assurément. Il ne s'effrayait guère des mécontentements survenus dans son armée. Un grand nombre de militaires regrettaient leur patrie, où ils avaient laissé les objets de leurs affections. Bonaparte avait près de lui la *Faction*

des amoureux, à la tête desquels il plaçait le général Berthier, qui possédait une tente « consacrée au portrait de sa maîtresse. » L'humeur des soldats s'emportait surtout contre Caffarelli-du-Falga, qu'ils croyaient avoir fait naître l'expédition. Celui-ci marchait avec une jambe de bois, ayant perdu la sienne sur les bords du Rhin. Quand, dans leurs murmures, ils le voyaient passer en boîtant, ils disaient à ses oreilles : « Celui-là se moque bien de ce qui arrivera, il est toujours bien sûr d'avoir un pied en France[1]. »

En quittant l'Italie, Bonaparte avait laissé à ses successeurs une belle carrière à parcourir. Là, si l'Autriche et l'Angleterre essayaient de tourner les armes du roi de Naples contre les Français, en revanche les populations de la partie septentrionale s'étaient unies à nous et voulaient porter la propagande chez leurs frères du Midi. L'excès même des rigueurs de la reine Caroline-Marie, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, donnait des espérances à la cause révolutionnaire italienne. A son instigation, le consul général de France avait été insulté, ce qui prépara les esprits à la révolte, ce qui donna une situation nette à nos généraux. On accusa Caroline-Marie de fomenter aux portes de Rome une nouvelle Vendée, chose vraisemblable, sinon vraie. Notre défaite d'Aboukir fut à Naples l'objet de joies publiques, d'ivresses délirantes; l'amiral anglais Horace Nelson, vainqueur dans un des plus terribles combats navals qui aient été livrés depuis l'invention de la poudre, reçut des ovations sans nombre. Plusieurs mois se passèrent, pour le héros anglais, en plaisirs, en festins, dont lady Hamilton était l'âme ; lady Hamilton semblait être la Cléopâtre de ce nouvel Antoine. Pendant ce temps, la reine de Naples signait des

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène*

traités avec la Grande-Bretagne et avec la Russie, et le baron Charles Mack de Leibarich, général autrichien, venait organiser l'armée napolitaine. Mais le baron de Mack, ancien quartier-maître-général sous le prince de Saxe-Cobourg, ancien antagoniste malheureux de Pichegru, était, ainsi que nous l'allons voir, un triste héros, malgré le cas que Pitt faisait de ses talents. Ayant pour adversaire un homme tel que Jean-Étienne Championnet, qui s'était signalé aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, et qui, arrivé à Rome le 19 novembre, avait dirigé alors la partie la plus active de l'armée d'Italie, Mack proférait des menaces ressemblant à de la forfanterie. L'Autrichien ne s'en fit pas faute : le langage d'un bravache maladroit et celui d'un irrésistible capitaine sont parfois les mêmes; la différence ne consiste que dans la manière de corroborer les paroles par les actions. Le baron de Mack « ordonna » à l'armée française de quitter ses postes avancés, de vider le territoire de la République romaine. Championnet ne se laissa point intimider; il invoqua la foi des traités, au lieu « d'obéir. » Alors le général autrichien, fait capitaine-général de l'armée napolitaine, et dont les plans de campagne avaient émerveillé tout le monde, excepté l'habile Nelson, annonça aussitôt qu'il considérait la réponse de Championnet comme une déclaration de guerre. Les hostilités commencèrent vigoureusement. Les Français, surpris par une brusque agression, eurent d'abord le dessous, puis ils reprirent une offensive glorieuse. Cette campagne coûta la vie à douze mille Napolitains. En outre, les Français prirent quatre-vingt-dix-neuf pièces de canon, vingt et un drapeaux et trois mille chevaux. L'armée ennemie fut complétement mise en déroute : le roi Ferdinand IV, la reine Caroline-Marie, leur famille, leurs créatures, ne pouvant nous disputer Naples, furent forcés de s'em-

barquer (fin décembre) sur le vaisseau-amiral de Nelson, qui les conduisit en Sicile. Ils emportaient avec eux les meubles précieux de la couronne, tous les trésors des palais de Caserte et de Naples, et une somme de vingt millions.

Des caricatures françaises s'attaquèrent au « valeureux » général Mack, lequel, disait-on, avait pris la fuite dans la déroute. Elles l'appelèrent « Achille aux pieds légers, » et, faisant allusion au patron des Napolitains, elles tracèrent ainsi le portrait équestre du lieutenant du général *Saint-Janvier*[1], avec ce texte au bas :



Votre lieutenant fanfaron,
Monsieur de Mack, jadis baron,
Nous menaça, nous et les nôtres.

Tandis que vers lui nous filons,
Crac... il nous montre les talons,
Accompagné de plusieurs autres[2].

Ce succès était glorieux pour le nom français; mais il était restreint et sans influence réelle sur les affaires générales; ses

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

[2] Cette chanson n'a été bien connue que dans les premiers mois de l'année 1799.

résultats même eurent peu de durée. Pendant ce temps, la coalition étrangère prenait chaque jour de nouvelles forces. Louis XVIII avait mis l'empereur de Russie dans ses intérêts; d'autre part, notre malheureux combat naval d'Aboukir avait persuadé à l'Angleterre qu'il suffisait « d'un bon coup de collier » pour mettre la France à la raison; néanmoins le 14 décembre, une corvette française de vingt canons, la *Bayonnaise*, avait enlevé à l'abordage une frégate anglaise de vingt-six canons. Ce fait enflammait notre patriotisme.

Toutes les âpres inimitiés séculaires existantes entre les deux peuples s'étaient ravivées. Des agents anglais parcouraient la France; pour les arrêter, le Directoire avait été autorisé à faire des visites domiciliaires. Une alliance de subsides fut conclue (18 décembre) entre l'Angleterre et la Russie contre la France. La Prusse seule restait neutre.

Pour nous, nos victoires se continuaient en Italie et en Égypte, — presque inutiles en Égypte, mais fructueuses en Italie. Le 9 mai, les Anglais avaient évacué Saint-Domingue; le 20, débarqués au port d'Ostende, en Belgique, ils avaient été défaits. Le 22 août, le général français Joseph-Amable Humbert, sur le compte duquel les journaux de l'opposition royaliste s'égayaient souvent en rappelant au public son ancienne profession de marchand de peaux de lapins ou de chevreaux, opéra une descente en Irlande, avec quinze cents hommes; il s'empara d'abord de Killala; puis, battu à Ballinamack (8 septembre), il fut obligé de capituler à Conangen devant le général Cornwallis, fut fait prisonnier sur parole, et bientôt échangé. Le ministère anglais s'empara de ses instructions et de sa correspondance, qu'il répandit à profusion dans toute l'Angleterre.

Tels furent les événements militaires de l'année 1798. Les

victoires avaient été nombreuses, mais elles avaient été contre-balancées par de sérieuses défaites. Pour faire face aux armements nouveaux de l'Europe, nous avions établi la conscription militaire, nous avions effectué une levée de deux cent mille « conscrits, » de vingt à vingt-deux ans. Dès le 12 janvier de cette année, le général Jourdan avait proposé au conseil des Cinq-Cents le premier projet de la conscription militaire, d'après lequel tous les citoyens devaient être inscrits sur les rôles d'une armée auxiliaire, dont ils feraient partie, — en temps de paix depuis dix-huit jusqu'à vingt et un ans, — en temps de guerre depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-quatre. On avait ajourné le projet, tant que les hostilités n'avaient pas commencé. Mais la situation s'aggrava; le Directoire désespéra de maintenir l'état de paix. A la fin de juillet 1798, Jourdan apporta un nouveau projet, où la faculté de remplacement n'existait pas, où il supprimait la distinction de l'armée auxiliaire et de l'armée active. On discuta : « S'il est des rois, dit un orateur, qui ne soient pas assez fatigués de défaites, qu'ils tremblent! Le premier coup de canon verra partir une seconde fois toute la jeunesse française. » A propos du non-remplacement, principe égalitaire, un autre orateur s'écria : « Que le riche, avec son or corrupteur, n'obtienne pas le privilége déshonorant de ne point servir sous les drapeaux de la patrie! Que le laboureur et l'artisan, cette classe utile et laborieuse, qui seule enfante la richesse des nations, le voient à leurs côtés partager sur le champ de bataille les dangers du combat et cueillir avec eux les lauriers de la victoire... » La loi fut votée dans son esprit tout républicain, et Joseph Chénier fut chargé d'écrire une « adresse aux Français, » destinée à doubler le patriotisme des masses, à leur faire comprendre que le gouvernement n'abandonnait point le désir, ni même

l'espérance d'une paix prochaine, en publiant toutefois cette déclaration vigoureuse : « La République indulgente a laissé sur le trône des rois agresseurs; mais elle n'a pas prétendu leur accorder le droit de violer les traités et de continuer la guerre au milieu de la paix : de nombreux, de puissants motifs ranimeraient aisément contre eux votre colère magnanime. » Ce langage traduisait bien les prévisions du Directoire, qui, de temps en temps, reprenait des allures révolutionnaires.

Examinons donc les actes politiques et la situation du gouvernement directorial en présence de l'embrasement général qui menace l'Europe. Dorénavant, puisque l'aspect des choses a changé, nous devrons nous occuper, en politique, non pas de la lutte des patriotes contre les aristocrates, non pas de la lutte d'un principe contre un autre principe, mais seulement de la querelle de Bonaparte avec le Directoire. Le petit caporal ramène désormais toutes les choses à lui : l'histoire devient individuelle. Le moment va bientôt arriver aussi où nous verrons comment les Français s'arrangent de l'ambition du héros; comment, après avoir perdu leur énergie sous le Directoire, à force de s'amuser et de rire, ils ont été éblouis par les rayons de la gloire de Bonaparte et se sont livrés à lui.

Imprudemment tranquilles après le départ de l'illustre général pour l'Égypte, les directeurs semblaient n'y plus penser. Le jurisconsulte Jean-Baptiste Treilhard avait succédé (15 mai 1798), dans la chaise directoriale, au poëte Nicolas-Louis-François de Neufchâteau, tout préoccupé de littérature et d'industrie, et qui reprit le portefeuille de l'Intérieur. Au fond, nous ne saurions trop le répéter, la démocratie faisait peur au Directoire, — autorité bâtarde et provisoire, sorte de pont jeté entre 1795 et 1804. Il aimait les mots, plus que les actes révolutionnaires.

Les hommes à principes véritables le détestaient sans mesure et n'étaient pas dupes de ses faux-semblants républicains; de son serment prêté, le jour de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, dans le temple de la Victoire; « des missions importantes, mais lointaines,» qu'il confiait aux généraux patriotes; de sa proclamation aux Français à propos des assemblées primaires, laquelle disait en substance : « Ni royauté ni dictature, mais la liberté et la république; » de sa célébration de la fête de la souveraineté du peuple; de la manière dont il honorait le souvenir de la journée du 10 août[1], en ayant soin de mettre en regard la fête du 18 fructidor, etc., etc.

Car il est certain pour beaucoup de gens, au contraire, que la haine du Directoire s'exerce avec passion contre les derniers des jacobins, et qu'il veut « fructidoriser » même les pays étrangers, alliés de la France. Les deux Conseils, d'accord sur ce point avec le pouvoir exécutif, exigent la célébration des décadis, « portant ainsi atteinte à la liberté individuelle, » selon l'opinion de Lucien Bonaparte; ils cherchent à assimiler les condamnés aux émigrés, en vertu des lois des 19 et 22 fructidor an V.

Paul Barras surtout, le « grand homme » du Directoire, fut en butte à l'animadversion publique, tant à cause de ses orgies et de ses prodigalités que pour ses mines démocratiques, lui vicomte et né d'une famille si ancienne, qu'on disait proverbialement dans son pays : « *Noble comme les Barras*, aussi anciens que les rochers de Provence, » lui, frère d'un émigré appartenant à l'armée de Condé. Comme tous les hommes à double face, il était doublement accusé. Les républicains voyaient en lui un

[1] Voir un peu plus bas les détails de cette fête, remarquable à cause des monuments d'art apportés d'Italie.

aristocrate, et les royalistes un *roi bourreau* ayant pour sceau une guillotine. Un portrait *historié* de Barras courait tout Paris. Voilà comme on plaisantait sur le protecteur du général Bonaparte, au moment où son protégé gagnait de nouveaux titres à l'admiration générale et comblait de joie les « amants de la gloire, » au moment où Lucien Bonaparte se trouvait au nombre des députés nouveaux. Barras se dépêchait d'assouvir sa propre ambition et d'exécuter tous les projets dont Carnot l'avait cru capable : protection éhontée des traitants et des fournisseurs, pots-de-vin reçus pour les affaires administratives, système développé de rapines et de concussions.

La politique des directeurs a été mise en défaut. Ils ont envoyé en Égypte le vainqueur de l'Italie, en espérant qu'il s'y perdra, et Bonaparte n'est point encore enseveli sous les sables du désert! Des divisions existent parmi les membres du Directoire, qui, néanmoins, a su s'attacher un peu les deux Conseils, et pour qui la guerre est une source intarissable de douleurs. Il lui faut des généraux habiles, les plus illustres, pour combattre la nouvelle coalition. Eh bien, il préfère prendre la voie des négociations avec « les rois agresseurs, » plutôt que de les réduire à l'impuissance en donnant carte blanche à Moreau, à Augereau, à Bernadotte ou à Bonaparte. Dans le public, on ne cesse de le bafouer : il en rit, et il agit en despote, et il se pavane dans sa royauté à cinq branches. Il aime le pouvoir pour le pouvoir, par amour-propre ; il est assez républicain pour frapper les monarchistes ; assez monarchiste de conduite pour frapper les républicains : il s'escrime aisément contre les nobles, les prêtres, les émigrés, et aussi contre tous les gens à principes fixes et démocratiques. Reconnaissons-le, les fonctionnaires du gouvernement actuel sont pour le moins aussi soupçonneux que

ceux des hommes de la Terreur. Les visites domiciliaires sont fréquentes; les citoyens, afin de pouvoir circuler librement, doivent toujours avoir en poche leur « robe nuptiale, » c'est-à-dire leur passe-port ou leur carte de sûreté[1] : cette mesure, prise en apparence pour échapper aux conspirations des émigrés ou aux brigands de *Royal-Carnage*, — nom donné à une bande d'assassins qui pillent le département d'Ille-et-Vilaine, — sert mieux encore à l'inquisition politique de *Satan-Merlin*.

Et pourtant les Parisiens sont maintenant peu dangereux : ils s'endorment dans les fêtes; il ne leur manque que l'abondance du pain. Les réjouissances populaires de l'époque se ressemblent toutes; trois d'entre elles, seulement, pendant l'année 1798, méritent de fixer notre attention, à cause des changements qu'elles ont opérés dans l'industrie et dans les arts. Ce sont les fêtes du 18 fructidor, de la fondation de la République et de la Liberté ou du 10 août.

Dans la première (4 septembre 1798), le Champ de Mars fut disposé avec une grande pompe. On y vit, modelés en carton, des sceptres brisés, des attributs de la royauté, du culte de la superstition et de l'intolérance, avec cette inscription : « Malheur à qui voudra les relever ! »

Dans la seconde (21 septembre 1798), François de Neufchâteau, de directeur devenu ministre de l'Intérieur, mit à exécution une idée fort heureuse et en même temps fort utile au pays. Par ses soins, dans le Champ de Mars, à l'ouest de l'autel de la Patrie, fut bâtie, tout fériquement, une sorte de quartier percé de rues, et plein de constructions avec boutiques et magasins. C'était une *Exposition des produits de l'industrie française*. On avait fait appel aux principaux manufacturiers de la France,

[1] *Mémorial de la Révolution française.*

ANNÉE 1798 - PORTRAIT SATIRIQUE

PAUL BARRAS, ROI DE FRANCE, ET DE LOMBARDIE, COMTE DE NICE, PRINCE DE LIÉGE,



PREMIER DU NOM, DE NAVARRE, DUC DE BRABANT, DUC DE SAVOIE, ÉLECTEUR DE COLOGNE.



IMP. SIMON RAÇON.

Plus que Néron MON VICOMTE est despote;
Se pavanant sous sa rouge capote,
Ce ROI bourreau pérore sur un ton
Dont rit tout bas le badaud dans sa crasse;
C'est Arlequin, Pantalon ou Paillasse.
Contrefaisant les airs d'Agamemnon

en piquant leur amour-propre, en excitant leur émulation. La veille de la fête, François de Neufchâteau se rendit « à la foire, » comme on appela d'abord cette exposition, accompagné du jury des arts, de magistrats et de savants, et il prononça un discours commençant ainsi : « Ils ne sont plus, ces temps malheureux où l'industrie, enchaînée, osait à peine produire le fruit de ses méditations et de ses recherches ; où des règlements désastreux, des corporations privilégiées, des entraves fiscales, étouffaient les germes précieux du génie ; où les arts, devenus en même temps les instruments et les victimes du despotisme, lui aidaient à appesantir son joug sur tous les citoyens, et ne parvenaient au succès que par la flatterie, la corruption et les humiliations d'une honteuse servitude. » Suivait la diatribe de rigueur contre « les factions passées ; » puis le ministre énumérait les avantages dont la France serait redevable à cette innovation. François de Neufchâteau dit encore : « C'est une première campagne contre l'Angleterre. Nos manufactures sont les arsenaux d'où doivent sortir les armes les plus funestes à la puissance britannique. » Un temple de l'Industrie avait été élevé au milieu du quartier improvisé. On y exécuta des symphonies, et une foule de curieux le vinrent visiter chaque jour, après avoir parcouru les rues de l'Exposition.

La troisième fête dont nous ayons à parler est celle de la Liberté. Les monuments des arts, venus d'Italie, en formèrent l'ornement principal.

A neuf heures du matin, tous les citoyens faisant partie du cortége se réunirent sur la rive gauche de la Seine, en face du Jardin des Plantes. Les chars, destinés à porter les monuments d'arts, se rangèrent sur le boulevard du Sud ; ils étaient ornés de trophées, de guirlandes et d'inscriptions. En trois grandes

divisions s'étendit le cortége; en avant de la première, il y avait une bannière sur laquelle on lisait : HISTOIRE NATURELLE, suivie des professeurs administrateurs du Muséum, des élèves et des amateurs choisis exprès, marchant des deux côtés des chars de cette division. Le premier char portait des minéraux, avec cette inscription : « Chaque jour l'art y découvre des propriétés nouvelles. » — Le second, des pétrifications de Vérone, avec cette inscription : « Monuments de l'antiquité du globe. » — Le troisième, des graines de végétaux étrangers vivants, avec cette inscription : « Cocotier, bananier, palmier, etc. » — Le quatrième, des végétaux étrangers vivants, avec cette inscription : « Elles multiplieront nos richesses et nos jouissances. » — Le cinquième, un lion d'Afrique. — Le sixième, une lionne. — Le septième, un lion du désert de Sahara. — Le huitième, un ours de Berne; puis deux chameaux et deux dromadaires. — Le neuvième, des outils et ustensiles d'agriculture en usage en Italie, avec cette inscription : « Cérès sourit à nos trophées. » — Le dixième, deux blocs de cristal, avec cette inscription : « Don fait par les habitants du Valais à la République française. »

On lisait sur la bannière de la seconde division : LIVRES, MANUSCRITS, MÉDAILLES, MUSIQUE, CARACTÈRES D'IMPRIMERIE DE LANGUES ORIENTALES. — *Les sciences et les arts soutiennent et embellissent la liberté.* Un chœur de musiciens chantait des hymnes patriotiques; il était suivi de députations des sociétés libres des sciences; des députations d'artistes des principaux théâtres de Paris; des artistes typographes; des conservateurs des bibliothèques publiques; des professeurs de l'École polytechnique; des professeurs du Collége de France, portant le buste d'Homère posé sur un trépied antique, devant lequel une bannière faisait flotter cette phrase : « Sept villes se disputèrent

l'honneur de lui avoir donné naissance, » au dessus duquel on lisait ces deux vers du poëte Le Brun :

Ce génie a créé son art et ses rivaux,
Il n'eut point de modèle, et n'aura point d'égaux.

Venaient ensuite des professeurs des Écoles centrales, des élèves distingués. Cette division comprenait six chars couverts de devises : 1° « Aliment du jeune âge et charme des vieux jours ; » — 2° « Il ne faut pas loger la science, il la faut épouser (Montaigne) ; » — 3° « L'ignorance ne convient qu'au despotisme ; » — 4° « Laissons dire les sots ; le savoir a son prix (La Fontaine) ; » — 5° « Donnez des fleurs, donnez ; j'en couvrirai ces sages (Delille) ; » — 6° « Vivre ignorant, c'est être mort (Sénèque). »

Sur la bannière de la troisième division, était écrite cette pensée de Lavallée : « Les arts cherchent la terre où croissent les lauriers. » Suivaient : — un chœur de jeunes artistes, chantant des couplets de circonstance ; — les élèves ayant remporté les prix de peinture, de sculpture ou d'architecture ; — les administrateurs du Musée central des arts, du Musée spécial de l'École française, du Musée des monuments français ; — les professeurs des écoles de peinture, sculpture, architecture, et tous leurs élèves, portant cette bannière :

MONUMENTS DE LA SCULPTURE ANTIQUE

La Grèce les céda ; Rome les a perdus :
Leur sort changea deux fois, il ne changera plus[1].

Cette troisième division comprenait vingt-neuf chars, où se trouvaient les chevaux de bronze doré de l'église Saint-Marc de Venise, — les neuf Muses, — l'Amour et Psyché, — la Vénus

[1] Fête de la Liberté, et entrée triomphale des objets de sciences et d'arts recueillis en Italie. An VI. Programme.

du Capitole, — le Mercure du Belvédère, — Vénus et Adonis, — l'Antinoüs égyptien et celui du Belvédère, — le Tireur d'épine, — le Discobole, — le Gladiateur mourant, — le Méléagre et une amazone, — Trajan, — l'Hercule Commode, — Marcus Brutus, — Caton et Porcie, Zénon, Démosthènes, Posidippe, Ménandre, — la Santé, — Cérès, — le Laocoon, — l'Apollon du Belvédère. A tous ces chefs-d'œuvre on avait appendu des inscriptions qu'il serait trop long de rapporter ici. Une autre bannière, avec le mot TABLEAUX, déroulait cette inscription : « Artistes, accourez ! vos maîtres sont ici. » Et l'on voyait défiler tour à tour — la Transfiguration de Raphaël, — des toiles du Dominiquin, de Jules Romain, du Titien, de Paul Véronèse, etc. ; accompagnées par les commissaires du gouvernement en Italie, ayant à leurs chapeaux la plume tricolore, et dans leurs mains des couronnes de laurier.

Ainsi formé, le cortége se rendit, par les boulevards neufs, et par celui des Invalides, jusqu'au Champ de Mars, où le Conservatoire exécuta le poëme séculaire d'Horace, naguère mis en musique par François-André-Danican Philidor, puis un chant dithyrambique, dans lequel on remarquait cette strophe :

Beaux-arts, rois sans esclave, honneur de la patrie,
Venez dans leur palais succéder aux tyrans ;
Leur trône est abattu, leur mémoire est flétrie ;
De l'immortalité, sublimes conquérants,
La vôtre est à jamais chérie.
Venez dans leur palais succéder aux tyrans [1].

Le soir, il y eut danses et illuminations ; de plus, ce fut une fête à lendemain. Toutefois cette cérémonie ne produisit pas un effet uniforme sur les contemporains. Quelques-uns regardèrent la translation des objets d'art de l'Italie à Paris comme une sorte

[1] Fête de la Liberté et entrée triomphale, etc. Programme déjà cité.

de « pillage officiel ; » d'autres s'évertuèrent à prouver que l'on avait eu raison d'enlever des monuments aux Italiens, qui, eux-mêmes, avaient dépouillé la Grèce ; certains critiques virent là un « acte de conquérants, » qui ne se contentaient pas de vaincre, mais dont la cupidité était visible. La plupart ne se laissaient point aller à ces scrupules « anti-français, » et la muse des faiseurs de chansons célébra l'entrée triomphale des monuments des arts et des sciences, sans se préoccuper de savoir si, plus tard, il faudrait rendre ce que l'on prenait maintenant à la terre classique du génie.

En marche triomphale,
Voyez-vous l'APOLLON,
L'HERCULE et la VESTALE,
Et VÉNUS et CATON ?

Tout héros, tout grand homme
A changé de pays ;
Rome n'est plus dans Rome :
Elle est toute à Paris[1].

Arts et Industrie, compagnons de la Gloire, telle était désormais la trinité sociale du Français. Pour lui le régime militaire devenait à l'ordre du jour. En 1788, il avait pris le costume de la joyeuse folie, car, à cette époque, il ne prévoyait pas encore les temps de sérieuse politique ni les changements de forme gouvernementale qui allaient suivre. En 1789, il avait aimé l'uniforme, mais l'uniforme de garde national, de soldat-citoyen,



armé pour la défense de ses droits nouveaux. En 1793, il avait

[1] Par les auteurs des *Dîners du Vaudeville*.

volontiers endossé le costume hybride du sans-culotte, moitié civil, moitié militaire. En 1798, la France, appuyée sur la Constitution de l'an III, tenait dans ses mains l'ancre, la corne d'abondance, le caducée du commerce et la branche de laurier[1]. C'était l'emblème faux ou vrai de la prospérité matérielle du pays, due aux succès de la puissance militaire.

Soit que déjà les idées se portassent absolument ailleurs, soit que les réquisitions eussent enlevé partout les jeunes gens au cerveau enthousiaste, la littérature proprement dite, poésie, roman et théâtre, brilla moins que dans les précédentes années. La fougue de l'esprit audacieux, révolutionnaire, s'était complétement dissipée, et elle n'avait pas encore été remplacée par l'inspiration de l'art véritable. Si nous exceptons la musique, dignement représentée, nous voyons Joseph Chénier, Le Brun et Ducis tenir la première place parmi les poëtes, nous voyons David et Gérard à la tête des peintres. De laborieux compilateurs publient leurs travaux; des savants distingués, de Lacépède, Jean-Baptiste Say, de la Mettrie, ont une grande renommée. Pierre-Francois-André Méchain et Jean-Baptiste-Joseph Delambre, astronomes, terminent la mesure de l'arc du méridien entre Perpignan et Barcelone, pour obtenir la grandeur du quart du méridien; et l'on déduit de cette grandeur la longueur du mètre, base de tout le nouveau système métrique. Un Conservatoire des arts et métiers a été établi à Paris (15 mai 1798); le Conseil d'instruction publique a été créé (6 octobre). Pierre-Jean-George Cabanis, à la fois médecin, philosophe et littérateur, ami de Mirabeau, beau-frère par alliance de Condorcet, et jouissant déjà d'une grande réputation, a commencé de publier ses *Rapports du physique et du moral de l'homme*, ouvrage qui

[1] Les petites gravures de la page 259 se trouvent en tête d'un *Almanach* du temps.

constitue le fondement le plus solide de sa gloire. Cabanis, professeur d'hygiène aux écoles de Paris (1795), membre de l'Institut des sciences et des arts (1796), professeur de clinique à l'École de médecine (1797), représentant du peuple au conseil des Cinq-Cents (1798), a déjà fait paraître, en 1797, un travail sur les *Degrés de certitude de la médecine*, et des traductions de l'allemand, *Mélanges de littérature allemande*. On le regarde comme ayant posé les principes de la psychologie.



Nous pourrions presque passer sous silence les ouvrages de politique publiés dans le cours de l'année 1798, tant leur importance est minime. La plume de Benjamin Constant n'a tracé qu'une brochure adressée « à ses collègues de l'assemblée électorale du département de Seine-et-Oise ; » le traître Dumouriez a imprimé, à Hambourg, un « Tableau spéculatif de l'Europe ; » G. Feydel a traité « De notre situation actuelle à l'égard de l'Angleterre ; » « Voulez-vous, a écrit Saint-Aubin, voulez-vous qu'on paye mieux les fonctionnaires publics et les rentiers, faites-nous venir les sequins d'Italie plutôt par des rouliers que par des banquiers, etc. ; » Eusèbe Salverte a parlé « De la balance du gouvernement et de la législature, et de ses moyens d'équilibre dans l'état actuel des choses ; » il a paru la *Vérité!!!* 20 et

30 germinal an VI, recueil de pièces contre Louis XVIII; Richer-Sérisy s'est adressé au Directoire, en faveur des victimes de la journée du 18 fructidor; Roland-Gaspard Lemerer a rédigé un « Appel à la nation française » sur ce même coup d'État; Auguste Danican a publié : « Cassandre, ou quelques réflexions sur la Révolution française et la situation actuelle de l'Europe. » Ajoutons à cette liste quelques écrits sur l'anniversaire du 21 janvier 1793, sur la prise de Malte, sur les élections, sur l'expédition d'Égypte et sur les affaires d'Italie, et nous aurons donné une idée du mouvement intellectuel sous le rapport politique[1].

Les journaux n'apparaissent plus en grand nombre. Beaucoup n'atteignent que quelques numéros. On lit nouvellement : l'*Accusateur public;* — l'*Arlequin*, journal de pièces et de morceaux; — le *Cousin de tout le monde*, ou la liberté de la presse; — l'*Écho de l'Europe;* — l'*Ennemi des tyrans;* — le *Journal du Commerce;* — le *Juif errant;* — *Mathusalem;* — le *Messager des relations extérieures;* — le *Tribun du peuple*, ou l'ami des défenseurs de la patrie, etc. Mais les plus suivis sont les journaux d'arts, de modes et de prétendue littérature, tels que le *Mercure français*, — le *Parisien*, journal du commerce, des arts et des colonies, — la *Toilette*, journal de politique et de littérature, — le *Papillon*, journal de politique, des grâces et des plaisirs, avec cette épigraphe rimée : Gai quand je pourrai, mais toujours vrai; — le *Réconciliateur*, avec ce vers pour épigraphe : « Enfants du même Dieu, vivons du moins en frères[2]. »

Aux théâtres, le public n'a pas manqué. Des spectateurs, à l'Opéra, pour entendre le « Chant des Vengeances, mêlé de pantomimes, » paroles et musique de Rouget de Lisle, — les *Fran-*

[1] Bibliothèque impériale.

[2] Bibliothèques Deschiens et Pixérécourt.

çais en Angleterre, partition en deux actes; — *Appelle et Campaspé*, en un acte, poëme de Demoustier, musique d'Éler; — *Olympie*, tragédie lyrique de Guillard, musique de Kalkbrenner! Des spectateurs, au Théâtre-Français, pour voir *Scipion l'Africain*, par Sauvigny; — les *Projets de mariage*, par Alexandre Duval; — *Blanche et Montcassin*, par A. V. Arnault; — *Ophis*, par Lemercier; — le *Vaporeux*, par Marsollier! Des spectateurs, au Théâtre-Italien, pour applaudir *Zoraïme et Zulnar*, opéra en trois actes, paroles de Saint-Just, musique de A. Boiëldieu! Des spectateurs, au Vaudeville, pour rire au *Nouveau Magasin des modernes*, par Després et Deschamps[1]!

Les lieux de plaisirs fréquentés par les Parisiens, sont: — le parc de Monceaux, ou les folies de Chartres, — le Jardin de Biron, — le jardin de Paphos, — le pavillon de Hanovre et l'hôtel de Richelieu, — Idalie, — le jardin du parc des Sablons, — le bal du parc de Saint-Cloud[2]. Il s'est ouvert un théâtre des *Victoires nationales*, mais on a fermé *Louvois* depuis le 21 fructidor an V. Parfois des courses équestres, au Champ de Mars, sont applaudies par cent mille spectateurs. De tous les côtés s'établissent des pantomimes, des redoutes, des bosquets de Flore, des *fantoccini*, des plantations de mai, des grottes hollandaises, etc.

Les mots *grande fête, belle fête, fête magnifique*, sont stéréotypés sur les affiches qui tapissent les murs de Paris. Donnons un modèle du genre : à Monceaux, on joue les *Sauvages du Missouri*, ou l'attaque et la prise des Illinois par les Français, « pantomine à spectacle et à grand orchestre, avec marches, danses, combats à la manière des sauvages, et marche

[1] Bibliothèque de Soleinne.

[2] *Précis historique* sur les fêtes, les spectacles, etc., par Ruggieri.

triomphale à double orchestre du citoyen Saint-Georges[1]. » Que d'incroyables et de merveilleuses se coudoient dans toutes ces réunions publiques! Combien vont battre des mains aux ascensions d'aérostats! On se presse chez Garchi, glacier, rue de la Loi (Richelieu), et chez Juliet, son concurrent, au pavillon de Hanovre; chacun se plaît à consulter les devins et les tireuses de cartes, dont plusieurs annoncent la fin du monde; enfin la mode va d'excentricités en excentricités; le jeu, dans les salons, tient aussi une place importante, et bien des satires, bien des épigrammes atteignent cette désastreuse passion.

[1] Le *Bien informé*, journal de thermidor, an VI.

CHAPITRE VII

Les républiques de l'Europe; la république *parthénopéenne*. — Lutte contre les coalisés. — Déficit. — Fin de la deuxième guerre de Vendée; Hédouville. — Détails de guerre en Égypte et en Europe. — Jourdan *écrevisse;* Jourdan malade. — Dissolution du congrès de Rastadt; assassinat des plénipotentiaires français. — On crie : Vengeance! — Fête funèbre en l'honneur de Bonnier, Roberjot et Jean Debry. — Extraits de discours. — Changements dans le Directoire et dans le ministère. — La bête noire de madame Bonaparte; les filles de M. l'abbé. — Les résultats de la révolution, dite du 30 prairial (18 juin 1799). — Les *rois fainéants*. — Épigramme. — Situation de la France, d'après un message du Directoire. — Discours de Français de Nantes. — Réunion du Manége; ses séances. — Troubles. — Loi des otages. — Royalisme dans les départements. — Faits militaires en Italie et sur le Rhin. — Testament de la république cisalpine. — Masséna à Zurich. — Plaisanteries sur Suwarow. — Bonaparte rentre au Kaire par la porte de la Victoire. — Sultan Kébir et sultan le Juste. — Bataille d'Aboukir. — Retour de Bonaparte en France. — Denon, Monge et Berthollet. — Entrée de Bonaparte à Paris; accolade fraternelle. — Fête donnée à Bonaparte et à Moreau. — Deux toasts.

Jamais la République française ne s'occupa plus activement de propager les formes républicaines chez ses voisins qu'elle ne le fit au moment où elle allait se dissoudre elle-même. Elle avait établi les républiques lémanique, cispadane, transpadane, ligurienne, cisalpine, batave; le 23 janvier 1799, après les succès du général Championnet, après la fuite de Caroline-Marie en Sicile, un gouvernement fut organisé à Naples, sous le nom de République parthénopéenne, dont une assemblée constituante devait délibérer les lois fondamentales. Singulière contradiction dans les actes du Directoire! Il en résulta que souvent la France d'alors s'imposait à ses protégés, et qu'elle les tyrannisait pour les rendre républicains selon ses idées, ainsi que cela eut lieu

en Suisse. N'est-ce pas un effet vraiment providentiel? Sous le rapport du libéralisme, le Directoire joue une comédie, dont un homme, guerroyant en Égypte, s'apprête à venir faire lui-même le dénoûment.

La France luttait, d'ailleurs, avec avantage, sinon avec une supériorité prononcée, contre toute l'Europe : Bonaparte, Moreau, Masséna, Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre Macdonald (depuis duc de Tarente), Championnet, Jourdan, etc., commandaient ses armées. Elle avait pris l'offensive; disons plus, elle devenait conquérante et traitait de gré à gré avec les vaincus, selon son bon plaisir. Le 2 janvier 1799, elle notifia aux gouvernements d'Allemagne qu'ils eussent à refuser passage aux troupes russes envoyées contre nos soldats. C'était parler hautement; mais il le fallait bien, puisque, le 5, la Russie et l'Angleterre conclurent un nouveau traité d'alliance défensive et offensive contre la République, puisque, le 28, la Porte Ottomane et les Deux-Siciles s'allièrent aussi contre nous, le jour même où le représentant Gabriel Malès, rapporteur de la commission des finances au Conseil des Cinq-Cents, constatait un déficit de cinquante millions, et proposait de rétablir l'impôt sur le sel à raison d'un sou par livre pesant. Les embarras financiers ne devaient pas arrêter nos gouvernants, heureux d'avoir vu (20 janvier) le général Gabriel-Marie-Théodore-Joseph Hédouville, homme de douceur et de conciliation, terminer la deuxième guerre de Vendée sans effusion de sang, sans proscription et sans désastres. Il est vrai que, depuis la mort de Charette, l'insurrection ne se composait plus que de bandes isolées, éparses dans le Morbihan.

Les opérations militaires occupent deux théâtres, en Europe et en Égypte. Nos regards se porteront donc successivement

vers l'un et l'autre, tant que l'expédition d'Égypte ne sera pas accomplie. Au reste, politiquement, cette expédition a des conséquences qui se rattachent aux affaires de France. Bonaparte n'a point dit adieu aux choses du gouvernement intérieur. Il combat et sait attendre tout du temps et des événements.

Une expédition envoyée en Syrie (4 février) a été heureuse. Sur la route, le général Jean-Louis Ébenezel-Reynier a pris El-Arish (18); la ville de Gaza est tombée au pouvoir de Kléber et de Lannes (25). Le 1er mars, Jourdan, commandant en chef de l'armée du Danube, a passé le Rhin; mais, le 3, la garnison française de l'île de Corfou a capitulé devant une flotte saxo-russe. Le jour même (6 mars) où l'armée d'Égyte s'est emparée du Kaire, nos troupes ont effectué la conquête du pays des Grisons. Du 7 au 10, Bonaparte a assiégé et pris Jaffa; le 12, le Directoire a déclaré la guerre à l'Autriche et à la Toscane; et, pendant que Jourdan se laisse battre (25) à Stokach, en Souabe, par l'archiduc Charles, Claude-Jacques Lecourbe se place au rang des généraux les plus habiles par la manière dont il combat et triomphe dans la Valteline (24-27). Le gouvernement français a fait arrêter le pape en Toscane (27), et nos soldats, le lendemain, sont entrés à Florence, lorsque, à quelques jours de là (30), le général autrichien Kray de Krayova nous a battus sur l'Adige. Somme toute, le mois n'est pas mauvais, et les esprits satiriques, les hommes qui applaudissent à chaque revers éprouvé par le pays, trouvent seulement à plaisanter sur la marche rétrograde, sur l'habile retraite de Jourdan, dont le courage n'a pu, à Stokach, résister à la supériorité du nombre. On décrie Jourdan, on le persifle à qui mieux mieux, on assure « qu'il est venu et qu'il a fui; » on le représente, dans une caricature,

à cheval sur une écrevisse, avec cette inscription tirée des psaumes : « *Et tu, Jordanis, quia conversus es retrorsum.* »



Accuser Jourdan d'aimer à fuir, c'est condamner le malheur. Ce général, désolé, tombe malade, et le Directoire pense qu'il y a lieu de le remplacer ; Masséna lui succède en réunissant sous son commandement les deux armées de l'Helvétie et du Danube. *Jourdan est malade,* dit-on alors avec malice, il se retire à Strasbourg, il va rétablir sa santé.

En avril, nous prenons Sour ou Tyr en Syrie (3); mais, près de Vérone, d'abord, par excès de confiance dans l'intrépidité de ses soldats, Barthélemy-Louis-Joseph Schérer attaque l'armée autrichienne, du double supérieure à la sienne, et il a été battu : il a éprouvé ensuite un échec à Magnano (5). Andoche Junot (depuis duc d'Abrantès) remporte, le 8, la victoire de Nazareth ; ce brillant fait d'armes se produit au moment de la rupture du congrès de Rastadt, au moment où se forme une deuxième coalition contre la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, d'une

partie de l'empire germanique, des rois de Naples et de Portugal, de la Russie, de la Turquie et des États barbaresques. Bonaparte triomphe à Mont-Thabor (16), Joachim Murat prend Tabarieh (17), mais les Francais sont défaits à Cassano, sur l'Adda. Nous avons dit avec raison plus haut que, dans la lutte, la France n'obtient pas « une supériorité prononcée. »

Dans ces conjonctures, un grave événement se passe en Europe. Tous les esprits étaient tournés vers le congrès de Rastadt. Mais, « longtemps avant le 30 germinal (19 avril), la légation française s'apercevait que les moyens de tous genres étaient employés par les ennemis de la paix pour opérer la dissolution du congrès, et l'on comptait effectivement le voir expirer insensiblement par la retraite successive de ceux qui le composaient. » Le 13 avril, le ministre plénipotentiaire de l'Autriche quitta Rastadt, et la députation de l'empire germanique déclara le congrès suspendu. Nos ambassadeurs se retirèrent à Strasbourg, attendant l'issue des événements, et bientôt le Directoire comprit qu'on faisait au gouvernement français une guerre à outrance, qu'il n'y avait pas pour lui d'arrangement possible avec les puissances de l'Europe. Successivement les troupes autrichiennes arrêtèrent les pontonniers qui passaient la correspondance diplomatique, et ils firent prisonnier, malgré sa plaque et ses passe-ports, le courrier de la légation française.

Ces violations du droit international furent suivies d'un acte unique dans les fastes européens. Le 28 avril 1799, les ministres francais, qu'un billet avait « forcés de désemparer dans les vingt-quatre heures, » quittèrent la ville de Rastadt et furent assassinés, sur le canal de la Murg, par des individus revêtus de l'uniforme autrichien, celui des hussards de Szeckler. Ange Bonnier d'Arco et Claude Roberjot succombèrent; Jean-Antoine-

Joseph Debry, frappé de deux coups de sabre, eut la présence d'esprit de contrefaire le mort et parvint seul à se sauver. Cet acte inouï excita une indignation générale en France, où quelques gens s'en servirent comme d'un prétexte pour nier le patriotisme et le zèle du Directoire. Les masses lancèrent l'anathème sur l'Autriche. Joseph Chénier, dans son panégyrique de Bonnier et de Roberjot, déclara que cette nation ne « devait plus peser sur l'humanité; » le Conseil des Cinq-Cents décida que les siéges des victimes resteraient vides, qu'on mettrait à leurs places leurs costumes de représentants couverts d'un crêpe; que les noms des infortunés ambassadeurs seraient compris dans l'appel nominal; que tout le monde, alors, les députés et le public des tribunes, se leveraient avec respect; que les secrétaires du Conseil répondraient pour les absents, et qu'enfin le président ajouterait : « Assassinés au congrès de Rastadt... Que leur sang retombe sur les auteurs de l'horrible massacre! » Le Directoire, à son tour, fit imprimer, à l'Imprimerie nationale, une affiche qui fut placardée dans toutes les communes de France, et qui portait en gros caractères : « Le 9 floréal an VII, à neuf heures du soir, le gouvernement autrichien a fait assassiner, par ses troupes, les ministres de la République française, Bonnier, Roberjot et Jean Debry, chargés par le Directoire exécutif de négocier la paix au congrès de Rastadt. Mort au tyran! » Chaque armée de terre et de mer reçut une oriflamme tricolore ayant cette inscription : « LA NATION A ÉTÉ OUTRAGÉE DANS LA PERSONNE DE SES PLÉNIPOTENTIAIRES, ASSASSINÉS A RASTADT PAR LES SATELLITES DE L'AUTRICHE. VENGEANCE! » Une fête funèbre en mémoire des victimes fut célébrée dans toute la France. A Paris, publiquement, au milieu des emblèmes, des figures symboliques, des cyprès, des urnes, des statues de carton, parmi lesquels on dis-

tinguait un mannequin colossal nommé *Justice des nations*, le président du Directoire « voua à la vengeance des peuples et à l'exécration de la postérité les gouvernements coupables de l'assassinat des ministres français[1], » et les corps de musique exécutèrent des hymnes de guerre ; l'un d'entre eux commençait ainsi :

Attentat sans exemple! unanimes douleurs!...
Sombre et touchant objet de courroux et de pleurs...

A Doullens (département de la Somme), un orateur s'écria, pendant la fête :

Cieux, tonnez sur l'Autriche, et foudroyez la tête
Du tyran qui sur nous commande le forfait!
Ministres égorgés, suscitez la tempête
Qui doit exterminer l'assassin de la paix!

« Tyran de l'Autriche, chef d'assassins, puisse le ciel en courroux lancer sur ta tête ses carreaux embrasés! Tes entrailles de fer sont inaccessibles aux remords dévorants, mais sois livré aux furies infernales pour te déchirer. Déjà la renommée indignée dénonce partout tes forfaits. Tous les peuples, nos fidèles alliés, sont debout, et, avec les républicains, je les entends crier : « Guerre à l'Autriche! vengeance! vengeance! vengeance! »

Les cris de *Vengeance!* poussés par l'orateur furent chaque fois répétés par tous les citoyens et militaires présents. Les derniers levaient leurs armes[2].

Partout on honora, en vers et en prose, Bonnier, Roberjot et Jean Debry, « dont les noms doivent être aussi respectables aux races présentes et futures que ceux des *François II* et des *Charles*

[1] Loi du 22 floréal an VII.
[2] Procès-verbal de la fête funéraire célébrée dans le canton de Doullens, 1799.

sont et seront en exécration dans la postérité la plus reculée. » Un poëte adolescent, interprète de la jeunesse française, envoya aux magistrats une ode sur la mort des plénipotentiaires, ode dans laquelle on remarquait cette strophe :

Ils ne sont plus, en vain ma douleur les rappelle,
Ces hommes généreux, dignes d'un autre sort;
Mais la patrie en pleurs fait marcher devant elle
Némésis et la mort [1].

Pour le grand jour de la fête funèbre, on avait fermé les spectacles, les ateliers, les magasins, les boutiques; toute vente de marchandises autres que des comestibles et tout travail dans les ports furent défendus par une circulaire du ministre de la justice aux administrations centrales et municipales. D'après la loi du 22 floréal, les ministres de la République française à Rastadt, leurs veuves ou leurs enfants, reçurent une indemnité proportionnée à la valeur des effets qui leur avaient été volés, et à la somme qui était dans la caisse de la légation au moment où elle avait été pillée; la veuve de Roberjot et les deux enfants de Bonnier eurent pour pension un domaine national, à titre de propriété incommutable, « comme gages de l'intérêt que la nation avait pris à leur perte; la loi versa aussi le baume de la consolation sur les plaies encore saignantes de Jean Debry[2]. » On afficha ce vers dans les administrations publiques :

Leur sang coule! Il demande... il obtiendra vengeance.

Enfin on frappa une médaille pour perpétuer la mémoire de ce crime, imputé par les uns à la reine Marie-Caroline de Naples, par les autres au gouvernement autrichien, par beaucoup au Directoire lui-même, contre lequel on était fort prévenu. N'ou-

[1] Pièce manuscrite, par un élève du citoyen Savouré, instituteur, rue de la Clé, n° 7. 1799.
[2] Programme de la fête funéraire du 20 prairial an VII. (Imprimé du temps.)

blions pas de rappeler, pour que nos lecteurs puissent se former une opinion à cet égard, que, malgré une lettre de l'archiduc Charles à Masséna, lettre promettant de rechercher les coupables, de les punir, de donner à la France une satisfaction éclatante, l'Autriche ne fit rien pour découvrir les assassins. « Elle avait seule, selon le rapport d'un agent prussien, un puissant intérêt à commettre cette horrible action; elle avait à cacher des menées secrètes; elle voulait faire taire les négociateurs français et s'emparer de leurs papiers. »

Le meurtre de Rastadt devint une cause de ralliement pour une nouvelle croisade politique. Le Corps législatif vota une « subvention de guerre » d'un décime par franc, et la remise du tiers des traitements (au-dessus de 3,000 livres) de tous les fonctionnaires publics. Le peuple était aussi désolé qu'exaspéré. Il en voulait aux dilapidateurs de la fortune nationale. « Guerre, oui, guerre aux fripons qui ont volé les deniers publics! » s'était écrié en pleine séance le représentant Louis-Thibault Dubois-Dubay, thermidorien, à qui l'on devait l'institution des conseils de guerre, établis en 1795 pour réprimer les désordres incessants des armées. « Que ce soit notre cri, comme celui de vengeance contre le pouvoir autrichien! » avait ajouté le même député, dont l'enthousiasme pour le général Bonaparte devait être prochainement récompensé, après le 18 brumaire. Par malheur, l'anarchie existait parmi les Directeurs, dont le gouvernement ne battait que d'une aile. Rewbel regarda comme une allusion à lui-même les paroles de Dubois-Dubay, et il s'en excusa. C'était un échec pour le chef du parti révolutionnaire, pour le gardien des traditions du comité de salut public. Le sort acheva contre Rewbel ce que Dubois-Dubay avait commencé; le sort, « aidé un peu, » dit-on, fit sortir du pouvoir

exécutif Rewbel, l'un des trois Directeurs à remplacer. Sieyès, arrivant de l'ambassade de Berlin, monta sur l'un des trônes directoriaux (16 mai 1799). Sieyès, successeur de Rewbel, avait formé le projet de dissoudre le gouvernement dont il allait faire partie. Ce théoricien, que madame Bonaparte nommait « sa bête noire, » ce grand rédacteur de Constitutions, appelées « les filles de monsieur l'abbé, » se proposa de combattre l'influence réelle de Barras. Sa maxime était : « La confiance doit venir d'en bas; le pouvoir doit venir d'en haut. » Elle ne devait pas tarder à prévaloir.

L'entrée du nouveau tiers au Corps législatif fut, comme l'année précédente, le produit d'élections républicaines. On se rappelle qu'au 18 fructidor et au 22 prairial le Directoire avait violé la Constitution contre les représentants ; cette fois, le pouvoir législatif prit sa revanche : il décima le Directoire, dont les tiraillements intérieurs permettaient d'examiner à fond la conduite. Il accusa de trahison la Révellière-Lepaux et Merlin de Douai, ce dernier « pour avoir déporté Bonaparte en Égypte ; » il mit à leurs places Roger Ducos, que les journalistes contemporains comparaient au Romain Cincinnatus, et le général Jean-François-Auguste Moulin, qui s'était naguère (1793) distingué, successivement, d'abord en Vendée, puis dans le commandement de l'armée des Alpes (1794), trois ans après à la tête des troupes françaises de Hollande, enfin comme commandant de la dix-septième division militaire, à Paris.

Avec Rewbel, la Révellière-Lepaux et Merlin, disparaissait la majorité primitive du Directoire, le triumvirat directorial que le général Bonaparte appelait « le gouvernement des avocats. » La Révolution dite du 30 prairial (18 juin 1799) ne modifia pas beaucoup les choses, en réalité; Barras, Sieyès, Roger Ducos,

Moulin et Louis-Jérôme Gohier, successeur de Treilhard, formaient le nouveau Directoire; les deux premiers avaient seuls des capacités politiques, et ils manquaient de foi dans l'avenir de leur pouvoir. Sieyès, dès le premier entretien qu'il eut avec Gohier, lui adressa, comme pour le sonder, ces paroles machiavéliques : « Nous voilà membres d'un gouvernement qui est, nous ne pouvons le dissimuler, menacé de sa chute prochaine ; mais, quand la glace se rompt, les pilotes habiles savent échapper à la débâcle. Un gouvernement qui tombe n'entraîne pas toujours dans sa perte ceux qui sont à sa tête. » Gohier ne profita point de cette ouverture, et, comme à un Directoire nouveau il fallait un nouveau ministère, ce fut sur son indication que l'on nomma Claude-Sébastien-Bourguignon Dumolard ministre de la police générale, Bernadotte, ministre de la guerre, et Robert Lindet, ministre des finances. Le thermidorien Bourguignon, longtemps plus connu sous le seul nom de Dumolard, n'avait pas les qualités nécessaires dans le poste qu'il occupait : au bout de vingt-sept jours, Fouché, de Nantes, le remplaça. Nicolas-Marie Quinette, partisan de Barras, eut le portefeuille de l'intérieur. Quinette, l'un des premiers représentants du peuple aux armées, « avait été, comme on sait, saisi par ordre de Dumouriez, qu'il devait arrêter, livré au prince de Cobourg, incarcéré pendant deux ans et demi en Autriche, et échangé contre la fille de Louis XVI.

On ne tarda pas à s'apercevoir que, dans tous ces changements, il n'y avait rien de plus qu'une question de personnes Le succès du parti républicain, au 30 prairial, n'entraînait pas de sérieuses conséquences. Tout se réduisait à savoir si la politique de Barras ou celle de Sieyès l'emporterait. Les Directeurs ne valaient guère mieux les uns que les autres, sous le rapport

des principes; c'étaient toujours « des rois fainéants, » comme certaines gens l'osaient dire. A ce moment, la verve des royalistes ne resta pas en défaut : profitant de ces misérables discussions, et ravis du récent mariage de Madame avec le duc d'Angoulême (8 juin), neveu de Louis XVI, à Mittau, ils lancèrent dans le public l'épigramme suivante, qui faisait allusion au renouvellement des Directeurs par le tirage au sort :

Dans un certain palais...
. . . .
Un *ambe*, un *terne* sont sortis [1];
Tous les Français sont avertis
Qu'au tirage prochain la justice divine,
En remplaçant l'*extrait*, fera sortir le *quine*.

Comme le précédent Directoire avait été, assurait-on, la cause volontaire ou indirecte des quelques revers éprouvés par nos armées, soit à Stokach, soit sur l'Adige, soit à Magnano et à Cassano, il importait que les nouveaux membres du pouvoir exécutif parussent avoir la ferme volonté de réparer ses torts. Le Corps législatif était mécontent de la marche générale des affaires; ils lui envoyèrent un message sur la situation de la France : « Les plaies de la République sont profondes; de grands dangers l'environnent... Il est trop vrai que, cessant d'être frappés de la terreur salutaire des lois... enhardis par la faiblesse ou la complicité des fonctionnaires publics, les brigands qui infestent la République ont reparu avec une nouvelle audace; qu'au signal donné par les assassins de Rastadt ils ont relevé la sanglante bannière de la révolte. Réunis aujourd'hui par bandes, ils infestent et désolent plusieurs départements de l'Ouest et du Midi; les acquéreurs des biens nationaux sont attaqués; les voyageurs et les voitures publiques le sont sur les

[1] Au 18 fructidor et au 30 prairial.

chemins; les produits des contributions sont pillés dans les caisses et sur les routes, et les citoyens signalés par leur attachement à la République sont massacrés dans leurs propres maisons, et tous ces attentats sont toujours commis au nom de l'autel et du trône. Dans plusieurs points, la guerre civile est sur le point de s'allumer. » Ce message, lu le 9 messidor (27 juin 1799), faisait un tableau exagéré : les gouvernants s'étendaient d'autant plus sur les maux de la France, qu'ils se sentaient moins capables de les guérir.

Au Conseil des Cinq-Cents, Antoine Français, de Nantes, dont les opinions semblaient n'avoir pas quitté la ligne révolutionnaire, s'écria avec entraînement, dans un rapport destiné à indiquer aux nouveaux Directeurs quelle marche politique ils devaient suivre : « Nous présenterons la liberté comme elle parut à ses premiers fondateurs, guidée par la sagesse et l'humanité, fondée sur la philanthropie et appuyée sur les lois. » Il prononça aussi ces paroles : « Français! vos frontières sont menacées d'une prochaine invasion. Des hommes, de l'argent, des armes! voilà ce qui est nécessaire, ce qui est indispensable pour nous sauver. » Quelques gens, et des plus influents, ajoutaient bien certainement : « Et Bonaparte! et le héros de l'Italie et des Pyramides! » Le Conseil des Cinq-Cents fit un appel de toutes les classes de conscrits; il adopta une loi qui établissait un emprunt forcé de cent millions sur les riches.

On avait reconnu parmi les Cinq-Cents, et d'après le rapport de Français, de Nantes, « que la liberté de se réunir est la suite nécessaire de la liberté de penser et d'écrire. » Quelques jours après le message envoyé par le Directoire, il se forma un club jacobin, appelé *Société des amis de la liberté et de l'égalité*, ou mieux « Réunion du Manége. » Fait très-serieux, dans l'état

actuel des choses : le nom de « Jacobin, » si vilipendé depuis le 9 thermidor, reparaissait le 6 juillet 1799, pour redonner aux principes républicains une activité militante, pour corroborer, pour renforcer la majorité du Corps législatif. A la tête de l'entreprise figurèrent des hommes considérables, tels que Hugues Destrem, député de la Haute-Garonne, ancien « légifère, » mais non conventionnel, — le général Antoine Marbot, républicain pur, qui, dans le Conseil des Anciens, s'était énergiquement prononcé contre la « faction de Clichy, » — le général Jourdan, — Drouet, enfin, que les clubistes choisirent pour « régulateur, » car la Constitution défendait aux sociétés politiques d'avoir un président. On s'assembla dans l'historique salle du Manége, laissée vacante par le Conseil des Cinq-Cents, depuis qu'il s'était transporté dans la nouvelle salle du Palais-Bourbon. Séance le soir et quelquefois le jour. Dans le passage des Feuillants, ou sur la terrasse, des groupes chantant la *Marseillaise*, criant : « A bas les chouans! » Nombreux banquets et toasts. Jourdan trinqua « à la résurrection des piques; puissent-elles, dans les mains du peuple, écraser tous ses ennemis! » En portant la santé du général Championnet, le représentant Pierre-Joseph Briot s'écria : « Aux hommes qui savent détrôner les rois! Que la persécution renflamme leur génie; qu'ils aillent dire aux armées quelle est la puissance du peuple. Nous leur garantirons ici les résultats de leurs victoires. » Un des membres de la réunion demanda que la devise « Liberté, égalité, » encore écrite sur tous les murs, fut suivie des mots « ou la mort, » effacés par les thermidoriens. La Société du Manége, dont les membres s'appelaient « frères et amis, » contre-balançait le club des clichiens, ainsi que l'avaient fait les « panthéonistes » de Babeuf. Elle avait une sorte d'état-major, composé de Berna-

dotte, de Championnet, de Marbot et d'Augereau; elle voulait suivre le mouvement de 1793 et barrer le passage à tous les contre-révolutionnaires. Le *Journal des hommes libres* publiait le compte rendu de ses séances, dans lesquelles Bourdon et Fouché furent très-vivement attaqués.

Les séances du Manége amenèrent bientôt du tumulte dans les rues; les cris « A bas les jacobins! » se firent entendre; des collisions eurent lieu entre les groupes de la terrasse des Feuillants et les patrouilles du Corps législatif, dont la majorité faiblit, dès que fut venu l'instant de prendre des résolutions nettes et radicales. Clichiens et royalistes se mirent de la partie; les jacobins durent cesser leurs manifestations extérieures et se contenter de discuter dans leur salle. Les Cinq-Cents ne les suivaient pas; le Directoire les tolérait seulement; les Anciens leur étaient hostiles.

Mais, malgré tout, après avoir été du Manége dans le temple de la Paix (ancienne église des Jacobins, rue du Bac), par suite d'ordres supérieurs, la Société du Manége influa sur les dispositions politiques du Corps législatif, à un tel point que, le 24 messidor (11 juillet 1799), une loi ordonna au Directoire de prendre des otages parmi les nobles et les parents d'émigrés, pour arrêter « les progrès du système d'assassinat et de brigandage organisé sur différents points de la République contre les fonctionnaires publics, les acquéreurs ou possesseurs de domaines nationaux, et tous les citoyens attachés à la Constitution de l'an III. » Par la loi des otages, qui ressemblait beaucoup à l'ancienne loi des suspects, on essayait de réprimer les désordres que les royalistes fomentaient en France. Elle permettait de rendre responsables, dans leur personne et leurs propriétés, les parents d'émigrés, leurs alliés, les ci-devant nobles, les aïeuls

et aïeules, pères et mères des individus notoirement connus pour faire partie des rassemblements ou bandes d'assassins; de les réunir dans une commune désignée, sous la surveillance de la police, pour vivre à leurs frais dans un même local. Si un fonctionnaire civil ou militaire, si un acquéreur de biens nationaux était assassiné, quatre otages seraient déportés à la Guyane. En outre, les otages devaient pourvoir solidairement aux émoluments et récompenses alloués aux dénonciateurs, et aux indemnités que réclameraient les acquéreurs de biens nationaux. « Par cette loi, dit Garat aux Anciens, la peine n'atteignait personne, elle menaçait beaucoup. Le glaive était suspendu, mais il ne tombait point... » Six semaines après sa promulgation, la loi des otages fut appliquée dans la Haute-Garonne, le Tarn, l'Indre-et-Loire, la Sarthe, la Mayenne, le Maine-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine, etc. Les brigands usèrent de représailles; ils enlevèrent les familles d'acquéreurs de biens nationaux ou de fonctionnaires publics. Loin d'amener de bons résultats, cette mesure fit progresser la chouannerie, dont les bandes, se multipliant, eurent pour chefs Georges Cadoudal, Frotté, Châtillon, Bourmont et d'Autichamp. Soit que son application fût mauvaise, soit que sa rigueur même exaspérât les royalistes, la loi des otages n'aboutit qu'à faire haïr davantage le gouvernement directorial, qu'à faire prévoir sa chute prochaine. Dans les salons de Paris, on feignait de craindre le retour de la Terreur, à propos de cette loi qui, d'ailleurs, ne devait être exécutée que jusqu'à la paix générale; on répandait le bruit que les deux Conseils voulaient se réunir en Convention nationale.

Dans la Haute-Garonne, quelques mois après, une insurrection royaliste éclata. Des insurgés, au nombre de seize mille environ, arborant le drapeau blanc, et marchant au cri de « Vive

Louis XVIII! » combattirent contre des colonnes républicaines, et ne soutinrent pas l'attaque. Le 12 août 1799, tout rentra dans l'ordre. C'étaient, en général, des émigrés rentrés ou qui avaient obtenu « des surveillances, » c'est-à-dire que la police surveillait. Les uns périrent dans le combat; d'autres se sauvèrent en Espagne; d'autres, faits prisonniers, subirent un jugement, furent condamnés à mort et exécutés à Toulouse (4 octobre). Ainsi, la guerre civile n'existait pas seulement en Poitou, en Bretagne et en Normandie. Tout accusait la faiblesse du Directoire; à l'intérieur, néanmoins, le général Michel Ney (depuis prince de la Moscowa), défit les chouans près de Vire, le 27 octobre 1799. Le gouvernement avait fait opérer de nouvelles visites domiciliaires dans Paris, afin de contenter le Conseil des Cinq-Cents, qui voulait « des mesures énergiques de salut public. » Il y avait eu cinq cent quarante arrestations, et, de plus, le Directoire proposait d'appliquer la loi des otages à dix-huit départements.

Depuis l'assassinat des plénipotentiaires à Rastadt, la guerre extérieure, en Europe, nous avait été peu favorable. Si Moreau avait remporté une belle victoire sur les Austro-Russes, à Bassignano (12 mai), Pierre-Alexis Wasiliowitch, comte Suwarow, généralissime de la coalition, déjà vainqueur à Cassano, avait pris la citadelle de Milan (23 mai), était entré le surlendemain à Turin; puis il avait battu Macdonald sur la Trebia (17 juin), de sorte que, après diverses capitulations, toute l'Italie, jusqu'à la rivière de Gênes, sembla perdue pour les Français. Peltier publia le « Testament de la République cisalpine, de malheureuse mémoire[1]. » Malgré le triomphe de Moreau sur le prince Charles, à Winterthur (25 mai), il nous avait fallu évacuer Zurich le

[1] *Paris pendant* 1799, par Peltier.

5 juin. Moreau, encore, accouru vers l'Italie, avait dû sortir de la Lombardie (27 juin) le jour où une insurrection éclatait dans la Calabre. Le 13 juillet, Ferdinand IV revenait à Naples; le 18, les Napolitains entraient à Rome; le 23, l'armée austro-russe s'emparait d'Alexandrie, en Piémont; puis, le 28, elle forçait Mantoue à capituler. Si les succès de Lecourbe, à Zurich et au Saint-Gothard, étaient signalés (14 août), Joubert, le jeune héros du Tyrol, où il avait naguère accompli une « campagne de géants, » se laissait vaincre par Suwarow à Novi, et mourait des suites d'une blessure reçue pendant la bataille, après avoir prononcé ces mots : « Soldats, marchez à l'ennemi! » Le Conseil des Cinq-Cents décréta une fête annuel en l'honneur de Joubert.

Les Russes arrivaient, le 16 août, à Schaffouse; 20,000 Anglais débarquaient, le 27, au Helder, et, le 30, la flotte hollandaise leur était livrée. Tortone se rendait aux Austro-Russes (11 septembre), et les Autrichiens gagnaient la bataille de Manheim (18 septembre), la veille du combat de Bergen, où Brune taillait en pièces les Anglais. La marche des coalisés devenait inquiétante. L'admirable victoire de Zurich, remportée par Masséna (25 septembre), mettait en évidence des noms qui ont acquis depuis beaucoup de célébrité : Nicolas-Jean-de-Dieu Soult, Charles-Nicolas Oudinot, Charles-Étienne-César Gudin, Honoré-Théophile-Maxime Gazan de la Peyrière, Gabriel-Jean-Joseph Molitor, Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, Lecourbe, — et Maximilien-Stanislas Foy, qui n'était encore qu'un chef d'escadron d'artillerie légère. Une bataille de quinze jours sur une ligne de soixante lieues de développement contre trois armées combinées, conduites par des généraux de grande réputation, occupant des positions réputées inexpugnables : telles

avaient été les opérations de l'armée d'Helvétie, qui délivrait entièrement la Suisse et les passages des Alpes et des Apennins. Suwarow abandonnait Glaris, et, rappelé par Paul Ier, retournait en Russie (5 octobre). Brune battait les Anglo-Russes à Kastricum, en Hollande (6 octobre); Gazan prenait Constance (7); les Anglo-Russes évacuaient les Pays-Bas, en vertu de la capitulation d'Alkmaër (13). Mais les Anglais bloquaient Malte (20), dans la Méditerranée, s'emparaient de Surinam, possession hollandaise de l'Amérique méridionale (30); mais Championnet, qui, après avoir encouru la disgrâce du Directoire, avoir été destitué, jugé par un conseil de guerre, et incarcéré à Grenoble, était revenu, par suite du 30 prairial, commander et réorganiser l'armée des Alpes, perdait la bataille de Savigliano, contre l'Autrichien Mélas (4 novembre), insuccès à peine réparé par l'avantage que Louis Gouvion-Saint-Cyr remportait sur le baron de Kray, à Novi (5 novembre).

Quelles que fussent nos pertes dans toutes ces rencontres, et bien que les choses tournassent assez au sérieux contre la France pour motiver de la part du général Jourdan une proposition tendante à faire déclarer « la patrie en danger, » proposition rejetée, le public parisien ne laissait pas de plaisanter continuellement Suwarow, le généralissime russe, dont le mot d'ordre était toujours *Stupai i be* (En avant et frappe). On traçait ainsi le portrait de cet homme, petit de taille, assez faible de complexion :

Vous qui riez de Suwarow,
Savez-vous que sa seigneurie
Se drape, des pieds jusqu'au cou,
Avec la peau d'un loup-garou
Qui ravagea la Sibérie?
Qu'un grand saint Nicolas d'argent
Est plaqué sur sa draperie,
Où s'agitent, au gré du vent,
Des chapelets et des médailles,
Des ordres, des croix, des *Agnus*,
Valant au moins des *Oremus*,
Pour forcer le gain des batailles?

Vous qui riez, connaissez-vous
Son bonnet dit à l'*invincible?*
Plumes de paons et de hiboux,
Sonnettes au tin-tin horrible,
Têtes de mort, affreux bijoux,
L'ornent avec un art terrible.

Et sa taille? Elle en est risible :
On ne lui va pas au genou.
Sa complexion est si forte,
Que jamais rien ne lui fait mal;
Aujourd'hui, son cheval le porte,
Demain, il porte son cheval [1].

Quand le général Lecourbe eut repoussé Suwarow, qui voulait passer le mont Saint-Gothard pour venir en France, on fit circuler ce quatrain avec calembour :

Par trop d'emportement, sujet à se méprendre,
Suwarow vers Paris suivait son chemin droit;
Mais, battu près Glaris, chacun, en cet endroit,
Lui dit : C'était Lecourbe, ami, qu'il fallait prendre.

Piis composa des couplets, chantés dans plusieurs théâtres, sur l'air de *Calpigi*. Ils commençaient ainsi :

Jolis messieurs, charmantes dames,
Méchants cagots et bonnes femmes,
Nous menacent de Suwarow
Comme autrefois du loup-garou : (*Bis.*)

Mais la patrie est sans alarmes;
Nous savons que nos frères d'armes
Battront plus vite Suwarow
Qu'il n'aura regardé par où. (*Bis.*)

C'était une réponse à toutes les louanges prodiguées au général russe par les royalistes, qui ne parlaient jamais de Suwarow sans employer les mots de « héros, » de « prodige, » de « saint, » « d'idole des troupes coalisées. »

Que se passait-il en Égypte, de mai à octobre 1799? Que faisaient les « quarante mille hommes déportés dans les déserts de l'Arabie? » comme on disait. Quel était le sort du général Bonaparte et de ceux qui l'accompagnaient, savants, hommes de lettres et artistes? Ces derniers travaillaient avec ardeur; l'armée se conduisait avec son intrépidité accoutumée. Quant à Bonaparte, il avait sans cesse les yeux sur les affaires de France. Les lauriers d'El-Arisch et de Gaza l'avaient fait considérer par

[1] Pièce satirique de Pons de Verdun. Elle eut un grand succès.

les mahométans comme un ange exterminateur. Sa conduite à Jaffa, lorsqu'il visitait les pestiférés pour leur donner des secours, faisait croire en lui comme en un prophète. La bataille de Mont-Thabor rappelait aux indigènes les grands combats des croisades, Bonaparte était rentré triomphalement au Kaire, après l'apaisement de cette ville révoltée; il était rentré « par la porte de la Victoire, » et il s'était complétement donné des airs d'inspiré par la proclamation suivante : « Il est arrivé au Kaire, le bien gardé, le chef de l'armée française, le général Bonaparte, qui aime la religion de Mahomet... Il est entré au Kaire par la porte de la Victoire. Ce jour est un grand jour; on n'en a jamais vu de pareil... Il fut à Gaza et à Jaffa; il a protégé les habitants de Gaza; mais ceux de Jaffa, égarés, n'ayant voulu se rendre, il les livra tous, dans sa colère, au pillage et à la mort. Il a détruit tous les remparts et fait périr tout ce qui s'y trouvait. Il se trouva à Jaffa environ cinq mille hommes des troupes de Djezzar; il les a tous détruits. »

Au Kaire, les indigènes appelaient Bonaparte le *sultan Kebir* (sultan de feu); dans la Haute-Égypte, Desaix était nommé *sultan le juste*. Il avait fallu lever le siége de Saint-Jean d'Acre, après deux mois d'efforts inutiles (20 mai 1799); en revanche, les Français avaient pris Cosséir (29 mai). Les Turcs s'étaient emparés d'Aboukir, le 16 juillet; mais, le 25 du même mois, Bonaparte remportait sur eux une victoire signalée : l'armée ennemie était entièrement détruite, et le désastre naval d'Aboukir, qui nous avait été si funeste une année auparavant, était si glorieusement vengé sur terre, que Kléber saisit le général en chef au milieu du corps et s'écria : « Général, vous êtes grand comme le monde! »

Avec neuf mille combattants, Bonaparte a culbuté plus de

dix-huit mille Turcs; il a repris le fort d'Aboukir, en exterminant les cinq mille ennemis qui s'y sont réfugiés. Que va-t-il faire? restera-t-il dans son exil? repassera-t-il la Méditerranée? voudra-t-il s'occuper des affaires de l'État? Relisons les paroles qu'il a adressées à ses soldats le 31 juillet : « Soldats! le nom d'Aboukir avait paru funeste à tout Français; la journée du 7 thermidor (25 juillet) l'a rendu glorieux. La victoire que l'armée vient de remporter accélère son retour en France. Nous avons conquis Mayence et la limite du Rhin en investissant une partie de l'Allemagne; nous venons de reconquérir aujourd'hui nos établissements aux Indes et ceux de nos alliés. Par une seule opération, nous avons remis dans les mains du gouvernement le pouvoir d'obliger l'Angleterre, malgré ses triomphes maritimes, à une paix glorieuse pour la République. » Comme on voit bien que Bonaparte n'a pas perdu l'esprit de retour en France!

L'Égypte, d'ailleurs, n'offre plus au vainqueur des Pyramides l'attrait qu'elle lui avait offert dans les premiers temps de la guerre. On y avait improvisé une civilisation dont les peuples ne comprenaient pas les bienfaits. Des révoltes se succédèrent, et Bonaparte craignit de voir s'éclipser sa. gloire. Il n'avait plus rien à acquérir en Orient. En Europe, en France, c'était autre chose. Aussi bien, le général en chef avait-il reçu du Directoire inquiet un message ainsi conçu : « Les efforts extraordinaires, citoyen général, que l'Autriche et la Russie viennent de déployer, la tournure sérieuse et presque alarmante que la guerre a prise, exigent que la République concentre ses forces. Le Directoire vient, en conséquence, d'ordonner à l'amiral commandant la flotte française d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour se rendre maître de la Méditerranée et pour se

porter en Égypte, à l'effet d'en ramener l'armée que vous commandez. Il est chargé de s'entendre avec vous sur les moyens à prendre pour l'embarquement et le transport. Vous jugerez, citoyen général, si vous pouvez, avec sécurité, laisser en Égypte une partie de vos forces, et le Directoire vous autorise, dans ce cas, à en confier le commandement à qui vous jugerez convenable. Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête des armées républicaines, que vous avez jusqu'à présent si glorieusement commandées[1]. » On allait au-devant des vœux de Bonaparte.

Il ne se fit pas dire deux fois de revenir, nomma Kléber commandant en chef de l'armée d'Égypte à sa place, et annonça soudainement son départ en publiant cette proclamation : « Soldats ! des nouvelles d'Europe m'ont décidé à partir pour la France ; je laisse le commandement de l'armée à Kléber ; l'armée aura bientôt de mes nouvelles. Je ne puis en dire davantage ; il m'en coûte de quitter des soldats auxquels je suis le plus attaché ; mais ce ne sera que momentanément, et le général que je vous laisse a la confiance du gouvernement et la mienne. » Avec lui partaient les généraux Berthier, Murat, Lannes, Andréossy, Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont (depuis duc de Raguse), et le colonel Bessières ; — les savants Dominique-Vivant Denon, l'auteur du *Voyage dans la Haute et Basse-Égypte pendant les campagnes de Bonaparte ;* Gaspard Monge, le géomètre, contre lequel les soldats avaient souvent murmuré en l'appelant « le vieux savant, » parce qu'ils le croyaient fauteur de l'expédition ; enfin Claude-Louis Berthollet, le chimiste, ami de Monge, et le seul à qui Bonaparte eût confié d'avance le secret de sa prochaine campagne en Égypte. Berthollet rapportait en France de nombreux et remarquables travaux scientifiques. Il avait commu-

[1] Lettre écrite par Barras, La Révellière et Treilhard.

niqué à l'Institut du Kaire des mémoires qu'il se proposait de communiquer, dès son retour, à l'Institut de France. Il s'était éclairé, au milieu des sables arides, sur sa théorie générale des affinités. C'était Berthollet qui avait été chargé de choisir des savants destinés à faire partie de l'expédition; Berthollet étant rentré en France avec Monge et Denon, on pouvait regarder la campagne scientifique en Égypte comme terminée.

La dernière proclamation de Bonaparte à l'armée dont il se séparait a deux sens, l'un et l'autre également admissibles. D'une part, il semble retourner en Europe afin d'y accomplir quelque mission très-importante; de l'autre, il promet de revenir commander ses soldats bien-aimés. Les intentions du général, dans cette circonstance, sont toujours restées problématiques et mystérieuses. « Nous arriverons, se disait-il, malgré les Anglais. » En effet, il traversa fort heureusement la Méditerranée, au milieu des croisières ennemies. Quand il débarqua à Fréjus (9 octobre 1799), nos armées, ainsi qu'on l'a vu, avaient repris l'avantage. Néanmoins, à la nouvelle de son débarquement, les Parisiens firent éclater une joie excessive. Le 14 octobre, dans l'un des Conseils, un député s'écria avec enthousiasme : « C'est aujourd'hui qu'il faut faire retentir le chant des victoires; c'est aujourd'hui qu'il faut parer de fleurs la statue de la Liberté; peuple français, c'est aujourd'hui ta fête; tes guerriers ont triomphé de toutes parts, et le héros dont la gloire est inséparable de ton indépendance et de ta grandeur vient de toucher le sol de la République. » Un autre député, du Conseil des Anciens, Charles-Louis Baudin, des Ardennes, mourut, dit-on, des suites de sa joie.

Deux jours après (le 16 octobre 1799), Bonaparte entrait dans Paris. Il était vêtu à l'orientale : redingote grise, sabre de ma-

meluk suspendu à un cordon de soie. Lyon l'avait fêté à son passage, et on y avait joué une petite pièce de circonstance, intitulée le *Héros de retour*. Paris ne voulut pas rester en arrière : chacun s'informa des moindres démarches du général ; on recueillit ses paroles, on lui prêta même des mots, si bien qu'il reçut les confidences de tout le monde et fut mis au courant de tous les désirs et de tous les projets. Bonaparte se rendit dès l'abord au Directoire, où on ne l'accueillit que médiocrement, où on l'honora d'une *accolade fraternelle*, donnée et reçue très-peu fraternellement[1]. Mais Gohier l'invita à diner. Bonaparte eut une entrevue avec Moreau, qui se trouvait aussi à Paris, et il lui donna un damas garni en diamants, pour lui montrer combien il désirait conquérir son amitié. Le 15 brumaire (6 novembre), on offrit une fête aux deux grands généraux. Le Corps législatif cherchait ainsi à diviser l'attention publique entre Moreau et Bonaparte. Presque tous les députés voulûrent assister à cette fête. Une table de sept cent cinquante couverts fut dressée dans le *Temple de la Victoire* (église Saint-Sulpice), magnifiquement décoré de drapeaux à l'intérieur. Toutefois le banquet n'eut point d'entrain. La musique seule fit les frais de la cérémonie. Les convives étaient inquiets et silencieux. Bonaparte, dit-on, ne mangea qu'une pomme et proposa, d'une façon assez dédaigneuse, un toast à « l'union de tous les Français! » Moreau proposa froidement celui-ci : « A tous les fidèles alliés de la République! » Lemercier, président des Anciens, porta un toast *à la République française;* Lucien Bonaparte, président des Cinq-Cents, *aux armées de terre et de mer;* Sieyès, *à la paix;* l'amiral espagnol Massaredo, *à la liberté des mers*. Il n'y eut point de toast à la Constitution de l'an III.

[1] *Mémoires de Gohier.*

CHAPITRE VIII

Confession de la République avant sa mort. — L'an VII les tuera. — Le chef des pourris; la planète de Sieyès. — Bonaparte à Paris. — Réunion chez Lemercier, président des Anciens. — Translation du Corps législatif à Saint-Cloud. — Amis de Napoléon Bonaparte. — Proclamation de Bonaparte aux soldats. — Proclamation à la garde nationale parisienne. — Mouvement politique. — Discours de Bonaparte au Conseil des Anciens. — Séance du Conseil des Cinq-Cents. — Lucien et son frère. — *Représentants du poignard*. — Harangue aux soldats. — *Le sénat d'assassins*. — Abolition du Directoire; commission consulaire; gouvernement provisoire. — Proclamation des consuls. — Fin du coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799). — La loi des otages est rapportée. — Constitution de l'an VIII. — Formes du gouvernement nouveau. — *La journée des dupes*. — Un dernier mot sur Barras. — Bonaparte, premier consul. — Aux armées. — On rappelle quarante députés. — Serment constitutionnel et mesures diverses. — Mort du pape Pie VI. — *Bon-a-parte*. — L'astre sorti d'Orient. — « La grande trame dévoilée, etc. » — Épitaphe de nos trois sublimes Constitutions. — *La pêche aux Jacobins*. — *La girouette de Saint-Cloud*.

Un grand événement se préparait. Le nommé Bailly avait été traduit au tribunal criminel de Rouen, comme prévenu de manœuvres tendantes au renversement de la République : il était auteur d'une chanson intitulée : *Confession de la République avant sa mort*, dite sur l'air du *Réveil du peuple*, et dont voici un couplet :

Je lègue à Sieyès mon génie,
Mon grand-livre à mes créanciers,
Aux bourreaux ma philanthropie,
Mes exploits aux aventuriers,
Aux Français l'horreur de mes crimes,
Mon exemple à tous les tyrans,
La France à ses rois légitimes,
Et les remords à mes parents [1].

Cet homme avait raison, non pas dans la confession elle-

[1] *Journal historique de la Révolution française.*

même; mais il avait raison de croire une pareille confession nécessaire, car la République était bien malade. On portait des bijoux sur lesquels on voyait une lancette, une laitue et un rat (l'an VII les tuera).

Bonaparte, en arrivant, chercha à devenir membre du Directoire, et n'épargna rien pour cela. Il mit de son côté Gohier et Moulin, natures tellement conciliantes, qu'elles tombaient dans l'optimisme. Il leur disait, en parlant de Sieyès : « Il faut absolument vous défaire de ce prêtre... Je me flatte que, si j'étais à la place de Sieyès, le Directoire retrouverait à la fois et la force et la confiance dont il a besoin. » Il appelait Barras, son ancien protecteur, le *chef des pourris*, sans doute pour ne pas se compromettre en soutenant un homme dépopularisé. Quant à Roger-Ducos, la *planète de Sieyès*, il n'en parlait pas. En cette circonstance, Fouché servait le Directoire; et Talleyrand-Périgord, Napoléon. Lucien Bonaparte, récemment nommé président du Conseil des Cinq-Cents, gardait bien encore des principes républicains, mais il avait la main forcée. Quel républicanisme, d'ailleurs, que celui des hommes de 1798 !

Dissoudre le Directoire, dont il ne pouvait pas faire partie, malgré ses efforts constants, et à cause des divisions mêmes de ce gouvernement, tel devint bientôt le but unique de Napoléon Bonaparte. Il prit ses mesures et voua à la constitution de l'an III (constitution de 1795) une haine sans égale. Les républicains étaient à ses yeux des hommes sans avenir, et avec lesquels il lui serait impossible de « s'emparer de l'autorité, de rendre à la France ses jours de gloire [1]. » Il voulait, lui, d'abord, le titre de généralissime; puis Lucien déclarait, dans l'occasion, que « son frère le général répondait de tout. » Une partie du Conseil

[1] *Mémoires de Napoléon*, écrits par le général Gourgaud.

des Anciens, opposée au Directoire, se rassembla chez son président Louis-Nicolas Lemercier, dévoué au vainqueur d'Aboukir.

Tout le monde se demandait : « Que va-t-il donc se passer? » mais personne n'essayait de parer aux éventualités. Le peuple ne s'occupait déjà plus de politique : il se drapait dans son indifférence. Parmi les citoyens, les uns avaient été corrompus, les autres étaient lassés par les différentes crises de la Révolution, d'autres enfin avaient été persécutés.

A la séance du Conseil des Anciens, le 18 brumaire an VII (9 novembre 1799), à dix heures du matin, on décréta : « 1° Le Corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud; les deux Conseils y siégeront dans les deux ailes du palais. 2° Ils y seront demain 19 (10 novembre), à midi. Toute continuation de fonctions, de délibérations, est interdite ailleurs et avant ce temps. 3° Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. Le général Lefebvre, commandant la dix-septième division militaire, la garde du Corps législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, dans l'arrondissement constitutionnel et dans toute l'étendue de la dix-septième division, sont mis immédiatement sous ses ordres, et tenus de le reconnaître en cette qualité. Tous les citoyens lui prêteront main forte à la première réquisition. 4° Le général Bonaparte est appelé dans le sein du Conseil pour y recevoir l'expédition du présent décret et y prêter serment. Il se concertera avec la commission des inspecteurs des deux Conseils. Le présent décret sera de suite transmis par un messager au Conseil des Cinq-Cents et au Directoire exécutif; il sera imprimé,

affiché, et envoyé dans toutes les communes de la République par des courriers extraordinaires. »

Bonaparte avait du bonheur. De pareilles mesures demandaient à être motivées, à être justifiées. Voyons pourquoi le Conseil des Anciens avait rendu son décret. On afficha : « Le Conseil des Anciens use du droit qui lui est délégué par l'article 102 de la Constitution de changer la résidence du Corps législatif. Il use de ce droit pour enchaîner les factions qui prétendent subjuguer la représentation nationale, pour vous rendre la paix intérieure. Il use de ce droit pour ramener la paix extérieure que nos longs sacrifices et l'humanité réclament. Le salut commun, la prospérité commune, tel est le but de cette mesure constitutionnelle : il sera rempli. Et vous, habitants de Paris, soyez calmes ; sous peu la présence du Corps législatif vous sera rendue. Français ! les résultats de cette journée feront bientôt foi si le Corps législatif est digne de préparer votre bonheur, et s'il le peut. Vive le peuple, par qui et en qui est la République ! »

Bonaparte s'applaudissait de voir les choses prendre une tournure légale. Il s'était rapproché de Sieyès, le grand faiseur de constitutions. On était convenu que Sieyès et Roger-Ducos donneraient leur démission de directeurs, ce qui forcerait par conséquent les trois autres à abandonner la place. Alors le Conseil des Anciens, ne voyant plus de gouvernement existant, serait invité à nommer trois consuls. En s'associant avec Sieyès, Bonaparte s'assurait les voies parlementaires. Sieyès était un homme actif et influent, tout rempli d'idées semi-aristocratiques, et qui ne rêvait qu'un gouvernement constitutionnel représentatif. Pour Bonaparte, il avait fait son lot de la force armée, qu'il voulait voir venir en aide au bon droit. Berthier, Lannes, Murat, Moreau lui-même, qui ne savait plus à quel saint se vouer,

allaient servir les projets du jeune général. Il y avait à Paris beaucoup de soldats qui avaient été commandés par Bonaparte en Italie, et qui lui étaient dévoués. Presque tous les généraux le soutenaient.

L'heure était venue pour lui de déployer une audace à toute épreuve, de profiter de la majorité qu'il avait dans le Conseil des Anciens, de mettre à exécution les plans arrêtés.

Le matin même du jour où fut rendu le décret que nous avons cité plus haut, les rues de Paris furent encombrées de soldats de toutes armes; les boulevards, de cavalerie. Sur les murs de la capitale, on lisait cette proclamation de Bonaparte : « Soldats! le décret extraordinaire du Conseil des Anciens est conforme aux articles 102 et 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le commandement de la ville et de l'armée. Je l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va prendre, et qui sont toutes en faveur du peuple. La République est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux; vous l'avez célébré avec une union qui m'impose les obligations que je remplis; vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre général avec l'énergie, la fermeté et la confiance que j'ai toujours vues en vous. La liberté, la victoire et la paix replaceront la République française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie ou la trahison a pu seule lui faire perdre. »

Une autre proclamation s'adressait à la garde nationale parisienne : « Citoyens! le Conseil des Anciens, dépositaire de la sagesse nationale, vient de rendre le décret ci-joint. Il y est autorisé par les articles 102 et 103 de l'acte constitutionnel. Il me charge de prendre des mesures pour la sûreté de la représentation nationale. Sa translation est nécessaire et momen-

tanée. Le Corps législatif se trouvera à même de tirer la représentation du danger imminent où la désorganisation de toutes les parties de l'administration nous conduit. Il est besoin, dans cette circonstance essentielle, de l'union et du concours des patriotes... Ralliez-vous autour de lui; c'est le seul moyen d'asseoir la République sur les bases de la liberté civile, du bonheur intérieur, de la victoire et de la paix. *Vive la République!* »

Ces deux proclamations étaient signées par Bonaparte, et par Alexandre Berthier, sous-chef d'état-major. A côté du décret des Anciens et des proclamations, affichés avant midi, on lisait des écrits anonymes qui invitaient le peuple à se rattacher à « la fortune du héros dont le nom, la gloire, le génie, l'existence, pouvaient seuls assurer l'existence de la République; » on remarquait surtout un *Dialogue* entre un membre des Anciens et un membre des Cinq-Cents. A ces pamphlets en placards se joignaient encore deux proclamations, l'une de Fouché, ministre de la police générale; l'autre, de l'administration centrale de la Seine. « Ce jour n'est point un jour d'alarmes, disaient les magistrats du peuple; c'est celui qui vous promet au contraire une restauration générale. » — « Que les faibles se rassurent, disait Fouché; ils sont avec les forts[1]. »

D'après l'ordre du jour, Murat commandait toutes les troupes à cheval, Marmont l'artillerie, Macdonald la division militaire de Versailles. Lannes gardait le palais national des Anciens, Moreau celui du Luxembourg, et Serrurier les deux Conseils à Saint-Cloud. Le 10 novembre, à deux heures, les représentants (les Anciens) entrèrent dans la grande galerie du palais de Saint-Cloud, précédés de la musique du Conseil, qui exécuta l'*hymne des Marseillais*. Le Conseil était en majorité. A une heure et demie,

[1] *Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez et Roux, t. XXXVIII.

celui des Cinq-Cents se réunit dans le local de l'Orangerie, sous la présidence de Lucien Bonaparte[1]. Les Anciens reçurent la démission de Barras et la transmirent par message aux Cinq-Cents; Barras, en outre, donnait son acquiescement à des événements auxquels il ne pouvait plus s'opposer. Les Anciens, à trois heures et demie, apprirent que trois autres directeurs avaient aussi donné leur démission, et que le cinquième (Sieyès) avait été mis en surveillance par ordre du général Bonaparte. De cette façon, toute la responsabilité du coup d'État devait peser sur la tête de ce général. Il fut question de nommer des candidats pour un nouveau Directoire. Mais c'étaient là des actions sans conséquence; on s'attendait à bien d'autres événements.

Entouré de son magnifique état-major, Bonaparte parut. Il fut accueilli assez bien; il porta la parole en ces termes, pour expliquer sa conduite politique: « Représentants du peuple, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires; vous êtes sur un volcan. Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays; et suspendez, je vous en prie, votre jugement, jusqu'à ce que vous m'ayiez entendu jusqu'à la fin. J'étais tranquille à Paris, lorsque je reçus le décret du Conseil des Anciens, qui me parla de ses dangers, de ceux de la République. A l'instant j'appelai, je retrouvai mes frères d'armes, et nous vînmes vous donner notre appui; nous vînmes vous offrir les bras de la nation, parce que vous en étiez la tête. Nos intentions furent pures, désintéressées; et, pour prix du dévouement que nous avons montré hier, aujourd'hui déjà on nous abreuve de calomnies! On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwell; on répand que je veux établir un gouvernement militaire. Représen-

[1] *Moniteur universel.*

tants du peuple, si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je ne me serais point rendu aux ordres que vous m'avez donnés, je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du Sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé à la prendre. Après nos triomphes en Italie, j'y ai été appelé par le vœu de la nation; j'y ai été appelé par le vœu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres, de ces soldats qui sont obligés encore aujourd'hui d'aller faire dans les départements de l'Ouest une guerre horrible, que la sagesse et le retour aux principes avaient calmée, et que l'ineptie ou la trahison viennent de rallumer. Je vous le jure, représentants du peuple, la patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi : je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres. Mais c'est sur vous seuls que repose son salut, car il n'y a plus de Directoire : quatre des membres qui en faisaient partie ont donné leur démission, et le cinquième a été mis en surveillance pour sa sûreté. Les dangers sont pressants; le mal s'accroît : le ministre de la police vient de m'avertir que dans la Vendée plusieurs places étaient tombées entre les mains des chouans. Représentants du peuple, le Conseil des Anciens est investi d'un grand pouvoir; mais il est encore animé d'une plus grande sagesse : ne consultez qu'elle et l'imminence des dangers; prévenez les déchirements. Évitons de perdre ces deux choses, pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité!... »

Le député Langlet interrompit : — Et la Constitution? — « La Constitution! reprit Bonaparte, vous sied-il de l'invoquer? et peut-elle être encore une garantie pour le peuple français? Vous l'avez violée au 18 fructidor; vous l'avez violée au 22 floréal;

vous l'avez violée au 30 prairial. La Constitution! elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes; elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. La Constitution! n'est-ce pas en son nom que vous avez éxercé toutes les tyrannies? Et aujourd'hui encore c'est en son nom que l'on conspire. Je connais tous les dangers qui vous menacent. Représentants du peuple, ne voyez pas en moi un misérable intrigant qui se couvre d'un masque hypocrite! j'ai fait mes preuves de dévouement à la République, et toute dissimulation m'est inutile. Je ne vous tiens ce langage que parce que je crains que tant de sacrifices ne soient perdus. La Constitution! les droits du peuple ont été violés plusieurs fois; et, puisqu'il ne vous est plus permis de rendre à cette constitution le respect qu'elle devait avoir, sauvons au moins les bases sur lesquelles elle repose; sauvons l'égalité, la liberté! trouvons des moyens d'assurer à chaque homme la liberté qui lui est due, et que la Constitution n'a pas su lui garantir. Je vous déclare qu'aussitôt que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs. Je ne veux être à l'égard de la magistrature que vous aurez nommée que le bras qui la soutiendra et qui fera exécuter ses ordres[1]. » Il avait parlé de conspiration; il avait parlé des dangers imminents de la République. Quelques observations répondirent à son discours, mais sa démarche ne fut point condamnée. Il avait bon espoir.

Au Conseil des Cinq-Cents, les choses se passèrent autrement. Dès l'ouverture de la séance, un député s'était attaché à rappeler à ses collègues les souvenirs du 20 prairial. Un autre avait soupçonné les gens qui prétendaient vouloir sauver la Répu-

[1] Il existe deux versions du discours de Bonaparte aux Anciens. Nous avons suivi les notes prises pendant qu'il parlait.

blique de ne souhaiter qu'un changement de gouvernement. Un groupe formant la minorité faisait cause commune avec le président; et, quand un député mécontent, approuvé par la masse, demanda qu'on renouvelât le serment de fidélité à la nation, Lucien ne consulta que cette minorité. On lui adressa des reproches. Une foule de membres se présentèrent au bureau et à la tribune, au milieu des cris : *Point de dictature! Vive la Constitution! Le serment!* Le président se couvrit; une fois le tumulte apaisé, il laissa parler les orateurs.

Bientôt il se fait un mouvement, et Bonaparte entre, suivi à quelque distance de ses fidèles grenadiers. Il s'avance seul, découvert, avec des gestes indiquant qu'il demande à parler; mais il en est empêché par les clameurs des représentants. L'un d'eux lui dit : « Que faites-vous, téméraire, vous violez le sanctuaire des lois! » D'autres lui crient : « Quoi! des baïonnettes, des sabres, des hommes armés ici! dans le sanctuaire de la représentation nationale!—Hors la loi le dictateur! A bas, à bas le dictateur! — Mourons à notre poste! Vivent la République et la Constitution de l'an III! Hors la loi le dictateur! — A bas! à bas! — Général, est-ce donc pour cela que tu as vaincu? — Aujourd'hui Bonaparte a terni sa gloire! fi! — Bonaparte s'est conduit en roi. — Bonaparte a perdu sa gloire! je le voue à l'opprobre, à l'exécration des républicains et de tous les Français. — Je demande, au reste, qu'on prenne tous les éclaircissements nécessaires pour rassurer le Conseil! — Je demande que le général Bonaparte soit traduit à la barre pour y rendre compte de sa conduite. »

Telles furent les motions que sa présence souleva. *Hors la loi le tyran!* Ce cri l'emporta sur les autres; et Lucien, après avoir essayé de lutter, déposa les insignes de président. L'agitation

monta à son comble, et les membres du Conseil crièrent de nouveau : « Vive la République! mourons pour la liberté! hors la loi le dictateur! vive la Constitution de l'an III! » Presque aussitôt des grenadiers, l'arme au bras, marchant au pas de charge, pénétrèrent dans la représentation nationale, et sommèrent les députés de s'éloigner, parce qu'ils n'étaient plus en sûreté. La plupart de ces derniers s'y refusèrent; mais le général Leclerc, qui commandait, s'écria : « Au nom du général Bonaparte, le Corps législatif est dissous. Que les bons citoyens se retirent. » Les grenadiers se répandirent dans la salle, en présentant la baïonnette; ils poussèrent devant eux les représentants, dont les cris de *Vive la République!* couvraient le roulement des tambours. A cinq heures et demie, la salle fut totalement évacuée et fermée.

Avant cette audacieuse affaire, Bonaparte éprouvait du découragement; mais Lucien, se plaçant à ses côtés, lui redonna de l'énergie. Les conjurés résolurent enfin d'emporter le succès de la journée par tous les moyens possibles. Les deux frères montèrent à cheval et s'élancèrent au milieu des troupes, auxquelles ils adressèrent chacun une harangue.

« Citoyens soldats, s'écria Lucien, le président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que l'immense majorité de ce conseil est dans ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylet qui assiégent la tribune, présentent la mort à leurs collègues, et enlèvent les délibérations les plus affreuses! Je vous déclare que ces audacieux brigands, sans doute soldés par l'Angleterre, se sont mis en rébellion contre le Conseil des Anciens, et ont osé parler de mettre hors la loi le général chargé de l'exécution de son décret, comme si nous étions encore à ce temps affreux de leur règne, où ce mot, *hors la loi!* suffisait pour faire

tomber les têtes les plus chères à la patrie! Je vous déclare que ce petit nombre de furieux se sont mis eux-mêmes hors la loi par leurs attentats contre la liberté de ce Conseil. Au nom de ce peuple, qui depuis tant d'années est le jouet de ces misérables enfants de la terreur, je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité de leurs représentants, afin que, délivrée des stylets par les baïonnettes, elle puisse délibérer sur le sort de la République! Général, et vous, soldats, et vous tous, citoyens, vous ne reconnaîtrez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi! Quant à ceux qui resteraient dans l'Orangerie, que la force les expulse... Ces brigands ne sont plus représentants du peuple, mais les *représentants du poignard!* Que ce titre leur reste! qu'il les suive partout! et, lorsqu'ils oseront se montrer au peuple, que tous les doigts les désignent sous ce nom mérité de *représentants du poignard!* Vive la République! » Ce discours fut imprimé sur-le-champ et partout répandu.

Le général Bonaparte les harangua ainsi : « Soldats, je vous ai menés à la victoire; puis-je compter sur vous? (Oui! oui!... Vive le général!... Qu'ordonnez-vous?) Soldats, on avait lieu de croire que le Conseil des Cinq-Cents sauverait la patrie; au contraire, il se livre à des déchirements! des agitateurs cherchent à le soulever contre moi! Soldats, puis-je compter sur vous? (Oui! oui!... Vive Bonaparte!) Eh bien! je vais les mettre à la raison. (Vive Bonaparte!) — (*Ici il donne des ordres à ses lieutenants, puis il reprend.*) Depuis assez longtemps la patrie est tourmentée, pillée, saccagée! Depuis assez longtemps ses défenseurs sont avilis, immolés... (Vive Bonaparte!) Ces braves, que j'ai habillés, payés, entretenus au prix de nos victoires, dans quel état je les retrouve!... (Vive Bonaparte!) On dévore leur subsistance! on les livre sans défense au fer de l'ennemi! Mais ce n'est

pas assez de leur sang, on veut encore celui de leurs familles! Des factieux parlent de rétablir leur domination sanguinaire! j'ai voulu leur parler; ils m'ont répondu par des poignards[1]. Il y a trois ans que les rois coalisés m'avaient mis hors la loi pour avoir vaincu leurs armées; et j'y serais mis aujourd'hui par quelques brouillons qui se prétendent plus amis de la liberté que ceux qui ont mille fois bravé la mort pour elle! Ma fortune n'aurait-elle triomphé des plus redoutables armées que pour venir échouer contre une poignée de factieux? Trois fois, vous le savez, j'ai sacrifié mes jours pour ma patrie; mais le fer ennemi les a respectés : je viens de franchir les mers sans craindre de les exposer une quatrième fois à de nouveaux dangers; et ces dangers, je les trouve au sein d'un sénat d'assassins! Trois fois j'ai ouvert les portes à la République, et trois fois on les a refermées! »

Le sénat d'assassins avait été *mis à la raison*. Vers huit heures, les huissiers des assemblées avertirent certains députés pour leur annoncer que les Conseils allaient reprendre leurs séances. Le Conseil des Cinq-Cents se composa alors de vingt-cinq ou trente membres. Celui des Anciens ne siégeait pas en nombre suffisant pour délibérer, et la loi ne fut votée que par la minorité. Elle abolit le Directoire. Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte formèrent une commission consulaire exécutive. Une commission législa-

[1] Le bruit courut qu'un poignard s'était levé sur Bonaparte. Le 5 avril 1819, un certain capitaine Pourrée demanda à la Chambre des députés l'autorisation de cumuler, jusqu'à concurrence de 1,200 francs, sa pension militaire et une pension de 600 francs que lui avait accordée le gouvernement consulaire à titre de récompense nationale. Il prétendait avoir sauvé la vie à Bonaparte le 18 brumaire. Dupont de l'Eure monta à la tribune, s'éleva contre le nom de *représentants du poignard* donné aux Cinq-Cents, appela les prétentions de Pourrée un *mensonge politique*, protesta enfin contre la fable du coup de poignard. L'impression du discours de Dupont de l'Eure fut votée à l'unanimité, et la pétition du sieur Pourrée refusée par la Chambre.

tive fut chargée de préparer un travail sur la Constitution. Il n'y avait là qu'un gouvernement provisoire, qu'allait bientôt remplacer un pouvoir durable et fort.

Les consuls prêtèrent serment de fidélité à la souveraineté du peuple, à la République une et indivisible, à la liberté, à l'égalité et au système représentatif.

Selon une allégorie, selon une médaille frappée en souvenir du coup d'État, le soleil de brumaire avait calmé là tempête révolutionnaire et dissipé le cahos. Le lendemain, un écrivain disait : « La journée d'hier tiendra une place mémorable dans les fastes de la Révolution, ou plutôt elle en sera le terme[1]. »



Le gouvernement consulaire quitta Saint-Cloud pour aller s'établir au Luxembourg. « Qui de nous présidera? dit Sieyès à ses deux collègues. — Vous voyez bien, dit Roger-Ducos, que c'est le général Bonaparte qui préside. » Plus tard Sieyès dit : « Nous avons un maître. Il sait tout, il fait tout et il peut tout. » Enfin parut cette proclamation remarquable sous tous les rapports :

« La Constitution de l'an III périssait : elle n'avait su ni garantir vos droits, ni se garantir elle-même; des atteintes multipliées lui ravissaient sans retour le respect du peuple, des factions haineuses et cupides se partageaient la République, la France approchait enfin du dernier terme d'une désorganisation générale. Les patriotes se sont entendus. Tout ce qui pouvait vous nuire a été écarté; tout ce qui pouvait vous servir, tout ce qui était resté pur dans la représentation nationale, s'est réuni

[1] Le *Postillon de Calais*, journal du soir.

sous les bannières de la liberté. Français, la République, raffermie et replacée dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, verra se réaliser toutes les espérances des citoyens, et accomplira ses glorieuses destinées. Prêtez avec nous le serment que nous faisons d'être fidèles à la République une et indivisible, fondée sur l'égalité, la liberté et le système représentatif. »

Pas une goutte de sang ne fut versée pendant le coup d'État du 18 brumaire. Cela tint à ce que l'homme qui osait violenter les deux Conseils connaissait parfaitement le degré de résistance qu'opposeraient les députés; cela tint surtout à l'appui vigoureux que Lucien prêta à son frère, soit en lui préparant des partisans sans scrupules, soit en le couvrant de sa personnalité imposante devant les Cinq-Cents. On cria fort, mais on n'agit pas contre le factieux Bonaparte, qui devint consul par la puissance des baïonnettes, — ces arguments dont Mirabeau lui-même avait reconnu en 1789 l'irrésistible éloquence. Un mois après son débarquement de l'Égypte, le petit caporal voyait ses destinées s'accomplir.

Les consuls provisoires rapportèrent bien vite la loi des otages (12 novembre), remplacèrent l'emprunt progressif de 100 millions par la taxe de guerre de 25 centimes par franc, et créèrent un nouveau ministère. Cambacérès resta à la justice et Fouché à la police. Alexandre Berthier remplaça Dubois-Crancé à la guerre, Laplace remplaça Quinette à l'intérieur, Gaudin, Robert Lindet aux finances, Talleyrand, Reinhardt aux relations extérieures, Forfait, Bourbon-Vatry à la marine : on créa douze cents gardes des consuls (1er décembre). On bâcla — c'est la véritable expression à employer ici — la *constitution de l'an VIII* (1799-1800), qui ne demanda que six semaines de travail à la commission législative, et qui parut le 13 décembre 1799. Dans cette

Lettre de Fouché à M^r. Portalis, Min^tre des Cultes

né à Nantes en 1763, mort à Trieste en 1820.

Paris, le   an   de la République française

Le Ministre de la Police générale de ~~la République~~ l'Empire

A

j'ai l'honneur d'addresser à sa
Sainteté la pastorale que j'ai
pris la liberté d'écrire aux évêques
pour établir mes communications avec
eux. je pense que je n'ai blessé
ni ceux qui croyent ni ceux qui
pensent que je suis d'accord
d'opinion de fait. mais avec
mon estimable collègue Portalis
je veux [illegible] être son
[illegible] Fouché

Lettre de Tronchet au Rédacteur du Moniteur.

né à Paris en 1726, mort en cette ville en 1806

Monsieur

Je me suis aperçu en prononçant mon discours d'une faute
de stile que j'ai corrigée en le lisant dans l'assemblée et que je
désirois faire disparoître dans l'impression, si elle avoit été ordonnée.
elle se trouve dans le 4e alinea. a cette phrase. „mais a coté de
ce premier devoir il en est un second qui n'est pas moins impérieux,
et qui deffend de.„ il faut lire (c'est celui qui &c) je vous serai
infiniment obligé, si vous voulez prendre la peine de corriger
cette faute.

Je suis avec respect
Monsieur

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Tronchet

ce 3 7bre 1790.

Lith. [illegible]

constitution, on ne voit point de déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen. Il n'y a qu'un *titre de l'exercice des droits de cité*. Aucun principe de philosophie politique ne s'y trouve. C'est une œuvre transitoire, un pont jeté entre la République qui s'en va et la monarchie qui s'approche.

Par la Constitution de l'an VIII, on établit un SÉNAT conservateur composé de quatre-vingts membres, inamovibles et à vie, âgés de quarante ans au moins; un CORPS LÉGISLATIF composé de trois cents membres de trente ans au moins, renouvelés par cinquième tous les ans, et dans lequel devait s'asseoir toujours au moins un citoyen de chaque département de la République; un TRIBUNAT composé de cent membres âgés de vingt-cinq ans au moins, renouvelés par cinquième tous les ans, et chargés de discuter, adopter ou rejeter les projets de loi; un CONSEIL D'ÉTAT chargé de rédiger les projets de lois et les règlements d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative; une COMMISSION DE COMPTABILITÉ NATIONALE pour régler et vérifier les comptes des recettes et des dépenses de la République, commission composée de sept membres choisis par le Sénat dans la liste nationale.

Les consuls vantèrent leur ouvrage : « Français, une constitution vous est présentée. Elle fait cesser les incertitudes que le gouvernement provisoire mettait dans les relations extérieures, dans la situation intérieure et militaire de la République. Elle place dans les institutions qu'elle établit les premiers magistrats dont le dévouement a paru nécessaire à son activité. La Constitution est fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté. Les pouvoirs qu'elle institue seront forts et stables, tels qu'ils doivent être pour garantir les droits des citoyens et les in-

térêts de l'État. Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée ; elle est finie. »

La journée de Saint-Cloud a été appelée la *journée des dupes*. Dès le lendemain on vit bien que le général voulait être non-seulement le bras, mais encore la tête du nouvel ordre de choses[1]. En effet, Sieyès et Roger-Ducos disparurent quand le consulat devint définitif ; ils furent remplacés par Cambacérès et par Lebrun. Sieyès reçut une récompense nationale pour les services qu'il avait rendus à la patrie. Bonaparte était *premier consul ;* les deux derniers n'avaient que voix consultative. Le premier consul gardait les sceaux de l'État ; il promulguait les lois ; il nommait à toutes les places, civiles, militaires, judiciaires.



Quelques jours après, le fameux Barras demanda à son ancien *protégé* de vouloir bien être actuellement son *protecteur*, et de veiller à ce qu'il pût sortir de Paris en toute sûreté. Barras se retira à Grosbois, avec une escorte ; il ne tarda pas à renouer des relations avec les royalistes, puis il s'en alla à Bruxelles, où il afficha un luxe effrené. Quand il quitta le Directoire, Barras possédait

[1] *Notice historique* sur les causes qui amenèrent et produisirent la révolution des 18 et 19 brumaire an VIII, par Delbrel, membre du Conseil des Cinq-Cents, ex-conventionnel.

une grande fortune, qu'il ne dissimulait point. « Cette fortune n'était pas, il s'en faut, de nature à avoir influé sur le dérangement des finances; mais la manière dont il l'avait acquise, en favorisant les fournisseurs, altéra la morale publique[1]. »

« Barras, a dit Napoléon, était d'une haute stature; il parla quelquefois dans des moments d'orage, et sa voix couvrait alors la salle. Ses facultés morales ne lui permettaient pas d'aller au delà de quelques phrases. La passion avec laquelle il parlait l'aurait fait prendre pour un homme de résolution. Il ne l'était point; il n'avait aucune opinion faite sur aucune partie de l'administration publique. » Ce portrait que le protégé a tracé de son protecteur en vaut bien un autre; certainement, à l'époque du 18 brumaire, le « chef des pourris » était incapable de soutenir le pouvoir directorial.

Bonaparte s'empressa de rechercher les bonnes grâces du peuple. Aussitôt qu'il eut en ses mains la plus forte part de l'autorité suprême, il tâcha de se faire aimer. Il alla visiter l'École polytechnique, honora l'Institut de sa présence (12 décembre), passa de fréquentes revues, se rendit à l'hôtel des Invalides et parcourut les prisons. Il reçut des citoyens et des députations de corps constitués, donna à celui-ci un éloge, à celui-là un conseil, à cet autre une promesse, captiva tout le monde par sa supériorité incontestable et par son regard fascinateur. Alors, orateurs, journalistes, chacun s'évertua à prouver que la révolution du 18 brumaire était une époque de régénération pour la France. Le *Moniteur universel*, on le pense bien, ne fut pas l'un des derniers à glorifier le fait. Mais il y eut un acte de résistance par les moyens légaux. Barnabé, président du tribunal criminel de l'Yonne, refusa, tout parlementairement, d'enregistrer la loi

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

du 19 brumaire, qui établissait un gouvernement provisoire. Les commissions législatives accusèrent ce magistrat d'avoir forfait à ses devoirs, le suspendirent et l'éloignèrent de son siége.

Tous les clubs furent fermés, absolument tous, pour punir les factieux de l'ex-Conseil des Cinq-Cents qui avaient voulu poignarder Bonaparte, heureusement protégé, disait-on, par un grenadier. Ce dernier fut le héros de plusieurs fêtes : Bonaparte désirait que le public crût au dévouement du soldat. Cela faisait songer au danger qu'avait couru le général. Le grenadier déjeuna avec Bonaparte, embrassa l'aimable Joséphine, qui lui donna un superbe diamant; et il reçut du Corps législatif une pension de six cents francs à titre de récompense nationale.

Aux armées, le changement de gouvernement avait été fort approuvé. Rien de plus facile à croire. En Italie, Championnet dit aux soldats : « Le héros de l'Italie, de l'Égypte et de la France connaît vos besoins et vos souffrances; il s'occupe de les faire cesser. » En Hollande, Brune dit aux soldats : « L'armée verra avec contentement parmi les consuls l'illustre héros qui l'a si souvent conduite à la victoire, » etc. Les émigrés se réjouissaient; ils espéraient revenir en France. Bonaparte, disait-on, voulait joindre à ses glorieux titres celui de *pacificateur de l'Europe*. Les consuls rappelèrent quarante députés, parmi lesquels on remarquait Carnot, Barthélemy, Boissy d'Anglas, Noailles, Doumerc, Dumolard, Barbé-Marbois, Vaublanc, Quatremère de Quincy, Lafond-Ladebat, Pastoret, Villaret-Joyeuse, Dumas, Barère et Vadier. Ils promirent une amnistie entière et absolue, pour le passé, à tous les habitants qui avaient pris les armes dans l'Ouest; mais, en revanche, ils ordonnèrent au général Hédouville de déclarer *hors la Constitution* tous les chouans

DIRECTOIRE



Une audience publique des Directeurs

qui persisteraient dans leur rébellion. Ils exigèrent un *serment constitutionnel* de tous les fonctionnaires publics, ministres des cultes, instituteurs, etc. Ils autorisèrent les prêtres catholiques à se servir, pour l'exercice de leur culte, des édifices qui y étaient originairement consacrés, et ils veillèrent à ce qu'on fît de dignes funérailles au pape Pie VI, mort à Valence en Dauphiné, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le Directoire, seconde forme de gouvernement républicain en France, avait duré environ trois ans et huit mois. Treize citoyens avaient été tour à tour investis des éminentes fonctions de directeurs : Barras, Rewbel, Carnot, la Révellière-Lepeaux, Letourneur, Barthélemy, Merlin de Douai, François de Neufchâteau, Treilhard, Sieyès, Roger-Ducos et Moulin. Barras, seul, avait accompli la période directoriale tout entière. En succombant, ce malheureux essai d'organisation républicaine ne fit qu'accomplir sa destinée. Il était, on peut le dire, né pour mourir. Gouvernement tout à fait provisoire, il ne lui fut pas donné d'achever de grandes choses, justement parce que les Français l'en croyaient incapable, parce que la confiance publique n'approcha jamais de lui. Ses principes politiques, il était difficile, impossible même, de les apprécier : beaucoup d'historiens déclarent qu'il en manquait absolument. Le Directoire, en effet, n'avait pas de volonté fixe. Cinq hommes, assis l'un à côté de l'autre, tenaient en main le pouvoir; chacun d'eux voulait dominer sur ses collègues, et le temps se passait en querelles personnelles. Le Directoire, comme tous les gouvernements de transition, ébaucha cent institutions, sans pouvoir en fonder qui eussent de la stabilité. La pire chose, ce fut que personne ne prit les directeurs au sérieux; aussi Bonaparte se laissa-t-il aller à une simple velléité de le devenir, sans tarder à com-

prendre que, pour lui, mieux valait renverser le pouvoir né boiteux, et établir le Consulat sur ses ruines. On avait gravé à l'avance des médailles pour la cinquième session des Conseils,



session qui devait commencer le 21 mai 1800. La journée du 18 brumaire empêcha qu'on ne s'en servît. L'envers des médailles commencées fut employé pour confectionner celles que reçurent les cinquante membres des commissions des Conseils.



Pour ennemis implacables, le Directoire eut les deux Conseils, lesquels subissaient l'influence des opinions qui circulaient encore dans le public; mais la lutte ne put pas même aboutir à une leçon dont le gouvernement profiterait. Le Directoire possédait juste assez de puissance pour fermer la bouche, de temps à autre, aux représentants du peuple; les Conseils possédaient juste assez de puissance pour entraver les résolutions du Directoire : la force de ces derniers était d'ailleurs toute négative, aucun parti formidable n'y donnait l'impulsion, et là encore les débats se réduisaient à des questions de personnes. A l'égard des

nations étrangères, le gouvernement directorial conserva toujours, nous l'avons constaté, une dignité véritable : seulement, était-ce fatalité, était-ce défaut d'habileté? il ne sut point empêcher le mal extérieur; il ne s'occupa que de réparer ses tristes effets. Sous ce régime, la coalition des rois prit de l'accroissement, à cause de la jalousie avec laquelle les directeurs virent toute gloire et toute popularité, à cause des nombreuses injustices que cette jalousie leur fit commettre. Dans un certain moment, il se trouva que les directeurs s'étaient aliéné tous les plus remarquables généraux, même Bonaparte. Quelques lois bienveillantes et utiles au pays datent de l'époque directoriale; par compensation, la loterie et le divorce mal organisé firent maudire son administration.

Un poëte célébra la révolution du 18 brumaire par le jeu de mots suivant :

Je me disais, l'autre jour, *à parte*,
Quand de nos maux verrons-nous donc le terme?
Lors un esprit me répond, *à parte*,
Bientôt... bientôt... un héros juste et ferme
Viendra chasser hors de votre cité
Tous les brigands, les loups qu'elle renferme,
Et vous rendra votre tranquillité.
— Ah! vive Dieu! c'est un *Bon-a-parte*.

Au théâtre Montansier, dans une pièce nouvelle, la *Femme en parachute*, la citoyenne Verseuil chanta :

Douce paix, céleste présent,
Serais-tu loin de nous encore?

Verseuil lui répondit, au milieu des applaudissements :

Non, l'astre sorti d'Orient
Vient de nous en montrer l'aurore.

Peltier publia « la Grande Trame dévoilée, ou le Secret du con-

sul Bonaparte, dialogue entre un jacobin et un honnête homme, ci-devant son ami; » il imprima aussi cette « Épitaphe de nos trois sublimes constitutions : »

De rouages confus réunion étrange,
La *première*, à Paris, périt au 10 août;
La *seconde*, pétrie et de sang et de fange,
Sans avoir vu le jour, mourut sous le verrou;
La *troisième* semblait plus forte et mieux conçue,
Mais, partout invoquée et détruite partout,
Par de nombreux viols, en tous ses points rompue,
Elle vient d'expirer *aux filets de Saint-Cloud.*
De profundis[1].

De ces « trois sublimes constitutions, » celle dite de l'an III fut la plus prônée, et pourtant la plus nulle parmi celles qui ont régi la France pendant la Révolution. Un mot suffit à faire comprendre combien son action avait peu de force. D'un côté, elle reconnaissait quelques principes consacrés en 1793; de l'autre, elle réagissait sur ces principes, et elle servait ainsi, avec un égal faux semblant de raison, les intérêts des révolutionnaires et des contre-révolutionnaires. Elle avait horreur du passé, sans secouer complétement son joug; elle se ressentait des temps de tourmente et de confusion où elle avait reçu naissance.

Bonaparte, en arrivant d'Égypte, ne s'abusa pas sur la situation des affaires. Ses ennemis l'accusèrent bien vite de vouloir porter atteinte à la République, parce qu'il fit déplacer un arbre de la liberté, planté dans le jardin des Tuileries; ses amis le louèrent sans restriction, pour avoir ordonné d'écrire le mot *République*, en lettres d'or, à côté des trous de boulets qui étaient les souvenirs du 10 août 1792. Après le coup d'État, ces derniers redoublèrent d'enthousiasme. On joua la *Pêche aux*

[1] *Paris pendant* 1799.

jacobins, ou la Journée de Saint-Cloud, vaudeville de circonstance, composé et appris en quinze heures. Dans la *Girouette de Saint-Cloud*, pièce faite et apprise en vingt-quatre heures, on chanta :

La fuite en Égypte, jadis,
Conserva le Sauveur des hommes;
Pourtant, quelques malins esprits
En doutent au siècle où nous sommes.

Mais un fait bien sûr en ce jour,
Du vieux miracle quoi qu'on pense,
C'est que de l'Égypte un retour
Ramène un sauveur à la France.

Pour sauver la France, les consuls avaient fait « conduire et retenir » dans le département de la Guyane française : Destrem, ex-député; Aréna, ex-député; Marquézy, ex-député; Truck, ex-député; Félix Lepelletier, Charles Hesse, Scipion du Roure, Gagni, Massard, Brutus Maigret, Jourdeuil, Maignan (de Marseille), Soulavie, Lamberté, Xavier Audoin, etc., — en tout trente-sept personnages connus; ils avaient « fait conduire et retenir » dans le département de la Charente-Inférieure : Briot, Antonelle, Lachevardière, Poulain-Grandpré, Daubermesnil, Frison, Jourdan (de la Haute-Vienne), Jülien (de Toulouse), Santhonax, Delbrel, etc., en tout vingt-deux opposants au coup d'État de brumaire. Le nom du général Jourdan (de la Haute-Vienne) resta à peine vingt-quatre heures sur la dernière liste. Le total général des individus condamnés à la déportation atteignit le chiffre de cent trente-huit.

LIVRE V

CONSULAT

CHAPITRE PREMIER

Les généraux républicains ralliés. — Mort de Championnet. — Lettre de Bonaparte au roi d'Angleterre. — Propositions de paix. — Réponse de Georges. — Politique anglaise. — Nouveaux préparatifs de guerre. — Banque de France; octrois municipaux; cautionnements; patentes; caricature; impôt du timbre; conscription; levée extraordinaire. — Le Sénat et le Corps législatif entrent en fonctions. — Composition du Sénat et du Corps législatif. — Chanson sur la *Fête des rois* (6 janvier 1800). — Démonstration royaliste (21 janvier). — Premier faux Dauphin. — *La demi-couronne et le louis.* — Le nombre des journaux est réduit. — Préfectures, tribunaux, avoués; crédit public. — Carnaval et Longchamp. — Caricatures sur Paul Iᵉʳ et François II. — *Le jongleur Pitt.* — Proclamation pour « la conquête de la paix. » — Faits militaires; passage du grand Saint-Bernard. — Mort de Suwarow. — Bataille de Marengo; mort de Desaix. *Campagne de trente jours.* — *Te Deum* à Milan. — Réception de Bonaparte en France et à Paris. — Fête de la Concorde. — Les *Adieux de Bonaparte*, brochure. — Glorieux faits d'armes de Moreau. — Royalistes, républicains, chouans. — Honneurs rendus à la mémoire de Desaix, de Kléber et de Turenne. — Conspiration Aréna. — Ouverture de la troisième session du Corps législatif. — *Club Moreau; cour de Bonaparte.* — Machine infernale de la rue Saint-Nicaise. *Complainte* sur la machine infernale. — Procès de l'attentat du 3 nivôse. — *Les armées impériales.* — Transition.

En Italie et en Égypte, Bonaparte s'était déifié aux yeux des soldats, en leur distribuant des récompenses glorieuses, des sabres d'honneur, des grenades en or, des baguettes, des trompettes et des fusils garnis en argent. Consul, son premier soin

fut de se concilier les généraux républicains. Moreau se mit à la tête de l'armée du Rhin et du Danube; Augereau devint commandant en chef de l'armée française en Batavie; Bernadotte fut conseiller d'État; Brune fut placé à la tête de l'armée de l'Ouest (5 janvier 1800). Le 20 janvier, Joachim Murat épousa Marie-Caroline, sœur de Bonaparte; le 10, Championnet expirait à Antibes, étant tombé une seconde fois dans la disgrâce du Directoire, auquel il avait envoyé sa démission, auquel il avait signalé « le jeune général Bonaparte comme le seul homme qui pût sauver l'Italie. » Le chagrin d'avoir été repoussé par les Austro-Russes, à Genola, causa la mort de Championnet, à qui, d'ailleurs, les ennemis ne manquaient pas, et que sa qualité d'enfant naturel d'un avocat nommé Legrand et d'une paysanne dauphinoise exposait à de perpétuelles railleries. Son nom même de Championnet (petit champignon) faisait allusion à sa naissance. La statue de ce général s'élève aujourd'hui sur la plus belle place de Valence (Drôme), ville où il naquit, et dont la cathédrale renferme le mausolée du pape Pie VI. O destinée! ô rapprochements!

Bonaparte essaya de négocier la paix, et envoya officiellement la lettre suivante au roi d'Angleterre: « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — SOUVERAINETÉ DU PEUPLE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ. — *Bonaparte, premier consul de la République, à Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande*[1]. Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable en entrant en charge d'en faire directement part à Votre Majesté. La guerre qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre? Comment les deux nations les plus éclai-

[1] La lettre fut communiquée à lord Granville par Talleyrand, ministre des relations extérieures.

rées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires? Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, et dans le seul but de la rendre heureuse. Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement pour la seconde fois à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des États faibles, ne décèlent dans les États forts que le désir mutuel de se tromper. La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent longtemps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier. »

Bonaparte faisait les avances pour une réconciliation, quand l'Angleterre armait tous les peuples de l'Europe contre nous. Georges répondit, entre autres choses : « Le roi a donné des preuves fréquentes de son désir sincère pour le rétablissement d'une tranquillité sûre et permanente en Europe. Il n'est ni n'a été engagé dans aucune contestation pour une vaine et fausse gloire; il n'a eu d'autres vues que celles de maintenir contre toute agression les droits et le bonheur de ses sujets. C'est pour ces objets que jusqu'ici il a lutté contre une attaque non provoquée, c'est pour les mêmes objets qu'il est forcé de lutter encore, et il ne saurait espérer, dans le moment actuel, qu'il pût écarter cette nécessité en négociant avec ceux qu'une révolution nou-

velle a si récemment investis du pouvoir en France. En effet, il ne peut résulter d'une telle négociation aucun avantage réel pour ce grand objet si désirable d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il paraisse distinctement qu'elles ont cessé d'agir, ces causes qui originairement ont produit la guerre, qui, plus d'une fois, en ont prolongé la durée. Ce même système dont la France accuse, à juste titre, l'influence dominante comme la cause de ses malheurs présents, est aussi celui qui a enveloppé le reste de l'Europe dans une guerre longue et destructive, et d'une nature inconnue depuis bien des années aux nations civilisées. C'est pour étendre ce système et exterminer tous les gouvernements établis que d'année en année les ressources de la France ont été prodiguées et épuisées au milieu même d'une détresse sans exemple. A cet esprit de destruction, qui ne savait rien distinguer, on a sacrifié les Pays-Bas, les Provinces-Unies et les cantons suisses, ces anciens amis et alliés de Sa Majesté. L'Allemagne a été ravagée ; l'Italie, maintenant arrachée à ses envahisseurs, a été le théâtre de rapines et d'anarchie sans bornes. Sa Majesté s'est vue elle-même dans la nécessité de soutenir une lutte difficile et onéreuse pour garantir l'indépendance et l'existence de ses royaumes. Et ces calamités ne se sont pas bornées à l'Europe seule ; elles se sont étendues aux parties les plus reculées du monde, et même jusqu'à des pays si éloignés de la contestation présente, tant par leur situation que par leur intérêt, que l'existence même de la guerre était peut-être inconnue à ceux qui se sont trouvés subitement enveloppés dans toutes ses horreurs. Tant que dominera un système pareil, et que le sang et les trésors d'une nation populeuse et puissante peuvent être prodigués pour soutenir ce système, l'expérience a démontré qu'on ne pouvait s'en garantir efficacement d'aucune autre ma-

nière que par des hostilités ouvertes et fermes. Les traités les plus solennels n'ont fait que préparer la voie à de nouvelles agressions. C'est uniquement à une résistance déterminée que l'on doit aujourd'hui la conservation de ce qui reste en Europe de stabilité pour les propriétés, pour la liberté personnelle, l'ordre social et le libre exercice de la religion. En veillant donc à la garantie de ces objets essentiels, Sa Majesté ne peut placer sa confiance dans le simple renouvellement de professions générales, annonçant des dispositions pacifiques. Ces professions ont été itérativement proclamées par tous ceux qui ont successivement dirigé les ressources de la France vers la destruction de l'Europe; par ceux-là mêmes que les gouvernants actuels de la France ont déclarés depuis le commencement et dans tous les temps être tous incapables de maintenir les rapports d'amitié et de paix. Sa Majesté ne pourra que ressentir un plaisir particulier dès qu'elle s'apercevra qu'il n'existe plus réellement, ce danger qui a si longtemps menacé et ses propres domaines et ceux de ses alliés; dès qu'elle pourra se convaincre que la résistance n'est plus une nécessité; qu'enfin, après l'expérience de tant d'années de crimes et de malheurs, elle verra régner en France de meilleurs principes; en un mot, quand on aura totalement abandonné ces projets gigantesques d'ambition, et ces plans inquiets de destruction qui ont mis en problème jusqu'à l'existence de la vie civile. Mais la conviction d'un pareil changement, quelque agréable qu'il doive être au vœu de Sa Majesté, ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits. Le garant le plus naturel et le meilleur en même temps et de la réalité et de la stabilité de ce changement se trouverait dans le rétablissement de cette race de princes qui, durant tant de siècles, surent maintenir au dedans la prospérité de la nation

française et lui assurer de la considération et du respect au dehors. Un tel événement aurait écarté à l'instant, et dans tous les temps il écartera les obstacles qui s'opposeraient aux négociations de paix; il assurerait à la France la jouissance incontestée de son ancien territoire, et donnerait à toutes les autres nations de l'Europe, par des moyens tranquilles et paisibles, la sécurité qu'elles sont maintenant forcées de chercher par d'autres moyens. Mais, quelque désirable que puisse être un pareil événement et pour la France et pour le monde entier, Sa Majesté n'y attache pas exclusivement la possibilité d'une pacification solide et durable. Sa Majesté ne prétend pas prescrire à la France quelle sera la forme de son gouvernement, ni dans quelles mains elle déposera l'autorité nationale pour conduire les affaires d'une grande et puissante nation. Sa Majesté ne regarde que la sécurité de ses propres États, de ceux de ses alliés, ainsi que celle de l'Europe en général. Dès qu'elle jugera que cette sécurité peut s'obtenir d'une manière quelconque, soit qu'elle résulte de la situation intérieure de ce pays-là, dont la situation intérieure a causé le danger primitif, soit qu'elle provienne de toute autre circonstance qui mène à la même fin, Sa Majesté embrassera avec ardeur l'occasion de se concerter avec ses alliés sur les moyens d'une pacification immédiate et générale. Malheureusement jusqu'ici il n'existe point une telle sécurité; nulle garantie des principes qui doivent diriger le nouveau gouvernement; nul motif raisonnable pour juger de sa stabilité. Dans cette situation il ne reste pour le présent à Sa Majesté qu'à poursuivre, de concert avec les autres puissances, une guerre juste et défensive, que son zèle pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais ni de continuer au delà de la nécessité à laquelle elle doit son origine, ni de cesser à d'autres conditions que celles qu'elle

croira devoir contribuer à leur garantir la jouissance de leur tranquillité, de leur constitution et de leur indépendance[1]. »

Comparez les deux pièces diplomatiques que nous venons de citer, et jugez. La politique anglaise y éclate. Bonaparte crut voir dans la réponse du roi Georges une insulte pour la France. Il en appela encore une fois au dieu de la guerre. On se prépara.

La banque de France fut établie ; on créa de nouvelles perceptions aux entrées des villes, sous le nom d'*octrois municipaux;* on exigea des cautionnements de tous les fonctionnaires publics ; on astreignit les différentes professions aux patentes. Il fut même question d'exiger des patentes pour les artistes, ce qui révolta ces derniers, ce qui fit composer par l'un d'eux une caricature ayant cette légende : « Décret patenté sur les arts[2]. » Les artistes n'admettaient pas que, même pour servir les intérêts de Mars, Apollon pût être assimilé à Mercure.



On décréta l'impôt du timbre; on ordonna une nouvelle conscription; on fit une levée extraordinaire de quarante mille chevaux; enfin, on augmenta les forces militaires de la France de tout ce que l'enthousiasme pour la gloire, de tout ce que l'exaspération contre les coalisés

[1] Note en réponse à la lettre du premier Consul, communiquée à Talleyrand par lord Granville.

[2] Cartons de la Bibliothèque impériale.

pouvait improviser de soldats, de munitions et de dons patriotiques.

Avec la guerre, la France ne devait pas résister au gouvernement militaire de Bonaparte. Victorieuse, elle n'échapperait pas au despotisme de la gloire; vaincue, elle succomberait sous les efforts des rois coalisés contre la démocratie. Des voix éloquentes l'avaient annoncé déjà : le triomphe complet de la Révolution française consistait dans une paix armée. Les soldats abusent si fréquemment, si facilement du prestige qui les environne!

Les consuls siégeaient aux Tuileries, le Sénat au Luxembourg, le Tribunat au Palais-National, le Corps législatif dans le palais des Cinq-Cents. Nous n'interromprons pas ici l'énumération des faits politiques pour passer en revue l'année 1799; mais, réunissant, sous ce rapport, 1799 et 1800, nous suivrons les événements qui se pressèrent dès l'installation du gouvernement nouveau.

Le 1er janvier 1800, le Sénat et le Corps législatif entrèrent en fonctions. Dans le Sénat, on comptait Sieyès et Roger Ducos, ex-consuls provisoires, le premier placé au Sénat par Bonaparte, du moment où il voulut se faire grand électeur et « absorber » le petit caporal; dans le Sénat, toutes les opinions étaient venues se fondre, c'est-à-dire s'annihiler. On y remarqua bientôt Tronchet, l'illustre défenseur de Louis XVI; Volney, le grand écrivain, dont la réputation « était fondée sur des *ruines*, » au dire de quelques plaisants; François de Neufchâteau, l'ancien ministre de l'intérieur, et le premier qui, depuis 1793, eût appliqué exclusivement des vues d'administration; Garat, le faiseur de cancans de la Révolution; Kellermann, l'un des plus braves généraux de la République; Lacépède, le savant qui avait cru devoir paraître roturier et se faire oublier le plus possible; Serrurier, commandant à Saint-Cloud pendant le 18 brumaire;

Laplace, Monge et Berthollet, savants grandis à l'ombre du soldat heureux. Dans le Corps législatif, les illustrations étaient moins nombreuses; mais on y découvrait quelque levain d'opposition, que Bonaparte s'appliqua à faire promptement disparaître. Dans le Tribunat, on distinguait Benjamin Constant, Chabot (de l'Allier), Chénier, Curée, Laromiguière, Thiessé, Trouvé, Vielsh de Boisjolin, Ginguené et Jean-Baptiste Say. La nomination de ces trois derniers, rédacteurs de la *Décade philosophique*, donna lieu à ce calembour rimé :

Sur nos *conservateurs* j'entends déjà crier :
Sont-ils républicains? Tout nous le persuade,
Ils proscrivent au moins l'ancien calendrier;
Car dans le *tribunat* ils ont mis la *décade*.

Le premier consul avait tout à disposer pour consolider sa puissance. Il ne faut pas croire que les royalistes ou « mécontents » voulussent rester muets. Le 6 janvier, il circula dans le public une chanson sur la *fête des rois*, redite dans une foule de repas de famille :

Célébrons la fête des Rois,
Non pas celle de nos trois Sires,
Qui, par leurs infernales lois,
Renverseraient tous les empires;
Mais de celui qui nous permet
D'offrir en commun nos hommages,
Et de l'adorer en secret,
Ainsi que firent les trois Mages.

Ils portaient de l'or, de l'encens,
De leur foi c'était le symbole;
Nous, grâce à nos représentants,
N'apportons pas même une obole,
Mais notre résignation
Prouve notre ferme croyance :
. . . .
Du véritable Roi de France [1].

Si Bonaparte eût eu l'intention de se faire le Monck de la France, comme le roi d'Angleterre lui en avait indirectement donné le conseil, les royalistes se seraient empressés de le louer, de le fêter, de l'exalter partout, en vers et en prose. A dire vrai, ils concevaient bien sur ce point quelque espérance.

[1] *Almanach des mécontents armés pour le roi*, dans plusieurs villes de France. 1800.

C'était un leurre : Bonaparte aimait le pouvoir et voulait le garder pour lui seul. Leur attente fut donc trompée, et ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir. Une démonstration qu'ils osèrent, à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier, n'obtint que les poursuites de la police. Ils avaient placé un drap mortuaire flottant, en velours noir croisé de satin blanc, sur le portail de l'église de la Madeleine, et affiché le testament de Louis XVI à la porte de l'église Saint-Jacques la Boucherie. Vers le même temps parut le premier faux Dauphin Louis XVII, fils d'un horloger[1]. Il fut composé une caricature sur le premier consul, que l'on représenta avec une tache sur l'une des manches de son habit. Sur cette tache était écrit : « Le 15 vendémiaire. » Le premier consul offrait un petit écu à un dégraisseur, pour que celui-ci enlevât la tache. Le dégraisseur répondait « qu'il ne pouvait pas le faire pour une *demi-couronne*, qu'il lui fallait un *louis*[2]. »

Craignant les attaques de la presse irritée, Bonaparte réduisit le nombre des journaux, pendant toute la durée de la guerre, au *Moniteur universel*, au *Journal des Débats et des Décrets*, au *Journal de Paris*, au *Bien-Informé*, au *Publiciste*, à l'*Ami des Lois*, à la *Clef des Cabinets*, au *Citoyen français*, à la *Gazette de France*, au *Journal des hommes libres*, au *Journal du soir*, par les frères Chaigneau, au *Journal des Défenseurs de la Patrie*, à la *Décade philosophique*, et aux journaux s'occupant *exclusivement* de sciences, d'arts, de littérature, de commerce, d'annonces et d'avis (17 janvier 1800). Sur deux cents journaux qui s'imprimaient alors, treize seulement furent conservés. Bonaparte fit présenter au Corps législatif une loi modifiant la division du territoire et établissant des préfectures, pour extirper les der-

[1] *Journal historique de la Révolution française.*
[2] *Paris pendant l'année* 1800, par Peltier.

niers vestiges des institutions républicaines, et pour donner au pouvoir plus de centralisation et la haute main sur les moindres parties de l'administration[1]. En un mois tout s'organisa. De plus, il fut créé un tribunal de première instance par arrondissement, un tribunal criminel par département, et vingt-neuf tribunaux d'appel. Les avoués reparurent. On revint presque complétement aux anciens jours. La confiance se rétablit, et chacun compta sur la ferme volonté du chef du gouvernement. Avec le crédit, renaissant à vue d'œil, le taux des rentes s'éleva à la Bourse. De 6 francs le tiers consolidé monta à 24. Ajoutons que la constitution de l'an VIII avait été acceptée par un immense vote populaire. Sur 3,012,569 électeurs, 3,011,007 avaient voté pour; 1,562 seulement avaient voté contre. Peut-être était-ce un essai tenté par le premier consul pour savoir comment les esprits étaient disposés à son égard. Il eut lieu d'être satisfait, et un arrêté du gouvernement institua une fête nationale destinée à consacrer le souvenir de cette solennité et à entretenir l'union parmi les Français.

Au carnaval, les hommes masqués coururent de nouveau dans les rues. Pendant la semaine sainte, la promenade de Longchamp, abandonnée depuis longtemps, fut assez suivie, malgré la pluie et le vent. Confiance, crédit et prospérité vont ensemble. Aussi la guerre venait sans donner de sérieuses inquiétudes, bien que l'armée de Condé eût passé du service de la Russie à la solde de l'Angleterre (29 février). Les coalisés étaient assez indécis. Tantôt ils recevaient l'ordre de rentrer dans leurs États; tantôt on leur enjoignait de séjourner en Allemagne. Des caricatures, — l'esprit de plaisanterie est inépuisable chez nous, — circulèrent à ce propos. Rappelons-en deux ici. L'une démontra

[1] Projet de loi proposé le 18 pluviôse, et précédé d'un discours de Rœderer.

1800



Le jongleur Pitt soutenant avec une loterie l'équilibre de l'Angleterre et les subsides de la coalition

la versatilité des empereurs d'Allemagne et de Russie. Paul Ier tenait dans chaque main un papier avec ces mots : *Ordre, contre-ordre;* sur le front de François II, on lisait : *Tout cela fait des ordres* (désordre)[1]. L'autre représenta « le jongleur Pitt soutenant, avec une loterie, l'équilibre de l'Angleterre et les subsides de la coalition[2]. » En février 1800, les princes de la branche d'Orléans s'étaient réunis, à Londres, à la « famille royale; » le duc d'Orléans avait écrit une lettre fort respectueuse à Louis XVIII.

Le premier consul s'apprêta à « conquérir la paix » en personne; ce qui porta le tribun Girardin à s'écrier : « Quand Bonaparte promet de marcher à la tête de nos armées, pourrions-nous craindre les revers? Des revers et Bonaparte! ces deux mots s'étonnent de se trouver sur la même ligne... » Une foule de volontaires s'enrôla sous les drapeaux après avoir lu cette proclamation :

« LES CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE AUX FRANÇAIS (8 MARS 1800).

« Français, vous désirez la paix. Votre gouvernement la désire avec plus d'ardeur encore : ses premiers vœux, ses démarches constantes, ont été pour elle. Le ministère anglais la repousse; le ministère anglais a trahi le secret de son horrible politique. Déchirer la France, détruire sa marine et ses ports, l'effacer du tableau de l'Europe ou l'abaisser au rang des puissances secondaires; tenir toutes les nations du continent divisées pour s'emparer du commerce de toutes et s'enrichir de leurs dépouilles : c'est pour obtenir ces affreux succès que l'Angleterre répand l'or, prodigue les promesses et multiplie les intrigues.

[1] Pièce extrêmement rare; peu de collectionneurs la possèdent.
[2] Collection Maurin.

« Mais ni l'or, ni les promesses, ni les intrigues de l'Angleterre n'enchaîneront à ses vues les puissances du continent : elles ont entendu le vœu de la France, elles connaissent la modération des principes qui la dirigent; elles écouteront la voix de l'humanité et la voix puissante de leur intérêt.

« Si elles balancent, le gouvernement, qui n'a pas craint d'offrir et de solliciter la paix, se souviendra que c'est à vous de la commander. Pour la commander, il faut de l'argent, du fer et des soldats. Que tous s'empressent de payer le tribut qu'ils doivent à la défense commune ! que les jeunes citoyens se lèvent! Ce n'est plus pour des factions, ce n'est plus pour le choix des tyrans qu'ils vont s'armer : c'est pour la garantie de ce qu'ils ont de plus cher, c'est pour l'honneur de la France, c'est pour les intérêts sacrés de l'humanité. Déjà les armées ont repris cette attitude, présage de la victoire. A leur aspect, à l'aspect de la nation entière réunie dans les mêmes intérêts et dans les mêmes vœux, n'en doutez pas, Français, vous n'aurez plus d'ennemis sur le continent! Que si quelque puissance encore veut tenter le sort des combats, le premier consul a promis la paix; il ira la conquérir à la tête de ces guerriers qu'il a plus d'une fois conduits à la victoire. Avec eux, il saura retrouver ces champs encore pleins du souvenir de leurs exploits : mais au milieu des batailles il invoquera la paix, et il jure de ne combattre que pour le bonheur de la France et le repos du monde. » On forma, le même jour, à Dijon, une armée de réserve.

Sous le rapport de la guerre, la France avait autant de bon droit et autant d'espoir qu'en 1792, puisque son indépendance était menacée, puisqu'on prétendait lui imposer des lois. Le Corps législatif répondit le même jour à la proclamation des consuls. Le Tribunat résolut d'envoyer une députation à Bona-

parte pour lui exprimer le vœu « qu'il revînt vainqueur et pacificateur. » Il fut décidé que le département qui aurait à la fin de germinal (mi-avril 1800) payé la plus forte partie de ses contributions serait cité comme ayant bien mérité de la patrie. Dix-huit mille hommes passèrent la revue du premier consul au Champ de Mars. En Italie, où se dirigeait Bonaparte, les soldats firent un nouvel effort, malgré la pénurie dans laquelle le pays se trouvait, malgré l'extrême rareté des vivres : le premier consul se rendit en toute hâte sur le théâtre de ses premiers succès. Le 6 mai il partit de Paris à l'improviste et passa en revue l'armée de réserve à Dijon. Deux jours après il était à Genève, puis il gravissait le grand Saint-Bernard, et, réunissant son armée aux divisions de Lannes et de Moncey, il commandait un effectif de plus de soixante mille hommes rassemblés à l'insu des Autrichiens.

Alors Bonaparte commença une chaîne non interrompue de grandes actions et de magnifiques victoires. Il sentait combien il lui importait de ne pas faillir à sa réputation. La fortune de la France devenait aussi la sienne. Cette campagne allait nous sauver ou nous perdre pour longtemps. Ce fut une courte et brillante épopée, dont le passage du mont Saint-Bernard apparaît comme la préface merveilleuse. L'armée française accomplit des prodiges de persévérance et de vigueur. Trois jours de marche suffirent. Les bagages passèrent, portés à dos de mulet ou traînés à force de bras. Cent soldats s'attelaient pour traîner une pièce de canon. Bonaparte leur avait promis mille francs par pièce : ils refusèrent, n'acceptant que la gloire pour récompense de leurs périls. Montées avec courage, les troupes descendirent avec adresse, *à la ramasse*. Les plaines de l'Italie leur appartenaient par la pensée.

La retraite de Masséna sur Gênes (20 avril), que ce général évacua six semaines plus tard, après avoir soutenu un mémorable siége, était contre-balancée amplement par la prise d'Aoste par Lannes (18 mai), par l'occupation de Suze et d'Ivrée (22-25 mai), par celle de Verceil par Murat (27 avril), par celle de Pavie (7 juin). La mort de Suwarow (18 mai), que Peltier surnommait « l'Achille de la Russie, » déconcertait les plans formés par les amis des coalisés. Suwarow avait encouru la disgrâce de Paul Ier, à cause d'intrigues de cour.

Milan tomba en notre pouvoir; la bataille de Montebello (9 juin), gagnée sur le général Ott, fit honneur à Lannes, et lui valut plus tard son titre de duc; celle de Marengo (14 juin), remportée par Bonaparte sur Mélas, donna à l'armée française quinze drapeaux et quarante pièces de canon; mais elle coûta la vie à Desaix, celui que les mahométans surnommaient *Sultan Juste*, et l'un des plus célèbres guerriers de la République. « De tous les généraux que j'ai eus sous moi, dit plus tard le vainqueur de Marengo, Desaix et Kléber ont été ceux qui avaient le plus de talent. Desaix ne rêvait que la guerre et la gloire; les richesses et les plaisirs n'étaient rien pour lui, il ne leur accordait pas même une seule pensée... C'était un caractère tout à fait antique. » Une telle perte jeta de l'ombre sur le triomphe de nos armes. *Campagne de trente jours!* ainsi s'appela cette récente expédition en Italie, terminée par la convention d'Alexandrie, entre Berthier et Mélas (16 juin). Une pièce de monnaie en or, dite *Marenghino*, fut frappée en l'honneur de la bataille de Marengo. Bonaparte reçut de ses ennemis le surnom de *maringouin*, petit insecte ailé qui ne vit que de sang et dont la piqûre est très-vive. Un acte témoigna de ses intentions futures, à l'égard de la religion catholique : Bonaparte assista au *Te Deum*

Kleber (Jean Baptiste)

né à Strasbourg en 1754, mort au Caire en 1800

D. C. Quelle seroit, Général, la réputation moderne que vous ambitionneriez, si en fait de réputation il vous restoit quelque chose à desirer? — K. Je passe sur le compliment et je reponds à la question: c'est celle de Wasingthon — D. C. ah ha! je ne m'y attendois pas — K. cela se peut. — D. C. et vous ne nous dirés rien de plus? — K. si: c'est que Wasingthon a commencé et fini sa glorieuse entreprise, qu'il en avoit calculé le succès par des moyens qui y etoient proportionnés, et que lorsqu'il l'eut obtenu, il n'en fut point enivré; — enfin que cette entreprise étoit louable ~~tant~~ sous les rapports politiques, que sous ceux de la philosophie puisqu'elle avoit pour objet, non des conquettes, des pillages et des dévastations, mais l'indépendance et le bonheur de sa nation.

Kleber

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

solennel que les Italiens célébrèrent, et il écrivit (18 juin) ces paroles aux consuls : « Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais, en grande cérémonie, au *Te Deum* qu'on chante à la métropole de Milan. » Acte hardi, qui promettait pour l'avenir une réconciliation avec la papauté.

L'Égypte, cependant, était le théâtre de quelques succès, empoisonnés par un triste événement. Kléber, le 20 mars 1800, avait remporté la victoire d'Héliopolis, avec moins de dix mille Français contre soixante-dix ou quatre-ving mille Turcs et Arabes; nous avions repris, le 25 avril, le Kaire et les places cédées en vertu du traité d'El-Arisch, par lequel Kléber et le grand vizir s'étaient entendus (en janvier) pour l'évacuation de l'Égypte; mais, au Kaire et le 14 juin, le jour même où Desaix était tué à Marengo, Kleber, qui, selon Napoléon, « semblait le Dieu Mars en personne, » et dont Caffarelli disait : « Voyez-vous cet Hercule, son génie le dévore! » expirait assassiné par le Syrien Suleïman. On rapporta à Marseille les dépouilles mortelles du « sultan des Français; » elles furent oubliées dans le château d'If jusqu'en 1818.

Quand Bonaparte revint à Paris, le 2 juillet, on l'y reçut avec un enthousiasme indicible. Sur son passage, dans les départements, il avait obtenu de nombreuses marques d'admiration. A Lyon, les habitants l'acclamèrent : il voulut réparer les ruines, relever les monuments de la ville et poser la première pierre de la place Bellecour. A Dijon, les femmes jetèrent sous ses pas des lauriers et des fleurs. A Sens, on éleva en toute hâte un arc de triomphe, sur lequel furent tracés en gros caractères les mots historiques : *Veni, vidi, vici* (je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu), bien que Bonaparte eût déclaré « qu'il ne voulait d'autre arc de triomphe que la satisfaction publique. » Sens avait un dépôt de

prisonniers de guerre russes, qui étaient dans une situation pitoyable : le premier consul leur fit distribuer de l'argent et leur annonça que leur sort ne tarderait pas à changer, ce qui eut lieu en effet. A Montereau, le maître de poste, homme dévoué, voulut mener lui-même sa voiture ; et, possédant moins d'habileté que de zèle, il versa très-rudement au bord de la rivière. De là un léger retard. Ce ne fut que le 6 juillet, à minuit, que Bonaparte entra dans Paris, où, la veille et le jour de son arrivée, la population se porta en foule au faubourg Saint-Antoine. Il y eut une illumination spontanée et générale. Le jardin des Tuileries fut plein de monde toute la journée. C'était à qui verrait le plus tôt l'incomparable héros de l'Italie.

La fête du 14 juillet, selon le désir exprimé par Bonaparte, ne *singea* pas les précédentes, se ressentit de cet heureux événement et prit le nom de *fête de la Concorde*[1]. Elle fut célébrée en l'honneur des soldats de la République. On y porta en triomphe, sur la place Vendôme, les drapeaux des armées. Le ministre de l'intérieur posa la première pierre d'une colonne nationale à ériger sur la place de la Révolution ; mais presque toute la cérémonie eut lieu dans le temple de Mars (hôtel des Invalides), où les trois invalides les plus âgés eurent des places d'honneur, où l'on exécuta un *Chant du 25 messidor*, paroles de Fontanes, musique de Méhul. Le premier consul décora de médailles cinq d'entre ceux qui s'étaient le plus distingués dans leur jeunesse ; puis il passa une revue générale des troupes de la garnison et d'une partie de la garde nationale, auxquelles furent présentés les drapeaux pris par les armées de réserve du Rhin et d'Italie. Ces drapeaux, peu de temps après, furent déposés dans le temple de Mars. Le tout se termina par des jeux, par une course

[1] Voir le programme de l'Anniversaire du 14 juillet, fête de la Concorde.

à pied, par une course à cheval, par une course en char, par une ascension d'aérostat, par des illuminations, par des orchestres de danse dans les Champs-Élysées, par un feu d'artifice et un concert. On disait que c'étaient là les *jeux Olympiques*.

Dans son discours aux officiers supérieurs, Bonaparte promettait la paix pour une époque rapprochée, — le 1er vendémiaire ; ou, à défaut de paix, de nouveaux drapeaux, fruits de nouvelles victoires. Nous avons sous les yeux le programme de la fête de la Concorde, et, remarquons-le bien, ce programme est signé par Lucien Bonaparte. En effet, depuis le 26 décembre dernier, Lucien occupait le poste éminent de ministre de l'intérieur, et il prêtait main forte, dans l'occasion, à son frère Napoléon. Membre de la commission législative qui prépara la constitution de l'an VIII, Lucien, le travail étant fini, adressa aux législateurs ces paroles singulières : « Si la liberté naquit dans le jeu de paume de Versailles, elle fut consolidée dans l'orangerie de Saint-Cloud. Les constituants de 1789 furent les pères et les pacificateurs de la patrie. » Le républicain Lucien faisait de la politique fort commode.

Le second et le troisième consul étaient effacés par Napoléon Bonaparte. Des pamphlets circulèrent et expliquèrent au public les intentions de celui-ci. L'auteur des *Adieux de Bonaparte*, brochure, prétendait qu'en partant pour l'Italie le vœu du premier consul avait été d'aller chercher un Bourbon pour le replacer sur le trône, « de demander pardon à Sa Majesté (Louis XVIII), tant en son nom qu'en celui de tous les Français égarés, » et d'avoir seulement pour récompense de ses services la première place auprès du roi légitime. En général, les brochures hostiles de cette époque émanaient de gens encouragés par l'Angleterre : beaucoup d'entre eux furent arrêtés et punis.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre de mécontents ou d'envieux maudissaient l'étoile heureuse de Bonaparte. Plusieurs avaient les yeux sur Moreau, le farouche républicain radouci, qui, aux rives du Rhin, *doublait* le petit caporal. Comme pendant à la *campagne de trente jours*, sa course au delà du fleuve historique avait offert les résultats suivants : la bataille d'Engen (3 mai 1800), ayant coûté aux ennemis dix mille hommes tués, blessés ou prisonniers; la bataille de Moerkirch (5 mai), six mille; la bataille de Biberach (9 mai), quatre mille. Le général Lecourbe s'était emparé successivement de Memmingen (10 mai) et d'Augsbourg (29 mai). Moreau, enfin, après la bataille d'Hochstedt (19 juin), où les Autrichiens avaient perdu dix mille hommes, et où il avait fait des prodiges de stratégie, occupait Ulm; il était parfois cité comme le plus fameux héros des temps modernes. A Nedersheim, à Nordlingen et à Oberhausen (28 juin), il avait encore triomphé. L'armistice de Parsdorf, signé entre lui et le général autrichien, achevait de rehausser sa gloire (15 juillet).

Royalistes et républicains conspiraient. Les premiers répandirent dans Paris des feuilles secrètes, telles que l'*Invisible*, l'*Avant-Coureur*, ou le *Retour à l'ordre*, et ils organisèrent une contre-police. Les seconds voulurent opérer un mouvement dans Paris pendant l'absence du premier consul; mais ils furent découverts par Fouché, l'habile ministre de la police. Bonaparte dédaignait toutes ces menées. Avec ce style laconique qui le caractérisait, il appelait les démocrates turbulents des *jacobins du manége;* les républicains paisibles, des *niais*. Lui seul se sentait la force de résister à tous ses ennemis. Comme le Corps législatif avait fini sa session, il devenait maître absolu; et il s'en réjouissait, malgré l'immense responsabilité qui pesait sur sa tête.

D'ailleurs, les chouans avaient fait leur soumission; divers papiers saisis sur un agent anglais avaient été publiés par le gouvernement lui-même, afin de mettre à nu la perfidie britannique[1]. Des traités de paix s'étaient succédé entre la France et quelques États étrangers : — le royaume des Deux-Siciles, la régence d'Alger et les États-Unis. Le roi d'Angleterre avait cessé de prendre le vain titre de roi de France, sans doute pour faciliter les négociations de paix; les Anglais n'avaient pu s'emparer de l'île de Malte (5 septembre) qu'après deux années de blocus. L'armistice de Parsdorf était prolongé; Ingolstadt, Ulm et Philisbourg nous étaient livrés (20 septembre).

Tranquille et fort de lui-même, Bonaparte rendait paisiblement des honneurs aux guerriers morts pour la France : il faisait élever des monuments à Desaix et à Kléber sur la place des Victoires. La Tour d'Auvergne, le *premier grenadier de France*, mort sur le champ de bataille, sur les hauteurs de Neubourg, comptait toujours à l'appel de son régiment. Le corps de Turenne était transporté en grande pompe, des Petits-Augustins au temple de Mars (Invalides), sans office divin ni pratique religieuse, mais seulement avec des panégyriques[2]. Lucien prit la parole pendant cette dernière cérémonie. Il entretint les assistants des malheurs révolutionnaires, maudit la fin du dix-huitième siècle et tira d'heureux pronostics d'après les premiers jours du dix-neuvième; Carnot aussi parla. Enfin, l'anniversaire de la fondation de la République française fut magnifiquement célébré. Le premier consul assista à une représentation gratuite de *Tartufe* et du *Cid*.

Mais jusqu'alors il avait manqué à Bonaparte des attentats

[1] *Conspiration anglaise*. Paris, an IX.
[2] *Mémoires de Rovigo*.

contre sa personne : il était comblé de gloire sans être intéressant. Des conspirations pouvaient seules jeter de l'intérêt sur lui ; les conspirations doublent la valeur d'un gouvernant. Il en fallait absolument ; et, au besoin, Fouché, ministre de la police, était là pour en faire éclore. On dit qu'un républicain voulut se déguiser en gendarme, et assassiner le premier consul à la Comédie-Française ; qu'un autre, aidé de vingt complices, devait l'aller tuer à la Malmaison ; que des hommes obscurs, conduits par un tanneur, organisèrent un complot. Mais Fouché, dont on disait :

Son regard pénétrant lit jusqu'au fond de l'âme[1],

avait su mettre obstacle à leurs différents projets.

Une quatrième conspiration arriva néanmoins à son terme. Un sculpteur, nommé Ceracchi, et Diana, tous deux Romains d'origine, le peintre Topino-Lebrun, Aréna, frère d'un homme qui s'était opposé aux vœux de Bonaparte le 18 brumaire, Demerville, ami, parent même de Barère, essayèrent de poignarder Bonaparte au théâtre de la Nation, le 10 octobre 1800 (18 vendémiaire). On donnait l'opéra des *Horaces*. Les conjurés furent arrêtés dans les couloirs. Le Sénat, le Tribunat et les autorités se rendirent aux Tuileries pour complimenter Bonaparte, pour le féliciter d'avoir échappé au danger. Celui-ci répondit tout simplement au Tribunat qu'il n'avait point couru de danger, « ayant avec lui un piquet de cette bonne garde... dont les misérables n'auraient pu supporter les regards[2]. »

Quelques jours après, un ouvrier d'artillerie de Meudon imaginait une machine infernale, dont il ne se servit pas, épouvanté par l'essai qu'il en avait fait lui-même.

[1] Le portrait de Fouché que nous donnons est tiré de la Collection Mau·in.
[2] *Moniteur universel*



J. Lien Imp. r. Hautefeuille 3, Paris

Fouché

Ministre de la police

C. Havard Editeur

Pendant ce temps, la troisième session du Corps législatif s'ouvrit (22 novembre 1800) ; le conseiller d'État Régnier porta la parole et exposa la situation florissante de la République, la prospérité des arts et de l'industrie, l'extension du commerce français, l'habileté et la bonne foi des administrateurs et des magistrats choisis par les consuls, les travaux à faire pour décréter un Code civil et un Code de procédure civile, le bon état des finances et surtout l'attitude de nos armées, maîtresses des deux rives du Danube et du Pô, des bords de l'Adriatique et de la Toscane. Cinquante-deux mille quatre-vingt-dix-neuf individus avaient été rayés de la liste des émigrés.

Pendant ce temps encore, les hostilités qui avaient recommencé avec l'Autriche (28 novembre) procurèrent une gloire nouvelle à Moreau. A Hohenlinden, assisté de Ney, Richepanse, Dessolles, Decaen, d'Hautpoul et Grouchy, il avait supporté le feu des ennemis pendant dix heures consécutives et leur avait tué six mille hommes, fait dix mille prisonniers, enlevé quatre-vingts pièces de canon. Hohenlinden était un Marengo pour Moreau. Bonaparte, aussitôt, « sauta de joie, » dit Bourrienne ; mais il devint jaloux de cette gloire qui s'élevait à côté de la sienne pour lui faire ombre. C'est que l'ambition ressemble au cèdre, qui grandit sur la montagne en étouffant les arbustes qui l'environnent. Bonaparte voulait des subalternes, mais point de rivaux. La République, dans sa pensée égoïste, c'était lui, c'était sa gloire, c'était sa puissance, c'était son génie. Il l'*absorbait* tout entière. Moreau, revenu à Paris, reçut néanmoins les félicitations publiques de Bonaparte, qui, assure-t-on, lui fit don d'une paire de pistolets enrichis de diamants, « sur lesquels il regrettait de n'avoir pu, faute d'espace, graver les noms de toutes ses victoires. » Moreau se montra d'abord sensible à ces

manifestations; mais bientôt, dévoré par l'envie, il transforma sa maison en foyer d'intrigues contre le gouvernement. Une guerre sourde s'éleva entre les deux héros. Moreau refusa de faire partie de la Légion d'honneur, il n'accepta même pas le titre de maréchal de France, que Bonaparte lui offrit. Dans les salons des Tuileries on tourna en ridicule le *club Moreau*, et, par contre, dans la maison de Moreau on plaisanta sur la *cour de Bonaparte*. Les animosités s'accrurent des deux côtés. Des mots, des épigrammes, des satires, les antagonistes en arrivèrent à la haine sérieuse. Bonaparte ne garda plus de ménagements vis-à-vis de Moreau; seulement, comme il savait que le vainqueur de Hohenlinden n'aurait pas la tête assez forte pour résister aux suggestions des ambitions trompées, il attendit qu'il « vînt se casser le nez contre les colonnes du palais, » suivant ses propres expressions. La rivalité de Moreau et de Bonaparte promettait de se dénouer tragiquement.

Après le passage de l'Inn, par Lecourbe (9 décembre), après l'occupation de Salzbourg, de Lintz et de Steyer par nos troupes, un nouvel armistice fut signé. Un traité de neutralité armée fut conclu entre la Russie, la Suède, le Danemark et la Prusse, contre l'Angleterre (16 décembre), sans le concours de laquelle Louis de Cobentzel ne tarda pas à déclarer que l'Autriche traiterait (31 décembre), grâce à notre victoire de Pozzolo et au passage du Mincio, par Brune.

Les membres de la conspiration Aréna avaient été pour ainsi dire oubliés; mais une seconde conspiration fit penser à eux. Le 24 décembre 1800, on exécutait à l'Opéra la *Création du monde*, oratorio d'Haydn, nouvellement importé sur notre théâtre. L'Opéra s'élevait alors sur la place Louvois. Bonaparte s'y rendait, suivi d'un piquet de sa garde. A huit heures du soir, il traver-

sait la rue Saint-Nicaise. Une petite charrette, avec un tonneau dessus, barrait le passage. Quand le modeste cortége arriva à la hauteur de la rue de la Loi (Richelieu), une détonation effroyable se fit entendre. La voiture du premier consul éprouva une forte secousse, et les vitres se cassèrent. Bonaparte, qui s'était assoupi pendant la route, se réveilla en sursaut et s'écria, rêvant sans doute de combats : « Nous sommes minés. » Quarante-six maisons de la rue Saint-Nicaise s'ébranlèrent jusque dans leurs fondements; cinquante-six personnes furent blessées, vingt-deux tuées. Le quartier fut jonché de fragments de cheminées, d'éclats de vitres, de tuiles et d'ardoises.

A son entrée dans la salle de l'Opéra, Bonaparte, sain et sauf, obtint de vifs applaudissements. L'explosion de la machine infernale lui valut de nouveaux partisans. Pendant plusieurs jours, elle servit de texte à toutes les conversations. Des vers, des chansons, des canards, retracèrent l'affreux événement. Voici la complainte qui courut les carrefours, et qui devint extrêmement populaire[1] :

COMPLAINTE SUR LA MACHINE INFERNALE

Chantons le récit fidèle
Du plus horrible attentat
Exercé contre l'État,
Rue Nicaise au Carrouselle.
De ce fait la vérité
Fait frémir l'humanité

Une machine infernale,
De nouvelle invention,
Fit, par son explosion,
Un dégât que rien n'égale,
Renversant, aux environs,
Les hommes et les maisons.

Le consul, dans sa voiture,
A l'instant passait par là;
Il allait à l'Opéra;
Ce fut à lui, chose sûre,
Qu'on voulait donner la mort,
Mais ce fut un vain effort.

De ses chevaux la vitesse
Avait devancé le coup;
Mais, s'arrêtant tout à coup,
De s'informer il s'empresse :
Sans craindre ce noir dessein,
Il poursuivit son chemin.

[1] Collection Thiérat.

Son épouse, tout en larmes,
Veut partager son danger,
Mais on vient la rassurer
Sur ces horribles vacarmes;
Lui disant : Il est passé,
Le consul n'est point blessé.

Bientôt, dans le voisinage,
Les blessés et les mourants
Poussent des gémissements;
D'autres se font un passage
A travers mille débris,
Pour se sauver dans Paris.

Cette machine infernale
Était faite d'un tonneau,
Et contenait, au lieu d'eau,
Beaucoup de poudre et de balles.
Cette invention d'enfer
Avait des cercles de fer

Les éclats de la machine
Enfoncèrent les maisons,
Et la chute des plafonds
Entassa sur leur ruine
Les meubles et les trésors,
Et des blessés et des morts.

Le tribunat, plein de zèle,
Le sénat conservateur,
Ministre et législateur,
Le conseil d'État fidèle,
Au grand conseil, en ce jour,
Vinrent prouver leur amour.

DISCOURS DU MINISTRE DE LA POLICE AU PREMIER CONSUL

Une machine semblable
Est saisie entre les mains
De ces monstres inhumains
Dont l'intention coupable,
Pour prolonger leurs forfaits,
Est de reculer la paix.

DISCOURS DES PRÉSIDENTS DES AUTORITÉS DU GOUVERNEMENT

Quand des monstres pleins de rage
Veulent renverser l'État
Par le feu, l'assassinat,
Le désordre et le carnage,
Nous punirons leurs forfaits
Pour accélérer la paix.

Bonaparte, en assurance,
De ses lâches ennemis
Saura purger son pays,
Et, par sa rare prudence,
Terminer, à nos souhaits,
Le grand œuvre de la paix.

Peu de complaintes ont été redites aussi fréquemment et aussi longtemps que le fut celle qui a trait à la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. Les vœux ardents que l'on y fait pour le rétablissement de la paix montrent combien, aux yeux du peuple, il importait de ne pas entreprendre la guerre avec un but de conquête.

On arrêta les prévenus de la conspiration Aréna, et, par suite, Demerville, Céracchi, Aréna et Topino-Lebrun encoururent la peine de mort. De plus, cent trente individus furent arrêtés ou déportés, sans qu'on eût pu découvrir les véritables auteurs de

l'attentat du 3 nivôse. La justice eut entre les mains Saint-Réjant et Carbon, agents de Georges Cadoudal. Ces deux conspirateurs possédaient une myriade de noms de guerre : le premier s'appelait *Pierrot, Sollier, Pierre, Martin;* le second s'appelait *François-Jean, Carbon, Petit-François, Constant.* Ils furent condamnés à mort, et leurs complices à différentes peines.

Évidemment la *machine infernale* émanait du parti royaliste. Bonaparte en conçut une haine violente pour les chouans qui s'agitaient sans cesse dans l'Ouest; la police redoubla de zèle et de finesse. Plus tard, cet événement servit à l'établissement de tribunaux spéciaux. On surveilla les voyageurs, et les passeports devinrent plus que jamais nécessaires. Les diligences étaient à tout instant, en tous lieux, attaquées et volées. On plaça sur les banquettes des soldats, ce qui fit dire aux plaisants que c'étaient des *armées impériales.*

Le chapitre suivant, tout entier consacré aux revues des années 1799 et 1800, fera ressortir les changements sociaux, moraux et physiques, survenus avec la toute-puissance de Bonaparte. Nous en avons fini avec ses manœuvres politiques relatives à la révolution du 18 brumaire. Combien il est aisé de voir que la république n'est plus qu'un vain mot, d'autant plus répété qu'il est moins compris ! Les raffinés politiques ont cette ressemblance avec les poëtes, qu'ils parlent mieux, en général, des choses passées que des choses présentes. Ils savent élever des autels à la liberté, quand la liberté n'existe plus qu'en souvenir; à la légitimité des dynasties, quand on l'a foulée aux pieds. A force d'admirer Bonaparte, les Français se soumirent à lui.

CHAPITRE II

Revue des années 1799 et 1800. — Encore des plaisanteries sur le Directoire, ou *trône pentarchique*. — *Ça n' se peut pas*. — *Les Rapsodies du jour*. — Sur les *Messagers d'État*. — Rapine et Rapinat. — Deux vers sur Sieyès. — *Les Vautours du XIX*e *siècle*, ou *les Crésus modernes*. — Les pauvres rentiers, pensionnaires, commis. — Les *Trois Monnaies*. — Sarcasmes contre nos soldats. — Louanges à Bonaparte. — Son portrait tracé dans l'*Almanach des gens de bien*. — N. Palloy honore l'avénement du premier consul. — *Dialogue entre Diogène et quelques hommes de la Révolution*. — *Petit catéchisme révolutionnaire*. — Transformations diverses. — Livres publiés pendant 1799. — Le frontispice du *Portefeuille pour l'an VIII*. — Théâtre. — Arts : *Raphaël des sans-culottes*. — Préfets ; commission du Code civil. — Plaisirs. — *Le Vampire; l'ancienne et la nouvelle Loterie*. — Liste des hommes qui ont provoqué ou favorisé le coup d'État du 18 brumaire. — Sept cent cinquante m'écrasaient. — Vieux habits! vieux galons! — Un nouveau *Triomphe de la République*. — *La vaccine aux prises avec la Faculté*. — Talma et Larive ; mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges.

Tout n'a pas été dit jusqu'ici sur les plaisanteries faites contre le Directoire, contre les agioteurs, contre les généraux de la République. Et d'abord, le gouvernement directorial était, d'après les royalistes, un *trône pentarchique*, où s'asseyaient des voleurs et des assassins. Les livres, les chansons, n'épargnaient pas les cinq rois à terme, qu'on insultait ainsi :

Bien trop petits pour produire un Cromwell,
Sur ce chapitre on doit les épargner ;
Ressuscitant chez nous Machiavel,
Leur système est : *Diviser pour régner* [1].

Ah! l'auteur de ces couplets jouait avec le feu. Les cinq rois étaient aptes à laisser s'élever un Protecteur français, sinon à le devenir eux-mêmes.

[1] Couplet d'une chanson intitulée le *Directoire*, par l'auteur des *Crimes de la Convention*.

Tantôt, c'était un commis qui envoyait aux directeurs une pétition :

Il est temps, plus que temps, citoyen Directoire,
De me donner enfin de quoi manger et boire, etc.

Ou bien c'étaient les plaintes de quelques chouans d'une commune, où, disaient-ils, les autorités constituées avaient été élues par la force du bâton des *exclusifs*[1]; à quoi le Directoire répondait :

Allez-vous-en, troupe imbécile.
Et décampez de la maison (commune)[2];

Ou bien, le peuple s'écriait :

Rendez-nous nos prêtres et nos lois,
Rendez-nous l'abondance;
Nous vous abandonnons tous nos droits,
Mais rendez la paix à la France.

A quoi encore le Directoire répondait par une chanson assez spirituellement tournée, sur l'air : *Ça n' se peut pas.*

Peuple français, d'où peuvent naître
Et tes regrets et ton chagrin?
Ne sais-tu pas qu'il est doux d'être
Bien gueux, mais libre et souverain?
Jouis de ton indépendance,
Toi seul tu te gouverneras,
Mais, pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*Bis.*)

Ne vois-tu pas avec ivresse,
Au lieu des nobles d'autrefois,
Les nobles de nouvelle espèce?
Au lieu d'un n'as-tu pas cinq rois?
Dans toute leur magnificence,
Au Luxembourg tu les verras;
Mais, pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*Bis.*)

Du clergé que pourrais-tu faire?
Tu n'as plus de religion.
Quant à l'argent pour satisfaire
A ta folle prétention,
A la première circonstance
Nous ferons d'autres assignats;
Mais, pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*Bis.*)

Un juge autrefois faisait pendre
Chaque voleur bien convaincu.
Mais à présent on a beau prendre,
On est pendable, et non pendu;
Or donc, sans craindre la potence,
Peuple libre, tu voleras;
Mais, pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*Bis.*)

[1] On peut voir le portrait en pied de l'*exclusif*, que nous avons donné, tome Ier, p. 318.
[2] *Almanach des gens de bien.*

Chaque jour le sénat s'applique
A te rendre content, joyeux;
Il t'a donné la République,
Que diable veux-tu donc de mieux?

Tous les ans, en réjouissance,
Dans la crotte tu danseras;
Mais, pour la paix et l'abondance,
Ça n' se peut pas. (*Bis.*)

Sur les deux Conseils, le journal les *Rapsodies du jour* n'avait pas tari, et il donnait une idée du Conseil des Anciens de la manière suivante :

CONSEIL DES ANCIENS

Quoique l'on soit d'accord d'avance
Sur chaque résolution,
Pour avoir un air d'importance,
On ouvre une discussion.
Pour deux mots,
Cent propos,
Et tous
Aussi fous,
Et plus fous
Les uns que les autres.
Si l'on entend sonner
L'heure du dîner,
Les bons apôtres
S'en vont aussitôt
Chez *Flore* ou *Méot*
Discuter,
Agiter
Leurs intérêts plus que les nôtres[1].

Sur les *messagers d'État* au service du Directoire, on composa ces vers satiriques[2] :

— Ne t'ai-je pas vu, Jean, au coin de quelque rue,
Faisant jadis le pied de grue,
Attendant que quelque valet
T'envoyât porter un poulet?
A ce métier, dis-moi, comment fait-on fortune?
La façon, à coup sûr, ne peut être commune.
— Je n'ai, monsieur, point changé de métier,
Demandez dans tout le quartier;
Mais j'ai pris un parti plus sage.
Et j'ai voulu me donner quelque état;
Je faisais état du message,
Et je suis messager d'État.

Sur les envoyés du Directoire dans les pays conquis, on plaisantait aussi. Ce quatrain de Saint-Albin fut publié contre un d'entre eux, appelé Rapinat, protégé de Rewbel, qui commettait

[1] Les *Rapsodies du jour*.
[2] La pièce est intitulée l'*Habit ne fait pas le moine*.

des exactions en Suisse, où il remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement directorial :

Les pauvres Suisses qu'on ruine
Voudraient bien qu'on leur expliquât
Si *Rapinat* vient de *rapine*,
Ou *rapine* de *Rapinat*.

Comment, au reste, n'eût-on pas ri d'une administration qui comptait à la fois dans ses rangs un *Grugeon*, un *Volant*, un *Forfait* et un *Rapinat?*

Tout subissait la loi du sarcasme. L'ex-directeur, l'ex-consul provisoire Sieyès ayant été fait sénateur et ayant reçu le domaine de Crosne pour récompense nationale, ces deux vers coururent la France entière :

Bonaparte à Sieyès a fait présent de Crosne;
Sieyès à Bonaparte a fait présent du trône.

Quant aux agioteurs, l'opinion publique les flétrissait; Saint-Aubin écrivait sur les dilapidations, les fournitures, l'agiotage, etc., et sur les dénonciations faites à ce sujet, et il se demandait « si on ne pouvait pas sauver la République sans ruiner la France; » « s'il était conforme à un bon système de finances de traiter les terres comme on a fini par traiter les assignats. » On publiait une « Lettre sur le tiers provisoire, la dette exigible, la commission intermédiaire, etc., par le citoyen Jean-François Ruiné-Définitif, créancier de la dette exigible; » « la Vérité au peuple français sur les intrigues de Barras et de ses favorites, ou Qu'allons-nous devenir? et que deviendra-t-il; » — « Passion et grandes douleurs de la République, grande plaie qui la dévore, mauvais médecins pour la guérir, pénible accouchement de nos législateurs, le nouveau-né débile et mal constitué. Il vous faut de l'argent, à la bonne heure! mais demandez-le, et ne le prenez pas. Plus rien à vendre, plus rien à engager. Tout à

perdre, rien à gagner. Plus de bras dans les campagnes, plus d'argent dans les villes, plus d'occupation pour l'ouvrier, plus de repos pour le peuple, » par Duclos; — « les Voleurs au Luxembourg, » par C. Dautunville; — « les Grands et les Fripons au pilori[1]. » Une caricature eut pour titre : les *Vautours du dix-neuvième siècle ou les Crésus modernes :*



La Justice offre ici la preuve manifeste
Que le bien mal acquis est toujours indigeste.

Les pauvres rentiers, comme à l'ordinaire, étaient les dupes de ces Crésus; les plaisants avaient offert à ces victimes un *Almanach* « dédié aux affamés pour leur servir de passe temps[2]. »

[1] Brochures et pièces qui se trouvent à la Bibliothèque impériale.
[2] Collection Maurin.

Dans toutes les chansons, ils étaient censés pleurer le numéraire et maudire Camus, le père des assignats. Le rentier disait :

Aujourd'hui je suis indigent,
Je fais gros dos et maigre mine ;

Le pensionnaire de l'État, que nous avons déjà vu placé sur la même ligne que le rentier, disait :

Aujourd'hui tout est confondu
Au labyrinthe du grand Livre ;

Le commis, imposé sur ses gages jusqu'à la paix, disait :

Je jeûne pour payer les frais
D'un bal ou d'un feu d'artifice ;

Le montagnard, enfin, essayait de consoler les uns et les autres, en leur chantant :

Je n'ai par jour que dix-huit francs,
Et sur ma table tout abonde...
Mais ce qui manque, je le prends...

Une dispute avait lieu, selon une chanson dialoguée du temps, intitulée les *Trois Monnaies*, entre l'écu, le mandat territorial et l'assignat. Les deux derniers criaient bien fort ; mais l'écu finissait par leur dire des vérités dures :

..... Je connais qu'il en cuit,
Avec chiffons de votre guise,
Mourez en paix, si le cœur vous en dit.
Vers les rives de la Tamise,
Que le diable vous reproduise,
Pour payer les dettes de Pitt.

Il parut « la Mort des Théophilanthropes, ou leurs fourberies secrètes dévoilées aux yeux de la France et de l'Europe entière, » par M. D...., prêtre catholique[1].

Pour les généraux, leurs moindres fautes fournissaient un texte à railleries, et ils devenaient la fable de ceux que désolaient

[1] Bibliothèque impériale.

leurs fréquentes victoires. Toute joie publique irritait les méchantes natures, qui lançaient au travers des applaudissements presque unanimes les traits acérés de leurs épigrammes. Par contre, les héros des armées avaient leurs bardes. Assurément la guerre de plume était pour le moins aussi acharnée que la guerre à coups d'épée : les boutiques de marchands d'estampes, de libraires étalagistes, de peintres-vitriers, offraient à la première vue un champ clos perpétuel. Les partis recrutaient les hommes d'esprit et payaient cher leurs inspirations; ils jouaient de leur reste. En 1800, comme en 1793, les soldats français étaient appelés par les émigrés et les royalistes « soldats de papier, » « voleurs de bon Dieu, » « assassineurs de roi. »

Mais le total des éloges prodigués à nos armées l'emportait de beaucoup sur celui des satires dirigées contre elles. Chaque général en renom avait ses admirateurs passionnés, à commencer par Bonaparte, le « héros de l'Italie et de l'Égypte. » L'énumération des vers, des odes, des dithyrambes, des quatrains, des impromptu publiés sur son compte, présentera ici un double avantage : elle fera comprendre à la fois et le nombre et le degré d'enthousiasme de ses partisans. Impromptu sur Bonaparte :

Qui prêtera jamais, pour tracer ton histoire,
Une plume à Clio? — L'aile de la Victoire.

Quatrain impromptu sur le même :

Quand le héros s'embarqua pour l'Égypte,
Combien de gens qu'intriguait son départ !
Pour les uns il partit trop tard;
Pour d'autres, il revint trop vite [1].

Vers adressés au héros d'Italie, par le citoyen Félix Faulcon; des trois strophes extrayons ces trois vers :

[1] *Paroles et faits remarquables de Napoléon*. 1805.

Je laisse les combats au burin de l'histoire,
Qui, te plaçant un jour au temple de mémoire,
Dira ce que ton bras fit pour la liberté.

Autres vers sur le héros de l'Italie :

Buonaparte peut mourir aujourd'hui ;
Ses jours sont pleins, rien ne manque à sa gloire ;
Enfant chéri de la victoire,
S'il a tout fait pour elle, elle a tout fait pour lui.

L'Almanach des gens de bien traçait ainsi le *portrait de Bonaparte :* « Être général par mérite, animer tout par sa présence, étonner par son génie et par son audace; être impénétrable dans ses projets, toujours heureux dans leur exécution, calme et présent au milieu du danger, rédoutable même dans son repos; savoir récompenser à propos et avec choix, punir avec justice; être sobre au sein des plaisirs et des jouissances de toute espèce; grand, magnanime, généreux envers les vaincus, toujours égal : à ces traits, qui pourrait méconnaître Bonaparte? » Soutenu par de telles flatteries, un homme ne pouvait manquer de s'enivrer de ses succès, il devait porter plus haut, chaque jour, ses vues ambitieuses. Arriva le 18 brumaire. Non-seulement Bonaparte triompha dans cette journée difficile, mais encore un grand nombre de gens considérèrent ce coup d'État comme l'événement le plus propre à mettre fin « aux maux de la France. » Le succès justifie tout, disaient des publicistes. « Les braves grenadiers du Corps législatif, en sauvant Bonaparte, ont sauvé la France, » lisait-on dans une gravure du temps[1]. N. Palloy, « patriote pour la vie, » célébra l'avénement du premier consul par un beau médaillon gravé. Bonaparte! s'écria un officier général de l'armée d'Italie, mettant l'épée au fourreau et saisissant sa lyre :

[1] Collection Maurin.

Tel que Phœbus naissant, dans un *jour de brumaire*,
Dissipe d'un rayon des nuages épais,
Tu fis sur l'horizon, dans ce jour salutaire,
Briller l'aurore de la paix [1].

Bientôt, lorsque, excité par tant de louanges, Bonaparte eut jeté à bas le Directoire et les Conseils, quelques personnes osèrent encore manifester leur mécontentement; mais partout on célébra le 18 brumaire. Comme on pensait que la Révolution était terminée, et que les choses allaient changer d'aspect, mille brochures maudirent les horreurs du temps passé.

Nous citons les lignes suivantes publiées sous le titre de *Dialogue entre Diogène et quelques hommes de la Révolution*. — « Qu'as-tu fait pour être homme? disait Diogène à tous les passants. — J'ai fait le 10 août, le 31 mai, le 18 fructidor, le 30 prairial. — Tu n'es qu'un *démolisseur;* tu n'es pas un homme. — J'ai travaillé à trois constitutions dont on s'est dégoûté. — Tu n'es qu'un sot. — J'ai prononcé plus de cent discours à la tribune. — Tu n'es qu'un bavard. — J'ai su plaire à tous les partis. — Tu n'es qu'une girouette. — J'ai su me taire. — C'est beaucoup chez une nation où l'on parle tant. — Mais j'ai bien fait ma part des cinq cents décrets par assis et levé. — Tu n'es qu'un *manœuvre*. — J'ai porté plus de deux cents toasts à l'égalité et à la fraternité. — Tu n'es qu'un ivrogne. — J'ai maudit Robespierre la veille de sa mort, et j'ai déclamé contre Barras le 19 brumaire. — Tu n'es qu'un esclave. — J'ai fait fusiller mes ennemis qu'on accusait d'être ceux de l'État. — Tu es un monstre. — Je suivais les ordres. — Tu es un bourreau. — J'ai fait de très-belles phrases sur la liberté. — Tu n'es qu'un rhéteur. — J'ai fait un beau livre sur la morale. — Tu n'es qu'un

[1] Collection de pièces importantes relatives à la Révolution française.

hypocrite. — J'ai fait des odes. — Tu n'es qu'un instrument à vent. — J'ai chanté les fureurs de mes complices dans mes cantates. — Tu es un instrument à corde. — J'ai voulu faire déclarer la patrie en danger. — Tu n'es qu'un factieux. — J'ai pris dans la Révolution le rôle de Brutus. — Tu n'es qu'un vil histrion. — J'ai dénoncé des complots. — Tu n'es qu'un délateur. — J'ai abreuvé nos ennemis d'outrages. — Tu es un lâche[1]. »

Le proverbe *Tu n'es qu'un jacobin* était fort employé, et l'on apprenait par cœur ce *Petit Catéchisme révolutionnaire :* — *Demande :* Quel est le but d'une révolution? — *Réponse :* De détruire pour changer, et de changer pour détruire. — *D.* Combien compte-t-on d'éléments révolutionnaires? — *R.* Quatre : le déficit, la disette, l'audace et la peur. — *D.* Combien y a-t-il de vertus révolutionnaires? — *R.* Deux : le pillage et l'assassinat. — *D.* A qui profitent les révolutions? — *R.* Aux fripons et aux ambitieux. — *D.* Que fait le peuple dans une révolution? — *R.* Il change de maître. — *D.* Que font les honnêtes gens dans une révolution? — *R.* Une triste figure. — *D.* Pourquoi cela? — *R.* Parce qu'en s'en mêlant ou ne s'en mêlant pas ils en sont toujours les victimes. — *D.* Par quelle raison? — *R.* Par la raison que tous les moyens sont bons pour le crime qui attaque, et ne le sont pas pour la vertu qui se défend. — *D.* Comment finit une révolution? — *R.* Par l'excès du mal, par l'aveuglement des chefs et par le réveil du peuple[2].

Avec l'esprit de réaction générale qui se laissait apercevoir partout, les principes les plus sacrés de la Révolution étaient foulés aux pieds. Les particuliers, ayant été, par une loi, obligés

[1] *Almanach du dix-neuvième siècle, ou Étrennes du bon vieux temps.*
[2] *Petit Catéchisme révolutionnaire.* (Brochure du temps.)

d'inscrire dans leurs études, leurs bureaux, leurs comptoirs, ces mots : *Ici on s'honore du titre de citoyen*, un cafetier ajouta à l'inscription *et l'on fume;* un boucher, dit-on, ajouta, lui, *et l'on égorge*. Les citoyens étaient invités à proscrire le nom de *monsieur* dans leurs réunions privées. Le gouvernement directorial ou consulaire ne se préoccupait plus que des mots, afin de sauver les apparences; mais, en janvier 1800, le mot *madame*, au lieu du mot *citoyenne*, fut introduit chez Bonaparte. Ne voyait-on pas sur toutes les monnaies, sur toutes les médailles, sur toutes les têtes de lettres officielles, sur toutes les proclamations, etc., la phrase sacramentelle *République française?*

Après l'anniversaire du 21 janvier, en 1800, il avait été décidé qu'on ne reconnaîtrait plus « un usage immoral et injurieux à la cendre des morts; » que le serment de haine à la royauté serait aboli, « tout serment de haine étant contraire au bon sens. » — Mesures prises par le premier consul pour assurer les voies au futur empereur. Les journaux maintenus appelaient quotidiennement Bonaparte le « sauveur de la République. »

Du Directoire au Consulat, la transformation ne fut pas ostensiblement très-complète. Seulement Bonaparte mit à profit les futilités devenues à l'ordre du jour. Presque tous les livres de littérature célébraient la Folie ou la Science. Il encouragea ces productions inoffensives.

En examinant les divers écrits publiés pendant l'année 1799, on voit combien son bras était puissant, combien sa voix imposait silence à tous, amis ou ennemis. Voici le catalogue des ouvrages les plus importants : *Dictionnaire raisonné de la marine*, par Vial Duclerbois; *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, par François Levaillant; *Quelques Idées sur les devoirs de l'ingé-*

nieur, par Marès; *Méthode analytique des fossiles*, par Struve; les *Lois éclairées par les sciences physiques*, par Fodéré; *Histoire abrégée des insectes*, par Geoffroy; *Dictionnaire géographique*, par Vosgien; *Antiquités nationales*, par Aubin-Louis Millin; *Histoire de l'Assemblée constituante*, par Granié; *Lettres sur l'Égypte et sur la Grèce*, par Savary; *Lettres à Émilie sur la mythologie*, par Demoustier.

Aucun ouvrage politique remarquable n'avait paru. Le goût inclinait fort vers les romans à grandes passions et les recueils de bons mots, vers les livres « aimables et galants. » La plupart de ceux que l'on dédiait aux dames étaient ornés de frontispices où se trouvaient réunis les Amours, les Grâces et le Parnasse. Tel est le frontispice du *Porte-feuille pour l'an VIII*, œuvre mythologique et un peu badine, que nous aurions tort de ne pas reproduire, car c'est un échantillon entre mille des douceurs poétiques de l'époque. Cela se voyait à côté du *Chansonnier des Grâces*, du *Journal des Muses*, et autres.



Cette littérature fade, qui ne fit que croître et embellir par la suite, et qu'on a justement flétrie sous le nom de littérature de l'Empire, Bonaparte avait bien ses raisons pour la laisser dans son repos impuissant.

Le théâtre, grâce à la censure, n'avait plus aucune signification et ne faisait la propagande d'aucune idée. L'Opéra a représenté, en 1799 : *Léonidas*, de Gresnich et Persuis, *Hécube*, de Fontenelle; en 1800, *Praxitèle*, de madame Devismes, la *Création du monde*, oratorio de Haydn. Le Théâtre-Français ou de la République a joué, en 1799, *Mathilde*, par Monvel, les *Deux Frères*, par Patrat, les *Précepteurs*, par Fabre d'Églantine, *Étéocle et Polynice*, par Legouvé, les *Tuteurs vengés*, par Alexandre Duval, l'*Abbé de l'Épée*, par Bouilly; en 1800, le *Buste de Préville*, par Chazet et Dupaty, *Pinto*, par Lemercier, *Montmorency*, par Carrion-Nisas père, les *Mœurs du jour*, par Collin d'Harleville, *Thésée*, par Mazoïer, les *Calvinistes*, par Pigault-Lebrun et Dumaniant. Le nouveau Théâtre-Italien a donné, entre autres opéras, *Fanny Morna*, de Persuis, et le *Calife de Bagdad*, de Boïeldieu, que son *Beniowski*, quoique froidement accueilli par le public, plaçait au rang des bons compositeurs. Le *Calife de Bagdad* obtint un immense succès; il a eu plus de sept cents représentations. La musique du petit *Boïel* (ainsi appelait-on Boïeldieu dans sa jennesse) fut adoptée par les gens du monde élégant de l'époque, et ses compositions instrumentales, déjà assez nombreuses, furent exécutées dans un grand nombre de salons.



Le tragique Arnault était dévoué au premier consul; Picard « faisait rire; » Bouilly « faisait pleurer » les âmes tendres avec l'*Abbé de l'Épée*.

L'art était toujours grec et romain. Le républicain David était devenu le despote de la peinture. Bonaparte cherchait à se l'attacher, il voulait *brumairiser*[1] le *Raphaël des sans-culottes*. C'est ainsi que les plaisants avaient surnommé David. On avait publié ce madrigal à propos de son tableau de l'*Enlèvement des Sabines* :

En nous peignant, *in naturalibus*,
Et Tatius et Romulus,
Et de jeunes beautés sans fichus et sans cottes,
David ne nous apprend que ce que l'on savait :
Depuis longtemps Paris le proclamait
Le *Raphaël des sans-culottes*[2].

Dès l'instant que Bonaparte fut premier consul, il parla en maître, et l'on vit renaître bien des usages en vigueur sous l'ancienne monarchie. La balance, sur les sceaux de l'État, remplaça le niveau, car il ne s'agissait plus d'égalité, mais bien de supériorité individuelle. Agissant au nom de la gloire et de la victoire, Bonaparte avait fait détruire la statue de la Liberté élevée sur la place Louis XV, pour bâtir là une colonne monumentale, qui n'a jamais été élevée qu'en charpente, et recouverte de toile peinte.

Les préfets étaient une sorte de gouverneurs de provinces : Bonaparte les considérait comme des « empereurs au petit pied » sous ses ordres, ainsi qu'il l'a dit à Sainte-Hélène; il avait, lui, la haute main sur tous les établissements. La préfecture de po-

[1] Qu'on nous pardonne cette expression, qui cadre avec le verbe *fructidoriser*, employé sous le Directoire.

[2] *Almanach du dix-neuvième siècle*.

lice, chargée de veiller à la sûreté des Parisiens, s'occupait beaucoup plus activement encore de politique. Les octrois étaient *municipaux et de bienfaisance;* le Mont-de-Piété, suivant l'*Almanach national du temps,* se disait audacieusement « établi au profit des pauvres. » La Banque de France, créée le 23 janvier 1800, entrait en exercice dans les premiers jours de février suivant.

Une commission, composée de Tronchet, Bigot-Préameneu, Portalis et Malleville, avait été formée (12 août 1800) pour proposer un projet de Code civil. Cambacérès avait déjà présenté trois fois à la Convention un projet de Code civil, le 9 août 1793, le 23 fructidor an II, et le 24 prairial an IV.

Les Parisiens s'adonnaient de plus en plus aux fêtes, et c'est justement à cause de cela qu'ils désiraient ardemment la paix. Le *Jardin Frascati* et le *Jardin d'Ogny*, rue de la Grange-Batelière, avaient été ouverts[1]. « Après l'argent, dit une brochure du temps, la danse est devenue l'idole des Parisiens. Du petit au grand, du riche au pauvre, c'est une fureur, c'est un goût universel. »

« On danse aux Carmes, où l'on égorgeait, on danse aux Jésuites, au Séminaire Saint-Sulpice, aux Filles de Sainte-Marie, dans la maison des Carmes-Déchaux, et dans l'ancien cimetière de Saint-Sulpice, où, sur la porte sculptée, au-dessous de l'inscription funéraire, un transparent rose annonce : « Bal des zéphyrs; » on danse chez Ruggieri, chez Lucquet, chez Mauduit, chez Wentzel, à l'hôtel Thélusson, à celui du salon des ci-devant princes; on danse partout. »

Le 25 février 1800, l'Opéra donna le premier bal masqué, le premier qui fut offert aux Parisiens depuis la Révolution.

[1] *Précis historique sur les fêtes, les spectacles*, par Ruggieri.



Le Vampire

Deux événements, en dehors de la politique, éveillèrent dans le peuple des sentiments divers.

Lafayette, arraché des prisons d'Olmutz, où il avait passé d'assez dures années de captivité, était arrivé pour la deuxième fois à Paris, sans que sa présence y fît la moindre sensation. On ne s'occupa guère du « libéral » français; mais, d'un autre côté, à la suite d'un traité entre la France et les États-Unis, Bonaparte avait ordonné un deuil public de dix jours pour l'anniversaire de la mort de Washington. Fontanes fit l'éloge du héros américain dans le temple de Mars. Signalons encore les morts regrettables du satirique Beaumarchais, du littérateur Marmontel, du naturaliste Daubenton, du mathématicien Montucla, en 1799; le cardinal Gregorio-Barnaba Chiaramonte a été élu pape, en mars 1800, et règne sous le nom de Pie VII.

Le 28 août 1800, il y eut une fête au temple de la Victoire (Saint-Sulpice), en l'honneur de Barthélemy de Las-Casas, célèbre prélat espagnol, qui s'est immortalisé, au seizième siècle, par son dévouement à la cause des malheureux indiens, sans obtenir aucun résultat. Ce nom était populaire, même en France.

La loterie, que le Directoire avait rétablie, prit sous le consulat un accroissement malheureux. Les tirages étaient plus fréquents. Elle fournissait un aliment à l'immoralité et à la misère. On voulut publier des caricatures sur cette institution, mais le ministre de la police y mit ordre. Le *Vampire*, que nous reproduisons, a été vendu sous la couverture [1]; et, parmi les pièces satiriques répandues dans le public, nous ne pouvons rapporter que ces quelques vers, car la police veillait attentivement sur

[1] Gravure communiquée par M. Bocq, graveur.

toute chose. Ils ont pour titre : l'*Ancienne et la nouvelle loterie.*

— Quoi, monsieur, dans votre patrie
On tire encor la loterie!
Me dit hier un étranger;
Vous ne faites donc que changer!
N'était-ce pas comme immorale
Qu'on avait proscrit la royale?
Pourquoi retomber aujourd'hui
Dans le mal que vous avez fui?
— Eh! citoyen, lui répondis-je,
Qu'en cela rien ne vous afflige;
Nous avons corrigé le jeu;
Le quine nous mettait en feu,
Nous faisait battre la campagne,
Rêver cent châteaux en Espagne,
Et n'était jamais que zéro;
Mais aujourd'hui chacun opine
Qu'ou peut, en ún seul numéro,
Gagner beaucoup plus qu'en un quine.

La conscription commençait à devenir rigoureuse et désastreuse pour les familles. Toutefois ceux qui se plaignaient avaient aussitôt la bouche fermée, on ne leur répondait pas liberté et égalité, mais on les enrôlait au nom de la gloire et de l'honneur. Les fils quittaient volontiers leurs vieilles mères, pour avoir leur part des décorations militaires promises par le premier consul « aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la République. »

Bonaparte avait pour lui les classes inférieures du peuple; il s'attachait les hautes en distribuant des places aux hommes « dont il était content. » Une pièce excessivement curieuse, c'est la liste des hommes qui ont provoqué ou favorisé le coup d'État du 18 brumaire, avec l'énumération des emplois auxquels ces hommes ont été appelés dans le nouvel ordre de choses. Il faut la citer, car elle donne une idée exacte de la puissance, de la fortune présente et future de Bonaparte.

Sieyès et Roger-Ducos, Directeurs. D'abord consuls provisoires, puis *sénateurs.* — Lemercier, président du Conseil des Anciens. *Sénateur.* — Lucien Bonaparte, président du Conseil des Cinq-Cents. *Ministre de l'Intérieur.* — Lebrun, du Conseil des Anciens. *Troisième consul.* — Cornet, Fargues, Beaupuy,

membres de la commission des inspecteurs du Conseil des Anciens. *Sénateurs.* — Courtois, de la commission. *Tribun.* — Barailon, de la même commission. *Membre du Corps législatif.* — Cornudet, Depeyre, Herwyn, Lenoir-Laroche, Péré, Rousseau, Vernier, Porcher, Vimard, du Conseil des Anciens. *Sénateurs.* — Lahary, Goupil-Préfeln fils, Sédillez, Laussat, Chassiron, Caillemer, du Conseil des Anciens. *Tribuns.* — Perrin, Chatry-Lafosse, Dalphonse, du Conseil des Anciens. *Membres du Corps législatif.* — Regnier, Crétet, du Conseil des Anciens. *Conseillers d'État.* — Cabanis, Villetard, Creuzé-Latouche, Jacqueminot, Chollet, du Conseil des Cinq-Cents. *Sénateurs.* — Chazal, Chénier, Bérenger, Daunou, Émile Gaudin, Beauvais, Matthieu, Thiessé, Gourlay, Ludot, Thibaut, Chabaud-Latour, Barra, du Conseil des Cinq-Cents. *Tribuns.* — Cazenave, Darracq, Devinck-Thierry, Frégeville, Girot-Pouzol, Crochon, Scherlock, du Conseil des Cinq-Cents. *Membres du Corps législatif.* — Boulay de la Meurthe, du Conseil des Cinq-Cents. *Conseiller d'État.* — Augereau, du Conseil des Cinq-Cents. *Nommé général en chef de l'armée française en Batavie.* — Cambacérès, ministre de la justice. *Second consul.* — Fouché, ministre de la police. *Maintenu dans ses fonctions.* — Talleyrand, ex-ministre. *Replacé au ministère des relations extérieures.* — Bernadotte, ex-ministre de la guerre. *Conseiller d'État.* — Lecouteulx, président de l'administration centrale de la Seine. *Sénateur.* — Réal, commissaire près cette administration. *Conseiller d'État*[1].

En vérité, avec de pareils résultats, Bonaparte avait eu de quoi prendre en pitié les opposants à sa domination. Les gens qui, au contraire, pouvaient lui être utiles, tenaient à peu près ce langage : « Le Directoire et les deux Conseils sont partis, tant

[1] Voir Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française.*

mieux. Oh! que je me sens soulagé! sept cent cinquante m'écrasaient. » Ou bien : « Vieux habits, vieux galons![1] » Tout, d'ailleurs, tendait à aveugler le peuple. Le triomphe de Bonaparte était représenté comme étant aussi le *Triomphe de la République*[2]. On avait successivement célébré une fête « *au Courage,* » une fête « *à la Bienfaisance,* » une fête « *à Saint Vincent de Paul,* » preuves du retour aux idées religieuses.

Nous ne pouvons ici passer sous silence une découverte fort importante, et qui, pendant une année entière, occupa activement les esprits. Il s'agit de la vaccine. Le 1er juin, les premiers essais de l'inoculation de la vaccine furent faits, à Paris, sur trente enfants. Dès qu'ils entendirent parler de ce préservatif contre la petite vérole, les Parisiens se divisèrent en deux camps. Des caricatures attaquèrent tantôt les partisans de la vaccine, tantôt les membres de la Faculté; et même on représenta ainsi le



combat de la vaccine contre cette dernière, avec ce titre : *La Vaccine aux prises avec la Faculté.*

Partout des estampes retraçaient l'*Origine de la vaccine* et

[1] Collection Laterrade.
[2] Collection Maurin.



P. Bion imp. r. Hautefeuille 30 Paris

Triomphe de la République

G. Havard Éditeur

Histoire... Musée de la R...

la *Dindonnade*, ou la rivale de la vaccine. Les pièces de théâtre mirent à profit la chose. Cet événement piquait peut-être plus la curiosité générale que tout ce qui tenait à la politique.

Talma et Larive recevaient les applaudissements d'une foule empressée, mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges inspiraient la verve satirique ou louangeuse des journalistes. Chacune d'elles avait ses partisans exclusifs. Le comédien Préville était mort (1799). Les sciences et les arts avaient seuls quelque retentissement, après la gloire. La publication de la *Mécanique céleste*, de Laplace, était commencée dès 1799; le capitaine Baudin était parti (19 octobre 1800) pour un voyage de circumnavigation. L'immortel Marie-François-Xavier Bichat, l'un des plus vastes génies dont s'honorent la France et la médecine, avait mis au jour ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*. Élève, ami, émule du grand chirurgien Desault, Bichat venait d'être nommé, n'ayant que vingt-neuf ans, médecin à l'Hôtel-Dieu, et, comme professeur, il jouissait d'une réputation hors de ligne. Madame de Staël-Holstein écrivait sur la *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Le *Journal des Débats* avait paru (21 janvier 1800); le *Mercure de France* était rétabli (23 mai de la même année).

CHAPITRE III

Succès de nos armées; congrès et paix de Lunéville. — Joie des Parisiens. — Chants de victoire; couplets officiels; le *Germanicus français;* le canon de la paix. — *Il a tenu parole.* — Fête donnée par Talleyrand à Bonaparte. — L'Angleterre est « dépitée. » — Mort subite de Paul Ier, empereur de Russie; avénement d'Alexandre Ier Paulovitch. — Traités avec l'Espagne, les Deux-Siciles, la Bavière, etc. — Évacuation du Kaire. — Bombardement de Copenhague. — Moreau à Paris, « poursuivi par la Gloire. » — Concile national de Paris. — Difficultés religieuses. — Préliminaires de la fête du 14 juillet; proclamation des consuls. — Description de la fête du 14 juillet; article du *Moniteur.* — Fête américaine à Bordeaux. — Toast au beau sexe. — Fête dans les départements. — Carte d'entrée des sénateurs. — Actes du ministère de la police. — Suppression du journal l'*Antidote.* — Fête de la fondation de la République, pour 1801. — Discours-éphémérides prononcé à Rouen. — Préliminaires du concordat. — Affaires et expédition de Saint-Domingue. — Les deux partis anglais; Fox et Pitt; « l'Anglais ravi » et « l'Anglais effrayé. » — Négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre. — Fête de la paix générale. — Transparent d'une marchande de poisson de Nantes. — Allégories, estampes diverses sur la paix. — Le *Soutien de la France.* — *Tableau général de la France,* etc.

Nos succès, aux armées, ne pouvaient qu'encourager les soldats, conscrits ou volontaires. Chaque jour, s'évanouissaient, une à une, les espérances du « jongleur Pitt. » L'armée d'Italie avait passé l'Adige, avait bloqué Mantoue et Peschiera (1er janvier 1801). Le général Brune avait gagné la bataille de Pozolo, passé le Mincio près de Vérone, attaqué et investi Vérone et Vicence (3 et 8 janvier). Huit jours après, il convenait d'un armistice avec le général autrichien Bellegarde, ce qui était un acheminement au traité qui suivit la paix de Lunéville, confirmant les clauses stipulées à Campo-Formio, c'est-à-dire reconnaissant le Rhin, de la Hollande à la Suisse, pour limite de la France, et ac-

ceptant l'indépendance des républiques italienne, helvétique et batave. L'ouverture du congrès de Lunéville avait eu lieu le premier jour de l'année 1801 ; le traité de paix fut signé le 9 février. Le gouvernement renvoya des prisonniers russes armés et habillés aux frais de la République.

Cette négociation portait un coup terrible au ministre anglais, à l'architecte de la coalition. Le territoire de la République française s'élargissait, et elle acquérait des alliés fidèles. Aussi, quand on en reçut la nouvelle à Paris, le 12 février 1801, au moment où le peuple se livrait avec passion aux divertissements du carnaval, les esprits ne se sentirent pas de joie. Aux mascarades succédèrent des groupes de citoyens, causant dans le jardin des Tuileries, et criant : « Vive Bonaparte ! » sous les fenêtres mêmes du premier consul. On improvisa des danses populaires, aux sons de la musique de la garde consulaire. Le canon retentit à tout instant ; les théâtres entonnèrent des chants de victoire :

Quel démon corrupteur, des bords de la Tamise,
Dans Vienne a soufflé ses fureurs?
Il rallume la guerre, et l'Europe surprise
Voit renaître encor ses horreurs.
L'art rassemble en vain ses miracles;
La France commande la paix;
A sa voix il n'est point d'obstacles
Pour le *Germanicus français*.

Célébrez, peuples de la terre,
Par votre union ce grand jour !
Bannissez à jamais la guerre,
Chantez de la paix le retour.

Tout cède, ô Bonaparte ! à ton heureux génie,
Rival du plus grand des Césars;
Au suprême pouvoir, au temple d'Uranie,
Habile comme au champ de Mars :
Posant la foudre meurtrière,
Reçois, sage triomphateur,
De l'aveu de la terre entière,
Le nom de pacificateur [1].

Ces couplets officiels parurent, vers composés par J. B. Radet, sur l'air *Rendez-moi mon écuelle de bois :*

L'airain gronde, et son bruit éclatant
En sursaut me réveille;
Mais ce bruit me rassure à l'instant
Et plaît à mon oreille.

[1] L'auteur n'a pas signé ; les soldats étaient les vrais poëtes alors.

Je me dis : Il annonce aux Français
Qu'on suspend le glaive de Bellone :
Le canon qui tire pour la paix
Ne fait mal à personne.

Mais que dis-je? Il tuera le brigand
Qui dévaste l'empire;
Il tuera le voleur, l'intrigant,
Le traître qui conspire.
Ah! plutôt, qu'oubliant leurs forfaits,
Aux méchants corrigés on pardonne.
En tirant le canon de la paix,
Ne tuons plus personne.

Le texte de la gravure la plus remarquable, publiée à l'occasion de la paix de Lunéville, et qui a pour titre *Il a tenu parole!* est tout entier à la gloire du premier consul. L'allégorie de la gravure y est d'abord expliquée ainsi : « Au-dessous d'une pyramide sous laquelle on a mis l'époque où la paix a été conclue entre la France et l'Autriche, on voit une esquisse de la bataille de Marengo. Plus bas, deux génies présentent le buste de Bonaparte; à leurs pieds on en voit un autre qui d'une main tient la carte de l'Égypte, et de l'autre pose une palme sur des drapeaux, près desquels on voit des crinières de cheval qui servent de cravates aux Turcs. Ces trophées sont gardés par un chien, symbole de la fidélité. » Puis, un génie est censé dire :

Un jour, au temple de Mémoire
Vous contemplerez ses rivaux;
Mais c'est en vain que dans l'histoire
Vous lui chercherez des égaux;

Et au bas on lit :

Bien moins occupé de sa gloire
Que du soin de notre bonheur,
La paix, après chaque victoire,
Fut le premier vœu de son cœur.
Par son esprit, par sa vaillance,
Tous sont éclairés ou soumis,
Il gouverne et rend à la France
Des lois, des vertus, des amis[1].

L'ivresse était universelle; on illumina soudainement, et des fêtes particulières vinrent s'adjoindre à la fête générale. Celle de Talleyrand-Périgord procura à Bonaparte les jouissances d'un triomphe sans pareil.

Le Rhin, limite naturelle de la France, nous appartenait.

[1] Collection Maurin.



P Dien imp r Hautefeuille [illegible] Paris

Il a tenu parole.

G Havard Editeur

Chacun comprenait l'importance de cette délimitation. Sous l'impression de la paix de Lunéville, le premier consul décida qu'une exposition nationale de l'industrie aurait lieu dans les derniers jours de l'année républicaine, et la rente éprouva une hausse considérable.

Pitt se retira du ministère, ce qui fit dire « que l'Angleterre était dépitée; » mais la mort subite de Paul Ier, empereur de Russie, bien disposé pour la paix, fit redoubler les cris de malédiction des Français contre l'Angleterre. Paul Ier était mort victime d'une tragique révolution de palais (nuit du 23 au 24 mars) ; on lui avait demandé son abdication en faveur du grand-duc Alexandre, et, sur son refus, un assassin lui avait enfoncé le crâne avec le pommeau d'une épée, un autre lui avait serré le cou avec une écharpe. Le grand-duc fut empereur de toutes les Russies, sous le nom d'Alexandre Ier Paulovitch.



Avec ce jeune prince, l'aristocratie russe pensait voir se continuer les vues profondes de Catherine II; Alexandre Ier, dont Klopstock célébra l'avénement au trône par une ode « à l'idéal de la nature humaine, » réalisa la plupart des espérances que l'on avait fondées sur lui; seulement, défenseur de la famille européenne des rois légitimes, il ne changea d'abord que la politique intérieure de son pays, et, relativement à la

France, il ne se montra pas animé de sentiments hostiles : il parut vouloir vivre en bonne intelligence avec le premier consul. L'alliance française lui agréa; la gloire de Bonaparte eut son admiration, ses sympathies. Sous ce rapport, l'Angleterre ne semblait pas gagner tant qu'on l'eût pu croire à la mort de Paul, dont on l'accusait d'avoir favorisé les odieuses machinations. Alexandre Ier offrit à Louis XVIII la continuation de la pension que ce prince avait rejetée en quittant la Russie, trois mois auparavant, alors que Paul entrait en communication avec le gouvernement consulaire.

Ajoutez à nos causes de haine contre l'Angleterre les résultats de la bataille de Canope, près d'Alexandrie (21 mars 1801), où Jacques-François *Abdallah* Menou fut repoussé avec les débris de l'armée française qu'il commandait. Dix-huit mille Anglais étaient descendus à Aboukir, dont le fort avait été pris.

Néanmoins, de tous côtés, les traités vinrent donner à la France un espoir et une sécurité qui lui avaient manqué jusqu'alors. A Madrid, on en signait un (21 mars) qui nous assurait le duché de Parme; le roi des Deux-Siciles nous cédait l'île d'Elbe et la principauté de Piombino (28 mars). Enfin, à des intervalles plus au moins rapprochés, des traités se succédèrent avec la Bavière, avec la Russie, avec la Porte Ottomane, lorsque les Français eurent évacué le Kaire, lorsque Menou eut repassé la Méditerranée, ramenant en France les débris de l'armée d'Égypte. Les Anglais s'étaient cruellement vengés des mesures pacifiques prises par les puissances du Nord, en battant la flotte danoise près de l'île d'Amack et en bombardant Copenhague (commencement d'avril); mais le Portugal leur ferma ses ports (6 juin); mais ils furent battus par nous au combat naval d'Algésiras (5 juillet), et, huit jours après, notre vaisseau le *Formidable*

Lettre du Gal. Moreau au Gal. Mathieu Dumas.

né à Morlaix en 1763, mort à Laun en 1813

Le Général en Chef;

Au ~~général~~ Dumas membre du Conseil des anciens.

J'ai reçu mon cher general vos lettres des 17 et 27 Thermidor. Je ne vous ai point écrit parce que nous sommes profondement affligés des divisions qui regnent entre le corps legislatif et le directoire, independamment des suites funestes qu'elles peuvent avoir pour une levée de boucliers qui commencerait heureusement la guerre civile, elles entravent partout les finances n'arrivent de manquer à l'armée et nous venons d'être contraints, pour ne pas manquer à la foi de solde de nous d'avoir recours au moyen extrême de requisitions, toute inconstitutionnel qu'il est, nul doute qu'il ne soit preferable à une insurrection générale et elle deviendrait inevitable.

Moreau

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

obtint la victoire sur trois de leurs vaisseaux; enfin, le 4 août, Nelson attaqua la flottille de Boulogne et fut contraint à la retraite.

Cependant Moreau était à Paris, et, pour la première fois depuis sa belle bataille de Hohenlinden, il parut en public. Assistant à une fête donnée par le ministre de la guerre pour célébrer l'anniversaire de la bataille de Marengo, ce général s'appuya par mégarde sur une pièce de canon portant le timbre de Hohenlinden. Il s'en aperçut et s'éloigna aussitôt. Sa modestie inspira au citoyen Sérieyès le quatrain suivant :

Devant les monuments remplis de sa mémoire,
En vain Moreau s'échappe et fuit;
Jadis, au champ de Mars, il poursuivait la Gloire,
Et la Gloire partout maintenant le poursuit.

La situation florissante de la France sembla s'améliorer encore par le concordat entre Bonaparte et le pape Pie VII. Le 10 messidor an VIII (28 juin 1801), un concile national, composé de quarante-cinq évêques et d'environ quatre-vingts députés du second ordre, s'ouvrit, dans l'église Notre-Dame, à Paris. Joseph Bonaparte, Cretet, conseiller d'État, et Bernier, docteur en théologie, curé de Saint-Lô d'Angers, représentaient le premier consul. Hercule Gonsalvi, cardinal de la sainte Église romaine, et Joseph Spina, archevêque de Corinthe, représentaient Sa Sainteté. Une convention en dix-sept articles eut lieu relativement à l'organisation du culte catholique, et l'on y reconnut que la religion catholique, apostolique et romaine, était celle de la grande majorité des Français, notamment celle des trois consuls. On déclara que le culte de la religion catholique serait public; que les évêques seraient, à l'avenir, nommés par le premier consul et confirmés par le pape, et que le gouvernement

ferait une nouvelle circonscription des diocèses français. Une loi organique fixa en même temps les droits et les devoirs des protestants envers l'État. Mais cette loi, ainsi que le concordat, n'obtint aucune publicité, à cause de la vacance du Corps législatif, qui devait leur donner son approbation. Quelques difficultés s'élevaient encore; les questions religieuses sont si brûlantes! Ce concile ne fut pas reconnu par l'Église. Depuis l'assemblée de 1797, les prêtres constitutionnels avaient tenu soixante synodes et huit conciles métropolitains.

Dans ces conjonctures, la fête du 14 juillet ne pouvait manquer d'être brillante, car ces débats religieux faisaient au moins présager des arrangements définifs avec la papauté. Le concile national, « considérant que ce jour a été choisi par le gouvernement pour célébrer la paix continentale, présage d'une paix générale et prochaine, et que, sous ces rapports, il est l'objet d'une allégresse pure à laquelle les ministres d'une religion de charité peuvent et doivent prendre part; considérant que, sous le Nouveau comme sous l'Ancien Testament, la religion a toujours été dans l'usage de consacrer par des cérémonies saintes les grands événements qui influent sur le sort des peuples : » arrêta que « le mardi, 14 juillet 1801, 25 messidor an IX, il serait chanté une messe solennelle dans l'église métropolitaine de Paris; qu'il serait prononcé un discours relatif à la fête de ce jour, et qu'après ce jour il serait chanté un *Te Deum* en actions de grâces de tous les bienfaits que le Seigneur avait répandus sur le peuple français. » On comprend ainsi que le concordat était un fait remarquable entre tous. Le clergé reprenait son rôle, à l'endroit même où il l'avait laissé en 1792. Il le reprenait dignement, en oubliant le passé, en acceptant le présent, en espérant de l'avenir; il ne se laissait pas aller à l'esprit de

domination; Bonaparte pouvait se faire le garant de son humilité.

Les consuls envoyèrent une proclamation dans tous les départements : « Français, ce jour est destiné à célébrer cette époque d'espérance et de gloire où tombèrent des institutions barbares ; où vous cessâtes d'être divisés en deux peuples : l'un condamné aux humiliations, l'autre marqué pour les distinctions et pour les grandeurs ; où la féodalité fut détruite, et ces nombreux abus que des siècles avaient accumulés sur vos têtes. Cette époque, vous la célébrâtes en 1790, dans l'union des mêmes principes, des mêmes sentiments et des mêmes vœux. Vous l'avez célébrée depuis, tantôt au milieu des triomphes, tantôt sous le poids des fers, quelquefois aux cris de la discorde et des factions. Vous la célébrez aujourd'hui sous de plus heureux auspices ; la discorde se tait ; les factions sont comprimées, l'intérêt de la patrie règne sur tous les intérêts. Le gouvernement ne connaît d'ennemis que ceux qui le sont de la tranquillité du peuple. La paix continentale a été conclue par la modération ; notre puissance et l'intérêt de l'Europe en garantissent la durée. Vos frères, vos enfants, rentrent dans vos foyers, tous dévoués à la cause de la liberté, tous unis pour assurer le triomphe de la République. Bientôt cessera le scandale des divisions religieuses. Un code civil, mûri par la sage lenteur des discussions, protégera vos propriétés et vos droits. Enfin une dure mais utile expérience vous garantit du retour des discussions domestiques et sera longtemps la sauvegarde de votre postérité. Jouissez, Français, jouissez de votre position, de votre gloire et des espérances de l'avenir ! Soyez toujours fidèles à ces principes et à ces institutions qui ont fait vos succès et qui feront la grandeur et la félicité de vos enfants ! Que de vaines inquiétudes ne troublent

jamais vos spéculations ni vos travaux. Vos ennemis ne peuvent plus rien contre votre tranquillité. Tous les peuples envient vos destinées. »

L'anniversaire du 14 juillet fut donc moitié religieux, moitié civil. La cérémonie religieuse eut lieu à Notre-Dame, selon la teneur de l'arrêté pris par les membres du concile national; la fête civile mérite de fixer notre attention. Le 24 messidor, veille de la fête, salve d'artillerie, à neuf heures du soir; spectacles gratis donnés dans les principaux théâtres de Paris. Le 25, salve répétée à six heures du matin. A l'Étoile (aujourd'hui l'arc de Triomphe), un arc triomphal s'élève, formé par un grand rocher ouvert. Au-dessus du rocher, la Renommée, haute de trente pieds, célèbre les victoires des armées républicaines. Sur les deux pavillons, en avant de la barrière, préparatifs pour un feu d'artifice. Dans la petite place de l'Étoile, aux Champs-Élysées, préparatifs pour une ascension d'aérostats. Au milieu du grand carré, temple formé par une colonnade et décoré de guirlandes. Autour du grand carré, des trophées à la gloire des armées. Plus loin, près des arbres, un grand nombre de boutiques alignées. Dans l'ancien Cours-la-Reine, des mâts de Cocagne, des jeux de bague, etc. Au carré Marigny, trois grands théâtres pour les spectacles forains, et de plus des tréteaux pour escamoteurs, danseurs de corde, voltigeurs, etc. Au bout du même carré, salle de valse allemande, de cent pieds de diamètre. Cirque pour les chevaux des élèves de Franconi. Dans le carré de la laiterie, salle ronde de valse, couverte et décorée avec élégance, de soixante pieds de diamètre. Dans l'espace en avant des murs de l'Élysée, théâtre en plein air, grandes guinguettes. Dans l'étendue des Champs-Élysées, vingt-deux orchestres pour les danses.

La fête commença en quelque sorte le 24. Les étrangers étaient accourus en foule à Paris. « Un parallèle entre cette fête et celles qui ont eu lieu précédemment, dit le *Moniteur* de l'époque, serait assurément ici très-déplacé ; on ne peut cependant s'empêcher de faire remarquer que celle-ci avait un caractère particulier, qu'elle était vraiment nationale, vraiment populaire, et que chacune de ses parties avait pour objet d'offrir un amusement. Le plaisir y naissait de la variété : elle n'avait pas un plan suivi ; l'espèce de désordre qui y régnait en faisait le charme : son irrégularité la rendait piquante ; et cette irrégularité même, occupant à la fois le spectateur sur un grand nombre de points, avait cet avantage que les dangers, ou du moins les inconvénients de la foule n'existaient nulle part. Cette fête n'était point consacrée à la fraternité, nul emblème ne la rappelait comme un devoir ; et ce sentiment qui ne veut pas être commandé, mais dont la communication est si rapide lorsqu'il naît sans contrainte, paraissait animer tous les cœurs. L'égalité s'était établie, sans qu'on eût reçu l'ordre de l'admettre. La liberté riante et douce régnait partout. L'air du bonheur et de la satisfaction animait toutes les physionomies. » Ajoutons une remarque aux lignes enthousiastes du journaliste. La place de la Concorde, car la place de la Révolution porta ce nom aussitôt après la fête de la Concorde dont nous avons parlé plus haut, fut pour la première fois, en 1801, assignée comme unique point de réunion dans les réjouissances populaires. Elle a toujours eu, depuis, cette même destination. Les fêtes ont gardé leur caractère uniforme : joie bruyante, plaisirs officiels, lampions d'ordonnance, applaudissements payés ou surpris par la ruse.

Parmi les monuments de la fête qui excitèrent le plus l'admiration générale, on cite un *temple à la Victoire*, élevé devant

le palais du Corps législatif. Il avait un porche de six colonnes, un fronton à deux grandes parties latérales, avec quatre monuments dédiés aux mânes de Desaix, de Joubert, de Hoche et de Kléber, et sur lesquels les quatorze armées de la République étaient indiquées. Au milieu de ce temple était un groupe sculpté, représentant la Victoire qui offrait la paix à la France. La France se reposait sur le dieu Mars. Dans les Champs-Élysées, on avait aussi élevé un temple à la Paix. Enfin, au centre de la place de la Concorde était une colonne nationale, à la gloire de l'armée, exécutée en charpente et en toile, et qui fut illuminée le soir[1]. La paix de Lunéville avait un grand retentissement.

On écrivait de Bordeaux (24 messidor) : « Le 15 du courant, correspondant au 14 juillet, plusieurs Américains s'étaient réunis à dîner pour célébrer l'anniversaire de leur glorieuse indépendance. M. Barnet, agent des États-Unis d'Amérique, porta les toasts suivants : Au 4 juillet, anniversaire à jamais mémorable de l'indépendance des États-Unis de l'Amérique! — Aux habitants des États-Unis! — Au pouvoir exécutif et au congrès des États-Unis! — A Thomas Jefferson, notre premier magistrat! — A la mémoire de notre illustre père, le général George Washington, et aux héros qui ont péri en défendant nos droits! — A Bonaparte, premier consul de la République française! — A notre ordre judiciaire, toujours intact et incorruptible! — Aux habitants de la République française, à leurs législateurs et autres membres du gouvernement! — A l'agriculture, au commerce et aux manufactures des États-Unis! — A la marine militaire des États-Unis! — A une prompte paix universelle! — A nos derniers commissaires en France! — A une réciprocité de sentiment comme d'intérêt entre les Français et les

[1] *Mémorial de la Révolution*, t. III. 1803.

Américains! — Au beau sexe! — Aux magistats et aux habitants de Bordeaux[1]! » — *Au beau sexe!* Cela donne une idée de la galanterie sous le Consulat; elle dirigeait bien des hommes politiques, même dans l'exercice de leurs fonctions. A Strasbourg, « la fête du 14 juillet avait été célébrée avec beaucoup d'allégresse. Les défenseurs de la patrie avaient été couronnés de fleurs par les jeunes filles; on leur avait donné un repas dans la maison commune. » A Angers, les habitants « n'avaient jamais eu un anniversaire du 14 juillet aussi nombreux et aussi brillant. » A Alençon, « la fête avait été célébrée avec la plus grande solennité et le plus vif enthousiasme : le préfet avait tout mis en usage pour l'embellir; il y avait eu illumination, feu d'artifice et danses; le nom de Bonaparte avait été porté vers le ciel, » etc. A la Haye, « la fête du 14 juillet fut célébrée de la manière la plus solennelle; » c'était l'Hommage de la République batave à la République française. A Maestricht, « jamais peut-être, à aucune époque, nulle fête nationale n'avait présenté autant de pompe et d'éclat que celle-là. » A Bruxelles, cet anniversaire « avait donné lieu à l'une des plus belles fêtes que l'on se rappelât d'y avoir vues, et à laquelle (ce qui n'était pas arrivé depuis la Révolution) toutes les classes de la société avaient pris part avec le même abandon et le même plaisir. » Autour d'un double médaillon du premier consul, décoré de branches d'olivier et de laurier, on avait inscrit deux dystiques :

Heureux arbitre de la guerre,
Que son nom soit honoré!

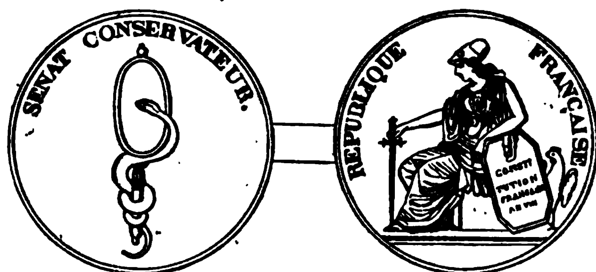
Pacificateur de la terre,
Que son nom soit adoré.

A Mayence, à Gand, les cérémonies ne furent pas moins bril-

[1] *Moniteur universel*, devenu le seul journal officiel, depuis le 7 ventôse an VIII.

lantes, et partout « les bénédictions se répandirent » sur le premier consul.

Pour en revenir aux événements qui suivirent le mémorable anniversaire, le sénat conservateur, ainsi appelé parce que sa mission était de maintenir la constitution de l'an VIII, s'empressa de suivre les volontés du maître, et de rendre, pour le plus grand avantage de Bonaparte, une foule de sénatus-consultes relatifs à l'administration. La prudence est la vertu des sénateurs, comme l'indique le symbole qui figure sur leur carte



d'entrée, qui a été peu modifiée pendant toute l'existence de ce corps politique. Aussi se reposent-ils entièrement sur le premier consul du soin de gouverner la France.

En juillet, d'après les vœux des consuls, le ministre de la police générale intima aux préfets des départements l'ordre : 1° de faire rechercher les prêtres séditieux qui auraient refusé la promesse de fidélité à la constitution, et de les faire sortir du territoire de la République dans le plus bref délai; 2° d'ordonner provisoirement, et par mesure de police, à tout prêtre rentré dans une commune où il exerçait, avant sa déportation, les fonctions d'évêque, de curé ou vicaire, et où sa présence nuirait à la tranquillité publique, de s'en éloigner sur-le-champ, à une distance telle, que son influence ne puisse plus la troubler; 3° d'enjoindre aux maires des communes où il n'existe aucun

édifice consacré à l'exercice du culte de n'en permettre l'usage qu'au prêtre qui exerçait avant l'époque du 18 brumaire ; et, dans le cas où l'église aurait été vacante, d'y maintenir exclusivement le prêtre appelé le premier par le vœu de la majorité des habitants [1].

On pensait sérieusement à l'acceptation définitive du concordat, et le cardinal Gonsalvi repartait pour Rome ; on se mettait en garde contre les indiscrétions de la presse : le journal l'*Antidote*, dont le rédacteur était connu comme « septembriseur, » fut supprimé par les consuls, qui trouvaient cette feuille « dangereuse pour l'ordre social ; » on prévenait les dilapidations des fournisseurs de la guerre par un arrêté du 2 fructidor, portant qu'il serait formé quatre commissions chargées de reviser leur comptabilité ; on décidait qu'à l'avenir il ne pourrait être donné aux communes d'autres noms que ceux inscrits aux tableaux de la division du territoire de la République ; en justice de paix, — on mettait en vigueur une loi du 24 vendémiaire an II, contenant des mesures pour la répression de la mendicité ; on exigeait, à dater du 1er vendémiaire an X, l'exécution du système des nouveaux poids et mesures dans le département de la Seine, et dans toutes les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon.

Ces différents actes nous conduisent jusqu'à la fête de la fondation de la République, pour 1801. Nous abstenant de décrire la cérémonie, qui n'offrit rien de bien particulier, nous nous appesantirons volontiers sur la date du 1er vendémiaire, comme éphémérides, en citant un discours prononcé par l'un des magistrats de Rouen, à propos de la fête : « Le 1er vendémiaire an I, au moment où la Convention nationale proclamait la République,

[1] Circulaire du 1er thermidor.

nos armées, naguère repoussées jusque dans les plaines de la Champagne, vainquaient à Valmy et pénétraient jusqu'à Spire. Le 1er vendémiaire an II, l'armée des Alpes fait mordre la poussière à un grand nombre de Piémontais, force leur camp et prend leur artillerie. Le 1er vendémiaire an III, l'armée de Sambre-et-Meuse entre à Aix-la-Chapelle, tandis que celle des Pyrénées-Orientales, enlevant les redoutes et le camp de Carouge, repousse l'ennemi laissant sur le champ de bataille tous ses effets de campement. Le 1er vendémiaire an IV, l'armée d'Italie met en déroute huit mille Autrichiens sur la ligne de Bochetta. Le 1er vendémiaire an V, Kilmaine, que cette ville (Rouen) se rappellera toujours avec plaisir d'avoir possédé quelque temps, après avoir fait onze cents prisonniers, poursuit à Governolo l'ennemi, obligé de lui abandonner toute son artillerie. Le 1er vendémiaire an VI, Bonaparte et l'armée d'Égypte célèbrent dans la capitale de cet ancien empire les succès de l'armée française, et le Nil étonné voit flotter sur ses bords les couleurs républicaines. Le 1er vendémiaire an VII, Macdonald sortait de Naples, et, à travers un pays insurgé, des armées ennemies, des dangers de toute espèce, ramenait à la République une de ses plus braves armées. Le 1er vendémiaire an VIII, nous célébrons à la fois la victoire de Brune sur les Anglais et le retour en France du vainqueur de l'Égypte. » Ce discours, disons-le en passant, est prononcé pour plaire à Bonaparte. Le magistrat orateur qui l'imagina eût pu trouver dans nos annales républicaines d'autres faits à rappeler; mais il donnait la préférence aux succès militaires sur les actions parlementaires.

Le premier consul savait faire légaliser toutes ses volontés par les corps politiques, instruments de sa puissance. Ses vues étaient grandes, et ses entreprises furent presque toujours cou-

ronnées de succès, à cause de sa fermeté et de sa confiance en lui-même. Les pourparlers préliminaires du concordat promettaient d'arriver à bonne fin. Un nombre considérable d'archevêques et d'évêques de France donnèrent leur démission entre les mains du pape[1], pour se soumettre à une réélection due à la bienveillance de Bonaparte. Les mauvais vouloirs naissant des scrupules de conscience, des idées religieuses, allaient cesser. Cependant une loi avait maintenu l'esclavage dans les colonies. Saint-Domingue avait proclamé son indépendance et s'était donné pour chef Toussaint-Louverture, nommé gouverneur à vie (1er juillet). Bonaparte voulut soumettre cette île. Malgré les mauvaises bases de cette expédition, une armée de quarante mille hommes s'embarqua (décembre 1801) à Brest, sous les ordres du général Victor-Emmanuel Leclerc, beau-frère du premier consul, nommé capitaine général de Saint-Domingue. Toussaint-Louverture avait dit : « Je suis le Bonaparte de Saint-Domingue, et la colonie ne peut plus exister sans moi. » L'expédition devait faire rentrer l'île de Saint-Domingue sous les lois de la métropole.

Une idée que Bonaparte avait nourrie depuis longtemps et qui faisait honneur à son caractère, c'était la paix avec l'Angleterre. Les obstacles qu'elle avait rencontrés jusqu'alors semblaient avoir disparu. Une flotte imposante avait été réunie à Boulogne, et les îles Britanniques étaient sérieusement menacées d'une invasion. Le peuple anglais, divisé d'opinions à l'endroit de la France, ne partageait pas toutes les haines que son gouvernement nourrissait contre nous. Deux partis, dans la Grande-Bretagne, s'étaient formés, dès 1789 : celui de la révolution française, et le parti contre-révolutionnaire. Il y avait eu, depuis

[1] En vertu d'un bref en date du 15 août 1801.

ce temps, balance perpétuelle. Charles-James Fox, orateur célèbre, représentait le premier; William Pitt était à la tête du second. Quand l'un approuvait un acte accompli en France, l'autre nécessairement le trouvait détestable, et réciproquement. Fox, loyal, doux, animé de sentiments philanthropiques, dirigeait les Anglais, qui disaient, en nous voyant faire la propagande de la liberté, en nous voyant menacer l'aristocratie britannique : « Je suis ravi de joie, la grande nation arrive, — abus vont disparaître. » Et cela se traduisait par une caricature intitulée : « l'Anglais ravi de joie, » dont l'origine nous échappe. Une « répétition de la descente projetée en Angleterre par les Français » avait eu lieu à Brest, devant le général Bernadotte et l'amiral Villaret.



Pitt, l'antagoniste de Fox, était l'ennemi mortel de la France; de là, par extension, le surnom « d'ennemi du genre humain, » que nous lui donnâmes. Ce fut Pitt qui procura à la ville de Coblentz cette célébrité antirévolutionnaire qu'elle ne perdit jamais; ce fut lui qui dirigea habilement, sournoisement, toutes les machinations des rois coalisés; ce fut lui qui rêva pour Georges III l'empire absolu sur les mers, qui voulut anéantir notre commerce et notre marine. Pitt a été, selon un historien qui, certainement, ne parle point sans passion, mais dont l'opinion est ici fort admissible, Pitt « a été brigand à Lyon, incendiaire à Toulon et bourreau à Quiberon; Autrichien à Valenciennes et Anglais à Dunkerque; fédéraliste dans le Calvados et

sur les rives de la Gironde, constitutionnel aux Tuileries et à Vienne; anarchiste en 1793, modéré en 1795, républicain et royaliste tour à tour dans la Vendée; catholique en Angleterre et athée en France; Pitt, en un mot, a montré à l'univers ce que peut le génie du mal secondé par celui de la richesse; il a été l'Attila de la politique et le fléau du genre humain[1]. » Sa rivalité avec Fox a été et méritait d'être célèbre. Pitt dirigeait les Anglais qui se désolaient de voir nos principes d'égalité et de liberté se répandre en Europe, et qui s'écriaient, à propos des armements de Boulogne : « Je suis effrayé. Quoi! les Français arrivent! Goddem! que deviendrons-nous? » Ce qui se traduisait par une caricature intitulée : « l'Anglais effrayé. » Nous indiquerons plus tard, dans notre résumé général, l'effet de la rivalité de Fox et de Pitt, et l'influence des menées de l'Angleterre sur notre situation en Europe.



Dès le mois de mars 1801, une note remise au citoyen Otto, chargé des affaires de France, laissait entrevoir qu'une réconciliation entre les deux nations rivales n'était pas impossible. Les négociations s'entamèrent, et le 1er octobre des préliminaires de paix se signèrent à Londres, où la joie fut encore plus complète qu'à Paris, tant les Anglais craignaient une descente dans leur île, tant le souvenir de Guillaume le Conquérant les poursuivait. Afin de répandre plus vivement, en tous lieux, cette heureuse nouvelle, ils avaient écrit en grosses lettres sur les voitures

[1] Montgaillard, dans ses *Mémoires sur la trahison de Pichegru.*

des courriers : *Paix avec la France*[1]. La voiture d'un aide de camp du premier consul, porteur de la ratification des conventions préliminaires par le gouvernement français, fut dételée et traînée par la foule, à Londres. L'envoyé entendit avec étonnement, sur les bords de la Tamise, la multitude remplir l'air des cris de : *Vive Bonaparte!* Le cinq pour 100, à Paris, monta de 48 francs à 53. La paix fut aussitôt signée entre la France et la Russie (8 octobre), et les préliminaires de paix avec la Porte-Ottomane (9 octobre) commencèrent.

D'après un arrêté des consuls, une fête fut célébrée dans la capitale le 9 novembre : on l'appela *fête de la paix générale.* Les autorités allèrent complimenter le premier consul ; un directeur général de l'enregistrement lui dit : « Vous êtes dans le cabinet comme vous avez été à la tête des armées, un chef infatigable. Aussi chacun pourra dire, en vous comblant de bénédictions : *Il a donné le repos au monde, lui seul n'en prend point ; il veille et travaille pour tous.* » A sept heures du matin, une salve d'artillerie mit sur pied les Parisiens. A dix heures, des groupes de musiciens, précédés de tambours et de trompettes, parcoururent la ville en exécutant des chants et des symphonies. La place de la Concorde était décorée de portiques et couverte de salles de danse. De nombreux orchestres s'élevaient sur toutes les places publiques. Les ponts, les quais et le jardin des Tuileries étaient ornés de trophées. Sur la rive gauche de la Seine, entre le pont Neuf et le pont National, une décoration représentait le *temple du Commerce.* Le commerce, en effet, triomphait dans cette magnifique cérémonie : une flottille de chaloupes et de barques, où se trouvaient les *habitants des divers empires de l'Europe,* très-bien ornées et pavoisées,

[1] *Mémorial, ou Journal historique de la Révolution française*, 1803.

remonta la rivière depuis Chaillot jusqu'au temple du Commerce. A peine y fut-elle arrivée, qu'une frégate en miniature lâcha sa bordée de huit petits canons. Les *peuples* se rassemblèrent et offrirent à la paix l'hommage de leurs chants et de leurs danses. Il y eut ascension d'un ballon sur lequel flottaient les pavillons de toutes les puissances rendues amies par la paix : ce ballon lança un parachute soutenant Mercure.

Une représentation des malheurs de la guerre se fit sur un immense théâtre dressé au milieu de la place de la Concorde; ce théâtre avait au nombre de ses accessoires les superbes chevaux de Marly. On y bombardait deux villes. Suivaient des cris et des chants de victoire; puis des temples dédiés à la Paix, aux Arts et à l'Industrie, s'ouvraient et laissaient voir dans leur enceinte les hommes que la guerre avait épargnés. A l'extrémité du terre-plein du pont Neuf, on avait construit un arc de triomphe sur lequel on lisait le nom de *Bonaparte*. A l'hôtel de Salm (aujourd'hui Pavillon de la Légion d'honneur), une statue colossale représentait un héros pacificateur remettant son épée au fourreau. La fête se prolongea bien avant dans la nuit et se répéta dans toute la France. A Nantes, une marchande de poisson mit ce transparent sous le buste de Bonaparte :

Ah! il m'en souviendra,
Larira,
Du consul Bonaparte [1].

Cette fête est citée entre les plus belles données par Bonaparte. Mille estampes rappelèrent ce jour du 18 brumaire an X. L'une disait allégoriquement : *Rien ne manque à sa gloire* [2]. Une autre ajoutait : *En deux ans il réunit tous les partis, vainquit et*

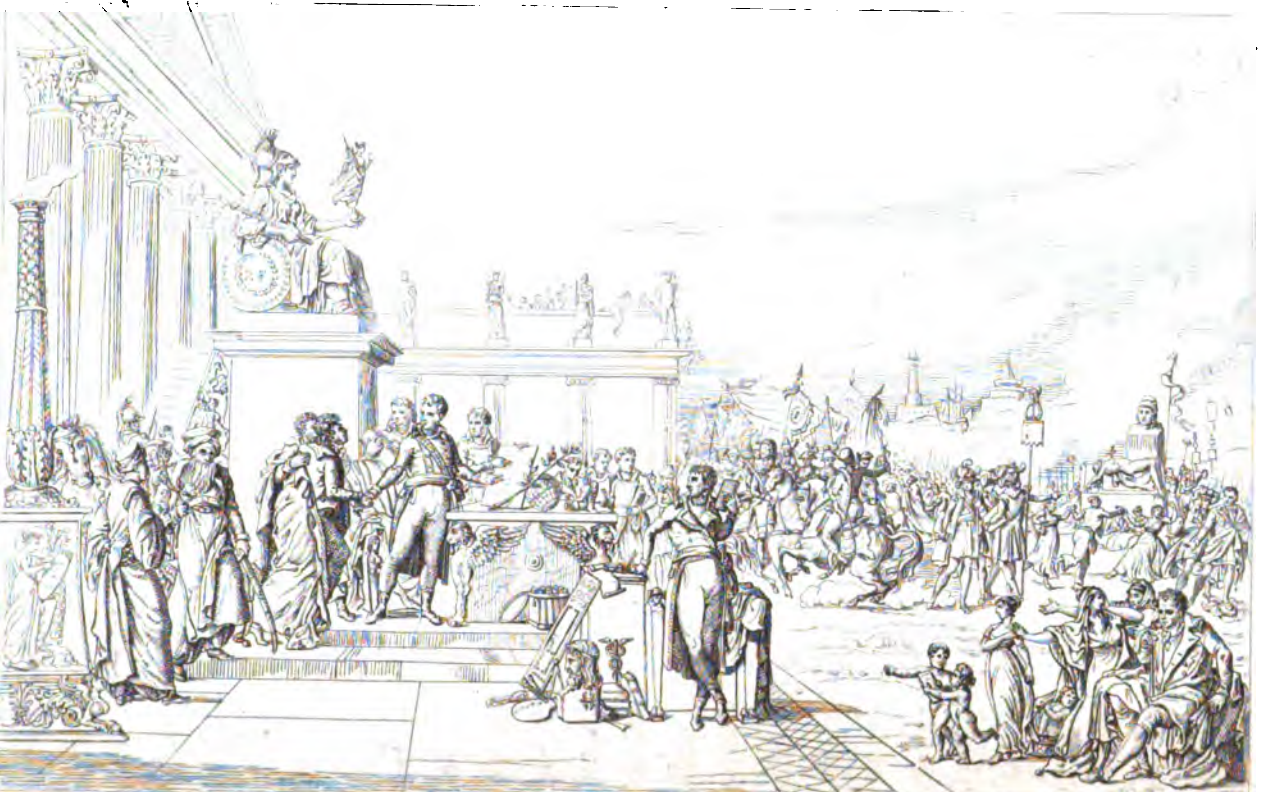
[1] *Précis historique des fêtes*, etc., par Ruggieri.
[2] Cartons de la Bibliothèque impériale.

pacifia l'Europe. « La Sagesse dicte, et Bonaparte écrit les traités de paix entre la République, l'Angleterre, le Portugal, etc., etc. Autour d'un piédestal, toutes les nations réunies et dansant ensemble expriment l'union et la joie universelles. Au fond, sur une mer tranquille, quelques vaisseaux indiquent l'heureux retour du commerce et de l'abondance. Enfin un génie porte au temple de Mémoire le nom chéri du héros à qui la France doit sa gloire et l'Europe va devoir son bonheur[1]. » D'autres gravures représentent « Bonaparte ramenant la paix en France, les bienfaits de la paix. » Des médaillons célèbrent la paix de l'an X : *Douce paix ! loin de nous les orages !!!... et comblez nos désirs.* Sous ce titre : *Le soutien de la France*, paraît l'allégorie suivante : « Le fanatisme révolutionnaire, armé jusqu'aux dents du poignard des partis, tenant d'une main les chaînes de l'esclavage et de l'autre le flambeau de la discorde, a conduit la France aux bords d'un abîme où il se jette lui-même : l'ignorance, sa fidèle compagne, est prête à le précipiter. Bonaparte montre à la France le danger où l'a réduite l'esprit haineux des factions, lui présente les attributs et les charmes de la justice, de l'union, de la paix et de l'abondance. La renommée publie ses exploits et la bienfaisance impartiale du gouvernement[2]. » Enfin, on compose le *Tableau général de la France, terminé par celui de la paix*, très-grande estampe qui ne tarda pas à décorer les appartements des partisans du premier consul. En voici l'explication, telle que la donne le dessinateur lui-même : « Sur le premier plan du tableau, on voit le temple de la Concorde avec cette inscription : *Au 18 brumaire !* Minerve, représentée assise, et tenant

[1] Collection Latorrade.

[2] Nous citons ici les textes explicatifs des gravures. Elles se ressemblent presque toutes, et elles n'ont point assez d'originalité pour être reproduites.

1801



Le tableau de la révolution terminé par celui de la paix

dans sa main le symbole de la Victoire, se repose sur le bouclier de la République française. Au devant du portique du temple sont les consuls, entourés des ministres, présentant à la France les préliminaires de la paix avec l'Angleterre. Le premier consul donne la main, en signe d'alliance et d'amitié, au ministre de Sa Majesté Britannique, qui laisse voir son union avec l'Autriche. Les ministres russes, portugais et ottomans, ont déjà accepté l'olivier : son rameau, placé près d'un globe, caractérise la paix générale. Le ministre de l'intérieur, au milieu des attributs des sciences, des arts et du commerce, accueille, au nom du gouvernement, l'orphelin, la veuve et le vieillard, victimes des maux que la paix doit réparer. Un groupe de guerriers de toutes armes fait flotter les drapeaux des armées victorieuses auprès de l'enceinte du temple. Un phare signale la paix maritime et la prospérité du commerce. Les deuxième, troisième et quatrième plans représentent dans le lointain les Constitutions et les Révolutions de l'an III, de 1793 et de 1791[1]. »

Remarquez l'emphase et le pathos mythologique par lesquels ces estampes diverses ressemblent à celles que l'on publiait quelques années auparavant.

La paix générale inspirait les peintres et les graveurs : sous sa douce influence s'ouvrit la quatrième session du Corps législatif. Deux faits importants ont signalé l'année 1801 : le concordat et les préliminaires de la paix genérale. Ces deux faits, cependant, n'étaient pas encore complétement consommés. Ainsi qu'on le verra ultérieurement, le premier seul produisit d'heureux résultats, et les réjouissances des Français firent bientôt place à de nouvelles imprécations contre l'Angleterre.

[1] Collection Maurin.

CHAPITRE IV

Janvier 1802. — *Consulta* extraordinaire de Lyon. — Bonaparte est déclaré président de la république italienne. — Écharpe de distinction. — *Comparaison du vin et du pouvoir.* — Comité secret de l'Angleterre à Paris. — Quelques exils. — Signature du traité d'Amiens. — Concordat définitif; proclamation des consuls de la République aux Français. — Cérémonie à Notre-Dame. — Gravures et vers à propos du triomphe de la religion. — Une belle capucinade. — Serment des évêques catholiques. — Les « Janus anarchistes. » — Indulgence plénière; le cardinal Caprara sacre des évêques. — Amnistie en faveur d'émigrés. — Fondations importantes. — Bonaparte est fait consul pour dix ans. — Sa réponse aux envoyés du Sénat. — *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?* — Création de l'ordre de la Légion d'honneur. — Mécontentements. — Moreau donne une « casserole d'honneur. » — « Rien ne manque à la gloire de Bonaparte, » gravure. — « Première représentation du consulat, en attendant la pièce nouvelle. » — Dépouillement des votes pour le consulat à vie. — Résultat. — Discours prononcé devant Bonaparte, consul à vie. — Réponse. — Mot de Joséphine. — Adresse du Tribunat. — Vote de Carnot. — Adresses diverses. — Le 15 août 1802. — Fête de la naissance de Napoléon Bonaparte. — Joseph Fesch est ordonné. — Moreau boude; Bernadotte conspire. — Leclerc et Toussaint-Louverture. — L'acte de médiation. — Le *Moniteur* aux journalistes anglais. — Le baiser de Judas.

En janvier 1802, les travaux du Code civil occupaient tous les instants des magistrats, et Bonaparte en prenait sa part. Son frère Louis épousait Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine. La république cisalpine avait fait une révolution, et sa *consulta* avait décidé (12 novembre 1801) que, pour fixer les bases d'une nouvelle constitution, une *consulta* extraordinaire serait convoquée à Lyon. « Le premier consul était invité à suspendre les immenses travaux de la magistrature, pour partager avec les députés de la *consulta* extraordinaire le poids de leurs délibérations. » Le 31 décembre 1801, quatre cent cinquante-deux no-

tables italiens s'assemblèrent dans la ville de Lyon. Murat et Pétiet, celui-ci ancien président du Corps législatif de la république cisalpine, s'y trouvaient, avec les deux ministres Talleyrand et Chaptal. Le 11 janvier 1802, Bonaparte arriva dans la ville indiquée pour les délibérations. La salle de l'Hôtel de Ville où on le conduisit avait été magnifiquement décorée de lauriers et de couronnes. Le premier consul fut choisi pour présider la république cisalpine; il accepta et rendit compte de la manière dont il avait nommé les principaux magistrats de la république alliée; il parla italien, embrassa le vice-président de l'assemblée, et se retira après avoir été comblé d'honneurs, après avoir donné aux maires de la ville de Lyon une *écharpe de distinction* en témoignage du contentement qu'il avait éprouvé pendant son séjour au milieu d'eux. Cette écharpe était en soie écarlate, le bas orné d'une frange et d'une broderie en argent, de goût étrusque; on y lisait : *Écharpe de distinction donnée par le premier consul au c..., maire de Lyon, le 7 pluviôse an X.*

C'était ainsi que Bonaparte récompensait ses « sujets. » Tout le monde se prosternait devant lui, et, lorsqu'il revint à Paris, le Corps législatif et le Tribunat, qui avaient eu des velléités d'opposition, ne l'en allèrent pas moins complimenter sur l'heureuse organisation de la république italienne. Le maître répondit à la députation du Corps législatif : « Il était de la gloire et de l'intérêt de la France d'assurer pour toujours le sort d'une république qu'elle a créée. J'espère que sa constitution et ses nouveaux magistrats feront son repos et son bonheur. Ce bonheur et ce repos ne seront point étrangers au nôtre. Notre prospérité ne peut désormais être séparée de la prospérité des peuples qui nous environnent. J'ai recueilli surtout l'expression libre et franche de l'opinion publique, dans l'abandon de la confiance

particulière, dans le simple langage du commerçant, du manufacturier, du cultivateur; tous demandent que le gouvernement soit fidèle aux principes qu'il a développés. C'est de là qu'ils attendent leur bonheur. J'étais déjà plein de reconnaissance pour les marques d'intérêt dont la nation a honoré mes premiers efforts; je reviens pénétré de sentiments encore plus profonds. Le sacrifice de toute mon existence ne saurait payer les émotions que j'ai senties. J'en éprouve une bien plus douce en vous voyant associer votre vœu au vœu de la nation! »

En acceptant la présidence de la république italienne, Bonaparte agrandissait le cercle de sa puissance : les gens qui l'accusaient d'ambition étaient au moins fondés en raisons. A propos de cet acte extraordinaire, on publia une pièce de vers, *Comparaison du vin et du pouvoir*, laquelle, sous un voile allégorique, traçait assez exactement le caractère du premier consul :

Entre le pouvoir et le vin
Je trouve maint rapport sensible :
Tous deux, on le nierait en vain,
Pour les trois quarts du genre humain,
Ont un attrait irrésistible,
Quelquefois un effet terrible.
Tous deux dévoilent, à la fin,
Le cœur, l'esprit, le caractère,
Prouvent que tel faisait le fin,
Et que tel autre était sincère.
Dans le vase qui les contient,
On doit craindre qu'ils ne fermentent,
On doit craindre qu'ils ne s'éventent,
C'est un double mal qu'on prévient.
Mais il n'est peine qui n'y serve,
Mais il y faut beaucoup de soins,
Un rien de plus, un rien de moins,
Vous les gâte ou vous les conserve;
Par le bien ou le mal qu'ils font,
Il est aisé de reconnaître
Ce qu'ils ne sont pas, ce qu'ils sont;
Naturels, comme ils doivent l'être,
Ils vous donnent de la bonté,
De l'esprit et de la gaieté,
Vous vous sentez heureux de vivre;
Tout vin, tout pouvoir frelaté
Vous rend méchant, triste, hébété,
Ou vous endort, ou vous enivre.

Au reste, plus le premier consul aspirait à monter, plus les mécontents songeaient à le renverser. L'Angleterre, dont on pouvait suspecter la bonne foi, n'était sans doute pas étrangère aux petits complots qui se tramaient de toutes parts. Pendant

Lettre de Sicard à Talma

né à Fousseret en 1742, mort à Paris en 1822.

Mercredi, 19 nivose

Je n'ai ~~pas~~ oublié, mon cher Monsieur Talma, ni ~~de~~ les témoignages d'amitié que vous me donnâtes ~~~~ à Versailles, réunions de l'hyver dernier, ni le désir que vous me témoignâtes plusieurs fois d'assister à une de mes séances, et d'y entendre aussi le célèbre abbé de Boulogne. Eh bien! demain jeudi, 20 nivose, si vous êtes libre à onze heures du matin, vous pouvez entendre la voix de mes chers élèves; et si vous êtes aussi à 4 heures du soir, vous pourrez entendre l'abbé de Boulogne à l'église St Etienne du Mont, derrière le panthéon.

Sicard

Lettre de Brunswick-Lunebourg à l'Envoyé de Brunswick de Berlin

né à Brunswick en 1735, mort à Altona en 1806.

à Halberstad ce 22 Avril 1805

Monsieur

Je viens de recevoir les marques que l'orgueil et la vanité firent naître, et dont la foiblesse est souvent forcée de se decorer, agréés mes remercimens les plus parfaits pour tous les soins que vous avés pris dans cette affaire, ma reconnaissance en est des plus vives; il me reste à vous prier de faire l'annoncette d'une boite pour les. de la Sorte du poid de celle que le P. Ferdinand lui a donné.

Charles D. de Brunswick Lunebourg

Lith Delarue 16, r. N. D. des Vres

l'hiver de 1800-1801, les Anglais avaient afflué à Paris. Il existait dans cette capitale un *comité secret* composé, dit-on, de trois membres. Il datait des premiers temps de la Révolution. D'autres menées sourdes étaient en grande partie fomentées et entretenues par des femmes de haut parage. Madame de Champcenetz, madame Damas, épouse d'un émigré, le littérateur la Harpe et l'abbé Sicard, l'instituteur des sourds-muets, essayaient de corrompre politiquement l'esprit public. Les deux premières étaient de *belles dames* qui en voulaient à l'heureuse étoile du *parvenu Bonaparte*. La Harpe et l'abbé Sicard n'avaient jamais su au juste quelle était leur opinion politique. Ils avaient été froissés par tous les systèmes, et il n'en était aucun au sein duquel ils eussent pu définitivement se réfugier. La Révolution, en passant sur ces hommes, ressemblait au vent de la tempête qui casse les branches des arbustes sans les déraciner. Ils avaient souffert, mais ils n'étaient pas morts. Madame de Champcenetz fut exilée en Batavie et madame Damas hors du territoire français; la Harpe fut forcé de s'éloigner à vingt-cinq lieues de Paris; l'abbé Sicard fut surveillé de près, mais non renvoyé : on avait besoin de ses services pour diriger l'intéressant établissement des sourds-muets.

Tous ces complots secondaires, et d'ailleurs inoffensifs, tenaient par quelques fils au *comité secret*. Billevesées, folies que tout cela! Les choses n'en allaient pas moins au gré de Bonaparte, et, il faut l'ajouter, selon le vœu de la majorité des Français. Le 25 mars, Joseph Bonaparte pour la France, et lord Cornwallis pour l'Angleterre, signèrent à Amiens le fameux traité de la paix générale, qui ramenait l'abondance et la joie dans les familles.

Après le traité d'Amiens vint la présentation au Corps légis-

la vif du concordat passé entre le gouvernement français et le pape, convention dont la teneur montre jusqu'à quel point Bonaparte s'intéressait au rétablissement du culte catholique en France. Les principales clauses, rapprochées du discours que Portalis, organe du gouvernement, prononça devant les députés, formaient une charte religieuse. Le culte catholique, apostolique et romain était public en France. Il devait y avoir une nouvelle circonscription des diocèses. Les archevêques et évêques devaient être nommés par le premier consul et institués canoniquement par le pape. Les légats de la cour pontificale ne pouvaient, sans autorisation, exercer des fonctions relatives aux affaires de l'Église gallicane. Le dimanche et les quatre grandes fêtes religieuses étaient rétablis. La France posséderait neuf archevêchés et quarante et un évêchés. On établissait des chapitres et des séminaires près les cathédrales, sans que le gouvernement fût tenu de les doter. Le traitement des archevêques était de quinze mille francs, celui des évêques de dix mille francs, celui des curés de première classe de quinze cents francs, celui des curés de deuxième classe de mille francs[1].

Voilà ce que déclarait le concordat. Portalis, dans son discours officiel, développa les principes suivants : Il n'existe pas un *ordre du clergé*, mais bien des ministres des autels reconnus et soldés par l'État. Les ministres catholiques sont célibataires, ce qui implique une désapprobation des prêtres qui se sont mariés. Le rétablissement de la religion catholique en France est nécessaire à la tranquillité générale. Portalis termina en faisant observer que le concordat était un événement immense. Celui qui avait eu lieu entre François I[er] et Léon X avait été passé après la bataille de Marignan, le combat des géants; celui qui

[1] Concordat entre le pape Pie VII et le premier consul.

eut lieu entre Bonaparte et Pie VII fut passé après la bataille de Marengo, qui était aussi un combat de géants[1]. Pour le proclamer, on choisit le 28 germinal an X (18 avril 1802), un dimanche. Il fut lu par les autorités municipales, au son du tambour et au bruit du canon, dans les principales rues et places de Paris, en même temps que la proclamation suivante :

« Les consuls de la République aux Français. — Français, du sein d'une révolution inspirée par l'amour de la patrie éclatèrent tout à coup au milieu de vous des dissensions religieuses qui devinrent le fléau de vos familles, l'aliment des factions et l'espoir de vos ennemis. Une politique insensée tenta de les étouffer sous les débris des autels, sous les ruines de la religion même. A sa voix cessèrent les pieuses solennités où les citoyens s'appelaient du doux nom de frères, et se reconnaissaient tous égaux sous la main de Dieu, qui les avait créés; le mourant, seul avec sa douleur, n'entendit plus cette voix consolante qui appelle les chrétiens à une meilleure vie, et Dieu même sembla exilé de la nature. Mais la conscience publique, mais le sentiment de l'indépendance des opinions se soulevèrent, et bientôt, égarés par des ennemis du dehors dont l'explosion porta le ravage dans nos départements, des Français oublièrent qu'ils étaient Français, et devinrent les instruments d'une haine étrangère. D'un autre côté, les passions déchaînées, la morale sans appui, le malheur sans espérance dans l'avenir, tout se réunissait pour porter le désordre dans la société. Pour arrêter ce désordre, il fallait rasseoir la religion sur sa base, et l'on ne pouvait le faire que par des mesures avouées par la religion même. C'était au souverain pontife que l'exemple des siècles et la raison commandaient de recourir pour rapprocher les opinions et réconci-

[1] Rapprochement fait par Siméon dans son discours.

lier les cœurs. Le chef de l'Église a pesé dans sa sagesse et dans l'intérêt de l'Église les propositions que l'intérêt de l'État lui avait dictées, sa voix s'est fait entendre aux pasteurs : ce qu'il approuve, le gouvernement l'a consenti, et les législateurs en ont fait une loi de la République. Ainsi disparaissent tous les éléments de désordre, ainsi s'évanouissent tous les scrupules qui pouvaient alarmer les consciences et tous les obstacles que la malveillance pouvait opposer au retour de la paix intérieure. Ministres d'une religion de paix, que l'oubli le plus profond couvre vos dissensions, vos malheurs et vos fautes; que cette religion qui vous unit vous attache tous par les mêmes nœuds, par des nœuds indissolubles, aux intérêts de la patrie!... Déployez pour elle tout ce que votre ministère vous donne de force et d'ascendant sur les esprits; que vos leçons et vos bons exemples forment les jeunes citoyens à l'amour de nos institutions, au respect et à l'attachement pour les autorités tutélaires qui ont été créées pour les protéger; qu'ils apprennent de vous que le Dieu de la paix est aussi le Dieu des armées, et qu'il combat avec ceux qui défendent l'indépendance et la liberté de la France!

« Citoyens qui professez les religions protestantes, la loi a également étendu sur vous sa sollicitude. Que cette morale commune à tous les chrétiens, cette morale si sainte, si pure, si fraternelle, les unisse tous dans le même amour pour la patrie, dans le même respect pour ses lois, dans la même affection pour tous les membres de la grande famille! Que jamais des combats de doctrine n'altèrent ces sentiments que la religion inspire et commande! Français! soyons tous amis pour le bonheur de la patrie et pour le bonheur de l'humanité! Que cette religion qui a civilisé l'Europe soit encore le lien qui en rapproche les habi-

AVRIL 1802



Serment du clergé de France entre les mains du 1er Consul

tants, et que les vertus qu'elle exige soient toujours associées aux lumières qui nous éclairent! »

Les consuls se rendirent à l'église métropolitaine et y furent reçus par les archevêques de Paris, de Malines, de Tours, de Besançon, de Toulouse et de Rouen, et par dix-neuf évêques. Les membres du Sénat, du Tribunat, du Corps législatif, du conseil d'État, les ministres, l'état-major, en un mot toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, assistèrent à une messe basse qui fut dite par le légat du pape. Après l'évangile, les princes de l'Église prêtèrent entre les mains du premier consul le serment civil exigé par le concordat, puis le cardinal Caprara, légat *a latere*, entonna le *Te Deum*, qui fut exécuté à grand orchestre. On chanta *Domine, salvam fac Rempublicam, salvos fac consules*[1]. « Cette solennité, dit l'archevêque de Tours, consommait la réconciliation de la France avec l'Europe et de la France avec elle-même[2]. »

Prétendre que le premier consul voulût principalement servir la cause de la religion par le concordat, ce serait peut-être aller trop loin. Il faut en bien saisir les motifs politiques. Bonaparte entendant la messe à Notre-Dame ressemblait, selon les opposants, à ces chefs de famille dont la croyance est plus que tiède, mais qui vont à l'office pour donner bon exemple à leurs enfants.

Toujours est-il qu'on parla longtemps de la cérémonie, de la proclamation et de la messe basse de Notre-Dame. Une gravure de maître retraça la *prestation de serment du clergé de France entre les mains du premier consul Bonaparte*[3]. Beaucoup de per-

[1] *Moniteur universel.*
[2] Discours prononcé devant Bonaparte à son entrée dans la cathédrale.
[3] Collection Maurin.

sonnes religieuses, charmées de cet acte qui comblait leurs désirs, se rallièrent au héros. On représenta le *Triomphe de la religion en France sur l'athéisme révolutionnaire*, et la *Croix du Christ soutenue par l'épée de Bonaparte* avec cette phrase au bas : « Le 28 germinal an X de la République française (18 avril 1802, vieux style), jour de Pâques, par le bras triomphant de Napoléon Bonaparte, premier consul de France, la religion sort de l'abîme où l'avaient plongée les impies et les athées; le cardinal Caprara, légat *a latere* près le gouvernement français, célébra la messe en l'église cathédrale de Paris, sous l'invocation de Notre-Dame, à laquelle assistèrent les trois consuls, le Corps législatif, et toutes les autorités constituées[1]. » Dans le public circula un sonnet du citoyen C. Noël, à la louange de Bonaparte; il se terminait par ces trois vers :

Il remet dans la France un accord solennel,
Fait la paix au dehors avec toute la terre,
Et la porte en triomphe aux pieds de l'Éternel.

Pour les mécontents, ils assurèrent qu'il s'agissait là d'une momerie. Les militaires surtout se montrèrent récalcitrants. On rapporte que le premier consul ayant demandé au général Delmas : « Comment trouvez-vous la cérémonie? » celui-ci répondit : « C'est une belle capucinade. Il n'y manque qu'un million d'hommes qui ont été tués pour détruire ce que vous rétablissez. » Rapp ne cacha pas non plus sa façon de penser. Cet aide de camp de Bonaparte était protestant. « Tu iras maintenant à la messe? lui dit le premier consul. — Non, mon général. — Pourquoi? — Ah! c'est bon pour vous... Au surplus, pourvu que vous ne nommiez ces gens-là ni vos aides de camp, ni vos cuisiniers, je m'en... » Le bruit courut que Bonaparte avait décidé

[1] Collection Laterrade.

qu'on bénirait les drapeaux des troupes; mais qu'il ne l'osa pas, les soldats disant hautement qu'ils les fouleraient aux pieds. Il circula secrètement une caricature qui représentait le premier consul se noyant dans un bénitier; des évêques le poussaient au fond de l'eau avec leurs crosses.

Ces mécontentements n'étaient pas universels. Le serment que les évêques, d'après le concordat, devaient prêter en entrant en fonctions, rassurait généralement les esprits. Le voici : « Je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique; et si, dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement. » (Article 6 du Concordat de 1801).

Bonaparte protégeait donc le clergé. Il avait dit, quelques mois auparavant, aux curés de la ville de Milan : « J'ai désiré de vous voir tous assemblés ici afin d'avoir la satisfaction de vous faire connaître par moi-même les sentiments qui m'animent au sujet de la religion catholique, apostolique et romaine. Persuadé que cette religion est la seule qui puisse procurer un bonheur véritable à une société bien ordonnée et affermir les bases d'un bon gouvernement, je vous assure que je m'appliquerai à la protéger et à la défendre dans tous les temps et par tous les moyens. Vous, les ministres de cette religion, qui certes est aussi la mienne, je vous regarde comme mes plus chers amis. Je vous déclare que j'envisagerai comme perturbateur du repos public et ennemi du bien commun, et que je saurai punir

comme tel, de la manière la plus rigoureuse et la plus éclatante, et même, s'il le faut, de la peine de mort, quiconque fera la moindre insulte à notre commune religion ou qui osera se permettre le plus léger outrage envers vos personnes sacrées. Mon intention formelle est que la religion chrétienne, catholique et romaine soit conservée dans son entier; qu'elle soit publiquement exercée, et qu'elle jouisse de cet exercice public avec une liberté aussi pleine, aussi étendue, aussi inviolable qu'à l'époque où j'entrai pour la première fois dans ces heureuses contrées. »

Maintenant il n'avait plus à craindre les *Janus* anarchistes,



qui conspiraient à la fois avec les royalistes et les derniers sans-culottes. De nouveaux soutiens lui étaient survenus après le grand événement du concordat. Le cardinal Caprara octroya, au nom du saint-père, une indulgence plénière à tous les Français, et il ordonna des prières dans toutes les églises, en actions de grâces du rétablissement de la religion catholique. Il sacra, dans la cathédrale, l'abbé Bernier, nommé à l'évêché d'Orléans; M. de Pancemont, nommé à l'évêché de Vannes; M. Cambacérès, fait archevêque de Rouen, et enfin M. de Belloy, nommé à l'ar-

chevêché de Paris. Une loi régla l'organisation des cultes et la liberté de conscience. Toutes les sectes eurent des droits à une tolérance égale (8 avril 1802).

Bonaparte, par ces mesures, s'était réconcilié avec le clergé; pour se réconcilier avec les hommes politiques du temps passé, il accorda ses faveurs à quelques personnages célèbres sous l'Assemblée constituante, entre autres à Alexandre Lameth et à Mounier : le premier devint préfet des Basses-Alpes, le second préfet d'Ille-et-Vilaine. Un sénatus-consulte, proclamé le 6 floréal seulement, amnistia les émigrés, à l'exception de ceux qui avaient été chefs de rassemblements armés contre la République et avaient accepté des places chez les ci-devant princes français; à l'exception de ceux qui étaient, à juste titre, considérés comme fauteurs de la guerre civile ou étrangère; à l'exception encore des commandants de terre et de mer devenus traîtres envers la République, des archevêques qui avaient récemment refusé de donner leur démission, malgré le bref de Pie VII. Tous ceux-là formèrent la *liste des émigrés*, bornée à mille noms.

Bonaparte voulait aussi reconstituer l'enseignement en France. Au mois de mai parut une loi qui établissait des *lycées* et *écoles spéciales* aux frais de l'État, des *écoles primaires et secondaires* à la charge des communes ou d'instituteurs particuliers. Les préfets surveillèrent les écoles secondaires; les sous-préfets surveillèrent les écoles primaires. Les proviseur, censeur et procureur de chaque collége reçurent du premier consul leur nomination. Dix écoles de droit furent établies; on créa trois nouvelles écoles de médecine et quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie, etc. [1].

[1] *Moniteur universel*, n° 212 (1802).

Ainsi la paix était donnée à la France par le traité d'Amiens; la liberté de conscience était proclamée par le concordat; une foule d'institutions remarquables et d'améliorations depuis longtemps espérées portaient Bonaparte au pinacle, et chacun répétait : « C'est un brave guerrier, un bon législateur, un grand génie. » Il fallait donner au héros une récompense et lui émoigner sérieusement la reconnaissance nationale. On avait bien parlé d'un monument élevé à sa gloire, mais il avait répondu modestement qu'il « fallait laisser aux siècles à venir le soin de le construire, s'ils ratifiaient la bonne opinion qu'on avait de lui. »

Vers, gravures et chansons, ne valent pas pour lui une large augmentation de pouvoir, et, encore une fois, le Sénat conservateur va préserver le pays du péché d'ingratitude. Le Sénat, considérant que, dans les circonstances où se trouve la République, il est de son devoir d'employer tous les moyens que la constitution a mis en son pouvoir pour donner au gouvernement la stabilité, qui, seule, multiplie les ressources, inspire la confiance au dehors, établit le crédit au dedans, rassure les alliés, décourage les ennemis secrets, écarte les fléaux de la guerre, permet de jouir des fruits de la paix, et laisse à la sagesse le temps d'exécuter tout ce qu'elle peut concevoir pour le bonheur d'un peuple libre; considérant de plus que le magistrat suprême qui, après avoir conduit tant de fois les légions républicaines à la victoire, délivré l'Italie, triomphé en Europe, en Afrique, en Asie, et rempli le monde de sa renommée, a préservé la France des horreurs de l'anarchie qui la menaçaient, brisé la faux révolutionnaire, dissipé les factions, éteint les discordes civiles et les troubles religieux, ajouté aux bienfaits de la liberté ceux de l'ordre et de la sécurité, hâté les progrès

des lumières, consolé l'humanité et pacifié le continent et les mers, a les plus grands droits à la reconnaissance de ses concitoyens, ainsi qu'à l'admiration de la postérité... décrète ce qui suit :

Art. 1er. Le sénat conservateur, au nom du peuple français, témoigne sa reconnaissance aux consuls de la République. Art. 2. Le sénat conservateur réélit le citoyen Napoléon Bonaparte premier consul de la République française pour les dix années qui suivront immédiatement les dix ans pour lesquels il a été nommé par l'art. 39 de la Constitution. Art. 3. Le présent sénatus-consulte sera transmis par un message au Corps législatif, au Tribunat et aux consuls de la République.

Cette fois, Bonaparte n'en appelle pas au témoignage de la postérité; il accepte l'offre du Sénat, et répond aux envoyés : « Sénateurs, la preuve honorable d'estime consignée dans votre délibération du 18 sera toujours gravée dans mon cœur. Le suffrage du peuple m'a investi de la suprême magistrature; je ne me croirais pas assuré de sa confiance, si l'acte qui m'y retiendrait n'était encore sanctionné par son suffrage. Dans les trois années qui viennent de s'écouler, la fortune a souri à la République; mais la fortune est inconstante, et combien d'hommes qu'elle avait comblés de ses faveurs ont vécu trop de quelques années! L'intérêt de ma gloire et celui de mon bonheur sembleraient avoir marqué le terme de ma vie politique au moment où la paix du monde est proclamée. Mais la gloire et le bonheur du citoyen doivent se taire quand l'intérêt de l'État et la bienveillance publique l'appellent. Vous jugez que je dois au peuple un nouveau sacrifice : je le ferai si le vœu du peuple me commande ce que votre suffrage autorise. »

Il voulut avoir l'avis du peuple sur la question de prolonga-

tion de pouvoirs; mais ses deux collègues, empressés de lui être plus agréables encore, arrêtèrent qu'on consulterait les Français sur cette question grave: — *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?*

Il ne s'agissait donc pas seulement de proroger pour dix ans la magistrature suprême de Bonaparte. Des registres furent ouverts dans chaque commune, à l'effet d'y recevoir l'avis de chaque citoyen. Il y en avait au secrétariat de toutes les administrations, au greffe de tous les tribunaux, chez tous les maires et chez tous les notaires. Un délai pour voter était fixé. Nous verrons quel résultat amena ce scrutin populaire.

En attendant, arrêtons-nous sur une institution créée par Bonaparte, et qui subsiste encore. Nous voulons parler de l'ordre de la Légion d'honneur. Les motifs qui déterminaient à fonder cet ordre étaient, dirent les messages du premier consul, de créer une « institution auxiliaire de toutes les lois républicaines, » et de servir à l'affermissement de la Révolution... d'effacer les distinctions nobiliaires qui plaçaient la gloire héritée avant la gloire acquise, et les descendants des grands hommes avant les grands hommes... d'ajouter de la force et de l'activité à ce ressort de l'honneur, qui meut si puissamment la nation française... de créer une nouvelle monnaie d'une bien autre valeur que celle qui sort du trésor public; une monnaie dont le titre est inaltérable, et dont la mine ne peut être épuisée, puisqu'elle réside dans l'honneur français; enfin une monnaie qui peut seule être la récompense des actions regardées comme supérieures à toutes les récompenses[1]...

Aux premiers bruits qui se répandirent d'une telle institution, les républicains s'écrièrent qu'on voulait rétablir la

[1] Extrait des *motifs* du projet de loi, exposés devant le Corps législatif par Rœderer.

noblesse. D'autres gens, ennemis de la République, prétendirent qu'il préludait par là à des mesures encore plus audacieuses, à une usurpation véritable. Des discussions assez vives s'élevèrent au sein du Tribunat; mais le projet y fut adopté par cinquante-six voix contre trente-huit. Dans le Corps législatif, les débats ne se prolongèrent pas davantage; le projet fut adopté par cent soixante-six voix contre cent dix. Au conseil d'État, Bonaparte prit part à la discussion. Un des conseillers ayant dit : « Les distinctions sont les hochets de la monarchie, » il répliqua en ces termes : « Je défie qu'on me montre une république ancienne ou moderne dans laquelle il n'y ait pas eu de distinctions. On appelle cela des hochets. Eh bien, c'est avec des hochets que l'on mène les hommes. Je ne dirais pas cela à une tribune; mais, dans un conseil de sages et d'hommes d'État, on doit tout dire; je ne crois pas que le peuple français aime la liberté, l'égalité. Les Français ne sont point changés par dix ans de révolution; ils n'ont qu'un sentiment, l'honneur. Il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment-là; il leur faut des distinctions. Voyez comme le peuple se prosterne devant les crachats des étrangers; ils en ont été surpris; aussi ne manquent-ils pas de les porter... On a tout détruit; il s'agit de recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs, mais tout le reste de la nation, qu'est-ce? des grains de sable. Nous avons au milieu de nous les anciens privilégiés, organisés de principes et d'intérêts, et qui savent bien ce qu'ils veulent. Je peux compter nos ennemis. Mais nous, nous sommes épars, sans système, sans réunion, sans contact. Tant que j'y serai, je réponds bien de la République; mais il faut prévoir l'avenir. Croyez-vous que la République soit définitivement assise? Vous vous tromperiez fort. Nous sommes maîtres de le faire, mais nous ne l'avons pas et

nous ne l'aurons pas, si nous ne jetons sur le sol de la France quelques masses de granit[1]. »

Le système de Bonaparte était indiqué par lui-même. Il comptait sur le manque de sentiments républicains : *c'est avec des hochets que l'on mène les hommes*. Souvent on entendit proférer les mots de *royauté consulaire*, d'*ordre de chevalerie*, de *moyen de corruption*. Qu'importaient toutes ces récriminations? Que Bonaparte cherchât ou non à se faire des partisans avoués, cela ne le troublait guère. La majorité des corps politiques l'appuyait; la force gouvernementale, délaissant la République, marchait avec lui.

Furent membres de la Légion d'honneur tous les militaires qui avaient reçu des armes d'honneur. Au premier rang se trouvaient les militaires « qui avaient rendu des services majeurs à l'État dans la guerre de la liberté. » Au second rang venaient les citoyens « qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, avaient contribué à établir ou à défendre les principes de la République; qui avaient fait aimer et respecter la justice et l'administration publique. » Bonaparte était, de droit, chef de la Légion et président du grand conseil d'administration qui nommait les membres.

A propos de l'*honneur*, devenu le dieu nouveau des citoyens, citons un mot du général Moreau. Bonaparte donnait plus que jamais des *armes d'honneur*. Dans un dîner de cérémonie, Moreau, à son tour, prenant devant tous les convives un air à la fois grave et moqueur, adressa des éloges à son cuisinier, et lui présenta une casserole d'argent en disant : « Je te donne une casserole d'honneur[2]. » Bonaparte eut connaissance du

[1] *Mémoires de Thibaudeau sur le Consulat.*

[2] Ce fait est rapporté dans les *Esquisses* de Dulaure.

fait, et le regarda peut-être comme un grief de plus à ajouter à ceux qui le rendaient ennemi de Moreau.

L'ordre de la Légion d'honneur consacrait la réaction contre les principes républicains. Mais, sans y prendre garde, les Français se contentaient de répéter mille et mille fois : « Rien ne manque à sa gloire ; il a sauvé la République ; c'est le héros sans pareil. » Et les gravures exposées chez les marchands redisent toutes les louanges adressées au premier consul. En voici une dans laquelle Bonaparte est représenté debout sur le globe de la France, de l'Europe ou du monde, comme on voudra. Sur ce



globe sont écrits les mots 18 *brumaire*[1]. Les génies de la paix sont présents. L'un jette une corne d'abondance sur ce globe ;

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

l'autre présente une branche de laurier au héros modérateur de toutes choses. Voilà une glorification bien complète du 18 brumaire!

Pour les hommes clairvoyants, une caricature, intitulée le *Consulat*, annonça l'avenir. L'original de cette caricature est aujourd'hui fort rare : peut-être Fouché prit-il soin de la faire disparaître le plus promptement possible.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, des registres avaient été ouverts, et l'on avait demandé au peuple si Napoléon Bonaparte serait ou non consul à vie.

Les Français étaient invités à reconnaître cette *royauté consulaire*, dont il avait été si souvent question. Ils furent consultés à l'improviste. Le dépouillement des votes populaires amena le résultat désiré. Le 2 août, « le sénat conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article 90 de de la constitution, délibérant sur le message des consuls de là République du 10 de ce mois[1]; après avoir entendu le rapport de la commission spéciale chargée de vérifier les registres des votes émis par les citoyens français; vu le procès-verbal fait par la commission spéciale, et qui constate que trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante-neuf citoyens ont donné leurs suffrages, et que trois millions cinq cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq citoyens ont voté pour que Napoléon Bonaparte soit nommé premier consul à vie; considérant que le Sénat, établi par la Constitution, organe du peuple pour ce qui intéresse le pacte social, doit manifester d'une manière éclatante la reconnaissance nationale envers le héros vainqueur et pacificateur, et proclamer solennellement la volonté du peuple français de donner au gouvernement toute la stabilité

[1] Il s'agit du précédent *mois républicain*.

1802



Le Consulat

C Havard Editeur — Histoire_Musée de la République Française

nécessaire à l'indépendance, à la prospérité et à la gloire de la République, décrète ce qui suit : Article 1er. Le peuple français nomme et le Sénat conservateur proclame Napoléon Bonaparte premier consul à vie. Article 2. Une statue de la *Paix*, tenant d'une main le laurier de la *Victoire*, et de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la nation. Article 3. Le Sénat portera au premier consul l'expression de la confiance, de l'amour et de l'admiration du peuple français. »

Ce fait est un de ceux qui dominent l'histoire : entrons dans les détails, et sachons bien de quelle manière il fut accompli. A côté du sénatus-consulte organique, citons le discours prononcé devant Bonaparte, lorsqu'on lui apprit la grande nouvelle.

« Citoyen premier consul, lui dit l'orateur, le peuple français, reconnaissant des immenses services que vous lui avez rendus, veut que la première magistrature de l'État soit inamovible entre vos mains. En s'emparant ainsi de votre vie tout entière, il n'a fait qu'exprimer la pensée du Sénat, déposée dans son sénatus-consulte du 18 floréal. La nation, par cet acte solennel de gratitude, vous donne la mission de consolider nos institutions. Une nouvelle carrière commence pour le premier consul. Après des prodiges de valeur et de talents militaires, il a terminé la guerre et obtenu partout les conditions de paix les plus honorables. Les Français, sous ses auspices, ont pris l'attitude et le caractère de la véritable grandeur. Il est le pacificateur des nations et le restaurateur de la France; son nom seul est une grande puissance. Déjà une administration de moins de trois années a presque fait oublier cette époque d'anarchie et de calamités qui semblait avoir tari les sources de la prospérité pu-

blique. Mais il reste des maux à guérir et des inquiétudes à dissiper. Les Français, après avoir étonné le monde par des exploits guerriers, attendent de vous, citoyen premier consul, tous les bienfaits de la paix que vous leur avez procurée. S'il existait encore des semences de discorde, la proclamation du consulat perpétuel de Bonaparte les fera disparaître : tout est maintenant rallié autour de lui : son puissant génie saura tout maintenir et tout conserver. Il ne respire que pour la prospérité et le bonheur des Français, il ne leur donnera jamais que l'élan de la gloire et le sentiment de la grandeur nationale. En effet, quelle nation mérite mieux le bonheur? et de quel peuple plus éclairé et plus sensible pourrait-on désirer l'estime et l'attachement? Le Sénat conservateur s'associera à toutes les pensées généreuses du gouvernement; il secondera de tous ses moyens toutes les améliorations qui auront pour but de prévenir le retour des maux qui nous ont affligés si longtemps, d'étendre et de consolider les biens que vous avez ramenés pour nous. C'est un devoir pour lui de concourir ainsi à l'accomplissement des vœux du peuple, qui vient de manifester d'une manière si éclatante son zèle et son discernement. Le sénatus-consulte, que le Sénat en corps vient vous remettre, citoyen premier consul, contient l'expression de sa reconnaissance particulière. Organe de la volonté souveraine, il a cru devoir, pour mieux remplir les intentions du peuple français, appeler les arts à perpétuer le souvenir de ce mémorable événement[1]. » Louanges à bout portant, l'un des premiers échantillons des harangues officielles.

Bonaparte répondit : « Sénateurs, la vie d'un citoyen est à sa

[1] Discours du Sénat en corps au premier consul, en lui remettant le sénatus-consulte qui le nomme consul à vie, prononcé par Barthélemy.

patrie. Le peuple français veut que la mienne tout entière lui soit consacrée : j'obéis à sa volonté. En me donnant un nouveau gage, un gage permanent de sa confiance, il m'impose le devoir d'étayer le système de ses lois sur des institutions prévoyantes. Par mes efforts, par votre concours, citoyens sénateurs, par le concours de toutes les autorités, par la confiance et la volonté de cet immense peuple, la liberté, l'égalité, la prospérité de la France seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de l'avenir. Le meilleur des peuples sera le plus heureux, comme il est digne de l'être, et sa félicité contribuera à celle de l'Europe entière. Content alors d'avoir été appelé, *par l'ordre de Celui de qui tout émane*, à ramener sur la terre la justice, l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner la dernière heure sans regret et sans inquiétude sur l'opinion des générations futures. Sénateurs, recevez mes remercîments d'une démarche aussi solennelle. Le Sénat a désiré ce que le peuple français a voulu, et par là il s'est lié plus étroitement à tout ce qui reste à faire pour le bonheur de la patrie. Il m'est bien doux d'en trouver la certitude dans le discours d'un président aussi distingué. »

La réponse est encore plus curieuse à analyser que le discours. Remarquez : Bonaparte s'exprime en monarque. On trouve là les idées de « paternité royale qui fait le bonheur des peuples, » et les remercîments directs aux corps parlementaires qui soutiennent le chef de l'État.

Le Tribunat fit parvenir son vote au gouvernement par l'adresse suivante : « Citoyens consuls, nous venons déposer dans les mains du gouvernement les votes individuels des membres du Tribunat sur cette question soumise à la décision du peuple : Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie? Voter sur cette grande question, c'était pour le Tribunat voter sur l'exécution

même du vœu qu'il avait solennellement émis à sa séance du 16 floréal; et il était convenable sans doute qu'ayant pris l'initiative de la mesure, il fût aussi le premier à l'exécuter. (Carnot seul vota contre.) Mais bientôt ce peuple tout entier va manifester sa volonté suprême; et comment ne s'empresserait-il pas d'attacher à ses destinées, par le lien le plus durable, l'homme dont la valeur et le génie ont déjà fait tant de prodiges; qui, toujours vainqueur à la tête des armées, fut toujours grand et magnanime à la tête du gouvernement; qui sauva la liberté publique, termina la guerre la plus sanglante par la paix la plus honorable, rétablit la morale et la religion, ramena l'ordre et la sécurité, et qui veut encore ajouter à tant de bienfaits celui de consacrer sa vie tout entière au bonheur de ses concitoyens!

« C'est donc sur ses intérêts les plus chers que le peuple français est appelé à émettre son vœu, et c'est aussi sous les rapports politiques de la plus haute importance qu'il doit considérer la proposition qui lui est faite de nommer à vie le chef de sa magistrature suprême. Il verra que cette mesure a surtout pour objet d'assurer le repos dont il a si grandement besoin, de donner au gouvernement la stabilité qui fait sa force, de calmer les inquiétudes et les craintes sur les événements futurs, d'éloigner pour jamais les prétentions et les espérances de tous les partis, de fixer en un mot l'avenir et de terminer pour toujours la Révolution. Tels sont les grands motifs qui ont déterminé le Tribunat dans les résolutions qu'il a prises; et sans doute la nation tout entière les sanctionnera bientôt par ses suffrages.

« Une autre considération importante s'offre encore aux amis de la liberté. Trop souvent, pendant le cours de la Révolution, on n'avait invoqué la souveraineté du peuple que pour faire en

son nom les actes les plus contraires à ses droits. Aujourd'hui le premier magistrat de la nation demande lui-même qu'elle soit consultée sur la durée de ses fonctions, et la nation est convoquée pour exprimer son vœu. Que cet hommage éclatant rendu à la souveraineté du peuple soit solennellement proclamé! Mais qu'avait-on besoin de cette garantie nouvelle? Bonaparte a des idées trop grandes et trop généreuses pour s'écarter jamais des principes libéraux qui ont fait la Révolution et fondé la République. Il aime trop la véritable gloire pour flétrir jamais par des abus de pouvoir la gloire immense qu'il s'est acquise. En acceptant l'honneur d'être le magistrat suprême des Français, il contracte de grandes obligations, et il les remplira toutes. La nation qui l'appelle à la gouverner est libre et généreuse; il respectera, il affermira sa liberté, et ne fera rien qui ne soit digne d'elle. Investi de sa confiance entière, il n'usera du pouvoir qu'elle lui délègue que pour la rendre heureuse et florissante. Il distinguera ses véritables amis qui lui diront la vérité d'avec les flatteurs qui chercheront à le tromper. Il s'entourera des hommes de bien, qui, ayant fait la Révolution, sont intéressés à la soutenir. Il sentira qu'il est de son intérêt, comme de sa gloire, de conserver aux autorités chargées de concourir avec lui à la formation des lois de l'État la dignité, la force et l'indépendance que doivent avoir les législateurs d'un grand peuple. Bonaparte enfin sera toujours lui-même; il voudra que sa mémoire arrive glorieuse et sans reproche jusqu'à la postérité la plus reculée, et ce ne sera jamais de Bonaparte qu'on pourra dire qu'il a vécu trop de quelques années. »

Le premier consul répondit : « Ce témoignage de l'affection du Tribunat est précieux au gouvernement. L'union de tous les corps de l'État est pour la nation une garantie de stabilité et de

bonheur. La marche du gouvernement sera constamment dirigée dans l'intérêt du peuple, d'où dérivent tous les pouvoirs et pour qui travaillent tous les gens de bien. »

La réponse du premier consul au discours de Vaublanc était écrite; il répondit verbalement à celui de Chabot. Lorsque les députations furent sorties, il rit du discours du président du Tribunat de manière à faire croire qu'il en était affecté. Fouché lui dit avec sa légèreté ordinaire : « Chabot est un honnête homme, qui a cru devoir dire tout cela seulement pour plaire à ses commettants et pour l'acquit de sa conscience. »

A l'exemple des grands corps de l'État, tous les fonctionnaires, toutes les autorités civiles, militaires, firent des adresses où l'on félicitait le premier consul d'avoir pris l'initiative de sa prorogation à vie. « Chaque citoyen, disait Beugnot, croira tout faire pour lui et fera beaucoup pour la patrie en exprimant le vœu que la durée de vos pouvoirs soit la même que celle de votre vie. Si elle pouvait égaler celle de votre gloire, les destinées de la France seraient fixées; mais la nature compte et termine les jours de celui même qui a le plus de droits à l'immortalité. »

Une fois consul à vie, Bonaparte fut plus que jamais entouré de courtisans. Toutes les autorités constituées de France voulurent lui présenter leurs hommages. Le nombre des réceptions sollicitées était inouï. Le premier consul y déféra. Le 15 août, fête de l'Assomption, anniversaire de la ratification du concordat, anniversaire aussi de la naissance de Bonaparte, fut choisi pour la solennité de ces réceptions, pour la publication de l'acte constitutif du consulat à vie. Les adresses des différentes autorités adulèrent le héros autant qu'on peut se l'imaginer. A peine furent-elles surpassées par les dispositions des ordonnateurs de

l'illumination, qui néanmoins firent preuve d'imagination. A quarante pieds au-dessus de la plate-forme d'une des tours de Notre-Dame, s'éleva une étoile de trente pieds de diamètre. Au milieu de cette symbolique illumination était figuré le signe du zodiaque sous lequel se trouvait le jour de la naissance de Bonaparte. L'étoile du consul, éclatante par-dessus toutes choses, brilla pendant la nuit entière. Il y eut des distributions de comestibles[1].

Mais, ainsi que nous venons de le dire, le 15 août était une date remarquable à plus d'un titre; il comptait comme anniversaire de la ratification du concordat : il fut choisi pour un nouveau pacte entre Bonaparte et l'Église. Le pape et le premier consul vivaient d'ailleurs en fort bonne intelligence : un bref du 29 juin 1802 avait rendu à la vie séculière et laïque Talleyrand-Périgord, le ministre des relations extérieures. On fêta l'Assomption avec grande pompe à Notre-Dame, et l'archevêque Jean-Baptiste de Belloy donna l'ordination à Joseph Fesch, oncle du premier consul. Celui-ci se chargeait sans aucun doute de son avancement dans les ordres : l'abbé Fesch ne tarda pas à être archevêque de Lyon, puis cardinal, le 25 février 1803; précédemment il avait été employé dans les vivres, à l'armée du général Montesquiou, en Savoie, et commissaire des guerres à l'armée d'Italie, que commandait son neveu.

Bientôt Bonaparte alla, pour la première fois, présider le Sénat. Ce fut comme une cérémonie royale : deux haies de troupes, escorte nombreuse, préparatifs inusités. Les sénateurs traitèrent en roi le consul, qui s'accoutumait aisément à de pareilles démonstrations. Quelques petits nuages l'attristèrent alors. Moreau et Bernadotte, soit par envie, soit par républica-

[1] *Moniteur universel.*

nisme, ne se contentaient plus de blâmer en secret les actes de leur ancien collègue; ils les désapprouvaient hautement. Le premier vivait à la campagne, fuyant la société et le luxe; il refusa d'assister au *Te Deum* chanté lors de la proclamation du concordat. Le second osa organiser une insurrection militaire. La police déjoua son complot. Il fut destitué, mais il recommença presque aussitôt ses menées, et réunit autour de lui un parti de généraux et de sénateurs irrités par les actes du premier consul[1]. Le général Lannes, qui faisait aussi de l'opposition, ne tarda pas à être envoyé en Portugal en qualité d'ambassadeur. Dans le public, heureusement pour Bonaparte, on ignorait les intrigues de parti. Ostensiblement n'apparaissaient que ses actions d'éclat, la réunion effectuée du Piémont à la République française, par exemple. L'expédition de Saint-Domingue, désastreuse entre toutes, passait même pour une brillante affaire. Leclerc, beau-frère du premier consul, s'y consumait en efforts impuissants, empêché dans ses résolutions par les préventions de l'armée, par la fièvre jaune qui décimait ses soldats et les généraux qui combattaient sous ses ordres. Toussaint-Louverture, qui d'abord s'était soumis au gouvernement français, profitait de l'occasion pour trahir et recommencer la guerre de couleur. Le 12 septembre, des généraux français passèrent aux rebelles. Nous n'avions plus que huit mille hommes sous les drapeaux. Il était facile de prévoir quelle serait l'issue de cette malheureuse guerre. A Paris, on ne crut pas à la situation déplorable de nos troupes; on ne s'occupa que de l'arrestation de Toussaint-Louverture, et on la regarda comme un succès. Enfin, l'occupation des États de Parme par les Français, après la mort subite de don Ferdinand de Bourbon (9 octobre 1802), l'entrée

[1] *Dix années d'exil*, par madame de Staël-Holstein.



Les champignons républicains

en Suisse d'une armée de trente mille hommes (21 octobre) pour appuyer efficacement l'acte fédératif qui avait réglé la constitution des divers cantons, satisfaisaient les coureurs de nouvelles et les politiques de café.

De ces trois expéditions, la dernière seule avait véritablement réussi. Ney, commandant les trente mille hommes qui entraient en Suisse, parvint à faire cesser la guerre civile, qui depuis longtemps déjà désolait le pays, et il le fit sans effusion de sang. Cinquante-six députés notables de la Suisse arrivèrent à Paris, y formèrent un congrès et exposèrent leurs raisons devant une commission de sénateurs. De ce congrès sortit la constitution helvétique, que Bonaparte sanctionna par son *acte de médiation*. Le 12 décembre 1802, une députation valaisanne lui présentait le décret qui le proclamait le *restaurateur de la République du Valais*[1]. Il devenait le maître de toutes les républiques alliées de la France, qui avaient poussé comme des champignons[2], dit une gravure, autour de la République française, au grand ébahissement des chefs couronnés de la coalition.

Le premier consul adressa aux Suisses une proclamation dans laquelle on lisait le passage suivant : « Il n'est aucun homme sensé qui ne voie que la médiation dont je me charge est pour l'Helvétie un bienfait de cette providence qui, au milieu de tant de bouleversements et de chocs, a toujours veillé à l'existence et à l'indépendance de votre nation, et que cette médiation est le seul moyen qui vous reste pour sauver l'une et l'autre. » Les journalistes de Londres se plaignirent plus que violemment de la suprématie universelle que s'arrogeait Bonaparte. Celui-ci, pour réponse, se contenta de faire insérer au *Moniteur* une note qui

[1] Une fois empereur, Napoléon Bonaparte prit officiellement ce titre.
[2] Collection Laterrade.

commençait ainsi : « Une partie des journalistes anglais reste en proie à la discorde. Toutes les lignes qu'ils impriment sont des lignes de sang. Ils appellent à grands cris la guerre civile au sein de la nation occidentale, si heureusement pacifiée. Tous leurs raisonnements, toutes leurs hypothèses, roulent sur ces deux points : 1° imaginer des griefs contre la France ; 2° se créer des alliés, et donner ainsi à leurs passions des auxiliaires parmi les grandes puissances du continent. Leurs griefs principaux sont les affaires de Suisse, dont l'heureuse issue excite leur jalouse fureur.... » Cette note officielle se terminait par cette phrase : « Il est plus facile aux vagues de l'Océan de déraciner le rocher qui entrave sa fureur depuis quarante siècles qu'à la faction ennemie de l'Europe et des hommes de rallumer la guerre et toutes ses fureurs au milieu de l'Occident, et surtout de faire pâlir un instant l'astre du peuple français. »

Voici comment Bonaparte parlait aux nations étrangères, comment il agissait en monarque vainqueur. A l'intérieur, un arrêté porta « qu'il y aurait auprès de la femme du premier consul quatre dames pour lui faire les honneurs du palais. » La voiture de Bonaparte avait été attelée de huit chevaux à la cérémonie du concordat[1]. Un autre arrêté plaça les théâtres sous la surveillance et la direction des préfets du palais. Un conseil général de commerce près le ministère de l'intérieur fut établi ; on créa plusieurs chambres de commerce dans les principaux chefs-lieux de département.

Tout allait de mieux en mieux pour Bonaparte. Malheureusement, tout indiquait aussi que la paix d'Amiens ne serait pas maintenue. Des gravures disaient, non sans quelque apparence de raison, que « c'était le baiser de Judas ou la bonne foi an-

[1] *Almanach historique pour l'an XI.*

glaise. » On s'attendait à une prochaine rupture. En effet, avant le traité, les Anglais voulaient profiter des désordres politiques dans lesquels la France était plongée ; à l'aide d'émissaires soudoyés, ils les aggravaient encore et ne cherchaient peut-être pas moins que la conquête de leur rivale ; pendant le traité, ils obtenaient du temps, au moment où leur position était précaire, à la suite des batailles de Marengo et de Hohenlinden ; après le traité, ils se repentaient d'avoir restitué Malte à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ils jalousaient nos positions en Hollande, en Suisse, en Italie. Les prétextes ne devaient pas manquer. Bonaparte, d'ailleurs, augmentant sa puissance, leur faisait ombrage. Déjà commençait à se développer contre lui leur haine instinctive. Après la rupture du traité d'Amiens, l'Angleterre ne déclara plus la guerre à la révolution de France, mais au conquérant Bonaparte.

CHAPITRE V

Revue des années 1801 et 1802. — *Almanach historique pour l'an XI.* — Sur le rétablissement du culte catholique. — Enterrement de mademoiselle Chameroy. — La *Querelle de Saint-Roch et Saint-Thomas*, par Andrieux. — Lutte entre une partie du clergé et le premier consul. — Justice. — Code civil. — Esclavage rétabli dans les colonies. — Allusions louangeuses à Bonaparte. — Son voyage en Normandie. — Pitt qui pleure et Fox qui rit. — Transformations dans les noms de rues. — Améliorations matérielles, à Paris et en France. — Détails. — Lieux de plaisirs. — Modes : *Lequel est le plus ridicule?* — Les costumes de femme; les costumes d'homme. — Gravures et tableaux. — Statistique des ouvrages de sciences, de littérature et d'art, publiés en l'an X. — Mouvement intellectuel. — Haute et petite littérature. — Pièces de théâtre. — Mademoiselle Duchesnois et mademoiselle Georges. — Caricatures. — Guerre au critique Geoffroy. — Caricature. — Épigramme de Palissot contre Geoffroy. — Palis-sot! — Progrès de l'industrie; industriels divers. — Tableau des mœurs françaises. — Amour de la carrière des armes.

En ouvrant l'*Almanach historique pour l'an XI*, nos regards tombent sur ce passage, qui se rapporte au rétablissement du culte catholique en France : « Le citoyen L..., vieillard septuagénaire, après avoir été pendant vingt ans curé du village de Gagny, département de Seine-et-Oise, fut expulsé et déporté comme tant d'autres, dans un temps qui heureusement est déjà bien loin de nous. De retour en France, et se trouvant ces jours derniers chez le citoyen G..., maire de Villemamble, autre village voisin de Gagny, il eut le désir de revoir son clocher, et pria son ami de l'accompagner jusque-là. A l'aspect du village, à la vue des premières maisons, ses yeux se mouillent de larmes, ses genoux fléchissent, et son conducteur est obligé de le soutenir pour achever le trajet. Arrivé sur la place, il est d'abord re-

connu par quelques habitants, et bientôt il se trouve entouré de tous. On le presse, on l'embrasse, on le questionne : Vient-il se fixer au milieu de ses enfants? Sera-t-il encore leur curé? Ne les quittera-t-il plus? Chacun veut partager son asile avec lui. On ne le laisse aller qu'en lui faisant promettre de venir le lendemain dimanche chanter la grand'messe. Il tint sa parole; il ne retrouva plus ses anciens ornements, mais l'autel était paré de fleurs, et l'église remplie de tous les habitants. A l'issue de l'office, il entend entonner le *Te Deum;* il demande à quelle occasion; on lui répond que c'est en action de grâces de son heureux retour. » Ce fait pris au hasard démontre quelle fut la joie des catholiques en France, surtout dans les départements; le littérateur Radet a rapporté, comme nous, cette anecdote. Des épîtres et autres ouvrages poétiques félicitèrent Bonaparte, à propos du concordat.

Mais, n'oublions pas de le signaler, à peine le clergé se fut approché des autels si longtemps oubliés, que l'on vit renaître des enthousiasmes ou des intolérances d'aussi mauvais effet que l'avaient été ceux du passé. Les habitants d'une ville firent présent à leur évêque d'une vaisselle en argenterie, du prix de vingt-cinq mille francs. A Paris, le curé de Saint-Roch refusa la sépulture religieuse (15 octobre 1802) à la célèbre actrice, mademoiselle Chameroy, qui, assure-t-on, avait contribué par ses dons à l'embellissement du maître-autel, et dont le service funèbre eut lieu à Saint-Thomas. Plusieurs gravures retracèrent le fait en l'accompagnant de textes plus ou moins hostiles. L'une représenta « mademoiselle Chameroy refusée par Saint-Roch. » L'autre fut intitulée le « début de mademoiselle Chameroy en paradis. » Une autre célébra ironiquement la *bienvenue*[1]. Enfin

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

Andrieux publia, à cette occasion, une satire philosophique ayant pour titre la *Querelle de saint Roch et saint Thomas sur l'ouverture du manoir céleste à mademoiselle Chameroy*. François-Guillaume-Jacques-Stanislas Andrieux, disons-le en passant, se distinguait déjà parmi les philosophes, opposés aux soutiens quand même des idées religieuses. Sa comédie d'*Helvétius, ou la Vengeance d'un sage*, avait réjoui les ennemis de l'ultramontanisme; le *Meunier sans-souci*, conte, avait fort amusé les lettrés de l'époque directoriale. Ami de Ducis et de Collin d'Harleville, Andrieux s'était successivement fait estimer, comme homme de loi, comme membre du tribunal de cassation, comme tribun; « il y avait en lui autre chose que des comédies, » déclarait Napoléon, qui, bientôt après, se plaignant devant Andrieux des hostilités du Tribunat, s'entendit répondre finement par l'auteur des *Étourdis* : « Vous êtes de la section de mécanique, à l'Institut, et vous savez qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Andrieux était cité comme « type de l'écrivain libéral, » sans grande valeur politique, assurément, mais dévoué « à la philosophie, » tel que la Restauration en a fait éclore beaucoup par la suite. Il ne signa pas la *Querelle de saint Roch et saint Thomas*; mais chacun connut le véritable auteur, et jamais Andrieux ne



désavoua cette satire, ingénieuse plaisanterie que certaines gens trouvaient trop libre dans les détails.

Le gouvernement avait retiré aux théophilanthropes la jouissance des édifices nationaux, en octobre 1801 : il voulait par là les réduire à néant. Il avait, le 9 juillet 1802, supprimé les ordres monastiques dans les départements de la rive gauche du Rhin. Par malheur, pour le gouvernement d'abord, et ensuite pour la liberté du clergé, les actes de quelques prêtres attirèrent sur tous l'attention du premier consul, qui exerça son pouvoir discrétionnaire aussi bien à l'égard de la discipline religieuse qu'envers les débats parlementaires. La religion devint encore une fois vassale du gouvernement. Plusieurs de ses ministres se révoltèrent à cause d'une pareille situation, et, tout le temps du règne de Bonaparte, une haine occulte fut par eux vouée au premier consul, et réciproquement. Alors la protection du pouvoir se porta surtout sur les prêtres qui lui étaient dévoués. Voici une phrase très-significative d'une circulaire envoyée au préfet du département de l'Aude : « Je vous enjoins, citoyen préfet, de faire ouvrir la cathédrale au citoyen Blampoix (évêque du département bien pensant), et de la mettre à sa seule disposition. Cette église est interdite à ces prêtres qui, loin de prêcher qu'il faut obéir au gouvernement, prêchent qu'il faut le haïr[1]. »

Le culte, non plus, ne pouvait se manifester par aucun signe extérieur. Une autre circulaire avait enjoint aux préfets des départements de ne pas souffrir qu'il se fît des processions pour le culte, ni qu'on sonnât les cloches. Aussi beaucoup de clochers tombés en ruines, ou violemment abattus en 1793, ne se relevèrent point. Bonaparte, cependant, s'était depuis longtemps

[1] Circulaire du ministre de la police générale.

fait dire la messe par des prêtres insermentés ou assermentés, indistinctement.

Tel était l'état religieux de la France après le concordat. L'administration de la justice était réglée. Il y avait un grand juge, ministre de la justice, ayant sa place distinguée au Sénat et au conseil d'État, présidant, selon le bon vouloir du gouvernement, le tribunal de cassation et les tribunaux d'appel. Ce grand juge « surveillait et réprimandait les dispensateurs de la justice dans toute la République. Le premier consul avait seul le droit de faire grâce[1]. » Le ministère de la police, d'abord mis au nombre des plus importants, avait été supprimé, on ignore pourquoi.

Les travaux pour la confection d'un Code civil uniforme se poursuivaient avec ardeur. Ce code a été renvoyé à l'examen de trois habiles jurisconsultes. Une loi excite le mécontentement des amis de la liberté pour tous, en rétablissant l'esclavage des nègres dans les colonies rentrées sous la domination française par le traité d'Amiens. Ces colonies doivent être régies d'après la législation antérieure à 1789 (20 juin 1802).

Le gouvernement voit sa force s'accroître chaque jour. Le premier consul, personnellement, est entouré d'hommages, soit qu'on le reconnaisse dans les promenades publiques, soit qu'il se rende au théâtre. S'il visite un établissement public, aussitôt les journaux s'empressent de le faire savoir à tous les Français, de reproduire ses questions ou ses réponses, de s'appesantir sur sa bienveillance, et de dépeindre l'enthousiasme universel des habitants qui se sont trouvés sur le passage du « chef de l'État. » Et les citoyens de répéter à satiété les réflexions de Bonaparte, ses à-propos spirituels, ou les compli-

[1] Voyez titres IX et X du *sénatus-consulte* organique de la Constitution de l'an VIII.

ments qui lui ont été adressés, ce qui d'ordinaire a lieu après les grandes parades. Un soir, il se rendit à l'Opéra. On jouait *Hécube*, et il arriva au moment où Priam disait à Achille : « Du peuple entier remplissez l'espérance. » Achille était précisément au-dessous de la loge du consul, et Priam, par conséquent, tourné vers la loge. Le public saisit l'à-propos, et, appliquant ce vers au « héros du siècle, » le fit répéter et le couvrit d'applaudissements prolongés[1].

Tantôt c'était une médaille que l'on frappait en l'honneur de Bonaparte, tantôt c'était une gravure qui retraçait ses actions d'éclat. Quant aux caricatures, elles se taisaient, par prudence, par crainte. L'historien n'en a guère à rapporter. Il lui faut patienter jusqu'à la reprise des hostilités avec l'Angleterre. Pour le moment, on n'en publie que sur la peine de Pitt, qui pleure à cause de la paix, et sur la joie de Fox[2], soutien du système français.



L'honneur et la gloire sont à l'ordre du jour. Paris, sous les rapports physiques et moraux, s'est ressenti de ce changement. On remarque diverses transformations dans les noms de rues et places révolutionnaires, ou de l'ancien régime; par exemple :

Place de l'Indivisibilité.	Place des Vosges.
Rue de la Révolution.	Rue de la Concorde.
Rue des Piques.	Rue de la Place-Vendôme.
Rue des Citoyennes.	Rue de Madame.
Carrefour du Bonnet-Rouge. . .	Carrefour de la Croix-Rouge.
Rue Révolutionnaire.	Rue Saint-Louis.

[1] *Almanach historique pour l'an XI.*

[2] Cartons de la Bibliothèque impériale.

Rue des Francs-Citoyens. . . .	Rue des Francs-Bourgeois.
Barrière Renversée.	Barrière du Trône.
Place Chalier.	Place de la Sorbonne.
Rue Marat.	Rue de l'École-de-Médecine.
Rue de l'Ami du Peuple, etc. .	Rue de l'Observance, etc. [1]

Les rues de l'*Union*, de l'*Égalité*, des *Droits de l'Homme*, de la *Fraternité*, étaient conservées, etc. On n'avait pas osé s'attaquer encore à celles qui consacraient les principes républicains, dont on faisait toujours parade. Les nouvelles rues étaient presque toutes percées en mémoire de généraux célèbres, et c'était justice. Quelques statues, quelques fontaines, s'élevaient pour honorer les morts glorieuses : on remarquait à Paris le quai Desaix. On avait retiré le poteau placé en l'an III sous une des fenêtres du Louvre, et qui portait cette inscription. « C'est de cette fenêtre que l'infâme Charles IX, avec une carabine, tirait sur ses sujets. » Bien des constructions embellissaient et assainissaient Paris. Le pont du *Jardin des Plantes* (plus tard le pont d'*Austerlitz*) était commencé, ainsi que le pont de la *Cité* et celui des *Arts*. Un canal, la distribution des eaux dans la capitale, l'achèvement du Louvre, étaient projetés; et, dans les départements, le canal de l'Ourcq, la concession pour 99 ans du canal de Beaucaire, les travaux des ports, attestaient l'activité administrative. Les *Muséums*, les collections de tableaux, se multipliaient; les fabriques recommençaient à marcher; les hospices devenaient plus nombreux et mieux dirigés. Les écoles primaires et secondaires, les écoles spéciales, les lycées, les réunions scientifiques et littéraires, se formaient dans toutes les villes[2]. En 1801, la population entière de la France comprenait 27,349,003 habitants. On avait organisé le corps des agents de

[1] Voir les tableaux des rues, aux revues des années 1792 et 1793.

[2] Exposé de la situation de la République, par Thibaudeau, à l'ouverture de la quatrième session du Corps législatif, le 21 novembre 1801.



Lequel est le plus ridicule

change, institué dès le seizième siècle par l'Hôpital. En mars 1802, un arrêt des consuls portait que l'Institut tracerait le tableau des sciences, des lettres et des arts, de 1789 au 23 septembre courant. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale était fondée. En Angleterre, les premiers chemins de fer avaient paru.

Le plaisir et la mode règnent en maîtres. La cour de Bonaparte les encourage. Le luxe est indispensable. A l'épée du premier consul a été placé le « régent, » rentré en possession du gouvernement. Les officiers des gardes consulaires profitent du prestige des épaulettes aux yeux des belles dames. Comme lieux de plaisirs à Paris on compte une foule de jardins publics, de théâtres et de cafés. Garat, l'*Orphée français*, enchante les habitués des concerts. La salle de la rue de Cléry est « un temple élevé à la musique; son culte y est fort suivi, » et le célèbre Joseph Haydn y fait entendre plusieurs de ses œuvres. Les élèves du Conservatoire, qui, après s'être réunis, donnent d'abord des concerts à la salle Olympique, commencent à exécuter les chefs-d'œuvre des maîtres dans leur petite salle de chant. Les bosquets d'Idalie, l'Élysée-Bourbon, le parc de Mousseaux, Tivoli, Frascati, le pavillon d'Hanovre, sont les rendez-vous habituels de la société parisienne[1]. Les modes sont peu gracieuses; on se demande, en voyant l'élégant de 1789, celui de 1793 et celui de 1801 : *Lequel est le plus ridicule?* Pour les femmes, l'usage des robes transparentes existe encore, de ces robes que l'on compare « à l'onde qui voile les baigneuses. » Par-dessus, les lionnes du temps mettent des *tuniques juives*, d'organdi ou de soie, bleu-de-ciel, gros-bleu, rayé ou couleur de chair. Elles portent des capotes d'organdi, des chapeaux de paille bordés de *chicorée;*

[1] *Paris et ses Modes.* (Ouvrage du temps.)

elles adoptent le cachemire, venu d'Égypte; elles se coiffent à la Titus, se servent de tours ou *cache-folies*, et de *postiches en tortillons*. Pour les hommes, voici venir l'usage des trois ou quatre gilets, des redingotes d'alpaga *à trente-six collets*, des bas de soie, des guêtres de nankin ou des bottes à revers jaunes dites *à la Suwarow;* ils emploient la proverbiale *panne*, étoffe jusqu'alors portée par les rudes journaliers, et ils l'introduisent dans les salons, en la faisant doubler de satin blanc; dans leurs allures, un sans-gêne étudié : mains dans les poches de la culotte, bas non tirés, gilets mal boutonnés, cheveux tombant négligemment sur le front, mouchoir sortant de la poche, etc. Grande horreur du tabac, mais goût prononcé pour la boisson en général, et pour l'eau-de-vie en particulier; les bien mis font volontiers jabot dans les cabarets.

Gravures et tableaux traduisaient surtout les scènes du jour. Les premières célébrèrent la paix, comme nous l'avons déjà vu, les seconds célébrèrent nos victoires. Le ministre de l'intérieur proposa une médaille de 12,000 francs pour prix du meilleur tableau représentant le combat de Nazareth, afin de perpétuer la mémoire de trois cents braves qui, commandés par le général Junot, avaient repoussé trois mille hommes de cavalerie, pris cinq drapeaux et couvert de morts le champ de bataille, sujet digne d'inspirer les poëtes, et qui fit répéter par toute la France patriote les vers suivants :

Enfants de Sparte, nés soldats,
Compagnons de Léonidas,
Votre tombe muette est la voix de l'histoire.
Voyez dans Nazareth trois cents braves Français,
Par le brave Junot conduits à la victoire,
Défier un nouveau Xerxès,
Et soyez jaloux de leur gloire[1].

[1] Augustin Ximénès. *Mémorial, ou Journal historique, etc., de la Révolution française.*

N'était considérée comme œuvre littéraire que celle qui touchait en quelque point à la gloire de Bonaparte, ou au courage de nos soldats. Le *Journal des bâtiments civils, des monuments et des arts*, rédigé par des sommités en ce genre, avait peu de succès. Mais les journaux qui parlaient avec enthousiasme du premier consul comptaient tous un bon nombre d'abonnés. Une foule d'ouvrages voyaient le jour. Pendant les six premiers mois de l'an X, il y en eut 721, savoir : théologie, 25; mythologie, 2; philosophie, 46; législation, jurisprudence, 41; agriculture, commerce, finances, 42; antiquités, biographie, 67; astronomie, géographie, voyages, 26; peinture, architecture, musique, art militaire, etc., 47; mathématiques, arithmétique, géographie, 19; botanique, minéralogie, 34; physique, chimie, 7; anatomie, chirurgie, 39; grammaire, dictionnaire, mélanges, 55; poésie, 57; théâtre, 53; romans, 128; journaux littéraires, ouvrages périodiques consacrés aux sciences et aux lettres, almanachs, 36[1].

L'histoire est dans un état peu florissant : on cite pourtant, en 1801, le *Précis historique de la Révolution française*, Assemblée législative, par Charles Lacretelle; l'*Histoire de France depuis la Révolution de 1789, écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires*, par Toulongeon; l'*Histoire du Directoire exécutif de la République française, depuis son installation jusqu'au 18 brumaire;* l'*Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore*, par F. Michaud. On cite aussi (1801) l'*Histoire des rivalités de France et d'Espagne*, par Gaillard; le *Précis de l'histoire universelle*, par Anquetil; le *Précis historique de la guerre civile de la Vendée*, par Berthe de Bournisseaux, etc

[1] Compte rendu fait par la *Bibliothèque française*.

Les sciences naturelles ou exactes, au contraire, agrandissent de jour en jour leur domaine et font des progrès étonnants. Geoffroy Saint-Hilaire, Haüy, Levaillant, Fourcroy, André Michaux, publient des travaux fort remarquables sur l'histoire naturelle. Dans son *Traité de minéralogie*, Haüy donne les lois de la cristallographie; Fourcroy expose son *Système de combinaisons chimiques*. La pléiade scientifique d'Égypte, nouvellement revenue en France, fait connaître les résultats de ses excursions.

La philosophie a quelques forts représentants. Delpierre (Dutremblay) écrit ses *Lettres sur les études et leur rapport avec l'entendement humain;* Destutt de Tracy met au jour son *Idéologie;* Bonald compose sa *Législation primitive;* Maine de Biran publie son *Mémoire sur l'influence de l'habitude.*

La jurisprudence, grâce aux discussions du Code civil, tente de nombreux essais. Perreau publie les *Éléments de la législation nouvelle;* Bernardi expose une *Nouvelle théorie des lois civiles*, et les arrêts du gouvernement pendant la Révolution sont classés sous forme de répertoire alphabétique, par Beaulat. La médecine s'ouvre des routes nouvelles. Bichat, l'anatomiste, a conquis l'immortalité.

Mais, ainsi qu'il appert du compte rendu rapporté plus haut, la littérature proprement dite l'emporte encore par son développement, par le nombre et la variété de ses produits. La haute littérature est militante, comme d'ordinaire. On lit les *Remarques, Pensées et Observations*, ouvrage posthume de Voltaire; on lit *Delphine*, par madame de Staël, et le *Mérite des femmes*, par Legouvé; le *Génie du Christianisme*, par Chateaubriand. Ce dernier ouvrage, que le concordat rend de circonstance, émeut de grandes passions, des éloges excessifs, des critiques acerbes. Le

Journal du commerce plaisante sur ce livre, parce qu'il a vu, dit-il, dans le *Journal de Paris*, à l'occasion du *pathos* de Chateaubriand, que la religion « est un traité de commerce entre le ciel et la terre [1]. » Ainsi les critiques du *Génie* méconnaissaient toute une face du talent de ce grand écrivain, qui fut sérieusement combattu par l'abbé Morellet, par Chénier, et surtout par Ginguené dans la *Décade philosophique*. La petite littérature abonde. Cent vingt-huit romans publiés pendant les six premiers mois de l'an X ! quelle fécondité ! quel luxe d'imagination ! Non pas, au reste, que nous classions forcément les romans dans la petite littérature ; mais ceux du Directoire et du Consulat s'y trouvent, à quelques rares exceptions près. Le cousin Jacques a toujours un grand nombre de lecteurs, ainsi que tous les faiseurs de madrigaux, d'anagrammes, de dithyrambes, etc. Paris s'occupe pendant un mois entier d'une énigme proposée par un nommé Lucet. La mythologie est en vénération. Mars, Vénus, Minerve, Junon et tous leurs compagnons et toutes leurs compagnes, embellissent les recueils de vers ou de prose. Quelques auteurs publient des hymnes en latin, des espèces de *Te Deum*.

Les pièces de theâtre qui osent prendre une figure politique ne font que célébrer les actes du gouvernement : le censeur est un bourreau littéraire qui tue de près, et de loin fait peur. On joue, à l'Opéra, *Flaminius à Corinthe*, paroles de Lambert, musique de Kreutzer et de Nicolo ; *Astianax*, paroles de Bédéno dit de Jaure, musique de Kreutzer; les *Mystères d'Isis*, de Mozart; le *Casque et les Colombes*, de Grétry ; *Sémiramis*, de Catel ; *Tamerlan*, de Winter. Le Théâtre-Français de la République représente l'*Amour et l'Intrigue*, par Lamartellière ; l'*Intrigant dupé*

[1] *Almanach historique pour l'an XI.*

par lui-même, de Richaud-Martelly; le *Confident par hasard*, de Faur; *Défiance et Malice*, par Dieulafoy; *Édouard en Écosse*, par Alexandre Duval; *Don Pèdre*, par A. V. Arnault; *Isule et Orovèze*, par Lemercier. Parmi les pièces de l'Opéra-Comique, on remarque la *Bonne Sœur*, de Bruni, et la *Fausse Duègne*, de Della Maria. Sur d'autres théâtres, le public applaudit l'*Arthémise française, ou les heureux Effets de la paix*[1]; les *Hasards de la guerre;* le *Point d'honneur, ou l'Empire des grâces et de la constance*, etc., etc.[2]. La police a défendu *Édouard en Écosse* à la Comédie-Française, et l'*Antichambre, ou les Valets entre eux* à l'Opéra-Comique, parce que ces deux pièces « paraissaient propres à réveiller quelques idées contraires à la tranquillité publique. » Les journaux du temps, en annonçant cette mesure, osent à peine se permettre quelques réflexions. On joue la *Petite Ville*, *M. du Haut-Cours, ou le Contrat d'union*, par Picard; *Helvétius, ou la Vengeance d'un sage*, par Andrieux; le *Premier Venu*, et le *Congé, ou la Fête du vieux soldat*, par Vial; *Sophie, ou le Malade qui se porte bien*, par Emmanuel Dupaty, etc. Les opéras-comiques ont la vogue; le public parisien devient de plus en plus dilettante. L'*Ambigu-Comique* et la *Gaîté* sont les théâtres-rois du boulevard.

Des exercices gymnastiques, des séances de physique amusante, des courses au manége, récréent la bourgeoisie. A tout moment, des inventions nouvelles, ou du moins prétendues telles, piquent la curiosité publique et donnent lieu à de douloureux désappointements. Mais d'autres sujets plus dignes captivent encore la société parisienne.

Premièrement, la lutte entre mademoiselle Joséphine Rafin

[1] Bibliothèque Pixérécourt.
[2] Bibliothèque de Soleinne.

Duchesnois et mademoiselle Georges Weimer, lutte dont nous avons signalé les premières escarmouches à la fin de l'année 1800, est devenue encore plus opiniâtre. On dirait un duel à outrance entre les partisans de ces deux célèbres actrices. La caricature s'empare avidement de la chose, et bientôt toutes les conversations roulent sur la rivalité des filles de Melpomène. Aux débuts de mademoiselle Georges, on la représente dans le rôle de Clytemnestre : elle cache ses bras derrière son dos, et mademoiselle Raucourt, sa protectrice, fait les gestes pour elle. Mademoiselle Duchesnois, dans le rôle de Phèdre, n'a aucuns gestes, au contraire, et toute l'expression de son jeu est dans sa pose et dans sa physionomie[1]. Une autre caricature représente l'abbé Geoffroy distribuant les couronnes dramatiques. Mademoiselle Duchesnois est poussée par ses amis d'un côté, et mademoiselle Georges est poussée à rebours par mademoiselle Raucourt. Toutes deux reçoivent chacune un laurier. Le parterre applaudit; il est représenté par des dindons, des canards et des oies.

Secondement, la guerre déclarée au journaliste distributeur de couronnes a encore plus de retentissement que cette lutte entre les deux tragédiennes. L'abbé Julien-Louis Geoffroy était le Napoléon de cette guerre à coups de plumes qui rompait la monotonie de la paix continentale. Ses ouvrages antérieurs à ses articles dans le *Journal des Débats* lui avaient acquis peu de renommée, et ses ennemis faisaient promptement justice de celui à qui ils donnaient l'épithète de *Zoïle,* en rappelant sans cesse un vers d'une de ses pièces : « Le ministre sacré, non d'un Dieu, mais d'un homme. » Geoffroy était le censeur de tous ses

[1] Nous ne connaissons cette caricature que par une description faite dans un ouvrage du temps.

contemporains; grâce à son esprit, et surtout à sa méchanceté, le feuilleton du *Journal des Débats*, innovation littéraire, obtenait un succès prodigieux; Geoffroy prétendait que Voltaire était un sot et Rousseau un fou. Sa puissance était énorme, soit qu'on le lût par esprit de parti, soit qu'on parcourût ses feuilletons seulement par curiosité. Il faisait et défaisait les renommées des auteurs, des acteurs et des directeurs de théâtre. Cela dépendait des cadeaux plus ou moins précieux qu'on lui adressait, conduite de critique qui a trouvé des imitateurs. Férule en main, comme un magister bilieux, il réprimandait Talma et le fouettait, selon l'allégorie d'une caricature publiée contre le Zoïle. Mais le nombre de ses ennemis s'accrut avec la liste de ses triomphes, et il serait trop long d'indiquer ici toutes les caricatures qu'on fit pleuvoir sur son dos. On lui donna les étrivières; on l'assimila à un âne; on le traita de folliculaire indigne, Geoffroy-Folliculus. Chaque jour, le *Journal de Paris* se rendait l'écho des satires, des bouts-rimés, des épigrammes lancés contre le feuilletoniste méchant. Geoffroy, heureusement pour lui, avait ses créatures, qui répondaient dans d'autres journaux. La querelle a duré plus de deux ans, activement, avec force coups de part et d'autre. Si bien que toutes ces haines ne servirent qu'à ajouter un fleuron à la couronne de l'abbé, la popularité — qui lui avait jusqu'alors manqué. Parmi les épigrammes et les autres vers faits contre lui, on remarqua une nouvelle addition de Charles Palissot de Montenoy à son poëme de la *Dunciade*, et ce huitain qui peint bien le compatriote et le collaborateur de Fréron et de l'abbé Royou :

Il est altéré de vin;
Il est altéré de gloire;
Il ne prend jamais en vain
Sa pinte ou son écritoire.
Des flots qu'il en fait couler
Alimentant son délire,
Il écrit pour se soûler
Et se soûle pour écrire.

Les amis de Geoffroy, pour le venger, ressuscitèrent bien vite contre Palissot le calembour attribué à Voltaire : Pâlis-sot!

La dispute littéraire régnait au salon; la politique avait élu domicile au café. Ceci explique pourquoi nous nous sommes occupés de ces petits événements, qui ne sont pas d'ailleurs étrangers aux mœurs de l'époque, et qui montrent la marche des idées pendant les actes accomplis par Bonaparte.

En vérité, jamais on ne s'était tant adonné aux sciences, à la littérature, au théâtre. L'industrie n'était pas restée en arrière. A l'exposition dernière (jours complémentaires de l'an IX), les curieux avaient admiré les casimirs des frères Ternaux ; les étoffes de coton des citoyens Bawens, Delaître, Denis Julien, Richard et Lenoir; la bonneterie des frères Sevenne ; les velours des citoyens Godet et Delépine, Delahaie et Morgan ; les limes du citoyen Raoul ; l'acier poli de Schey ; les rasoirs de Petiwalle ; les poteries de Utzschneider; les cristaux du Mont-Cenis et de Saint-Louis[1]. Ils étaient heureux de pouvoir les opposer avec avantage aux produits anglais. Des faux et faucilles, des instruments de mathématiques et d'astronomie, des charrues, des armes: des maroquins magnifiques, des cachemires français, des tapisseries d'Aubusson et des Gobelins, etc., témoignèrent des efforts tentés par nos cultivateurs et nos fabricants. Nos villes manufacturières, Lyon, Rouen et Strasbourg, renaissaient de leurs cendres.

Le tableau des mœurs françaises est aussi assez satisfaisant : les églises se rouvrent, les travaux reprennent vigueur; les habitudes licencieuses, à l'ordre du jour sous la Régence républi-

[1] Comptes rendus de l'exposition dans divers journaux et brochures. Les expositions de l'industrie doivent être mises au nombre des institutions les plus recommandables de la Révolution.

caine du Directoire, perdent de leur intensité; des musées, des bibliothèques, des cabinets scientifiques, peuvent satisfaire aux désirs des oisifs. Les promenades sont très-fréquentées; les modes, en général, sont maintenant plus ridicules qu'indécentes; les Français sont toujours légers, mais moins impétueux dans leur enthousiasme. Peu à peu, le pays s'est façonné au joug qu'on lui impose. Les parents, à présent, destinent leurs enfants à la politique ou aux armes, comme autrefois. Les hommes en place agissent à leur guise, ou plutôt à celle de Bonaparte : personne ne dit mot. Il semble que la France soit lasse, dégoûtée, endormie, qu'elle se repente de s'être, par le passé, trop occupée de ses propres affaires, qu'elle ait perdu son énergie en perdant sa fureur aveugle, et que, donnant dans l'excès contraire à celui dont elle s'est rendue coupable, elle reste immobile après avoir compris qu'elle s'était trop agitée. Plus on avance dans l'histoire du consulat, plus on est frappé de cette vérité, que les circonstances, autant que son génie, ont secondé la fortune de Bonaparte.

CHAPITRE VI

Le premier consul crée les sénatoreries. — Mesures en faveur des ecclésiastiques. — École militaire de Fontainebleau. — Bonaparte cherche à traiter avec Louis XVIII. — Actes de politique en février, mars et avril 1803. — Rupture du traité d'Amiens. — Georges gagne une descente. — Bruits de guerre. — Efforts nouveaux de toute la France. — Couplets et toasts. — La *Fameuse séance du parlement d'Angleterre du 24 mai* 1803, pot-pourri historique. — La descente en Angleterre. — Embargo sur les vaisseaux français et bataves. — Chant de guerre. — Le moyen d'aller à pied sec à Londres, couplet. — L'Anglais qui a le mal de mer. — Caricatures contre Pitt. — Le *Bandagiste anglais*. — *Scène après l'invasion des Iles Britanniques*. — Prise de possession du Hanovre. — Combat de Borsten. — Le duc de Cambridge. — La *Charge et la Retraite, ou l'Expédition anglaise*. — La démission forcée du duc de Cambridge. — Madrigal. — Vers à Pitt. — Refrains contre les Anglais. — Acrostiche d'un genre nouveau. — L'*Impatience des chaloupes canonnières, ou les Adieux de Va-de-bon-cœur*, couplets populaires. — Le premier consul à Saint-Cloud. — La mère de « notre sauveur. » — *Causer à la française*. — Forces de la Grande-Bretagne. — Forces de la France. — Terreur des Anglais; coliques de Georges. — Le rêve de Georges. — Pitt revient au ministère. — L'ours blanc mené en laisse. — Situation intérieure de la France. — Presse. — Nouveau sénatus-consulte organique. — Sujets de Bonaparte; garde consulaire; guides-interprètes. — A Murat, gouverneur de Paris.

Le plus difficile en politique, ce n'est pas de gagner les hommes, mais de se les attacher solidement. Ceux que l'ambition a fait agir s'immobilisent assez vite, quand l'intérêt les y convie. Le terrain des honneurs est mouvant : seule, la fixité de position suffit pour comprimer la passion des parvenus. La stabilité, les avantages réels, voilà ce qui manquait aux dignitaires du consulat. Bonaparte y pourvut. Il créa les sénatoreries (4 janvier 1803), moyen excellent pour s'assurer de la bonne volonté des sénateurs; ils étaient présidés d'ailleurs par les consuls. En outre,

bien que le clergé ne fût plus un *ordre* dans l'État, il ne fallait pas le dédaigner. Pour s'en ménager l'appui, Bonaparte fit arrêter que les traitements ecclésiastiques seraient insaisissables dans leur totalité (27 janvier). Le 24, on avait divisé l'Institut en quatre classes; le 28, on organisa l'école spéciale militaire établie à Fontainebleau. Le 31, Moreau donna un bal somptueux auquel ne parut aucun membre de la famille du premier consul, mais où l'on vit quelques généraux et beaucoup d'étrangers: la mésintelligence entre Moreau et Bonaparte était complète.

Toute chose ainsi réglée, le dernier chercha à traiter avec Louis XVIII, comme il avait traité avec les puissances ennemies. Le 26 février, un de ses envoyés à Varsovie se présenta devant Louis XVIII, et lui proposa de renoncer au trône de France moyennant un établissement en Italie ou une pension de plusieurs millions.

Louis XVIII répondit : « Je ne confonds point Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires, je lui sais gré de quelques actes d'administration... Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits; loin de là, il les établirait lui-même, s'ils étaient litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment... Fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : « *Nous avons tout perdu fors l'honneur.* » Espérance trompée! fausses prévisions! Bonaparte ne s'attendait pas à un tel résultat.

Alors un sénatus-consulte ordonna la mise en activité de cent vingt mille conscrits. Il fallait en appeler à la puissance de l'épée. Les princes du sang, deux mois après, déclarèrent qu'ils

approuvaient la réponse faite par Louis XVIII à l'envoyé de Bonaparte.

Celui-ci se complut dans sa propre autorité. En février, par l'intervention du gouvernement français en Suisse, un changement de constitution s'était opéré dans ce pays; la France avait cédé la Louisiane aux États-Unis d'Amérique, moyennant quinze millions de dollars (81,300,000 francs). En mars, le titre préliminaire du Code civil avait été présenté au Corps législatif, ce qui prouvait matériellement l'ardeur avec laquelle on s'était livré aux travaux de discussion. L'apparition de ces premiers articles d'un code uniforme pour toute la France, abrogeant complétement les anciennes coutumes, et approprié, à quelques exceptions près, aux mœurs contemporaines, produisit et devait produire une grande sensation. Une loi, du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), avait organisé le notariat sur des bases fixes, et réglementé cette catégorie d'officiers ministériels; une autre loi s'occupa de la fabrication des monnaies. En avril, on avait donné à la Banque de France le droit exclusif d'émettre des billets de banque (14 avril); puis, mesure toute favorable à l'armée, le gouvernement avait accordé des propriétés territoriales aux vétérans dans les 26e et 27e divisions militaires (21 avril).

Le mois de mai 1803 vit rompre le traité d'Amiens, ce que l'on avait pu prévoir, dès le 8 mars, par suite d'un message de George au Parlement britannique, message hostile à la France. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Witworth, était parti de Paris dans la nuit du jeudi au vendredi 12. Le 13, un manifeste de l'Angleterre contre la France avait paru. Nos voisins voulaient garder Malte pendant dix ans et nous demandaient d'évacuer la Hollande. Les Anglais sortirent de France, et les bruits de guerre entre la France et l'Angleterre prirent de la consistance. Une

caricature représenta aussitôt « Georges sautant à pieds joints sur les traités, gagnant une descente, et perdant sa couronne[1]; » et cette caricature, qui donnait au roi anglais des formes grotesques, se répandit promptement dans toute la France. Une foule de vieux militaires demandèrent à être de nouveau incorporés dans les armées « pour combattre la perfide Albion[2]. » Une brochure parut, qui eut un grand nombre de lecteurs; elle est intitulée : *Guerre à l'Angleterre, puisqu'elle la veut, ou Réflexions sur la mauvaise foi du gouvernement anglais*, par Diacon, brochure écrite avec assez de verve et de raison. Le *Journal de Paris* était rempli d'anecdotes et de souvenirs historiques, à la honte des traîtres anglais. Des « couplets improvisés sur les bruits de guerre, » par E. J. B. G. Lallemand, réveillèrent l'ardeur des Français. Ils se chantaient sur l'air : *Lise épouse l' beau Germance;* en voici un couplet :



On dit qu'avec l'Angleterre
Nous allons avoir la guerre;
C'est un contre-temps fâcheux,
La paix remplissait nos vœux;

Mais l'Être qui tout dispose
Protégera nos États;
Nous avons la bonne cause,
La France n'en mourra pas. (*Bis.*)

La guerre va éclater, s'écrient les Français; eh bien, c'est un

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.
[2] *Journal de Paris.*

malheur, mais le pays n'en mourra pas! Ce qu'il importe de faire, avant toute chose, c'est d'armer, de mettre notre marine sur un pied formidable. Des dons volontaires, envoyés par les départements, contribuent à la construction des vaisseaux, des chaloupes canonnières, des péniches et des bateaux de transport. « La ville de Lyon vient d'offrir à l'État un vaisseau de ligne qui portera son nom. » Bruxelles donne à la France une frégate de quarante-quatre canons. Le département de Maine-et-Loire en arme aussi une. Dans un dîner de militaires, à Tivoli, on porte entre autres toasts ceux-ci : « A Bonaparte le Grand! A la liberté des mers! Au brave qui descendra le premier sur le territoire du peuple violateur des traités[1]. » Chacun est indigné : le 21 mai, deux frégates anglaises ont pris deux bâtiments dans la baie d'Audierne, l'un allant chercher des bois de construction, l'autre étant chargé de sel pour Fécamp[2]. L'Angleterre, se dit-on, ne veut employer aucuns bons procédés. Une séance de son parlement l'a prouvé, et nous voulons la reproduire telle qu'elle a été traduite en chansons, et répandue à un grand nombre d'exemplaires. C'est un pot-pourri historique fort bien fait, sous le titre : *la Fameuse séance du parlement d'Angleterre du* 24 *mai* 1803 :

AIR des *Bourgeois de Châtres.*

Un jour, dans son délire,
Le roi Georges Dandin
Rêva qu'à son empire
On voulait mettre fin.
Soudain, en sa frayeur, il s'agite, il se lève,
Et l'ingénieux Pharaon
Mande son conseil d'Albion,
Pour expliquer son rêve.

« Fleur de la gent bretonne!
« Milords, pairs, et vous tous,
« Soutiens de ma couronne,
« Dit-il, asseyez-vous. »

(*L'air reste coupé.*)

[1] Rapporté dans le *Journal de Paris.*
[2] Lettre écrite de Brest.

L'huissier du parlement chante sur l'air du *Bastringue :*

« Voulez-vous, messieurs, vous placer?
« La séance, la séance,
« Voulez-vous, messieurs, vous placer
« La séance va commencer. »

Suite de l'Air des *Bourgeois de Châtres.*

Dès qu'ils furent assis : « What, what [1], dit le grand sire,
« Suis-je fou, ne le suis-je pas?
« Vous allez décider le cas;
« Moi, je ne sais qu'en dire. »
Chacun fait la courbette;
Le roi poursuit ainsi :
« J'ai vu par la lunette,
« De Windham, mon ami,
« J'ai vu sur les chantiers de Hollande et de France,
« Deux vaisseaux prêts à mettre à flots :
« Tout cela, milords, d'un complot
« N'a-t-il pas l'apparence?

« Et puis j'ai vu paraître
« Un Français qui rôdait :
« La sonde en main, le traître
« Sur nos côtes sondait.
« Hélas! comme autrefois, ma pauvre tête est folle;
« Je ne sais plus ce que je dis;
« N'importe; j'attends vos avis :
« Vous avez la parole. »

Air : *Vous voulez me faire chanter.*

« A mon avis, dit lord Pelham,
« Vous souscrirez, je pense.
« Je suis très-modéré : mon plan
« Est d'envahir la France.
« Mais, pour le faire sans danger,
« Point de préliminaire;
« Il faut à la fois l'outrager
« Et commencer la guerre. »

Air : *Jardinier, ne vois-tu pas?*

Soudain plus de mille voix
En fausset, en tonnerre,
Vont criaillant à la fois :
« La guerre à ces fins Gaulois,
« La guerre, la guerre, la guerre! »

Air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

« Paix-là, braillards! quel clabaudage!
« Dit le roi Georges, quel quanquan!
« Paix-là, vous faites un tapage
« Qui va me rompre le tympan. »

Air du *Menuet d'Exaudet.*

« C'est bien dit :
« Moins de bruit
« Pourquoi braire?
« Dit le duc de Cumberland,
« A peu près ressemblant
« A monsieur son cher frère :
« C'est donc moi,
« D'un grand roi
« Frère auguste!
« Qui, sans être un grand sorcier,
« Parlerai le premier;
« C'est juste.

[1] Ces mots sont ceux par lesquels le roi d'Angleterre commence tous ses discours. (Note de l'auteur du pot-pourri.)

« Or, le sceptre de la terre
« Appartient à l'Angleterre,
« Et j'entends,
« Je prétends,
« Qu'il faut faire
« Aux Français sans différer,
« Mais sans la déclarer,
« La guerre.
« Sans ce point,
« N'est-il point
« Bien à craindre
« Que notre brillant soleil,
« Qui n'a pas son pareil,
« Vienne un jour à s'éteindre?
« Tout est prêt,
« Tout promet
« Réussite;
« Allons de leurs fronts altiers
« Arracher les lauriers,
« Bien vite. »

Ici l'orchestre joue :

Eh! va-t'en voir s'ils viennent, Jean...
Frottons-les bien s'ils viennent.

Air : *Ce mouchoir, belle Raymonde.*

« Halte-là, dit lord Stanhope,
« Plein de cœur et de raison;
« C'est aux regards de l'Europe
« Afficher la trahison.
« De cette ardeur furibonde,
« Milords, calmez les accès.
« Laissons en paix tout le monde,
« Surtout le peuple français.

« Nous devons en numéraire,
« Cinq cents millions sterling.
« Certes, si l'on fait la guerre,
« La banqueroute est en train.
« De cette ardeur furibonde,
« Milords, calmez les accès, etc.

« On sait, dit-on, par intrigue,
« Les plans de Bonaparté.
« Soyons un peu moins prodigue
« De notre crédulité.
« De sa prudence profonde,
« Qui d'entre nous doutera?
« Lui seul il sait dans le monde
« Ce qu'il fait, ce qu'il fera. »

Air : *Ciel, l'univers va-t-il donc se dissoudre?*

« Ciel! quel discours vient-on nous faire entendre!
« Répond Clarence en faisant un hoquet;
« Bacchus, laisse-moi reprendre
« Haleine... pour mon sujet.
« Il faut défendre
« Notre grand projet.
« Bacchus!
« Ton divin jus
« D'ardeur m'enivre,
« Et comme un livre
« Je vais parler :
« *La France doit trembler.* »

Air des *Folies d'Espagne.*

« Soyons hardis, et nous pourrons convaincre
« Ce fier consul qui nous montre les dents,
« Que l'Anglais seul peut *châtier* et vaincre.
« La France entière et tous ses adhérents.

AIR : *R'lan tan plan tire lire.*

« R'lan tan plan tire lire :
« Brûlons, saccageons leur empire :
« Allons leur percer le flanc :
« R'li, r'lan tan plan tire lire,
« Faisons couler tout leur sang.
« Je n'ai plus rien à dire. »

AIR : *Dans les Gardes françaises.*

« Autrefois, dit Melville,
« Écossais fier et bas,
« Sans pain et sans asile,
« On m'appelait Dundas.
« J'ai su, par mon adresse,
« Acquérir de grands biens :
« Duplicité, souplesse,
« Ont été mes moyens.

« Aujourd'hui, plus sincère,
« Et d'un ton positif,
« Je dis que de la guerre
« Malte est le vrai motif.
« Aux feintes les plus sottes
« Pourquoi donc recourir?
« Nos droits, ce sont nos flottes
« Et notre bon plaisir.

« Quoique Albion domine
« A Malte, sans raison,
« Gardons-la : pour le spline (*sic*)
« L'air de Malte est fort bon.
« Ce qu'on peut dire et faire
« Avec impunité,
« Milords, en Angleterre,
« Est de toute équité.

AIR de la *Baronne.*

« Je le demande,
« Dit Landsowne plein de bon sens;
« Sur l'Helvétie et la Hollande,
« Que nous font les projets des Francs?
« Je le demande.

« Suivant l'usage,
« Ils ont au dehors des agents;
« Parce qu'un d'eux vous fit ombrage,
« Vous verserez le sang des gens,
« Suivant l'usage.

« On prête encore
« Sur l'Égypte, au fameux consul,
« De vastes desseins que j'ignore.
« Nous faisions, nous, même calcul,
« Et pis encore.

« Contre la guerre,
« Franchement, je dis mon avis.
« Pour une paix longue et sincère,
« Puissent mes vœux être accomplis
« Contre la guerre!

AIR : *Du Haut en Bas.*

« Voilà mon mot,
« Dit Roslin : Agir et se taire!
« Voilà mon mot :
« Frappons les grands coups au plus tôt!
« Si la France est deux ans sans guerre,
« C'est fait, messieurs, de l'Angleterre.
« Voilà mon mot.

AIR : *Ahi! povero Calpigi.*

« Quel est l'Anglais qui ne s'enflamme,
« Dit Grenville, au nom de l'infâme,
« Par qui notre honneur fut terni!
« Ah! *French dog* Sébastiani!

« Nous avons bien, dans le mystère,
« Essayé de nous en défaire ;
« Mais il faut le dire *in petto*.

LE CHOEUR.

« Ah! bravo! Grenville, bravo!

AIR : *On compterait les diamants.*

« Je vais trancher le nœud gordien,
« Dit Moyra... Consultons la carte.
« Sur ce point-là... regardez bien,
« Il faut surprendre Bonaparte. »

« — Est-ce à Cadix? demande-t-on [1].
« — Est-ce, dit Nelson, à Boulogne [2]?
« — Non, dit Clarence, non, non, non;
« Mettez le doigt sur la Bourgogne. »

UN FRANÇAIS. — AIR : *La Faridondaine.*

« Oui, Milords, venez, vous pourrez
« Chez nous faire vos orges;
« A Charenton vous trouverez
« Place pour vous et Georges.
« Puis avec nous vous danserez,
« La faridondaine,
« La faridondé,
« Certain rigodon bien gentil,
« Biribi,
« A le façon de Barbari,
« Mon ami.

« Aimez-vous mieux nous voir chez vous,
« Guidés par la victoire?
« Traverser la mer, entre nous,
« N'est pas la mer à boire.
« Eh bien, oui, nous vous promettons,
« La faridondaine,
« La faridondon,
« Le plus joli charivari,
« Biribi,
« A la façon de Barbari,
« Mon ami. »

L'ARMÉE FRANÇAISE. — AIR du *Pas de charge.*

« Nous partons, nous bravons les flots;
« Nous bravons la tempête,
« Serrés autour de ce héros
« Qui marche à notre tête.

« Ivres de gloire et de succès,
« Nous avons un Achille;
« Multipliez-vous, fiers Anglais!
« Un Français en vaut mille. »

Toujours la rivalité entre les deux peuples, rivalité que font naître des prétextes et non des causes. Le roi Georges, avons-nous déjà vu, « avait gagné une descente » en sautant à pieds joints sur les traités; la descente en Angleterre fut le projet national à l'ordre du jour. Voici un couplet d'une chanson intitulée la *Descente en Angleterre*, sur un air de marche :

Après tant de nobles travaux,
L'Hercule de notre patrie,
Dans la paix réparant les maux
De la guerre et de l'anarchie,

[1] Il y a échoué.
[2] Il y a été battu.

Avait abjuré pour jamais
Les lauriers sanglants de la guerre;
Mais il doit encore aux Français
Une descente en Angleterre [1].

Des mesures inouïes furent prises de part et d'autre. Le roi d'Angleterre fit mettre un embargo général sur tous les vaisseaux appartenant aux républiques française et batave (17 mai). Les consuls arrêtèrent que tous les Anglais voyageant ou commerçant en France seraient prisonniers de guerre (22 mai). Les compagnies gardes-côtes furent organisées. Et puis, on entonna le *Chant de guerre :*

Albion veut encor la guerre,
Arme-toi, peuple de héros!
Poursuis Albion sur la terre,
Poursuis Albion sur les flots [2]!

Le couplet suivant fut chanté dans un vaudeville de l'année :

Si, pour descendre en Angleterre,
Faisant un miracle nouveau,
Dieu, comme aux beaux jours de la terre,
En vin pouvait transformer l'eau,
Les Anglais, vous pouvez m'en croire,
Redouteraient un grand échec;
Car bientôt, à force de boire,
Chez eux on irait à pied sec.

Quoi! disait-on, l'Angleterre cherche toujours à conquérir l'empire des mers! Eh bien, selon une caricature, l'Anglais aura le mal de mer. Et elle représente, en effet, « l'Anglais tourmenté du mal de mer [3], » et dans la situation la plus piteuse, ayant le dos plus haut que la tête, ayant les jambes retournées par la force du mal. Pitt, ajoute un autre plaisant, est le guide-âne qui ose dire à Georges : « Je vous donnerai l'empire des mers. » On représente Pitt amusant



[1] Chanson par le citoyen Achille G... (Imprimé du temps.)
[2] *Journal de Paris.*
[3] Cartons de la Bibliothèque impériale.

1805



Scène après l'invasion des Îles Britanniques

Georges avec des futilités et des promesses chimériques, et le faisant marcher dans un précipice profond. Pitt-Guillot, assure-t-on, est effrayé; il en est aux expédients. Bonaparte dit à Georges : « Gare à ta couronne et défends tes côtes. » Une gravure est intitulée le *Bandagiste anglais;* le bandagiste présente à Georges un bandage sur lequel est écrit : « Observation des traités. » Et il lui dit : « Voilà le seul bandage qui puisse retenir la descente[1]. » Une estampe retrace la grande colère de John Bull contre les ministres fiers d'avoir rompu le traité, des ministres qui, dans une orgie, se sont fait servir un pâté d'Amiens renfermant un coq vivant[2]. Une autre, dans le même esprit, est intitulée : *Scène après l'invasion des îles Britanniques.* On y suppose que les Français ont conquis l'Angleterre, et qu'on en est revenu, au moins par comparaison, au temps d'Alexandre le Grand. Donnons-en l'explication : 1° Le premier consul. Il est dans le costume d'Alexandre le Grand. — 2° Le génie de la France. Il offre la paix à l'univers et représente, en même temps, l'Éphestion de Bonaparte. — 3° La Grande-Bretagne. Elle porte le costume de Sisigambis et dépose ses trois couronnes aux pieds du vainqueur, en implorant sa clémence consulaire pour son fils, l'infortuné John Bull. — 4° John Bull, appuyé sur le whig-club (club signifie coterie aussi bien que gros bâton : on sait que le whig-club est une société de patriotes. M. Fox est supposé en être le chef). — 5° On voit le pauvre John Bull écrasé d'impôts, et victime de l'incomparable gouvernement britannique, ou plutôt tyrannique. Il gémit sous le fardeau de la dette nationale, qui va au delà de six cents millions sterling. Il a sur le dos la taxe du revenu,

[1] Textes de caricatures diverses.
[2] Collection Laterrade.

qui est de dix pour cent sur chaque rente, et même sur les profits de l'industrie et du commerce. Il est chargé d'impôts de toute espèce. Il se plaint que son argent n'est que du papier, que Pitt lui a pris ses culottes, et qu'Addington veut lui enlever la peau; qu'on le force d'aller en mer, et que, quand il est à bord d'un navire, on le vole, et « on le traite pire qu'un forçat. » Il demande du secours contre la tyrannie du gouverneur Aris, le cerbère de la Bastille de Londres. Il s'exclame contre la suspension de l'*Habeas corpus*, la loi martiale, la corruption du Parlement, les cachots et les baraques. Il finit par damner la prétendue liberté anglaise. — 6° Grenadier français délivrant John Bull de ses fardeaux, par ordre du premier consul, qui ne sera pas moins généreux envers la Grande-Bretagne que ne le fut Alexandre envers Porus, n'aimant la gloire qu'autant qu'elle peut contribuer au bonheur du genre humain. — 7° Le duc de Clarence forcé de venir demander pardon au premier consul. — 8° Madame Jordan, la maîtresse de Son Altesse Royale, « comédienne fanée et tableau de laideur, » qui lui a fait présent de six petits arlequins, qui l'appellent publiquement « papa Clarence. » — 9° Lord Hawkesbury en chemin pour venir à Paris, suivant sa fameuse et ridicule gasconnade. — 10° M. Addington priant lord Hawkesbury de retenir un appartement au Temple pour la famille royale. — 11° Pitt, Grenville, Windham, etc., et toute l'armée de réserve, cachés derrière un roost-beef, c'est-à-dire une pièce de bœuf rôti[1].

• La « prétendue liberté » du John Bull anglais n'était certainement pas plus illusoire que celle du Jacques Bonhomme français; mais, en se moquant de son ennemie, la France fermait les yeux ou se consolait sur ses propres malheurs.

[1] Collection Maurin.

Un fait nouveau, à notre avantage, motiva de nouvelles caricatures sur le duc de Cambridge, qui n'est pas nommé dans la « Scène après l'invasion » que nous venons de décrire. Le général Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier (depuis duc de Trévise), en vertu d'une convention conclue avec les députés civils et militaires du Hanovre, prit tout à coup possession de cet électorat. Dans le combat de Borsten (3 juin 1803), engagé depuis la reprise des hostilités avec l'Angleterre, il avait battu complétement les troupes ennemies, commandées par le duc de Cambridge, et il l'avait forcé de fuir en Angleterre. Aussitôt on représenta la *Charge et la retraite, ou l'expédition anglaise.* Dans la charge, Cambridge était à cheval sur un dindon; dans la re-



traite, on le voyait monté sur un cerf[1]. De plus, son plan de campagne fut expliqué au public; son armée hanovrienne se composait de capucins de cartes. Il y eut « la démission forcée du duc de Cambridge, » donnée à l'approche de l'armée française; le *Journal de Paris* conseillait d'inscrire au bas, en guise de texte, ce madrigal :

Veni, vidi, vici... Le vainqueur de Pharsale,
Par ces trois mots si brefs a fait assez de bruit;
Pour immortaliser Son Altesse Royale,
Nous n'en dirons pas plus : Il vient, il jure, il fuit.

[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

Le malheureux résultat de la campagne de Hanovre, eu égard aux désirs du cabinet anglais, fit adresser ces vers à Pitt, pleurant encore, tandis que Fox riait :

Il est bien temps, mons Pitt, de pleurer quand Fox rit.
Quand les Français de toi seront en face,
Bon Dieu! quelle grimace
Feras-tu donc alors? Quel sera ton dépit?
Trompé dans ton attente,
Pour ton pays qu'en résultera-t-il?
Une descente,
Ainsi soit-il [1].

Avec cela, force refrains militaires; odes sur la *Liberté des mers*, odes sur la *Nouvelle guerre*, allégorie où le lion de France l'emporte sur le léopard anglais; vers sur le grand dîner des ministres anglais, lorsqu'ils mangèrent un pâté d'Amiens renfermant un coq vivant, — ce qui signifiait que les Anglais s'étaient laissés aller à leur voracité naturelle, mais que les Français devaient neutraliser leurs folles espérances. La plupart furent publiés par le *Journal de Paris*. Un versificateur fit paraître cet *acrostiche d'un genre nouveau*. Tel est son titre :

B ritannique
O rgueil,
N apoléon,
A vant
P eu,
A ura
R éprimé
T es
E xcès.

Un chansonnier s'inspira sur l'*Impatience des chaloupes canonnières, ou les Adieux de Va-de-bon-cœur à sa maîtresse;* il fit des couplets qui devinrent populaires :

[1] Texte d'une gravure.

Adieu, cher amour,
Je pars pour l'Angleterre,
Jusqu'à mon retour
Songe à moi chaque jour.
Georges, le débonnaire,
A beau dire et beau faire,
Autour de sa cour
Bientôt battra notre tambour.
Adieu, cher amour, etc.

Un petit bateau
Qui porte un grand courage,
Avec un vaisseau
Peut marcher de niveau.
Quand le léopard nage,
De son poids il enrage;
Le coq, à fleur d'eau,
Franchit la mer comme un ruisseau.
Un petit bateau, etc.

Nous nous passerons
De boussole et de carte.
De nos avirons
Nous nous contenterons.
Au nom de Bonaparte
Tout orage s'écarte;
Nous *arriverons*,
Et nous *verrons*, et nous *vaincrons*.
Nous nous passerons, etc.

Plus d'un lord pensif,
Qui fait mal sentinelle,
En définitif
Sera pris mort ou vif.
Je compte, amant fidèle,
Rapporter à ma belle
Du rhum, du rosbif,
Et des bijoux plein un esquif.
Plus d'un lord pensif, etc.

Signal enchanteur,
De t'entendre il nous tarde;
De chaque rameur
Double la bonne humeur!
Le consul nous regarde.
A chacun de nous il garde
Ce sabre d'honneur
Qui doit fixer notre bonheur.
Signal enchanteur, etc.

La route des mers
Est ouverte et commune
Aux peuples divers
Épars dans l'univers.
Les conques de Neptune
Sonnent, de dune en dune,
Le prochain revers
D'un cabinet sombre et pervers.
La route des mers, etc.

Les deux peuples, ou plutôt les deux gouvernements rivaux aspiraient à se mesurer. Bonaparte allait, sans aucun doute pour ses contemporains, devenir un second Guillaume le Conquérant. Comme dit Va-de-bon-cœur dans la chanson, nous arriverons, nous verrons et nous vaincrons. Mais, hélas! on s'aveuglait sur les événements qui menaçaient! Comment pouvait-on espérer que la lutte aurait lieu uniquement entre la France et les îles Britanniques? Malgré tout, on s'engagea de gaieté de cœur, et on prit bravement son parti. Ceux mêmes qui prévoyaient une conflagration générale de l'Europe n'hésitaient

pas à appeler la guerre de leurs vœux. Aussi, lorsqu'elle commença, elle se ressentit de l'enthousiasme que pouvaient produire, à la fois, des espérances insensées et le besoin urgent de la défense nationale.

Le 9 août 1803, le premier consul arriva à Saint-Cloud, dont il avait fait sa résidence ordinaire. Il y reçut les autorités; il revenait de sa tournée départementale à cause de la situation des affaires politiques, et aussi pour l'époque du 15 août, époque fameuse, car, dit un soldat-poëte, le citoyen Duleyris-Bonnaud, à madame Lætitia Bonaparte, mère du consul :

Dans cette fête solennelle,
Le Français, rallumant son antique ferveur,
Honore la Vierge immortelle
Qui porta dans son sein le divin Rédempteur...
Soyez de même et fêtée et chérie,
Chacun ici vous doit cet hommage flatteur;
N'êtes-vous pas comme Marie,
La mère de *notre sauveur?*

Des revues, des grandes manœuvres, des petites guerres, eurent lieu successivement. Partout on s'entretint de la guerre imminente. Les cafés n'avaient d'échos que pour les mots *Anglais*, *Français*, *Pitt*, *canonnière*, etc. « J'entrai hier au café de Foy, pour prendre une carafe de limonade, dit un promeneur du temps. A côté de moi, trois jeunes gens buvaient du punch, et *causaient à la française*, et voici exactement ce que j'entendis de leur conversation. — Le Portugal fera la paix et payera les frais de la guerre. — Le premier consul ne partira que le mois prochain, etc.[1] » Adieu donc les douceurs de la paix! Adieu les joies calmes de la famille! Les craintes et les

[1] *Journal de Paris.*

pleurs qui accompagnent le départ d'un mari, d'un fils ou d'un frère, avaient déjà commencé.



Les forces de la Grande-Bretagne se montaient à cinq cent onze vaisseaux de ligne, frégates et autres, avec une flottille de six cent quatre-vingts petits bâtiments. On comptait quatre-vingt-dix-huit mille marins; cent quatre-vingt-quatre mille hommes de troupes de terre, et près de quatre cent mille volontaires. Pichegru et Dumouriez, assurait-on, avaient offert leurs services à l'armée anglaise. Les forces de la France étaient moins apparentes, mais, au fond, plus formidables. Ses soldats étaient vieux et aguerris. La flottille réunie dans la Manche comprenait mille huit cent cinquante et un bâtiments de guerre ou de transport. Une armée de deux cent mille combattants nous protégea dans la Manche et dans le Pas-de-Calais. Dix mille embarcations légères pouvaient transporter nos soldats. Les Anglais riaient d'abord de nos manœuvres; puis une terreur panique s'empara d'eux : toute l'Angleterre prit des mesures qui l'assimilaient à une ville assiégée. Les côtes étaient hé-

rissées de canons; la presse de cent mille matelots avait été votée pour 1804; des écluses avaient été construites, pour inonder au besoin le comté d'Essex; les plus riches habitants de Douvres, craignant l'invasion, s'étaient réfugiés à Cantorbéry; on avait proposé d'élever des fortifications autour de Londres; il avait été déjà convenu qu'à la première nouvelle de descente effectuée les forêts, les villages, les voitures, seraient brûlés, les chemins détruits, les villes démantelées[1]. Une caricature nouvelle mettait ces mots dans la bouche de Georges, à propos du pâté d'Amiens mangé en famille : « Maudit pâté! Quelle colique tu me donnes[2]! »

Le premier consul arriva à Boulogne, centre des armements militaires, le 12 brumaire; la flottille de Boulogne comprenait 2,543 bâtiments, dont 1,297 de guerre et 1,046 transports, avec 1,150 bouches à feu, 15,251 hommes d'équipages. Dès le lendemain de son arrivée, Bonaparte fit manœuvrer dans la rade environ cent chaloupes canonnières, et, trois jours après, exercer les troupes à l'embarquement. L'Angleterre avait éprouvé une frayeur mortelle en le voyant à Boulogne. Son retour à Paris (18 novembre) dissipa ses craintes. Alors des discussions interminables s'élevèrent dans le Parlement, et Pitt revint à la tête du ministère anglais. Et le rêve de Georges commença : « Georges est assis et endormi, appuyé sur sa table; l'Erreur, derrière lui, lui montre la figure de l'Angleterre sur un char marin traîné par la Chimère. L'Angleterre tient à la main le trident, signe de l'empire des mers. » Rêve que doit suivre un réveil fort désagréable[3] : « La Vérité écarte le nuage,

[1] *Histoire de la Révolution de France*, par A. F. Desodoards.
[2] Collection Laterrade.
[3] Cartons de la Bibliothèque impériale.

1803



Portrait satirique de Pitt.

C Havard Editeur

et montre à Georges le vaisseau français proclamant la liberté des mers. »

Le retour de Pitt au ministère, qu'il n'avait quitté que momentanément, fut un événement. La diplomatie britannique atteignit à son apogée. Les affaires de la guerre perdirent peu à peu de leur gravité. La terreur des Anglais diminua, et les deux nations restèrent indécises pendant bien longtemps encore.

Pour Bonaparte, il comprit la gravité de la position; il comprit qu'une coalition était imminente. Il avait dit vivement à l'ambassadeur d'Angleterre, dans une audience diplomatique : « Vous êtes décidés à la guerre... vous voulez la guerre. Nous l'avons faite pendant quinze ans; vous voulez la faire encore pendant quinze années, et vous m'y forcez. » Puis il avait ajouté, en parlant à l'ambassadeur de Russie : « Les Anglais veulent la guerre : mais, s'ils sont les premiers à tirer l'épée, *je serai le dernier à la remettre dans le fourreau;* ils ne respectent pas les traités, il faut dorénavant les couvrir d'un crêpe noir... Si vous voulez armer, j'armerai aussi; si vous voulez vous battre, je me battrai aussi. *Vous pourrez peut-être tuer la France,* mais jamais l'intimider. Malheur à ceux qui ne respectent pas les traités! ils en sont responsables devant toute l'Europe. »

Il parlait juste; il voyait bien le fond des choses. Le gouvernement anglais agissait de manière à mettre le bon droit du côté de notre pays. Nous n'attaquions pas; mais nous nous défendions, avec espoir de changer bientôt la défensive en offensive.

Maintenant, Paul Ier n'existait plus, Paul Ier, l'ami de Bonaparte, Paul Ier, cet empereur de Russie coupable de tiédeur à l'endroit de la coalition, et comme tel égorgé; Paul Ier, que des caricatures

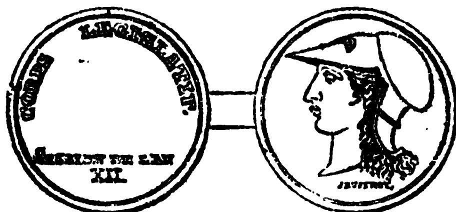
avaient maintes fois représenté sous la forme d'un ours mené en laisse par un général républicain. Le 19 septembre 1803, les Anglais s'étaient emparés de Surinam, de Démérari et d'Esséquébo, dans la Guyane : ils allaient toujours droit à leur but.



Exposé à la guerre extérieure, Bonaparte ne négligea rien pour dominer la situation intérieure, pour être puissant, pour être écouté, pour être obéi. Déjà le plus terrible coup avait été porté à la liberté de la presse. Un arrêté des consuls avait décidé que nul ouvrage ne pourrait être mis en vente avant d'avoir été examiné par une commission de censure qui donnerait ou refuserait son permis, selon qu'il y aurait ou non matière à censurer (27 septembre). Personne ne murmura, chacun étant persuadé que Bonaparte agissait dans l'intérêt de la France, ou craignant de déplaire à la « Majesté consulaire. » Le besoin de rester unis pour résister aux coups de l'Europe ferma la bouche aux plus purs défenseurs de la liberté, ravis du traité de neutralité que la France et l'Espagne signaient avec le Portugal. C'eût été peu que de briser brutalement la plume des mécontents; il fallut s'assurer à tout jamais la complaisance du Corps législatif, faire de cette assemblée la compagne intime du Sénat, et pour cela avoir la haute main sur elle. Bonaparte conçut le projet de faire modifier la Constitution. D'après un nouveau sénatus-consulte organique, le premier consul eut des attributions énormes.

Le gouvernement républicain, nous le savons, n'existait plus en France que nominativement; ce sénatus-consulte acheva de désorganiser la République.

La session de l'an XII allait réaliser tous les rêves du premier consul. La carte d'entrée des députés n'a plus aucun emblème qui rappelle, même de loin, le régime républicain.



Lui seul nommait les maires et adjoints de la ville de Paris. C'était un empereur de fait. Dans sa tournée à Dunkerque, à Boulogne, à Reims, n'avait-il pas reçu partout des marques de dévouement et de reconnaissance de la part de *ses sujets?* Ne possédait-il pas à Saint-Cloud, à dater du 14 avril 1803, sa résidence princière? N'était-il pas défendu par sa *garde consulaire?* Quand la querelle avec l'Angleterre s'était envenimée, n'avait-il pas créé des *marins de la garde consulaire?* C'était un corps de matelots extraordinairement levés dans les ports. N'avait-il pas formé, en même temps, un corps de *guides interprètes?*

Beaucoup de gens plaçaient le premier consul au-dessus de Charlemagne et de Justinien; beaucoup de gens avisaient au moyen de rendre même les comparaisons plus admissibles en tous points. Murat, le protégé le plus direct de Bonaparte, avait été nommé gouverneur de Paris; et, comme toute chose fournissait l'occasion d'encenser le protecteur, on avait écrit quelque part, à ce propos :

TU SAURAS GOUVERNER PARIS,

COMME IL SAIT GOUVERNER LA FRANCE.

CHAPITRE VII

Mort de Toussaint-Louverture. — Capitulation de Rochambeau à Saint-Domingue. — L'indépendance est proclamée à Haïti. — Massacre général des blancs. — Dessalines. — Nouveau complot contre le premier consul. — Georges Cadoudal, Pichegru et Moreau. — Arrestation; interrogatoire. — Le *Grand-chòuan.* — *Te Deum;* procès; Moreau-Bélisaire. — Affaire du duc d'Enghien. — Conversation entre Bonaparte, Réal, Talleyrand et Cambacérès. — Enlèvement du duc d'Enghien. — Son procès. — Le drame de Vincennes. — Caulaincourt. — Monument funéraire de Saint-Pétersbourg. — Solution de l'affaire Cadoudal. — Pichegru s'étrangle; bannissement de Moreau. — Devise du Corps législatif. — Discours de Curée. — Proposition tendante à l'Empire. — Adresse du Sénat à Napoléon Bonaparte. — Carte des membres du conseil d'État. — Allocution de Cambacérès; *Sire, Majesté, prince.* — Réponse du premier consul. — Dynastie napoléonienne. — Gouvernement nouveau. — Empire héréditaire. — Les maréchaux de l'Empire. — Les premiers maréchaux. — Serment du Sénat. — Les évêques approuvent. — Quelques oppositions. — Le billet d'enterrement de la République française, morte de « l'opération césarienne, » et enterrée par un *curé.* — Protestation de Louis XVIII. — Impatiences du prussien Blücher. — « Le roi de Bobdingnac dans la main de Gulliver. » — Rétablissement du ministère de la police. — Inauguration de l'ordre de la Légion d'honneur; paroles de de Lacépède. — Vote populaire. — Cérémonie du sacre. — Fêtes en général. — Transparents; vers; acrostiche; quatrain. — John Bull coupant les ongles de ses maîtres. — La *Grande procession du couronnement*, etc.

Toussaint-Louverture, qui avait proclamé le premier l'indépendance de Saint-Domingue, qui s'était déclaré l'adepte de Raynal[1], avait été ramené prisonnier en France et était mort le 27 avril 1803, au fort de Joux, près de Besançon. La guerre avait continué entre les blancs et les noirs. Après d'incroyables efforts, après des actes de cruauté même, pour dompter une

[1] Il paraît que ce nègre célèbre était parvenu à apprendre à lire à plus de quarante ans, et qu'un des premiers livres qui lui tomba sous la main fut l'*Histoire philosophique des deux Indes*, par Raynal. Nous donnons un fac-simile de son écriture.

Lettre de Toussaint-Louverture au général Dessalines

né à St Domingue en 1743, mort au Chateau de Joux en 1803.

je vous avé parlé pour le forcé
berté a van theize, et bien il est
au pouvoir de la trouppe blanche
par le fordre de Hedouville pour
el père la force de france, le
General moyse a trouvé au dehors
sans pouvoir granté de peché
vous a prepare douze san homme
pour marché conte le cap pour le
sauter avant quil sanbarque

Toussaint Louvert...

Lettre de Pichegru.

né à Arbois en 1761, mort à Paris en 1804

Pichegru Gal en chef au citoyen Dejean
Chef du Génie au siège d'Ypres

Il est indispensable, Citoyen, que tu envoies
sur le champ un officier du Génie pour
reconnaître la position de Blyckerots,
pour y faire établir une batterie de
quelques Pièces et de quelques obusiers. Il
examinera s'il n'y a pas un point vers St Pieter
ou aux environs, pour établir un sur le Canal.

Salut et fraternité

Pichegru

Lith. Delarue, 16, r N D des Vr

rébellion sans cesse renaissante, Rochambeau, après la mort de Leclerc, beau-frère de Bonaparte, avait été forcé de capituler. Le 1er janvier 1804, les noirs de Saint-Domingue proclamèrent de nouveau leur indépendance; nous abandonnâmes l'île, qui reprit son nom originaire d'*Haïti*, et dont le général Jacques Dessalines fut nommé gouverneur-général à vie par les indigènes. Aussitôt l'expédition devint de plus en plus désastreuse. Le nouveau chef parla au nom de la liberté. Quelques mois après[1], il provoqua un massacre général des blancs, en s'écriant: « Mon bras, suspendu au-dessus de leur tête, a trop longtemps différé de frapper... Soyez cruels et sans merci, semblables à un torrent en fureur qui a rompu ses digues, et qui entraîne tout ce qui tente de s'opposer à ses flots; votre fureur vengeresse a renversé et emporté toute chose dans son cours impétueux... Où est le vil Haïtien, si indigne de la régénération, qui croit n'avoir point accompli les décrets de l'Éternel en exterminant ces tigres altérés de sang? S'il en est un, qu'il se retire par la fuite! La nation indignée le rejette de notre sein; qu'il aille cacher sa honte loin de chez nous! L'air que nous respirons n'est pas fait pour ses organes grossiers; c'est l'air pur de la liberté auguste et triomphante. Oui, nous avons rendu à ces vrais cannibales guerre pour guerre, crime pour crime, outrage pour outrage! Oui, j'ai sauvé ma patrie; j'ai vengé l'Amérique. L'aveu que j'en fais à la face du ciel et de la terre fait mon orgueil et ma gloire... Guerre à mort aux tyrans! voilà ma devise. Liberté, indépendance! voilà notre cri de ralliement. » Si Toussaint-Louverture avait été le Brutus des Haïtiens, Dessalines voulait en être le César. Les blancs ayant été complétement massa-

[1] Proclamation de Dessalines, gouverneur de Saint-Domingue, en date du 28 avril 1804. Nous anticipons sur les faits pour en finir avec l'expédition.

crés ou chassés (8 octobre 1804), Dessalines prit le titre d'empereur d'Haïti, sous le nom de Jean-Jacques Ier. Plus tard, par son ordre, le peu de blancs qui restaient à Saint-Domingue furent massacrés (15 mai 1806).

Mais revenons en France, et reprenons les événements politiques au point où nous les avons laissés.

Bien que la triste catastrophe de la rue Saint-Nicaise fût toujours présente à la mémoire des citoyens, et qu'on l'eût personnifiée avec le septembriseur de 1792 ou l'exclusif[1], gravure où l'on avait enlevé, comme nous le faisons en la reproduisant,



toutes les inscriptions républicaines pour y substituer le titre de « machine infernale; » bien qu'on mît les conspirateurs du 24 décembre 1800 au niveau des massacreurs de septembre, et que les uns et les autres fussent voués à l'exécration publique, — un nouveau complot s'organisa et fut découvert.

Le lecteur se rappelle sans doute que nous avons signalé plus haut l'existence d'un *comité secret*, que nous avons parlé de sourdes menées dans toute la France. Quelques historiens prétendent que les conspirateurs vinrent en droite ligne de Londres,

[1] Voyez tome Ier, p. 318.

et qu'ils « débarquèrent » à trois reprises différentes sur le continent. Il est certain que le *Courrier de Londres* avait publié la traduction du pamphlet intitulé : *Tuer n'est pas assassiner*, pamphlet écrit sous le protectorat de Cromwell, en y ajoutant ces mots qui se rapportaient à la situation actuelle des Français : *Necesse est unum mori pro populo* (traduction libre : Il est nécessaire qu'un seul homme meure pour le bonheur de tout un peuple). Il est certain encore que, le 30 janvier, on avait affiché sur les murs de Londres un écrit commençant par cette phrase : « L'assassinat de Bonaparte et la restauration de Louis XVIII devant arriver, la plupart des Français s'en retourneront en France. » Tous les matins, on annonçait à la bourse de Londres la mort violente du premier consul [1].

Georges Cadoudal est l'âme de la nouvelle conspiration, dont voici le rapport officiel : « Un lieu est assigné entre Dieppe et Tréport, loin de toute inquiétude et de toute surveillance, où les brigands de l'Angleterre, conduits par des vaisseaux de guerre anglais, débarqueront sans être aperçus, où il se trouve des hommes corrompus pour les recevoir, des hommes payés pour les guider pendant la nuit de stations en stations communes, et les amener jusqu'à Paris. A Paris, des asiles leur sont ménagés dans des maisons louées d'avance, où sont des gardiens affidés; ils en ont dans plusieurs quartiers, dans plusieurs rues; à Chaillot, dans la rue du Bac, dans le faubourg Saint-Marceau, dans le Marais. Un premier débarquement est opéré : c'était Georges avec huit de ses brigands. Georges retourne sur les côtes pour assister au débarquement de Coster Saint-Victor (condamné par le jugement rendu sur l'affaire du 3 nivôse) et de dix autres brigands. Dans les premiers jours de ce mois (de février 1804) un

[1] *Moniteur universel* des 3 et 7 ventôse.

troisième débarquement a lieu. C'est Pichegru, Lajolais, Armand Gaillard, frère de Raoul, Jean-Marie, un des premiers affidés de Georges, et quelques autres brigands de cette espèce. Georges, avec Joyau, dit d'Arras, Saint-Vincent et Picot, dit le Petit, allèrent au-devant de ce troisième débarquement; la réunion se fit à la ferme de la Poterie. Un quatrième débarquement est attendu; les vaisseaux sont en vue; mais les vents contraires les empêchent d'approcher; il y a peu de jours encore qu'ils faisaient des signaux de reconnaissance. Georges et Pichegru arrivent à Paris; ils sont logés dans la même maison, entourés d'une trentaine de brigands auxquels Georges commande; ils voient le général Moreau; on connaît le lieu, le jour, l'heure où la première conférence s'est tenue. Un second rendez-vous était convenu, et ne s'est pas réalisé. Un troisième, un quatrième, ont lieu dans la maison même du général Moreau. Cette présence de Georges et de Pichegru à Paris, des conférences avec le général Moreau, sont constatées par des preuves incontestables et multipliées. Les traces de Georges et de Pichegru sont suivies de maison en maison : ceux qui ont aidé à leur débarquement, ceux qui, dans l'ombre de la nuit, les ont conduits de poste en poste; ceux qui leur ont donné asile à Paris, leurs confidents, leurs complices, Lajolais, leur principal intermédiaire, le général Moreau, sont arrêtés; les effets et les papiers de Pichegru sont saisis, et la police suit ses traces avec une grande activité[1]. » On arrêta Moreau le 15 février, Pichegru, le 28 du même mois, et Georges Cadoudal, le 9 mars suivant.

Le gouvernement convoqua un conseil privé. Le grand juge lui-même fut chargé d'interroger Moreau; on donna une très-grande publicité à ce complot qui avait pour double but l'assas-

[1] Extrait du rapport fait au premier consul par le grand juge ministre de la justice, etc.

sinat du premier consul et la contre-révolution en faveur des royalistes, à ce complot dont les chefs définitivement reconnus étaient Georges Cadoudal, Pichegru et Moreau. Il y eut recrudescence de portraits de Georges Cadoudal, « chef de brigands, » et



dit le *Grand Chouan*[1]. L'homme le plus entreprenant, après Cadoudal, était Picot, que ses amis avaient surnommé le *boucher des bleus*. Il portait, chez les chouans, le surnom de « Bon Bougre. »

En actions de grâces, après la découverte d'une si horrible trame, des messes, des prières, des mandements, des *Te Deum* des adresses, se succédèrent dans tous les départements. Ce n'étaient que cris de vengeance contre l'Angleterre, ce n'étaient qu'articles de journaux ou pétitions réclamant prompte et exemplaire punition des coupables. Moreau seul, selon Thibaudeau, comptait quelques défenseurs, quelques amis croyant à son in-

[1] Collection Laterrade.

nocence. Le général Lajolais fit des aveux fort compremettants pour Moreau et Pichegru. Un procès en forme s'instruisit. La colère du peuple français cessa le jour où la justice commença son office, et le sort de Moreau donna naissance à une romance que l'on chanta dans bien des salons. Les paroles sont de Népomucène Lemercier, et la musique du célèbre chanteur Garat. Voici le premier couplet de cette romance qui a pour titre *Bélisaire* :

Un jeune enfant, le casque en main,
Allait quêtant pour l'indigence
D'un vieillard aveugle et sans pain,
Fameux dans Rome et dans Byzance.
Il disait à chaque passant
Touché de sa noble misère :
« Donnez une obole à l'enfant
« Qui sert le pauvre Bélisaire. »

Les couplets qui suivaient étaient une allusion plus directe au vainqueur d'Hohenlinden.

Un autre événement vint faire diversion à la conspiration de Cadoudal. Le premier consul était persuadé qu'un des membres de la famille des Bourbons avait dirigé dans l'ombre les poignards des conjurés. Le comte de Lille (Louis XVIII) et le duc d'Angoulême habitaient Varsovie; le comte d'Artois, le duc de Berry, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le prince de Bourbon, avaient choisi Londres pour résidence; le duc d'Enghien se trouvait à Ettenheim, sur les bords du Rhin. Bonaparte voulut mettre la main sur ce dernier, et il traça son plan sur la carte pour l'enlèvement du conspirateur.

On cite quelques mots adressés par Bonaparte à Réal, à Talleyrand et à Cambacérès. Comme Réal arrivait pour prendre part au travail : « Eh bien, monsieur Réal, s'écria le premier consul, vous ne me dites point que le duc d'Enghien est à quatre lieues de ma frontière, organisant des complots militaires!... Suis-je donc un chien qu'on peut assommer dans la rue... tandis

Lettre du Duc d'Enghein au Prince de Condé son père.

né à Chantilly en 1772, mort à Vincennes en 1804.

Waldsée ce 31 juillet a 1 heure (1796)

je vous envoye cher papa le rapport du detachement d'ollendorf. vous verrez que nous ne serons probablement pas attaqués de la journée. le libertin que vous m'annoncez s'est echappé avant d'arriver il sera retourné vous faire sa cour, ainsi qu'à Mlle de Johny dont il est très épris. je suis très content que nous restions ici car nous y sommes comme des coqs en pâte vous ne me mandez pas si vous êtes bien la bas. sans doute encore dans quelqu'abbaye.

Louis Ant. de Bourbon

Lettre de Mme de Staël

née à Paris en 1766, morte à Paris en 1817

je charge un de mes amis Monsieur de vous importuner beaucoup j'espère que vous me le pardonnerez — je suis si sure que votre beau talent est un garant d'un noble caractère, que je ne crains point une indiscrétion de l'imprudence que me fait faire mon admiration pour vous, souvenez vous seulement que j'ai dit bien des fois, qu'après les peines du cœur mon plus grand chagrin dans l'exil était de ne pas vous entendre.

Necker Staël de Holstein

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

que mes meurtriers seront des êtres sacrés?... On m'attaque au corps, je rendrai guerre pour guerre! » Et il ajouta, parlant à Talleyrand, qui entrait : « Que fait donc M. Massias à Carlsruhe, lorsque des rassemblements armés de mes ennemis se forment à Ettenheim? Je saurai punir leurs complots; la tête du coupable m'en fera justice. — J'ose penser, hasarda Cambacérès, que, si un tel personnage était en votre pouvoir, la rigueur n'irait pas jusqu'à ce point. — Que dites-vous? répliqua le premier consul le mesurant de la tête aux pieds; sachez que je ne veux pas ménager ceux qui m'envoient des assassins. » D'après une autre version, moins répandue, le premier consul aurait dit : « Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons. » La conversation a été rapportée par Thibaudeau.

Bientôt après, une conférence eut lieu entre les trois consuls, plus Régnier et Fouché. Aux généraux Caulaincourt et Ordener fut confié le soin d'enlever le duc d'Enghien; et, le 11 mars, le grand-duc de Bade fut prévenu de cette expédition par une dépêche de Talleyrand, ministre des relations extérieures. Le duc d'Enghien, dont Bonaparte a dit plus tard : « Je ne savais même pas quel il était[1], » vivait fort retiré dans le château d'Ettenheim. Talleyrand déclara pourtant que des envoyés se rendaient à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime, qui, « par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part[2]. » Caulaincourt enleva le duc dans la nuit du 14 au 15 mars. Le duc fut transféré dans la citadelle de Strasbourg; et, le 18, dimanche des Rameaux, il partit pour le château de Vincennes, où il arriva le 20 à neuf heures du soir. Il fut jugé par une commission militaire. L'acte d'accusation,

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

[2] Lettre de Talleyrand au baron d'Edelsheim.

dressé d'après un arrêté du gouvernement, « déclarait le duc d'Enghien prévenu d'avoir porté les armes contre la République; d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre; de faire partie de complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République[1]. »

Les preuves pour les juges résultèrent principalement d'une lettre écrite par le duc, lettre que nous transcrivons. Elle est adressée au général Vauborel : « Je vous remercie, mon cher Vauborel, de votre avertissement sur les soupçons que mon séjour ici pourrait inspirer à Bonaparte, et des dangers auxquels m'expose sa tyrannique influence en ce pays... Là où il y a du danger, là est le poste d'honneur pour un Bourbon. En ce moment, où l'ordre du conseil privé de Sa Majesté Britannique enjoint aux émigrés retraités de se rendre sur les bords du Rhin, je ne saurais, quoi qu'il en puisse arriver, m'éloigner de ces dignes et loyaux défenseurs de la monarchie. » Plusieurs lettres de généraux royalistes, du comte de Lanau, entre autres, achevèrent de perdre le malheureux prince. Comme lui furent arrêtés MM. de Vauborel, de Mauroy et de Thumery. L'armée de Condé inquiétait Bonaparte, et celui-ci saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de lui porter un coup mortel.

Voilà surtout ce qui a amené le drame de Vincennes. Les choses se firent soudainement, nuitamment, secrètement. L'accusé n'eut pas de défenseur. Il fut interrogé à minuit, comparut deux heures après, fut condamné à mort à l'unanimité, et fusillé à quatre heures du matin dans les fossés du château de Vincennes (21 mars 1804), sur la place même où il était tombé. Nous ne traiterons pas la question qui s'est élevée et qui se débat encore à l'heure qu'il est, touchant la condamnation et la

[1] Arrêté du gouvernement, du 19 ventôse.

mort du duc d'Enghien. Il nous faudrait produire ici trop de pièces pour ou contre, et nous sortirions des bornes de cet ouvrage. Quoi qu'on ait voulu dire de cet acte, soit pour le flétrir, soit pour l'excuser, on ne change rien à la volonté manifestée par Bonaparte. Il en a pris la responsabilité. « J'ai fait, dit-il, arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait de son aveu soixante assassins à Paris; dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même. » A Paris, on croyait que les princes de la famille de Bourbon étaient cachés dans l'hôtel de l'ambassadeur d'Autriche. Quelques gens vociféraient contre eux et demandaient leurs têtes. Aussi aurions-nous tort de croire que la mort du duc d'Enghien souleva une réprobation générale. Beaucoup de gens blâmèrent la conduite de Caulaincourt à Ettenheim. Il existe une



caricature composée contre ce général, qui tire un agneau par

le cou, et qui s'écrie : « Mon doux maître, je tiens la victime. » La caricature est intitulée COLINCOURT. D'un côté on lit : *Territoire français;* de l'autre : *Pont de Kehl*[1]. L'empereur de Russie, Alexandre I[er], ordonna d'élever, dans l'église principale de Saint-Pétersbourg, un monument funéraire en l'honneur du duc d'Enghien.

On a remarqué que le drame de Vincennes agit efficacement sur les princes de Bourbon et sur les émigrés. Ils ne se crurent plus en sûreté sur le sol germanique; à partir de mars 1804, les grandes conspirations royalistes cessèrent.

Le procès du duc d'Enghien, nous l'avons dit, coïncidait avec le complot de Georges Cadoudal. Il amena une prompte solution dans les débats de la conspiration où figuraient Moreau et Pichegru. Grâce aux recherches de la police, le nombre des accusés augmenta considérablement. Outre ceux que le lecteur connaît déjà, nous nommerons Armand et Jules de Polignac, Bouvet de Lozier, Russillion, Rochelle, la fille Hizay, Pierre-Jean Cadoudal, frère de Georges, etc. On comptait quarante-sept prévenus subalternes.

Pendant la nuit du 6 au 7 avril, on trouva Pichegru étranglé dans sa prison, au Temple. Il s'était suicidé après avoir lu les œuvres de Sénèque, après avoir laissé le livre ouvert à un passage sur la mort volontaire. On accusa principalement Fouché d'assassinat; mais le général s'était donné la mort de ses propres mains. Des médecins, réunis en commission, opinèrent pour la strangulation volontaire, au moyen d'une cravate de soie et d'une cheville de bois. La présomption de suicide ressortait parfaitement, d'ailleurs, de l'inutilité du crime. Pichegru n'allait-il pas mourir? A quoi aurait servi de devancer l'heure du

[1] Collection Laterrade.

châtiment? Le tribunal condamna à la peine de mort (10 juin 1804) Georges Cadoudal, Bouvet de Lozier, Russillion, Rochelle, Armand de Polignac, Charles d'Hozier, Charles de Rivière, Louis Ducorps, Louis Picot, Frédéric Lajolais, Michel Roger, Jean-Baptiste Coster dit Saint-Victor, Victor Derville, Armand Gaillard, Alexis Joyau, Marie Burleau, Guillaume Lemercier, Pierre-Jean Cadoudal, Jean Lelan et Jean Mérille.

Il condamna à deux ans d'emprisonnement Jules de Polignac, Louis Léridant, Jean-Victor Moreau, Jean Roland, et la fille Hizay. Tous les autres accusés furent renvoyés absous. La cour de cassation rejeta le pourvoi formé par les condamnés : huit d'entre ces premiers, Bouvet de Lozier, Russillion, Rochelle, Armand de Polignac, d'Hozier, de Rivière, Lajolais, Armand Gaillard, obtinrent leur grâce (25 juin); les douze autres furent exécutés en place de Grève, à la fin de juin. Bonaparte commua la peine de Moreau en un bannissement dans les États-Unis d'Amérique. La femme de l'habile général n'avait pas moins réussi que madame de Polignac à émouvoir la générosité du premier consul. Le vainqueur de Hohenlinden devait-il gémir pendant deux années dans une prison d'État?

Sur ces entrefaites, le bruit courut que, malgré les efforts de Murat, gouverneur de Paris, la garnison avait résolu de saluer à la première revue le premier consul du titre d'empereur[1]. Mais le tribunat ne voulait pas se laisser primer; l'un de ses membres, peu connu jusqu'alors, fit d'un coup sa réputation en proposant à ses collègues une motion d'ordre « tendant à ce que Napoléon Bonaparte fût déclaré empereur des Français, et à ce que la dignité impériale fût déclarée héréditaire dans sa famille (12 avril 1804). » Qu'était devenu ce tribunat qui, lors de sa création,

[1] *Histoire parlementaire de la Révolution*, par Buchez et Roux.

avait pris pour devise les mots : Liberté, égalité? Qu'était devenu





ce Corps législatif, dont la devise était la même[1]? Jean-François Curée, ancien conventionnel, monta à la tribune et termina ainsi son discours : « Hâtons-nous, mes collègues, de demander l'hérédité de la suprême magistrature; car, en votant l'hérédité d'un chef, comme disait Pline à Trajan, nous empêcherons le retour d'un maître. Mais en même temps donnons un grand nom à un grand pouvoir; concilions à la suprême magistrature du premier empire du monde le respect d'une dénomination sublime. Choisissons celle qui, en même temps qu'elle donnera l'idée des premières fonctions civiles, rappellera de glorieux souvenirs et ne portera aucune atteinte à la souveraineté du peuple. Je ne vois pour le chef du pouvoir national aucun titre plus digne de la splendeur de la nation que le titre d'empereur. S'il signifie consul victorieux, qui mérita mieux de le porter? Quel peuple, quelles armées, furent plus dignes d'exiger qu'il fût celui de leur chef? Je demande donc que nous reportions au sénat un vœu qui est celui de toute la nation, et qui a pour objet : 1° Que Napoléon Bonaparte, actuellement premier consul, soit déclaré

[1] Collection Laterrade.

Lettre de Carnot à Napoléon.

né à Nolay en 1753, mort a Magdebourg en 1823

Copie d'une lettre adressée à l'empereur

paris 24 janvier 1814

Sire

aussi long-temps que le succès a couronné vos entreprises, je me suis abstenu d'offrir à Votre Majesté des services que je n'ai pas cru lui être agréables. aujourd'hui Sire, que la mauvaise fortune met votre constance à une grande épreuve, je ne balance plus à vous faire l'offre des foibles moyens qui me restent. c'est peu de chose sans doute ~~[illegible]~~ que l'effort d'un bras sexagénaire, mais j'ai pensé que l'exemple d'un ancien soldat dont les sentimens patriotiques sont connus, pourroit rallier à vos aigles beaucoup de gens incertains sur le parti qu'ils doivent prendre, et qui pourroient se laisser persuader, que ce seroit servir leur pays que de les abandonner.

il est encore temps, pour vous Sire, de conquérir une paix glorieuse, et de faire que l'amour du grand peuple vous soit rendu.

Carnot

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

empereur, et, en cette qualité, demeure chargé du gouvernement de la République française; 2° Que la dignité impériale soit déclarée héréditaire dans sa famille; 3° Que celles de nos institutions qui ne sont que tracées soient définitivement arrêtées. Tribuns, il ne nous est plus permis de marcher lentement, le temps se hâte, le siècle de Bonaparte est à sa quatrième année, et la nation veut un chef aussi ilustre que sa destinée. »

Après cette proposition, vingt-quatre orateurs se levèrent pour l'appuyer, et lurent des discours favorables à l'hérédité. Un seul tribun, Carnot[1], osa parler contre l'avis à peu près unanime de ses collègues. Carnot s'écria dans son discours : « Mon cœur me dit que la liberté est possible, que le régime en est facile, et plus stable qu'aucun gouvernement arbitraire ou oligarchique. » Grenier, Carion-Nisas, Chabot et Arnould lui répliquèrent. Trois jours suffirent pour fixer les délibérations. Le 3 mai, le Tribunat adopta la motion de Curée. Six orateurs furent chargés de présenter son vœu au Sénat. Ils s'acquittèrent de leur tâche le 4 mai, et le président, François de Neufchâteau, les complimenta « d'avoir si noblement usé de cette initiative populaire et républicaine que leur avaient déléguée les lois fondamentales, » ajoutant que, « comme eux, le Sénat voulait fonder une nouvelle dynastie. » A peine la députation des tribuns fut sortie de l'enceinte du Sénat, qu'une commission fit son rapport, et que le Sénat vota une adresse, en réponse au message que le premier consul lui avait envoyé à la fin du mois d'avril, message par lequel il lui demandait de « lui faire connaître sa pensée tout entière. »

[1] Nous donnons, pour fac-simile de l'écriture de Carnot, une lettre fort remarquable par lui adressée à Napoléon Ier, en janvier 1814. Elle fait le plus grand honneur au tribun; elle prouve que, en 1804, Carnot n'en voulait pas personnellement à Bonaparte, mais qu'il restait fidèle à la cause républicaine.

Cinq demandes formaient la conclusion du mémoire annexé à la réponse des sénateurs : 1° la dignité de sénateur devait être héréditaire; 2° les sénateurs ne devaient pas pouvoir être jugés par d'autres que par leurs pairs; 3° le Sénat devait avoir l'initiative des lois ou au moins le véto; 4° le Conseil d'État ne pouvait interpréter les sénatus-consultes; 5° deux commissions devaient être instituées dans le sein du Sénat, l'une pour protéger la liberté de la presse, l'autre pour garantir la sûreté individuelle. C'était trop exiger, aux yeux de Bonaparte. Il aimait bien le Sénat, sans doute, mais son Conseil d'État lui était encore plus cher. Le Conseil d'État n'avait jamais pris aucune mesure d'opposition ni de contrôle. Le Conseil d'État était dévoué au héros : on voyait sur sa carte, d'un côté, la France guerrière, de l'autre, une branche de laurier[1].



Bonaparte n'objecta rien au Sénat; seulement, dans la séance du 15 mai, que Cambacérès présida, celui-ci dit aux sénateurs « qu'il était doux pour lui de déposer dans leur sein l'expression de son admiration, de sa reconnaissance et de son respectueux dévouement pour celui qu'ils nommaient à juste titre le père et le chef du peuple français. » Le 18 mai 1804, Cambacérès remit au premier consul un nouveau sénatus-consulte organique. Son discours commença par le mot *sire*. On y trouve à plaisir celui de *majesté;* Bonaparte y est appelé *prince*. « Heureux, s'écria-t-il, le prince qui tient son pouvoir de la volonté, de la confiance et de l'affection des citoyens! » L'empereur répondit

[1] Nous n'avons trouvé cette carte que dans le *Magasin pittoresque*.

par cette allocution : « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille. Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation. » La nouvelle liste civile fut fixée à vingt-cinq millions.

Eugène de Beauharnais, beau-fils de Bonaparte, allait être déclaré *prince français*, et devenir populaire sous le nom de prince Eugène. Ce fils du comte Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie possédait déjà les sympathies des masses. Aide de camp de Bonaparte, Eugène avait combattu en Italie, en



Égypte; il avait été fait lieutenant à l'attaque de Suez (8 novembre 1798), puis chef d'escadron sur le champ de bataille de Marengo, colonel en 1802, général de brigade au commencement de 1804. C'était l'élève de la gloire de Bonaparte. Brave, tacticien habile, d'un caractère doux et affable, énergique pourtant, Eugène devait chacun de ses grades à un glorieux fait d'armes. Légué à Lazare Hoche par son père, Eu-

gène de Beauharnais, sans avoir des principes républicains, fuyait les formes aristocratiques. Déclaré *prince*, à l'âge de vingt-quatre ans, il n'en resta pas moins l'ami des soldats, leur égal sur le champ de bataille et leur protecteur éclairé pendant la paix. Plus tard, Eugène de Beauharnais a été une des plus radieuses figures de l'empire.

Donc les choses et les mots de la République avaient disparu. Dix ans de révolution avaient tout simplement changé une monarchie légitime en un empire électif, avaient substitué à la famille des Bourbons la dynastie napoléonienne. Il y avait maintenant — un empereur héréditaire; un *prince impérial*, fils aîné de l'empereur; — des princes et princesses, frères et sœurs de l'empereur; — un grand électeur, faisant les fonctions de chancelier; — un archichancelier de l'empire; — un archichancelier d'État; — un architrésorier; — un connétable; — un grand amiral; — des maréchaux de l'empire; — des grands officiers civils de la couronne. Il y avait — une *commission sénatoriale de la liberté individuelle*, « chargée de surveiller les arrestations; » — une *commission sénatoriale de la liberté de la presse*, « chargée de veiller à la liberté de la presse. »

La promulgaltion des lois, dorénavant, devait être ainsi conçue : *Napoléon*, par la grâce de Dieu et les constitutions de la République, empereur des Français, à tous présents et à venir, *salut* : « Le Sénat, après avoir entendu les orateurs du Conseil d'État, a décrété (ou arrêté), et nous ordonnons ce qui suit : (etc.) » Les expéditions exécutoires des jugements eurent le même intitulé[1].

Quoique le nouvel empereur eût déclaré qu'il voulait consulter le peuple sur l'hérédité, il n'en entra pas moins en pos-

[1] Voir le sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII.

session de son autorité. Longtemps encore, cependant, on lut sur les monnaies, d'un côté *République française*, et de l'autre *Napoléon*, *empereur*. Napoléon se créa une cour, et conféra la dignité de *maréchal de l'émpire* aux généraux Alexandre Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier (19 mai 1804).

De ces dix-huit généraux qui recevaient le bâton de maréchal, deux seulement appartenaient à la noblesse, Serrurier et Davout; quatre sortaient de la classe bourgeoise, Bernadotte, Kellermann, Pérignon, Berthier; les autres avaient une origine tout à fait plébéienne. Parmi ces hommes d'épée beaucoup furent des transfuges du camp républicain. Bon ou Rose-Adrien-Jeannot Moncey (depuis duc de Conegliano), s'était distingué par son ardeur républicaine, en 1793; Jean-Baptiste Jourdan avait vécu en fort bonne intelligence, naguère, avec le comité de salut public; Augereau, bien souvent, avait été traité de « sans-culotte » par les tièdes révolutionnaires; Bernadotte avait pris parti pour les Conseils dans leur lutte contre les réactions du Directoire; Brune avait embrassé avec transport la cause de la Révolution; Davout, sous-lieutenant de Royal-Champagne, s'était empressé d'insurger ce régiment contre l'autorité royale; Kellermann (duc de Valmy) était surtout un héros des armées de la Convention; Pérignon avait beaucoup aimé le titre de « général-citoyen. » Murat, Lannes, et principalement Jean-Baptiste Bessières (depuis duc d'Istrie), vouaient à Bonaparte une sorte de culte tout personnel.

La création des maréchaux commençait de faire naître une noblesse militaire. On avait d'abord pensé à laisser exister les deux consuls à côté de l'empereur, ce qui ressemblait en tout à

l'empire romain. Fouché s'y opposa; et bientôt les deux hommes qui avaient partagé avec Bonaparte l'autorité consulaire furent créés, l'un, Cambacérès, *archichancelier*, l'autre, Lebrun, *architrésorier*. Joseph Bonaparte fut nommé *grand électeur*, et Louis Bonaparte, *connétable;* le cardinal Fesch fut *grand aumônier;* Talleyrand, *grand chambellan;* Berthier, *grand veneur;* Caulaincourt, *grand écuyer;* Ségur, *grand maître des cérémonies;* Duroc, *grand maréchal du palais*. Napoléon remit en usage les titres de ducs, princes, comtes, altesses, grandeurs, excellences. Il éleva une foule de ses partisans à la dignité de baron, cherchant, a-t-il dit, à opérer « un rapprochement avec les mœurs de la vieille Europe au dehors, » à créer « un hochet innocent pour bien des vanités du dedans[1]. » Le tribun Curée ajouta bientôt à son nom plébéien le titre de comte de Labédissière. C'était la récompense de l'homme qui avait le premier parlé d'un empire héréditaire.

Napoléon chargea son secrétaire de rechercher au ministère des relations extérieures, et à la Bibliothèque nationale, des documents et des traditions monarchiques pour la rédaction des lettres du cabinet. Il décida qu'on les mettrait simplement dans des enveloppes cachetées. La hauteur à laquelle la première ligne devait commencer, le nombre de fois que le mot *Votre Majesté* devait être répété, et d'autres minuties, ne furent plus rigoureusement observés, mais il adopta le *monsieur mon frère* pour toutes les têtes couronnées. Le pape continua à être traité de *très-saint Père* et de *Votre Sainteté*, et Napoléon termina ses lettres, comme autrefois les rois de France, par cette formule : « Dieu vous conserve longues années au régime du gouvernement de notre mère la sainte Église! » Princes et princesses,

[1] Écrit par Napoléon I[er] à Sainte-Hélène.

grands dignitaires, maréchaux et leurs femmes, cardinaux, etc., s'appelèrent *cousins* et *cousines*, et la phrase finale se composa invariablement de ces mots : « Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Le Sénat prêta serment de fidélité à l'empereur. Une foule d'adresses lui furent envoyées par les départements, et les chants du *Te Deum* retentirent dans les églises. Un archevêque, à propos de l'élévation de Bonaparte à l'empire, prononça ces paroles : « Un Dieu et un monarque : comme le Dieu des chrétiens est le seul digne d'être adoré et obéi, vous, Napoléon, êtes le seul homme digne de commander aux Français. Par là cesseront toutes abstractions philosophiques, tout dépècement de pouvoir. » « Napoléon, dit un autre évêque, Napoléon, que Dieu appela des déserts de l'Égypte comme un autre Moïse, fera concorder le sage empire de la France avec le divin empire de Jésus-Christ. Le doigt de Dieu est ici. Prions le Très-Haut qu'il protége, par sa main puissante, l'homme de sa droite. Qu'il vive, qu'il commande à jamais, le nouvel Auguste, cet empereur si grand, qui reçoit des mains de Dieu la couronne! Nouveau Mathatias, Bonaparte apparut dans l'assemblée du peuple envoyé par le Seigneur. L'Écriture nous trace dans le règne de Josaphat, ce prince chéri de Dieu et des hommes, l'image du gouvernement accompli de Napoléon. La soumission lui est due, comme dominant sur tous ; à ses ministres, comme envoyés par lui pour protéger le bien et punir le mal ; à tous, à cause de Dieu, parce que tel est l'ordre de la Providence. »

Quelques fonctionnaires publics protestèrent et donnèrent leur démission ; « mais, disait l'empereur, laissons le champ libre à cette minorité parleuse et clabaudière : son caquet se perd dans les acclamations. »

Des plaisants trouvèrent à rire sur le nom du tribun *Curée*. « La République est morte, déclaraient-ils, un curé l'a enterrée. » Les royalistes envoyèrent par milliers le *billet d'enterrement de la République*, billet réellement imprimé en forme de circulaire, de lettre de décès :

Partisans de la République,
Grands raisonneurs en politique
Dont je partage la douleur,
Venez assister en famille
Au grand convoi de votre fille,
Morte en couche d'un empereur;
L'indivisible citoyenne.
Qui ne devait jamais périr,
N'a pu supporter sans mourir
L'opération césarienne.
Requiescat in pace.

Oui, la République était morte, corps et âme! Mais Louis XVIII protesta formellement contre l'élévation de Bonaparte. Déjà, refusant toute assimilation avec lui, il avait renvoyé à Charles IV, roi d'Espagne, l'ordre de la Toison d'or, que ce monarque avait adressé au premier consul (12 avril 1804). Une fois l'élection à l'empire consommée, il crut devoir élever la voix contre celui sous le gouvernement duquel on avait fusillé le duc d'Enghien. Il écrivit :

« En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution, où tout dans l'origine a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits. Mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le Sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant ici le silence en cette occasion. Je déclare donc (après avoir au besoin renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des états généraux de France,

ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent la France et l'Europe), je déclare en présence de tous les souverains que, loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légale (le Sénat), je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu[1]. » Pour réponse, Napoléon fit publier le tout dans le *Moniteur*.

En apprenant l'avénement du premier consul à l'empire, le Prussien Gebhart Lebrecht de Blücher ne put contenir ses impatiences belliqueuses. Ce chef de coalisés, nommé lieutenant général par Guillaume III (1801), puis gouverneur de Munster (février 1803), éclata en imprécations contre la France. Oubliant les défaites que nos troupes l'avaient forcé de subir sous Louis XVI et sous la Convention, Blücher ne comprenait pas « qu'on ménageât la France; » il voulait l'envahir; il se posait en futur restaurateur des Bourbons sur le trône de leurs pères. La paix de Bâle, et celle de Lunéville, avaient désarmé son bras. Il ne voyait que l'épée pour délier les nœuds gordiens de la diplomatie. Agé de cinquante-deux ans, il aspira à venger Louis XVIII, à tenter une invasion sur le territoire français; il pensa peut-être déjà « à planter le drapeau prussien sur le trône



[1] Protestation de Louis XVIII, roi de France, etc. Varsovie, juin 1804.

de Napoléon ; » sa haine contre la nation française s'accrut et se tourna contre le nouvel empereur, qui devait si souvent le battre par la suite. Blücher, renommé pour sa bravoure, joueur sur les champs de bataille comme dans la vie privée, à la fois opiniâtre et téméraire, espéra de continuer le Russe Suwarow, vainqueur à Cassano et à Novi, de venger un jour et l'Autrichien Mélas, battu à Marengo, et l'Anglais Cambridge, si malheureux en Hanovre.

Quel que fût l'étonnement des rois de l'Europe, malgré la protestation de Louis XVIII, « roi de France *in partibus*, » Bonaparte laissait dire Blücher et ses adhérents ; n'avait-il pas un « parti » en Prusse, en Russie, même en Autriche? Ne savait-il pas que, s'il lui fallait bientôt vaincre les résistances monarchiques de l'Europe, sa renommée et son habileté militaire en viendraient à bout?

En effet, dans les circonstances présentes, Bonaparte triomphait de tout ; l'Angleterrre avait attaqué sans succès la flottille de Boulogne (14 avril) ; ses vaisseaux allaient tenter vainement de bombarder le Havre ; lord Keil allait échouer dans son projet d'incendier la menaçante flottille. Il devenait un colosse, ce petit caporal que les Anglais avaient représenté comme « le roi de Bobdingnac dans la main de Gulliver, » celui que Georges III était censé tenir



dans sa main, celui dont l'exiguïté de taille forçait, disait-on,

le monarque anglais à prendre une lorgnette[1], afin de le mieux examiner en détail.

Le ministère de la police fut rétabli (10 juillet 1804) et confié à Fouché. On inaugura (14 juillet), dans l'église des Invalides, l'ordre de la Légion d'honneur. Ce fut dans cette cérémonie que Lacépède prononça ces paroles : « Tout ce que le peuple a voulu le 14 juillet 1789, existe par sa volonté. Il a voulu l'égalité, elle est défendue par un gouvernement dont elle est la base. Répétez ces mots qui ont déjà été proférés dans cette enceinte, et qu'ils retentissent jusqu'aux extrémités de l'Empire : tout ce qu'a établi le 14 juillet est inébranlable, rien de ce qu'il a détruit ne peut reparaître[2]. » Pour consolider, aux yeux de tous, sa puissance impériale, Napoléon Ier voulut deux sanctions, celle du vote populaire et celle du sacre.

Le premier décembre 1804, le Sénat conservateur présenta à l'empereur le plébiscite qui approuvait l'hérédité dans sa famille. Trois millions cinq cent vingt et un mille six cent soixante citoyens avaient voté pour ; deux mille cinq cent soixante-dix-neuf avaient voté contre. Le président du Sénat, François de Neufchâteau, lui adressa en même temps la plus pompeuse et la plus fleurie des harangues, à laquelle Napoléon répliqua aussitôt : « Je monte au trône où m'ont appelé les vœux unanimes du Sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce peuple que du milieu des camps j'ai le premier salué du nom de grand. Depuis mon adolescence, mes pensées tout entières lui sont dévolues, et je dois le dire ici, mes plaisirs et mes peines ne se composent plus que du bonheur ou du malheur de mon peuple. Mes descendants

[1] Collection Laterrade.

[2] Discours de Lacépède, prononcé aux Invalides.

conserveront longtemps ce trône. Il ne perdront jamais de vue que le mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre social ne sont que le résultat de la faiblesse et de l'incertitude des princes. »

On avait étudié toutes les cérémonies du sacré des rois de France : il s'agissait de sacrer Napoléon empereur. Des négociations avaient été ouvertes avec le saint-siége, qui devait bien quelque chose à l'auteur du concordat. Pie VII, parti de Rome le 2 novembre, arriva le 25 à Fontainebleau : l'empereur alla au-devant de lui ; et le 2 décembre, par un froid des plus rigoureux, Napoléon et Joséphine furent sacrés dans l'église métropolitaine de Paris, par le pape en personne. L'arrivée du pape excitait une grande émotion dans la capitale, qui pour la première fois voyait entre ses murs un successeur de saint Pierre.

Cette cérémonie du sacre est l'une des plus magnifiques qui aient eu lieu en France. L'église Notre-Dame subit des modifications déplorables au point de vue de l'archéologie et de l'architecture. On jeta bas la chapelle du chapitre ; on badigeonna, on couvrit les murs de peintures. Par contre, heureusement, plusieurs maisons qui gênaient la façade septentrionale de l'édifice furent abattues. L'église commença à être isolée. Pendant plusieurs mois, des centaines d'ouvriers travaillèrent activement pour les apprêts du sacre, soit à la cathédrale, soit à la place de Grève, soit au Champ-de-Mars, ou enfin aux Champs-Élysées. Et le lendemain de la députation du Sénat dont il a été parlé plus haut, c'est-à-dire le 2 décembre 1804, Napoléon et Joséphine, dans une voiture traînée par huit chevaux blancs, escortés par la garde consulaire devenue garde impériale, arrivèrent à Notre-Dame. La foule des courtisans était immense, et depuis un temps immémorial on n'avait pas vu déployer un luxe aussi étourdissant. Napoléon avait fait présent à la cathédrale de Paris d'un

Fragment d'une lettre de l'Impératrice Joséphine à Mr. le Bon de Menneval

née à la Martinique en 1763, morte à la Malmaison en 1814

mayence ce 6 brum

j'ai reçu avec plaisir, mon cher monnevalle, les nouvelles que vous me donnés de l'empereur mais je suis surprise qu'il se plaigne de ne pas recevoir de mes lettres, car je lui ai écrit au moins trois fois par semaine, et je n'ai rien reçu de lui depuis le 16. mais je suis heureuse de savoir que sa santé est bonne et qu'il ne se déplait pas trop à berlin. je voudrais bien pouvoir en dire autant de mayence.

josephine

Saint-Pierre (Jacques Henri Bernardin de)

né au Hâvre en 1737, mort en 1814.

Messieurs

j'ai l'honneur de vous prévenir que le Roy m'ayant fait la grâce de me nommer intendant du jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle je desire en cette qualité prêter le serment civique suivant la constitution chapitre 2, section 4e article 3: en consequence, Messieurs, je vous prie de m'indiquer le jour qui vous conviendra le mieux pour recevoir mon serment de fonctionaire public et m'en delivrer un acte en attendant agréés les voeux que je fais pour le maintien de la chose publique dont vous etes de si importans cooperateurs et les assurances de mon devouement aux loix constitutionelles

a paris ce 18 juillet 1792 De Saint Pierre

l'an 4e de la liberté.

rue de la reine blanche f.b St Marceau

Lith. Delarue 16

assortiment de vases sacrés en vermeil enrichis de diamants, d'aubes en dentelles les plus précieuses, d'une croix processionnelle, de chandeliers, d'encensoirs[1], en un mot de tous les ornements nécessaires pour officier avec pompe. Les fidèles de Napoléon étaient à ses côtés, et portaient tous les emblèmes du sacre, qui le sceptre, qui la couronne impériale, qui l'épée de Charlemagne, qui la main de justice, qui le manteau du maître[2]. Un grand et un petit trône avaient été dressés dans l'église. Les cardinaux, les archevêques, les évêques et tous les grands corps de l'empire étaient présents. En descendant de voiture, Napoléon fut harangué et conduit, le sceptre en main, jusqu'au trône placé au fond de l'église ; le grand aumônier, un cardinal et un évêque l'amenèrent au pied de l'autel ; le pape versa sur sa tête l'huile sainte, et prononça cette oraison : « Dieu tout-puissant qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie, et Jéhu roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par l'organe du prophète Élie ; qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur les têtes de Saül et de David par le ministère du prophète Samuel, répandez par mes mains les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur *Napoléon*, que, malgré notre indignité personnelle, nous consacrons aujourd'hui empereur en votre nom. »

L'empereur posa lui-même la couronne sur sa tête et sur celle de Joséphine. En considérant les attributs de la puissance dont son frère et lui étaient revêtus, il échappa à Napoléon de dire à Joseph, avec une expression de physionomie et une intonation de voix impossibles à rendre : « Joseph, si notre père nous voyait ! » Le pape reconduisit Napoléon jusqu'à son trône ; l'em-

[1] *Histoire de la Révolution de France*, par Fantin Désodoards.

[2] Ordonnance concernant les mesures relatives au couronnement, etc.

pereur sacré prêta le serment voulu par la Constitution, et un héraut d'armes s'écria : Le très-glorieux et très-auguste empereur des Français, Napoléon est consacré et intronisé! Vive l'empereur!

Dans l'église et au dehors le même cri fut répété; puis le pape chanta le premier verset d'un *Te Deum* solennel, et des détonations terminèrent la cérémonie. La veille, des salves d'artillerie, tirées d'heure en heure, annoncèrent la fête, depuis six heures du soir jusqu'à minuit; à chaque salve, les tours, les clochers, les édifices publics, étaient éclairés, pendant quelques instants, par des flammes du Bengale. Tous les théâtres jouèrent gratis, et des corps de musique militaire parcoururent les rues et les places publiques en exécutant des fanfares. A la fin du jour, il y eut illumination générale dans tout Paris. Le lendemain, des réjouissances publiques officielles s'étendirent depuis la place de la Concorde, sur les boulevards du nord, jusqu'à l'Arsenal. Une salve d'artillerie annonça à dix heures l'ouverture de la fête. Partout s'élevaient des trophées. Des hérauts d'armes à cheval parcoururent la place de la Concorde et les boulevards, en distribuant des médailles frappées à l'occasion du couronnement. Les boulevards étaient illuminés en colonnes, guirlandes et vases. Des chars remplis de musiciens en suivirent la file; ce n'étaient que « fanfares et chants d'allégresse[1]. » Les fossés des boulevards avaient été comblés. Le 1er décembre, de quatre à cinq heures du soir, il se fit dans tout Paris un balayage extraordinaire; « on défendit aux habitants de traverser la rivière pour se rendre dans l'île de la Cité. » Par une ordonnance de Dubois, suprême directeur de la police, les habitants avaient été invités à illu-

[1] Programme des fêtes et réjouissances publiques à l'occasion du couronnement de l'empereur des Français. (Imprimé du temps.)

miner les façades de leurs maisons. Parmi les illuminations les plus extraordinaires, on remarqua celle de l'ingénieur Chevalier. Dans un cartouche transparent, entouré de rameaux entrelacés de laurier, de myrte, de chêne et d'olivier, était représenté un opticien qui dirigeait sa lanterne vers le ciel où scintillait une étoile brillante, autour de laquelle on lisait ces mots : *In hoc signo salus* (*dans ce signe est le salut*). Au bas flamboyaient deux vers :

De cet astre brillant, ah! puisse l'influence
Assurer pour jamais le bonheur de la France!

Et ceux-ci :

Également cher à la gloire,
Et chéri du peuple français,
Il descendit du char de la Victoire,
Pour sacrifier à la Paix!!!

Sur un temple on lisait : *A l'immortalité*, et le tout était surmonté de trophées d'armes, de sceptres, de couronnes et d'instruments des arts.

Quand le Sénat donna une fête à l'empereur, le même Chevalier se distingua d'une manière non moins « brillante. » Un vaisseau à pavillon blanc était battu par la tempête, il allait sombrer; mais à travers les nuages fuyait et scintillait l'étoile polaire, autour de laquelle on lisait : *Lux et salus* (lumière et salut). L'équipage entier tendait les bras vers elle, et au bas d'une auréole lumineuse étaient inscrits ces vers :

Ce vaisseau se brisait aux portes de la mort;
Mais ton étoile brille, il reverra le port.

De plus un acrostiche, en alexandrins, disait à Napoléon « de vivre autant que sa gloire. » Sur un transparent imaginé par un Parisien enthousiaste, on lisait le quatrain suivant, œuvre de M. Bigarré :

Ses vertus, ses exploits, valaient un diadème;
Français reconnaissants, nous l'avons couronné.
Mais rendons aujourd'hui grâce à l'Être-Suprême
Du bien qu'il nous a fait quand il nous l'a donné.

Napoléon était empereur, et tout était dit. On ne trouvait que des louanges à lui adresser. John Bull restait seul à dire, selon une caricature anglaise, qu'il savait, de temps en temps, couper les ongles aux dilapidateurs des deniers publics, afin de pouvoir guerroyer [1]. A peine quelques auteurs s'élevèrent-ils contre Bonaparte. Théodore Desorgues, d'Aix, fit des couplets satiriques; il fut enfermé, par ordre supérieur, à Charenton, où il mourut en 1808. Mais, en sa qualité d'Anglais, John Bull s'indigna contre la journée du 2 décembre 1804; le couronnement donna de nouveaux élans à sa haine instinctive. On publia à Londres une fort grande estampe, espèce de commentaire satirique sur la cérémonie de Notre-Dame. Elle a pour titre la *Grande procession du couronnement de Napoléon Ier, empereur de France, à l'église de Notre-Dame, le 2 décembre* 1804.



[1] Cartons de la Bibliothèque impériale.

ANNÉE 18



La grande procession du couronnement de l'empereur Napoléon 1er

G Havard Editeur

CHAPITRE VIII

Revue des années 1803 et 1804. — Transition du Consulat à l'Empire. — Fondations diverses; écoles; prix décennaux; ponts et chaussées, etc. — Bateau à vapeur. — Nécrologie. — Principaux ouvrages de sciences, de littérature et d'art. — Romanciers; polygraphes. — Théâtres. — Journaux. — Rondeau prophétique des *Deux Rois fous*. — Typographie. — Caricatures contre l'Angleterre. — *Qui touche mouille*, etc. — Portrait satirique de Pitt. — Pièces de théâtre. — *M. Pistache, ou le Jour de l'an*. — Société. — Modes des femmes; modes des hommes. — Éloges poétiques adressés à Napoléon Ier. — L'Empereur travaille pour le bonheur commun. — Muse de Péchart, élève du lycée de Marseille. — — Muse du sous-préfet de Barbezieux. — «Qui sert son pays n'a pas besoin d'aïeux.» — Compliment des bouquetières et des bateliers. — Compliment des dames et des forts de la halle. — L'aigle impérial. — L'aigle et les abeilles. — Muse de Dedessey-Duleyris (Bonnaud). — Vers à Joséphine. — La *Joséphiniana*. — Poésies officielles et populaires. — *La couronne de Napoléon apportée de l'Olympe de la part de Jupiter*. — *Napoléon est empereur! V'là c' que c'est d'avoir du cœur!* — *Ronde joyeuse* « sur la *loterie de treize mille volailles avec accompagnement des fontaines de vin*. » — Distribution des drapeaux au Champ-de-Mars. — *La fête de l'aigle*, allégorie.

Passer en revue les années 1803 et 1804, c'est, à peu de chose près, donner simplement les détails qui ont accompagné la transition du Consulat à l'Empire, c'est reproduire toutes sortes de faits ou de paroles relatives à Napoléon Ier, dont l'individualité domine.

Reconnaissons-le d'abord, peu d'innovations, peu de mouvement dans la marche des idées, se font remarquer pendant le cours de l'année 1803. Nous ne sommes plus au temps où en deux mois changeait deux fois la face du gouvernement. Littérature et modes, notre revue ne peut aller plus loin que cela. Ce n'est pas en deux années, lorsque la société d'un pays est tran-

quille et toute livrée au commerce et à l'industrie, que les mœurs se transforment ou offrent de remarquables singularités. Toutefois on a organisé une école d'arts et métiers à Compiègne (25 février 1803); on a rétabli des chambres de commerce; on a institué des chambres consultatives des arts et manufactures; on a créé l'École spéciale militaire de Saint-Cyr; on a constitué les droits réunis (25 février 1804); on a établi des Écoles de droit (13 mars 1804); on a interdit les inhumations dans l'enceinte des villes (12 juin 1804); on a organisé à nouveau l'École polytechnique, dont les élèves sont maintenant casernés (16 juillet 1804); on a fondé les prix décennaux (11 août); on a formé le corps des ingénieurs des ponts et chaussées (25 août). Le voyage aérostatique de MM. Gay-Lussac et Biot a émerveillé les savants; l'Américain Fulton a fait à Paris, sous les auspices du gouvernement, l'essai d'un bateau à vapeur. Une société s'est formée, dans la capitale, pour la propagation de la vaccine (4 avril 1804).

Le 27 avril 1803, Toussaint Louverture est mort; le 27 mai de la même année, Louis Ier, roi d'Étrurie, a expiré; le 9 avril 1804, Necker est mort à Coppet, près de Genève; la littérature a perdu le critique Jean-François La Harpe (11 février 1803), le philosophe Saint-Martin (13 octobre), le poëte Saint-Lambert (9 février 1804); les amateurs de théâtre pleurent le compositeur Devienne (7 septembre 1803), les actrices Clairon (18 janvier 1803), Dumesnil (20 février) et Vestris (6 octobre 1804).

Carnot a publié les *Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement;* Berthollet, sa *Statique chimique;* Poinsot, ses *Éléments de statistique.* Gros a peint les *Pestiférés de Jaffa,* et Sénancourt a composé son *Obermann.*

Suivant notre manière accoutumée, nous allons donner le ca-

talogue des principaux écrits publiés en 1803 et en 1804. Ce sont : le *Dictionnaire portatif de la langue française*, par de Wailly; la *Statistique géographique, agronomique et industrielle du département des Deux-Sèvres*, par Dupin; — le *Précis historique de la Convention nationale*, par Charles Lacretelle; — de l'*Éloquence du barreau*, par Gin; — *Tableau de l'Égypte*, par A. Giroud; — du *Degré de certitude en médecine*, par Cabanis; — *Abrégé de l'histoire d'Espagne*, par Bonnet; — *Explications du Code civil*, par Bousquet.

Citons, parmi les brochures, — « les Trois hommes illustres, ou dissertations sur les institutions politiques de César-Auguste, de Charlemagne et de Napoléon Bonaparte..., » par M. Barbet; — « Résultat de la politique de l'Angleterre dans ces dernières années. »

Beaucoup d'ouvrages étaient précédés d'une dédicace au premier consul; en 1803, on fit frapper une médaille en son honneur, lorsqu'il arriva à Lille[1].

Dans le roman, madame Cottin et Pigault-Lebrun obtenaient les mêmes succès, dans des genres diamétralement opposés. La première avait publié *Malvina*, *Amélie Mansfield*, *Claire d'Albe*, qui tiraient des larmes aux belles lectrices et aux hommes à grands sentiments; le second, outre l'*Enfant du Carnaval*, dont nous avons déjà signalé l'apparition, avait fait imprimer *Angélique et Jeanneton*, les *Barons de Felsheim*, la *Folie espagnole*, *Jérôme*, *Mon Oncle Thomas*, etc., œuvres d'une nature telle, qu'un écrivain a dit : « Pigault-Lebrun aurait pu s'appliquer l'épigraphe de la *Nouvelle Héloïse*, avec cette variante : « J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié... ces gravelures. » La *Delphine* de madame de Staël-Holstein avait obtenu quelque succès.

[1] *Histoire de Lille*, par Lucien de Rosny.

Ducray-Duménil était considérablement lu; madame de Souza avait peint, dans plusieurs romans, les mœurs et les usages de la haute société; on avait traduit les scènes terribles de l'Anglaise Anne Radcliffe.

Comme polygraphes, les plus hauts placés étaient madame de Staël, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. L'auteur de *Delphine* s'en allait à Weimar, dans l'*Athènes germanique*, étudier Gœthe, Wieland et Schiller.

On avait applaudi, sur la scène de l'Opéra, *Anacréon ou l'Amour fugitif*, de Chérubini; *Mahomet II*, de Jadin; *Ossian ou les Bardes*, de Lesueur. Le Théâtre-Français de la République avait joué, entre autres ouvrages, le *Roman d'une heure*, par Hoffmann; *Shakspeare amoureux* et *Guillaume le Conquérant*, par Alexandre Duval; *Pierre le Grand*, par Carrion-Nisas père; *Molière avec ses amis*, par Andrieux. Ce fut le 7 juillet 1804 que le *Moniteur universel*, à l'annonce du Théâtre-Français, employa pour la première fois la formule : « Les comédiens ordinaires de l'Empereur, » etc. A l'Opéra-Comique avaient été représentés *Ma Tante Aurore*, de Boïeldieu; les *Confidences*, de Nicolo Isouard; la *Romance*, de Berton. Les autres théâtres obtenaient des succès éphémères avec des mélodrames pleins de sensibilité, des vaudevilles bourrés d'actualités, ou avec des pièces de circonstance.

Il n'a paru que deux journaux, et quels journaux encore! L'un est appelé l'*Ambigu ou Variété littéraire et politique*, journal tout à fait inoffensif, presque toujours aussi fadasse en politique qu'en littérature, et qui, commencé le 10 avril 1805, se traîna jusqu'en 1815. L'autre est la *Lanterne de Diogène*, qui ne jeta qu'une bien faible lumière[1].

Nous ne devons pas oublier de dire que la rivalité de la France

[1] Bibliographie de Deschiens.

et de l'Angleterre avait fait des poëtes, des prophètes, annonçant ainsi, par exemple, le résultat probable des hostilités : Rondeau prophétique, sur l'air : *Du haut en bas.*

Sous un roi fou (Charles VI)
L'Anglais jadis conquit la France,
Sous un roi fou.
Sans dire comment ni par où,
De NAPOLÉON la vaillance
Bientôt aura la même chance
Sous un roi fou (George III).

On imprimait beaucoup. L'art de la typographie avait pris un grand essor, grâce aux travaux des Didot, des Crapelet, des Cramer, des Égron, des Vatar, etc.

Toutes les caricatures exposées aux regards dès passants s'attaquaient généralement à l'Angleterre. Nous en avons déjà donné, indiqué, ou même expliqué quelques-unes. Il nous en reste encore à faire connaître. Dans l'une, intitulée la *Tête et la Cervelle*, George III et Pitt sont accolés, George dit : — La paix continentale.... ouf! — Pitt dit : — S'il n'était qu'imbécille...., mais fou... comment m'en retirerai-je? Une autre représente le *Vaillant Pitt commandant les ports (porcs) d'Angleterre.* Tous les Anglais ont des têtes de pourceaux[1]. Une dernière enfin a pour texte : *Mais qui touche mouille*, indiquant par ces mots que George, une fois en guerre, doit aller jusqu'au bout. Elle a rapport à la rupture du traité d'Amiens. On vendait le portrait satirique de Pitt, en béquilles, et tout éclopé. Sans compter une foule de caricatures et de gravures de mœurs, plaisantant sur la passion gastronomique des Anglais, sur leur mauvais goût, sur la maigreur de leurs femmes, sur leur embonpoint forcé. Pauvres Anglais! nous employions contre vous l'arme du ridicule, et, espérant de vous terrasser, nous commençions d'abord par nous moquer de vous. Mais vous nous rendiez bien la pareille, et les

[1] Collection Laterrade.

boutiques des marchands d'estampes, à Londres, étaient la contre-partie de celles de Paris. On dit pourtant que sur ce point nous étions les plus forts. Le nombre et l'esprit des caricatures alors publiées contre vous sont extraordinaires, et jamais les faiseurs n'eurent plus de verve.

Les pièces de théâtre n'épargnaient pas non plus nos ennemis d'outre-Manche. On *bissait* ce couplet dans *M. Pistache ou le Jour de l'an*, par Désaugiers et Francis. (C'est M. Pistache, pâtissier, qui parle.)

Je vois chez moi, grâce à mon art,
Accourir le riche et le pauvre;
J'ai confit le mont Saint-Bernard,
J'ai glacé la ville d'Hanovre.
Paris en sucre a, de tout lieu,
Attiré mes compatriotes,
Et nous espérons, avant peu,
Mettre Londre en compote.

Il avait paru une brochure intitulée « Préservatif contre le venin politique du gouvernement anglais, *opuscule de situation*; » une autre ayant pour titre : « La guerre en temps de paix, ou précis de la puissance qu'exercent les Anglais sur tous les peuples du globe; » une autre, en prose, « Le Chant de Tyrtée, ou la Descente en Angleterre; » une autre, qui était « le Premier Cri contre Albion, » par de Barruel-Beauvert; une autre, « la Statue de Pitt, ou le Charlatan du dix-huitième siècle terrassé par l'homme du dix-neuvième; » beaucoup d'autres, enfin, empreintes d'un furieux patriotisme[1].

Les grands et les petits spectacles, spectacles littéraires ou lyriques, tous disaient leur mot, et les pièces les plus suivies étaient généralement celles qui, comme *M. Pistache*, contenaient quelque allusion directe ou indirecte aux Anglais.

Colin d'Harleville, Picard, Dupaty, Andrieux et Népomucène Lemercier, dominaient la tourbe des auteurs dramatiques, et

[1] Bibliothèque impériale.

leurs ouvrages pouvaient seuls balancer la vogue des vaudevilles de circonstance. La foule abondait aux théâtres, qui jouaient très-fréquemment des pièces nouvelles : du 1er germinal au 1er vendémiaire (six mois), on comptait soixante-quatorze pièces nouvelles, deux à l'Opéra, deux aux Français, cinq à Feydeau, neuf à Louvois, quinze au Vaudeville, huit à Montansier, deux à Molière, deux à la Cité, cinq à l'Ambigu-Comique, dix à la Gaîté, quatorze aux Jeunes-Artistes[1]. A l'Opéra, on admirait Laïs, Nourrit, Éloy, mesdames Branchu, Gardel; aux Français, Talma, Lafont, Baptiste Cadet, Raucourt, mesdemoiselles Duchesnois et Georges; à Feydeau, Martin, Elleviou, Gavaudan, mesdames Saint-Aubin, Gavaudan, Dugazon et Scio; à Louvois, Picard, Clozel, et la charmante Adeline, etc.

Les bals et les cafés de plaisance étaient presque déserts. Il y avait peu de réunions publiques. On n'allait plus à l'*Athénée des étrangers* ni à *Frascati*, c'est tout dire. On préférait se réunir en famille. Le beau monde fréquentait la terrasse des Feuillants. Les bals de société même étaient peu suivis, à cause des difficultés d'exécution introduites dans les danses. Sur vingt femmes engagées à danser, dix-neuf refusaient avec cette réponse : *Je ne suis pas assez forte.*

Pour les modes, elles étaient tyranniques et extrêmement capricieuses. Examinons, en premier lieu, les modes des femmes. Les personnes riches portèrent, en grande parure, le bandeau antique et un chou de nattes : la *hupe* ou *coup de vent* était passée de mode. On se servait de *cache-folies* et même de perruques entières. Elles affectionnaient les turbans et les voiles, et revêtaient encore les *robes à l'enfant*, c'est-à-dire ouvertes par le dos. Quelques jeunes personnes *tondues* allaient encore tête

[1] *Journal de Paris.*

nues, mais les coiffures à la Ninon l'emportaient. L'ancienne couleur *cheveux de la reine* était redevenue à la mode sous le nom de couleur *pêche*. Les nuances vives faisaient fureur pour les étoffes de femmes. Les grisettes portaient un spencer noir; elles avaient, de même que les dames de comptoirs et les petites bourgeoises, adopté une sorte de mise campagnarde, et elles se coiffaient d'une cornette à deux pointes[1]. Aucune femme de bon ton ne devait sortir sans équipage, ou tout au moins sans *demi-fortune*. Le luxe monarchique réapparaissait. En second lieu, les modes des hommes ne le cédaient en rien, pour l'inconstance, à celles du beau sexe. Les redingotes n'étaient plus guère portées : on préférait l'habit à basques, avec des bottes à revers, et la culotte descendant trois doigts plus bas que le genou. Les hommes se coiffaient encore *à la Titus*, et avaient coupé pour toujours leurs *oreilles de chien*. Les élégants, affectant les manières aristocratiques, sortaient en négligé le dimanche, et se gardaient bien de paraître au spectacle un jour comme celui-là.

Ainsi agissaient les citoyens et les citoyennes de la République française pendant la dernière année du Consulat; au moment où l'Empire lui succéda, les éloges prodigués à Napoléon Ier se répandirent singulièrement.

Vers français, vers latins, vers italiens, — la verve des poëtes ne tarit pas. L'un, apparemment peu *flatteur* de son naturel et nommé Baurotte, s'écria : A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Grand homme, tes exploits remplissent l'univers,
Et tes rares vertus éloignent les revers.
Ennemi du mensonge, un vil flatteur te blesse;
Sévère avec justice et clément sans faiblesse,
Humain et généreux, quel mortel fut jamais
Plus digne de régner sur le cœur des Français?

[1] Gravures de modes du temps.

Un autre, Armand Séville, prétendit que Bonaparte ne travaillait que pour le « bonheur commun. »

C'est au bonheur commun que sa grande âme aspire,
Chaque État se ressent de ses rares bienfaits;
Et, sur le trône assis, il doit régner en paix,
Puisque sur tous les cœurs il fonde son empire.

Un autre, jeune *encore, il est vrai*, mais comprenant toutes les belles choses dont l'avenir était gros, Péchart, élève du lycée de Marseille, félicita Bonaparte d'avoir muselé les partis et ramené la religion en France :

O France! ô ma chère patrie!
Quel était l'excès de tes maux,
Lorsque, du fond de la Syrie,
A ton secours vint un héros?
Napoléon paraît à peine,
Qu'il dompte la fureur, la haine,
Et le fier démon des partis;
La religion de nos pères,
Dans ses antiques sanctuaires,
Revoit ses ministres proscrits.

Un autre appuya sur l'avantage du sacre; sous-préfet de Barbezieux, il dit, entre autres choses :

Un pontife auguste et pieux
A quitté les rives du Tibre;
Il vient consacrer en ces lieux
La volonté d'un peuple libre.
Ainsi par la religion
Il cimente notre puissance,
Et l'empereur Napoléon
Règne par le ciel et la France.

Un autre s'inspira de la cérémonie elle-même :

Qu'elle était grande et sainte aux yeux des bons Français,
Cette auguste cérémonie!
Dieu tout-puissant, tous nos vœux désormais
Demanderont à ta grâce infinie
Que nous puissions ne la revoir jamais.

Un autre paraphrasa ainsi le vers de Voltaire : *Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux*.

Du grand peuple aujourd'hui tu portes la couronne.
Bien mieux que le hasard, la vertu te la donne.
Longtemps tu dois tenir le sceptre des Gaulois;
La France te devra sa puissance et ses lois.

Un autre mit en vers le Compliment des bouquetières et des bateliers, sur l'air *Reçois dans ton galetas :*

UNE BOUQUETIÈRE.

Sais-tu bien, pèr' l'*Aviron*,
Qu' les bouqu'tières, mes camarades,
Sur l' pont Notre-Dame en rond,
Tout à l'heur' faisaient mill' gambades,
De c' que l' bien-aimé d' nos cœurs
Vient à nous par l' marché-z-aux fleurs.

UN BATELIER.

Sais-tu bien, mam'zelle *Suzon*,
Qu' tu n' dois pas fair' tant la fière,
D'pis l' pont Neuf, comm' de raison,
L'empereur a suivi la rivière.
J' devons èt' ben plus contents,
Drès que j' l'ons vu ben plus longtemps[1].

Ainsi que le Compliment des Dames et des Forts de la Halle; en voici les deux premières strophes, sur l'air : *Des mariniers de la Grenouillère :*

UNE DAME DE LA HALLE.

Malgré qu' ta couronne impériale
R'luise à l'égal d'un firmament,
NAPOLÉON, r'çois l' compliment
Des dam'-z-et des forts de la Halle,
Qui sont d'avis que ta valeur
R'luit encore avec plus d' splendeur.

UN FORT DE LA HALLE.

J'ons, dans l' parvis, avec not' femme,
Fait un petit raisonnement :
C'est que c' n'est pas un bâtiment
Mille fois grand comm' Notre-Dame,
Qui s'rait capable d' contenir
Tous ceux qu' ont sujet d' te bénir.

Et ainsi de suite : le compliment finit par ces deux strophes :

LA DAME.

Faut z'espérer qu'après la guerre,
La paix s' fixera parmi nous;
D'ailleurs, qu' signifierait l' courroux
Des léopards de l'Angleterre,
Quand l'aigle avec des yeux perçants,
Voit d' si haut leux complots m'naçants?

LE FORT.

NAPOLÉON, l' z'Anglais rebelles,
De te nuire ont en vain tenté.
Le ciel, qu' est toujours d' ton côté,
Vient d' faire encor les vign' si belles,
Que j' pourrons boire à ta santé
Pendant tout z'une éternité[2].

Un autre saisit la lyre pour chanter l'aigle impériale :

L'infatigable Hercule avait moins d'énergie,
Et Mars avait moins de valeur.
Celui dont les exploits honorent la patrie,

[1] Nous ne citons que deux couplets sur dix.
[2] *Le Compliment des dames et des forts de la Halle.*

Mérite le SUPRÊME HONNEUR.
Reçois, NAPOLÉON, la noble récompense;
L'aigle qui la sauva doit planer sur la France[1].



Un autre célébra à la fois l'aigle et les abeilles; nous ne citons qu'un couplet sur cinq :

Fournis tes hautes destinées,
Noble chef du peuple français;
Remplis tes brillantes journées
Par notre amour et tes bienfaits. (*Bis.*)

Pour les lois, les arts et la guerre,
Unis ce peuple en un faisceau.)
Ton aigle porte le tonnerre,
L'abeille embellit ton manteau. (*Bis.*)

Un autre ne fit que deux vers, mais deux vers *solides*, qu'on nous pardonne l'expression :

Il a reçu pour nous, quand un Dieu le forma,
Le bras de Romulus et l'esprit de Numa.

Un autre, enfin, Dedessey-Duleyris (Bonnaud), composa cette inscription :

Invincible guerrier, sage législateur,
Il est inscrit vivant au temple de Mémoire :
Ses *conquêtes* font notre gloire,
Ses *lois* feront notre bonheur.

Joséphine eut sa part des louanges :

[1] *Journal de Paris.*

Épouse du héros que l'univers contemple :
Les grâces avec toi l'accompagnent au temple;
Chacun voit la bonté respirer sous tes traits;
Ta main en répand les bienfaits.

Elle aimait beaucoup les fleurs; on lui adressa ce quatrain :

Joséphiniana !... telle est la fleur nouvelle
Dont l'éclat fixe mon regard;
Pour joindre aux lauriers de César,
Il ne fallait rien moins qu'une fleur immortelle.

Ici se termine l'énumération de ce que nous appellerons les *poésies privées* inspirées par le couronnement. Restent les *poésies officielles et populaires*, qu'il est indispensable aussi de citer pour compléter notre tableau de *littérature impériale*.

La préfecture de police fit distribuer, le 2 décembre 1804, jour du sacre, une pièce intitulée : *La couronne de Napoléon, apportée de l'Olympe, de la part de Jupiter*. C'est un « Chant impérial, » sur l'air *Quels accents! quels transports!*

Montant l'un des coursiers de la fière Bellone,
De l'Olympe Mercure apporte une couronne;
Le roi des dieux l'envoie au héros des Français;
Elle est le prix de ses succès.
Vous qu'il guida cent fois dans les champs de la gloire,
Phalanges de guerriers, enfants de la Victoire!
En bravant de l'Anglais l'impuissante fureur,
Chantez Napoléon! chantez votre empereur[1]!

Trop longtemps parmi nous la discorde inhumaine,
Éloigna le bonheur des rives de la Seine;
Sur ses bords fortunés il revient aujourd'hui;
Tous les plaisirs sont avec lui :
C'est de Napoléon la voix qui le rappelle,
Pour embellir encore une fête si belle!
En bravant de l'Anglais, etc., etc.

L'Ilymen avec l'Amour prend part à cette fête,
Et dans ce jour heureux l'allégresse est complète;

[1] *Poëmes révolutionnaires et contre-révolutionnaires*, t. II.

Quand de cent mille amants les vœux sont accomplis,
Ceux du peuple entier sont remplis.
Nous voyons réunir trois différentes choses :
Du dieu Mars les lauriers, les myrtes et les roses.
En bravant de l'Anglais, etc., etc.

L'hydre des factions, en ce jour salutaire,
Succombant sous le poids du trône héréditaire,
De diviser encore a perdu tout espoir,
Elle est sans force et sans pouvoir.
Le léopard cruel vainement la seconde,
Ses projets mal conçus s'engloutissent dans l'onde.
En bravant de l'Anglais, etc., etc.

Capitaines fameux d'Athènes et de Sparte,
Romains, que seriez-vous auprès de Bonaparte?
Ombres de *Marcellus!* mânes des *Scipions!*
César, vainqueur des nations!
Il vous surpasse tous; sa gloire et son courage
A la postérité passeront d'âge en âge.
En bravant de l'Anglais, etc., etc.

Napoléon est empereur! V'là c'que c'est d'avoir du cœur! chanson en l'honneur du héros, courut dans toute la France et fut répétée par toutes les bouches. Elle se disait sur l'air : *V'là c'que c'est d'aller au bois :*

Napoléon est empereur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur!
C'est l' fils aîné d' la valeur,
Il est l'espérance
Et l'appui d' la France;
Il lui rendra tout' sa splendeur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur!

Il était né pour la grandeur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur!
Dès son enfance, plein d'ardeur,
Él'vé pour la guerre,
A l'écol' militaire;
C'était Alexandre en sa fleur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur!

Il brûlait d'être au champ d'honneur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur!
Le canon ne lui fait pas peur,
Par des faits de marque,
Bientôt on le r'marque;
Il obtient un grad' supérieur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur!

On l' nomm' général en grand chœur,
V'là c' que c'est d'avoir du cœur!
Il s' rend dign' de c' titre flatteur,
Et dans l'Italie,
Sa gloire établie,
Fait qu' tout' la France chante en chœur :
V'là c' que c'est d'avoir du cœur.

On composa une cantate lyrique, dont le succès ne descendit

pas jusqu'aux masses, qui répétèrent de bien meilleure volonté la *Ronde joyeuse* sur la *loterie de treize mille volailles avec accompagnement des fontaines de vin*, c'est-à-dire sur les bombances populaires à l'occasion du sacre. C'est la description, par Despréaux, de la distribution des comestibles faite aux pauvres de la ville de Paris, sur l'air : *Mesd'moisell's, voulez-vous danser?*

Vive, vive Napoléon !
Qui nous baille
D' la volaille,
Du pain et du vin à foison,
Vive, vive Napoléon !

Dès le premier jour, l'abondance
Et le bonheur sont dans la France.
Puisque ça commence si bien,
Je n' manquerons jamais de rien.

Vive, vive Napoléon, etc.

C' te fois-ci c' n'est pas des ment'ries,
Les poulard' tombont tout' rôties,
Et tout l' mond' peut, la cruche en main,
A la fontain' puiser du vin.

Vive, vive Napoléon ! etc.

Tous les députés de la France,
En nous voyant faire bombance,
Pourront compter, dans leux pays,
L' plaisir que j'avons dans Paris.

Vive, vive Napoléon ! etc.

Ces lampions et cet artifice,
Dans un' seul' nuit front leur office;
Mais, pour l'auteur de tant d' bienfaits,
Not' amour n' s'éteindra jamais.

Vive, vive Napoléon !
Qui nous baille
D' la volaille, etc.

Ces couplets se chantaient dans les rues et places, avec des danses, comme en 1793 le *Ça ira*.

Jamais aux jours de fougue révolutionnaire l'enthousiasme ne s'était plus grandement manifesté; jamais la joie extérieure n'avait ainsi illuminé les visages; jamais les fêtes n'avaient été plus suivies; jamais de si bruyantes acclamations n'avaient retenti dans toute la France. Lassitude ou inconstance, voilà ce qui explique les bouleversements de notre pays, depuis trois quarts de siècle. Toujours comprimé dans sa sphère, le peuple aspire sans cesse à changer sa position, nécessairement misérable par quelques côtés. Mais ses souffrances mêmes lui amènent peu à

SUR LA PUISSANCE NAPOLÉONIENNE.



La fête de l'aigle.

C. Havard Editeur

peu le progrès : les révolutions sont des charrues qui déchirent le sol pour le féconder.

Napoléon I[er] rassembla, le 4 décembre 1804, au Champ de Mars, les députations des corps de l'armée et des gardes nationales de l'Empire, pour leur distribuer des aigles associées désormais aux couleurs tricolores. « Soldats, leur dit-il, voici vos drapeaux. Ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement : elles seront partout où votre empereur les jugera nécessaires pour la défense de son trône et de son peuple. » — Il allait recommencer à tracer un immense cercle de batailles. Le 2 décembre 1805, anniversaire du sacre, jour pour jour, rayonnait le *soleil d'Austerlitz*. Bientôt, comme l'indiqua une gravure appelée la *Fête de l'Aigle*[1], tous les monarques de l'Europe allaient se prosterner devant Napoléon, — en la personne de qui la Révolution s'était faite empereur.

[1] Cette estampe, que nous donnons, fut publiée à l'époque de *Notre-Dame d'août*, dans une des années suivantes.

LIVRE VI

RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET CONCLUSION

Nos relations avec l'Angleterre pendant la Révolution. — Nos relations avec toute l'Allemagne. — Nos relations avec la Russie, l'Espagne, l'Italie, etc. — Coalition. — Journalisme; Hébert. — Clubs. — Ce que la Révolution a fondé. — Ce que la Révolution a aboli. — Ce que la Révolution a créé d'éphémère. — Liste des hommes et femmes célèbres, de 1786 à 1804. — Littérature; Camille Desmoulins. — Barreau. — Théâtre. — Poésie. — Philosophie. — Jurisprudence. — Sciences exactes. — Sciences naturelles et physiques. — Beaux-arts. — Mœurs en général. — Conclusion.

Résumer et conclure, compter les institutions abolies, maintenues ou créées pendant quinze années, et comparer la situation de la France antérieurement à 89, de 89 à 1804, et postérieurement à 1804, chercher à connaître l'effet de nos dissensions politiques chez nos voisins, notamment en Angleterre; dire ce qui a été définitivement détruit par la Révolution dans notre pays; ce qui s'est élevé expressément par elle, les choses de l'ancien régime qui lui ont survécu : — telle doit être, selon nous, la péroraison de ce livre.

Dès que la Révolution française eut éclaté, toute l'Europe s'y intéressa, par haine, par jalousie, par intérêt, par sympathie, selon les dispositions de chaque peuple. L'Allemagne logea les

mécontents de France, l'Angleterre leur donna des moyens d'action. Les émigrés tirèrent l'épée sur les bords du Rhin et conspirèrent sur les bords de la Tamise.

L'Allemagne ne s'occupa pour ainsi dire pas de notre Révolution en elle-même; elle fut hospitalière pour les émigrés, voilà tout. L'Angleterre, au contraire, eut constamment les yeux sur elle, soit pour la narguer, soit pour l'entraver dans sa route, soit pour la faire servir à ses projets de domination universelle. La Prusse ne lui fut opposée que pendant ses premières années; l'Autriche lui en voulut d'avoir créé à son image des républiques italiennes; l'Espagne demeura à peu près neutre, passive, irrésolue; la Russie, avec Catherine et Paul Ier, resta blottie dans ses neiges.

Mais l'Angleterre! l'Angleterre! c'est de son côté qu'existe la véritable lutte. Tous ses efforts tendaient à avilir la France, en affectant de ne voir que le mauvais côté de sa Révolution. A chaque fait remarquable de notre histoire de 89 ou de 93, elle se roidissait mécontente, envieuse et moqueuse par-dessus tout. Les discours de nos grandes renommées parlementaires lui déplaisaient; les actions héroïques de nos soldats l'irritaient; les sublimes mouvements de tout le peuple, soit pour s'imposer extraordinairement, soit pour courir aux frontières, empêchaient les Anglais de dormir tranquilles; à la nouvelle d'un succès remporté par l'armée française, ils pleuraient de rage; à la nouvelle d'une défaite, leur face s'épanouissait. La vieille animosité de plusieurs siècles s'était réveillée entre la France et l'Angleterre. Ce ne furent, de part et d'autre, que méchancetés successives, qu'injustes préventions, que sottes espérances. Il n'est rien que les Anglais n'aient dit contre notre papier-monnaie, rien qu'ils n'aient fait pour en amener la prompte dépré-

ciation. Et, comme ils avaient à Paris de nombreux partisans, sinon des agents véritables, ils exercèrent une funeste influence sur nos relations financières au dedans et au dehors.

Sur les fédérés (juillet 1790), on compte plusieurs caricatures anglaises. L'idée heureuse de la fédération, de l'union étroite de tous les citoyens, cimentée par un serment solennel, tout cela paraissait être des actes de rêveurs; tout cela, d'ailleurs, nuisait à des projets de descente sur le continent, que les Anglais mirent à exécution aussitôt après les premiers soulèvements de la Vendée. Alors ils se mêlèrent de nos propres affaires et donnèrent des aliments à ce cancer qui menaçait de ronger le cœur de la France. Ils ne furent pas étrangers à la déclaration de Pilnitz, par laquelle le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche s'engagèrent à prêter des hommes et de l'argent aux émigrés; quand la coalition de 1791 fut formée, on y reconnut aussi un des chefs-d'œuvre de leur diplomatie.

Les girondins d'abord, les jacobins ensuite, subirent leurs sarcasmes. Tout homme éminént, tout homme de théorie ou d'action, leur fit peur. Des ballots d'estampes et de caricatures contre lui étaient soudainement expédiés de Londres à Paris et parcouraient la France. Il ne faut pas croire, en effet, que parmi les caricatures dont le texte est français il ne s'en trouve pas beaucoup qui aient été fabriquées en Angleterre. Les presses de Londres, bien sûr, ont plus manœuvré que celles de Paris.

Une armée, dite d'Angleterre, fut organisée : c'est alors que naquit une lutte implacable entre les deux pays. Si les Français avaient en Angleterre des ennemis acharnés, ils y comptaient aussi des amis dévoués. Il est bon de rappeler que, simultanément, Necker y fut loué ou blâmé à outrance, que Lafayette y eut d'ardents admirateurs, presque en nombre égal à ses détrac-

teurs, malgré la part qu'il avait prise à l'émancipation de l'Amérique; que, si les partisans de Pitt appelèrent nos soldats des barbares « et maudirent la perfidie française, » les amis de Fox exaltèrent la bravoure de nos armées et les talents extraordinaires de nos généraux; que, si les premiers se moquèrent de la fédération, les seconds, en revanche, se fédérèrent à notre exemple; qu'il y eut à Londres un *club de la Constitution*, correspondant avec celui de France; que, si Bailly vit publier contre lui une caricature sur la loi martiale, il y trouva aussi des admirateurs de son talent modeste et de ses vertus civiques; que plusieurs des institutions de la République passèrent également dans les mœurs anglaises; que plus d'un membre du parlement fit souvent l'éloge des Français; qu'une foule d'habitants de Londres nièrent la nécessité et le bon droit d'une coalition des rois de l'Europe; que certains hommes loyaux de l'Angleterre osèrent dévoiler tout haut les manœuvres de leur gouvernement; que, lors des préparatifs de guerre entre les deux nations, des orateurs anglais parlèrent de paix et d'alliance.

A Londres, comme à Paris, on se préoccupa de l'avenir des libertés publiques. Les deux partis rivaux de Fox et de Pitt s'attaquèrent continuellement à coups de brochures et d'estampes. Les amis de Fox reçurent plus de blessures que les soutiens de Pitt. Une foule de caricatures mirent à découvert leurs conciliabules, leurs intentions formelles, leurs conspirations. On les voyait « recevant des nouvelles de France; » on les voyait surpris un jour par leurs rivaux, et forcés de prendre la fuite. En général, Pitt fut presque toujours triomphant, donnant sa démission de ministre au moment où son système risquait de subir quelques modifications, pour revenir un peu après plus ardent à la lutte, et plus obstiné encore dans ses résolutions. D'un autre côté, la

France, dans ses rapports avec son ennemie, devint de plus en plus méfiante et haineuse, à mesure que la Révolution approchait de son terme.

La conspiration des *chevaliers du poignard* fit accuser les Anglais d'entretenir chez nous des brandons de discorde, au moyen d'agents. En février 1793, lorsqu'ils mirent l'embargo sur tous les bâtiments français, nous commençâmes à crier à la fausseté, à la perfidie. Au mois d'août de la même année, Barère dénonça l'Angleterre à la Convention. La ville de Toulon donna lieu aux premières escarmouches; l'héroïsme du vaisseau le *Vengeur* inspira les premières poésies menaçantes contre les Anglais. Toute la guerre de la Vendée fit apprécier leur bonne foi par les royalistes et les républicains. Les *thermidoriens* crurent démêler l'effet de leurs intrigues dans les principes et dans les complots de Babeuf. En octobre 1797, une rupture complète avait éclaté entre les deux peuples. Au commencement de 1798, on entendait partout proférer le cri de *Mort aux Anglais, mort aux agents de Pitt et de Cobourg!* des nuées d'émissaires anglais parcouraient la France, et nous entreprenions l'expédition d'Irlande. Puis était venue la fameuse lettre de Bonaparte à George. Un moment, en 1801, on avait pensé à une réconciliation, à cause de la retraite du ministre Pitt; des préliminaires de paix avaient comblé les espérances des hommes de bien, le traité d'Amiens était intervenu, le tout pour aboutir à une nouvelle rupture.

Avec l'Allemagne, nos démêlés furent moins haineux sans doute, mais ils causèrent une plus grande effusion de sang. Nous avons dit que l'Allemagne avait été pour les émigrés une terre d'hospitalité; elle alla bientôt plus loin : elle prit fait et cause dans leur querelle. Une partie de l'Allemagne mit les

armes à la main, notamment la Prusse et l'Autriche. Il s'agissait pour les rois d'empêcher la propagande. L'Angleterre a été l'âme de la coalition, dont l'Autriche et la Prusse ont été les deux bras.

Aussitôt que les symptômes de la Révolution apparurent, l'Autriche s'émut : Marie-Antoinette était de la maison impériale. On prétendit que le cabinet de Vienne eut même une assez déplorable influence sur la politique française, depuis l'avénement de Louis XVI jusqu'à son arrestation. Marie-Antoinette, a-t-on dit, présidait son *petit conseil*, son *comité autrichien*. La prise de la Bastille scandalisa les deux monarques, qui se tinrent sur leurs gardes. L'émigration et surtout la déclaration des droits de l'homme les indignèrent. A mesure qu'une institution monarchique croulait, ils resserraient les liens qui les unissaient. La Prusse n'adopta aucune de nos idées, mêmes les moins avancées. A Vienne, on avait procédé, en juin 1791, à l'arrestation et à l'emprisonnement de Théroigne de Méricourt, apôtre de propagande. Condé enrôla sous les drapeaux de l'émigration; le comte d'Artois fit des voyages; Louis XVI voulait le rejoindre, quand il en fut empêché; MONSIEUR et MADAME passèrent la frontière. Par la déclaration de Pilnitz, on entra de plain-pied dans la guerre de principes, dans la lutte contre-révolutionnaire, et nous eûmes les *alliés* en face. Les *coblenciers* s'organisèrent.

Louis XVI étant mort, l'irritation augmenta; on osa dire au roi de Prusse de craindre la suspension à la lanterne. Les Prussiens, d'abord victorieux jusqu'à Verdun, avaient ensuite éprouvé de sanglantes défaites. Dumouriez chercha à envahir la Hollande.

Les Allemands plaisantaient beaucoup sur les jacobins; ils publièrent à leur adresse quelques caricatures. Cependant les

Prussiens et les Autrichiens furent repoussés sur toute la ligne de nos frontières.

On s'était battu, chose loyale et de droit ordinaire. Un fait unique et odieux changea l'état d'inimitié dans lequel se trouvait la France vis-à-vis de la Prusse et de l'Autriche, en haine mortelle. Des ministres plénipotentiaires français furent assassinés au congrès de Rastadt; l'Autriche fut mise au ban des nations. Nos armées continuèrent la série de leurs succès; Moreau bâillonna l'Autriche, et un armistice fut signé entre Brune et l'Autrichien Bellegarde; la paix de Lunéville suivit de près cette négociation; plus Bonaparte grandissait, moins l'Allemagne paraissait vouloir nous être hostile : elle avait peur de ce géant. Lorsqu'il eut revêtu le manteau impérial, l'Autriche déclara d'abord que le titre des Césars appartenait de droit et exclusivement à son prince; et puis elle se tut, jusqu'à ce que l'esprit de conquête se fût emparé de Napoléon.

Quant aux Français, ils ont longuement plaisanté sur le peu de bravoure des Autrichiens et des Prussiens, sur leur impassibilité, sur leur inertie, sur la lenteur de leurs opérations. N'oublions pas que, dans sa campagne de trente jours, Bonaparte arriva à Genève avant que les Autrichiens eussent seulement connu son départ de Paris. Leurs réponses, en fait de caricatures, furent peu nombreuses, mais très-insultantes, surtout celles qu'inspira la mort de Louis XVI. La plus remarquable de toutes, sans contredit, se rapporte à Robespierre. Ce conventionnel y est poussé comme par une main invisible vers la guillotine. Elle a été peu répandue en France, mais beaucoup dans l'armée de Condé.

La Russie, reléguée au fond de l'Europe, ne voulait et ne pouvait rien faire séparément contre nous. La voie des négociations

lui donna néanmoins quelque influence sur les affaires de France. L'autocrate redouta avant tout la propagande, le *mal français;* mais c'était une terreur panique : à peine là-bas connut-on les plus indispensables détails des faits dominant la Révolution. Son gouvernement n'avait qu'à rester tranquille spectateur des choses. Il n'en fut pas ainsi; une armée russe figura toujours parmi les coalisés. De plus, à diverses reprises, la cour de Saint-Pétersbourg prit diplomatiquement parti pour ou contre certains actes de nos assemblées en ce qui concernait notre administration intérieure. Elle ne s'occupa point de la guerre de la Vendée, et ne s'abaissa pas, que nous sachions, jusqu'à envoyer en France des agents de troubles civils. Pendant la République, les Russes n'apparurent que peu ou point sur nos frontières du Nord; ils se dirigèrent vers l'Italie. L'empereur Paul I[er] paraissait d'abord devoir entrer chaudement dans les intérêts des princes émigrés; il avait bien reçu Louis XVIII, et il laissait de temps à autre échapper de sa bouche quelques mots qui témoignaient de sa grande colère contre la France. Mais peut-être la gloire de Bonaparte l'éblouit, car il ne tarda pas à prendre en amitié le vainqueur de Marengo. A sa mort, toute bonne intelligence entre la France et la Russie disparut; cette dernière se jeta aussitôt à corps perdu dans la coalition.

Que dire de l'Espagne? Sa position était si précaire à l'époque de 89! Elle fit cependant quelques démonstrations lorsqu'il s'agit du procès de Louis XVI. L'Italie, au contraire, ainsi que la Hollande, les pays transalpins, et toutes les provinces rhénanes, se ressentirent beaucoup de notre Révolution.

Nous sommes entrés en Italie par la Savoie, où nous combattions contre les émigrés. Plus tard, dans le courant des années 1796 et 1797, Bonaparte y commença sa réputation de conqué-

rant : l'Italie est le berceau de sa fortune. Ses victoires dans ce pays furent d'abord une propagande. Tantôt l'heureux général y laissait librement circuler les émigrés et les prêtres, tantôt il leur enjoignait d'en sortir. Or son influence même appela sur sa tête une foule de dangers; on conspira à Rome contre lui, et il profita de cette circonstance pour exiger davantage du pape lorsqu'il fit la paix avec lui. L'Italie était bien, nous le répétons, la terre heureuse pour Bonaparte : il y signa le fameux traité de Campo-Formio.

L'Italie subit pleinement l'influence de notre propagande, aidée, il est vrai, par la force de nos armes. Les provinces voisines du Rhin partagèrent son sort, et comme elles suivirent la marche de la Révolution française. Aux premières explosions révolutionnaires, tous les roitelets, tous les grands-ducs qui gouvernent ces pays tremblèrent. Ils comprenaient que l'autorité allait leur échapper, et que leurs peuples s'affranchiraient bientôt d'une tutelle doublement lourde, qui n'était ni paternelle ni puissante. La scission entre les princes et les peuples s'opéra presque instantanément. Les premiers appelèrent à eux les émigrés, et leur facilitèrent les moyens de combattre la France. Mais une nuée de caricatures fondit aussitôt sur les petits souverains, des bords du Rhin, surtout lorsque Louis XVI, à l'invitation de l'Assemblée représentative, somma ses *amis* de faire cesser les rassemblements d'émigrés qui se formaient aux frontières.

L'Italie et les provinces rhénanes avaient accepté la propagande et suivi de loin les progrès de la Révolution. Examinons à présent le fait opposé, la coalition, la réaction des principes professés en France; assistons à l'union des souverains étrangers pour étouffer notre pays.

Jamais en Europe ne s'étaient entre-choquées aussi rudement deux idées ennemies. La coalition naquit de nôtre Révolution même, comme ces montagnes de nuages que la trop étouffante chaleur du soleil amoncelle autour de lui. Les nuages crevèrent en lançant la foudre, et le soleil reparut splendide et pur. La coalition a effleuré à peine, de ses lourdes ailes, le lion révolutionnaire vainqueur; mais celui-ci est sorti las et haletant de la lutte.

Au nombre des créations les plus considérées de la Révolution, il faut placer la *garde nationale*, c'est-à-dire le peuple armé pour défendre sa constitution, le peuple armé pour défendre ses foyers. Ses trois époques brillantes sont la prise de la Bastille, la campagne de France au moment des revers de l'empereur, et juillet 1830. La garde nationale n'eut d'ailleurs d'influence que dans les premiers temps de sa formation; elle eut peur en 1793, et plus encore sous l'Empire. En 1804, elle soutint le héros couronné. Elle joua un grand rôle politique; elle fit entrer en communication plus directe que par les assemblées délibérantes le peuple avec le gouvernement; elle fut considérée, en réalité, comme un des grands pouvoirs de l'État.

A dater de 93, l'agiotage a pris rang dans la politique. Des députés s'y sont livrés et ont spéculé sur les fausses nouvelles. La Montagne triomphante l'a fait disparaître, mais le Directoire a vu les valets de l'agio ressaisir leur sceptre. Ils se sont réunis, ils se sont prêté de mutuels secours; ils ont feint le patriotisme sincère, et ne sont pas, malheureusement, tombés avec le Directoire.

Les assemblées primaires, ou colléges électoraux, se sont continués jusqu'à nos jours. A toutes les époques, remarquons-le, on a réclamé un abaissement du cens, on a critiqué cette mode

de mesurer les capacités d'un homme par sa fortune. Plus la propriété se morcelle, plus le cens doit être abaissé, sinon les proportions n'existeraient plus, et un temps viendrait où le nombre des électeurs diminuerait, au lieu d'augmenter selon les progrès de la civilisation. Les assemblées primaires n'étaient pas tout à fait semblables aux convocations de nos colléges électoraux actuels, mais toutes deux ont la même base, leurs différences ne tiennent qu'à des modifications nécessitées par l'expérience et par les besoins politiques du pays.

Le système de bascule a pris naissance pendant la Révolution Il consiste à laisser triompher alternativement chaque parti, mieux, à les tuer l'un par l'autre. Avec le système de bascule, un gouvernement domine où est dominé tour à tour par le parti qu'il élève, selon qu'il a en soi de la faiblesse ou de la vigueur. Le Directoire, sous lequel il est né, à succombé sous ses atteintes.

Avant la Révolution, le journalisme s'occupait assez peu des affaires politiques : il vivait de disputes littéraires, de chroniques galantes, de bulletins de modes et de faits divers formant une sorte de compendium historique. Après 89, le journalisme ne put exister qu'avec la politique; elle fut sa base principale, et la littérature et les sciences ne s'y adjoignirent que comme accessoires. Le journalisme, entendu selon nos idées actuelles, est donc enfant de la Révolution, des premières années notamment, pendant les débats des assemblées. La Législative mit les théoriciens aux prises avec la pratique et fut ouverte aux journalistes : on sait ce qu'ont fait les légifères.

Plus d'un soldat a péri sous la tranchée qu'il avait pratiquée : plus d'un journaliste s'est suicidé avec son journal. Sans parler de Marat, dont les discours à la tribune ont pu aiguiser le couteau de Charlotte Corday; sans parler d'André de Chénier, que

ALLEGORIE



Le père Duchesne et ses fourneaux

certains articles insérés dans le *Journal de Paris* ont mené à l'échafaud ; de Duquesnoy, qui rédigeait l'*Ami du Roi*, etc., — il suffit de nommer Hébert, autrement dit le *père Duchesne*. Hébert avait adopté le langage des halles dans sa nudité la plus impudique. Sa popularité semblait hors de toute atteinte. Il allumait ses fourneaux, et toutes les classes infimes, pour parler son langage, venaient se chauffer au feu de sa cuisine. Il était lu avidement, avidement écouté. Ses *bougre*, *bougrement*, etc., étaient passés en proverbe, et les rues retentissaient des imprécations de sa colère ou des éclats de sa joie. Les contre-révolutionnaires du temps l'ont tenu pour l'homme le plus dangereux de l'époque, parce qu'il écrivait pour les masses, et parce qu'il avait sur elles une influence dont on se ferait difficilement une



idée ; ils ont personnifié Hébert et son œuvre, ils lui ont assigné sa part dans les excès commis sous la République[1]. Hébert est mort dévoré par l'incendie qu'il avait allumé, et que sa popularité ne suffisait pas pour éteindre. Le *père Duchesne* restera comme type des journalistes orduriers de la Révolution, non pas qu'il ne se trouvât parfois d'excellents raisonnements dans sa feuille, mais surtout à cause de son style. Il a eu beaucoup d'imitateurs.

[1] Nous reproduisons, sur Hébert, un dessin de Nyon, appartenant à M. Marville.

Des journaux aux sociétés populaires il n'y a qu'un pas. Les clubs politiques ont paru en France avec la Révolution. Ils existaient déjà depuis longtemps en Angleterre, mais chez nous ils n'avaient été jusqu'alors introduits qu'à l'état de réunions littéraires et scientifiques. A peine les États généraux eurent tenu leur première séance, que les clubs politiques s'ouvrirent. Il s'agissait, pour beaucoup de gens, de contre-balancer la puissance de la grande assemblée, de discuter plus à l'aise les questions qui avaient été effleurées seulement au milieu des députés, de se procurer des joies d'amour-propre. Les clubs aussitôt devancèrent les assemblées parlementaires, tant par leur nombre considérable que par les motions énergiques et violentes qui y étaient faites continuellement; les modérés n'eurent aucun retentissement; les exaltés se recrutèrent d'une foule d'hommes pour qui la politique était devenue un besoin irrésistible. Le plus fameux de tous, celui des Jacobins, n'atteignit point encore le plus haut degré d'exagération et de frénésie. Il est certain que les plus obscurs, les plus inconnus remportaient la palme sous ce rapport. Les clubs des départements, par exemple, fournissent à l'histoire des renseignements précieux sur les passions politiques du temps. Leurs cartes d'entrée, les discours de leurs orateurs, les fêtes votées par leurs membres, tout montre l'enthousiasme qui s'était emparé des masses. Des correspondances existaient entre les sociétés populaires les plus éloignées; elles se portaient mutuellement à des démonstrations patriotiques. Hommes et femmes en faisaient partie, conjointement ou séparément. Les hommes entravaient leurs professions pour être assidus aux clubs; les femmes, pour s'y rendre, abandonnaient les soins du ménage. Il n'y avait que les clubs pour développer l'action politique; les journaux portaient surtout au

raisonnement. La lettre surprenait les masses; la parole les foudroyait, les transformait, leur redonnait une vie nouvelle. Les clubs étaient les usines où s'élaboraient les plans d'avenir.

On peut dire que la Révolution a en réalité établi la puissance politique des classes moyennes. La presse, les clubs, le tiers état, appelés à s'occuper directement des affaires du gouvernement, ont agi d'après les mêmes principes. Ils ont abattu, pour réédifier ensuite selon leurs propres vues. Sans doute le tiers état était apparu en France depuis bien longtemps, depuis que les communes avaient montré la tête; mais à dater de 1789 seulement son rôle prit une véritable importance. Il a lutté d'abord contre le clergé et la noblesse et a successivement enlevé à ces deux ordres leurs plus grands priviléges. Vainqueur, il est devenu intolérant et a quelquefois manqué de clémence et de générosité. Pourquoi le cacher? Les membres du tiers état de 1793 ne l'ont cédé en rien aux gentilshommes les plus impopulaires du règne de Louis XV. Ils se sont vengés par le talion, sans vouloir comprendre que les fautes du vaincu n'excusaient pas les fautes du triomphateur, et que le crime ne devait pas punir le crime.

La Révolution, jusqu'en 1804, a fondé : le Code civil, réunion en un seul corps de lois digérées des dispositions les meilleures parmi les anciennes coutumes; — la cour de cassation, tribunal suprême, sorte de papauté judiciaire, comme elle réputée hors d'appel et infaillible, et ayant pour but de ramener toutes les juridictions à l'unité; — les tribunaux de première instance dans chaque arrondissement, les tribunaux criminels et les tribunaux d'appel, devenus les cours d'assises et les cours impériales; — les tribunaux de commerce dans presque toutes les villes de France, pour que les formes de la justice fussent plus

expéditives, ainsi que le demandent les affaires commerciales; — les justices de paix, ou tribunaux de conciliation, destinés à devenir les tombeaux des procès, tribunaux qui, par malheur, n'ont pas amené alors et dans la suite tout le bien qu'on aurait pu en espérer.

Pendant la Révolution ont été adoptés : — l'égalité des poids et des mesures : le système décimal ne put vaincre les résistances des masses, et ne fit que paraître et disparaître ; — la division de la France par départements, formés d'après les bassins des principales rivières; — les préfectures et les sous-préfectures dans chacun de ces départements, système de centralisation à peu près complète; — les municipalités, d'abord pouvoir unique, sous le nom de commune, ensuite morcellement de pouvoirs établis dans les divers arrondissements de la France; — les octrois municipaux, ou nouvelles perceptions aux entrées des villes, établies d'après un mode plus rigoureux que les anciens impôts des barrières perçus autrefois par ceux que le peuple de 1790 appelait *rongeurs de citoyens;* — l'impôt du timbre, présenté comme moyen de sécurité pour les conventions, impôt indirect fort productif; — les patentes, exigées pour la plus grande partie des corps d'état, et même pour plusieurs professions libérales; — le cautionnement pour la plupart des fonctionnaires publics, comme une garantie de leur bonne administration.

Par la Révolution on vit s'établir : — les ministères réunis considérés comme un Conseil exécutif, avec ou sans la présidence du chef de l'État : cette dernière sorte de ministère exista aussitôt après la déchéance de Louis XVI; — le conseil d'État, assemblage de hauts fonctionnaires, donnant l'initiative des projets de lois à faire convertir en lois par les assemblées déli-

bérantes; — une commission de comptabilité nationale, ou cour des comptes organisée sur des bases nouvelles; — le grand-livre de la dette publique; — le *tiers consolidé*, banqueroute déguisée, qui ruina les rentiers et pensionnaires de l'État; — la banque de France, immense réserve financière, dont le crédit n'a fait que grandir; — la censure; — l'usage de pétitions, parfois couvertes de milliers de signatures privées, tendant à obtenir du gouvernement l'abolition de tel ou tel abus, ou l'institution de tel ou tel établissement; — les encouragements accordés aux jeunes volontaires courant aux armées; — les gardes d'honneur, les maréchaux, les amiraux, chanceliers, etc., dont les titulaires ne tardèrent pas à former une noblesse improvisée; — la conscription; — la guillotine, que la Révolution a traitée, on peut le dire, en enfant chérie; — le télégraphe, devenu bientôt indispensable pour apprendre au gouvernement les victoires ou les défaites de nos généraux; — les chants nationaux, la *Marseillaise* et le *Chant du départ*, entre autres; — le drapeau tricolore formé par La Fayette, et qui, selon le dicton banal, « a fait le tour du monde; » — les journaux-affiches, imprimés en gros caractères, placardés sur les murs des plus pauvres villages; — le *Musée des arts*, dont l'apparition causa la sensation la plus profonde; — l'Institut de musique, ou plutôt le Conservatoire de musique, auquel nous sommes redevables du mouvement musical qui s'est développé de nos jours; — l'Institut des sciences et des arts, et l'institut d'Égypte, qui donnèrent de l'émulation à nos savants, et qui leur assurèrent pour prix de leur travaux une honorable et heureuse position; — l'exposition des produits de l'industrie française, si admirablement féconde en résultats, et dont on a rapproché les époques, sachant tout le bien qu'en retirent le commerce et l'industrie;

— l'ordre de la Légion d'honneur, bon en son principe, mais dont on a seulement gâté parfois l'excellence et surtout le but magnifique.

Puis, comme la génération d'alors voulait inculquer ses idées dans l'esprit de celle qui devait la suivre, elle s'occupa beaucoup d'instruction publique, soit pendant les premières années de la Révolution, ou sous la Terreur, ou sous le Directoire, ou sous le Consulat. Maints projets d'instruction républicaine échouèrent à cause de l'enthousiasme irréfléchi qui les avait fait naître. Il nous reste cependant, de cette fièvre pour l'instruction, des souvenirs qui jamais ne passeront, savoir : l'École polytechnique, encore tout enveloppée d'un prestige unique, et qui a mission de former des héros pour la guerre, ou des savants habiles pour la paix; — les Écoles centrales pour l'enseignement des arts et des sciences dans toute la France; — les lycées et écoles spéciales, les écoles primaires et secondaires, une augmentation du nombre des écoles de droit et de médecine.

Ici s'arrête la nomenclature des choses fondées de 1788 à 1804. Nous allons, après avoir cité simplement ces institutions qui subsistent encore, ajouter celles qui sont spéciales à la Révolution, qui sont nées par elle et pour elle, qui sont mortes avec elle. Avant de nous occuper de ces dernières, passons en revue les choses que la Révolution a abolies pour un temps ou pour toujours.

A quelles institutions n'a-t-elle pas touché? Depuis la royauté jusqu'à la position sociale du plus humble bourgeois, elle a fait sentir partout son influence. Rien n'a obtenu grâce devant elle, et les usages les plus anciens sont même ceux qu'elle s'est étudiée à déraciner. Tout ce qui la heurtait par quelque coin, tout ce qui rappelait les anciens temps, en un mot tout ce qui ne

s'accordait pas avec les données nouvelles qu'elle présentait au monde, a disparu sous ses coups.

La royauté, vieille de tant de siècles, et qui autrefois s'était ralliée aux communes pour abattre la féodalité, fut tout à coup tuée dans la personne de Louis XVI. Ce fut lui qui supporta la peine des fautes, des erreurs ou des crimes commis par ses ancêtres. Le jour où la tempête politique éclata, le jour où l'on fit le procès à la monarchie, avant de faire le procès au monarque, on se plut à accumuler les unes sur les autres toutes les pièces à charge extraites des archives de plus de soixante règnes. L'éveil une fois donné, les accusations se succédèrent rapidement, de plus en plus tenaces, de plus en plus inexorables. Dès ce moment, c'en était fait de la monarchie ; elle était en cause, elle était perdue. L'auréole qui rayonnait autour de la majesté royale s'obscurcit. Les sujets s'accoutumèrent à raisonner leur obéissance, qui avait presque toujours été passive.

Avec la puissance personnelle du roi s'en est allée aussi la puissance personnelle des ministres. Expliquons ce rapprochement. Le roi de l'ancienne France parlait et agissait selon son bon plaisir; il commandait, il voulait, il gouvernait. Absorbé tout entier par le poids de son autorité, il la partageait avec un de ses sujets, élevé par son talent ou par sa naissance. Louis VII avait Suger; Henri II avait l'Hôpital; Louis XIII avait Richelieu; Louis XIV avait Colbert. Le premier ministre était ou l'écho ou l'âme du monarque. Devant les peuples, il prenait une attitude ferme et souvent digne. La France ressemblait à une seule ville, dont le roi était le gouverneur, ayant son premier ministre pour lieutenant. Écho ou âme du monarque, avons-nous dit. Si le premier ministre était un écho, tel que Colbert, il tirait de la personne royale une influence sans bornes, et apparaissait aux

masses comme une seconde moitié du souverain : il restait quelquefois plus de vingt années à son poste. Si le premier ministre était une âme, tel que Richelieu, il revêtait en réalité le manteau royal, et, quand il abandonnait le timon des affaires, l'État ressentait une terrible secousse. Les autres ministres s'effaçaient devant le premier, qui possédait l'entière confiance du prince. Necker a fermé la liste des ministres revêtus d'autorité. Sa retraite, longuement déplorée, a néanmoins appelé les regards des assemblées délibérantes sur ceux qui l'ont suivi dans la carrière. Alors il ne s'est plus agi seulement d'un ministre, mais d'un conseil des ministres. Les assemblées ont eu droit de surveillance, droit de remontrances, droit d'accusation : les ministres, bientôt, sont devenus de simples préposés à l'administration du royaume. Nous n'avions donc pas tort de dire que leur puissance personnelle avait suivi la fortune de la puissance personnelle des rois.

Les parlements, les fermes générales, furent supprimés; — la lieutenance de police se fondit avec la mairie de Paris; — la maréchaussée fut remplacée par la gendarmerie; — les maîtrises et les jurandes perdirent leurs priviléges; — les ecclésiastiques furent exclus des fonctions publiques, et n'eurent même plus la haute main sur le mariage, déclaré contrat civil; — les ordres de chevalerie ne durent plus être portés; — la loterie fut fermée, puis remise en vigueur sous le Directoire; — le drapeau blanc et les lis furent proscrits; — le calendrier grégorien n'eut plus cours, et l'ère chrétienne ne servit pas de point de départ à la chronologie des temps révolutionnaires; — les statues des rois et des princes appartenant ou non au sang royal furent abattues; les tombes de Saint-Denis furent profanées; — Paris ne montra plus son blason; — on détruisit les abbayes et

les couvents, ainsi qu'une foule d'églises; — on fondit les cloches pour en faire du numéraire; — la Bastille fut démolie, les lettres de cachet disparurent; — les rues, les quais, les places, les ponts, changèrent de nom; — les barrières furent incendiées pour la plupart, mais bientôt réédifiées; — la cérémonie du jour de l'an, les orgies du carnaval, la fête du gâteau des rois, n'eurent plus aucun retentissement, et à certaines époques même elles furent interdites; — la gabelle, la compagnie des Indes, la prévôté de Paris, tombèrent dans le gouffre; — il n'y eut plus d'avocats ni d'avoués; — il n'y eut plus de troupes privilégiées, de gardes du corps, de gardes françaises; — les états-majors se dérobèrent à la haine des chauds partisans de l'égalité; — l'infamie ne s'attacha plus aux membres de la famille d'un supplicié, etc.

Telles sont les réformes des abus et des institutions, tels les changements opérés pendant la Révolution.

Si nous jetons un coup d'œil rapide sur les choses qu'elle a fondées pour elle, et qui ne lui ont pas survécu, nous assistons à un spectacle des plus variés. Apprécions tous les essais tentés par cette époque de transition, physiquement et moralement.

Pour remédier au mauvais état de ses finances, elle a créé des *assignats* et des *mandats territoriaux*. On émit d'abord pour quatre cents millions d'assignats forcés. Mais, au début même de leur apparition, les particuliers n'y avaient pas confiance; aussi, en 1793, arriva la première dépréciation. Sous le Directoire, on fabriqua une autre sorte de papier-monnaie, sous le nom de *mandats territoriaux*. Quoi qu'on fît pour en assurer l'existence, les mandats territoriaux n'obtinrent pas plus de succès que les assignats.

Une des plaies de la Révolution était d'une part la disette, de

l'autre l'accaparement. Les gouvernants pensèrent à la guérir, en établissant le *maximum* sur tous les grains, et bientôt sur toutes les marchandises. Jamais on n'avait été plus loin du but proposé. Les grains et les marchandises restèrent dans les magasins, au lieu de paraître aux marchés. Des réformes nombreuses n'atténuèrent pas le mal, et on fut obligé d'abroger complétement la loi du maximum.

La *loi martiale* tendait à réprimer les attroupements. On ne s'en servit sérieusement qu'une fois au Champ de Mars, et les conséquences les plus désastreuses en résultèrent. C'est la loi martiale qui a causé la mort de Bailly. A côté se place la *loi des suspects*, institution odieuse, et qui ternira à jamais la mémoire de Chaumette. La loi des suspects amena les dénonciations, et, par suite, donna lieu à une foule d'épisodes horribles, à des vengeances particulières, à des jalousies misérables. D'abord on accusa sur une simple action sans conséquence, puis sur un mot, puis sur un geste, puis sur une apparence, puis enfin sur une présomption.

On se perd dans les noms des comités inquisitoriaux qui se sont succédé depuis 1789. L'assemblée de l'Hôtel-de-Ville d'abord, les *trois cents*, comme on les surnomma, commencent la série. Il en sort un *comité des recherches*, qui se permet déjà les visites domiciliaires. Les jacobins, les patriotes en général, réclament contre cette institution contraire aux principes de la liberté. Mais bientôt, arrivés eux-mêmes sur le pinacle, ils croient ne pouvoir exercer l'autorité qu'avec des moyens semblables à ceux des constitutionnels, ils croient ne pouvoir se défendre que par un *comité central révolutionnaire*, dont la principale occupation est de surveiller les suspects. Il leur faut en outre un *comité de surveillance* pour faire exécuter les arrestations, et

Fragment d'une lettre de Vergniaux

né à Limoges en 1759, mort à Paris en 1793.

vous me demandez Monsieur des reflexions sur les circonstances actuelles - on ne peut en faire que d'affligeantes; voici les premieres qui s'offrent à mon esprit.

quelle est la conduite du gouvernement dans la grande lutte du despotisme contre la liberté immobile comme les vents, sans plan, sans projets, sans idées. il se laisse aller au cours des evenemens impuissant ou inhabile pour les maitriser ou les preparer, son inhabilité, sa malveillance et son impéritie l'ont rendu un objet de mepris pour les ennemis que nous avons à combattre et un objet de méfiance pour la nation qui lui a remis le soin de sa défense.

une grande effervescence se manifeste dans l'empire. la division entre les deux pouvoirs la favorise. le peuple voit dans l'assemblée nationale le defenseur de ses droits. il croit en voir l'oppresseur naturel dans le roi. un mécontentement universel excité par d'impolitiques veto exaltes partout le sentiment de la liberté. un nouveau ferment révolutionaire fermente dans sa base une organisation politique que le tems n'a pas consolidée. le desespoir peut en accélérer le developpement avec une rapidité qui échapperoit à la vigilance des autorités constituées et à l'action de la loi. on ne s'informe point si l'on sera mieux dans un nouvel ordre de choses. on se trouve mal dans celui ou l'on est et on se presse de sortir d'en changer.

je crois que si l'on veut sérieusement sauver la constitution et la chose publique, il n'y a pas un seul jour à perdre.

Les soupçons ou plutôt des accusations caracterisées s'élevent contre le chef suprême du pouvoir éxécutif, et, depuis long tems il etoit aisé de prévoir que telle seroit un jour la direction de l'opinion publique.

ce 7 juillet 1792. l'an 4e de la liberté Vergniaud

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

parfois même pour les ordonner : les massacres des prisons à Paris et dans les départements sont la grande œuvre de ce comité. Un *comité de sûreté générale*, un *comité central de salut public*, surmontent l'édifice inquisitorial. Avec eux la police est au pouvoir, et elle en forme un des éléments constitutifs. Méfiance, intolérance, aigreur, division, tels sont les résultats. Les citoyens ont à souffrir des querelles des comités entre eux. Le *comité central de salut public* triomphe avec Robespierre. Il n'y a plus de Convention, il n'y a plus de volonté populaire exprimée par la voix de ses représentants; il n'y a plus que quelques hommes, les uns animés de bonnes intentions, les autres ambitieux avant tout, qui exercent une autorité despotique, décemvirale, parlent toujours au nom de la nation, et rendent aux citoyens la liberté insupportable.

Enfin, pour terminer la liste de ces institutions, toutes particulières à la Révolution, il faut citer les *représentants du peuple en mission* ou *aux armées*. Ils sont les agents de la Convention. Ils imposent sa volonté aux départements, ou vont savoir, sur les frontières, si les généraux sont de bons patriotes, et s'ils se contentent seulement de gagner des victoires sur les ennemis : ce sont les proconsuls de la République française.

On ne saurait dire que la Révolution ait été plus féconde en grands talents que dans les siècles précédents, mais on peut hardiment avancer que le cercle des hommes supérieurs s'est agrandi. L'intelligence s'est morcelée : les mouvements politiques ont créé des talents politiques; l'attaque de nos frontières par les alliés a créé des généraux; le besoin d'instruire les masses a improvisé une foule de savants.

Sous le règne de Louis XVI et sous la République (Convention,

Directoire, Consulat), le nombre des grands hommes qu'a produits la France atteint un chiffre vraiment extraordinaire. Politiques habiles, penseurs profonds, généraux intrépides, jurisconsultes et magistrats éprouvés, littérateurs, savants, artistes, — c'est toute une peuplade de génies élevés qui immortalisent l'époque pendant laquelle ils sont apparus.

LISTE DES HOMMES ET DES FEMMES ILLUSTRES.

Argental (D').	Éon (La chevalière d').	Necker (Madame).
Béthune, duc de Charost.	Estaing (D').	Neufchâteau (Franç. de).
Beauveau.	Eymar.	Pastoret.
Boisgelin, arch. d'Aix.	Girardin.	Paoli (Pascal).
Bouillé.	Helvétius (Madame).	Penthièvre (Duc de).
Choiseul-Gouffier.	Lachalotais.	Pernety.
Castries.	Lacuée.	Poisson de Marigny.
Clermont-Tonnerre.	La Fayette.	Pommereuil.
Coigny.	Lafond-Ladébat.	Rabaut de Saint-Étienne.
Dandré.	Lally-Tollendal.	Rœderer.
Démeunier.	Lameth (Alex.).	Roland (Madame).
Desèze.	Lameth (Charles).	Séguier (Ant.-L).
Devaines.	La Rochefoucauld.	Ségur.
Dubarry (Madame).	La Rochefoucauld (Card. de).	Sémonville.
Dufresne.	La Rochefoucauld-Liancourt.	Talleyrand-Périgord.
Dupont de Nemours.	L'Épée (L'abbé de).	Target.
Duport (Adrien).	Montesquiou (L'abbé de).	Thouret.
Duras.	Montesson (Madame de).	Vaublanc.
Dubocage (Madame).	Mounier.	Viomesnil.
Dudeffant (Madame).	Muraire.	Voyer de Paulmy.

La chevalière d'Éon est une célébrité de la mode; l'abbé de l'Épée a fondé l'institution des sourds-muets; Pascal Paoli a travaillé à la prospérité de la Corse; Lally-Tollendal s'est illustré par l'énergie de ses convictions; la Fayette a été parrain de la liberté des deux mondes; madame Roland a été la muse politique des girondins; Talleyrand-Périgord a créé la diplomatie sans conscience.

PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Ailly (D').
André (D').
Bailly.
Barnave.
Beauharnais (Alex.).
Boisgelin, arch. d'Aix.
Bonnay.
Beaumetz (De).
Bureau de Puzy.
Camus.
Chapelier.
Chasset.
Clermont-Tonnerre.
Démeunier.
Dupont de Nemours.
Duport (Adrien).
Emmery.
Fréteau.
Gouttes.
Grégoire.
Jessé.
La Fayette.
La Luzerne, év. de Langres.
Lameth (Alex.).
Lameth (Ch.).
La Rochefoucauld.
Lefranc de Pompignan.
Lepelletier de St.-Fargeau.
Leroux.
Liancourt (Le duc de).
Menou.
Merlin.
Mirabeau.
Montesquiou (L'abbé de).
Montesquiou.
Mounier.
Rabaut de Saint-Étienne.
Rewbell.
Sieyès.
Talleyrand-Périgord.
Target.
Thouret.
Treilhard.
Tronchet.
Vernier.
Virieu.

PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Aubert-Dubayet.
Bigot-Préameneu.
Condorcet.
Dorizy.
Français de Nantes.
Neufchâteau (François de).
Gensonné.
Girardin (Stanislas).
Guadet.
Guyton-Morveau.
Hérault de Séchelles.
Lacépède.
Lacroix.
Lacuée.
Lafond-Ladébat.
Dumas (Matthieu).
Muraire.
Pastoret.
Vaublanc.
Vergniaud.

PRÉSIDENTS DE LA CONVENTION AVANT LA MORT DE LOUIS XVI.

Defermont.
Grégoire.
Guadet.
Hérault de Séchelles.
Lacroix.
Pétion.
Vergniaud.

PRÉSIDENTS DE LA CONVENTION DEPUIS LA MORT DE LOUIS XVI.

Amar.
Barras.
Barère.
Baudin (des Ardennes).
Bayle (Moyse-).
Bentabolle.
Berlier.
Bernard (de Saintes).
Billaud-Varennes.
Boissy-d'Anglas.
Bourdon (de l'Oise).
Boyer-Fonfrède.
Bréard.
Cambacérès.
Cambon.
Carnot.
Charlier.
Chénier.
Clausel.
Collot-d'Herbois.
Couthon.
Danton.
Daunou.
David.

Debry (Jean).
Defermont.
Delmas.
Doulcet-Pontécoulant.
Dubarran.
Dubois-Crancé.
Dumont (André).
Génissieu.
Gensonné.
Grégoire.
Guadet.
Hérault de Séchelles.
Isnard.
Jean-Bon-Saint-André.
Lacoste (Élie).
Lacroix.
Laloi.
Lanjuinais.
Lasource.
Letourneur (de la Manche).
Robert-Lindet.
Louis (du Bas-Rhin).
Louvet.
Mallarmé.
Mathieu.
Merlin (de Douai).
Merlin (de Thionville).
Pelet (de la Lozère).
Pétion.
Prieur (de la Côte-d'Or).
Prieur (de la Marne).
Rabaut de Saint-Étienne.
Révellière-Lepeaux.
Rewbell.
Robespierre.
Romme.
Rovère.
Rulh.
Saint-Just.
Sieyès.
Tallien.
Thibaudeau.
Thuriot.
Treilhard.
Vadier.
Vergniaud.
Vernier.
Vouland.

Presque tous ces hommes ont marqué pendant la Révolution de 89; beaucoup sont morts sur l'échafaud; quelques-uns ont vu la Révolution de juillet 1830.

ORATEURS.

Barnave.
Beaumont (Élie de).
Beauvais.
Boismont (L'abbé de).
Brissot.
Cazalès.
Chapelier.
Debonnières.
Desèze.
Élisée (Le père).
Garat.
Gensonné.
Lamalle.
Legendre.
Louvet.
Robespierre.
Saint-Just.
Gerbier.
Guadet.
Isnard.
Legouvé.
Maury (L'abbé).
Mirabeau.
Neuville (Le père).
Poule (L.).
Séguier (Ant. L.).
Servan.
Target.
Thomas.
Thouret.
Treilhard.
Tronchet.
Baudin (des Ardennes).
Danton.
Tronçon du Coudray.
Vergniaud.

Après les hommes politiques et les orateurs, qui défendent les intérêts d'un État par la puissance du raisonnement, viennent les généraux, qui mettent le pays sous la sauvegarde de leur épée. Les principaux furent :

GÉNÉRAUX.

Abatucci.	Despinois.	Loyson.
Andréossy.	Dièche.	Macdonald.
Anselme.	Dillon (Arthur).	Marceau.
Arçon (D').	Dombrowsky.	Marescot.
Aubert-Dubayet.	Doppet.	Masséna.
Augereau.	Drouet.	Menou.
Baraguay-d'Hilliers.	Dugommier.	Miollis.
Barbantanne.	Duhesme.	Miranda.
Beaufort.	Dumas.	Molitor.
Beauharnais (Alexandre).	Dumouriez.	Moncey.
Beaumont.	Duphot.	Montesquiou-Fezensac.
Bernadotte.	Dupont.	Moreau.
Berthier (Alexandre).	Elbée (D').	Mortier.
Berthier (Léopold).	Élie.	Moulin.
Bessières.	Espagne.	Murat.
Beurnonville.	Estaing (D').	Nansouty.
Biron.	Friant.	Narbonne.
Bonaparte (Napoléon).	Gardanne.	Ney.
Bonchamp.	Garnier.	Olagnier.
Brune.	Gouvion-Saint-Cyr.	Orléans (Duc d').
Caffarelli-Dufalga.	Grouchy.	Oudinot.
Canclaux.	Gudin.	Paoli.
Carnot.	Hoche.	Partouneaux.
Carteaux.	Houchard.	Pérignon.
Casa-Bianca.	Humbert.	Pichegru.
Cathelineau.	Joubert.	Raffet.
Championnet.	Jourdan.	Rampon.
Charlet.	Kellermann.	Richepanse.
Charette.	Kellermann fils.	Rochambeau.
Clausel.	Kilmaine.	Ruscha.
Custine.	Kléber.	Ruty.
Dagobert.	Laboissière.	Sahuguet.
Dallemagne.	La Fayette.	Sauret.
Dampierre.	Laharpe.	Schérer.
Danthouard.	Lannes.	Serrurier.
Daveisne.	Lapoype.	Servan.
Davout.	La Rochejaquelein.	Sombreuil.
Decaen.	La Tour-d'Auvergne.	Souham.
Dejean.	Leclerc.	Soult.
Delaborde.	Lecourbe.	Stofflet.
Delmas.	Lefebvre.	Suchet.
Desaix.	Lescure.	Suzannet.

Travot.	Vauban.	Westermann.
Valence.	Victor.	Wimpfen (Baron de).
Vandamme.	Watrin.	Wimpfen (Félix).

Et tant d'autres, dont les noms nous échappent! La guerre, depuis 1792, n'avait pas cessé. Selon la coutume, les théoriciens dans l'art militaire suivirent les praticiens. Des travaux remarquables sur la stratégie ont été publiés.

ÉCRIVAINS QUI ONT TRAITÉ DE L'ART DE LA GUERRE.

Belair (Julienne de).	Grimoard.	Michaud d'Arçon.
Bousmard (De).	Guibert.	Montalembert.
Carnot.	Guischardt.	Pertusier.
Dumas (Mathieu).	Leblond.	Servan (Jos.).
Espagnac (D').	Marescot.	Turpin de Crissé.

Des historiens racontèrent les batailles parlementaires ou les campagnes de nos soldats. Ils sont en général peu renommés. Quelques-uns cependant ont laissé des ouvrages de mérite. Les historiens de la Révolution sont avant tout des faiseurs de Mémoires. Quant aux travaux sur l'antiquité, sur le moyen âge, sur nos chroniques nationales, ils furent nombreux, mais assez peu réussis.

HISTORIENS.

Ameilhon.	Garnier.	Pfeffel.
Barthélemy (J.).	Guignes (De).	Rabaut (de Saint-Étienne).
Bertrand de Molleville.	Koch.	Raynal.
Castéra.	Lebeau.	Richer.
Carra.	Lévesque.	Rulhière.
Chénier (L.).	Mallet.	Ségur (Louis-Ph.).
Clémencet.	Marmontel.	Servan (Jos.).
Clément (F.).	Millot.	Thouret.
Desormeaux.	Oudard Bréquigny.	Toulongeon.
Dulaure.	Papon.	Turpin.
Gaillard.		

Que dire encore des poëtes? Leur voix balbutiait, lorsqu'ils

chantaient les grandes actions et les grandes choses! « Les faits surmontaient les disants, » d'après l'expression de François I[er]. Les plus admirables poëtes du temps ne se nomment-ils pas Mirabeau, Hoche et Bonaparte? La poésie révolutionnaire est pâle ou exagérée de forme. Le vers est redondant. La passion politique domine la pensée. On sent que les poëtes ont écrit sur la borne, aux champs de bataille ou dans la prison. Il y a plus de chansons que d'odes, plus de pots-pourris que de poëmes. La satire est en vigueur. Les Muses, pour parler le langage du temps, sont moins aimées pour elles-mêmes qu'à cause des services qu'elles peuvent rendre à la patrie. Certains poëtes, néanmoins, à la tête desquels il faut placer l'abbé Delille, ne demandent à leur lyre que des accords tendres, sensibles et pacifiques.

POËTES.

Aubert (L'abbé).
Bertin.
Bernard.
Bernis (Cardinal de).
Blin de Sainmore.
Boufflers.
Chénier (André).
Colardeau.
Delille (Jacques).
Demoustier.
Dorat.
Écouchard Lebrun.
Fontanes.
Gilbert.
Gresset.
Imbert.
Lattaignant.
Laujon.
Lefranc de Pompignan.
Léonard.
Neufchâteau (François de).
Nivernais (Duc de).
Parny.
Pezay.
Roucher.
Rulhière.
Saint-Lambert.
Voltaire.
Ximenès.
Watelet.

POËTES TRAGIQUES.

Arnault.
Chamfort.
Chénier (Marie-Jos.).
Debelloy.
Ducis.
Guillard.
Guillet-Leblanc.
Labarpe.
Lefebvre.
Legouvé.
Lemercier (Nép.).
Lemierre.
Luce de Lancival.
Murville.
Saurin.
Vivien de Châteaubrun.

POËTES COMIQUES.

Andrieux.
Beaumarchais.
Bièvres (Le marquis de).
Cailhava.
Carmontelle.
Chéron.

Collé.
Collin d'Harleville.
Dampierre.
Demoustier.
Desfaucherets.
Desforges.
Diderot.
Dumaniant.
Duval (Alex.).
Fabre d'Églantine.
Favart.
Fenouillot de Falbaire.
Flins des Oliviers.
Peyre.
Picard.
Rochon de Chabannes.
Sedaine.
Souriguières.

Pour les littérateurs proprement dits, outre les polygraphes, tels que Bernardin de Saint-Pierre, etc., on remarque :

Anquetil-Duperron
Arnaud (L'abbé).
Aubert (L'abbé).
Baume (De la).
Beauzée.
Bergasse.
Berquin.
Bitaubé.
Bret (Ant.).
Brial.
Brosses.
Brottier (L'abbé).
Cambry.
Chabanon.
Chaudon.
Clément.
Court de Gebelin.
Dacier.
Daunou.
Delandine.
Domergue.
Dotteville.
Dreux du Radier.
Dupaty (Le président).
Dupré de Saint-Maur.
Dupuy (Louis).
Dureau de la Malle.
Dussaulx.
Feller.
Fiévée.
Florian.
Foncemagne.
Fréron.
Gail.
Geoffroy.
Gin.
Ginguené.
Grouvelle.
Gudin.
Hoffmann.
Jaucourt (Louis).
Lacretelle aîné.
Laharpe.
Laplace.
Larcher.
Laverdy (Cl.).
Laya
Lebatteux.
Lebrun.
Lemonnier.
Letourneur.
Linguet.
Legrand-d'Aussy.
Luneau de Boisgermain.
Mably.
Morellet (L'abbé).
Mallet-Dupan.
Maréchal (P. Sylvain).
Masson.
Moreau.
Marmontel.
Mercier de Saint-Léger.
Mercier (L. Séb.).
Oberlin.
Palissot.
Pluquet.
Poirier.
Pougens.
Ricard Dominique.
Rivarol.
Robinet.
Rochefort.
Roubaud.
Sabathier.
Sainte-Foix.
Sainte-Palaye.
Sicard.
Thévenot de Morande.
Suard.
Villette (Ch.).
Vauvilliers.
Voisenon.
Wailly (Noël-F.).
Wailly (Ét.-Aug.).

Les romanciers acquirent une réputation européenne ; on cite :

Baculard-d'Arnaud.
Bernardin de Saint-Pierre.
Cazotte.
Choderlos de la Clos.
Cottin (Madame).
Crébillon fils.
Desforges.
Diderot.
Ducray-Duminil.

Florian (Jean Pierre Claris de)

né en 1755 au Château de Florian dans les basses Cevennes mort à Sceaux en 1794.

Anet ce 6 mars 75. jour où j'ai enfin 20 ans.

ma bonne amie, je suis parti de Paris sans vous avoir vue, je me reprocherais d'y retourner sans vous avoir écrit. d'autant plus que j'ai une petite nouvelle a vous apprendre, et des comptes a regler avec vous. la montre que je fesois venir pour vous est tout a fait perdue, mais comme je vous l'ai payée, je me console d'une perte qui ne regarde que moi seul. nous sommes donc quittes de ce coté-là, nous ne le sommes pas du coté de la bonne mere. je vous dois son sucre et son habit. mon coeur vous paie du sucre, et vous permettrés que j'acquitte l'habit en vous donnant une montre nouvelle que j'ai fait faire a Paris, afin qu'elle ne se perdit pas en chemin. elle sera bien meilleure que celles de Geneve, et elle est plus jolie que votre ancienne de Galatée c'est toujours le meme sujet, je crois qu'il vous plait.

Le chr. de Florian

Dulaurens.	Louvet (J. B.).	Rétif de la Bretonne.
Fiévée.	Montolieu (Madame de).	Riccoboni (Madame).
Flahault-Souza (Madame).	Mouhy.	Staël-Holstein.
Genlis (Madame de).	Pigault-Lebrun.	Voisenon.

Les sciences ont brillé de tout leur éclat, les transcendantes surtout. La philosophie a pour représentants, outre Voltaire :

Alembert (D').	Holbach (D').	Naigeon.
Bernardin de Saint-Pierre.	Lacretelle aîné.	Saint-Lambert.
Condillac.	Laromiguière.	Salaville.
Condorcet.	La Salle.	Sieyès (Emm.).
Diderot.	Marmontel.	Thomas.

Quelques années durant, la jurisprudence a été totalement abandonnée; mais, à l'apparition des états généraux et à dater des travaux préparatoires pour le Code civil, bien des jurisconsultes se sont rendus célèbres, tels que

Bernardi (Dominique).	Fournel.	Poirier.
Boucher d'Argis.	Houard.	Portalis.
Durand-Maillanne.	Malleville.	Toullier.
Ferey.	Merlin.	Treilhard.

Et les économistes les ont suivis de près :

Beaudeau.	Dupont de Nemours.	Quesnay (F.).
Beguillet.	Forbonnais.	Rozier (L'abbé).
Bosc.	Huzard.	Saussure (Nic.).
Butet-Dumont.	Lasteyrie.	Say (J. B.).
Coquebert de Montbret.	Neufchâteau (François de).	Tessier.
Duhamel du Monceau.	Mirabeau (Vict. R.).	Turgot.

Les sciences exactes ont brillé plus encore que les sciences transcendantes.

MATHÉMATICIENS.

Bedos de Celles.	Cousin (J. A. Jos.).	Laplace.
Bezout.	Jacquier.	Marie.
Bossut (L'abbé).	La Condamine (De).	Mazéas.
Condorcet.	Lagrange.	Monge.

ASTRONOMES.

Arquier (D').
Bailly (J. Sylvain).
Beauchamp.
Bernier.
Bochart de Savron.
Borda.
Bouvard.
Burckhardt.
Cassini de Thury.
Cassini.
Delambre.
Dionis du Séjour.
Grandjean de Fouchy.
Jeaurat.
Lalande.
Lemonnier.
Méchain.
Messier.
Pingré.
Rivard.
Rochon.

CHIMISTES.

Beaumé.
Berthollet.
Bouillon-Lagrange.
Brongniart.
Cadet-Gassicourt.
Cadet-Devaux.
Chaptal.
Clouet.
Darcet.
Decremps.
Deyeux.
Fontanieu.
Fourcroy.
Guyton-Morveau.
Lavoisier.
Macquer.
Morand.
Parmentier.
Proust.
Sage.
Spielmann.
Vauquelin.

MÉCANICIENS.

Berthoud.
Blanchard.
Bréguet (L.).
Chappe (C.).
Janvier.
Lassalle.
Lepaute.
Leroi (Pierre).
Loriot.
Mical (L'abbé).
Molard.
Perrier.
Vaucanson.

PHYSICIENS.

Bertrand (L'abbé).
Brisson.
Charles.
Coulomb.
Fourrier.
Gay-Lussac.
Labarre.
Lefebvre-Gineau.
Levesque.
Mongolfier (Joseph-Étienne).
Mongolfier (Joseph).
Robert.
Rochon.
Sigaud-Lafond.

INGÉNIEURS.

Fourcroy.
Gauthey.
Gay-Vernon.
Girard.
La Croix-Dillon (De).
Lamandé.
Lescot (Charles).
Michaud-d'Arçon.
Montalembert.
Perronnet.
Sané.
Vial du Clairbois.

Lettre de De Lalande

né à Bourg en 1732, mort à Paris en 1807

10 avril

Monsieur

la bonté avec laquelle vous avés bien voulu accueillir mes sollicitations pour ce dernier m'encourage a vous en demander une nouvelle marque, je vous supplie de remettre vous même les pièces a m. Bordas pour qu'elles ne soient retardées dans les premiers bureaux. ma maladie m'empeche d'aller solliciter cette grace en personne vous devés plus de merite et moi plus de reconnoissance. si on doit recevoir encore quelquefois de la part des grands les complaisances que j'ose solliciter auprès de vous, plus ils ont de lumieres plus ils m'inspirent de confiance [illegible] monsieur vous l'a fait pour me la pardonner.

je suis avec autant de respect que de reconnoissance

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant
serviteur De la Lande

ancien directeur de l'observat.

du Cabinet de M. Lucas de Montigny

Lith. Delarue, 16, r. N. D. des Vres

GÉOGRAPHES.

Anville (D').
Barbié du Bocage.
Beautemps-Beaupré.
Bonne.
Brion de la Tour.
Chanlaire.
Gosselin.
Mentelle.

NAVIGATEURS.

Bougainville.
Bourgoing.
Chastellux.
Chevalier.
Choiseul-Gouffier.
Entrecasteaux (D').
Fleurieu (De).
Fortia de Piles.
Guignes (De).
Guis.
Labillardière.
La Condamine.
La Pérouse.
La Rochefoucauld-Liancourt.
Lescallier.
Marchand.
Olivier.
Poivre.
Pons.
Rochon.
Rossel (De).
Savary.
Sonnerat.
Sonnini.
Volney.

ANATOMISTES.

Barbault.
Beaudelocque.
Bichat.
Bordenave.
Cosme (Le frère).
Daran.
Desault.
Dubois.
Ferrand.
Geoffroi-Saint-Hilaire.
Hevin.
Louis.
Portal.
Sabatier.
Sue.

NATURALISTES.

Adanson.
Bonnet.
Brochant de Villers.
Broussonnet.
Buffon.
Cels.
Candolle (De).
Daubenton.
Desfontaines.
Déodat-Dolomieu.
D'Holbach.
Dupetit-Thouars.
Dupuget.
Gueneau de Montbelliard.
Haüy.
Jussieu (Ant. L.).
Jussieu (Bern.).
Labillardière.
Lacépède.
Lamarck.
Latreille.
Lelièvre.
L'Héritier.
Mirbel.
Palisot de Beauvois.
Picot-Lapérouse.
Ramond.
Richard.
Romé de l'Isle.
Sage.
Saussure.
Thouin.
Trembley.
Valmont de Bomare.
Ventenat.

MÉDECINS.

Barthez.
Bordeu.
Bouvart.
Cabanis.
Corvisart.
Dumas.

Goulin.	Lorry.	Raulin.
Halle	Malouin.	Scheffer.
Jumelin.	Paulet.	Tronchin.
Lassus (Pierre).	Petit (Ant.).	Venel.
Lemonnier.	Pinel.	Vicq-d'Azir.
Lieutaud.	Poissonnier.	Yvon.

Vient ensuite l'art proprement dit. Les architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens, artistes dramatiques, méritent d'être cités. Les architectes comptent :

Antoine.	De Wailly.	Molinos.
Baltard.	Fontaine.	Percier.
Blondel.	Gabriel.	Peyre (Ant. F.).
Brongniart.	Gondouin.	Poyet.
Chalgrin.	Heurtier.	Racle.
Debret.	Ledoux.	Rondelet.
Delaunay.	Legrand.	Soufflot.
Denuelle Saint-Leu.	Louis.	Thibaut.

Le plus fameux peintre est David ; les autres sont

Augustin.	Girodet.	Richard.
Bertin.	Greuze.	Robert.
Bidault.	Hennequin.	Saint.
Boilly.	Hue.	Sicardi.
Chardin.	Isabey.	Suvée.
Crespin.	Lantara.	Swebach.
Drouais.	Latour.	Taunay.
Danloux.	Lefebvre (Robert).	Turpin-Crissé.
David.	Lethière.	Valenciennes.
Demarne.	Menageot.	Vanspaendonck.
Doyen.	Meynier (Ch.).	Vernet (Joseph).
Drolling.	Pierre.	Vernet (C.).
Fragonard.	Prudhon.	Vien.
Gérard.	Redouté.	Vincent.
Gérard (Mademoiselle).	Regnault.	Watelet.

Coustou, Houdon et Cartelier marchent en tête des sculpteurs.

Adam (Séb.).	Cartelier.	Clodion.
Boizot.	Chaudet.	Coustou (Guil.).

Dejoux.	Lemoine (J. B.).	Pajou.
Espercieux.	Lemot.	Pigalle.
Falconnet (Ét.).	Lesueur.	Ramey.
Houdon.	Masson.	Roland.
Julien.	Moitte.	Taunay.

GRAVEURS.

Audouin.	Couché.	Jeuffroy.
Bertaux.	Dubucourt.	Marcenay de Ghuy.
Berwick.	Ficquet.	Rambert du Marest.
Boissieu.	Galle (André).	Wille.
Cochin (Ch. Nic.).	Gatteaux.	

MUSICIENS.

Auvergne (Ant. d').	Cherubini.	Méhul.
Berton.	Gavinies.	Monsigny.
Boïeldieu.	Gossec.	Piccini.
Dezède.	Grétry.	Philidor.
Gluck.	Lemoine.	Sacchini.
Catel.	Lesueur.	Vismes (De).

ARTISTES DRAMATIQUES.

Aufresne.	Fleury.	Mauduit-Larive.
Carlin.	Georges (Mademoiselle).	Mars (Mademoiselle).
Cheron.	Grandmesnil.	Molé.
Clairon (Mademoiselle).	Grandval.	Monvel.
Contat (Mademoiselle).	Lainez.	Préville.
Dazincourt.	Laïs.	Raucourt (Mademoiselle).
Dugazon.	Lekain.	Talma.
Dumesnil (Mademoiselle).	Maillard (Mademoiselle).	Vestris.

Certes, l'époque est féconde. Que de célébrités en moins d'un siècle! Mais que nous importerait de connaître la liste nominative des grands hommes qui ont illustré la France, si nous ne suivions pas synthétiquement le progrès de la littérature, des sciences et des arts?

Le dix-huitième siècle, dès les premières années, avait enfanté un grand nombre d'*écrivains polygraphes*. L'Encyclopédie, mo-

nument où chacun avait apporté sa pierre, donna à beaucoup de gens le désir de devenir une encyclopédie vivante. Ils voulurent écrire sur toutes choses, sur l'histoire, sur la philosophie, sur les sciences naturelles, etc. On put lire des œuvres remarquables dans leur ensemble, mais dont les détails supportaient à peine une analyse sérieuse. Les polygraphes n'avaient qu'une teinte légère des connaissances sur lesquelles ils s'étendaient quelquefois fort longuement dans leurs livres. Ils fondaient une théorie : théorie et système, tout était là. Il en résulta qu'on sut à peu près à quel degré de développement les idées littéraires, ou les sciences et les arts étaient parvenus, mais qu'on n'eut pas à cet égard de données bien certaines, l'universalité des connaissances ne pouvant exister chez un seul homme. Voltaire marche à la tête des polygraphes, et J. J. Rousseau est le plus fameux des théoriciens.

Vers la fin du dix-huitième siècle, cependant, quelques esprits vraiment supérieurs, comprenant qu'il était fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'exceller comme poëte, orateur, jurisconsulte, historien, tout ensemble, s'adonnèrent à des études spéciales. Certains hommes même restreignirent beaucoup cette spécialité. Tels furent, par exemple, Collin d'Harleville dans le genre comique, et Ducis dans le genre tragique. Dorat représenta la poésie légère.

La littérature n'était pas dans un état florissant : le mauvais goût, les excursions dans le royaume mythologique, une froideur extrême sous les apparences les plus passionnées, quelquefois même lubriques, dominaient les ouvrages littéraires. Peu d'hommes avaient de l'originalité : ils vivaient terre à terre sur les travaux du dix-septième siècle, comme le dix-septième avait exploité ceux du seizième, avec cette remarquable diffé-

Louvet-de-Couvray (Jean Baptiste)
né à Paris en 1764, mort à Paris en 1797

J'ai reçu l'adresse que vous m'avez fait passer, Citoyen; je n'ai pu lire, sans être vivement touché, le récit des vexations qu'on vous a fait éprouver; et le ton de votre lettre me prouve assez que vous n'avez besoin, auprès des républicains, du témoignage de personne.

Plusieurs passages de votre lettre si bien écrite, m'ont fait grand plaisir, et j'en profiterai. Je ne partage pourtant pas toutes les opinions qu'elle renferme; je n'ai pas le temps de les discuter par écrit, mais je vous promets du moins de les méditer.

Salut et fraternité. J. B. Louvet
du Loiret.
représentant du peuple

30 germinal an 3.

rence, qu'ils restaient au-dessous de leurs prédécesseurs. Peu d'ouvrages de ce temps vivront, à part les *Amours du chevalier de Faublas*, de Louvet de Couvray.

Ainsi la littérature proprement dite était pâle et incolore. On comptait peu d'hommes de style et peu d'hommes de pensée. Lorsque les premières secousses politiques se firent sentir, une foule de littérateurs, qui n'étaient guère contents de leur position, se jetèrent dans la mêlée et soutinrent, pour leur part, le poids des affaires publiques. Au lieu de romans bien tendres, au lieu de pièces de théâtre comiques, au lieu de bouquets à Chloris, ils s'occupèrent de travaux historiques, d'articles de journaux, et, par délassement, d'odes sur les événements les plus extraordinaires qui se passaient sous leurs yeux. Les deux Chénier, Louvet, Fabre d'Églantine, Condorcet, etc., prirent ce parti. Alors leur style s'élargit, devint plus mâle et plus énergique. Ils écrivirent sous l'impression du moment, mais aussi avec précipitation : leurs écrits perdirent cette forme un peu moins saisissante, un peu moins étudiée, qui avait assis leur réputation première.

Ils ne produisirent plus d'ouvrages de longue haleine : la politique les absorba; ils lui sacrifièrent la littérature pure et simple.

Il serait curieux de faire le dénombrement des hommes dont la politique, en 1789, a dérouté l'imagination. En général, le style des écrivains complétement voués à la politique surpasse celui des écrivains qui s'y sont livrés d'après coup et en partie : Camille Desmoulins, dont nous donnons le portrait, est leur chef. Il a le style incisif et la logique impitoyable; il a la concision de Tacite et le feu des ergoteurs scolastiques. Son journal le *Vieux Cordelier* offre toujours du charme et de l'intérêt; sa bro-

chure la *France libre* est une exclamation éloquente; ses *Révolutions de France et de Brabant* s'appuient sur une dialectique serrée et concluante. Aucun de ceux qui de littérateurs se sont faits politiques n'ont eu la verve sans redites, l'énergie sans fanatisme, de Camille Desmoulins.



Comme modèle de style et de redondance révolutionnaires, il faut montrer Prudhomme, auteur des *Révolutions de Paris*, Prudhomme qui traite au courant de la plume des questions de haute politique, et dont voici les textes ordinaires (il en appelle toujours aux citoyens de Rome et de la Grèce) : *Moyens de salut public*; — *Faut-il poursuivre nos conquêtes?* — *Moyens de sûreté générale;* — *De la liberté et de l'obéissance;* — *Paris sauvera-t-il la république?* etc. Prudhomme est vraiment un écrivain étrange. Il fait des fautes de français, mais il écrit des passages qu'on peut appeler sublimes dans le genre. « Quoi qu'on dise, — s'écrie-t-il dans son article, *Paris sauvera-t-il la république?* — quoi qu'on fasse, quoi qu'il puisse en coûter, *ça ira!* Il faut que la Révolution s'accomplisse; rien ne prévaudra contre elle, et c'est Paris qui aura la gloire de la terminer, comme il a celle de lui avoir donné la première impulsion. Oui, si nous en étions réduits là; oui, Paris à lui seul sauverait encore la chose publique. Citoyens des départements, ne désespérez donc pas du salut de la patrie, au récit de ce qui se passe au sein de la Convention et dans les

sections de Paris; s'il est permis de s'exprimer ainsi, eh ! ne faut-il pas que la liberté naissante *jette* d'abord sa *gourme?* Elle ne s'en portera que mieux après. »

Comme modèle de polémique, c'est encore les *Révolutions de Paris* qu'il faut citer. Du plus grand au plus humble citoyen, insertion de réponses dans les journaux. Prudhomme imprima cette réclamation à propos d'un de ses articles. — « Prudhomme, il te sied bien, vil charongnie, pouriture des vers, d'avilir, comme tu a fait dant ton dernié numérot, ton Dieu, ton maître, le souverain de tout lunivers; panse que s'il ne técrase pas, il lesse sela a des bra qil le vangeront, car toi et ton hérétique de mannuel, si vous antreprenée davantage à vouloir détruire notre foi et notre religion, et toute nos séremony de l'église, vous ne risqué rien, se net pas nos pretre que l'on chatira, mais se serat vous deux que l'on hachera par morçot, comme l'on vien de faire à set homme dans le faubourg Saint-Antoine. — Anonyme. »

Cette lettre suggéra à Prudhomme des *observations*, où nous lisons :

« Nos cagots, qui n'entendent pas le français, ont été bien scandalisés du mot *bâtard*, dont nous nous sommes servis dans le dernier numéro; ils ignorent que ce mot désigne un enfant qui n'est pas né d'un mariage, d'une union faite suivant les lois ordinaires et civiles; ils ignorent aussi que la bâtardise ne fait tort à personne. Joseph, époux de Marie, avait cependant des idées plus irrévérencieuses que les nôtres. Il se persuada que sa femme était adultère, *putans quod adultera esset*, et il voulut la renvoyer; mais un ange parvint à le calmer, et, comme il était époux et saint, il se tut. Pour nous, qui ne sommes pas l'époux, qui ne nous flattons pas d'être saint, et qui n'avons pas vu d'ange, il nous est bien permis de désigner par le mot

propre et consacré la naissance du *Fils de l'homme,* et l'on ne doit pas nous en vouloir plus qu'à Joseph. »

Il fallait choisir un tel exemple de polémique pour faire remarquer au lecteur combien les hommes de la Révolution parlaient avec peu de respect, peu de mesure, de l'Évangile. Le public de Prudhomme ne s'en scandalisait aucunement : la philosophie du dix-huitième siècle portait ses fruits.

L'attachement de certains politiques de bas étage aux hommes qu'ils regardent comme leurs patrons ressort principalement des lettres qu'ils leur écrivirent. Voici la première phrase d'une missive de Peys et Rompillon[1] à Robespierre : — « ROBESPIERRE, *colonne de la République, protecteur des patriotes, génie incorruptible, montagnard éclairé qui voit tout, prévoit tout, déjoue tout, et qu'on ne peut tromper et séduire, c'est à toi, homme éloquent et vraiment philosophe,* c'est à toi que s'adressent deux hommes qui, sans avoir ton génie, possèdent ton âme tout entière. Viens au secours des patriotes de Saint-Calais. L'or, l'argent, les assignats, les soupers, la plus basse intrigue, tout est employé pour les opprimer et détruire la société populaire. Le triomphe des intrigants, des égoïstes, des modérés, est assuré ici, si tu es sourd à notre voix. L'oppression des patriotes est complète, si tu ne viens à leur secours. »

Le barreau brilla d'un grand éclat, ainsi que la tribune, notamment sous l'Assemblée constituante. Cependant remarquons que les orateurs du temps en général produisent de l'effet plus par l'action, par la puissance de leur voix, par l'entraînement de leurs paroles, que par le raisonnement. Il en est ainsi jusque sous le Consulat, où les députés et les avocats, au contraire,

[1] Président et secrétaire du comité de surveillance de Saint-Calais. (*Papiers trouvés chez Robespierre*).

s'appliquèrent principalement à discuter les textes, et où les hommes profonds l'emportèrent de beaucoup sur les hommes brillants. Somme toute, la tribune et le barreau furent en progrès sur le dix-huitième siècle. Il régnait dans les basses classes du peuple, comme dans les hautes, une manie de faire des discours. Alors l'éloquence se composait plus que jamais de cris et de gestes. Nous avons cité un trop grand nombre de discours pour qu'il soit besoin ici de donner un modèle de *carmagnole républicaine*.

Le théâtre, ainsi que nous l'avons dit, prêtait beaucoup aux allusions, et bien des auteurs ne s'en faisaient faute. L'*Ami des lois*, de Laya, est un chef-d'œuvre en ce genre. On y trouvait un personnage, M. de Versac, auquel l'auteur faisait dire :

.... Nos émigrés, mon cœur les désapprouve,
Mais, dans l'âme comme eux gentilhomme français,
Je puis, sans les servir, attendre leurs succès.

Il met ces vers dans la bouche de Nomophage :

Eh mais, que diable y faire
D'un fou qui, tout coiffé d'un vain système agraire,
Ne fait du sol français qu'une propriété,
Et de ses habitants qu'une communauté?

Et un autre personnage, Filto, réplique :

Vous faisiez secte ensemble!

Nomophage répond :

En politique habile,
J'use d'un instrument tant qu'il peut m'être utile.
Un moment, comme lui, je fus *agrairien*,
Mais pourquoi? c'est qu'un champ vaut toujours mieux que rien.
Aujourd'hui du Poitou je suis seigneur et prince;
Je laisse là le champ pour prendre la province.

Un certain M. Placide y trace ainsi, par allusion, le caractère de Robespierre aîné :

> Qui? cet esprit tout corps qui maraude, maraude
> Dans l'orateur romain, met Démosthène à sec,
> Et n'est, quand il écrit, pourtant Latin ni Grec...
> Ni Français...... animal assez triste,
> Cherchant partout un traître et courant à grand bruit
> Dénoncer le matin ses rêves de la nuit.

Un certain Forlis s'écrie :

> Guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie...
> .... populaires larrons, etc.

Voici, au reste, le panégyrique du peuple tracé par Laya. Il le faisait prononcer par le *gentilhomme Forlis :*

> Le peuple ! allons, le peuple ! ils n'ont que ce langage;
> Tout le mal vient de lui; tout crime est son ouvrage!
> Eh mais, quand un beau trait vient l'immortaliser,
> Que ne courez-vous donc aussi l'en accuser?
> Non, non, le peuple est juste, et c'est notre supplice!
> Qui punit les brigands ne s'en rend pas complice.
> Ce peuple, je dis plus, des fautes qu'il consent,
> Des excès qu'il commet, est encore innocent.
> Il faut tromper son bras avant qu'il serve au crime;
> Revenu de l'erreur, il pleure sa victime.

Les jacobins étaient mécontents de ce panégyrique. L'auteur, prétendaient-ils, entendait, par le peuple, les modérés. Et puis, ajoutaient-ils, il est impossible qu'un noble parle aussi respectueusement du peuple. C'est un piége de Laya.

Avec cette malheureuse habitude des spectateurs de chercher en tout des allusions, rien n'était plus possible au théâtre. Les pièces les moins politiques devenaient tout à coup incendiaires ou aristocratiques. C'est là une des mauvaises choses que nous a laissées la Révolution. Ce système a influé sur le mérite des ouvrages dramatiques. Tantôt, les auteurs consciencieux, qui

voulaient tracer des caractères vrais et naturels, et qui voulaient faire parler chacun des personnages de la pièce, selon sa position, furent mal jugés par le parterre; on les accusa des défauts qu'ils mirent à nu. Tantôt, les auteurs, moins scrupuleux, essentiellement amateurs du succès du moment, des recettes, exploitèrent le scandale, et demandèrent aux circonstances politiques le moyen de flatter les passions populaires et antipopulaires. On peut voir là, avec raison, une des causes qui ont contribué à la décadence de la littérature dramatique en France.

La poésie, sous la Révolution, fut ou guindée ou trop *égalitaire*. L'ode, — corde d'or de la lyre, — fut souvent profanée. Des épîtres sans fin et de la froide prose rimée ont décrit presque tous les événements de la Révolution. Ce sont de grands mots habillant des pensées mesquines, et le tout n'offre rien de beau à l'esprit. Il y a néanmoins quelques odes et quelques épîtres qui ont passé à la postérité. Chénier, Lebrun et Fontanes, sont à peu près les seuls dont les productions lyriques aient quelque souffle et quelque énergie. Leurs succès furent peu populaires. Les poëtes comme Dorat-Cubières, comme Sylvain Maréchal, au contraire, voyaient leurs vers redits par toute la France. Ils composaient, sur toutes choses, des poëmes lyriques qu'ils dédiaient, sans hésiter, au peuple français ou à ses représentants. Qu'étaient-ce que leurs poëmes lyriques, sinon de la prose rimée! Le lecteur en jugera en lisant l'envoi que fit Sylvain Maréchal aux représentants du peuple de son poëme lyrique sur la mort de Lepelletier de Saint-Fargeau. — *Envoi aux représentants du peuple :*

De ces vers nés dans la douleur
Daignez agréer l'humble hommage
Des mains de leur timide auteur,
Qui, voisin des glaces de l'âge,
Mais dégagé de l'esclavage,
Des préjugés et de l'erreur,
Ose vous offrir une image
De son civisme et de son cœur,

Humiliés par le malheur[1].
Allez, enfants de ma tristesse,
Allez, montrez-vous sans frayeur :
Le sénat sur votre faiblesse
N'exercera point de rigueur;
Malgré la fortune ennemie,
Malgré sa jalouse fureur;
Ami des enfants du génie,
Il en est le dieu protecteur.

De nos jours, si l'on parcourait les quais et les boutiques de bouquinistes, on trouverait des milliers de poëmes en vers de cette force-là[2]. — Ils se sont en allés en fumée.

Mais le côté le plus original de la littérature révolutionnaire, c'est le genre de l'épigramme, des bons mots, chansons et vaudevilles. Il y avait déjà longtemps que l'épigramme s'était mise au service de la politique en France. À l'assemblée des notables, elle redoubla de méchanceté; elle dit :

Par ordre du monarque, au conseil appelés,
Les notables de France étaient tous assemblés.
Lorsqu'en si bonne compagnie
Parut la sage Économie,
En disant : Messieurs, me voici.
Tous ces messieurs, remplis de joie et de surprise,
S'écrièrent : Partons ; sitôt qu'elle est admise,
Nous n'avons plus que faire ici.

On en fit sur les mémorables journées du 14 juillet, du 10 août, du 31 mai, du 9 thermidor; on en fit sur Calonne, sur Bailly, sur Pétion, sur Marat, sur Robespierre, sur Moreau, sur Bonaparte; on en fit sur les piques, sur le bonnet rouge, sur la guillotine. L'épigramme eut toujours du succès et dura longtemps.

Quant aux chansons, c'est leur beau temps, et l'on distingue les chansons grivoises, les chansons héroïques, les chansons de

[1] L'auteur de ce poëme, longtemps persécuté par un ministre cruel (Breteuil), se console comme il peut de ses malheurs dans le sein des muses et de la retraite. (*Note de Sylvain Maréchal lui-même.*)

[2] M. Deschiens, de Versailles, possédait plusieurs centaines de cartons pleins de ces poëmes éphémères.

personnalités, les chansons de circonstances, les chansons politiques. Les chansons grivoises de la Révolution, on l'a vu, sont souvent tombées dans l'obscène. Alors le chanteur des rues, barde en plein air, avait sa médaille, sa cocarde, sa carte de civisme épuré. Tantôt il *redisait* une chanson grossièrement galante; tantôt il chantait en l'honneur du citoyen Prudhomme, *victime de la calomnie* :

Oui, de la calomnie
Tu fus l'humble jouet;
Mais l'auguste patrie
Renverse ce projet.
Prudhomme qu'on révère
Bon citoyen,
Sois toujours notre père,
Notre soutien.

Mais, si la tyrannie
T'accabla de ses traits,
Le peuple, ta patrie,
Connaissent tous tes faits.

Oublie donc cette injure,
Républicain;
Ton âme est toujours pure,
Et fais le bien.

Accepte notre zèle,
Recevant ses couplets;
Nous t'avons pour modèle,
Nous goûtons tes bienfaits.
Nous chanterons sans cesse
Tout ton succès,
Ton aimable tendresse
Pour les Français.

Et encore, il signalait, mais sous la Terreur, l'*Orgueil de Marie-Antoinette confondu par la guillotine*.

Jour fatal, on connaît mon crime,
Je croyais qu'il était caché.
Aujourd'hui je me vois victime
De tous les maux que j'ai cherchés.

Faut-il donc que la guillotine
Aujourd'hui termine mes jours!
Moi qui croyais être divine,
On reconnaît tous mes détours.

Quoi donc, moi, Marie-Antoinette,
Princesse et reine des Français,
Aujourd'hui l'on veut ma défaite,
Pour punir mes sanglants forfaits.

Moi qui menais à la baguette
Ce peuple qui veut mon malheur!
Que ne viens-tu, cher Lafayette,
Me consoler dans ma douleur?

Je croyais un jour, dans mon âme,
Nager dans le sang des Français;
Mais de mon infernale flamme
La mort confond tous les projets.

Que d'amis j'avais dans la France!
Mais ils n'osent plus me parler;
La loi leur en fait la défense,
Et son glaive les fait trembler.

Il faut donc que ce fatal glaive
Ote l'existence à mon corps!
J'imagine que c'est un rêve
D'être bientôt au rang des morts.

Telles étaient les chansons de personnalités que la *commission littéraire révolutionnaire* permettait de chanter dans les rues. Celle qui a été composée contre Marie-Antoinette le fut avant même sa condamnation à mort! Ainsi se répandaient les haines injustes et les animosités sanglantes.

Tantôt le chanteur des rues célébrait la *circonstance*. Lorsqu'on décida la fonte des cloches et des statues de saints en métal afin de les convertir en monnaies, il s'écria :

Pierre, Paul, Matthieu, Matthias, Jude,
Simon, et vous, Barthélemy,
Voyez à quelle épreuve rude
Le Français vous met aujourd'hui,
En se moquant de saint Rémi;
Saint Philippe, et vous frère Jacques,
Jean, de Jésus le bien-aimé,
. . . .
Saints d'avant comme d'après Pâques,
Vos cris sont superflus,
Vous serez tous fondus;
Grands saints, grands saints,
Dans le creuset,
Tombez, c'est le décret.

Nous ne brûlerons plus de cierges
Devant l'autel de nos patrons;
Mais, quand nous trouverons des vierges,
Ah! comme nous les chérirons;
Ah! comme nous les fêterons;
Nous n'aimerons que les vivantes,
Les vivantes nous aimeront,
Et nos neveux, qui surviendront,
Se les choisiront pour amantes.
Vos cris sont superflus,
Vous serez tous fondus;
Grand saints, grands saints,
Dans le creuset,
Tombez, c'est le décret.

Seulement, la chanson politique célébrait presque toujours le gouvernement et le nouveau culte républicain. Le chanteur des rues s'exprime ainsi dans sa *Chanson civique sur la fête de la Raison* :

Esclaves trop dociles
De leurs féroces tyrans,
Les peuples imbéciles
Encensent d'heureux brigands.

Chez nous on tranche la tête
De Capet et de Toinon;
Puis après on fait la fête,
La fête de la Raison.

Parmi toutes ces chansons qui virent le jour de 1787 à 1804, bien peu sans doute resteront. Le genre se transforma néanmoins complétement : la forme des chansons fut plus soignée, et le fond eut plus de caractère et plus de portée. Celles du bon vieux

temps ne touchaient pas comme elles, aussi directement, à des choses graves en matière de politique. Piis prépare Désaugiers, et Désaugiers prépare Béranger; l'ère de la chanson politique commence à la Révolution.

Mais nous nous sommes assez étendu sur la littérature. Voyons quelle marche ont suivi les sciences, représentées dans le tableau que nous avons dressé plus haut par les hommes les plus forts et les plus éminents.

La philosophie est matérialiste. Cabanis, Dupuis et Volney ont demandé à la nature seule les secrets de son existence. Les encyclopédistes ont procédé par systèmes dogmatiques; les philosophes de la Révolution ne s'occupent pour ainsi dire que des faits matériels. Quelques hommes cependant ne cessèrent pas de rattacher la philosophie à la religion, et ne perdirent jamais de vue la vérité révélée. Ces opposants au système envahisseur ont conservé pures et intactes, pour les générations actuelles, les belles traditions reconnues et célébrées par nos aïeux du dix-septième siècle. Ils gémissaient des persécutions continuelles exercées contre les prêtres catholiques; ils gardaient, dans leur cœur, le dépôt sacré de l'Évangile, pendant qu'une foule de gens le voulaient faire servir à tous leurs caprices et à toutes leurs passions. Au moment où Voltaire obtenait les honneurs d'un triomphe inouï, ils jetaient les semences d'une réaction contre ce dictateur intellectuel du dix-huitième siècle. Un d'entre eux est le bon Laromiguière.

La jurisprudence présente le *Code civil*. Le Code est l'œuvre de deux pensées différentes : on peut s'en convaincre à chaque article. Les principes républicains dominent dans certains chapitres; les principes personnels de Bonaparte apparaissent dans les autres. Il ressemble à un concordat judiciaire. Mais il n'en

est pas moins vrai qu'il faut le regarder comme une colonne gigantesque, une de celles sur lesquelles s'appuya l'unité française. Treilhard, Portalis, Tronchet, Bigot-Préameneu, qui en furent les quatre rédacteurs, se sont acquis une haute renommée. Merlin, par son *Répertoire* et ses *Questions de droit*, a préparé les Troplong et les Dalloz. Toullier a ouvert la route à Delvincourt et à Duranton.

Pendant que la jurisprudence florissait, l'économie politique sortait de ses langes. Deux grandes divisions sont à faire parmi les économistes. Il y a les économistes pratiques et les économistes utopistes. Les premiers ont à leur tête le ministre Turgot, dont le nom restera éternellement vénéré en France; les second ont pour chef Victor Riquetti-Mirabeau.

Au reste l'époque révolutionnaire est, avant tout, l'ère apologétique des sciences exactes. On a lu les noms que nous avons énumérés, soit parmi les mathématiciens, soit parmi les astronomes ou les chimistes, ou les mécaniciens, ou les physiciens, ou les ingénieurs, etc. Nous ne pouvons et ne devons pas ici entrer trop avant dans l'examen du progrès obtenu par ces différentes sciences. Monge, Lagrange, de la Condamine, ont fait faire aux mathématiques des pas de géant. Grâce à eux, la science des chiffres a pour ainsi dire parlé à l'âme, parce qu'ils en ont toujours cherché l'application, soit en fondant des écoles spéciales, soit en les exposant dans leurs livres d'une façon à la fois profonde et littéraire. Borda, Cassini, Lalande, ont été, en astronomie, ce que Monge, Lagrange et de la Condamine furent en mathématiques, c'est-à-dire des novateurs, des inventeurs. La chimie s'est renouvelée tout entière et a conquis le rang de science exacte et pour ainsi dire fondamentale. Tous les chimistes que nous avons nommés dans notre tableau des hommes

célèbres ont un mérite éminent. Ils ont assigné à la chimie son véritable criterium, l'expérimentation. Les mécaniciens sont aussi arrivés à la popularité avec Breguet, Lassalle, Lepaute et Vaucanson.

Les physiciens ont eu les Montgolfier et les Gay-Lussac. Les Montgolfier ont été les hommes de sciences exactes dont on a le plus parlé pendant la Révolution. Sous le règne de Louis XVI, on connaissait les ballons en papier ou *montgolfières*. A Annonay, où Étienne et Joseph Montgolfier étaient propriétaires d'une immense manufacture de papiers, un ballon de cent dix pieds de circonférence fut un jour lancé aux grands applaudissements de tous les habitants des villes et villages voisins. L'enthousiasme pour les ballons s'accrut d'année en année. Pilastre des Rosiers s'éleva dans les airs, et l'audacieux Blanchard le suivit de près. On fit des caricatures par douzaines sur les aéronautes. L'une d'elles, intitulée les *Merveilleux Physiciens*, représenta un homme et une femme costumés en *Ballons*, — ballon sur la tête, ballon aux jambes, ballon aux bras, ballon à la tournure, ballon aux pieds. La femme est passablement décolletée; elle a des allures tant soit peu galantes, et dit :

Je suis, je crois, assez aimable.
Qui veut me suivre? vite, allons!
J'excelle dans l'air inflammable;
Point de chute avec mes ballons.

L'homme, armé d'une canne en tire-bouchon, dit de son côté :

Sur terre je suis excédé
De dettes plus que de caresses.
Je fuis dans l'air, c'est décidé,
Adieu, créanciers et maîtresses.

On dédia la chose aux *amateurs de physique*, se ruant en foule pour voir des ascensions en ballon. Gay-Lussac se servit des ballons pour faire des expériences sur les couches d'air.

Danville et Barbié du Bocage n'ont point été surpassés de nos jours pour le génie géographique; Bougainville, d'Entrecasteaux, la Condamine et La Pérouse ont accompli des voyages indispensables aux progrès des arts et des sciences. Enfin les anatomistes, les naturalistes, les médecins, rivalisent de zèle et de talent.

Restent les beaux-arts. David l'emporte sur tous ses rivaux en popularité : David était chéri de ses élèves. « Bon nombre de comédiens du boulevard étaient habillés à la grecque avec la plus grande sévérité de costume. Ils portaient la tunique laconienne (au-dessus du genou); ils avaient une légère chlamyde ornée d'une bordure en broderie de laine et qui figurait presque toujours un méandre. Ils avaient la poitrine et la tête nues, les bras nus et les jambes nues. » Aucun ouvrage bien supérieur d'architecture ne peut faire honneur à l'époque. En peinture, quelques tableaux peuvent être cités. Qu'on visite le musée du Louvre, et l'on verra combien la période révolutionnaire est, sous ce rapport, stérile en chefs-d'œuvre, et combien aussi l'école qui suivit a renchéri sur le mauvais goût d'alors.

On comprend que nous ne pouvons passer sous silence les caricatures qui ont joué un si grand rôle, et dont notre livre s'est souvent emparé pour révéler l'opinion publique. On a dit que la caricature, de 1789 à 1804, avait procédé avec trop de *prosaïsme*, pardonnez-nous cette expression; on a dit qu'en général le sens n'était saisissable qu'à force d'explications, de textes au dedans et en dehors des sujets. Ce reproche est peu mérité, en ce que dans ces estampes le texte a toujours une signification et un sel qui ajoutent souvent beaucoup au sujet. Impossible de nier, d'autre part, que dans certaines caricatures on ne devine parfaitement le sens, soit par l'expression des fi-



Oui, mes amis, le vainqueur de l'Italie sera à leur tête et je réponds du succès

G. Havard Editeur

gures, soit par la composition. Telles la *Satisfaction* et la *Pétrification.*

La sculpture et l'architecture n'ont laissé que fort peu de compositions estimées. Les monuments et les statues du temps portent un cachet particulier : ils sentent le provisoire. Les architectes et les sculpteurs ne travaillaient guère que pour les fêtes, et ils étaient forcés de se conformer aux goûts et aux passions du moment. Bien des monuments ne sont restés debout qu'une ou deux années; bien d'autres sont demeurés à l'état de projets : pendant que l'artiste y songeait, un événement imprévu survenait et rendait bientôt son travail inutile. Quant à la sculpture et à l'architecture de l'Empire, Canova et Chalgrin exceptés, nous avouons qu'elles n'ont pas à nos yeux de grands représentants.

La musique, au contraire, est en voie progressive; après la lutte des *gluckistes* et des *piccinistes*, après l'apparition de *Mozart*, on a vu se former la véritable école française, savante et méthodique tout ensemble. Grétry, Berton, Catel, Boïeldieu, Méhul, composent des ouvrages qui n'ont point encore vieilli. Les ariettes plaisent, et le public sait quelquefois se passionner pour les grands airs bien tendres et pour les morceaux d'ensemble dramatique. L'étude de la musique n'est pas encore populaire, mais elle tend à le devenir. Chaque régiment a son orchestre. Les marches, les cantates militaires, sont redites dans les rues par les ouvriers et par les enfants. Avec Bonaparte, le grand monde parisien aima la musique italienne, et le peuple aima les airs de Méhul, de Gossec et de Rouget de l'Isle.

L'art dramatique a brillé d'un splendide éclat. De Lekain à Talma, de mademoiselle Raucourt à mademoiselle Georges, de mademoiselle Contat à mademoiselle Mars, de Laïs à Nourrit

père, il triompha sans cesse. Le théâtre était plus suivi que de nos jours, surtout la scène française et l'Opéra. On voyait des coins entiers de parterre applaudir frénétiquement tel ou tel acteur qu'ils avaient placé sous leur protection. Cependant on pouvait prévoir ce qui est arrivé à notre époque : les concerts, les établissements publics de fêtes champêtres, de cirques, d'exercices gymnastiques, firent grand tort à l'art dramatique. Bientôt le public préféra les athlètes aux habiles comédiens. Le théâtre lyrique aussi, peu à peu, à mesure que le goût musical se développait en France, l'emporta sur le théâtre littéraire.

Un mot des mœurs. On donna aux enfants des noms antiques. Le fils d'un cordonnier s'appela Démosthènes ou Régulus; la fille d'une fruitière s'appela Cornélie ou Aspasie. On baptisa aussi les rues de noms grecs et romains; plusieurs villes et villages portèrent les noms des grands hommes de l'antiquité. Toute la nomenclature des dignités antiques passa en usage chez nous. Nous eûmes des *citoyens*, des *tribuns*, des *dictateurs;* nous eûmes des *héros*. Tableaux et gravures d'ameublement étaient de goût antique. Dans les fêtes publiques, on éleva des *autels à la romaine*, et dans des *trépieds* brûla l'encens républicain. On se costuma à l'antique; on se coiffa à la *Titus;* on porta la *tunique* et le manteau écarlate, et quelquefois même on chaussa les sandales. On ne voulut aller voir au théâtre que des tragédies révolutionnaires, ou dont les héros fussent des *Manlius Torquatus*, des *Virginius*, des *Quintus Cincinnatus*, etc.

Il fut question de se servir d'armes antiques.

On renouvela des Spartiates les fêtes à la vieillesse, à l'agriculture, etc. Nous lisons dans les *Souvenirs de la marquise de Créquy :* « Quant aux salons du quartier d'Antin, où les Jacobins défroqués et les nouveaux enrichis se donnent des bals



Quoi! ces french dogs descendraient ici!...
Allons mes amis du couraaaaaage......

G. Havard Editeur

qui doivent sentir encore une odeur de carnage et de boucherie, il paraît que ce sont des chambres tendues en drap rouge avec des bordures noires, ornées de caryatides et de statues bronzées (sans feuilles de vignes), et garnies de meubles romains en bois d'acajou du plus lourdement sévère et du plus triste dessin. Tout cela n'est éclairé que par des lampes, au lieu de bougies, ce qui peut être fort économique et ce qui doit être fort malsain. Toutes les femmes y sont coiffées à la grecque avec des *repentirs* et des tire-bouchons qui découlent d'*huile antique;* elles ont presque toutes des colliers *rouges*, ce qui dénote encore aujourd'hui des opinions ou des prétentions à la victime, et ce qui devrait donner un ressouvenir affreux.... elles ont des robes à la grecque et des tuniques à la grecque; les bas de robe brodés en rouge sur fond blanc, et plus souvent en laine qu'en soie. On dirait que le Musée des antiques aurait été formé pour l'instruction des couturières et des coiffeurs. Je vous ai déjà dit que les femmes avaient repris l'usage des sacs à ouvrage, que les antiquaires appellent *riticules*, attendu que ceux des dames romaines étaient formés en filet de réseaux; mais les bourgeoises qui les portent disent toujours des *ridicules*, et ceci me fait rire (à part moi s'entend, car on ne me surprendra guère à pédantiser). Je vous dirai pourtant que les décorateurs à l'antique emploient continuellement la *patère*, et que les tapisseurs les appellent des *pâter;* enfin les *méandres* s'appellent des *grecques*, et tous les petits dessins noir et blanc (comme en pourrait faire Adèle-Égalité) s'appellent des *camées*, sans distinction. » — Malgré l'esprit de causticité dont est animé l'auteur de ces souvenirs, il faut reconnaître qu'il a bien étudié les mœurs et le langage du temps.

On parlait fort mal, et cela se conçoit, justement parce que

les basses classes, ne sachant ni grec ni latin, n'ayant que de très-faibles notions de l'histoire ancienne, se trouvèrent tout à coup aux prises avec un langage et des mœurs antiques improvisés. Chacun citait les Romains et les Spartiates, sans connaître à peine leur origine, ni la situation géographique de leur pays.

La morale publique se relâcha beaucoup sous le Directoire, que nous pouvons surnommer la régence républicaine. Un luxe effréné succéda au malaise pécuniaire, qui, en 1793 et en 1794, s'était fait sentir dans toutes les classes de citoyens. Mais remarquons que, depuis 1795 jusqu'en 1801, le nombre d'enfants envoyés à l'hospice des Enfants-Trouvés, à Paris, ne s'est guère élevé au-dessus de 3,000. Dans les années précédentes, et particulièrement en 1790, il s'était élevé à 5,840. Les pauvres étaient fort nombreux. En 1804, à Paris, on comptait 86,936 indigents inscrits; et pourtant la perception aux barrières était peu onéreuse; elle augmenta plus tard. Les journées sanglantes de la Révolution, l'émigration, les fréquentes levées de soldats, avaient de beaucoup diminué la population de la France. Les mariages exclusivement civils avaient jeté une grande perturbation dans les familles. Certaines personnes tenaient les époux mariés *municipaliter* pour des concubins, rien de plus. Jetez les yeux sur la gravure le *Serment conjugal;* voilà l'idéal de « l'hyménée » pendant l'époque républicaine.

La justice était assez faiblement éclairée sur les causes pendantes devant ses tribunaux : les *défenseurs officieux*, parlant avec plus de zèle que les avocats, n'en avaient en général ni le talent oratoire ni la science. Mais, à l'honneur de la Révolution, il y eut peu de procès criminels monstrueux.

Notre *chronique* de la République est terminée. Avons-nous

ANNÉE 1794.



suivi exactement le plan que nous nous étions tracé? nous l'espérons.

Nous avons considéré l'histoire comme un drame aux personnages réels et vivants, et nous avons cherché à donner à ce drame toute la couleur locale qui lui convenait. Jusqu'en 1792 à peu près, le lecteur a dû le remarquer, la Révolution est féconde en chansons, estampes, caricatures; — de 1792 à 1795, on assiste à des scènes sanglantes ; le rire est forcé, comme celui des victimes; l'ironie est désespérée, comme celle des malheureux; — de 1795 à 1805, on ne voit qu'objets graves à l'extérieur, au fond comiques et ridicules, excepté l'action guerrière. La première de ces trois époques peut être dite mélodrame; la seconde, drame; la troisième, comédie héroïque.

FIN.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME

LIVRE III

CONVENTION NATIONALE

— SUITE —

LIVRE IV

DIRECTOIRE EXÉCUTIF

LIVRE V

CONSULAT

LIVRE VI

CLASSEMENT

DES

GRAVURES ET AUTOGRAPHES HORS TEXTE

TOME PREMIER

TOME SECOND

